

OFFICE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

ONAREST

LE NORD DU CAMEROUN
BILAN DE DIX ANS DE RECHERCHES

VOL. I

TRAVAUX
ET
DOCUMENTS DE
L'INSTITUT DES
SCIENCES HUMAINES

ISH
No 16

CENTRE GEOGRAPHIQUE NATIONAL
(C G N)

CENTRE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET SOCIALES (C S E S)

OFFICE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

O N A R E S T

INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES

I.S.H.

CENTRE GEOGRAPHIQUE NATIONAL

C.G.N.

B.P. 157 - YAOUNDE

CENTRE DES SCIENCES ECONOMIQUES

ET SOCIALES

C.S.E.S.

B.P. 193 - YAOUNDE

LE NORD DU CAMEROUN :

BILAN DE DIX ANS DE RECHERCHES

VOL. I

J. BOULET

J. BOUTRAIS

H. FIECHOU

A. HALLAIRE

Y. MARGUERAT

Géographes à l'ORSTOM

G. PONTIE

Sociologue à l'ORSTOM

C. SEIGNOBOS

Géographe.

Cette publication constitue le rapport final du sujet n°5221/5221 pour la partie du projet intitulée "synthèse nord", approuvé par l'ORSTOM et l'ONAREST et entamé en 1971 à l'initiative du professeur P. PELISSIER.

C.E.D.I.D. - ORSTOM

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 7

Cote

INV. 06434

Copyright ONAREST - J. BOULET - J. BOUTRAIS - H. FRECHOU - A. HALLAIRE
Y. MARGUERAT - G. PONTIE - C. SEIGNOBOS.

Droits de reproduction et d'adaptation soumis pour tous pays à l'autorisation écrite préalable des dépositaires du copyright. Sont autorisées les citations et reproductions de figures accompagnées des références bibliographiques.

All rights reserved : No part of this book may be translated or reproduced by any means without the prior written permission from the copyright owners. Quotations and reproductions of drawings can be made only with bibliographical references.

SOMMAIRE

PREMIER VOLUME :

- Introduction
- Le milieu naturel
- Les populations
- Les sociétés

SECOND VOLUME :

- Les migrations
- Les activités
- Bibliographie

I N T R O D U C T I O N (1)

ORSTOM Fonds Documentaire
N° : 821, ex 2
Cote : A

(1) par Jean BOUTRAIS.

L'initiative de ce travail revient à Monsieur le Professeur PELISSIER. Il s'agissait, à l'origine, de mettre sur pied une équipe et un programme concernant une région du Cameroun où la présence de chercheurs en Sciences Humaines de l'ORSTOM fut continue dans les années soixante. Ce programme ne signifiait pas l'organisation de nouvelles recherches sur le terrain. Il visait au contraire, à rassembler et utiliser les principaux résultats déjà acquis par de multiples recherches individuelles et dispersées, aux résultats parfois non publiés ou sous des formes peu accessibles. A partir de toutes ces recherches, on s'efforcerait d'effectuer une synthèse soulignant la personnalité géographique exceptionnelle du Nord du Cameroun.

Ce large travail de brassage de documents, de mise en ordre par grands thèmes de réflexion et d'élaboration en synthèse, ne pouvait être mené à bien que par une équipe. Pour éviter des divergences trop profondes de conceptions, la plupart des membres de cette équipe furent des géographes. Dès le début, on procèda à une répartition du travail. Chacun des membres de l'équipe fut chargé de la responsabilité de l'élaboration d'une ou plusieurs grandes parties de la synthèse régionale.

Mais l'équipe ainsi formée n'était pas pour autant fermée sur elle-même. Chaque responsable pouvait, à son gré, solliciter la collaboration de membres extérieurs, jugés plus compétents pour la mise au point de tel développement précis. On en trouve la preuve dans ce volume. Certaines parties, rédigées pour leur plus grande part par le responsable, comprennent un chapitre et parfois moins, sous la signature d'un collaborateur différent.

L'équipe ainsi constituée, s'est réunie à plusieurs reprises afin d'harmoniser les conceptions, parfois très divergentes au point de départ. Elle a effectué un véritable travail collectif dans la définition des modalités et des limites de l'étude entreprise. Elle a élaboré plusieurs plans de travail, chaque fois critiqués et remaniés en fonction des critiques et suggestions. D'autres discussions concernaient l'interprétation même de la réalité sociale et humaine de la région.

Dans l'ensemble, les membres de l'équipe sont parvenus à une vision globale cohérente qui s'exprime par des jugements à peu près homogènes. Cependant, quelques disharmonies et contradictions subsistent parfois d'un développement à l'autre. Le travail en équipe, aussi fécond soit-il, ne doit pas effacer tous les points de vue personnels. Il est évident qu'en dernière

limite, chaque auteur conserve la liberté d'exprimer son opinion personnelle et de la manière qu'il préfère.

Malgré la répartition, plusieurs fois modifiée et précisée, des thèmes à traiter entre les différents membres de l'équipe, il en est apparu un dont l'attribution soulevait plus de difficultés, celui de l'histoire de la région. On a pensé, un moment, accorder tout un développement préliminaire à la mise en place des populations. Mais les renseignements historiques dont on dispose sont encore trop limités ou partiels. Le relevé systématique des traditions orales très riches, n'en est encore qu'à ses débuts. D'autre part, on peut soutenir que le contexte historique imprègne tous les phénomènes humains. Il n'intervient pas seulement dans la répartition ou la densité des populations. Il peut aussi rendre compte en partie de la répartition de plantes cultivées et de systèmes de culture. Il s'exprime directement dans les paysages agraires. Tous les développements de la synthèse devraient, en fait, être sous-tendus par une optique historique en tant que facteur d'explication essentiel.

Finalement, le lecteur ne trouvera donc pas une histoire de la région, traitée en elle-même pour son intérêt propre. Mais, à plusieurs moments et selon des développements inégaux, une analyse historique soutient la description et l'interprétation des phénomènes géographiques. L'inconvénient d'une telle disposition est de prêter le flanc à de nombreuses redites, surtout d'un auteur à l'autre. On doit reconnaître que cet écueil n'a pas été bien surmonté, en particulier pour des parties voisines comme celles traitant des Populations puis des Sociétés. Mais il n'est pas certain qu'un aperçu historique préliminaire aurait mieux évité les redites et rappels par la suite.

Les répétitions, pas seulement d'analyses historiques, les retours sur des idées déjà exprimées, qu'un lecteur scrupuleux ne manquera pas de relever dans ce volume, ont aussi une autre raison. Le travail collectif de l'équipe, intense lors du lancement du travail, aurait dû se renouveler une fois rédigées les contributions de chacun. Mais cela ne s'est pas produit. On doit avouer que la constitution de l'équipe a tenu à des circonstances rares, permettant à plusieurs chercheurs d'une même discipline, ayant travaillé sur le même terrain, de se rencontrer à plusieurs reprises au même endroit. Ensuite, les membres de l'équipe se sont trouvés de plus en plus dispersés à mesure que les années passaient. Or, les années ont passé, effectivement, et certaines contributions se sont fait attendre plus que prévu. Du coup, on dispose d'un rassemblement de textes inégaux que seules, une rencontre et une confrontation renouvelées

des auteurs permettraient d'unifier. Puisque cette rencontre n'est plus possible pour des raisons matérielles, il est tout de même préférable que ce volume paraisse tel quel.

Il manifeste un effort de travail collectif de longue haleine que les circonstances n'ont peut-être pas permis d'aboutir pleinement comme les membres de l'équipe l'auraient espéré.

*

* *

Plusieurs éléments différencient cette synthèse régionale des Atlas régionaux.

On sait que la Section de Géographie de l'ORSTOM avait entrepris la couverture du Cameroun par une série d'atlas régionaux. On avait, pour ce faire, découpé le territoire en carrés de superficie à peu près équivalente, selon les méridiens et parallèles. Il est évident que certains atlas, aux limites totalement artificielles, ne recouvrent aucune réalité régionale. Au contraire, le choix des limites de la région étudiée ici, a fait l'objet de nombreuses discussions. Même si les avis demeurent encore partagés, les auteurs se sont efforcés d'établir les limites de façon qu'elles soient significatives d'une région possédant une vraie personnalité.

Les atlas régionaux furent conçus dans le prolongement des Dictionnaires de villages. Ce sont d'abord des inventaires, bien que leur contenu ait beaucoup évolué du premier aux derniers numéros. Ils rassemblent toutes les données disponibles pour un espace géométrique donné et les expriment d'abord sous une forme cartographique. Dans cette synthèse au contraire, les lecteurs pourront être étonnés par l'absence de dossier cartographique.

Au début, l'équipe avait pensé établir, en liaison avec les cartographes de l'ORSTOM, au moins deux cartes régionales pour soutenir le texte, l'une concernant la localisation du peuplement, l'autre la répartition ethnique. Finalement, il s'est révélé que les cartes correspondantes de l'Atlas National du Cameroun, malgré quelques défauts, suffisaient largement. Les lecteurs peuvent donc s'y reporter, de même qu'aux deux atlas régionaux Mandara-Logone et Bénoué. On y trouve des documents bruts qui peuvent servir de base à une analyse régionale.

La plupart des contributions à ce volume respectent la conception originale de la synthèse régionale : ne pas être un inventaire neutre et purement descriptif de données mais une interprétation plus élaborée des faits régionaux soulignant comment ils concourent pour constituer une région aussi originale, aussi riche, dotée d'éléments communs très forts et, en même temps, de si vifs contrastes.

On analyse de façon serrée l'agencement des groupes humains les uns par rapport aux autres et les systèmes sociaux qu'ils ont construits. L'étude régionale ne débouche pas ici sur un tableau de plusieurs phénomènes géographiques pris les uns après les autres. On a décidé d'accorder une grande attention aux phénomènes en devenir, aux changements, qu'il s'agisse des migrations ou des altérations de systèmes sociaux traditionnels. En s'efforçant de cerner les modalités et le contexte de ces tendances émergentes, parfois encore fuyantes et difficiles à saisir, on touche à vif au mode de fonctionnement spatial et social de la région.

Si autant de chercheurs ont accepté de former une équipe pour travailler ensemble sur cette région, c'est qu'ils lui sont tous attachés par quelque intérêt. Cet attachement commun n'est déjà pas banal. En fait, il se comprend facilement ici, tant la région est "exceptionnelle". Chacun peut y trouver matière à observation et réflexion pour ses préoccupations de recherche. On a l'impression qu'une région si riche au point de vue humain, mérite une grande étude de géographie. C'est sans doute la même attitude qui a guidé tous les membres de l'équipe.

Mais on déduit tout de suite le revers de cette conception. Une telle étude régionale en profondeur, attachée à mettre en valeur les soubassements humains, sociaux et parfois psychologiques de la région, ne peut être menée de façon systématique sur tout un pays. Certes, il serait préférable que d'autres synthèses régionales suivent celle-ci, afin de pouvoir établir des comparaisons de méthode. Il n'est pas évident qu'on traitera d'autres milieux humains de la même façon.

A notre avis, il s'agit là d'un vrai travail de géographie régionale. Mais il exige des circonstances peu fréquentes : une réunion de chercheurs d'affinités voisines, concernés par une même région, nécessairement très riche dans ses aspects humains.

Une autre équipe a décidé de consacrer une nouvelle synthèse régionale à l'Ouest du Cameroun. Il est souhaitable qu'elle aboutisse plus vite que celle-ci et mieux, si possible. Mais il serait illusoire de vouloir couvrir tout le pays de semblables synthèses.

Cependant, l'attrait de cette conception n'est peut-être pas étranger à une certaine insatisfaction et réticence intellectuelles des auteurs à l'égard des formules d'études régionales qu'on leur proposait jusqué-là.

*

* *

L'équipe de travail a mûrement soupesé les avantages et inconvénients qu'offraient des diverses limites régionales possibles. Jusqu'où aller dans ce nord du Cameroun tout allongé en latitude ?

Fallait-il englober toute la région administrative du Nord, voire jusqu'au contact forêt-savane, comme certains le préconisaient ? Il s'agirait alors d'étudier tout le Cameroun des savanes sahéliennes et soudaniennes par opposition au domaine forestier du sud et guinéen des plateaux de l'ouest(fig 1).

Une autre proposition ne maintenait que le plateau de l'Adamaoua jusqu'à son revers méridional et le fossé de la Mbéré. Cette limite présentait l'avantage de bien séparer les populations influencées par l'Islam de celles plus sensibles aux religions chrétiennes, les cultivateurs de mil des planteurs de tubercules. Mais on doit avouer que le mil n'est déjà plus la plante alimentaire de base de la majeure partie du plateau de l'Adamaoua. Dès lors, la limite méridionale se trouvait repoussée au bassin de la Bénoué.

Certains membres de l'équipe étaient partisans de prendre en compte une entité régionale qui s'étendrait de la "falaise" de l'Adamaoua aux rives du lac Tchad. Finalement, des limites beaucoup plus restreintes ont été adoptées, correspondant à l'axe hydrographique Bénoué-Kébi et aux savanes vides de la Réserve de Waza au Nord.

La région ainsi délimitée s'étend du 9° au 11° parallèle nord. C'est le secteur le plus densément peuplé de tout le Nord du Cameroun, celui où des problèmes géographiques et humains se posent avec le plus d'acuité :

Fig.1: Localisation de la région

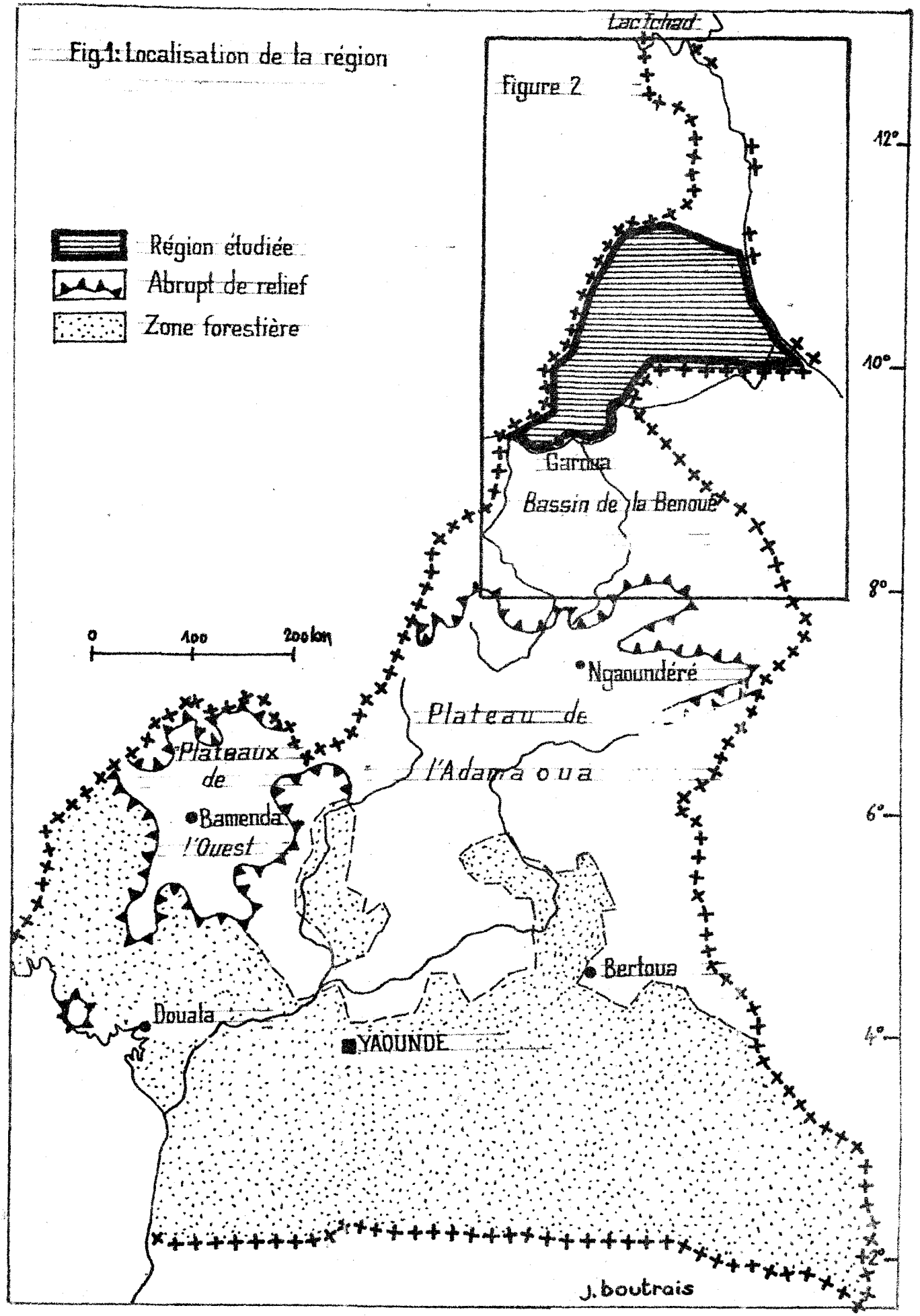

développement agricole, cultures commerciales, migrations de population, colonisation de terres vides, investissements ruraux.

C'est aussi dans ce secteur que les chercheurs de l'ORSTOM : géographes, sociologues, démographes, économistes, ont mené à bien dans les années soixante les études les plus approfondies touchant presque tous les domaines humains. La masse de documentation disponible permettait d'entreprendre dans les meilleures conditions une synthèse régionale homogène.

Comment se présente la région ? Les limites adoptées identifient-elles une région naturelle ou non ?

Au sud, l'axe de la Bénoué et du Kébi suit la charnière du bassin de la Bénoué. On a donc partagé celui-ci par sa moitié, ne prenant en compte que l'un des bords de cette immense cuvette alors que des plaines symétriques en forment la réplique au sud. D'un côté comme de l'autre, elles se relèvent de façon progressive vers de hauts reliefs encadrant une véritable unité naturelle.

Pour respecter cette grande unité, il aurait fallu repousser les limites jusqu'à la Falaise de l'Adamaoua. Mais cela entraînait à inclure des secteurs où les conditions d'occupation du sol sont radicalement différentes de celles qui s'imposent au nord de la Bénoué.

Ou bien, au contraire, on aurait pu écarter l'ensemble du bassin de la Bénoué. Mais alors, on soustrayait aussi la partie méridionale des monts du Mandara où les populations présentent beaucoup d'affinités avec celles qui les voisinent un peu plus au nord.

L'axe de la Bénoué et du Kébi marque à peu près la limite entre une partie nord du bassin de la Bénoué bien peuplée et une partie méridionale mal peuplée, avec tout ce que cela implique dans les rapports entre les hommes et leur environnement. C'est sur ce fait humain fondamental qu'on s'est appuyé pour la limite sud de la région (fig. 2).

De la même façon, la limite nord correspond à un fléchissement remarquable des densités de population. De plus, cette limite suit à peu près celle de la dépression tchadienne où l'inondation des plaines s'impose chaque année pendant une longue période. Pourtant, on a inclu dans la région la plaine du Logone alors que celle-ci, du point de vue naturel, fait déjà partie de l'ensemble de la dépression tchadienne. Mais on ne pouvait faire une étude complète des systèmes intensifs d'occupation du sol dans la région en excluant

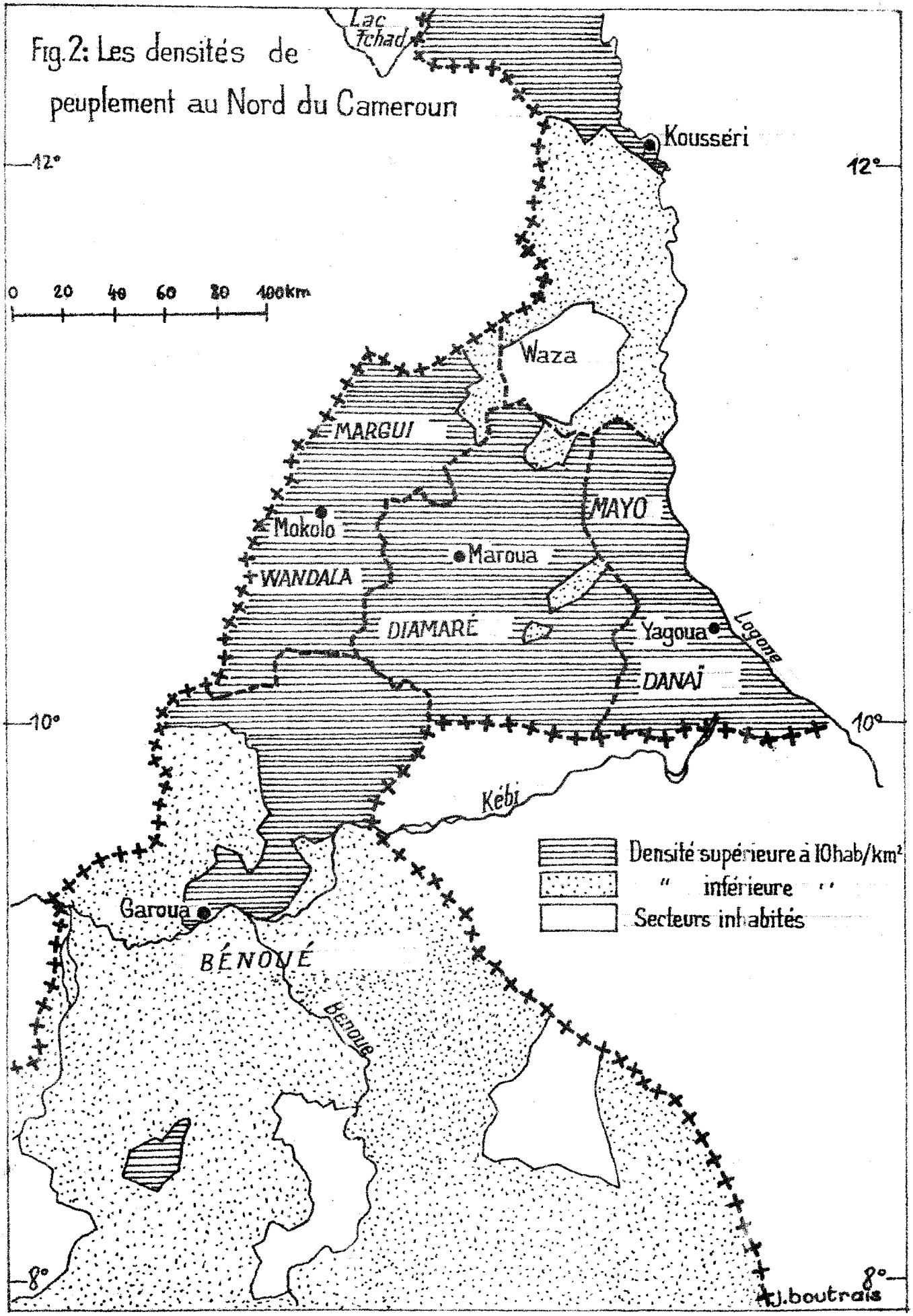
Fig.2: Les densités de peuplement au Nord du Cameroun
Lac Tchad
Kousséri
12°
0 20 40 60 80 100km
Waza
MARGUI
MAYO
Mokolo
Maroua
WANDALA
DIAMARÉ
Yagoua
Logone
DANAÏ
10°
Kébi
Densité supérieure à 10hab/km²
" inférieure "
Secteurs inhabités
Garoua
BÉNOUÉ
Bénoué
8°
J.boutrais

les Massa du Logone. Au nord de Pouss, on peut estimer qu'on entre dans un milieu différent, plus typiquement tchadien par ses paysages et ses populations, leurs structures sociales et leurs activités.

D'après ces limites, on se doute déjà que le secteur étudié ne correspond pas à une région naturelle homogène. Ceci ressort encore plus si l'on examine les autres limites. Elles proviennent d'un découpage politique compliqué dont on ne saisit pas toujours les raisons.

Les monts Mandara se trouvent partagés en deux moitiés inégales par la frontière entre Cameroun et Nigéria, celle entre le Cameroun et le Tchad sépare de façon toute artificielle les plaines du Diamaré de leur prolongement naturel jusqu'au Kébi. A l'extrême est, le Bec de Canard s'enfonce au milieu du Tchad où l'on entre sans s'en apercevoir.

Seul, le Logone fournit une limite naturelle mais la plaine s'étale de la même manière des deux côtés du fleuve. Même ici, on doit bien admettre que le Logone unifie plus qu'il ne sépare les plaines inondables de part et d'autre de son cours. C'est ce qu'a mis en évidence la première grande étude de géographie consacrée à la région (CABOT, 1965).

Les limites retenues reprennent donc d'abord des clivages géographiques de première grandeur entre secteurs densément occupés et d'autres mal peuplés. Mais ces clivages ne coïncident pas avec des limites naturelles. La région comprend un assemblage d'unités très différenciées. Il est probable que leurs aptitudes agricoles le sont aussi.

On peut alors se demander s'il existe ou non des rapports entre le peuplement soutenu de la région et des conditions naturelles très favorables. C'est là une problématique traditionnelle en géographie mais qui acquiert ici une importance fondamentale.

Pour cerner le rôle des différents éléments composant l'identité régionale, on commencera donc par étudier le milieu naturel. Il s'agira moins de l'analyser en lui-même que de démêler son influence soit favorable, soit défavorable pour l'occupation du sol.

PREMIERE PARTIE :

LE MILIEU NATUREL (1)

---

(1) par Jean BOUTRAIS.

ORSTOM Fonds Documentaire
N° : 892, ex 2
Cote : A

Si la région présente une forte unité au point de vue des aspects humains, il n'en est pas de même quant au milieu. La convergence d'une même occupation dense du sol, de densités de population parmi les plus élevées du pays et de systèmes de culture parmi les plus intensifs, impose ces critères pour le choix des limites de la région.

Ces limites ne coïncident pas avec celles de régions naturelles homogènes. Elles ne circonscrivent pas non plus un milieu uniforme. La région se caractérise, au contraire, par la grande variété des paysages naturels. On passe sur quelques dizaines de kilomètres d'un relief de montagnes très accidenté à des plaines surmontées de pitons rocheux isolés puis à d'immenses étendues planes envahies par les eaux d'inondation une partie de l'année. Aussi bien par leurs pentes, par leur sols et par le régime de l'eau dans ces sols, on se doute que ces milieux offrent des conditions très divergentes à l'occupation. Du moins, peut-on dire que les conditions climatiques se répètent identiques d'un de ces milieux à l'autre ?

Une saison des pluies alterne avec une saison sèche s'établissant à peu près en même temps dans toute la région. On se trouve donc dans un climat tropical et, comme les pluies dépassent 700 mm en moyenne, on peut le qualifier de "soudanien" (SUCHEL ; 1972). Cependant la longueur de la saison des pluies se raccourcit et les totaux pluviométriques faiblissent quand on passe du sud au nord.

La vallée de la Bénoué connait un climat soudanien "franc" caractérisé par une saison sèche et une saison des pluies de durée égale et des pluies annuelles moyennes d'un mètre. Au nord de Guider, la saison sèche devient plus longue que la saison des pluies dont les totaux n'atteignent plus un mètre, ce qui définit un climat soudanien à tendance sèche. A cette disposition en latitude des climats, les monts Mandara apportent une perturbation. Il tombe en moyenne 975 mm d'eau à Mokolo et sans doute encore plus sur les sommets montagneux et les Kapsiki. Bien qu'on dispose de peu de données sur le climat de ces montagnes, il est probable qu'elles connaissent un climat soudanien d'altitude plus humide que celui des plaines voisines.

Avec 750 mm de pluies et 8 mois de saison sèche, Mora et la plaine Nord-Diamaré se situent en limite du climat sahélien (SUCHEL ; 1972). Mais, si l'on confronte ces données avec les études effectuées au Nigéria juste de l'autre côté de la frontière, on se heurte à des distorsions (TULEY ; 1972). La

classification anglo-saxonne définit le Sahel par des pluies inférieures à 500 mm. Sa limite serait donc reportés bien au nord de la région étudiée, près du Lac Tchad. Toute la région se trouverait au centre de la "Sudan Zone" caractérisée par des pluies variant de 500 à 1.000 mm. Pour éviter un malentendu, il est peut-être préférable d'adopter la classification de GENIEUX. Pour lui, le climat de Maroua définit un climat tropical vrai tandis que celui de Garoua sert de transition avec les plateaux de l'Adamaoua. La limite entre les deux types de climats tropicaux, vrai et de transition, passerait par Guider, c'est-à-dire presqu'au milieu de la région étudiée.

Il est remarquable que ces classifications n'englobent jamais la région dans un même ensemble climatique. Elles expriment, même à une petite échelle, la forte gradation des principaux facteurs climatiques en latitude. Certains de ces facteurs, comme la durée et l'importance des pluies, leur précocité, l'absence ou non de sécheresse après les premières pluies, sont déterminants pour définir les possibilités agricoles. Comme ils ne se présentent pas non plus de manière uniforme, il faudra les préciser lors de la description de chaque milieu naturel.

Une grande partie des roches de la région, en particulier sur le socle, est recouverte d'une frange d'altération. Sa genèse est étroitement liée à la pluviométrie. A mesure que les pluies deviennent plus abondantes vers le sud, elle augmente d'épaisseur. Elle joue un rôle très important pour l'occupation du sol car les nappes d'eau souterraines s'y localisent de façon presqu'exclusive (TILLEMENT ; 1970). Plus la couche altérée sur la roche saine est épaisse, plus la nappe phréatique a des chances d'être abondante. On comprend comment la gradation climatique peut se répercuter aussi par ce biais sur les conditions de peuplement.

De la grande variation des données climatiques, on peut déduire une variation parallèle des paysages végétaux bien qu'ils subissent l'empreinte anthropique entraînant une uniformisation. D'après LETOUZEY, les savanes soudaniennes arborées s'étendent jusqu'au sud de Guider, laissant la place plus au nord à des steppes à épineux sahéliennes. La limite entre les deux formations végétales suit celle entre les deux types de climats tropicaux distingués par GENIEUX. En fait, cette limite simplifie beaucoup la complexité des paysages végétaux. L'interpénétration d'espèces soudaniennes et sahéliennes au nord de la Bénoué, rend assez artificielle la limite nord des savanes soudaniennes. Inversement, des îlots soudaniens subsistent au-delà de cette limite, vers Kaélé et Yagoua.

Plus tard, LETOUZEY (1968) estime qu'il faut rattacher à la zone soudanienne la plaine du Sud-Diamaré où les espèces soudaniennes s'imposent dans les rares secteurs restés intacts. A la même zone appartient la végétation des collines de Maroua sans compter tous les monts Mandara. Les épinaux sahéliens caractérisent les sols lourds argileux ou dérivent d'un vieux fonds de végétation soudanienne désagrégé par l'occupation humaine dans toute la plaine du Diamaré. Dès lors, il faudrait considérer ces steppes comme sahélo-soudaniennes.

Signalons que, de l'autre côté de la frontière, les Anglophones identifient les formations végétales comme appartenant à une "Sudan Savanna". TULEY (1972) définit cette Sudan Savanna par la présence caractéristique d'Anogeissus leiocarpus sur les sols meubles non défrichés et de Boswellia dalzielii sur les sols rocailleux. LETOUZEY les considère aussi comme deux espèces typiquement soudaniennes. Malgré tout, il subsiste dans les représentations cartographiques un décalage très net de l'extension des savanes soudaniennes de part et d'autre de la frontière.

Le décalage de la limite nord de ces savanes se répercute en effet sur leur limite sud. D'après TULEY, les contreforts méridionaux des monts Mandara sont déjà occupés au Nigeria par la "Northern Guinea Savanna" alors qu'au Cameroun, on estime qu'il s'agit de savanes typiquement soudaniennes. LETOUZEY a critiqué l'emploi à une telle latitude du terme "guinéen" dont il limite l'usage à la végétation humide voisine du Golfe de Guinée. TULEY définit la Northern Guinea Savanna par l'association de grandes Légumineuses dominant un sous-bois où les Combrétacées sont bien représentées. AUBREVILLE (1950) accordait déjà une place à part à ces formations plus humides que les "forêts" à Anogeissus et Boswellia. Peut-être peut-on faire correspondre la Northern Guinea Savanna au secteur médio-soudanien de LETOUZEY au centre du bassin de la Bénoué.

Pour TULEY, la Northern Guinea Savanna se localise, au nord de la Bénoué, uniquement sur les reliefs : les contreforts des monts Mandara et leurs prolongements méridionaux. Au Cameroun, LETOUZEY fait apparaître les Monts Mandara sur la carte de l'Atlas, avec une végétation soudanienne d'altitude presque toute enclavée dans les steppes à épineux sahéliennes. L'altitude permet à la flore soudanienne du bassin de la Bénoué de s'étaler sur les hautes surfaces des monts Mandara à une latitude inhabituelle. Même si la nomenclature diffère d'un côté à l'autre de la frontière, on se rend compte que l'interprétation du couvert végétal va dans le même sens.

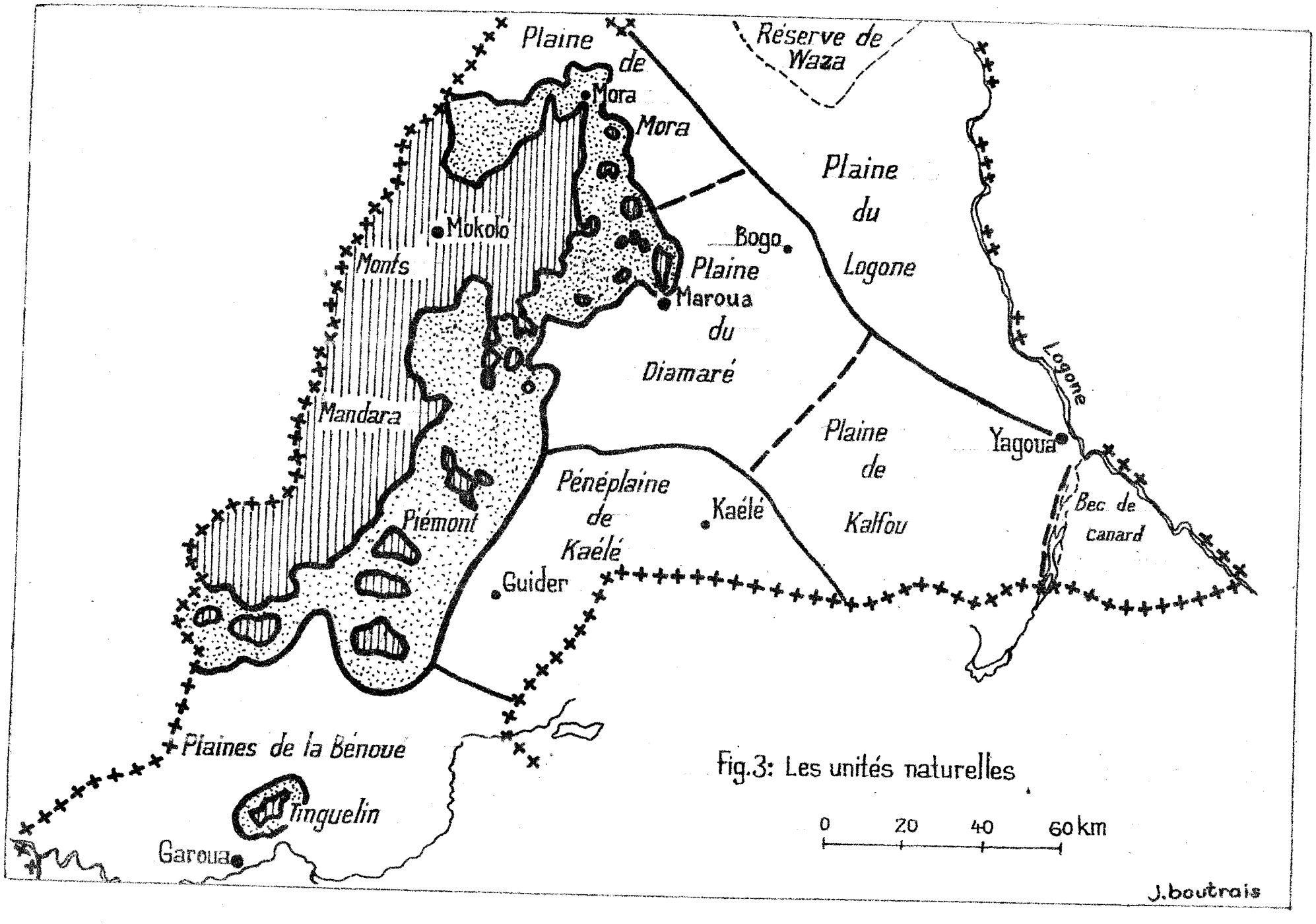

Fig.3: Les unités naturelles

De notations toutes en nuances comme climat tropical à tendance sèche, savanes soudano-sahéliennes ou steppes encore sahélo-soudaniennes, on retire l'impression que la région ne présente pas un milieu homogène. Toute une série de transitions s'intercalent et s'imbriquent entre les grands domaines soudanien et sahélien. Si les conditions climatiques et le couvert végétal n'uniformisent pas les soubassements du relief et des sols, on peut s'attendre à avoir affaire à plusieurs unités naturelles bien distinctes. Chacune offre une combinaison originale entre les éléments du relief, des sols, des paysages végétaux et même du climat local. Il est possible toutefois de les regrouper en trois ensembles : les hauteurs, les piémonts et les plaines (fig. 3).

Que l'on progresse de l'ouest vers l'est ou le sud, on passe en effet de l'un de ces milieux à l'autre. De l'un à l'autre, les principaux facteurs qui conditionnent l'utilisation des terres changent du tout au tout. Pour chaque milieu, on indiquera déjà les facteurs qui imposent les contraintes les plus sensibles. Puis on analysera les particularités des petites unités naturelles qui composent ces milieux.

I - LES UNITES NATURELLES.

A/ Les hautes terres.

Deux unités très inégales commandent le relief de la région : les monts Mandara et le petit plateau du Tinguelin. Si les premiers constituent un important système de massifs et de hauts plateaux, le second ne représente qu'une petite unité. On lui accordera pourtant une place à part des monts Mandara à cause de la forte individualité géomorphologique de ses tables gréseuses et de l'originalité qu'elle confère à la vallée de la Bénoué près de Garoua.

1/ Les monts Mandara (fig. 4)

Même dans la littérature anglophone, on a pris l'habitude d'appeler ainsi, du nom d'un petit royaume soudanais à son extrémité nord, l'ensemble des hautes terres à cheval sur la frontière séparant le Nigéria du Cameroun. Les monts Mandara s'allongent du nord au sud sur 150 km de long et s'étalent au Cameroun sur une cinquantaine de kilomètres de large. Le point culminant, le mont Oupay au nord de Mokolo, voisine 1.500 mètres mais la plupart des massifs se situent entre 1.000 et 1.200 mètres. Ce ne sont donc que de moyen-

Fig. 4: Les Monts Mandara et leur piémont

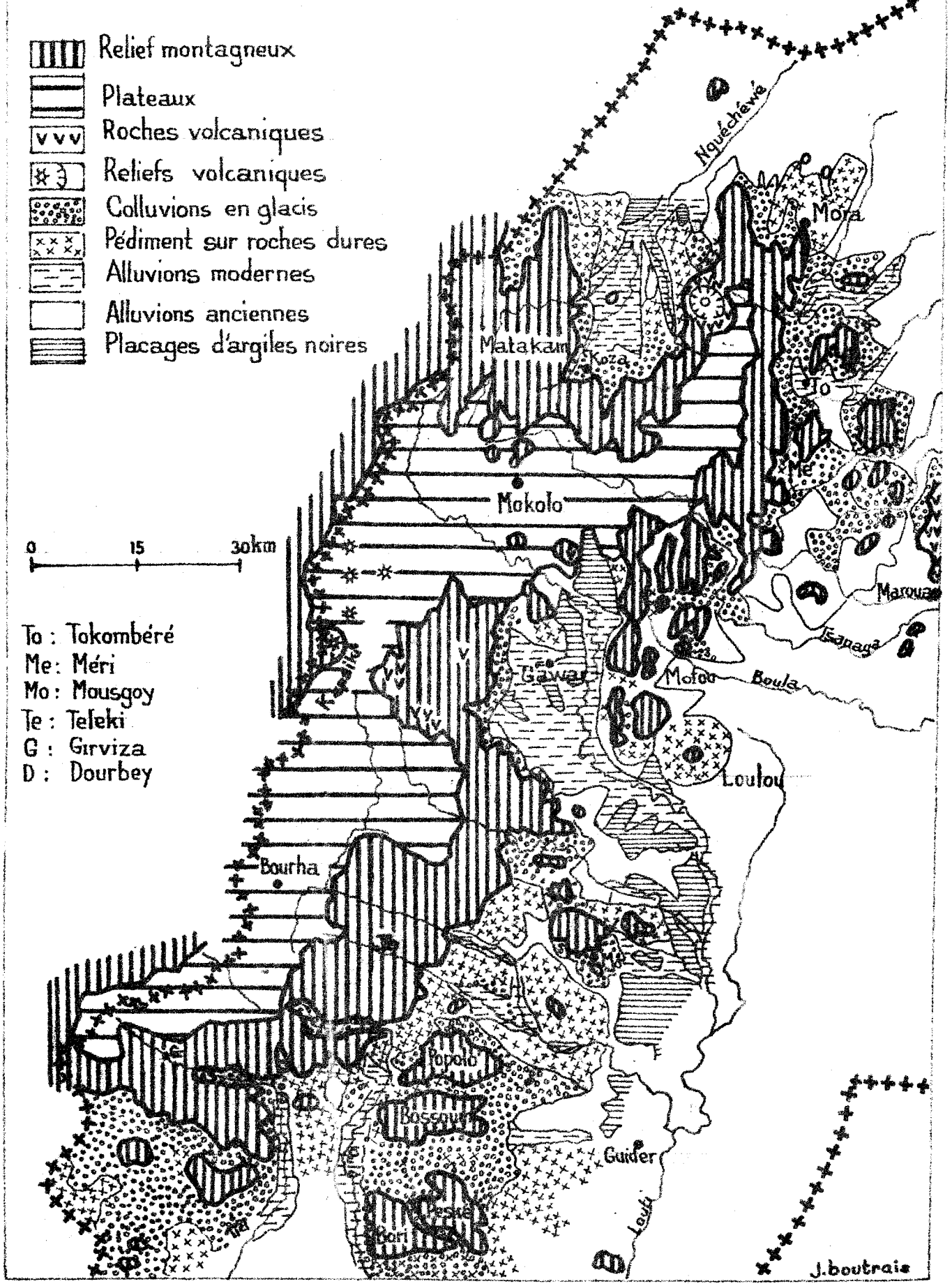

nes ou petites montagnes. Cependant, l'altitude paraît suffisante pour abaisser les températures et favoriser les pluies par rapport aux plaines voisines. Malgré l'influence uniformisante du peuplement humain, la végétation sur les hauteurs moyennes s'apparente déjà aux formations soudaniennes plus méridionales et, sur les sommets les plus élevés, à des formations typiques d'altitude. Enfin, quel que soit le côté d'où on les aborde, la brutalité du relief au-dessus des plaines voisines et l'ampleur des dénivellations donnent aux monts Mandara l'allure d'une vraie montagne tropicale.

L'occupation du sol doit donc tenir compte en priorité de la pente qui s'impose ici comme le facteur naturel le plus contraignant. Toutefois, la pente n'est pas partout également forte dans les monts Mandara. De ce point de vue, on est conduit à distinguer trois grands groupes morphologiques : les plateaux internes, les reliefs montagneux de bordure, les massifs-îles isolés de la chaîne principale.

a) Les plateaux internes.

Une fois gravi le versant montagneux d'au moins 500 mètres de dénivellée ou franchi le bourrelet encore plus élevé, on se trouve étonné par l'étalement des paysages.

Les plateaux internes occupent le centre de l'édifice dans toute sa longueur. Parfois accidentés par des collines ou des pitons rocheux, ils offrent le plus souvent un modelé mollement ondulé de versants convexes où les vallées ne commencent à s'encaisser qu'à leur sortie. Ces plateaux ont une altitude moyenne de 750 mètres à l'extrême nord, 800 mètres aux environs de Mokolo, puis 900 à 1.000 mètres en pays Kapsiki pour s'abaisser à nouveau aux environs de 800 mètres vers Bourha et remonter au-dessus de 900 mètres aux environs de Doumo, à l'extrême sud. On peut distinguer plusieurs petites unités naturelles d'après ces variations d'altitude mais elles ne se séparent jamais par des gradins très nets. Sur ces plateaux, des pentes assez faibles permettent souvent de cultiver sans en tenir compte. Toutefois, les cultivateurs ébauchent des aménagements sur des versants, même en pente faible. De fait, une érosion s'y manifeste, peut-être favorisée par la nature des sols.

Tous ces plateaux sont formés sur le même substratum : des granites ou des migmatites, gneiss très granitisés. Les variations d'altitude ne proviennent donc pas de différences lithologiques. Il faut les mettre au compte de différents niveaux anciens de pénéplanation ou d'une seule pénéplaine dénivel-

lée en compartiments par la tectonique. Quelques basaltes subsistent sur les sommets montagneux qui dominent le plateau Kapsiki à 1.300 mètres. Ils correspondent à des lambeaux d'anciennes coulées complètement démantelées. Aucun appareil volcanique d'émission n'est conservé (SIEFFERMANN, MARTIN ; 1963).

Sur le plateau Kapsiki, les émissions de trachytes, laves acides, se traduisent par des aiguilles élancées qui donnent au paysage un aspect un peu fantastique. Elles correspondent sans doute à d'anciens volcans de type péléen (DUMORT, PERONNE ; 1966). Elles forment aussi des filons et souvent des amas rocheux. Les culots d'anciennes cheminées, mis à nu par l'érosion, se sont alors écroulés sur eux-mêmes.

La faiblesse des pentes permet aux produits de décomposition des roches du socle de se maintenir en place sur les plateaux de Gudli, Bourha et Kapsiki. Le manteau continu de ces éluvions sert de support à des sols plus profonds et convient au gisement de petites nappes phréatiques (DIMPENT, 1970). Sur les autres plateaux, malgré la faiblesse relative des pentes, le ruissellement entraîne les arènes en bas de versants ou sous forme d'alluvions reprises en charge à chaque saison des pluies par les cours d'eau. Les couches altérées de faible épaisseur se trouvent donc souvent décapées par l'érosion de leurs termes supérieurs facilement mobilisables : argile sableuse et sables argileux, mettant à jour les sables grossiers et les graviers sous-jacents, parfois même la roche pourrie sur les versants très érodés.

L'entraînement de la couverture altérée sur les plateaux est facilité par une couverture végétale discontinue ou rare comme sur le plateau Kapsiki. Une particularité de ces plateaux, surtout aux environs de Bourha, tient à la présence d'Isoberlinia doka qui se trouve habituellement beaucoup plus au sud, dans les savanes arborées et boisées de la cuvette de la Bénoué. Isoberlinia doka illustre un cortège d'autres espèces de la flore médio-soudanienne qui, depuis la Bénoué, remontent par les collines pour s'implanter sur les plateaux pénéplanés des monts Mandara (AUBREVILLE ; 1950 et LETOUZEY ; 1968). Arbre d'une dizaine de mètres dans le bassin de la Bénoué, il dépasse à peine un mètre sur ces plateaux mais forme par endroits des peuplements denses à perte de vue.

Cette végétation soudanienne originale reflète probablement des conditions climatiques assez humides. Tous ces plateaux sont bien exposés aux vents humides du sud-ouest. Cela se traduit par des pluies plus précoces et plus abondantes qu'en plaine : 1.100 mm à Bourha, 950 mm. à Mokolo. La tempéra-

ture est quelque peu modérée par l'altitude. De plus, le maintien d'éluvions en place sur certains plateaux tempère un peu les variations de température du sol.

A l'extrême sud, de profondes vallées découpent les hauts plateaux de Doumo et Boukoula, isolant les niveaux plans en petites unités à 900 et 1.000 mètres. Les arènes granitiques planes portent des sols rocailleux et graveleux peu épais (50 cm) qui s'assèchent totalement en saison sèche. Sur ces sols se développe une végétation soudanienne avec des buissons et quelques arbres (Boswellia et Daniellia). Des sols aussi très pierreux, profonds de 30 à 60 cm, dérivent des gneiss métamorphisés. Mais les gros blocs de roches y sont plus rares et la roche elle-même moins altérée. Des teneurs en argile plus élevées leur donnent un peu plus de corps que les précédents.

De Tchévi à Bourha, le plateau s'étale au Cameroun sur 15 km de large et se poursuit au Nigéria. Le paysage est peu accidenté sauf au nord, vers Guili, où des collines de granite le surmontent. Un massif de granites indifférenciés constitue tout le soubassement du plateau de Bourha (DUMORT, PERONNE ; 1966). Comme il s'agit de granites à gros grains, ils se décomposent plus facilement que d'autres. L'horizon d'altération comprend une arène très grossière entourée d'un peu d'argile rouge. Sur cette arène se développent des sols assez profonds (plus de 1m50), sablo-argileux ou argilo-sableux, de couleur rouge soutenue par suite d'une forte individualisation du fer (SIEFFERMANN, MARTIN ; 1963).

Ce plateau est l'un des seuls à maintenir en place des éluvions grâce à ses faibles pentes et à l'importance de l'altération de la roche-mère. La couverture végétale, nettement soudanienne, n'est pourtant pas très dense. Toutes les jachères sont envahies ici par des rejets d'Isoberlinia et de Daniellia oliveri qui ne dépassent pas 2 mètres de haut. Ce plateau bénéficie de pluies plus abondantes et mieux réparties qu'ailleurs. Les eaux, traversant facilement les sols perméables, réalimentent chaque année la nappe phréatique dans les éluvions jusqu'à la fin de la saison sèche. Aucun facteur ne semble donc restreindre la mise en valeur agricole, si ce n'est l'assèchement rapide des sols très légers.

Le massif de granites discordants de Bourha se termine au nord de Guili. L'ensemble des roches métamorphiques dans lequel il s'est encastré, forme le soubassement du plateau Kirdi. Ces roches métamorphiques, des migmatites, résistent mieux à l'érosion. L'épaisseur de la zone d'altération est bien

inférieure à celle des granites à gros grains. Elle est insuffisante pour que l'eau qu'elle contient en saison des pluies, persiste jusqu'à la fin de la saison sèche. Il ne s'y développe que des sols minces, caillouteux, très perméables et sujets à l'érosion.

Seuls les quelques placages de basalte portent des sols encore pierreux mais qui se tiennent mieux. Ces sols sur basalte sont minces. Dès 60 cm apparaissent des blocs de basalte très peu altéré. Mais, grâce à leur bonne cohésion, ils se montrent peu sujets à l'érosion. Ailleurs, sur la majeure partie du plateau Kapsiki, les sols sont rocheux et squelettiques.

Il faut cependant faire une place à part aux larges fonds de vallons qui séparent les ondulations du plateau. Des alluvions sableuses à argilo-sableuses s'y accumulent parfois sur de grandes épaisseurs. Des sols humifères tapissent ces bas-fonds qui restent longtemps humides, même en saison sèche. Les alluvions forment ainsi des rubans continus le long des moindres cours d'eau dans tout le pays Kapsiki.

Le plateau de Mokolo, d'altitude moindre, donne l'impression d'être plus aride que les précédents. Au sud de Mokolo, des amoncellements de blocs, souvent de grande taille, dominent de quelques dizaines de mètres les niveaux plans du plateau. Au nord de Mokolo, les reliefs le surplombent par contre de plusieurs centaines de mètres. L'arène provenant de la désagrégation physique des roches s'étale alors en glacis d'accumulation. Sur ces colluvions grossières se développent des sols épais, de texture sablo-graveleuse. Les fragments de roche saine n'apparaissent nombreux qu'à 80 cm-1 mètre. Mais la grande porosité de ces sols n'assure pas le maintien de l'eau infiltrée pendant les pluies.

Ailleurs, sur la majeure partie du plateau de Mokolo, la frange altérée à partir du granite ou des migmatites est plus faible. Elle ne porte que des sols rocailleux de très faible épaisseur. Dès 50 cm, le sol est encombré de fragments de roche. Sur les sols dérivés de granites, on a souvent affaire à des blocs de roche pourrie alors que sur un autre soubassement, la roche n'est que légèrement altérée. Dans le profil de ces sols, le pourcentage de graviers et cailloux, déjà important en surface, atteint près de 50 % en profondeur (SEGALEN, VALLERIE). Même sur des terrains en pente faible, ces sols minces sont mal protégés de l'érosion. Ils subissent des pertes sérieuses d'éléments fins.

Le couvert végétal, discontinu, comprend surtout des Boswellia dalzielii et des Combretum. Les Acacia albida se concentrent sur les glacis de colluvions aux sols plus profonds. Les cours d'eau du plateau, eux-mêmes, alluvionnent peu et montrent surtout une tendance érosive. Les alluvions ne deviennent plus épaisses qu'à l'amont de verrous rocheux qui entravent leur évacuation. Dans ces petits secteurs de barrage alluvial se développent des sols avec beaucoup plus d'humus. Mais leur extension est bien plus restreinte que sur le plateau Kapsiki.

Le plateau de Mokolo se caractérise donc par une frange d'altération très mince sur le soubassement pénéplané. Très souvent, les points hauts du substratum affleurent en dalles. Sur une petite pellicule d'arène grossière, les sols manquent de corps, de matière organique et d'argile. Ils subissent les effets d'une érosion en nappes sur des pentes faibles mais régulières. L'importance du ruissellement limite l'infiltration de l'eau, ce qui inhibe la désagrégation de la roche-mère.

Au nord de la piste Mokolo-Méri, le plateau se prolonge entre les reliefs montagneux. Ceux-ci l'enserrent de part et d'autre en un triangle dont la largeur diminue à mesure que l'on progresse vers le nord (d'une dizaine à moins de deux kilomètres). Même ainsi limité, le plateau central intercale ses horizons dégagés entre les deux massifs abrupts de bordure. On retrouve ici un soubassement granitique, ce qui se reflète par une frange d'altération plus épaisse que sur le plateau de Mokolo. D'autre part, l'arène de décomposition provient directement de la roche sous-jacente ou dérive d'un remaniement peu important. Les sols développés sur ces alluvions ressemblent à ceux de Bourha par leur couleur brun-rouge. Mais ils sont moins épais. A partir de 60 cm. on observe déjà des blocs de granite pourri.

Comme les reliefs montagneux voisinent de très près ce plateau, ils ont fourni des matériaux abondants qui, épandus en glacis anastomosés, ont fini par le recouvrir entièrement. Les éluvions granitiques n'apparaissent plus qu'en "fenêtre" près de Tala Zoulgo (SEGALEN ; 1962). Sur les glacis d'accumulation de matériaux meubles se développent des sols jeunes, un peu plus profonds que les précédents et eux-mêmes, très meubles. Ils sont parfois encombrés de rochers arrondis. Comme les précédents, ils portent une végétation arbustive caractérisée par l'abondance de Combretum glutinosum mais aussi, de grands Acacia albida mettent à profit la plus grande profondeur des dépôts meubles en bas de versant.

Malgré une uniformité apparente du cadre morphologique, la combinaison des facteurs naturels conditionnant l'utilisation des terres change donc d'un niveau de plateau à l'autre. On pourrait croire qu'avec un relief d'ensemble peu accusé, la pente intervient peu dans ce contexte naturel. En fait, il n'en est rien. L'érosion s'avère très efficace sur les sols légers et à mauvaise cohésion du plateau, développés sur un socle toujours à faible profondeur. Il semble, de plus, que les cultivateurs négligent les pratiques anti-érosives quand la pente leur paraît faible.

b) Les montagnes de bordure.

Un relief montagneux accidenté entoure les plateaux centraux presque sur tout leur pourtour. On observe une seule interruption au nord de la plaine de Gawar, au niveau du passage de la piste de Mokolo à Maroua. Le relief montagneux se manifeste sous forme de bourrelets élevés. Parfois, des vallées profondes entaillent aussi la frange des plateaux. Le relief, plus tourmenté, prend alors une allure montagneuse.

Comme tous ces secteurs reposent sur le même soubassement que les plateaux, on ne peut invoquer à nouveau des différences lithologiques pour rendre compte du relief montagneux . La disposition en gradins des monts Mandara proviendrait donc d'un compartimentage tectonique. Les épanchements volcaniques des Kapsiki en seraient les témoins. Une bande mylonitisée avec des roches très écrasées sur 300 mètres de large et 25 km de long, de Méri à Koza, dont plusieurs vallées soulignent le tracé, atteste aussi l'ampleur des cassures du substratum.

Les reliefs montagneux émergent brutalement des piémonts, sous un angle voisin de 60°. Même si l'altitude de la base des versants montagneux varie, leur retombée est si nette qu'il est facile de suivre sur une carte la limite des deux unités morphologiques.

Sur ce type de relief, les fortes pentes s'imposent partout comme le facteur naturel le plus contraignant. Elles entraînent une mobilisation des horizons meubles des sols non protégés. On a donc affaire le plus souvent à des sols jeunes, au profil peu différencié, de faible profondeur et, sur les pentes les plus accusées, exposés aux menaces de l'érosion. Avec ces sols poreux développés sur un manteau altéré très mince, l'eau reçue en saison des pluies ne s'accumule pas en nappes qui la restitueraient en saison sèche.

La plupart des points d'eau en montagne tarissent en fin de journée lors de la saison sèche. Cela provient presque toujours d'une couche altérée insuffisamment épaisse sur la roche saine. De façon paradoxale, l'épaisseur moyenne de la couche d'altération sur ces reliefs accidentés, est pratiquement aussi faible dans les montagnes méridionales de Guider que dans les massifs de Mora, malgré une différence de pluviométrie de 200 mm (TILLEMENT ; 1970).

Pour rendre compte des variations d'épaisseur de la couche altérée, il faut souvent s'interroger sur la nature de la roche-mère. Les granites qui constituent la plupart des massifs importants, fournissent une arène assez abondante. A partir d'un réseau orthogonal de diaclases, ils se débitent en boules régulières d'assez grande taille, à patine parfois noirâtre. Par contre, les roches métamorphiques comme les anatexites présentent un réseau de diaclases moins net. Elles ne livrent que des boules irrégulières, ovoïdes, moins nombreuses et de taille plus réduite (DUMORT, PERONNE ; 1966).

L'altitude de ces reliefs montagneux provoque des modifications de climat dont les effets ne sont pas indifférents pour l'utilisation des terres. Il est probable que les montagnes vers 1.200 mètres connaissent des températures annuelles moyennes de l'ordre de 24 à 25 °c avec des coups de froid très sensibles en début de saison sèche. Quant aux pluies, on suppose qu'elles sont encore plus abondantes que sur les plateaux mais sans pouvoir préciser, faute de données. On a calculé par extrapolation qu'elles devaient atteindre par exemple 1.400 mm au col de Méri (PELLERAY).

Avec de telles conditions climatiques, la végétation de ces montagnes serait une forêt claire sèche de type soudanien si elle n'était pas influencée par l'homme. Certains massifs peu occupés le confirment avec leur végétation bien fournie caractérisée par l'abondance d'Anogeissus leiocarpus, Parkia biglobosa et Daniellia oliveri. Mais d'autres éléments, comme Woodfordia uniflora signalé sur les montagnes de Girviza, soulignent la nuance montagnarde de cette végétation. Cette nuance s'affirme sur les sommets les plus élevés. Ainsi, un arbuste à l'aspect buissonnant typique des régions d'altitude, Olea hochstetteri, colonise les chaos sommitaux du mont Oupay entre les boules de granite (LETOUZEY ; 1968).

Bourrelet montagneux et zone de raccord du plateau à la plaine comprennent plusieurs petites unités qui se succèdent les unes aux autres. Quatre massifs constituent l'essentiel du bourrelet : les monts de Girviza et ceux de Téléki au sud puis, au nord, les monts Matakam et les massifs de Mora. Parmi les zones de raccord montagneuses, on peut citer celle du plateau Kapsiki à la plaine de Cawar, celle du plateau de Mokolo à la plaine de Koza.

Les monts de Girviza au sud, culminant à près de 1.150 mètres, présentent un modelé plus doux que les autres. Les montagnes sont isolées par de larges vallées (mayo Tiel, mayo Oulo) où se sont déposées de grandes épaisseurs d'alluvions anciennes puis récentes. L'importance du manteau altéré d'apport en fond de vallée assure le maintien de nappes phréatiques permanentes. Mais en surface, les sols sableux grossiers restent légers et secs.

Une érosion régressive entaille vigoureusement en ravines les terrasses les plus hautes d'alluvions anciennes. Elle met à nu les couches d'alluvions sous-jacentes et même les roches du socle granito-gneissique. En contrebas de ces hautes terrasses, des alluvions récentes se présentent en petites plages remaniées de façon régulière par les cours d'eau.

Au-dessus de ces fonds de vallée, les versants montagneux conservent une mince pellicule d'arènes quand les pentes restent moyennes (20 %). Elles peuvent porter des sols peu épais, pierreux mais ne gardent pas d'humidité en saison sèche.

Au nord du mayo Oulo, les monts de Téléki constituent un vaste massif presqu'entièrement développé dans les granites. Il est découpé à l'emporte-pièces par les entailles profondes et étroites de vallées parallèles disposées de façon régulière et reprenant sans doute d'anciennes lignes de failles. Quant aux granites, ils donnent à ce massif un aspect déchiqueté.

Les pentes sont encombrées de chaos de blocs de toutes tailles. Entre les blocs et sur de petits replats s'accumulent des arènes de décomposition. Sous les arènes et dans les diaclases se maintient une certaine humidité. Mais ailleurs, la roche affleure en grandes dalles parfois à nu, parfois couvertes d'une végétation buissonnante qui s'accroche aux fissures. Entre les blocs et dans les creux, les arènes portent des sols dont la surface est parsemée de cailloux. Ils contiennent très peu d'éléments fins très vite évacués. Ils ne présentent pas non plus d'horizon humifère parce que la matière organique est entièrement minéralisée. Mais les produits de cette minéralisation contribuent à la désagrégation de la roche en profondeur et au renouvellement de ces sols (SIEFFERMANN, MARTIN ; 1963).

Le massif Matakam au nord de Mokolo se différencie des monts Téléki par une allure moins compacte et une altitude plus élevée. Au coeur du massif, on a affaire à une véritable chaîne montagneuse centrée sur les monts Ziver et Oupay qui dépassent 1.400 mètres. La large vallée supérieure du mayo Moskota prolongée par le mayo Kerawa, sépare cette chaîne des hauteurs de Tourou à l'ouest, par un sillon intra-montagnard rectiligne.

Ici aussi, les granites se débitent en blocs arrondis réguliers qui encombrent les versants tandis que les anatexites donnent des flancs montagneux plus découverts. Les pentes fortes (souvent 60 °) sont interrompues par des replats fréquents. Le plus curieux est celui proche du sommet de Ziver où une petite mare subsiste en permanence au milieu d'une pelouse toujours verte. Les monts Ziver et Oupay consistent en amoncellements d'énormes blocs où la progression devient acrobatique, entourés d'une végétation buissonnante.

Sur les versants montagneux, l'arène d'altération se maintient entre les blocs ou s'accumule sur les replats. MARTIN (1961) indique que le profil des sols sur ces arènes est en général simple : un horizon de surface artificiel avec une matière organique appréciable puis, un horizon d'altération de la roche-mère où l'on voit les minéraux non décomposés se transformer en argile. Partout des affleurements rocheux introduisent des solutions de continuité dans les sols qui présentent aussi de nombreux cailloux en surface et dans le profil. Le manteau de décomposition de la roche saine sur les versants est insuffisant pour retenir des nappes. Les points d'eau permanents se situent à l'affleurement de grandes diaclases dans le socle.

Entre la zone de raccord du plateau de Mokolo à la plaine de Moza et les massifs de Mora, s'intercale le vaste édifice volcanique complexe de Zouelva. Il comprend une ceinture de roches volcaniques de 7,5 km de diamètre dont le centre s'est effondré en caldeira. Le relief annulaire est tronçonné par l'érosion en plusieurs unités. Cet édifice volcanique s'est encastré à l'emporte-pièces dans les migmatites de la région de Mora. Un granite intrusif formant un piton de 1,7 km de diamètre, occupe le centre effondré de la "ring-structure". Dans l'anneau de roches volcaniques on peut aussi distinguer plusieurs couronnes morphologiques (DUMORT, PERONNE ; 1966).

Dans ces couronnes se développent des sols jeunes contenant beaucoup de sable. Les cailloux de basalte, déjà présents en surface, deviennent abondants à partir de 35 à 65 cm en profondeur. Mais la matière organique est abondante et les propriétés chimiques très bonnes, ce qui représente des conditions remarquables pour la mise en valeur agricole (SEGALEN ; 1962).

Les massifs de Mora, au sud de la petite ville du même nom, constituent un vrai bourrelet montagneux dominant à la fois le plateau interne et le piémont. Ils se terminent par un éperon vigoureux au-dessus de Mora et de là, s'allongent en une chaîne presque continue jusqu'à la coupure de la vallée de la Tsanaga qui les sépare des massifs Mofou. De Mora jusqu'aux environs de Méri, les mêmes granites calco-alcalins que pour le massif de Téléki, constituent le soubassement de ces reliefs, relayés par des anatexites plus au sud. Au sein même de la masse granitique s'insèrent de vastes panneaux enclavés d'anatexites. "La morphologie de ces granites frappe par ses caractères gigantesques" (DUMORT, PERONNE ; 1966). Ils ont édifié des massifs à pentes raides, flanqués de vastes éboulis et couronnés de grandes croupes plates semées de très gros blocs.

Au massif de Mora proprement dit dont le sommet est entièrement couvert d'un chaos d'amoncellements de blocs, succède une série de massifs tirant chacun leur nom de l'ethnie particulière qui l'occupe. Le massif Ouldémé s'individualise nettement entre deux vallées transversales à fond plat dont l'une est occupée par un petit volcan. Plus au sud, le bourrelet montagneux surplombe le piémont par une muraille continue dont la dénivellée dépasse 500 mètres près de Méri.

Sur ces longs abrupts, inclinés parfois à plus de 60 °, dévalent les eaux de pluies qui entraînent tous les produits de désagrégation des roches. Mais sur les croupes sommitales au relief doucement valloné, les débris issus de la désagrégation sont suffisamment abondants et stabilisés pour donner naissance à des embryons de sols. On peut les appeler avec SEGALEN (1962) des "présols" parce qu'on ne reconnait aucun horizon dans leur profil. Bien qu'ils soient peu intéressants pour les pédologues, les populations leur accordent une grande importance.

Le bourrelet montagneux qui dépasse 1.100 mètres au nord de Méri, perd de l'altitude vers le sud jusqu'à la Tsanaga. Elle le traverse de part en part par une profonde entaille établie comme en surimposition ou antécédence au relief. Au-delà de cette coupure, les massifs Mofou continuent la chaine montagneuse de façon plus discontinue. Avec eux, on aborde une autre unité morphologique des monts Mandara, celle des massifs isolés sur le piémont.

c) Les massifs-îles.

Sur le pourtour du grand édifice montagneux se détachent de nombreux massifs isolés qui dominent le piémont. Ils sont d'ampleur, d'altitude et de nature très différentes.

Certains correspondent à des intrusions de roches plus résistantes à l'érosion que les terrains encaissants. D'autres figurent comme les reliefs résiduels d'affleurements plus vastes de composition lithologique homogène. D'autres enfin marquent un épisode tardif de l'orogénèse d'ensemble de la région.

Ces massifs-îles présentent les mêmes conditions naturelles d'occupation que les zones montagneuses des monts Mandara. Etant entourés de basses terres, les fortes pentes s'imposent partout.

Dans toute la partie méridionale, les massifs-îles correspondent à des batholites de granites intrusifs, à contours nettement définis. Ils se sont encastrés dans les gneiss métamorphisés sur lesquels s'étalent les zones arasées du pourtour des monts Mandara. Les limites des massifs suivent exactement celles des intrusions qui donnent des reliefs dépassant toujours 1.000 mètres (Hosséré Demsa, Peské-Bori, Bossum, Popologozom). La plupart des versants abrupts sont encombrés de blocs débités à partir du système de diaclases dans la roche. Plus parallèlépipèdiques aux sommets, ces blocs deviennent plus arrondis en bas de versants, sans doute par suite d'une désagrégation physique plus efficace.

Malgré la raideur des versants, des inclusions de sols se maintiennent entre les affleurements rocheux et les chaos de boules. Voici l'exemple d'un profil situé sur le flanc sud du massif Bosoum, au milieu d'un versant long de 400 mètres dont la pente atteint 60 % (HUMBEL, BARBERY ; 1974).

Il s'intercale entre des boules de granite atteignant 2 mètres de diamètre et couvrant 40 % du terrain. En surface se juxtaposent de nombreux fragments anguleux. L'horizon supérieur est sablo-graveleux poreux avec des fragments de roche couchés selon la pente. L'horizon en dessous de 20 cm, toujours gravelo-sableux, montre une petite accumulation d'argile et contient toujours des fragments rocheux concordants à la pente. A partir de 50 cm, on passe progressivement à la frange d'altération du granite. Il apparaît lui-même en place, désagrégeable à la main, entre 70 et 120 cm.

Les radicelles prospectent tout l'horizon supérieur jusqu'à 9 cm. D'autres racines vont plus loin et s'incurvent comme les fragments rocheux dans le sens de la pente. Les plus grosses racines s'insinuent jusqu'à 50 cm entre les blocs rocheux. Le sol est recouvert d'un tapis graminéen continu de quelques arbres espacés (cailcédrats, Acacia sieberiana, rares Balanites). Malgré la vigueur de la pente, la strate herbacée et les fragments de roche en surface limitent en partie l'érosion.

Un ensemble de massifs-îles à l'est des monts Mandara appartient à la famille des reliefs résiduels. Ils sont presque tous constitués de granites hétérogènes à grains moyens. Mais les affleurements de ces granites débordent plus ou moins les limites des massifs.

Le groupe des massifs Mofou se circonscrit dans le même soubassement granitique qui se poursuit jusqu'à Hina. C'est probablement l'érosion qui les a entaillés et séparés en larges vallées. On peut appliquer le même raisonnement aux petits massifs Mikiri-Douggour-Tchéré-Mogoudi développés sur un unique affleurement. Plus au nord, d'épaisses couches d'alluvions fossilisent le substratum entre les massifs Mokyo, Mouyengué et Mémé. Il est probable qu'il se poursuit sans solution de continuité entre les massifs.

Les granites calco-alcalins formant l'ossature de ces massifs isolés se débitent eux aussi en grosses boules. Certains massifs présentent des chaos de boules juxtaposées sur tous leurs versants (Douggour, Mikiri, Tohéré). L'amoncellement est tellement continu que les arènes entre les blocs ne sont pas accessibles. D'autres massifs émergent sous forme de grands dômes lisses (Mogoudi). Quant au massif de Mokyo de plus grande taille, il juxtapose des versants encombrés de blocs et un large niveau sommital vallonné à plus de 1000 mètres. Le massif Mouyengué, plus complexe, associe les mêmes granites à d'autres granites d'intrusion plus récents et à des pans de gneiss métamorphisés soulevés. Les granites donnent des arêtes montagneuses vigoureuses tandis que les gneiss se traduisent par un ensellement médian.

Au large des massifs Mofou, le mont Loulom représente un relief résiduel typique. Il se situe au centre d'un large affleurement granitique arasé en grandes croupes qui s'ennoient sous leur propre arène. Il est flanqué d'un pain de sucre s'élevant d'un seul jet à plus de 300 mètres au-dessus de la plaine.

Au-delà de ce premier ensemble, d'autres massifs isolés proviennent d'une orogenèse plus récente. Des roches sédimentaires (schistes) et volcaniques (andésites) métamorphisées, en constituent l'ossature. Elles auraient d'abord comblé une fosse de sédimentation étroite, allongée nord-sud, "épicontinentale" Le volcanisme serait du type volcanisme de cordillère . L'ensemble aurait été ensuite soulevé au cours d'un épisode tardif de l'orogénèse d'ensemble de la région (DUMORT, PERONNE ; 1966).

Les affleurements s'allongent sur une bande de 80 km de long et 10 km de large avec des interruptions dues au recouvrement alluvial. Mais ils ne se traduisent par des reliefs notables qu'au nord, où les roches d'origine volcanique prédominent. Les massifs alignés y sont tronçonnés de part et d'autre de Maroua par le passage de la Tsanaga (monts Mogozang et Makabay).

Le relief de ces massifs s'avère très particulier et très différent de celui des massifs précédents. Il associe des pentes raides mais régulières à des sommets à allure molle, composant une suite de hauteurs doucement moutonnées. Aucun décrochement rocheux ne vient interrompre la ligne des versants couverts d'une strate herbacée continue et de boisements clairsémés mais purs de Boswellia dalzielii.

Les sols développés sur ces pentes sont peu épais et très caillouteux dans tout leur profil. Dès 15 cm les blocs de roche laissent peu de place aux sols. Mais ils contiennent dans l'horizon supérieur des quantités appréciables d'argile limoneuse entre les pierres (SEGALEN ; 1962).

Les pentes fortes et régulières facilitent plus l'érosion que les versants à abrupts et replats. Sur le pourtour des massifs de Maroua, les épandages de débris mobilisés sur les versants puis étalés en bas, tendraient à le prouver.

2/ Le plateau du Tinguelin (fig. 5).

Malgré sa faible extension, ce plateau représente une unité structurale différente des monts Mandara, se rattachant au bassin de la Bénoué.

Il domine la vallée de la Bénoué par des abrupts très raides sur près de 500 mètres, se terminant par des corniches sommitales sub-verticales. Les sommets eux-mêmes sont à peu près plats, si bien que l'on a affaire à un plateau tabulaire découpé en plusieurs éléments par de petites vallées profondes et étagé en plusieurs niveaux par des décrochements en "touches de piano".

Les grès de Garoua constituent l'ossature complète de ce plateau (à l'ouest) ou leur corniche sommitale (à l'est). Les mêmes grès couronnent d'autres petits massifs au nord de bancs tabulaires se terminant aussi en corniche. Ils surmontent directement les roches du socle : gneiss métamorphisés ou granites. A l'ouest, par contre, les grès forment le soubassement à la fois du plateau et des basses terres. L'opposition est due à une faille qui a affaissé un compartiment par rapport à l'autre.

Ces grès proviennent d'une sédimentation continentale fluviatile et lacustre dans la cuvette de la Bénoué à la fin du Crétacé. Leur épaisseur doit être considérable. Un sondage profond récent à Garoua a traversé 400 mètres de grès sans toucher le substratum (TILLEMENT ; 1970). D'un autre côté, les termes supérieurs de ces grès ont probablement été érodés sur une épaisseur inconnue. Enfin, leur épaisseur dépend de l'âge de la faille de Niakira dont le rejet atteint 300 mètres. Si elle est post-sédimentaire, il faut déduire ce rejet de

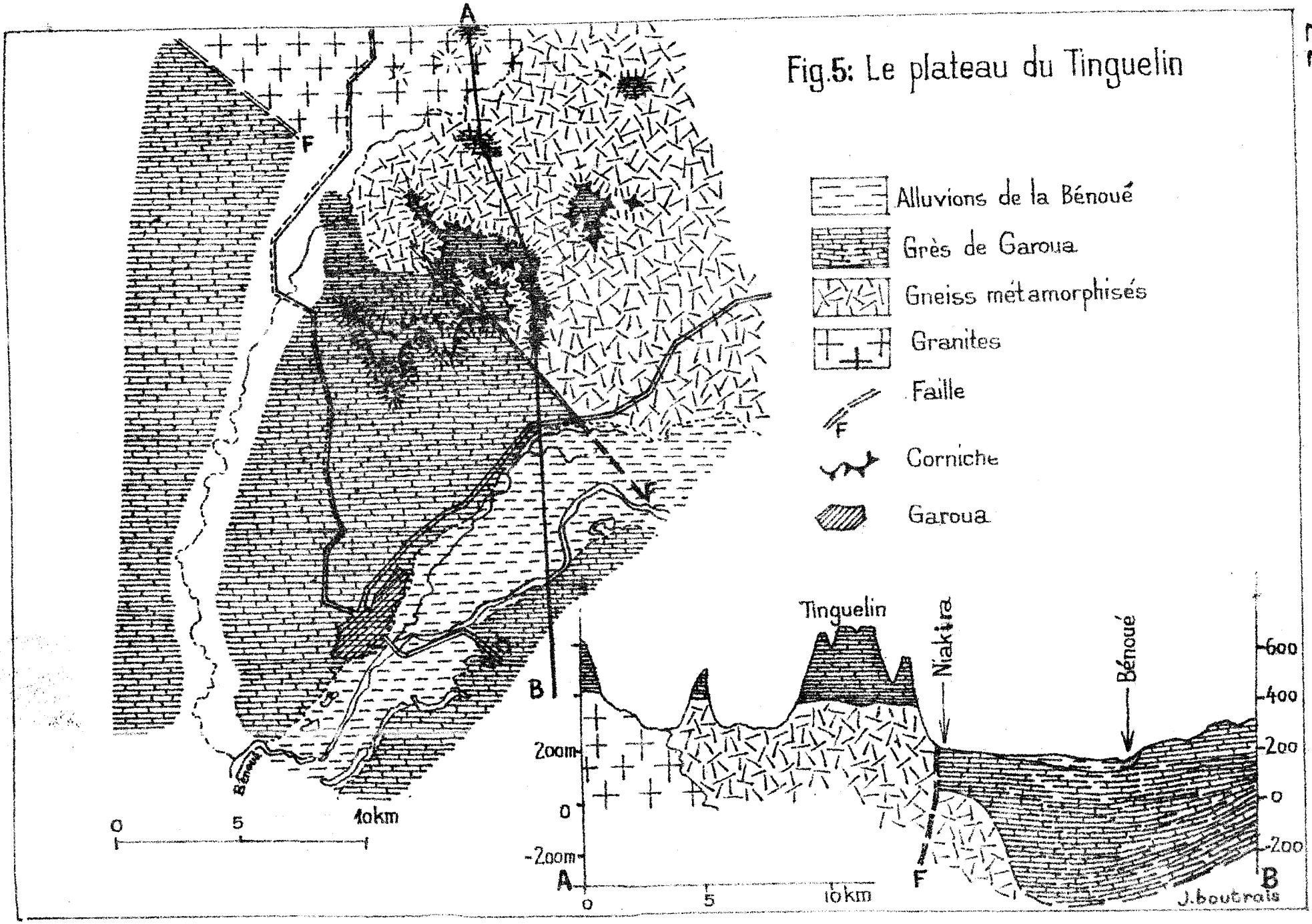

Fig.5: Le plateau du Tinguelin

l'épaisseur des deux séries de part et d'autre. Si la faille est contemporaine de la sédimentation, l'enfoncement progressif de l'axe du bassin étant compensé par son remblaiement simultané, il faut estimer une puissance totale proche de 1.000 mètres pour ces grès.

Dans ce cas, leur extension devait être considérable. Seuls les grands massifs cristallins périphériques aux monts Mandara devaient émerger de l'ennoyage sédimentaire qui couvrait toute la pénéplaine sur socle. Ensuite, l'érosion aurait décapé ce manteau de grès, exhumant l'ancienne surface, sauf quelques buttes-témoins et le plateau tabulaire du Tinguelin. Les grès du Tinguelin devraient leur survie à l'existence d'encroûtements ferrugineux durs interstratifiés les protégeant mieux de l'érosion (SCHWOERER ; 1965).

Les grès du Tinguelin se manifestent par des conditions encore plus arides que les montagnes sur socle. Les entablements sommitaux horizontaux, affleurant en dalles fissurées parfois recouvertes de cailloux libres, ne portent qu'une végétation d'arbustes rabougris et de touffes d'herbes discontinues.

Sur l'un des plateaux, à partir de quelques centimètres de profondeur, des concrétions ferrugineuses de 1 à 3 cm de grosseur, emballées dans une pâte argileuse rouge, deviennent de plus en plus nombreuses. Les éléments grossiers ménagent une forte porosité. A partir de 30 cm, les concrétions se soudent pour former une carapace dure englobant des blocs de grès (HUMBEL, BARBERY ; 1974). Au sommet du plateau, la frange altérée très mince est donc prise dans un encroûtement ferrugineux qui accentue l'aridité du milieu.

Sur les fortes pentes d'éboulis encombrées de blocs de grès, les débris d'altération sont très lessivés. Jusqu'à 20 cm, on observe une texture gravelo-sableuse un peu argileuse puis une terre blanchâtre adhérant à de nombreux cailloux jusqu'à 60 cm. Ensuite on atteint tout de suite un grès rose peu friable. La roche-mère se désagrège peu et l'érosion, très active sur ces pentes de 50 %, ne laisse pas aux sols le temps de s'approfondir.

La végétation se compose toujours d'arbustes. Lorsque les grès reposent sur le socle, le contact s'exprime par une végétation assez dense et verte en toutes saisons. Bien qu'aucune source ne soit visible, elle doit correspondre à l'émergence d'une nappe profonde sous les grès, passant ensuite sous les éboulis des parties basses de versant taillées dans le socle (TILLEMENT ; 1970).

Malgré son originalité géomorphologique, le plateau du Tinguelin semble donc offrir des conditions naturelles bien peu favorables à l'occupation du sol. Le bilan est toujours négatif qu'il s'agisse des sols, de la pente ou de l'érosion.

B/ Les piémonts (fig. 4 et 6).

On entend par ce terme toutes les basses terres voisines des montagnes et dont les traits morphologiques dérivent d'abord de ce voisinage. On écartera donc la plaine du Diamaré uniquement alluviale, inclue dans le piémont par certains auteurs (DUMORT, PERONNE ; 1966).

Les piémonts ainsi définis comprennent deux types de relief différents. Pour les géomorphologues, les pédiments sont développés uniquement sur les roches dures, alors que les pédologues accordent une acception différente à ce terme (SEGALEN ; 1962 et MARTIN ; 1961).

Les glacis proviennent d'une accumulation de débris arrachés au surplomb voisin. Ces matériaux sont parfois repris en charge par les cours d'eau actuels qui incisent les glacis en lanières. Enfin, des glacis s'anastomosent et passent en aval à des dépôts alluvionnaires. Il en résulte des plaines intérieures colmatées par des matériaux déposés selon des modalités complexes, encadrées par un relief montagneux continu ou une série de massifs-îles.

1/ Les pédiments.

Comme la plupart des montagnes sont constituées de granites à gros grains se désagrégeant relativement bien, les abrupts montagneux fournissent une grande quantité de matériaux qui s'étalent en bas de pente. On comprend donc que les pédiments soient relativement rares autour des monts Mandara. On peut en décrire cependant quelques exemples.

Le pédiment de Mousgoy, au sud et à l'ouest de ce village, correspond à des gneiss granitisés arasés alors que les massifs de Téléki sont surtout constitués de granites. Il prolonge la pénéplaine sur socle plus développée à l'est, vers Kaélé. Le relief vallonné comprend de nombreux affleurements rocheux de gneiss et des vallées à entaille vive. Il est possible que ce pédiment ait été autrefois recouvert par des colluvions issues des montagnes voisines.

Au pied du petit massif de Mousgoy, on a noté un liseré de colluvions avec une puissance variant de 10 à 35 mètres. Au milieu du pédiment, près de Dourouu, des restes d'un ancien glacis, très attaqués par l'érosion, se trouvent comme perchés au-dessus des vallées actuelles. Ils portent des sols ferrugineux bien évolués, contrairement aux autres colluvions de bas de pente, ce qui tend à prouver l'ancienneté de leur mise en place. La vigueur de l'érosion actuelle sur le pédiment de Mousgoy est peut-être responsable du décapage de ces dépôts de faible cohésion. On aurait alors affaire à un pédiment

Fig.6: Bloc-diagramme schématique du piémont

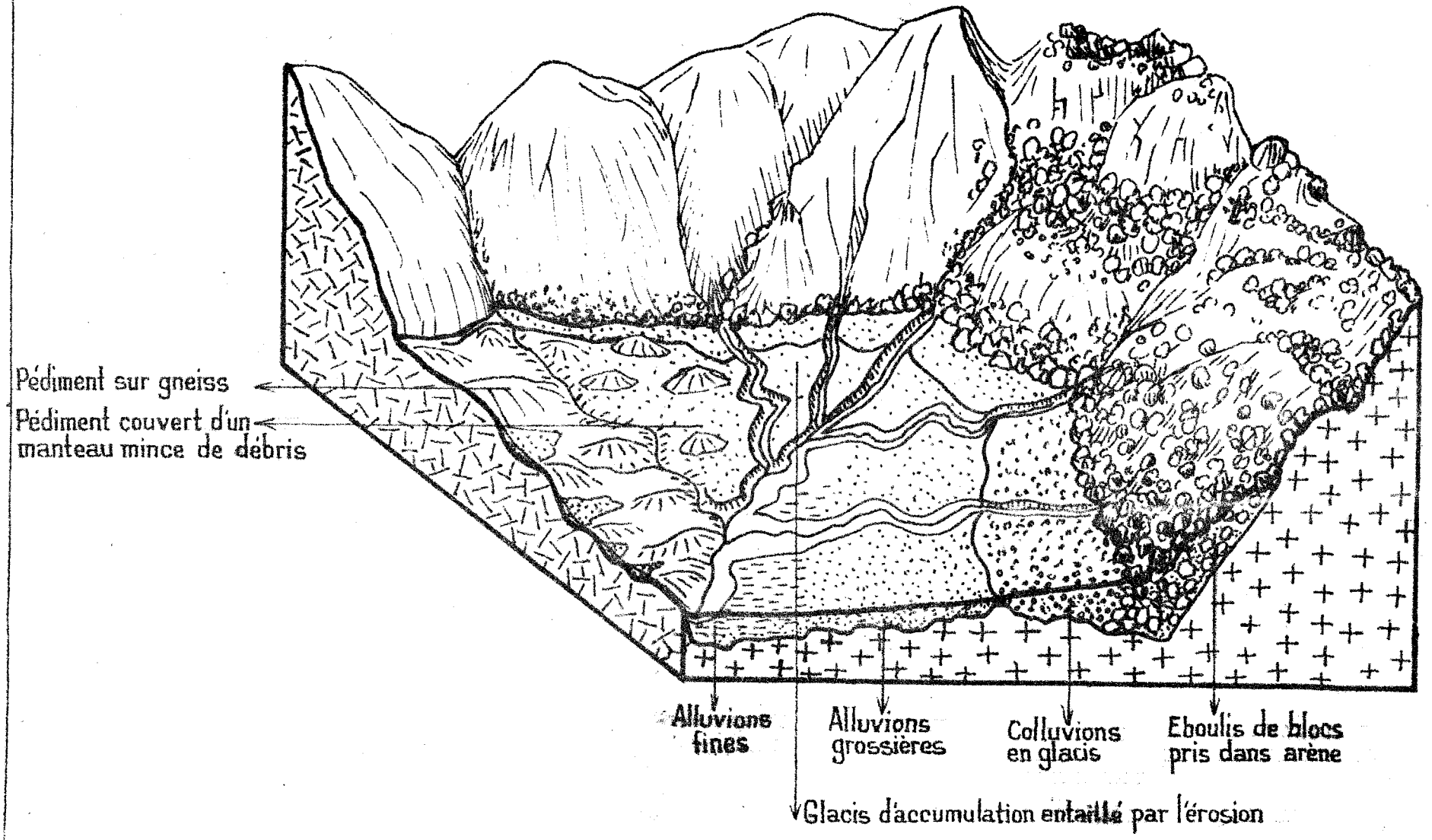

J. boutrais

exhumé de son ancien manteau colluvial.

Le pédiment de Loulou est de nature différente puisqu'il entoure un petit massif résiduel isolé et qu'il est développé dans la même roche que ce massif. Le relief du pédiment est bosselé par de nombreux affleurements rocheux. La végétation est claire, avec surtout des Boswellia dalzielii, indice de sols peu profonds. Au pied du massif, les croupes granitiques affleurent à nu ou sous une mince pellicule d'arènes. Un peu plus loin, un horizon humifère surmonte les arènes granitiques sans dépasser 20 cm d'épaisseur. Malgré la facilité de l'évacuation des arènes, il est probable que le volume de matériaux fourni par ce petit massif n'ait jamais été suffisant pour recouvrir d'un manteau continu l'immense pédiment qui l'entoure.

Au nord de Mora s'étend aussi un pédiment développé dans les mêmes granites que le bourrelet montagneux. Pour le différencier des basses terres voisines d'épandage alluvial, MARTIN (1961) qualifie cette unité sur socle de "plateau". Pourtant, il se trouve en continuité topographique avec les dépôts d'ennoyage alluvial contigus. Les colluvions ne tapissent que le pied de l'abrupt montagneux. Plus loin, le socle abrasé en une surface irrégulière s'abaisse vers le nord, parsemé de pitons granitiques résiduels. La végétation arbustive est peu dense avec Terminalia macroptera, Anona senegalensis et des Combretum. Les sols sableux grossiers, peu épais (50 à 80 cm), se développent sur des arènes de désagrégation du granite en place ou n'ayant subi qu'un faible déplacement sur le pédiment.

Au pied de l'extrémité nord du massif Matakam, MARTIN (1961) signale un autre "plateau", c'est-à-dire un autre pédiment sur des gneiss. A partir du pied du massif, toujours très net dans la topographie, le modelé du piémont est assez tourmenté. La végétation comprend des arbustes d'affinités sahéliennes avec des Acacias, Zyziphus mauritiaca et parfois Balanites aegyptiaca.

Pourtant les sols sont sableux. Mais leur drainage est mauvais en profondeur. Ils sont parfois formés directement sur les gneiss qui affleurent dans les lits des cours d'eau. Plus loin, les sols jeunes font place à des sols plus évolués avec apparition d'un horizon argileux compact en profondeur. Sur ces sols un peu plus profonds, la végétation devient plus dense qu'en bordure de massif. Mais le socle gneissique apparait toujours dans les lits des cours d'eau. On a donc un pédiment sur socle couvert d'une mince frange d'altération n'ayant subi qu'un faible transport. Le fait que la corniche montagneuse soit aussi développée dans les gneiss plus résistants à l'érosion que les granites, rend peut-être compte de la faiblesse des apports colluviaux.

A mesure que les apports colluviaux se font plus épais et plus continus en bas d'abrupt montagneux, on passe des pédiments sur roches dures aux glacis d'accumulation. On peut observer plusieurs transitions, par exemple autour du massif isolé Peské-Bori. A l'est du Peské s'étend un pédiment sur granites qui donnent des sols sableux grossiers dont l'épaisseur ne dépasse pas 50 cm (VALLERIE ; 1964).

Le piémont sud du Bori est plus complexe (VALLERIE ; 1967). Au pied de la montagne, les rivières ont construit des cônes de déjection sur lesquels se développent des sols graveleux. Entre ces cônes, les roches du socle affleurent ou sont couvertes de colluvions minces. Ailleurs, le manteau colluvial sur les granites du piémont est plus épais. Les sols voisinent alors 2 mètres d'épaisseur et présentent déjà une évolution avec lessivage en surface et accumulation d'argile rouge en profondeur. Sur ces sols profonds se localisent de grands baobabs et ficus.

Au nord du Peské, enfin, s'étale un grand glacis de colluvions épaisses qui se prolonge au nord dans le glacis de Bosoum.

D'un côté à l'autre du massif, le piémont change donc de nature morphologique, peut-être en rapport avec le décapage inégal d'un manteau colluvial original uniforme. Au sud, la proximité du mayo Oulo renforce l'agressivité des petites rivières parallèles qui zèbrent le piémont.

2/ Les glacis.

Les bas d'abrupts montagneux, en particulier granitiques, montrent une succession régulière de matériaux désagrégés.

En milieu de pente, les blocs s'empilent les uns sur les autres en éboulis libres parfois affectés de décollements. En bas de pente, ils encrassent le versant en éboulis pris dans une épaisse matrice d'arène. Ces éboulis emballés marquent le pied de la montagne. La pente change brusquement.

Le placage de colluvions qui fait suite résulte de l'accumulation et de l'épandage uniforme des arènes granitiques entraînées par un ruissellement diffus à partir du pied de la montagne. Leur déplacement lent et faible ne suffit pas pour émousser les grains de quartz. Les arènes s'accumulent là sur une telle épaisseur qu'elles ennoient la topographie du socle sous-jacent.

Une coupe des dépôts colluviaux montre une distribution anarchique d'éléments très différents par leur texture. Les graviers dominent mais avec parfois des argiles sableuses dans lesquelles peuvent être mêlés de petits blocs arrachés aux pentes montagneuses. La surface du sol est couverte aussi en partie de débris de roches anguleux.

Plus loin, le comblement se poursuit par l'épandage d'alluvions charriées par les cours d'eau qui divaguent sur des pentes de plus en plus faibles. Comme le déplacement est plus grand, les grains de quartz s'émoussent. La capacité de charge des cours d'eau étant faible, il s'effectue un classement des matériaux déposés selon leur texture : sables grossiers puis fins, dépôts sablo-argileux puis argileux.

Sur un profil en long, on observe de nombreux passages de matériaux correspondant à des changements latéraux de tracé des cours d'eau. Lorsque les dépôts augmentent sur un tronçon de cours d'eau, sa pente faiblit, ce qui ne fait qu'augmenter encore plus les dépôts jusqu'à bourrage du tronçon. Le cours d'eau se fraie un passage contigu où des lentilles de sables grossiers se déposent alors au voisinage de sables fins, silts et argiles. Il en résulte une grande variation de texture des profils en profondeur.

En surface, les épandages alluviaux présentent une planité d'ensemble et une pente faible et régulière. Ici aussi, les dépôts masquent entièrement le socle sous-jacent dont seuls quelques collines et pitons rocheux émergent.

Il est fréquent dans la région que les cours d'eau actuels reprennent en charge les dépôts de glacis. Ils incisent de profondes ravines, en particulier dans le plancher colluvial plus incliné. Même lors de son élaboration, ce placage colluvial subit toujours une érosion concurremment à l'accumulation. La proximité du surplomb montagneux provoque une concentration des eaux en bas de pente qui s'évacuent en nappes sur les colluvions. Ces eaux déposent de nouvelles arènes, graviers et cailloux, mais remobilisent tout de suite les sables abandonnés par les dernières lames d'eau des averses précédentes. Actuellement, il semble que les processus d'érosion en nappes priment ceux d'accumulation en glacis et se traduisent par un rabotage en surface des colluvions.

Malgré cela, les conditions offertes par les glacis à l'occupation du sol paraissent privilégiées. Sur les colluvions et surtout les alluvions, peuvent se développer des sols profonds et meubles, faciles à travailler à la houe. La végétation profite aussi de ces dépôts meubles. Les arbres à système racinaire pivotant y prennent de grandes tailles, par exemple les Acacia albida et les tamariniers. De plus, ils peuvent accéder à des nappes phréatiques permanentes.

Déjà, si les éboulis comprennent une matrice suffisante, ils alimentent une nappe pérenne à faible débit. Celle-ci peut suralimenter en profondeur la nappe du glacis colluvial. Mais ce sont surtout les alluvions qui contiennent les meilleures nappes. Dès qu'elles ont une épaisseur suffisante, il s'y installe une nappe de sous-écoulement. Imprègnant en permanence le socle sous-jacent, elle accélère sa désagrégation. Les lentilles sableuses qu'elles contiennent constituent autant de gisements aquifères. En fin de saison sèche, la nappe descend dans la frange altérée du socle et peut s'y maintenir grâce à son épaisseur (THIEMEN ; 1970).

Au sud des monts Mandara, les glacis de piémont présentent une grande extension. Cela provient peut-être de la nature granitique de la plupart des massifs-îles qui ont fourni une grande quantité de matériaux désagrégés. L'épaisseur des glacis y atteint 25 à 40 mètres, leur longueur plusieurs kilomètres (HUBERT, BARRIERE ; 1974).

Leur pente actuelle est une pente d'érosion. Elle est supérieure au pendage originel des dépôts qui était de 3 à 10 %. Des buttes au collet des glacis, des plages de sables grossiers délités, des plaques de dénudation superficielle, traduisent une forte érosion en nappes devenant parfois nappes rovinantes par individualisation de rigoles d'écoulement. Les ravines prennent une telle extension sur certains glacis qu'ils paraissent en voie de démantèlement.

La mise en place de ces glacis date d'époques différentes si l'on en juge par les sols qu'ils portent. Sur certains d'entre eux (Nord-Peské, Bosoum, Popologozom) ne se développent que des sols jeunes, composés simplement d'un horizon humifère reposant sur le matériau colluvial grossier (50 % de gravillons). Ce sont des sols à prédominance sableuse, assez profonds (70 cm) mais légers et faciles à dégrader par érosion. Ces glacis récents s'étalent jusqu'à plus de 5 km du rebord montagneux.

Sur des glacis plus anciens, les sols présentent un horizon d'argile à faible profondeur provenant du lessivage des horizons supérieurs. Enfin d'autres glacis encore plus anciens portent des sols plus évolués. L'évolution s'oriente le plus souvent vers la tendance ferrugineuse, l'individualisation d'oxydes de fer confèrent à l'horizon argileux sous-jacent une couleur rouge ou ocre-rouille très accusée.

La dissection actuelle des glacis était attribuée à une capture des rivières voisines par le synclinal de la Bénoué ou à un éventuel affaissement de son bassin. Ces hypothèses se trouvent remises en cause par HERVIEU (1967). Pour

lui, l'accumulation des colluvions et leur dissection sont d'origine purement climatique. Ils proviennent des variations de climat au cours du Quaternaire.

Il s'appuie sur le fait que les glacis se trouvent à des altitudes variant de 350 à 650 mètres autour des monts Mandara. Ils n'ont donc pu être élaborés à partir d'un même niveau de base. Ils se sont mis en place sous des conditions semi-arides marquées par des crues violentes mais de courte durée, des averses brutales mais peu abondantes qui déposent tout de suite les dépôts arrachés. Inversement, les phases érosives correspondent à des climats tropicaux plus humides tel que l'actuel. HERVIEU propose ainsi quatre incursions de climats secs au Quaternaire.

En fait, la succession de phases d'accumulation, d'érosion puis de nouvelle accumulation n'est prouvée que dans le cas de glacis emboîtés au même endroit, ce qui est rarement le cas dans la région. La chronologie s'appuie sur différents types d'altération développés sur des glacis qui s'étalent le plus souvent au pied de massifs différents. Les quatre incursions successives de climats secs rendent difficile l'attribution d'un faciès d'altération donné à une phase paléo-climatique précise. D'autre part, le raccord d'un glacis éloigné très érodé à telle phase d'accumulation paraît aussi difficile. En l'absence de datations absolues, la généralisation aux paysages d'érosion des chronologies relatives établies à partir de formes d'accumulation paraît délicate (HUMBEL, BARBERY ; 1974).

C'est le cas des glacis situés au pied des massifs nord des monts Mandara. Le placage colluvial s'étale de façon continue au pied de l'édifice montagneux principal et autour des massifs-îles mais sur une longeur bien moindre qu'au sud. Tous ces glacis ne portent que des sols jeunes sans indices d'altération chimique. Seuls, les glacis de sables grossiers développés entre les massifs Tchéré, Mikiri et Douggour, présentent des sols minces qui montrent un début de rubéfaction donc d'évolution vers les sols ferrugineux (SEGALEN ; 1962).

On pourrait donc raccorder les glacis de Tchéré à ceux du sud des monts Mandara dont les sols ont évolué selon la même pédogenèse. Ailleurs, tous les glacis sont apparemment récents ou, peut-être, des glacis anciens tellement érodés qu'ils ont perdu toute trace d'évolution ancienne en surface. On peut lier ce rajeunissement à la forte activité actuelle et passée de l'érosion sur tous ces glacis en bas de grands abrupts montagneux. C'est notamment le cas des glacis autour de la plaine de Koza parfois découpés par les ravines en "bad-lands" recouverts de sables et graviers libres.

Au sud de la région, d'autres glacis entourent aussi les plateaux gréseux du Tinguelin. Comme ils sont constitués de matériaux plus fins qu'à partir

des roches du socle, ils ont tendance à s'étaler plus loin. D'après le degré d'évolution des sols qui les recouvrent, on peut distinguer à nouveau les glacis récents au nord du plateau et les glacis anciens dont les sols sont déjà ferrugineux. Comme pour les grès des entablements du plateau, les glacis en contrebas se caractérisent par le développement rapide d'un encroûtement de la frange altérée. Ainsi la carapace ferrugineuse apparaît-elle à 50 cm de la surface sur le glacis à l'ouest du Tinguelin (HUMBEL, BARBERY ; 1974).

Ce cuirassement limité prend une toute autre extension au sud de la Bénoué. Dans la région, on n'observe jamais ailleurs de glacis induré. Il en résulte des conditions d'utilisation privilégiées par rapport au sud de la Bénoué.

3/ Les plaines intérieures.

Les glacis se raccordent en aval de façon progressive à des terrasses fluviales. Comme la limite entre les deux unités est difficile à tracer, on a souvent affaire à des "glacis-terrasses" développés sur des matériaux détritiques hétérogènes colluvio-alluvionnaires. Les petites plaines intérieures aux monts Mandara permettent de décrire quelques exemples de passage de colluvions aux dépôts alluvionnaires.

Les plaines de Tokombéré et Warba, individualisées au-devant de l'abrupt des monts Mandara par des massifs isolés, illustrent un comblement alluvial relativement simple. On passe de façon régulière des colluvions grossières périphériques aux alluvions déposées au centre des plaines. On peut distinguer dans la plaine de Tokombéré des alluvions relativement anciennes sur lesquelles se sont développés des sols salés compacts, et des alluvions récentes argilo-sableuses avec seulement un horizon humifère épais (40 cm). La nappe phréatique n'est qu'à 1m 20 du sol au centre de la plaine parsemée de grands Acacia albida. Ces deux plaines s'ouvrent largement sur la grande plaine du Diamaré. Des placages d'argiles noires d'origine lacustre marquent le passage du piémont à cette autre unité morphologique.

Les massifs Mofou insèrent presque complètement la plaine de Gawar au centre des monts Mandara. Un glacis étroit de colluvions d'arènes granitiques borde en liseré les massifs encadrants puis passe rapidement à des alluvions qui tapissent toute la plaine. Plusieurs séries d'alluvions sont disposées en terrasses le long du mayo Louti qui draine la plaine de part en part.

Sur les lambeaux d'alluvions les plus anciennes, les sols ont subi une évolution ferrugineuse marquée par une faible rubéfaction. La majeure partie des alluvions anciennes qui constituent le plancher de la plaine, ne portent

pourtant pas de sols évolués. La puissance des alluvions dépasse 10 mètres par endroits. Le matériel alluvial est très grossier avec des lits de cailloux et graviers entremêlés et, par endroits, des niveaux de blocs atteignant la taille d'une tête d'homme (SIEFFERMANN, MARTIN ; 1963).

Des placages d'argiles noires se dispersent un peu partout dans la plaine mais surtout dans sa partie la plus fermée. Il est probable qu'elles se sont déposées en conditions semi-lacustres sur les alluvions anciennes. Contrairement à la plaine de Tokombéré, les alluvions récentes sont d'extension très limitée.

Toutes ces séries alluvionnaires se trouvent attaquées par l'érosion actuelle. Le mayo Louti creuse son lit dans des épaisseurs considérables d'alluvions. Vers la sortie de la plaine, l'érosion est catastrophique d'après SIEFFERMANN et MARTIN (1963). Elle atteint aussi les placages d'argiles noires, entraîne l'argile des horizons de surface qui deviennent franchement sableux. On ne retrouve plus les argiles noires typiques qu'en profondeur. Parfois l'argile est complètement évacuée du profil. Il ne subsiste plus que des nodules calcaires reposant directement sur les alluvions grossières (SEGALEN, VALLERIE). Il est probable que les argiles noires recouvraient autrefois une surface beaucoup plus importante qu'aujourd'hui.

La plaine de Koza au nord des Monts Mandara est un peu symétrique de celle de Gawar. Ici aussi, les alluvions en provenance des montagnes tapissent le plancher de la plaine. Mais, plus ouverte vers les grandes plaines, on n'y trouve presque pas de dépôts purement argileux.

Les glacis de colluvions ceinturent la plaine juste au pied des montagnes. Les colluvions sont constituées de matériaux grossiers : cailloux, graviers et sables en abondance. Ils s'étalent surtout au "fond" de la plaine, de part et d'autre de Koza, sur plusieurs kilomètres de large. Une partie de ces matériaux est reprise en charge par les cours d'eau qui alluvionnent au centre de la plaine.

La répartition des alluvions dans la plaine de Koza suit presque un schéma géométrique. Deux épandages d'alluvions anciennes avec des sols évoluant vers les sols salés (halomorphes), encadrent des alluvions récentes au milieu. Là convergent les principaux cours d'eau descendus du rebord montagneux. On y observe toute une gamme d'alluvions selon leur granulométrie. Les alluvions de sables grossiers se disposent en périphérie tandis que les alluvions sableuses fines à limono-sableuses occupent la majeure partie de la zone alluvionnaire actuelle où la pente varie de 1 à 2%. Elles passent par transitions, à l'aval, à des alluvions plus argileuses mais d'étendue limitée.

Sous les alluvions sableuses du centre de la plaine, on rencontre aussi des argiles vers un mètre de profondeur. Plutôt qu'à un lessivage actuel des horizons supérieurs, elles proviendraient d'un alluvionnement ancien à tendance lacustre (DURY ; 1965). Quant aux alluvions voisines des cours d'eau, elles se caractérisent par l'hétérogénéité de leurs profils montrant des alternances répétées de matériaux grossiers et fins (SEGALEN, VALLERIE ; 1963).

La nappe phréatique n'est jamais très loin de la surface du sol au centre de la plaine. Avec les alluvions meubles, elle favorise le développement d'une végétation de grande taille : d'énormes Acacia albida, des caïlcédrats accompagnés d'Anogeissus leiocarpus et de Terminalia divers. L'érosion, moins spectaculaire qu'au centre de la plaine de Gawar, est cependant à craindre dans ces alluvions fragiles : rabotage en surface par les lames d'eau, attaque des berges mal consolidées par les crues.

Tous ces phénomènes paraissent donc communs aux piémonts avec une gravité plus ou moins accentuée. Il ne semble pas que des glacis de colluvions soient en cours de mise en place maintenant. Ce seraient des formes héritées subissant un décapage et un démantèlement plus ou moins avancé. Que l'agressivité actuelle de l'érosion provienne d'une nuance plus humide du climat tropical, est possible sans être toutefois certain. L'activité de creusement des rivières du bassin de Bénoué n'en reste pas moins plus intense que celles du bassin tchadien. Il ne faut donc pas écarter l'influence des deux niveaux de base différents pour rendre compte de l' érosion plus forte des piémonts au sud des monts Mandara.

C - Les plaines.

Malgré leur originalité géomorphologique, les piémonts couvrent des superficies modestes par rapport aux plaines. Des dénivellations très faibles par rapport aux milieux précédents ne veulent pas dire que le relief des plaines soit uniforme. On peut distinguer en effet plusieurs types : plaines sur socle ou plaines sédimentaires et, parmi celles-ci, plaines de comblement ancien ou récent, soit uniquement alluvial ou alluvial avec remaniement éolien, soit lacustre.

Comme ces types de relief s'imbriquent souvent dans l'espace, on peut les regrouper en grands ensembles : les plaines du bassin de la Bénoué, celle du bassin tchadien et la pénéplaine médiane aux deux bassins.

1/ Les plaines du bassin de la Bénoué (fig. 7).

Des piémonts sud des monts Mandara à la Bénoué, l'altitude s'abaisse de façon progressive de 500 à moins de 200 mètres, ce qui donne une pente moyenne de 0,4 %. On a un paysage de plaine correspondant à ce que SEGALEN (1967) appelle la surface d'aplanissement récente de la Bénoué. D'après la nature du substratum s'opposent les plaines sur roches dures et la plaine alluviale de la Bénoué.

Les plaines sur roches dures s'étalent à peu près en continuité topographique sur le socle et sur les grès à l'ouest de Garoua. Comme les versants entre talwegs et sommets d'interfluve montrent quand même une pente sensible, on a plutôt affaire à une pénéplaine.

La pénéplaine sur socle se développe dans des granites mais surtout des gneiss (ectinites et migmatites). De petits inselberg d'intrusions granitiques la dominent de même que les tables de grès du Tinguelin.

Cette pénéplaine comprend aussi trois petits synclinaux comblés de dépôts au Crétacé puis épargnés par l'érosion. Les mêmes phases sédimentaires s'y sont succédées : d'abord des grès qui donnent de petites barres dans le relief puis, des épaisseurs considérables (700 à 800 mètres) de roches plus tendres, schistes et marnes, qui se traduisent par des dépressions. Par l'abondance des failles qui compliquent leur structure, ces creux sédimentaires tiennent autant de fossés tectoniques que de plissements en synclinaux. Des reliefs de granites intrusifs séparent les deux synclinaux de l'est, traversés en surimposition par le cours du mayo Louti. Sur les dépressions marneuses se développent surtout des sols argileux lourds qui contrastent avec l'ensemble des sols de la pénéplaine.

Les affleurements du socle, arasés en pénéplaine, présentent dans le détail un modelé tourmenté. Des "champs de cailloux" surmontent souvent des sols minces comprenant uniquement un horizon humifère au-dessus de la roche désagrégée. Il semble que l'intensité de l'érosion ne laisse pas aux sols le temps de s'approfondir et de se différencier. Malgré une pente moyenne à faible, la plus grande partie des eaux de pluie ruisselle. Le réseau hydrographique, aux mailles serrées, s'inscrit dans la roche. A part les mayo Tiel et Louti, les rivières n'alluvionnent pas.

Le paysage de zones érodées presque planes domine dans tout le centre de la plaine. Mais il n'est pas continu. Des zones pierreuses où la roche sub-

Fig.7: Le bassin nord de la Bénoué

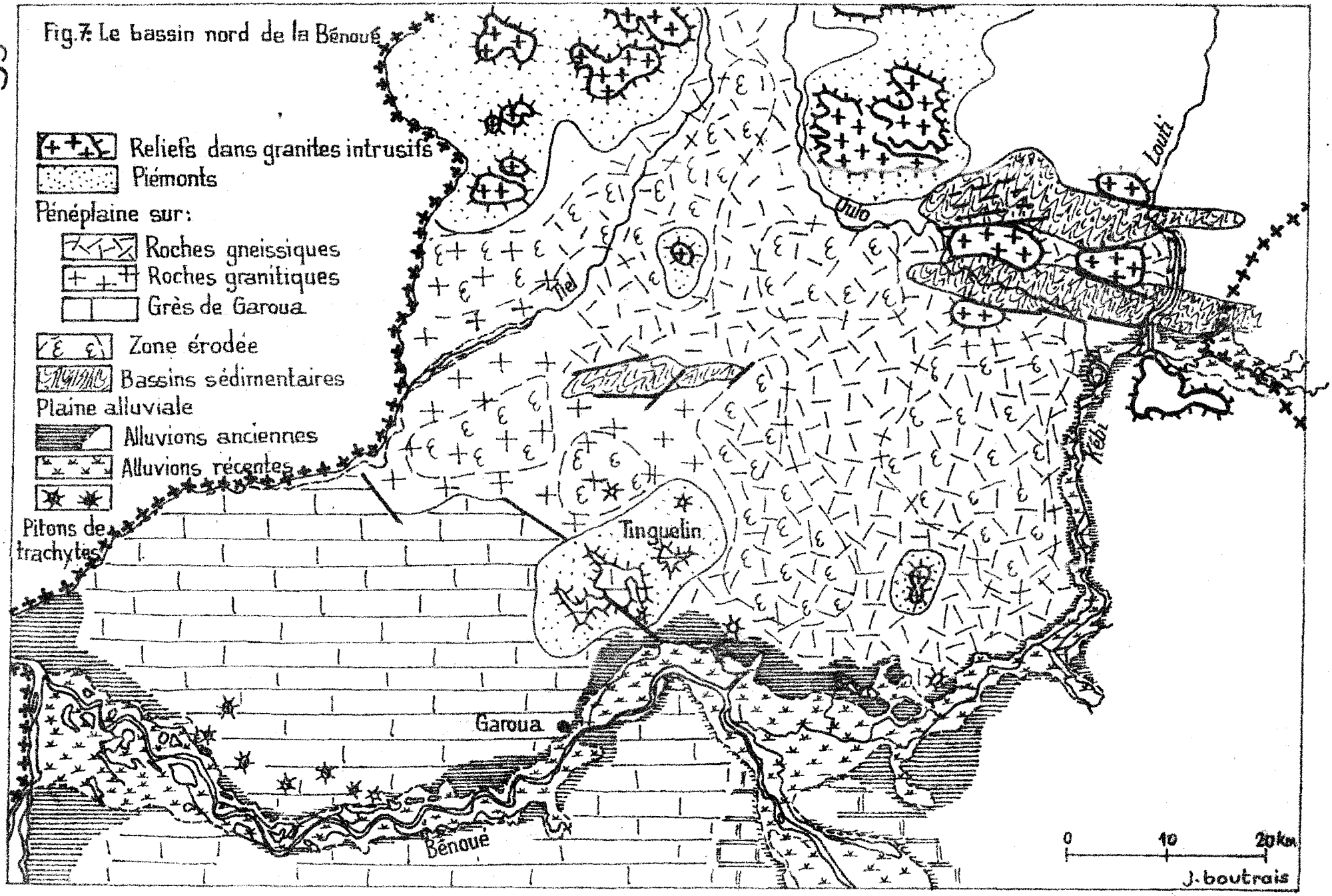

affleure, voisinent avec des poches où des sols argileux atteignent 10 mètres de profondeur (SIEFFERMANN ; 1964). La végétation, d'affinités soudaniennes, est surtout arbustive avec seulement quelques arbres comme Daniellia oliveri et Boswellia.

Les grès de Garoua constituent le soubassement de la pénéplaine à l'ouest, seulement troués par quelques pitons de trachytes près de la Bénoué. La pénéplaine prend ici un aspect très différent, caractérisé par de vastes interfluves convexo-concaves mal drainés. Les grès affleurent en dalles au sommet d'interfluves mais rarement dans les vallées. Des atterrissements de sables empâtent les versants et fonds de vallées sur plusieurs mètres, adoucissant un modelé ancien plus accidenté. Les parties bien drainées coiffent les interfluves, présentent des sols ferrugineux avec lessivage du fer et de l'argile (HUMBEL, BARBERY ; 1974). Ces sols présentent une grande perméabilité dans l'ensemble de leur profil. Même dans cette unité, l'érosion peut être agressive, se manifestant par les griffes de ravines sur les versants.

Toute la pénéplaine sur roches dures au nord de la Bénoué est donc affectée par les effets de l'érosion. Il semble que s'y étale un large front d'érosion régressive qui attaque et remodèle un paysage ancien à plus amples ondulations. Actuellement s'y substitue un paysage en cours de dissection.

Malgré les placages d'argiles en bas de versant, les sols sableux sur grès de Garoua avantagent l'infiltration sur le ruissellement. La grande porosité de ces sols n'est pas un avantage pour les activités agricoles mais elle assure l'alimentation d'une nappe phréatique contenue dans les grès sous-jacents sur une très grande épaisseur.

La surface d'aplanissement au nord de la Bénoué s'est établie à partir du niveau de base de l'axe Bénoué-Kébi. Ces deux rivières coulent dans de larges plaines alluviales dont l'épaisseur de remblaiement dépasse 50 mètres à leur confluence.

Le mayo Louti rejoint le Kébi à la frontière du Tchad au milieu d'une large plaine inondable alors qu'il creuse ses alluvions en profondeur dans tout son cours amont. D'abord large de 2 km en moyenne, la vallée du Kébi s'élargit en aval jusqu'à atteindre 13,5 km à sa confluence avec la Bénoué. Les deux rivières se sont taillées là de larges vallées dans les grès tendres de la Bénoué. En aval de cette confluence, la vallée de la Bénoué se calibre de façon plus étroite et plus régulière entre 4 et 7 kilomètres de large dans les grès de Garoua plus durs.

Deux unités bien distinctes s'individualisent dans la vallée de la Bénoué et du Kébi : une plaine alluviale actuelle correspondant au lit majeur, encadrée de part et d'autre par de hautes terrasses continues.

Les terrasses proviennent d'un premier comblement alluvial au Quaternaire qui, selon SIEFFERMANN (1964), serait à raccorder avec les terrasses d'alluvions anciennes observées le long de certains cours d'eau du piémont des monts Mandara (terrasses de Douroum). Des sondages récents dans ces terrasses indiquent en fait plusieurs phases d'alluvionnement (TILLEMENT ; 1970). Une couche inférieure épaisse (20 à 30 mètres) d'argiles verdâtres avec des bancs de sables grossiers fait place ensuite à des argiles franches contenant quelques lentilles de sables. Cet alluvionnement corrrespondrait à un colmatage généralisé du réseau d'écoulement, de type sahélien (GAVAUD, RIEFFEL, MULLER ; 1975).

Des sables se sont déposés en dernier lieu sur les terrasses avec des épaisseurs de 2 à 5 mètres. D'après les auteurs précédents, ils traduiraient déjà une reprise d'écoulement suggestive d'un climat plus humide tandis que pour SIEFFERMANN (1964), ils proviendraient toujours d'un alluvionnement de période aride avec un niveau de base plus élevé que l'actuel.

Toujours est-il que l'entaille du lit majeur actuel dans les terrasses correspond à un changement climatique brutal ou à un affaissement rapide du niveau de base. Le talus de la terrasse domine maintenant la plaine inondable d'une dizaine de mètres mais il est possible que l'excavation dans les alluvions anciennes voisine 20 mètres. En effet, des alluvions actuelles se mettent en place et comblent d'abord en partie le creux initial du lit majeur. Ces nouvelles alluvions comprennent en moyenne 3 à 4 mètres d'argiles reposant sur des sables. Il est possible aussi que la base de ces alluvions actuelles appartienne encore à l'ensemble des alluvions anciennes.

La surface des terrasses présente un modelé confus édifié par un ancien alluvionnement (bourrelets, chenaux) mais aplani depuis lors et guère reconnaissable. Les sols sableux de ces terrasses portent une végétation d'épineux et de palmiers doum qu'on trouve ici à leur situation la plus méridionale connue. Des dépressions irrégulières, des buttes isolées accidentent le bord de la terrasse au-dessus de la plaine inondable.

Emboîtée dans le remblai ancien, la plaine inondable de la Bénoué est calibrée à une largeur constante de 4 km depuis la confluence du Kébi jusqu'à celle du Faro qui marque un nouvel élargissement. La Bénoué édifie dans cette plaine des formes d'alluvionnement typiques d'une grande rivière tropicale.

A partir du lit mineur se succèdent les étroits bourrelets de berge puis les levées plus larges s'inclinant vers les plaines de débordement formées d'argiles limoneuses. Des cuvettes de décantation où se déposent des argiles pures occupent les dépressions les plus basses de la plaine alluviale. Des formes de défluence perturbent cette succession régulière d'éléments alluvionnaires : deltas de rupture de berge qui déchargent brutalement des sables grossiers du lit mineur dans les dépressions de bas-côtés, chenaux de défluence plus longs qui aboutissent aussi à des deltas de dépôts limoneux sur la plaine. Les petits affluents buttent contre l'alluvionnement de la Bénoué à leur débouché dans la plaine et y édifient de petites plaines inondables. Quant au delta du Kébi, il a sans doute perturbé l'alluvionnement de la Bénoué elle-même. Le modelé de remblaiement du Kébi est identique à celui de la Bénoué, avec les mêmes matériaux mais quelques particularités de distribution (GAVAUD, RIEFFEL, MULLER; 1975).

Le paysage de la plaine inondable tire aussi son originalité de ses savanes herbeuses. Quelques lambeaux de forêts-galeries subsistent sur les levées mais les plaines atteintes de façon régulière par l'inondation portent une grande savane à Andropogonées. Cette savane inondée se couvre par endroits de fourrés épineux de Mimosa asperata, en particulier autour des dépressions d'arrière-berges. Des prairies flottantes d'Echinochloa stagnina et de Leersia couvrent les mares puis retombent sur le sol quand elles s'assèchent.

L'environnement très particulier de la plaine inondable ordonne les sols en séquences régulières des levées aux dépressions latérales. On rencontre ainsi successivement des sols alluviaux meubles et humifères sur les bourrelets et levées, puis des planosols, sols montrant une nette différenciation de l'argile en profondeur selon une limite brutale de texture et de consistance. Ils font transition avec un cortège de sols argileux lourds : argiles noires des plaines (vertisols), argiles grises (sols hydromorphes à pseudo-gley), puis argiles bleues et noires (gley) où l'engorgement d'eau est permanent (GAVAUD, RIEFFEL, MULLER ; 1975).

Dans ce milieu particulier, la durée d'engorgement en eau des sols, leur compacité et leur durcissement à l'émersion deviennent des conditions naturelles difficiles à surmonter pour une mise en valeur agricole. Mais le plus lourd handicap pour la plaine inondable est l'absence de maîtrise de l'eau.

2/ La pénéplaine à inselberg (fig.8).

Au-delà des synclinaux sédimentaires de mayo Oulo et Figuil, la surface d'aplanissement de la Bénoué se prolonge sans discontinuité topographique au nord par la pénéplaine médiane aux deux bassins. Elle correspond à un bombement du socle presque complètement arasé puisqu'il n'atteint que 420 mètres. Dominé une dizaine de pitons la dominent de 200 à 400 mètres entre le mayo Louti et Kaélé, on l'appelle la pénéplaine à inselberg de Kaélé.

Cette unité morphologique passe de façon insensible au nord et à l'est aux plaines de comblement récent du bassin tchadien. Elle se raccorde à l'ouest aux monts Mandara par le pédiment de Mousgoy et le glacis de Bosoum au-delà du mayo Louti. Au sud, le verrou montagneux discontinu des massifs intrusifs encadrant les synclinaux sédimentaires, la sépare donc du bassin de la Bénoué tandis que la frontière tchadienne en soustrait toute la partie méridionale.

C'est une pénéplaine sur socle. Le soubassement comprend une succession de bandes de roches métamorphiques parallèles, toutes arasées. A l'ouest, la vallée du mayo Louti est ouverte dans des gneiss granitisés (embréchites) qui forment aussi toute la bordure sud-est des monts Mandara. La série vulcano-schisteuse de Maroua se poursuit ici sans se manifester dans le relief. Elle est encadrée par deux bandes de gneiss de largeur très inégale. Celle de l'est, large d'une trentaine de kilomètres, constitue le substratum de tous les environs de Kaélé. La pénéplaine cristalline se poursuit à l'est par la croupe de Tourok : un dos à courbure légère de granites arasés, partiellement ennoyés sous les sables anciens, où les affleurements du socle sont très rares et altérés (DUNCAN, PERONNE ; 1966).

La pénéplaine cristalline s'ennoie sous les dépôts quaternaires de la plaine tchadienne, alluvions argileuses au nord, sables anciens à l'est. Mais le socle reste encore très près de la surface à plus de 20 km de sa limite d'affleurement. Les cotes n'indiquent pas une inclinaison très régulière de son toit sous les dépôts tchadiens. Le pic de Mindif est un pain de sucre taillé dans un granite intrusif (syénite) qui forme à cet endroit une coupole partiellement arasée et ennoyée sous les sables anciens. Plus au nord, le socle affleure encore au milieu de la plaine de comblement en un dôme surbaissé, couvert d'arènes granitiques issues de la roche sous-jacente.

Au bombement du substratum de la pénéplaine ne correspond pas tout à fait en surface la ligne de partage des eaux entre le bassin tchadien et celui de la Bénoué. Les têtes de rivières du bassin de la Bénoué sont décalées au nord de l'axe structural, sans doute par suite d'une érosion régressive active,

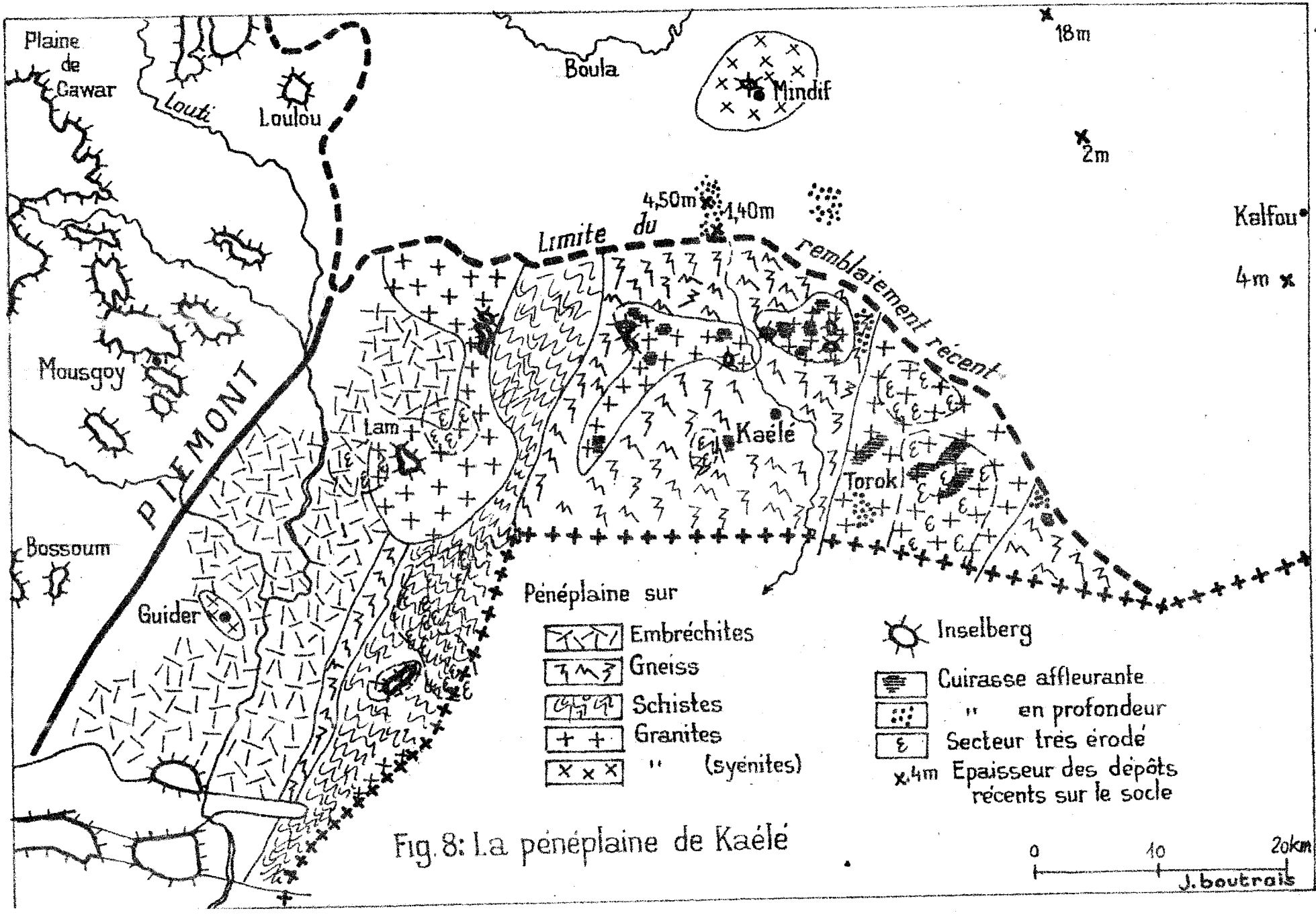

Fig. 8: La pénéplaine de Kaélé

commandée par un niveau de base plus affaissé. Les petites rivières qui se dirigent vers le nord n'entaillent guère le substratum tandis que celles du sud sont assez encaissées. Ceci, joint au caractère souvent argileux et peu perméable des sols, provoque un ruissellement élevé et une dissection importante le long de toutes les rivières du versant sud.

Il existe une relation souvent vérifiée entre la roche-mère et les sols. Sur les schistes se développent soit des sols rocailleux érodés, soit des sols rouges très argileux. Les sols rocailleux correspondent souvent à l'affleurement de petites arêtes déchiquetées (VALLERIE ; 1964). La végétation est une savane arbustive très dégradée par l'érosion avec la présence caractéristique de Boswellia. Les sols rouges très argileux s'étendent dans un paysage plan avec des pentes faibles à moyennes.

Les roches granitiques sont acides et alcalines. Elles donnent facilement naissance à des sols ferrugineux ou à des sols gris salins (MARTIN ; 1963). La plupart des affleurements de granites intrusifs dans la pénéplaine portent des sols ferrugineux bien que la réciproque ne soit pas vraie. Autour de tous les inselberg s'étalent de tels sols qui montrent en profondeur des concrétions pouvant aller jusqu'au cuirassement. Des cuirasses plus ou moins démantelées en arrivent à former une auréole au pied des principaux inselberg. Ces cuirasses sont parmi les plus septentrionales que l'on connaisse.

La plupart de ces sols ne sont pas de formation actuelle. Ils supposent un climat plus humide (MARTIN ; 1963). D'après DUMORT et PERONNE (1966), les lambeaux de cuirasses de Kaélé dateraient de la fin du Tertiaire (Continental Terminal). D'autres cuirasses affleurent à nu sur les granites de Torok, recouvertes d'une végétation forestière. Mais ces granites portent surtout des sols gris très voisins des sols halomorphes.

Sur les sols halomorphes ne pousse qu'une végétation peu dense et peu caractéristique avec l'ubiquiste Anogeissus leiocarpus mais surtout, Balanites aegytiaca et Lannea humilis. Au contraire, on note souvent beaucoup d'éléments soudaniens sur les sols ferrugineux au pied des inselberg : le karité, Anona senegalensis et Boswellia dalzielii. Les sols gris de Torok sont souvent dépourvus de toute végétation comme les "hardé" et l'érosion en nappes y rabote tous les horizons superficiels.

Les particularités de ces sols facilitent beaucoup l'efficacité de l'érosion. Le mince horizon de surface, légèrement humifère, ne présente qu'une faible résistance à l'érosion lorsqu'il n'a pas de couvert végétal. Quant à l'horizon sous-jacent, les argiles qui le composent se dispersent facilement

dans l'eau. "C'est littéralement par liquéfaction de cet horizon que les têtes de cours d'eau s'attaquent à ce type de sol" (SIEFFERMANN; 1963).

Les roches gneissiques sont plus basiques que les granites, ce qui oriente la formation des sols vers les argiles foncées tropicales(vertisols). Ces argiles, du type montmorillonites, se caractérisent par leur couleur et la présence de fentes de retrait en saison sèche dues à leur propriété d'être très gonflantes pendant les pluies. La texture et la couleur restent constantes dans tout le profil du sol. Cela provient du brassage continuel des éléments par les larges fentes de retrait. Sur ces argiles lourdes, la végétation diffère fortement de celle des sols précédents. Les Acacias dominent nettement avec quelques Balanites aegyptiaca, montrant donc des affinités déjà sahéliennes.

A ce schéma, la répartition des argiles noires sur la pénéplaine gneissique apporte quelques nuances (fig. 9).

Les larges niveaux de la pénéplaine en continuité topographique avec les pédiments autour d'Inselberg, ne portent pas les argiles noires décrites ci-dessus mais un faciès dégradé. Il se différencie en particulier par un horizon supérieur assez sableux et acide. Les argiles typiques ne se rencontrent que localement, sur des niveaux un peu déprimés de la pénéplaine.

Par ailleurs, sur les pentes de raccord de ces niveaux plans aux vallées, se trouvent des argiles encore plus dégradées. La baisse du taux d'argile et de limons dans l'horizon supérieur y est encore plus nette, s'accompagnant d'une augmentation des teneurs en sables grossiers et graviers. Le sol peut y être acide dans tout le profil. Ces particularités se traduisent par une végétation un peu différente. Aux Acacia se joignent Anogeissus leiocarpus et Sclerocarya birrea .

L'horizon sableux du dernier groupe de sols provient de l'érosion, favorisée ici par la pente. Elle évacue facilement argiles et limons, remaniant l'horizon supérieur tandis que les horizons en profondeur restent argileux massifs. Il est plus difficile de faire intervenir le même phénomène pour rendre compte du faciès dégradé des hauts niveaux de la pénéplaine.

MARTIN (1963) explique leurs particularités par une formation plus ancienne, sous un climat analogue à l'actuel. Ils auraient ensuite connu un climat plus humide qui aurait commencé à les "détruire" : destruction d'une partie de la montmorillonite remplacée par de la kaolinite ou de l'illite, acidification du profil. Le retour à un climat plus sec n'aurait pas permis aux sols

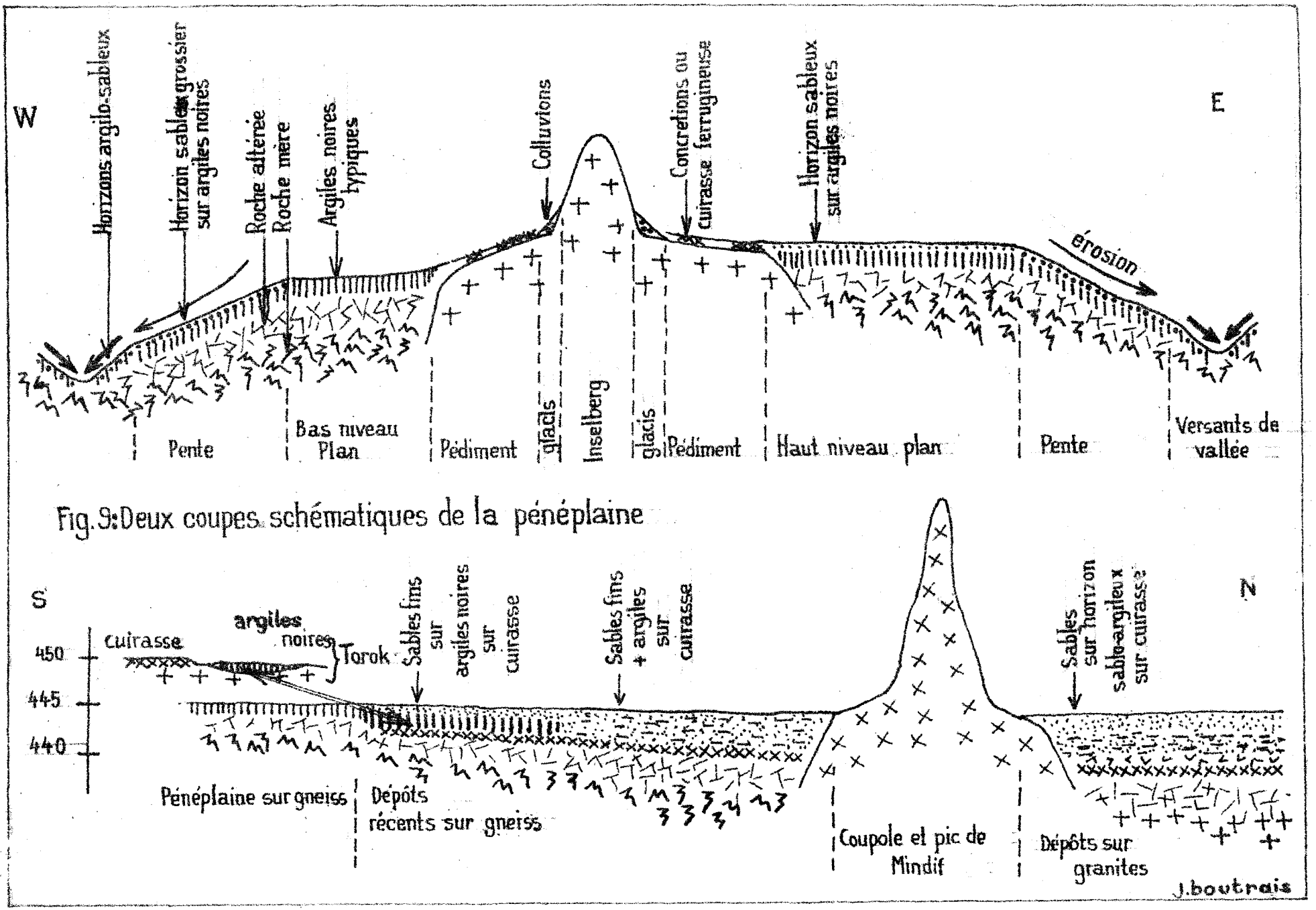

Fig. 9: Deux coupes schématiques de la pénéplaine

de retrouver entièrement leurs propriétés antérieures.

Les argiles typiques des niveaux plus bas se formeraient sous le climat actuel sur des surfaces plus récentes de la pénéplaine. Il est possible que les sols ferrugineux voisins datent de l'épisode climatique plus humide.

Les différences de faciès des argiles noires ne présentent pas seulement un intérêt scientifique. Elles se manifestent par des possibilités de mise en culture et de plantes cultivées très différentes.

Comment s'effectue le contact socle- bassin tchadien ? Aucune dépression périphérique ne le souligne dans le relief. Les dépôts récents sont plaqués en biseau sur la pénéplaine cristalline. Entre la pénéplaine et le pic de Mindif, le socle sous-jacent aux dépôts est recouvert d'une cuirasse latéritique bien conservée à une profondeur variable. Au-dessus de cette cuirasse se sont mis en place des apports argileux alluviaux et sableux éoliens parfois imbriqués, parfois nettement séparés (MARTIN ; 1963).

Les apports argileux se traduisent par des sols argileux noirs à faciès dégradé comparable à celui des hauts niveaux de la pénéplaine et probablement, à la suite de la même histoire climatique. Mais ici, les apports postérieurs de sables fins éoliens ont aussi contribué à la dégradation de leur profil argileux supérieur.

SIEFFERMANN (1963) pense que le dépôt argileux sur cuirasse fossilisée, observé en bordure de la cuvette tchadienne, est d'origine lacustre. Il a repéré les mêmes argiles sur le dos cristallin de Torok près d'anciennes cuirasses démantelées. Sur ce bombement du socle, les cuirasses auraient été mises à nu et auraient subi un démantèlement intense avant que ne se produise un recouvrement lacustre. Le dépôt lacustre aurait lui-même été raboté par la suite de la surface de la pénéplaine mais conservé à la périphérie. Les témoins lacustres engagent donc à supposer une extension ancienne considérable du lac Tchad.

3/ Le bassin tchadien : du socle au cordon sableux.

La partie méridionale du bassin tchadien est parcourue de part en part par un grand cordon sableux qui marque le rivage d'un ancien lac Tchad. Ce cordon divise les plaines en deux ensembles : la plaine du Logone à "l'extérieur" du cordon et les plaines comprises entre ce cordon et les monts Mandara ou la pénéplaine sur socle (fig.3). On appelle parfois celles-ci, plaines de "Piémont" au sens large du terme (DUMORT , PERONNE ; 1966 et TILLEMENT ; 1970).

Dans un passé assez récent, ces plaines n'étaient que la prolongation de la pénéplaine sur socle de Kaélé. Mais, à la différence de cette dernière, elles sont parcourues par un réseau important de grandes rivières qui dévalent des monts Mandara. Descendues dans les plaines et se heurtant à la barrière du cordon littoral, elles déposent alors quantité de matériaux. Elles ont fini par ennoyer la pénéplaine cristalline sous-jacente. D'où l'appellation de plaines de piémont.

Mais il faut signaler aussi que leur comblement n'est pas uniquement d'origine alluviale. Avant de percer le cordon sableux, les grandes rivières alimentaient des lagunes où se produisait une sédimentation en milieu confiné. Au sud de ces plaines, l'ennoyage du socle provient surtout de sables éoliens ou à remaniement éolien. Du nord au sud, on passe ainsi à des plaines de comblement différent : plaine argilo-sableuse de Mora, plaine argileuse du Diamaré, plaines sableuses de Kalfou et du Bec de Canard.

La grande planité du relief s'impose comme le caractère commun à toutes ces plaines. Partout la pente est faible et, par endroits, quasi-nulle. Dans ce cas, il en résulte un mauvais drainage et des sols engorgés d'eau une partie de l'année. La planité du relief, par ses conséquences hydrologiques, devient le facteur déterminant de l'occupation du sol.

a) La plaine de Mora (fig.10)

Comprise entre le nord des monts Mandara et le cordon littoral d'un ancien lac Tchad, elle s'apparente le plus à une plaine de piémont.

Le passage du piémont, tel qu'on l'a défini, à la plaine de comblement s'effectue de manière insensible alors que les montagnes dominent le tout par une rupture de pente majeure. Mais sur le piémont, la couverture de matériaux meubles n'atteint que quelques mètres d'épaisseur alors que, plus loin en plaine, elle dépasse toujours 10 mètres.

Le toit du socle sous la plaine de Mora s'abaisse de façon à peu près régulière à mesure qu'on s'éloigne de l'abrupt montagneux. Une courbure en dôme l'amène cependant au ras du sol aux environs de Kolofata, dans le prolongement de l'arête montagneuse à l'ouest de Mora. D'autre part, il réapparaît soit sous la forme d'inselberg dominant brutalement la plaine, soit sous celle de chaos granitiques peu importants. Le rocher de Gréa, l'inselberg le plus grand de la plaine, est formé de granites intrusifs dont l'ennoyage alluvial cache le contact avec les roches encaissantes.

Fig 10: La plaine de Mora

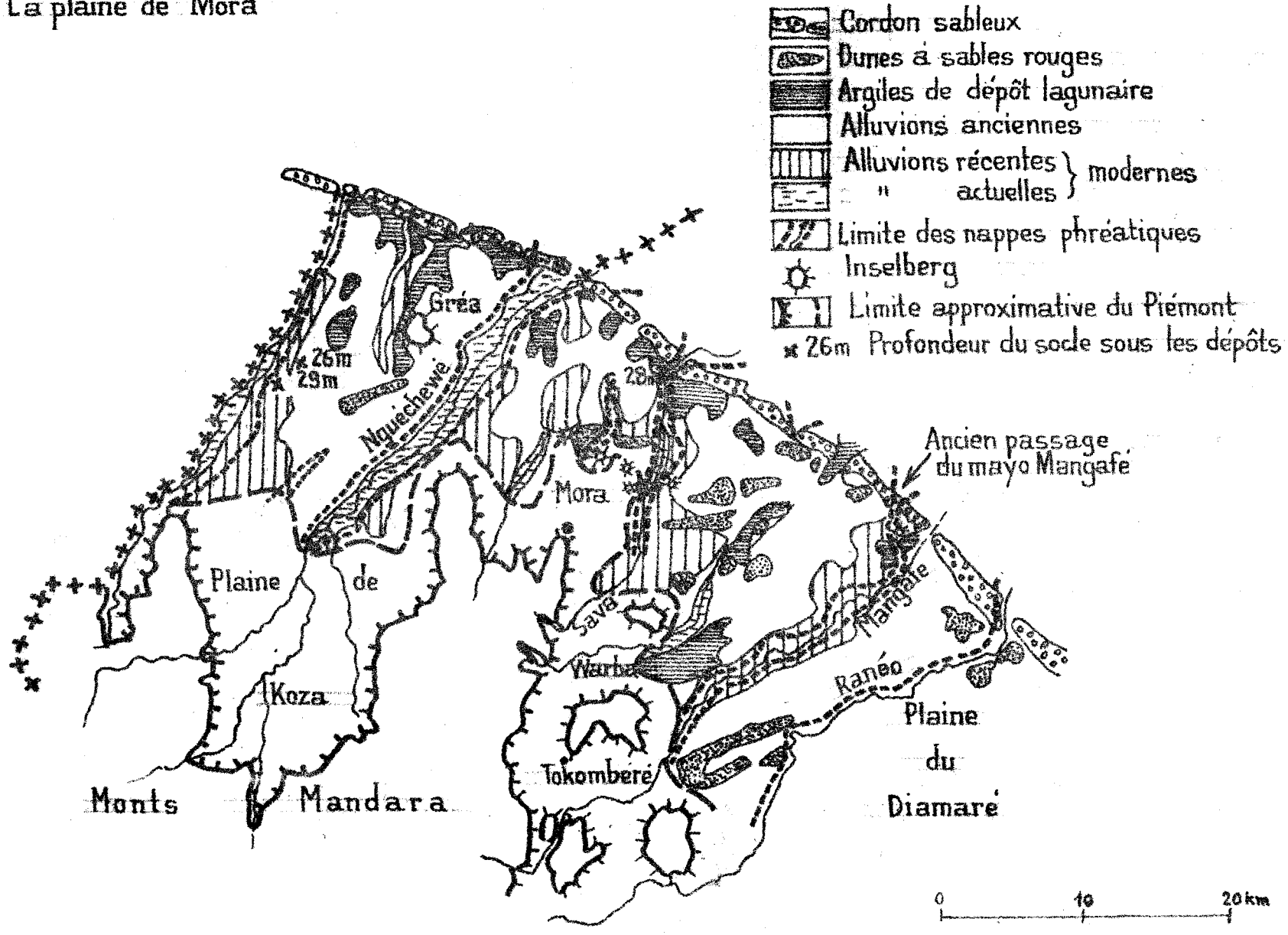

La surface de la plaine de Mora présente une pente régulière du piémont vers le cordon sableux, donc concordante à celle du socle sous-jacent. Mais cette pente est plus faible, c'est-à-dire que la puissance des dépôts augmente lentement vers le cordon où elle atteint entre 30 et 40 mètres (Limani). Au nord de Mora, le socle affleurant dans un pédiment, se rapproche le plus près du cordon. Mais plus loin, sa pente sous la plaine devient rapide puisque les dépôts passent à 30 mètres d'épaisseur sur seulement 10 kilomètres. A la frontière du Nigéria, ils n'atteignent cette épaisseur que sur 30 kilomètres.

La majeure partie des matériaux meubles provient des monts Mandara, acheminés par les grandes rivières qui en descendent ou les systèmes d'écoulement qui les ont précédées. L'augmentation de la puissance du recouvrement tient d'abord à une pente de plus en plus faible qui diminue d'autant la capacité de charge des cours d'eau. Ils alluvionnent donc de plus en plus. Sur des alluvions de plus en plus épaisses, le volume d'infiltration au fond du lit augmente en proportion. Comme ces cours d'eau ne reçoivent pas d'apports nouveaux dans la plaine, leurs débits diminuent d'amont en aval.

Certains se perdent au milieu de leurs alluvions dès la plaine de Mora (mayo Kourgui). D'autres ne franchissent le cordon sableux que pour se perdre juste au débouché. Le mayo Sava dont le lit atteint 25 mètres de large à Aïssa Hardé, n'en a plus que 5 lors de sa traversée du cordon (TILLEMENT ; 1970). Son cours n'est pas stabilisé sur une partie de la plaine. Au nord de Ganay, ses eaux coulent à fleur de sol avant de retrouver un lit encaissé dans les argiles lagunaires plus en aval.

Le tracé de beaucoup de rivières, en particulier du mayo Nguéchéwé, ne correspond pas en profondeur à des creux dans le toit du socle. On peut donc supposer que les systèmes d'écoulement anciens ont connu beaucoup de déplacements latéraux sur leur surface de remblaiement.

Une série de sondages récents pour la recherche de l'eau, donnent des indications sur la nature du remblaiement ancien (TILLEMENT ; 1970). Il s'agit de dépôts très hétérogènes, le plus souvent argileux avec des intercalations de sables de granulométrie très variable. Sous le mayo Nguéchéwé, on a affaire presqu'uniquement à des sables. Toute corrélation de niveaux entre les sondages s'avère impossible, ce qui confirme le déplacement latéral continuel des cours d'eau.

Le remplissement de la plaine par les dépôts devait s'effectuer selon une série d'épandages en éventails sur lesquels divaguaient les cours d'eau. D'autre part, les sondages révèlent une couverture superficielle quasi-généra-

le d'argiles franches. Il est probable qu'elle provient de la mise en place du cordon bloquant l'évacuation des eaux de la plaine et établissant un mode de sédimentation en milieu lagunaire (1).

Plus tard, les cours d'eau principaux ont réussi à percer le cordon et à vidanger les lagunes dont il ne reste plus que quelques mares résiduelles. Ils ont encaissé leur lit dans les argiles et en ont déblayé une partie.

De la répartition des sols dans la plaine de Mora, on peut déduire les modalités de mise en place récente des dépôts superficiels.

Des dunes de sables rouges, toutes orientées SW-NE, se dispersent dans la plaine. Les sables fins d'origine éolienne portent des sols très évolués leur donnant une couleur rouge caractéristique. Leur mise en place est donc ancienne. Ces dunes sont peut-être les restes d'un ancien erg ennoyés par les dépôts plus récents. Elles témoigneraient d'une ancienne phase climatique aride suivie d'un épisode plus humide responsable de leur rubéfaction (PIAS ; 1970).
Les dunes dominent la plaine de Mora de quelques mètres et s'accrochent souvent à des affleurements du socle.

D'après l'évolution des sols sur les alluvions, on peut distinguer trois séries. Les alluvions anciennes, argilo-sableuses, portent le plus souvent des sols à tendance halomorphe. Elles s'étalent sur tous les interfluves mais surtout en bordure du Diamaré. Sur ces alluvions aux sols stériles ne pousse qu'une végétation discontinue, caractérisée par Acacia seyal, Lannea humilis, Balanites aegyptiaca, espèces sahéliennes.

Sur les alluvions récentes, on ne rencontre que des sols peu évolués. Elles se répartissent en larges zones d'épandage à peu près indépendantes des rivières actuelles. D'après la texture des dépôts, on distingue des séries sableuses et sablo-argileuses mais sur la carte, elles sont souvent imbriquées les unes dans les autres (MARTIN ; 1961). La végétation est nettement plus dense sur

---

(1) D'après MARTIN (1961), le grand "Karal" bordant à l'ouest le mayo Nguéchéwé est constitué d'argiles noires qui "se sont vraisemblablement formées sur gneiss, bien qu'on observe rarement la roche-mère dans les profils même profonds". Les sondages récents indiquent le toit du socle à plus de 10 mètres de profondeur. Ceci indiquerait une origine lagunaire à ces argiles. D'après la configuration du toit du socle, le mayo Nguéchéwé devait s'écouler autrefois plus à l'ouest où il rejoignait le mayo Kerawa. Il alluvionnait de façon intense dans ce secteur, laissant une dépression inondée entre ses remblais et le socle sub-affleurant à l'est. Plus tard, il établit son tracé dans cette zone déprimée au milieu des argiles noires.

ces alluvions avec des espèces communes aux alluvions anciennes et de nouvelles comme Anogeissus leiocarpus, Terminalia macroptera et des Combretum. L'étalement des alluvions en épandage indique un mode de transport beaucoup plus diffus que l'actuel, correspondant sans doute à des conditions climatiques plus arides.

Les alluvions actuelles se localisent uniquement le long des grandes rivières de la plaine et témoignent d'un passage à un écoulement plus concentré. Le long de certaines rivières (Mangafé), elles se disposent à un niveau inférieur par rapport aux alluvions récentes. Sauf le long du mayo Nguéchéwé, elles ne forment que des bandes étroites le long des cours d'eau.

Il s'y développe une belle végétation caractérisée par de grands Acacia albida grâce à des sols meubles et profonds mais surtout à l'existence d'eau souterraine. En effet, des nappes de sous-écoulement continues sous les principales rivières, correspondent à peu près à l'extension des alluvions actuelles. Par contre, les alluvions récentes et surtout anciennes en sont démunies, ce qui ne manque pas d'avoir des conséquences importantes sur le peuplement de la plaine.

b/ La plaine du Diamaré (fig. 11)

Vers le sud, la plaine de remblaiement s'élargit de façon progressive entre le cordon sableux et le piémont des monts Mandara. On passe de la plaine de Mora à celle du Diamaré sans pourtant que le paysage change dans ses grands traits.

La plaine du Diamaré s'étale donc du piémont et de la pénéplaine de Kaélé jusqu'au cordon. Comme celle de Mora, c'est une plaine d'accumulation de dépôts récents sur une pénéplaine développée dans des terrains métamorphiques et éruptifs. Mais la pente du toit du socle est beaucoup plus raide que sous la plaine de Mora et les inselberg émergeant de l'ennoyage sédimentaire, beaucoup moins nombreux. Le socle s'enfonce à plus de 70 mètres de la surface du sol à 40 km à l'est de Maroua. Par contre, de Maroua à la pénéplaine de Kaélé, l'épaisseur des dépôts s'amincit à une mince pellicule.

Au sud du mayo Boula, le socle sub-affleure loin déjà en deçà de la limite de la pénéplaine de Kaélé (1). Entre les mayo Boula et Tsanaga, il apparaît à nouveau à Djoulgouf sous la forme d'un grand dôme ovale dont le relief

(1) Au sud de Zongoya, des affleurements de gneiss ne se manifestent par aucun relief. Ils sont arasés en continuité topographique avec le niveau de la plaine. Tout près, la série volcano-sédimentaire de Maroua ne se traduit que par de petites collines à pentes douces couvertes de graminées. Mais la majeure partie des schistes de cette série est aussi arasée.

Fig.11: La plaine du Diamaré

même légende que la figure 10+:

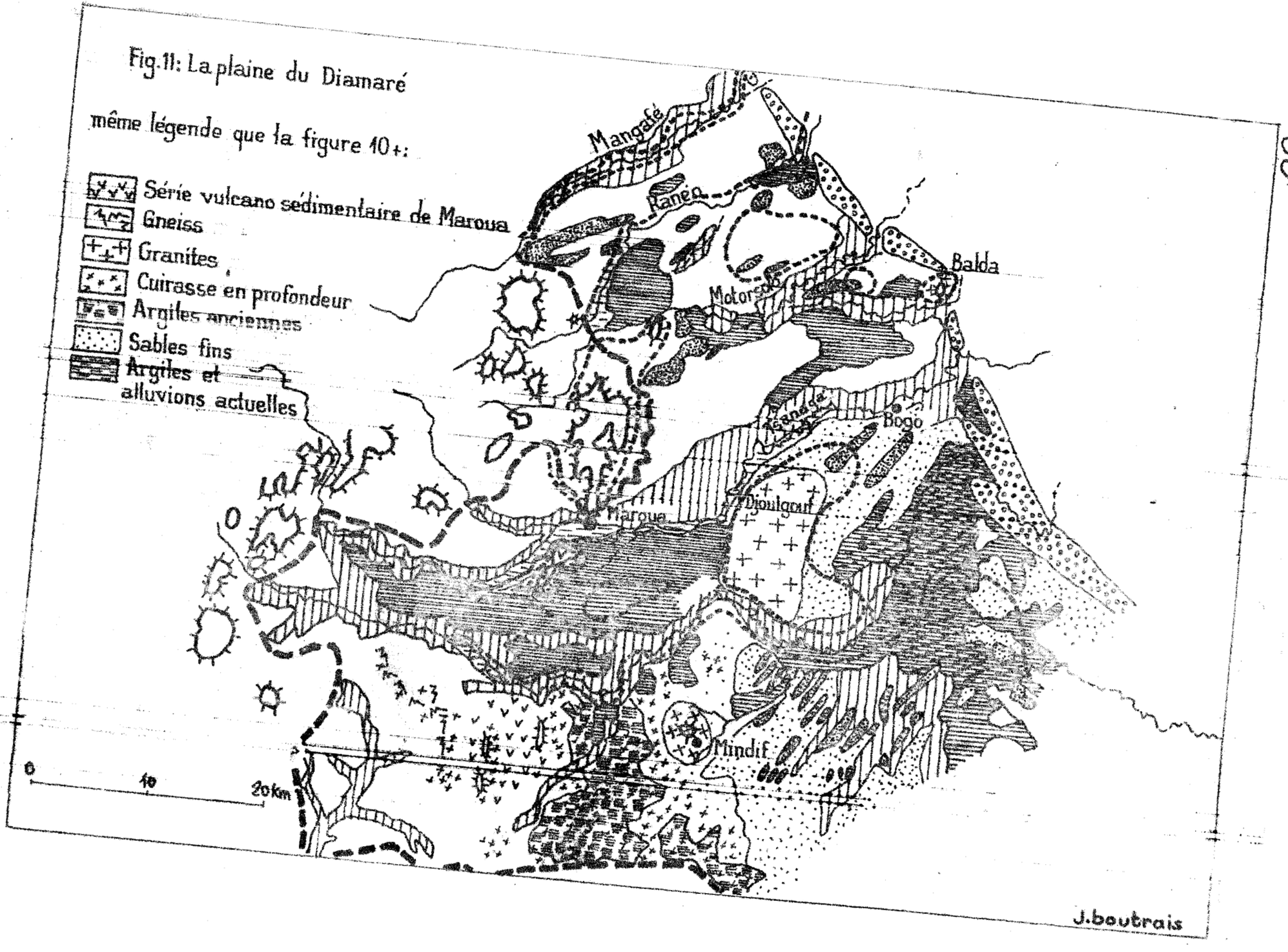

émerge peu de la plaine. A l'est de ce dôme granitique, le socle s'abaisse de façon régulière selon une pente parallèle à la direction du cordon sableux. Il ne réapparaît plus qu'au rocher de Balda complètement isolé dans la plaine de remblaiement. Un granite intrusif a édifié là, en travers du cordon, un inselberg qui domine les dépôts récents de 290 mètres.

Contrairement au toit du socle, la surface de la plaine du Diamaré est subhorizontale avec seulement une pente de 0,2 % entre les affleurements cristallins et le cordon. Comme dans la plaine de Mora, la puissance des dépôts augmente donc vers l'aval et pour les mêmes raisons. De grandes rivières débouchent à intervalles réguliers du piémont des monts Mandara et parcourent la plaine de part en part jusqu'au cordon. Si l'on compare leur tracé avec les ondulations du toit du socle, on constate qu'elles coulent à l'aplomb de hauts fonds cristallins. Leurs interfluves actuels correspondent à des vallées fossiles de la pénéplaine sur le socle (TILLEMENT ; 1970).

On peut donc supposer que le remblaiement doit peu aux cours d'eau actuels ou que leur déplacement latéral fut considérable. Même de nos jours, le réseau hydrographique n'est pas stabilisé. Il est probable que le mayo Boula longeait le cordon vers le sud avant de le traverser à une époque récente. SEGALEN (1962) signale un changement de tracé important du mayo Mangafé. MARTIN (1961) montre comment le même mayo s'est frayé un nouveau passage à travers le cordon alors même que sa nappe de sous-écoulement continue à se déverser par l'ancien passage. TILLEMENT (1970) indique que le cours inférieur de la Tsanaga s'est déplacé de 10 kilomètres vers le sud entre 1954 et 1963. On a pu constater qu'elle franchit maintenant le cordon au sud de Gingley alors que la carte IGN la montre contournant le village au nord. Toutes ces rivières alimentent enfin des défluents qui ne les rejoignent pas toujours à l'aval.

Les quelques sondages effectués dans la masse des dépôts d'interfluve ont surtout rencontré des argiles au nord de Maroua, ce qui diffère du recouvrement de la plaine de Mora. Des lentilles de sables au milieu de ces argiles correspondent sans doute aux chenaux d'anciens cours d'eau et le remblaiement argileux à leurs larges zones de débordement.

Parmi les dépôts de surface, les plus anciens sont peut-être les argiles reposant directement sur la cuirasse qui recouvre la pénéplaine cristalline ennoyée au sud du mayo Boula. Ces argiles seraient d'origine lacustre ou plutôt lagunaire, vu leur faible épaisseur. Elles se seraient déposées avant les sables anciens qui, en bordure, "contaminent" les horizons supérieurs argileux. D'après SIEFFERMANN (1963), ces argiles proviendraient de l'extension maximale d'un lac Tchad correspondant à une phase climatique pluvieuse qu'il date du

Villafranchien.

Au sud-est de la plaine, les sables anciens recouvrent déjà de grandes superficies, en prolongement de la plaine de Kalfou. Ils se présentent sous deux modelés. Le plus souvent, ils s'étalent en étendues de faibles pentes, peut-être des aplanissements d'anciennes formations dunaires. Ils portent alors des sols jaunes avec une végétation arbustive à base d'Anogeissus leiocarpus, Sclerocarya birrea et Guiera senegalensis. Les dunes rouges, dispersées un peu partout dans la plaine, représentent sans doute les sommets d'anciennes formations dunaires très largement étendues puis détruites ou ennoyées sous des dépôts plus récents.

Les dépôts argileux lagumaires ou lacustres occupent de grandes superficies dans la plaine du Diamaré. Ils se traduisent dans le paysage par des étendues immenses très planes avec une végétation quasi pure d'Acacia seyal. Le grand "karal" au sud de Maroua entre la Tsanaga et le Boula provient peut-être du barrage provoqué par le dôme granitique de Djoulgouf en aval. Les cours d'eau issus des monts Mandara n'ont pas colmaté la plaine en avant du dôme, longtemps occupée par un lac. Maintenant la Tsanaga et le Boula traversent ces argiles mais paraissent totalement étrangers à leur dépôt (SEGALEN ; 1962).

Le cours inférieur du mayo Boula inonde une vaste zone marécageuse en contrebas du cordon sableux formant barrage. Le modelé relève d'atterrissements deltaïques. Les argiles continuent à se déposer dans les secteurs déprimés pendant les quelques mois d'inondation. Dans ces marécages, la végétation se réduit à une savane herbeuse à Andropogonées. L'eau se retire de ces grandes étendues herbeuses en saison sèche. Il ne subsiste alors que quelques dépressions en eau, tapissées de dépôts organiques portant des prairies à Cypéracées et à Echinochloa. Dans les secteurs moins inondés, on retrouve les espèces caractéristiques des argiles lourdes : Acacia seyal et Balanites aegyptiaca.

Les alluvions fluviatiles sont surtout abondantes en bordure de piémont. Comme dans la plaine de Mora, on peut distinguer trois séries d'alluvions : anciennes, récentes et actuelles.

Les alluvions anciennes, sablo-argileuses ou argilo-sableuses, constituent les remblais d'interfluve plats au nord de la plaine. Ils portent une végétation relativement dense d'Anogeissus leiocarpus, de divers Acacias, de Balanites aegyptiaca et de Terminalia.

Les alluvions modernes (résentes et actuelles) bordent les grandes rivières sur la plus grande partie de leur parcours en plaine mais sur une faible largeur. Ici aussi, elles se disposent souvent en terrasses : les alluvions actuelles au ras de la plaine et les récentes à plusieurs mètres au-dessus. L'extension des alluvions récentes est bien supérieure à celle des actuelles, limitées à une mince frange en bordure des lits de rivières. Par endroits, elles tendent à s'étaler mais les épandages en éventails sont moins nets que dans la plaine de Mora. Elles s'étendent parfois en bandes à travers la plaine, indiquant les tracés récents des grandes rivières ou celui de défluents (Tsanaga) (1).

Les placages d'alluvions modernes portent une végétation dense et variée qui tranche nettement avec celle des dépôts argileux voisins. Même si les sols sont assez argileux en surface, les horizons en profondeur deviennent toujours plus sableux, parfois graveleux. Sur ces sols meubles se développent des Combretum, des Terminalia et parfois de beaux Ficus, caïlcédrats et Acacia Albida.

De la même façon que dans la plaine de Mora, l'opposition de paysages végétaux tient à la texture des sols mais aussi aux conditions hydrologiques en profondeur. La majeure partie de la plaine du Diamaré présente la particularité de posséder une nappe phréatique continue dans les alluvions (TILLEMENT ; 1970).

La nappe s'interrompt au sud du mayo Boula à cause de la faible épaisseur des dépôts sur le socle et de leur nature argileuse. Il s'y intercale aussi des zones stériles correspondant à des affleurements du socle (dôme de Djoulgouf) ou aux interfluves argileux quand on se rapproche de la plaine de Mora.

Les eaux des grandes rivières de la plaine, en s'infiltrant dans leurs lits sableux, alimentent cette grande nappe dont le toit s'approfondit dans les interfluves. Ainsi, en bordure des rivières, sous les alluvions modernes, la nappe est sub-affleurante, ce qui ne manque pas d'avoir des conséquences sur la végétation. Dès qu'on s'éloigne des rivières, le toit de la nappe passe à une telle profondeur qu'elle n'est plus accessible aux racines en toutes saisons.

La nappe du Nord-Diamaré se continue à l'est sous le cordon sableux pour se raccorder plus loin à celle du Logone. Dans le paysage, le cordon fournit cependant une Bonne limite naturelle entre la plaine du Diamaré et la dépression

(1) Le processus d'alluvionnement en une série de levées individualise de petites cuvettes fermées remplies progressivement d'argiles pures à la suite d'un entraînement latéral.

tchadienne proprement dite. Bien qu'il ne domine les environs que de 10 mètres au maximum, on le repère de loin à cause de la planité parfaite de la plaine. D'autre part, il porte une végétation caractéristique avec des buissons de Guiera senegalensis qui tranchent nettement avec les espèces adaptées aux sols argileux de la plaine du Diamaré. Plus au sud, le paysage végétal s'uniformise quand on passe à la plaine de Kalfou couverte de sables.

c/ La plaine de Kalfou et le Bec de Canard (fig. 12).

Avec la plaine de Kalfou, les petites dunes de sables, élément mineur du relief des plaines de Mora et du Diamaré, deviennent le trait dominant du paysage. Elles s'ordonnent en un faisceau d'alignements parallèles qui viennent buter contre le grand cordon sableux au nord. Des dépressions étroites et allongées, périodiquement inondées, les séparent les unes des autres. On passe donc, sur de faibles distances, d'un milieu engorgé et confiné à un autre milieu bien drainé et même soumis à la sécheresse. L'imbrication étroite dans l'espace de ces deux milieux opposés se traduit par des alternances rapides des conditions naturelles d'occupation du sol.

La grande zone marécageuse du cours inférieur du mayo Boula limite la plaine au nord tandis que la dépression du lac de Fianga isole le Bec de Canard. D'autre part, la plaine de Kalfou s'étend du cordon sableux à la pénéplaine de Kaélé. Au sud, la frontière suit un tracé tout à fait artificiel, la plaine se poursuivant jusqu'à la dépression Toupouri au Tchad.

Comme les plaines précédentes, celle de Kalfou provient de l'accumulation de dépôts du Quaternaire sur une pénéplaine cristalline sous-jacente. Le socle émerge à l'ouest selon une pente faible de sorte que la ligne marquant le contact avec les dépôts récents est mal définie. Le socle reste sub-affleurant dans un large secteur, réapparaissant ça et là dans le fond encaissé d'une rivière. Selon les auteurs, la limite des affleurements du socle passe entre Kaélé et Mindif ou au nord de Mindif tout près du mayo Boula (TILLEMENT ; 1970).

L'ennoiement de la pénéplaine sous les dépôts récents est d'abord très lent. La puissance des dépôts passe ainsi de 7 à seulement 20 mètres sur une distance de 30 kilomètres. Puis la pente du toit du socle s'incline rapidement. Il s'enfonce alors de 20 à 40 mètres sur 10 kilomètres de distance en direction du nord-est. Un sondage récent l'a rencontré à Yagoua à une profondeur de 365 mètres. Cette flexure du socle, orientée vers le Logone, est régulière sous toute la largeur de la plaine. Autre différence structurale avec

Fig.12: La plaine de Kalfou et le Bec de Canard

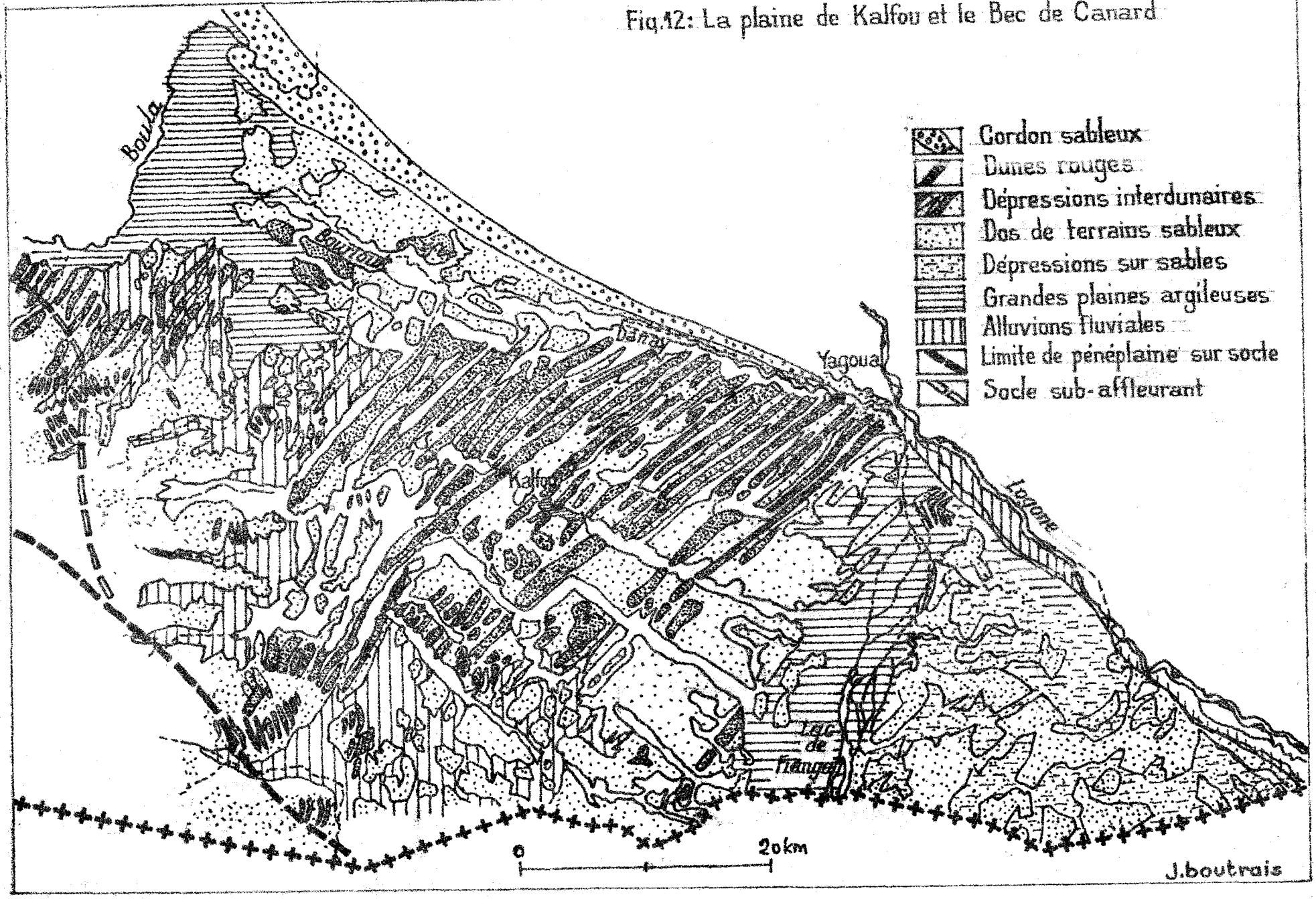

les plaines précédentes : ennoyé, le socle ne réapparaît plus en pointements à travers la couverture sédimentaire.

L'absence de cours d'eau importants différencie aussi la plaine de Kalfou des précédentes. La pénéplaine de Kaélé s'interpose entre elle et les monts Mandara d'où proviennent les grandes rivières du Diamaré. Seuls quelques cours d'eau insignifiants prennent naissance sur la bordure orientale de la pénéplaine de Kaélé mais se perdent dans leurs alluvions en entrant dans la plaine sédimentaire. Il en résulte sans doute une nature différente des matériaux de remblaiement.

Parmi ces matériaux, les argiles qui seraient antérieures aux sables ne subsistent plus qu'en petites pastilles à la bordure du socle. Un manteau de sables anciens d'épaisseur variable est disposé dans toute la plaine en larges placages parallèles au cordon littoral. D'après SIEFFERMANN et VALLERIE (1963), chaque placage sableux correspond à un stade ancien du Lac Tchad, d'autant plus aplani qu'il est plus ancien et situé plus au sud. Selon PIAS et GUICHARD (1958) puis DUMORT et PERONNE (1966), ces sables seraient assimilables à ceux de Kélo datés au Tchad du Continental Terminal (fin du Tertiaire - début du Quaternaire). Mais d'après SIEFFERMANN (1963), les sables de Kélo seraient de formation plus récente que ceux-ci.

Chaque placage sableux, marquant un rivage du lac Tchad, est précédé d'une dépression argileuse parallèle. Les sables littoraux formaient barrage à l'écoulement normal des eaux vers le lac. Elles s'accumulaient alors en lagunes successives au fur et à mesure du recul du rivage. Le grand cordon littoral de Yagoua provient de l'un de ces derniers rivages qui se serait maintenu plus longtemps en place que les précédents. Les mayo Bourlouk puis Danay drainent maintenant la dépression lagunaire qui lui était associée.

Plus tard, ou peut-être en même temps que leur mise en place, les sables anciens sont remaniés par l'érosion éolienne et disposés en dunes perpendiculaires à la direction des placages initiaux. Ces dunes, édifiées dans des conditions désertiques, constituaient un erg immense qui s'étendait bien au-delà des restes actuels, jusqu'au-delà de la rive nord du lac Tchad(SIEFFERMANN et VALLERIE ; 1963). L'extension tchadienne, marquée par le grand cordon littoral, aurait tronqué tout ce système dunaire au nord de la plaine de Kalfou.

Les dunes de Kalfou auraient subi par la suite des périodes climatiques pluviales responsables de leur rubéfaction car le climat actuel n'est pas rougissant. Lors de la période pluviale qui a correspondu en particulier avec la mise en place du cordon sableux, le pied des dunes était immergé. L'eau

imprégnant la base des dunes, était soumise à une ascension capillaire vers leur partie exondée. Cette migration verticale s'accompagnait d'une précipitation des sels ferriques à l'origine de la couleur rouge des dos de dunes (TILLEMENT ; 1970).

Le champ dunaire est particulièrement bien conservé entre Kalfou et Yagoua. Les dunes dominent les dépressions voisines de quelques mètres à 15 mètres. Les sables très fins qui les constituent présentent une granulométrie très homogène. Les grains de quartz arrondis attestent un façonnage éolien, peut-être réalisé à plusieurs reprises. Leur granulomètrie les situant à la limite des limons et des sables fins, les rendait facilement transportables par le vent, même très peu violent. Encore à présent, les dos de dunes s'éboulent aisément mais les dunes elles-mêmes paraissent fixées par une végétation arbustive à base d'Anogeissus leiocarpus, Sclerocarya birrea et Guiera senegalensis.

La même végétation couvre les grandes étendues sableuses situées à une position topographique plus basse et caractérisées par des sols jaunes. Il peut s'agir de zones aplanies d'anciennes formations dunaires ayant connu la même histoire que les dunes rouges. Mais la mobilisation des particules fines par un petit ruissellement empêchait l'évolution des sols d'atteindre le même terme. A l'ouest, ces sables reposent parfois directement sur le socle.

Un réseau orthogonal de bas-fonds argileux quadrille le champ dunaire de la plaine. Ils correspondent aux dépressions interdunaires et aux anciennes lagunes en avant des sables de rivage. Selon leur position topographique plus ou moins déprimée, ces zones subissent une inondation saisonnière plus ou moins longue. L'inondation provient aussi d'un colmatage argileux qui empêche les eaux de s'infiltrer dans les sables sous-jacents. Les bas-fonds sont donc soumis à des alternances d'engorgement et d'assèchement qui, toutefois, ne descend jamais en-dessous de 50 cm de profondeur.

La prairie marécageuse représente le paysage végétal typique de ces dépressions avec de grandes Andropogonées auxquelles se mêle Terminalia macroptera surtout en bordure de cuvette aux sols plus sableux. Dans la lagune du mayo Danay et quelques bas-fonds de la plaine plus déprimés, un placage d'argiles organiques se dépose actuellement. Les petites dépressions de la plaine de Kalfou se raccordent au nord-ouest et au sud-est aux deux grandes zones marécageuses qui la bordent.

A peu près en limite de la plaine et du socle, les placages argileux prennent aussi une grande extension, entourant des "îles" de sables. Ils

dessinent sur la carte ce qu'on pourrait interpréter comme une légère dépression périphérique au socle. Mais cette dépression est comme ennoyée sous une série de nappes d'alluvions transportées par les petits cours d'eau qui descendent du dôme cristallin voisin.

On a déjà vu que les têtes de ces petites rivières, même avec une pente faible, érodent avec une grande intensité les sols du dôme de Torok. Dès qu'elles atteignent la plaine, elles se perdent dans leurs alluvions, ennoyant en partie les alignements sableux. La texture de ces alluvions est très hétérogène, variant sans cesse entre les termes sableux et argilo-sableux. Il en résulte un paysage végétal aussi très variable ; soit une savane herbeuse, soit une savane arborée et buissonnante(SIEFFERMANN ; 1963).

Le lac de Fianga et la grande dépression argileuse qui le prolonge au nord, séparent la plaine de Kalfou du Bec de Canard.

Ce petit secteur constitue une unité morphologique à part. On y retrouve les mêmes éléments de modelé que dans la plaine de Kalfou, sauf les dunes, mais agencés de façon différente. Les dos de terrain dans les sables sont peut-être l'équivalent des placages sableux de Kalfou mais ayant subi un aplanissement plus marqué et un effacement du relief dunaire (SIEFFERMANN et VALLERIE ; 1963). D'après PIAS et GUICHARD (1958), ils seraient au contraire plus récents, appartenant à une série sableuse surtout représentée à l'aval du Logone, ce que confirmerait leur granulomètrie plus grossière que celle des sables de Kalfou.

Des dépressions inondées deux à trois mois de l'année séparent les hauts de terrain. Elles présentent la particularité d'un soubassement sableux au-dessus de séries plus argileuses en profondeur. Il y aurait donc eu un recouvrement sableux récent continu dans tout ce secteur. Il en résulte des paysages végétaux moins contrastés que dans la plaine de Kalfou. Les dépressions portent souvent une savane arbustive comme les dos de terrain. Elle ne devient exclusivement herbeuse que dans les bas-fonds plus humides avec un petit colmatage argileux actuel.

Les oppositions de paysages végétaux (savanes herbeuses - savanes arbustives et arborées) proviennent surtout de la texture des sols(sols argileux ou sableux) et de la topographie qui commande la durée et la hauteur de l'inondation. Un troisième facteur, la proximité de la nappe phréatique, ne semble pas intervenir ici autant qu'ailleurs.

La plaine de Kalfou et le Bec de Canard possèdent une nappe souterraine continue (TILLEMENT ; 1970). Seul le début de la plaine de remblaiement en bordure

de la pénéplaine de Kaélé, en est dépourvu. L'existence de cette nappe paraît un peu paradoxale car elle n'est alimentée par aucune grande rivière comme dans le Diamaré. L'imprégnation se ferait uniquement par l'infiltration des eaux de surface, facilitée par la perméabilité des sables de la plaine de Kalfou. Quant au Bec de Canard, sa nappe sous-jacente fait déjà partie du système du Logone.

4/ La dépression tchadienne : la plaine du Logone (fig. 13).

Alors que la plaine de Kalfou juxtapose en une maille serrée dos de terrain toujours exondés et dépressions inondables, celles-ci prennent une très large extension au-delà du cordon.

La plaine du Logone comprise dans la région étudiée ne représente que la partie méridionale d'une grande unité morphologique, la dépression tchadienne proprement dite, qui s'étend jusqu'aux rives du lac Tchad. Le cordon littoral et le Logone l'encadrent de part et d'autres tandis qu'au nord, la réserve de Waza sert de limite. Toute cette plaine est d'une planité remarquable. On passe des pentes de 1/200° dans le Diamaré à 1/2.000° du cordon à la zone inondable et à 1/6.000° dans celle-ci de l'amont à l'aval.

L'accumulation des dépôts quaternaires atteint ici une puissance bien supérieure aux plaines précédentes. Des sondages profonds récents n'ont touché le socle qu'à 260 mètres à la limite ouest de la réserve de Waza et à plus de 300 mètres à sa limite est (Tchédé). Sous le cordon en limite de la plaine du Diamaré, il ne se trouve qu'à 70 mètres de la surface et à 30-40 mètres en bordure de celle de Mora. On sait qu'à Yagoua, on l'a rencontré à 365 mètres. La plaine du Logone correspond donc à une courbure rapide du toit du socle, peut-être d'origine tectonique (TILLEMENT ; 1970).

Sur ces grandes épaisseurs se sont accumulés au Quaternaire des dépôts fluvio-lacustres. Les sondages récents donnent quelques indications sur la paléogéographie de ce bassin sédimentaire. Malgré les nombreux passages latéraux de faciès, on a tenté d'établir une corrélation d'ensemble des dépôts, du moins superficiels (TILLEMENT ; 1970).

Les zones inondables comprennent d'abord une série argileuse de surface, composée d'argile noire. Elle correspond sans doute aux dépôts lacustres dans le lac Tchad qui s'étendait jusqu'au grand cordon littoral (2° série lacustre argileuse de PIAS et GUICHARD ; 1968). Elle passe latéralement à des sables grossiers qui proviendraient du climat pluvial ayant engendré cette extension

Fig. 13: La plaine du Logone

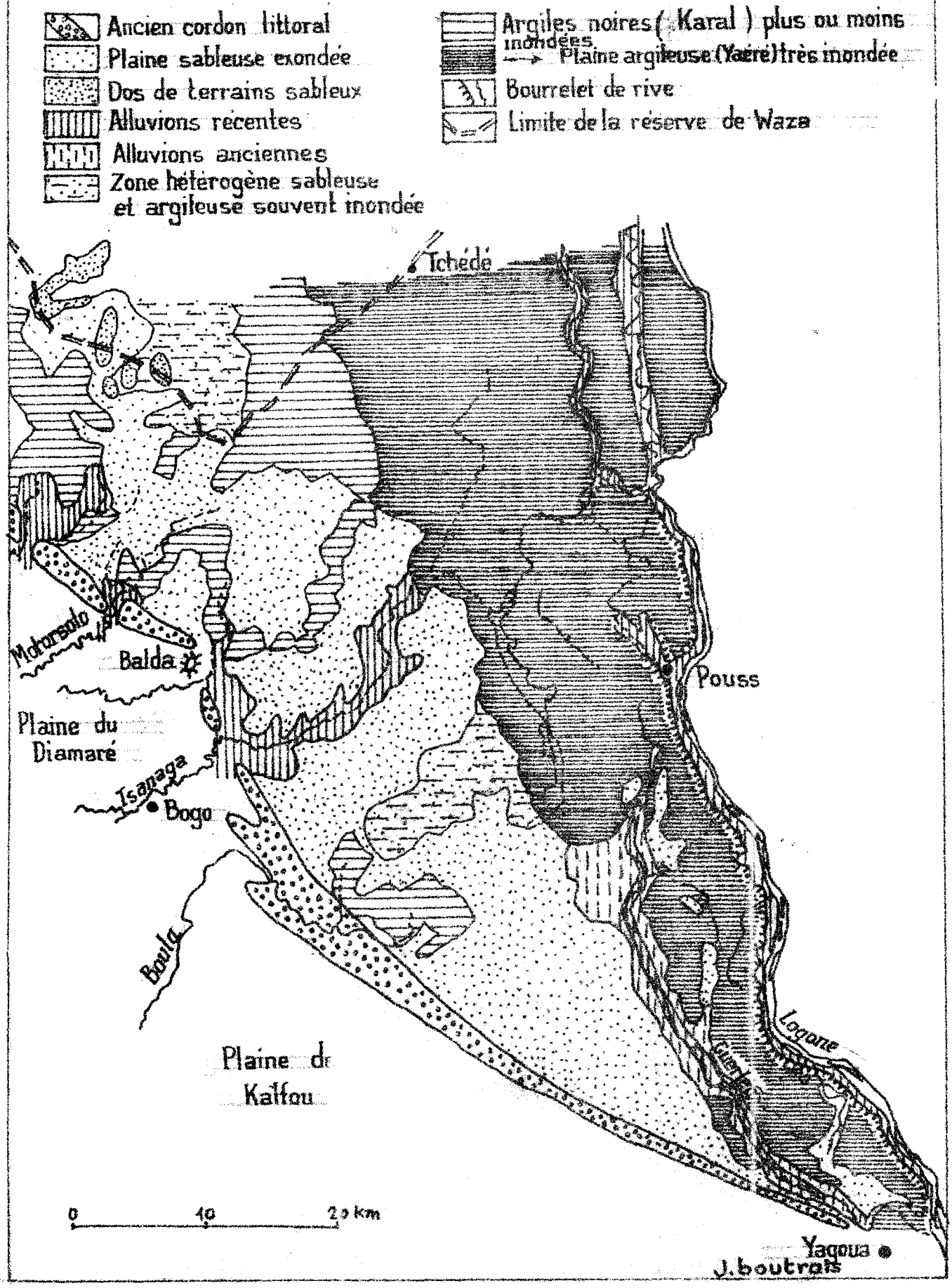

du lac (série sableuse récente). Elle repose sur une série argileuse et argilo-sableuse indiquant une phase lacustre antérieure (1° série lacustre argilo-sableuse à nodules calcaires de PIAS et GUICHARD).

Les nodules calcaires d'origine pédologique laissent supposer une période d'émersion prolongée à l'issue de cette phase lacustre, avec un climat désertique responsable du remaniement éolien des dépôts de sables en erg.

Les sables anciens (sables de Kélo) correspondraient à une série sableuse sous-jacente à la première série lacustre et indiqueraient un cycle pluvieux antérieur. Eux-mêmes surmontent une séquence argileuse claire qui débute à 50 mètres de la surface en moyenne et fait supposer une autre période lacustre encore plus ancienne.

De tout ceci, on peut retenir des fluctuations incessantes du plan d'eau du lac faisant alterner dépôts lacustres et émersions, peut-être en rapport avec des variations climatiques soit vers l'aride, soit vers le pluvial. Ces variations seraient les mêmes qui faisaient alterner les accumulations de colluvions avec leur incision sur le piémont des monts Mandara.

Le comblement tchadien sur plusieurs centaines de mètres d'épaisseur s'achève par un recouvrement superficiel de sables et d'argiles. Ces deux séries de dépôts ultimes se répartissent à égalité dans la partie étudiée alors que plus en aval, toute la plaine est de colmatage argileux.

Les sables s'adossent à l'ancien cordon littoral en liseré d'abord très étroit mais s'élargissant ensuite jusqu'à atteindre 20 kilomètres. D'après PIAS et GUICHARD(1958), ce seraient surtout des sables récents qui s'apparenteraient à ceux du Bec de Canard. Ils forment des plaines sableuses peu affectées par la nappe d'inondation.

Malgré la planité d'ensemble du relief, il est possible de distinguer dans le détail des dos de terrain toujours exondés et de faibles dépressions humides une partie de l'année.

Sur les dos sableux, le paysage a tendance à ressembler au type "hardé" avec une végétation peu dense de Balanites aegyptiaca et de Lannea humilis sur un sol compact en profondeur. Les bas-fonds humides ont des sols sableux engorgés d'eau et portent une végétation un peu plus dense avec Anogeissus leiocarpus et des Acacias. Certains dos sableux portent des sols déjà ferrugineux. Il est possible que cette évolution plus avancée affecte des sables plus anciens que les précédents. Ils sont surtout bien représentés au nord de la plaine de

Mora et se caractérisent par une couverture arborée bien fournie avec surtout Anogeissus leiocarpus et Sclerocarya birrea.

Après la traversée du cordon littoral, les grandes rivières des plaines de Mora et du Diamaré débouchent dans la partie sableuse de la plaine du Logone en étalant des alluvions hétérogènes ou en se perdant dans des zones d'inondation. Les cours d'eau au lit mineur auparavant encadré de berges alluviales bien définies, se diluent alors dans une zone diffuse comprenant un chapelet de dépressions imperméables. Le fond des dépressions est tapissé d'un colmatage d'argiles noires tropicales.

L'inondation provient des crues des rivières qui, ayant franchi le cordon, s'étalent dans ces zones basses et ne peuvent s'infiltrer. L'inondation ne dure pas longtemps. Les eaux s'écoulent lentement vers les plaines argileuses ou sont reprises par l'évaporation. Il en résulte une faible épaisseur du recouvrement argileux. En dessous d'un à deux mètres, on atteint les horizons sableux sous-jacents épais . Cependant, le colmatage argileux imperméable, même peu épais, se traduit par une végétation caractéristique d'épineux avec Acacia seyal, Balanites aegyptiaca, Lannea humilis.

En bordure de la plaine argileuse s'interpose parfois une zone d'alluvionnement hétérogène (sables et argiles) souvent inondée. En secteur fortement inondé (un mètre d'eau pendant quelques mois) et sur sables, on trouve une végétation de grands arbres, parfois assez dense et une strate herbacée d'Hyparrhenia rufa et déjà, de Vétiveria nigritana. Mais dès que le sol devient un peu plus compact et argileux en profondeur, la végétation s'éclaircit et Balanites, Acacia et Lannea dominent.

Les plaines argileuses d'origine lacustre comprennent deux types de paysages selon l'importance de l'inondation : les "karal" et les "yaéré".

Les "karal" ne connaissent qu'une inondation superficielle mais régulière de quelques mois. Ils prennent surtout une grande extension à partir de la latitude de la réserve de Waza. Sur tous les karal se développe à l'origine une végétation boisée. Les karal sans strate ligneuse ont sans doute subi un déboisement (LETOUZEY ; 1968).

Les Acacias dominent : Acacia seyal surtout et Acacia nilotica dans les bas-fonds. Le tapis herbacé est bien développé en saison des pluies avec des herbes de 2 à 3 mètres : des Echinochloa, Sorghum arundinaceum et, sur la frange avec les zones sableuses : Andropogon pseudapriscus. Quand

l'inondation voisine ou dépasse un mètre, la végétation prend parfois l'aspect d'un parc avec les mêmes arbres plus dispersés.

Dans les "yaéré", l'inondation est plus importante, 1 à 2 mètres en moyenne et se prolonge sur 3-4 mois, d'août à novembre. Elle provient du déversement des eaux du Logone dans la plaine lorsque la crue dépasse une certaine cote. Une bonne partie des eaux s'échappe par le canal de défluents qui, en saison sèche, intervertissent leur sens d'écoulement et deviennent alors des affluents.

Le cas le plus remarquable est celui du mayo Guerléo qui prend naissance près de Yagoua puis longe le Logone sur plus de 40 kilomètres. En saison sèche, le niveau du Logone se situant à une cote inférieure à celle de la plaine, il récupère par vidange une partie des eaux d'inondation, le reste étant perdu par évaporation.

Les "yaéré" se localisent ici en bordure du Logone mais en aval, ils s'étalent à toute la plaine tchadienne.

Les sols passent par des alternances brutales d'engorgement et d'assèchement prolongé qui détruisent la végétation arborée. Aussi le paysage végétal typique est-il une savane herbeuse qui s'assèche sur pied avec le retrait des eaux. Elle comprend une grande variété d'espèces selon la nature du sol, la profondeur et la durée de la submersion. Parmi les plus caractéristiques, on note toujours Vetiveria nigritana, Echinochloa spp., Hyparrhenia rufa.

En saison sèche, il ne subsiste que quelques mares en eau avec des Echinochloa et des Cypéracées. Mais à la fin de la saison des pluies, l'ensemble est submergé sauf quelques dos de terrain et les bourrelets de rives : bourrelets des défluents-affluents mais surtout bourrelets du Logone.

Le Logone a, en effet, édifié deux bourrelets de rives par alluvionnement si bien qu'il coule maintenant sur un dos d'âne. Les deux bourrelets maintiennent plusieurs mois son plan d'eau à une altitude supérieure à celle de la plaine. Des alluvions très hétérogènes, sableuses et argileuses, constituent ces bourrelets qui restent toujours exondés. Ils portent donc une végétation arborée avec surtout de grands Acacia albida, des palmiers "doum" (Hyphaene thebaïca), des Balanites aegyptiaca, des Acacias. On note aussi une belle rôneraie vers Pouss mais peut-être liée au peuplement.

Les oppositions de paysages végétaux entre bourrelet de rive et yaéré semblent provenir surtout de l'inondation qui perturbe tout le cycle végétal. La plaine du Logone possède une nappe phréatique continue dans les séries sableuses du comblement tchadien (TILLEMENT ; 1970). Il faut cependant noter que dans les yaéré, le colmatage argileux superficiel et compact peut empêcher les racines des arbres d'accéder à cette nappe. On a observé qu'en pleine période d'inondation, la nappe phréatique se trouve isolée des eaux libres de surface par plusieurs mètres de terrains secs imperméables. La texture des sols de yaéré se conjugue avec les effets de l'inondation prolongée pour y interdire le développement d'une végétation arborée.

Avec le paysage amphibie une partie de l'année de la plaine du Logone, on est loin des pentes rocailleuses des monts Mandara. On voit combien la gamme des milieux de la région peut être étendue.

Lors de la description de chaque unité naturelle, on a déjà esquissé le facteur qui semblait primordial pour l'occupation du sol. Il convient maintenant d'analyser les rapports entre les milieux naturels et l'occupation du sol d'une manière plus systématique.

II - MILIEUX NATURELS ET OCCUPATION DU SOL.

A/ Les conditions naturelles de l'utilisation des terres.

Pour cette région, c'est d'abord le caractère contraignant d'une série de données naturelles qui s'impose. De la description de chaque unité naturelle, il résulte qu'un élément au moins s'interpose avec force pour contrarier une mise en valeur optimale. Pour certaines unités, ces facteurs défavorables s'associent en combinaison, par exemple : sols squelettiques, fragiles à une érosion agressive et sensibles à des pointes de sécheresse fréquentes.

1/ De fortes contraintes naturelles.

Si l'on voulait tenter de classer ces contraintes, on pourrait dire que certaines s'imposent à toute la Région comme les aléas climatiques et l'hydrologie spasmodique qui en dérive tandis que d'autres affectent de façon particulière certaines unités : les pentes, l'érosion, les sols déficients.

a/ Les aléas climatiques.

On a déjà insisté sur la gradation des facteurs climatiques du sud au

nord de la région. Se situant en bordure du Sahel, celle-ci subit cependant dans son ensemble une série d'aléas climatiques qui se répercutent directement sur l'activité agricole.

La faiblesse de la pluviométrie par rapport aux régions plus méridionales du Cameroun donne au climat une nuance aride qui compromet l'utilisation des terres. L'aridité provient d'abord de la rigueur de la saison sèche faiblement compensée par une saison des pluies plus courte dans la majeure partie de la région. Les totaux des pluies n'atteignent jamais ceux de l'évaporation potentielle. Le rapport moyen annuel est de 0,34 à Garoua et de 0,19 à Maroua (SUCHEL ; 1972).

La plus grande partie de l'année, l'assèchement du sol se traduit par l'arrêt de toute activité végétale. Pendant les mois secs, la végétation herbeuse dépérit. Le sol apparaît à nu. Des sables à nu au mois de mars connaissent alors des températures de 60 ° C dans la journée (SIEFFERMANN ; 1963).

Le rapport précipitations/évaporation potentielle n'est positif que de juin à septembre. Mais en début de saison pluvieuse, les plantes en plein démarrage végétal absorbent une grande part de l'eau par évapotranspiration. Le rapport précipitations/évapotranspiration potentielle n'est excédentaire qu'en juillet-août-septembre. Un drainage ne s'établit dans le sol que pendant ces trois mois. C'est aussi pendant cette brève période que les plantes cultivées risquent peu de souffrir d'un assèchement du sol. En octobre, l'évaporation l'emporte de nouveau sur les pluies et les sols commencent à s'assécher.

La saison agricole déborde cette courte période mais les plantes ne se développent pas de façon régulière. Des périodes de sécheresse interrompent plus ou moins souvent le cycle végétal. Les plantes flétrissent parce que le sol n'est pas complètement humecté en début de saison et qu'il a déjà perdu une partie de ses réserves en superficie à la fin. Même ainsi, une saison des pluies limitée le plus souvent à 5 mois provoque une forte pointe de travail annuelle séparée par de longues périodes de temps mort.

Tous les calendriers agricoles établis dans la région montrent que les activités se concentrent de mai à début octobre. La pointe de travail est particulièrement nette en mai, au moment des semailles. Les cultivateurs sont alors accaparés par les semis de mil et de coton qui doivent être effectués le plus tôt possible. On se trouve en effet à la limite de la culture du coton sous pluie. A la latitude de Mora, le coton accomplit de justesse son cycle végétal grâce aux réserves d'humidité des sols en fin de saison. Des sécheresses précoces entravent fréquemment sur les sols légers la maturation des capsules et se ressentent sur les rendements.

Les pluies tombent de telle façon que les sols ne peuvent "capitaliser" de façon optimale l'eau qu'ils reçoivent. Les chutes de pluie durent de une à quelques heures en orages et tornades violents. La majeure partie de la lame tombée s'en va par ruissellement sur les pentes. Seule une petite partie s'infiltre dans le sol. Ces pluies ne profitent donc pas pleinement aux cultures. Pour le mois d'août, le plus pluvieux, le nombre moyen de jours de pluie est souvent inférieur à la moitié des jours du mois : ainsi à Mora, Yagoua, Guider. Des périodes d'ensoleillement les suivent, prélevant par évaporation une autre partie de l'eau tombée.

Les aléas climatiques de la région s'expriment surtout par une grande irrégularité des pluies, qu'il s'agisse des totaux pluviométriques ou surtout, de l'instabilité des saisons d'une année sur l'autre. L'écart habituel du total des pluies par rapport à la moyenne dépasse partout 10 % et 15 % au nord d'une ligne joignant Yagoua à Mora (SUCHEL ; 1972).

On observe que l'irrégularité s'accroît à mesure que les pluies sont plus faibles. Cette tendance s'accélère même au fur et à mesure que s'affirme la tendance à l'aridité. Le déficit des années sèches 1972-73, établi à 21-25 % dans le Sahel, n'atteint pourtant que 10 % dans la région. Mais des anomalies dans la répartition mensuelle des pluies s'y sont conjuguées, abaissant les rendements agricoles plus que cet écart ne le laisserait supposer.

Les écarts moyens annuels ne donnent pas une image vraie des fluctuations d'une année sur l'autre. Par exemple, il tombe 548 mm de pluie près de Yagoua en 1963 contre 819 mm en 1965, soit une variation de 1 à 1,4. Les variations des pluies apparaissent encore mieux si l'on retient les rapports des totaux extrêmes observés : 1 à 2,3 à Garoua, 1 à 2,5 à Yagoua, 1 à 3,1 à Mora. L'écart augmente à nouveau à mesure que les pluies moyennes se font moins abondantes. Toutefois Garoua ne représente pas le meilleur point de repère. Situé dans une cuvette, il reçoit moins de pluies que ses environs aussi bien au nord qu'au sud.

Les fluctuations des pluies deviennent encore plus sensibles si l'on considère l'écart des extrêmes du mois d'août, le plus pluvieux : 1 à 3,9 à Guider, 1 à 4,8 Yagoua, 1 à 4,5 à Mora (SUCHEL ; 1972). Certaines années, le seul mois d'août reçoit la moitié de la pluviométrie totale annuelle. Les mois de mai et juin peuvent être particulièrement secs, ce qui entraîne de graves conséquences pour les cultures. Il est habituel que la saison des pluies soit interrompue par des périodes de beau temps se prolongeant parfois plus d'une semaine, mettant en danger les jeunes pousses de mil.

L'instabilité saisonnière s'accentue pour les passages d'une saison à l'autre. Le décalage peut dépasser un mois. Voici quelques chiffres révélateurs calculés d'après SUCHEL (1972).

	Guétalé	Kaélé	Garoua
Ecart du début de la saison des pluies la plus précoce par rapport à la date moyenne	23 jours	21 jours	31 jours
" " tardive " " "	21 jours	35 jours	34 jours
Ecart de la fin de la saison des pluies la plus écourtée par rapport à la date moyenne	25 jours	13 jours	8 jours
" " prolongée " " "	18 jours	17 jours	18 jours
Cas d'un début de saison pluvieuse précoce	28 %	35 %	25 %
" " " " " tardif	33 %	28 %	25 %
Cas d'une fin de saison des pluies écourtée	16 %	14 %	25 %
" " " " prolongée	22 %	21 %	25 %
Cas d'un écart supérieur à 10 jours par rapport aux dates moyennes	50 %	39 %	59 %

On remarque l'irrégularité accusée des changements de saisons à Garoua, sans doute par suite d'une situation en cuvette. Dans l'ensemble, l'incertitude des pluies est plus accentuée à Guétalé qu'à Kaélé. En plus d'une situation plus au nord, une position abritée au pied des montagnes dans la petite plaine de Koza doit aussi influencer les données de la station de Guétalé.

L'instabilité se révèle partout maximum à la période d'établissement de la saison des pluies. Or, c'est le moment critique du point de vue agricole, celui des semis. Les pluies de début de saison déterminent le bon départ ou non des cultures. Le sol désséché par la saison sèche n'a aucune humidité en réserve. L'alimentation en eau des plantes dépend alors de façon étroite des chutes de pluie.

Les cultivateurs se trouvent pris dans un dilemne : pratiquer des semis les plus précoces possible, surtout pour le coton, en sachant par expérience que des averses initiales abondantes ne signifient pas des pluies régulières à venir. Chaque année, ils sont contraints de refaire des semis, parfois à plusieurs reprises. A la fin, ils ne resèment plus de mil dans les vides du

champ mais de l'arachide qui se contente de semis plus tardifs. On le sait, les associations de plantes cultivées dans un même champ sont la meilleure garantie contre les aléas climatiques.

Tous les cultivateurs de la région ne connaissent pas en même temps les mêmes périodes de beau temps interrompant les pluies. La situation varie tout le temps d'un endroit à l'autre. Certains secteurs, comme Bogo, sont réputés pour la fréquence des petites sécheresses en début de saison des pluies. D'autres, comme Mora, subissent souvent des débuts tardifs de saison pluvieuse. Les premières averses se localisent dans d'étroits secteurs. Les contrées voisines peuvent être en même temps ensoleillées et leurs sols asséchés.

Les irrégularités spatiales peuvent se traduire par des totaux pluviométriques contrastés sur de courtes distances. Ainsi, en 1964 il est tombé 1.020 mm de pluies à Garoua, 1.214 à Pitoa distant de 15 km et seulement 755 mm à 20 km de Garoua et 8 de Pitoa (TILLEMENT ; 1970). Mais ces différences paraissent quand même exceptionnelles. Les averses avantagent tantôt un endroit par rapport à l'autre puis inversement pour aboutir à des totaux pluviométriques sensiblement équivalents, tout en recouvrant une répartition très différente.

De même, des déficits mensuels exceptionnels se trouvent souvent compensés par une forte pluviométrie les mois suivants. C'est souvent le cas dans la région quand les mois de mai et juin sont déficitaires, que la saison des pluies est tardive et mal établie. Il arrive alors fréquemment que le mois d'août soit très pluvieux. Les pluies ne cessent pas. Les rivières débordent, inondant brusquement les parties basses des plaines, ce qui abîme une partie des récoltes. Le total pluviométrique est correct mais c'est quand même une mauvaise année agricole.

b/ Une hydrologie spasmodique.

Dans certains secteurs, l'hydrologie compense l'aridité du climat en maintenant une certaine humidité dans le sol en saison sèche. C'est le cas dans les zones d'épandage alluvial des grandes rivières (Tsanaga, Boula) et dans les plaines inondables du Logone et de la Bénoué. Le plan d'eau n'est jamais très loin de la surface du sol en saison sèche. Quelques mares en eau subsistent sur un plancher argileux imperméable maintenant aussi en état les pâturages. Les troupeaux s'y réfugient à cette époque de l'année. Mais si l'on excepte ces cas, les régimes hydrologiques reflètent dans l'excessif le caractère tropical sec du climat.

L'hydrologie de surface se singularise p r l'importance du ruissellement, les rivières à écoulement temporaire et l'inondation saisonnière ennoyant une partie de la région.

Une grande partie des eaux est évacuée par ruissellement et ne profite pas aux sols. Au centre des monts Mandara, sur le plateau entre Mokolo et Mogodé, l'ORSTOM a mesuré des coefficients d'écoulement de 58%. Sur les mêmes bassins aménagés par reboisement, petits barrages de pierres sèches dans les talwegs, ils se réduisent à 25 %. A Maroua, le volume d'eau écoulé par la Tsanaga correspond à un coefficient d'écoulement de 30 % sur un bassin versant pour moitié montagnard. Les mesures faites par l'ORSTOM indiquent un coefficient d'écoulement moyen de 40 % en montagne. Dès que les rivières abordent la plaine, le coefficient descend vers 25 % pour l'ensemble de leur bassin. Au sud de la région, le débit moyen du Kébi, rivière uniquement de plaine, correspond à un coefficient d'écoulement de 13,8 % des pluies tombées sur son bassin. Bien qu'on ne puisse comparer les coefficients de bassins aussi inégaux, ils sont d'autant plus élevés que le relief est plus accidenté. Les chiffres du plateau de Mokolo ne correspondent toutefois qu'à des pentes faibles et moyennes. On peut supposer que sur de petits bassins en montagnes non aménagées en terrasses, les coefficients d'écoulement sont encore plus élevés.

L'écoulement des eaux de pluies commence avant même que l'imprégnation des sols soit complète. La violence et la courte durée des premières averses humectent seulement les horizons superficiels. La plus grande partie des eaux s'écoule déjà à cause de la lenteur de leur infiltration en profondeur. Il se produit alors une sorte de refus à l'infiltration même sur des sols perméables.

En montagne non aménagée, les forts coefficients d'écoulement proviennent aussi de la longueur des versants pentus où les eaux dévalent mais s'infiltrent peu (HUMBEL, BARBERY ; 1974). En plaine, la longue sécheresse durcit les horizons supérieurs du sol, en secteur peu boisé. Les premières pluies ruissellent et s'infiltrent peu jusqu'à ce que cette couche dure soit humectée. Les alternances de pluies et de sécheresses en début de saison pluvieuse provoquent sur certains sols de plaine une croûte mince imperméable par effet de battance.

Des rivières qui drainent la région, seuls le Logone et la Bénoué ont un écoulement permanent. Le mayo Louti, malgré l'importance de son bassin, n'a plus d'écoulement apparent pendant plusieurs mois de l'année et celui du Kébi se réduit à un mince filet d'eau (débit d'étiage : 0,1 m3/s). Tous les autres cours d'eau ressemblent à des "oued" en saison sèche : un large lit mineur à

sec où les habitants puisent de l'eau en creusant des entonnoirs dans les sables.

Si la plupart des rivières de la région présentent un régime tropical, celles des plaines de Mora et Nord-Diamaré connaissent déjà un régime sahélien caractérisé par des débits encore plus spasmodiques.

On peut illustrer l'hydrologie de ces cours d'eau par la Tsanaga qui traverse d'abord les monts Mandara puis la plaine du Diamaré et une partie de celle du Logone.

Les premières pluies d'avril-mai, très espacées, ne donnent des crues que dans le secteur montagnard. Elles sont vite absorbées par les sables du lit. En juin, des lames d'eau déferlent sur le large lit de la plaine du Diamaré. Elles s'infiltrent rapidement dans le sable et n'atteignent pas encore le cordon. En juillet, l'écoulement devient continu jusqu'à l'aval du cordon littoral. Des crues spasmodiques de quelques heures suivent les plus gros orages. En août, la zone inondée dans la plaine du Logone communique avec les eaux de débordement du Logone. Les fortes pluies se traduisent aussi par des inondations dans la plaine du Diamaré. Même pendant ce mois à pluviosité régulière, le débit de la Tsanaga comprend une série d'ondes de crues brutales. Tous les terrains sous-jacents à la rivière s'engorgent d'eau.

En septembre, les débits de la Tsanaga commencent à baisser. Ils sont plus importants à Pogo, en aval, qu'à Maroua alors que les mois précédents, c'était l'inverse. L'imprégnation générale des sédiments sous-jacents est terminée. Les terrains montagnards commencent à se ressuyer. En octobre, quelques tornades espacées de fin de saison ne maintiennent plus un écoulement continu dans la plaine du Diamaré. Les zones inondées à l'aval du cordon s'assèchent de façon progressive par évaporation et peut-être infiltration. Les sables surchauffés du lit restent bientôt à sec pour huit mois. Mais il suffit de les creuser un peu pour rencontrer l'eau à faible profondeur. A mesure que la saison sèche s'avance, les trous et entonnoirs dans le lit se multiplient. On rencontre toujours des gens dans le mayo occupés à puiser de l'eau ou laver des vêtements sous une chaleur torride.

Un coefficient d'écoulement des eaux très élevé et des cours d'eau temporaires empêchent de tirer le meilleur parti agricole de la pluviométrie. Ailleurs, c'est l'inondation saisonnière qui freine ou interdit l'utilisation des terres pendant cette période.

L'inondation affecte de façon régulière la majeure partie de la plaine du Logone mais aussi les grandes dépressions du Bec de Canard et les multiples petites dépressions interdunaires de la plaine de Kalfou. Elle provient en partie des pentes très faibles et du mauvais drainage de ces régions. Les eaux de pluie s'accumulent dans les bas-fonds sans pouvoir s'écouler. Surtout, les crues du Logone se déversent en grandes quantités, à partir du mois d'août, dans la plaine inondable à l'aval de Yagoua. L'inondation se prolonge jusqu'à la fin du mois d'octobre, ennoyant la plaine sous plus d'un milliard de m3 d'eau chaque année. A partir de début novembre, commence la vidange de la plaine par retour des eaux vers le Logone ou par évaporation.

Tous les sols des dépressions et zones basses sont donc engorgés ou submergés pendant une partie de la saison des pluies. Il ne peuvent être cultivés en mil sous pluies. Il faudrait des variétés de mil hâtif récolté avant l'inondation ou de mil flottant adapté à celle-ci comme on en signale aux environs de Guirvidig.

Ce mil est semé à la décrue en novembre. Il effectue la majeure partie de sa croissance avec l'inondation de l'année suivante, s'allongeant au fur et à mesure de la montée des eaux. Sa récolte se situe à la décrue, en octobre, si bien que son cycle végétal s'étale sur une année. Il s'agit d'une adaptation remarquable au milieu amphibie de la plaine du Logone. Mais cette variété, très peu répandue, fait plutôt figure de curiosité.

Le plus souvent, les cultivateurs se trouvent désarmés devant l'inondation. Avant son introduction récente, ils ne cultivaient pas le riz et se contentaient du mil sous pluies sur les terres légèrement exondées. De grandes étendues de sols fertiles n'étaient utilisées qu'en pâturage de saison sèche à cause de l'inondation.

L'engorgement en eau des sols de la plaine du Logone provient surtout de l'inondation. Les eaux ne s'infiltrent presque pas dans les sols surtout argileux. Mais il se produit aussi en profondeur par remontée de la nappe permanente. Cet engorgement en profondeur, s'il se prolonge, se traduit par un horizon de gley, argile grise plastique caractéristique d'un milieu confiné, réducteur. Le battement de la nappe provoque des alternances d'excès d'eau et d'assèchement en un horizon massif, très dur. On y observe peu de radicelles, ce qui exprime la faiblesse de l'action biologique dans ces horizons. La compacité des sols à gley se conjugue avec l'action asphyxiante de l'inondation saisonnière pour y interdire les cultures non adaptées à ce milieu. On a déjà vu qu'il ne permet pas non plus le développement d'une végétation

arborée. Le manque de bois se fait tellement sentir dans les "yaéré" que les habitants brûlent les bouses séchées d'animaux pour leur chauffage.

La saison des pluies ne pose pas de problème de ravitaillement en eau. Les habitants négligent souvent les points d'eau aménagés et puisent directement aux rivières, surtout en montagne. Mais d'octobre à mai, leur écoulement s'interrompt et les mares s'assèchent vite. Les habitants doivent alors se reporter sur les eaux souterraines dont la répartition et l'abondance sont très inégales dans la région.

En montagne, l'eau sourd un peu partout pendant la saison pluvieuse. Au fur et à mesure de l'avancement de la saison sèche, les nappes, quand elles existent, s'abaissent rapidement sous l'action conjuguée de la décharge importante vers l'aval et de l'évaporation facilitée par le grand développement de la frange capillaire dans les horizons meubles des sols de montagne (TILLEMENT ; 1970).

Le plus souvent, il n'y a pas de nappes à proprement parler mais des gisements d'eau dans les creux du socle, les fractures et zones d'altération. Si les points d'eau sont nombreux, leur débit reste très faible. En saison sèche, ils tarissent en fin de journée. Les femmes doivent alors parcourir plusieurs kilomètres en montagne pour s'approvisionner ailleurs ou se lever à l'aube pour profiter de la réalimentation du point d'eau la nuit.

En fin de saison sèche, le niveau d'eau est calé dans la zone pourrie au-dessus de la roche saine. La tranche aquifère se réduit à une épaisseur très faible dans la zone la moins perméable de la frange d'altération parce que constituée d'un bourrage d'argile entre les blocs de roche saine et dans les fissures de la roche-mère. On comprend donc que les points d'eau atteignant cette zone renouvellent très lentement leur réserve d'eau.

Les difficultés d'approvisionnement en eau représentent un handicap sérieux à l'évolution des montagnards, en particulier des femmes. Le creusement de puits y est décevant : faible débit ou tarissement en saison sèche. On s'oriente actuellement vers l'édification de petits barrages au creux des vallées. Mais ces retenues risquent de se polluer rapidement. On peut se demander si des puits-citernes se réalimentant pendant la nuit à partir de faibles débits, ne seraient pas une meilleure solution.

Dans les pénéplaines sur socle, il n'existe pas non plus de nappe à proprement parler. La série d'altération meuble est plus épaisse qu'en montagne mais presque toujours stérile. Aussi, ces immenses pénéplaines monotones

L'inondation affecte de façon régulière la majeure partie de la plaine du Logone mais aussi les grandes dépressions du Bec de Canard et les multiples petites dépressions interdunaires de la plaine de Kalfou. Elle provient en partie des pentes très faibles et du mauvais drainage de ces régions. Les eaux de pluie s'accumulent dans les bas-fonds sans pouvoir s'écouler. Surtout, les crues du Logone se déversent en grandes quantités, à partir du mois d'août, dans la plaine inondable à l'aval de Yagoua. L'inondation se prolonge jusqu'à la fin du mois d'octobre, ennoyant la plaine sous plus d'un milliard de m3 d'eau chaque année. A partir de début novembre, commence la vidange de la plaine par retour des eaux vers le Logone ou par évaporation.

Tous les sols des dépressions et zones basses sont donc engorgés ou submergés pendant une partie de la saison des pluies. Il ne peuvent être cultivés en mil sous pluies. Il faudrait des variétés de mil hâtif récolté avant l'inondation ou de mil flottant adapté à celle-ci comme on en signale aux environs de Guirvidig.

Ce mil est semé à la décrue en novembre. Il effectue la majeure partie de sa croissance avec l'inondation de l'année suivante, s'allongeant au fur et à mesure de la montée des eaux. Sa récolte se situe à la décrue, en octobre, si bien que son cycle végétal s'étale sur une année. Il s'agit d'une adaptation remarquable au milieu amphibie de la plaine du Logone. Mais cette variété, très peu répandue, fait plutôt figure de curiosité.

Le plus souvent, les cultivateurs se trouvent désarmés devant l'inondation. Avant son introduction récente, ils ne cultivaient pas le riz et se contentaient du mil sous pluies sur les terres légèrement exondées. De grandes étendues de sols fertiles n'étaient utilisées qu'en pâturage de saison sèche à cause de l'inondation.

L'engorgement en eau des sols de la plaine du Logone provient surtout de l'inondation. Les eaux ne s'infiltrent presque pas dans les sols surtout argileux. Mais il se produit aussi en profondeur: par remontée de la nappe permanente. Cet engorgement en profondeur, s'il se prolonge, se traduit par un horizon de gley, argile grise plastique caractéristique d'un milieu confiné, réducteur. Le battement de la nappe provoque des alternances d'excès d'eau et d'assèchement en un horizon massif, très dur. On y observe peu de radicelles, ce qui exprime la faiblesse de l'action biologique dans ces horizons. La compacité des sols à gley se conjugue avec l'action asphyxiante de l'inondation saisonnière pour y interdire les cultures non adaptées à ce milieu. On a déjà vu qu'il ne permet pas non plus le développement d'une végétation

arborée. Le manque de bois se fait tellement sentir dans les "yaéré" que les habitants brûlent les bouses séchées d'animaux pour leur chauffage.

La saison des pluies ne pose pas de problème de ravitaillement en eau. Les habitants négligent souvent les points d'eau aménagés et puisent directement aux rivières, surtout en montagne. Mais d'octobre à mai, leur écoulement s'interrompt et les mares s'assèchent vite. Les habitants doivent alors se reporter sur les eaux souterraines dont la répartition et l'abondance sont très inégales dans la région.

En montagne, l'eau sourd un peu partout pendant la saison pluvieuse. Au fur et à mesure de l'avancement de la saison sèche, les nappes, quand elles existent, s'abaissent rapidement sous l'action conjuguée de la décharge importante vers l'aval et de l'évaporation facilitée par le grand développement de la frange capillaire dans les horizons meubles des sols de montagne (TILLEMENT ; 1970).

Le plus souvent, il n'y a pas de nappes à proprement parler mais des gisements d'eau dans les creux du socle, les fractures et zones d'altération. Si les points d'eau sont nombreux, leur débit reste très faible. En saison sèche, ils tarissent en fin de journée. Les femmes doivent alors parcourir plusieurs kilomètres en montagne pour s'approvisionner ailleurs ou se lever à l'aube pour profiter de la réalimentation du point d'eau la nuit.

En fin de saison sèche, le niveau d'eau est calé dans la zone pourrie au-dessus de la roche saine. La tranche aquifère se réduit à une épaisseur très faible dans la zone la moins perméable de la frange d'altération parce que constituée d'un bourrage d'argile entre les blocs de roche saine et dans les fissures de la roche-mère. On comprend donc que les points d'eau atteignant cette zone renouvellent très lentement leur réserve d'eau.

Les difficultés d'approvisionnement en eau représentent un handicap sérieux à l'évolution des montagnards, en particulier des femmes. Le creusement de puits y est décevant : faible débit ou tarissement en saison sèche. On s'oriente actuellement vers l'édification de petits barrages au creux des vallées. Mais ces retenues risquent de se polluer rapidement. On peut se demander si des puits-citernes se réalimentant pendant la nuit à partir de faibles débits, ne seraient pas une meilleure solution.

Dans les pénéplaines sur socle, il n'existe pas non plus de nappe à proprement parler. La série d'altération meuble est plus épaisse qu'en montagne mais presque toujours stérile. Aussi, ces immenses pénéplaines monotones

sont-elles très démunies d'eau en saison sèche. La plupart des villages s'alimentent à partir d'écoulements souterrains sous-jacents aux rivières à sec. Dans les vallées des grandes rivières (mayo Binder, Louti et affluents), le sous-écoulement est permanent. Les petites rivières, très abondantes sur socle, entretiennent des gisements aquifères discontinus que les villageois exploitent par des puisards recreusés chaque année.

Dans les plaines sédimentaires, les conditions de ravitaillement en eau paraissent meilleures tout en se révélant très inégales. Quand le comblement est peu épais, les seules réserves d'eau souterraine correspondent aussi à l'écoulement de l'eau sous les lits de rivières à sec. Les sédiments ne sont imprégnés que sur une faible largeur de part et d'autre du cours d'eau. Comme la densité du réseau hydrographique est beaucoup plus faible que sur socle, il reste de vastes étendues sans ressources aquifère (plaine de Mora, plaine de Kalfou en bordure du socle).

Quand les sédiments sont plus épais, il y a plus de chances que des séries sableuses entre les argiles contiennent de l'eau en permanence. Mais ces nappes se situent souvent en profondeur. Elles ne peuvent alors être atteintes par les puits traditionnels qui dépassent rarement 10 mètres.

Les villageois s'approvisionnent donc surtout à partir de nappes superficielles accessibles localisées dans de petites lentilles sableuses. Mais elles n'ont qu'une faible capacité et s'assèchent souvent en fin de saison sèche. Elles ne peuvent alimenter que de petits villages. Les villages les les plus importants exploitent les nappes de sous-écoulement en bordure des rivières. Ces nappes sont abondantes et d'autant plus proches de la surface que l'on voisine plus le cours d'eau. Mais leur battement y est aussi d'autant plus important, si bien que certains puits traditionnels peu profonds se tarissent en fin de saison sèche, contraignant les habitants à se ravitailler aux puits cimentés du Génie Rural.

On pourrait penser que les placages sableux perméables de la plaine de Kalfou constituent de bons réservoirs d'eau pour les nombreux villages de ce secteur. Les recherches effectuées ont montré qu'il n'en est rien. Les dunes ne peuvent, par leur seul impluvium, se saturer suffisamment en eau pour permettre à de petites nappes de s'individualiser. Il se produit seulement une imprégnation des dunes au niveau de la dépression interdunaire inondée. Mais cette imprégnation ne pénètre pas en profondeur sous les dunes et disparaît avec l'assèchement de la dépression voisine.

Même dans les plaines sédimentaires, l'occupation du sol subit donc les contraintes de l'hydrologie souterraine : vastes secteurs de sédiments et ri-

les jusqu'au socle, nappes alimentées uniquement par l'écoulement sous-jacent à des rivières peu nombreuses, ce qui conduit à l'enfoncement de l'eau souterraine dans les secteurs intermédiaires. Au raccordement de la nappe du Diamaré avec celle du Logone, quand l'eau se trouve à plus de 30 mètres de la surface, le secteur est pratiquement inhabité comme sur des sédiments stériles (plaine du Logone). Si les conditions sont plus favorables, il arrive qu'un léger enfoncement de la nappe, même à une quinzaine de mètres, suffit pour rebuter les puisatiers locaux, assurés de trouver l'eau ailleurs à quelques mètres (Bec de Canard).

Il est certain qu'en ce cas, la contrainte n'est que toute relative. De même, des puits maçonnés en béton armé permettent de lever des hypothèques qui s'imposaient à des puits traditionnels non revêtus. Il est même possible de pallier une hydrologie souterraine déficiente ou négative par le creusement de mares artificielles pour l'abreuvement du bétail (plaine de Mora). Elles assurent au moins une forme d'utilisation de secteurs soustraits à l'agriculture. Encore faut-il que leur usage soit strictement réservé au bétail en raison de l'extrême pollution de l'eau, surtout en saison sèche.

c/ L'érosion et les pentes.

La faiblesse des réserves d'eau en montagne tient d'abord à la minceur de la frange d'altération au-dessus de la roche saine. Deux niveaux composent le plus souvent cette frange ; un niveau argilo-sableux supérieur meuble reposant sur de la roche pourrie à structure initiale conservée avec des intercalations de blocs de roche saine.

Une mission BRGM a étudié par sondages l'implantation de 700 nouveaux puits dans les monts Mandara en 1966-67. Tous ces sondages se localisent dans des sites privilégiés : bas-fonds, bords de rivière, zones d'épandage. Si l'on prend la moyenne de tous ces sondages, le niveau meuble atteint 2,8 mètres d'épaisseur. Les horizons supérieurs sont presque toujours décapés et remplacés dans ces sites par des alluvions ou colluvions. Sur les interfluves et les flancs de relief, il faut s'attendre à rencontrer la roche-mère à moins d'1,5 mètre de profondeur.

Le niveau inférieur de roche pourrie est davantage développé puisqu'il atteint une épaisseur moyenne de 8 mètres. La minceur totale du manteau altéré en montagne ne provient donc pas de ce niveau inférieur mais de la tranche superficielle meuble. En somme, la roche-mère livre assez de produits d'altération mais ils ne restent pas en place. Ils se déplacent facilement en montagne sous l'action de la gravité, aggravée par l'abondance des eaux de ruissellement. Il existe donc une relation directe entre la vigueur de la pente et

l'agressivité de l'érosion.

D'autres sondages effectués en 1968 pour l'implantation de puits dans la plaine de Guider tendraient à le prouver. En pénéplaine sur socle, le niveau d'altération meuble atteint une puissance moyenne de 5 à 7 mètres. Le niveau sous-jacent où la structure de la roche est conservée, présente quant à lui la même épaisseur d'une dizaine de mètres. En plaine, les pentes sont moins fortes, l'érosion beaucoup moins violente et les produits de l'altération d'autant moins facilement mobilisés. Il en résulte des sols beaucoup plus profonds donc, a priori, plus favorables aux activités agricoles qu'en montagne.

Il convient cependant de nuancer cette constatation habituelle. Les épaisseurs des deux niveaux d'altération indiquées ci-dessus concernent des sites restreints en montagne, sites de bas-fonds où l'humidité se maintient mieux qu'ailleurs, même en surface. L'humectation du niveau supérieur meuble favorise la décomposition chimique de la roche en place donc le développement d'un niveau épais de roche pourrie. Des épaisseurs de 8 mètres de roche pourrie ne se rencontrent en montagne qu'en bas-fonds peu étendus. On ne peut généraliser ces résultats à toutes les montagnes.

Sur les versants montagneux, on a le plus souvent affaire au profil suivant : un niveau meuble superficiel de 50 à 70 cm sur un niveau d'altération de la roche en place d'environ 50 cm. Ce profil indique un certain équilibre entre la fourniture de matériaux désagrégés et altérés à partir de la roche mère et leur redistribution et mobilisation sous l'effet de l'érosion.

En fait, les pentes des versants montagneux étant Rarement régulières, l'érosion s'y fait sentir de façon inégale. Sur de fortes pentes affleurent des dalles rocheuses ou des chaos de boules où les sols ne se maintiennent que dans les fractures ou interstices entre blocs. Par contre, des replats ou contre-pentes conservent des inclusions de sols profonds relativement bien protégés de l'érosion par de nombreux fragments anguleux en surface. Le pavage de cailloux libres est parfois si serré qu'on pense avoir affaire à des sols squelettiques alors qu'il existe en réalité un sol profond et argileux en dessous (HUMBEL, BARBERY ; 1974). Cette abondance de cailloux qu'on aurait tendance à interpréter comme un obstacle à la mise en valeur des terres, fournit au contraire une protection efficace contre l'érosion.

Les pavages serrés de blocs de toute taille caractérisent surtout les versants montagneux au soubassement granitique. Les roches métamorphiques se débitent moins facilement par fragmentation et désagrégation mécaniques. Il en résulte des pentes aussi fortes mais moins accidentées de ressauts, plus

unies. Les débris de roches en surface sont de plus petite taille. Malgré les pentes fortes et régulières, l'érosion sur ces versants montagneux n'est pas très violente non plus.

Même moins nombreux, les quelques cailloux anguleux retiennent quand même mieux la terre fine qu'un sol à nu. D'autre part, la roche-mère s'altère plus vite en une argile qui provient de ses nombreux minéraux ferro-magnésiens décomposés. Il en résulte une argile qui floculе entre les débris de roches, donnant à ces sols une plus grande cohésion que les précédents (SIEFFERMANN, MARTIN ; 1963). Sur ce type de substratum, des pentes qui atteignent 30 % sont cultivées en mil dans les massifs sans aucune précaution contre l'érosion.

Les montagnards pallient la sensibilité à l'érosion des pentes plus fortes au moyen de terrasses soutenues par des murettes de pierres séches jointoyées. Ces aménagements des versants montagneux sont les plus efficaces qui soient contre l'érosion. Ils éparpillent le ruissellement sur toute la largeur des versants et le coupent de multiples ressauts.

Il faut cependant pour cela que le système de terrassement couvre l'ensemble du versant. Si les eaux dévalent librement sur une partie de la pente, elles atteignent les murettes avec suffisamment de force pour les démanteler par le haut ou les déchausser par la base. La mise en terrasses augmente l'infiltration de l'eau dans les sols et leur donne une profondeur suffisante pour que les accès de sécheresse en début de saison pluvieuse freinent moins les activités culturales.

Sur le plateau, la pente générale faiblit brutalement, donc l'érosion n'est plus une préoccupation dominante comme en montagne. Cependant, une topographie mouvementée, des sols de texture sablo-graveleuse à faible cohésion, rendent ce milieu sensible à l'érosion. Dans le détail du modelé, les pentes sont soutenues et les sols, mal protégés contre l'érosion, subissent de ce fait des pertes sérieuses. "Les habitants négligent leur mise en terrasses ou même n'en font pas du tout, ce qui est une grave erreur" (SEGALEN, VALLERIE ; 1963).

Il faut avouer que la mise en terrasses ne s'impose pas comme en montagne. D'une part, la roche-mère ne livre que des graviers et non des blocs anguleux comme en montagne. Il est impossible d'édifier des murettes de pierres jointoyées. Les talus de cailloux s'éboulent facilement aux grosses averses. D'autre part, le fait de rassembler les cailloux de surface en petits talus, supprime le cailloutis superficiel protecteur des sols.

Le même dilemme se pose pour certains secteurs de piémont très sensibles à l'érosion, en particulier au sud des monts Mandara. Sur pentes faibles mais

régulières se manifeste une érosion en nappes s'aggravant parfois de ravines. L'érosion en nappes se traduit par une dénudation du sol, des plages de sables grossiers libres de quelques centimètres d'épaisseur, de micro-abrupts d'arrachement du sol, de petites rigoles d'écoulement des eaux. Les dénivellées sont faibles, le réseau hydrographique serré et peu hiérarchisé mais l'action de l'érosion généralisée. Les sols sont tronqués de leurs horizons supérieurs.

Au sud de Dourbey, des terrassettes de cailloux, autrefois mises en culture, se trouvent maintenant à l'abandon. La partie fine des sols a presque complètement disparu. Le paysage est vallonné avec des cailloux en abondance en surface. Sous les tapis de cailloux, on trouve des argiles rouges.

L'édification de terrassettes pour limiter l'érosion n'a pas compensé la suppression du cailloutis superficiel peut-être plus efficace. De plus, elle a exposé aux pluies des argiles rouges dont la stabilité des agrégats à l'humectation est médiocre. L'ameublissement du sol et son épierrage ont conduit à une dégradation irréversible par érosion. Sur pente non cultivée, le résidu caillouteux concentré en surface ralentit l'érosion en nappes et ravines. Par contre, il existe maintenant des ravinements superficiels récents recoupant les anciennes terrasses de culture (HUMBEL, BARBERY ; 1974).

Sur pentes faibles de plateau et de piémont, l'érosion paraît a priori moins évidente qu'en montagne et pourtant, ses effets y sont presqu'aussi contraignants pour l'utilisation des terres. On aboutit à la conclusion que les cultivateurs se trouvent plus désarmés devant cette érosion qu'en montagne. La nécessité d'aménagements anti-érosifs ne s'impose pas à eux d'emblée.

Dans le secteur de colonisation du piémont du Peské-Bori, la menace de l'érosion est sérieuse sur des sols récemment déboisés. Pourtant, les cultivateurs n'édifient pas de terrasses d'eux-mêmes. L'organisme d'encadrement paie des salariés pour les construire. On a vu comment, de fait, le système des terrasses n'est pas aussi efficace sur piémont qu'en montagne.

Dans la plaine de Koza, les cultivateurs cherchent plutôt à lutter contre l'érosion en mettant en place des bandes herbeuses, des ados de vieilles tiges de mil ou de mauvaises herbes entassées en petites levées allongées. Ils créent aussi un micro-relief de petites buttes lors des sarclages pour éparpiller le ruissellement dans les creux. Mais toutes ces tentatives ne résistent pas toujours aux lames d'eau qui dévalent sur le piémont à partir du pied de la montagne.

Les observations concernant le piémont sont aussi valables pour une grande partie des plaines. Malgré leurs pentes encore plus faibles, l'érosion

se manifeste en de nombreux secteurs, en particulier dans les pénéplaines sur socle.

On estime la dégradation globale dans la partie méridionale de la région à 600-700 tonnes par an et par kilomètre carré (PELLERAY). Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, l'agressivité de l'érosion n'est pas nulle en plaine. D'après GAVAUD, KIEFFEL, MULLER (1975), l'érosion enlève 690 tonnes/an/km2 sur la partie aplanie du bassin qui voisine la vallée de la Bénoué. VALLERIE (1964) cite le chiffre de 640 tonnes fourni par l'étude des hydrologues de l'ORSTOM sur un petit bassin versant au nord de Figuil, en terrain non cultivé. Ces chiffres concordent donc pour souligner l'importance de la dégradation par érosion en plaine.

L'observation des paysages confirme ces mesures de transport solide. Dans toute la partie centrale des plaines sur socle de la Bénoué, le paysage est très marqué par les effets de l'érosion, bien que les dénivellées ne soient pas importantes. Le réseau hydrographique est serré et inscrit dans la roche. L'activité de l'érosion détermine les particularités des sols : sols peu profonds (50-60 cm) et incomplets, tous les horizons n'ayant pas le temps de se différencier. Par exemple, des "champs de cailloux" enfouissent ou interrompent un horizon d'argiles noires sous-jacent de faible épaisseur. Ailleurs, l'érosion décape l'horizon humifère supérieur ou déblaie l'ensemble du profil meuble d'un sol antérieur, ne laissant plus que la "racine" du sol. Dans ce cas, l'érosion a déjà évacué la majeure partie des éléments fins argileux. Cela se traduit par une faible capacité de rétention en eau : les sols deviennent alors très sensibles aux accès de sécheresse. Les sols incomplets par suite de l'érosion mais conservant un peu d'argile, se comportent un peu mieux.

Comment les agriculteurs font-ils face aux dangers de l'érosion en plaine sur roches ? Ils mettent fréquemment ces sols en culture de mil ou de coton quand l'argile leur donne un peu plus de corps, sans prendre de précautions particulières contre l'érosion. Le défrichement, l'ameublement de l'horizon humifère superficiel par les pratiques culturales, exacerbent l'érosion en nappes et en rigoles. Au bout de quelques années, la surface du sol est tronquée de sa couverture pédologique meuble utile pour l'agriculteur. La dégradation du potentiel agronomique est irréversible, ces sols se renouvelant moins vite que ceux de montagne.

En plaine sédimentaire, l'action érosive du ruissellement, bien que non négligeable sur les moindres pentes, n'atteint pas la même gravité. On a sur-

tout affaire ici à une érosion des berges de cours d'eau. On a vu que le remblaiement des plaines par des dépôts très hétérogènes supposait déjà un déplacement latéral incessant des rivières ou des cours d'eau qui les ont précédées au Quaternaire. Même à présent, dès qu'elles abordent la plaine, les grandes rivières changent souvent de lit, émettent des défluents ou rongent leurs berges. Le lit mineur oscille au milieu de sa plaine d'alluvionnement. Ce faisant, les cours d'eau attaquent les sols les plus fertiles de la plaine. Le recul des berges peut atteindre plusieurs mètres par an. L'eau affouille les rives mal consolidées qui s'effondrent par pans entiers, parfois en plein champ de mil.

Les rivières du bassin de la Bénoué (mayo Louti) présentent un comportement différent. Elles ne divaguent pas sur leur plaine mais, gardant une partie de leur capacité érosive après leur sortie de la montagne, elles l'entaillent en ravins parfois profonds. On a vu comment le mayo Louti recreuse ainsi d'anciennes alluvions dans la plaine de Gawar. L'enfoncement des grands cours d'eau dans leurs alluvions provoque à son tour une reprise d'érosion qui gagne les plus petits affluents. Le mayo Louti est bordé de ravins d'érosion composant un paysage de "bad-lands" sur plusieurs centaines de mètres de large. Plus loin, le regain érosif se traduit par des sols tronqués de leur horizon superficiel ou démunis en partie de leurs éléments fins argileux.

Les cultivateurs de plaine cherchent à cultiver de préférence les berges alluviales car elles présentent les sols les plus riches de la région. Par suite du recul des berges ou de l'entaille des ravines, ils finissent par constater la disparition d'une partie du champ ou sa destruction complète. Les cultivateurs se trouvent totalement désarmés devant cette forme d'érosion. Il existe pourtant quelques techniques anti-érosives.

Dans le périmètre de colonisation de Doulo-Ganay, on interdit de déboiser les berges du mayo Sava sur une certaine largeur. Mais les paysans ne délaissent ces sols que sous la contrainte. Pourtant, il est certain que le déboisement des rives et leur mise en culture ne peut qu'accélérer leur érosion. De petits barrages en pierres au travers de certaines rivières retarderaient ainsi la disparition des terrains de culture avoisinants.

Malgré tout, ces techniques ne préservent pas toujours les sols de manière absolue. Dans les plaines au sud des monts Mandara, la reprise d'érosion semble provenir d'un phénomène naturel. L'abaissement du niveau de base général se traduit par une entaille des alluvions et une dissection d'ensemble des pénéplaines. Il est difficile de contrecarrer ces effets pour préserver les sols. Les cultivateurs, impuissants, observent le phénomène prendre de plus

en plus d'ampleur. Comme il semble que les rivières n'aient pas encore atteint leur profil d'équilibre, on voit mal comment arrêter le travail des forces naturelles.

On aboutit à une conclusion générale à la région et déjà formulée : "d'une manière paradoxale, ce sont les sols de montagne qui sont les mieux protégés et ceux des plaines qui pâtissent le plus des ravages des eaux" (SEGALEN ; 1962).

d/ Des sols déficients.

L'aggressivité de l'érosion peut être favorisée par les propriétés de certains sols. Par exemple, ceux dont la texture compacte entraîne un mauvais drainage interne, présentent un refus important à l'infiltration. Il s'ensuit un écoulement en nappes et un ruissellement concentré plus fréquents que sur les sols à bon drainage interne.

Inversement, l'érosion compromet souvent les qualités agricoles des sols affectés : sols peu profonds, avec peu d'éléments fins argileux, vite asséchés, souvent dénudés de végétation en surface donc à faibles apports organiques.

Indépendamment de l'érosion, d'autres sols présentent de graves déficiences qui compromettent ou limitent leur utilisation agricole. On peut appuyer l'analyse de ces cas sur les cartes d'utilisation des sols établies par les pédologues de l'ORSTOM à la suite des cartes pédologiques.

Il se pose cependant un grave problème si l'on suit fidèlement les conclusions des pédologues. Pour eux, les montagnes du Mandara sont recouvertes de sols minéraux bruts squelettiques ou uniquement de rochers nus et d'arènes. Les minéraux s'altèrent très peu par suite d'une durée d'évolution très courte tenant à une mobilisation incessante des matériaux par l'érosion. Ces sols non évolués présentent un profil pédologique incomplet avec seulement un horizon de surface souvent artificiel (A) sur un horizon d'altération de la roche-mère C ou directement la roche saine R.

Pour la plupart des pédologues, les sols de montagne ne présentent aucun intérêt agronomique. Ils proposent leur abandon pur et simple. "Ces sols ne doivent leur utilisation qu'à des circonstances historiques " (MARTIN ; 1961). "Un abandon pur et simple de ces régions serait à conseiller, si on savait où installer les habitants" (SIEFFERMANN, MARTIN ; 1963). "La mise en culture de ces terrains difficiles suscite plus d'admiration que d'intérêt" (HUMBEL, BARBERY ; 1974).

Seuls SEGALEN et VALLERIE (1963) hésitent à aller jusqu'au bout de leur jugement pédologique. Ils avouent qu'ils seraient tentés de classer ces sols

de Montagne comme impropres à la culture. Mais ce serait un non-sens, écrivent-ils."Il est par exemple impensable de conseiller le reboisement des montagnes à l'heure actuelle, les populations montagardes utilisant ces sols comme terrains de culture".

On comprend que ces "sols" ne présentent pas d'intérêt scientifique pour les pédologues car aucun processus de formation de sol n'est discernable. Ce sont des "sols" toujours jeunes, constamment remaniés et réalimentés en matériaux frais par la roche-mère sous-jacente. Mais qu'en est-il vraiment de leur fertilité ? En fait, on dispose de très peu de données sur les sols de montagne. On a quand même réussi à extraire des notices de cartes pédologiques les quelques résultats d'analyses chimiques suivants :

	Massifs de					Plateaux de	
	Mora	Mokolo	Téléki sur granites	Téléki sur r. méta.	Bosoum	Mokolo	Kapsiki
matière organique (1)	0,8-1,6 %	1,8%	0,3%	3%		0,2-1%	1%
rapport carbone/azote (2)	11,3		10	13		10-13	14
capacité d'échange (3)			7	10-15		4-6	4-9
somme des cations fixés (4)						3-5	
degré de saturation (5)	saturé	saturé	85%	70-100		50-100	80
réserves minérales (6)	25-35	30		50		2,7-3,1	8-12
pH (7)	6,5-7,5		6,8	6,9	7	6,3-5,5	6-6,5

(1) exprimée en pourcentage, par rapport à 100 g. de sol ; teneur correcte à partir de 1 %.
(2) exprime la qualité de la matière organique d'après sa décomposition; matière organique bien décomposée avec un rapport de 10, mal décomposée au-dessus de 20.
(3) exprime la quantité d'éléments fertilisants que peut retenir le sol, en milliéquivalents pour 100g. de sol; faible de 0 à 10, moyenne de 10 à 30, forte au-dessus de 30 mé.
(4) exprime la quantité d'éléments fertilisants effectivement fixés dans le sol; très faible de 0 à 2, faible de 2 à 5, bonne de 5 à 15 mé.
(5) exprime le rapport (3)/(4); faible de 0 à 10%, moyen de 10 à 30%, bon de 30 à 60 %, élevé au-dessus de 60 %.
(6) exprime la quantité d'éléments fertilisants que la plante ne peut utiliser immédiatement ; correcte au-dessus de 20 mé.
(7) exprime la réaction du sol; acide à moins de 4, légèrement acide de 4 à 7, légèrement alcalin de 7 à 8.

Les analyses chimiques des sols sur les massifs de Mora, Mokolo et Téléki au sud, concernent des sols sur arènes du socle. On remarque tout de suite que, dans l'ensemble, ils sont bien pourvus en matière organique qui provient souvent d'apports de fumure. Le rapport C/N indique une bonne décomposition de cette matière organique. Le pH est neutre ou faiblement acide ; il n'y a pas de lessivage.

La capacité de rétention des éléments fertilisants, variable selon les teneurs en argiles, reste quand même assez faible. Mais les sols utilisent cette capacité à plein puisqu'ils sont tous saturés. Enfin, ils disposent d'importantes réserves d'éléments fertilisants, très abondantes en chaux mais notables aussi en tous minéraux (magnésium, potassium, sodium) et phosphore.

Cette réserve minérale abondante provient de la décomposition de la roche-mère d'autant plus importante qu'il s'agit de granites à gros grains. Cependant, les plantes ne peuvent disposer immédiatement de tous ces éléments fertilisants. La décomposition se produit le plus souvent sous forme de feldspaths résistants aux agents de destruction. A la longue pourtant, ils s'altèrent en minéraux argileux. Comme le milieu est neutre, ces argiles sont surtout des illites et des montmorillonites. Or ces argiles donnent au sol une grande capacité de rétention des éléments fertilisants, contrairement à la kaolinite formée en milieu acide (1).

On comprend donc que plus ces sols sont fournis en argile, plus ils sont fertiles. Malheureusement, les teneurs en argile sont souvent inférieures à 10 %. Autant ces sols sur pente reçoivent lentement l'argile d'altération, autant ils riquent de la perdre vite par érosion. La mise en terrasses s'impose donc de façon absolue pour retenir le plus possible d'éléments fins argileux.

Les sols désignés par les pédologues "sols minéraux bruts" ou "lithosols" sont loin de constituer le seul support agricole en montagne. Les cultures se localisent de préférence sur les replats portant des sols plus profonds ou de petits volumes de terre meuble entre les rochers. L'étude détaillée de ces inclusions de sols profonds n'a été entamée que par HUMBEL et BARBERY (1974) sur le massif Bosoum au sud des monts Mandara. On peut confronter les résultats de l'analyse chimique à ceux des sols précédents.

Le sol du massif Bosoum apparaît encore mieux fourni en matière organique et plus riche en éléments fertilisants que les précédents, en rapport avec un taux d'argile un peu plus élevé. Il n'est pas suffisant cependant pour lui

(1) La montmorillonite pure a une capacité de rétention de 100, la kaolinite pure de 10 seulement.

assurer une bonne rétention de l'eau infiltrée. Tous les sols de montagne présentent une texture poreuse les rendant sensibles aux arrêts de pluies, sensibilité un peu tempérée par les terrasses.

En conclusion, il est peu satisfaisant de retenir les affleurements rocheux nus et les arènes pour caractériser l'ensemble de ces sols de montagne, comme l'ont fait jusqu'ici les pédologues. Les rochers occupent en fait rarement la moitié de la superficie des versants montagneux. Entre eux s'intercalent des sols originaux, en partie artificiels et le plus souvent fertiles. L'étude pédologique et agronomique des pentes rocheuses des monts Mandara reste à faire.

Pour démontrer la fertilité des sols de montagne, on a comparé leurs propriétés chimiques à celles des sols du plateau de Mokolo et des Kapsiki (1).

Les sols de plateau, un peu meilleurs sur le plateau Kapsiki que sur celui de Mokolo, n'offrent qu'un médiocre support agricole. La matière organique est faible, de même que l'azote et la réaction du sol acide. Les argiles, dont le pourcentage ne dépasse pas 10 %, sont surtout des kaolinites, ce qui se traduit par une faible capacité de rétention des éléments fertilisants. Eux-mêmes se trouvent en très faibles réserves dans le sol par rapport aux montagnes. Seule la chaux est bien représentée, la magnésie, la potasse et la soude étant à peine dosables. On a déjà vu que ces sols de fertilité médiocre étaient, de plus, sensibles à l'érosion et moins bien protégés contre elle que les versants de montagne.

En plaine, les propriétés des sols sont mieux connues qu'en montagne. Leurs déficiences tiennent parfois à leur texture : porosité et drainage excessifs ou insuffisants, à leur faible profondeur ou à leur pente, trop faible ou nulle. Mais ces facteurs ne deviennent vraiment contraignants pour l'utilisation des terres que par le biais de l'érosion ou de l'irrégularité climatique déjà analysées. On n'y reviendra donc pas.

Par contre, il existe en plaine des sols dont les caractéristiques intrinsèques constituent un frein ou un obstacle à leur mise en culture. Par exemple, les sols ferrugineux se comportent toujours comme des sols pauvres tandis que les sols halomorphes sont pratiquement stériles.

Les sols ferrugineux se définissent par le lessivage de l'argile et du fer de l'horizon supérieur et leur accumulation en un horizon moyen plus ou moins massif et rouge. Ils se développent dans la région sur différentes roches-

(1) La fertilité des sols de montagne n'est pas uniforme. On remarque la moindre qualité des sols des massifs de Téléki, surtout ceux développés sur roches métamorphiques.

mères : granites, grès de Garoua, sables (plaines sableuses et dunes). D'un soubassement à l'autre, ils restent des sols peu fertiles comme le montrent leurs propriétés chimiques. Le tableau ci-joint l'illustre à partir des études pédologiques dans la région, en ce qui concerne l'horizon superficiel, support direct des cultures.

	Sols sur granites	Sols sur grès de Garoua	Sols de plaines sableuses	Sols de dunes
matière organique (1)	- 1%	0,7%	0,4-0,5%	0,3%
rapport C/N	15	16	10	8
capacité d'échange	4-6 mé	3 mé	3-8 mé	3, 5-5 mé
somme des actions fixés			1-2,5 mé	1, 8-4 mé
degré de saturation	75-90 %	35 %		50-70 %
réserves minérales	3-7 mé	1 mé	6-10 mé	6 mé
pH	6-7	6,1	5,7	5,9

Les teneurs en matière organique sont faibles mais celles d'azote aussi. La capacité de rétention des éléments fertilisants, très faible, s'explique en partie par les faibles teneurs en argile, partout inférieures à 15 % dans cet horizon de surface lessivé. Elles augmentent fortement en profondeur et pourtant, la capacité de rétention s'accroît peu ou pas du tout. En effet, le complexe argileux comprend surtout des kaolinites en liaison avec un pH déjà acide en surface et encore plus en profondeur. La montmorillonite à forte capacité de rétention se maintient difficilement dans ce milieu. Ces sols n'utilisent même pas la faible capacité de rétention que leur donnent leurs argiles puisque leur degré de saturation n'est que moyen dans l'ensemble. Enfin, les réserves minérales sont toujours faibles, en particulier sur les grès de Garoua.

Toutes ces terres sont donc médiocres, pauvres en matière organique et éléments nutritifs. Les cultures ne peuvent y donner que de faibles rendements et nécessitent de longues jachères pour permettre aux sols de se reconstituer. Ils sont assez répandus dans la région, en particulier dans la plaine de Kalfou et le Bec de Canard.

Les sols halomorphes présentent des propriétés encore plus contraignantes pour leur mise en valeur. Les habitants de la région les connaissent bien,

(1) pour les échelles de valeur, se reporter au tableau précédent.

les appelant en foulfouldé "hardé" c'est-à-dire, sols stériles. Les pédologues les nomment aussi sols sodiques parce qu'ils se caractérisent par un excès de sodium parfois énorme sur les autres minéraux.

Leur excès de sodium provient le plus souvent des minéraux feldspathiques de la roche-mère sous-jacente. Il se traduit dans les sols par la présence à profondeur moyenne d'un horizon gris, compact et imperméable, de structure massive. En raison sèche, il durcit en dalle. En saison des pluies, il s'humecte lentement mais, une fois imprégné d'eau, il devient fluide par dispersion de l'argile.

L'horizon supérieur au contraire, est sableux, poreux, fréquenté de quelques racines mais le contact se fait de façon brutale avec l'horizon argileux. Comme ces sols sont très sensibles à l'érosion en nappes, il arrive que l'horizon sableux meuble de surface soit décapé et que la dalle argileuse affleure dans un paysage dénudé.

Ces sols présentent la particularité de conjuguer des propriétés physiques, hydriques, organiques et biologiques, chimiques enfin, largement défavorables aux cultures (HUMBEL, BARBERY ; 1974).

Parmi les propriétés physiques, citons la compacité et l'imperméabilité de l'horizon argileux s'opposant aux échanges d'air, à la pénétration de l'eau et des racines, la mauvaise stabilité à l'état humide. Le comportement hydrique est caractérisé par un refus important à l'infiltration qui engendre un ruissellement dangereux, surtout en nappes. La vie biologique est très faible à cause de la compacité du sol.

Les propriétés chimiques sont dominées par l'excès de sodium en profondeur et, par contre, la rareté d'autres minéraux et de phosphore. Pendant la saison des pluies, la mauvaise pénétration de l'eau ne permet pas l'élimination des sels en excès.

Ces sols sont représentés un peu partout dans la région. En plaine du Diamaré et de Mora, on a estimé la superficie des "hardé" à 50.000 hectares et à 200.000 celle de sols apparentés mais aux caractéristiques moins nettes.

Comme ils présentent quand même de bonnes réserves d'éléments fertilisants et qu'ils occupent des terrains plats se prêtant à l'évolution d'engins pour une culture mécanisée, on a pensé les récupérer pour le coton. Mais il fallait pour cela modifier leurs propriétés physiques et hydriques, ce qu'on a tenté au moyen du sous-solage.

Le sous-solage consiste à défoncer le sol avec des engins puissants de façon à ouvrir l'horizon argileux compact. Un drainage interne se mettra en place, de même que des échanges gazeux. Les racines du cotonnier pourront progresser dans cet horizon ameubli.

Les essais de sous-solage de "hardé" ont tous été abandonnés après quelques années. Les raisons tiennent au coût élevé des pratiques culturales mécanisées que ne peut amortir la culture du coton. Le sous-solage lui-même a le plus souvent échoué. On a rarement défoncé l'horizon argileux dans toute son épaisseur et le niveau sous-solé s'est vite refermé. L'ameublissement superficiel a favorisé l'érosion en nappes au lieu de l'arrêter.

Quelques années plus tard, on a tiré la leçon de cet échec. Au lieu de s'évertuer à faire pousser une plante à enracinement profond, on a tenté d'y introduire le riz, plante à enracinement superficiel. On établit en fin de saison des pluies un réseau de diguettes qui serviront à retenir l'eau l'année suivante.

Les résultats ne justifient pas les espérances soulevées par cette méthode. Les carences de ce type de sol en phosphore et potassium exigent des apports onéreux d'engrais. On ne voit pas comment contrer les remontées de sodium dans l'horizon superficiel imbibé d'eau.

Faut-il réserver ces terrains au reboisement ? Un essai déjà ancien au sud de Maroua n'a pas été concluant (MARTIN ; 1963).

Dès lors, on voit mal comment surmonter les propriétés contraignantes de ces sols, dans l'état actuel des techniques et des prix de revient de toute opération mécanisée.

2/ Quelques atouts non négligeables.

En contrepoint aux données naturelles défavorables à une mise en valeur agricole, d'autres présentent des propriétés intéressantes qui rendent compte, en partie, des fortes densités générales de la région. Certaines sont mises à profit depuis longtemps par les habitants, d'autres de façon plus récente tandis que les dernières restent encore en grande partie à l'état potentiel.

a/ Les montagnes.

Au risque de contredire toutes les études antérieures, on peut estimer que les conditions naturelles offertes par les montagnes sont plutôt favorables aux activités agricoles. Bien sûr, ces bonnes disponibilités naturelles

sont surtout révélées par l'intense mise en valeur et les densités de peuplement étonnantes des montagnards. Ces populations ont grandement modifié le milieu naturel de départ en s'assurant une maîtrise de la pente et de l'érosion. Il n'en reste pas moins que le support agricole est bon.

On a déjà présenté quelques résultats d'analyses chimiques démontrant la qualité des sols de montagne. Pour résumer, la fertilité de ces sols tient surtout à deux facteurs : l'abondance de matière organique et la richesse en réserves minérales bien équilibrées et en phosphore. Cette abondance et bonne proportion proviennent de la composition des roches-mères, des granites à gros grains riches en minéraux ferro-magnésiens. En se décomposant, ces minéraux libèrent des éléments fertilisants assimilables par les plantes.

Les sols présentent en plus une texture légère et perméable défavorable pour la rétention de l'eau mais favorable aux actions biologiques. La matière organique, provenant en partie d'apports de fumure, se minéralise très vite par suite de la bonne aération des sols, si bien qu'on ne reconnaît pas d'horizon humifère. Mais cette minéralisation libère du gaz carbonique et des composés azotés qui accélèrent l'altération de la roche-mère. Une autre partie d'acide carbonique mis en solution provient de la respiration des micro-organismes dans le sol.

L'acide carbonique joue un grand rôle dans l'attaque des minéraux des roches qui donne des carbonates et bicarbonates. L'abondance de carbonates ne provoque pourtant pas de déséquilibre cationique comme dans d'autres sols de plaine (sols halomorphes). Grâce au bon drainage interne des sols de montagne, les ions sodium, calcium et magnésium sont facilement évacués par les eaux d'imbibition. En somme, ces sols, grâce à la proximité de la roche-mère, sont constamment rajeunis. Ils sont le siège d'une réaction chimique qui fournit continuellement des éléments fertilisants.

La réaction chimique est d'autant plus rapide et importante que le climat est plus humide et la roche en contact à la fois avec les eaux d'infiltration et l'atmosphère. La nuance plus humide du climat des monts Mandara pourrait donc y concourir, de même que la bonne porosité des sols. La mise en terrasses et l'approfondissement des sols pallient en partie leur manque de retenue d'eau.

L'affleurement fréquent de rochers sur les pentes ne signifie pas que les sols entre les rochers sont tous peu épais. La topographie de la roche sous-jacente est accidentée de diaclases, creux et replats. L'épaisseur des sols sur pente varie donc sans cesse. Dans les creux, des poches de sols

profonds maintiennent plus longtemps leur humidité. Leur horizon C d'altération participe aussi au stockage de l'humidité. La mise en terrasses aboutit au même résultat.

Les murettes de pierres jointoyées dépassent souvent un mètre de haut sur les massifs Podokwo. En leur donnant plus d'épaisseur, la mise en terrasses réduit leur assèchement et retarde d'autant le blocage de l'activité des sols en saison sèche.

Autant on considère habituellement les sols squelettiques de montagne peu favorables à la culture, autant on les estime difficiles à travailler parce que caillouteux et en pente. Ceux de plateau seraient plus faciles à cultiver grâce à leur topographie plane.

Il est évident, pour un observateur habitué à d'autres techniques de culture, que les fortes pentes et la fréquence des affleurements rocheux entravent à priori leur mise en valeur. Mais on a déjà vu combien la fourniture abondante de matériaux rocheux sur pente permet de lutter efficacement contre l'érosion. De même, les cailloux de surface, si gênants soient-ils pour les travaux agricoles, assurent une protection remarquable contre l'érosion en nappes et l'impact des gouttes de pluie (RUELLAN, BARBERY; 1974).

Il est inexact d'affirmer qu'en montagne, les champs souffrent de la pente. Par l'aménagement intégral des versants, les montagnards réussissent à obtenir des champs composés de multiples banquettes horizontales. Les sols peu argileux de montagne sont sans doute plus faciles à travailler à la houe, parce que plus légers que ceux de plaine.

Enfin on a fait observer que l'aménagement des pentes en terrasses rend les travaux agricoles moins pénibles, le cultivateur se tenant souvent sur le niveau inférieur pour sarcler et nettoyer la banquette supérieure.

Toute une série de raisons peuvent donc remettre en cause l'affirmation selon laquelle la mise en valeur des montagnes ne tiendrait qu'à des circonstances historiques.

b/ <u>De bons sols de plaine.</u>

Les meilleurs sols de plaine se rencontrent sur les alluvions déposées le long des grandes rivières, en bandes plus ou moins larges.

Malgré leur texture variable en liaison avec leur mode de dépôt, ils présentent déjà de bonnes propriétés physiques : grande épaisseur, texture

hétérogène mais souvent fine leur donnant une bonne capacité de rétention d'eau, pas de dureté ou compacité excessives si bien qu'ils sont faciles à travailler à la houe, bon drainage interne limitant l'érosion en nappes.

De bonnes propriétés chimiques complètent ces qualités avec cependant des nuances entre les sols sur alluvions actuelles et ceux sur alluvions récentes un peu moins fertiles.

	alluvions actuelles plaines de		alluvions récentes plaines de	
	Mora	Tokombéré	Mora	Maroua
matière organique	1,6%	1-4%	0,6-1,4%	0,8%
rapport C/N	11		8-11	
capacité d'échange	10-30 mé	10-30 mé	5-8 mé	7-18 mé
somme des cations fixés		8-9 mé	3-7 mé	5-15 mé
degré de saturation	saturé	80-90%		
réserves minérales	25-40 mé		15-30	fortes
pH	7,5	7	6,1	6,8-7,5

Les teneurs en matière organique sont bonnes sur les alluvions actuelles mais déjà plus faibles sur les alluvions récentes. Le rapport carbone/azote indique une bonne activité biologique générale de ces sols, facilitée par leur texture légère et leurs bonnes propriétés physiques.

La capacité de rétention en éléments fertilisants varie en fonction des teneurs en argile dont il est difficile de donner une moyenne tant l'alluvionnement est hétérogène. Mais elle montre la nette supériorité des alluvions actuelles sur les récentes. Cela tient à la texture un peu plus sableuse des secondes et à leur pH légèrement acide en surface. Un bon drainage interne se traduit déjà par un léger lessivage et une baisse du pH de ces sols en surface.

Les sols sur alluvions actuelles fixent à peu près tous les éléments fertilisants qu'ils peuvent. Leur fort degré de saturation est en rapport avec des pH élevés et un bon état général. Les éléments fixés se répartissent toujours de façon équilibrée : forte teneur en chaux, magnésium et potasse jamais déficients et très peu de soude.

Les réserves minérales sont particulièrement élevées dans les alluvions actuelles qui contiennent encore beaucoup de minéraux non décomposés. Leurs taux de phosphore sont corrects alors qu'ils peuvent être déficients dans les sols sur alluvions récentes.

L'ensemble de ces sols présentent donc de bonnes propriétés chimiques mais ceux sur alluvions actuelles se remarquent comme les meilleurs de la plaine. Comme en plus de leur grande fertilité, ils sont faciles à travailler, ils supportent des cultures denses de mil et coton. Les rendements de coton le long du mayo Nguéchéwé dans la plaine de Mora dépassent parfois 2 tonnes/hectare sur ces sols.

Malheureusement, leur extension se limite aux abords des grandes rivières. A partir des classes de sols distinguées par MARTIN (1961) et SEGALEN (1962), on peut estimer leur superficie à 77.000 hectares dans la plaine de Mora et aux environs de Maroua, répartis de la façon suivante :

	superficie totale	alluvions actuelles	alluvions récentes	pourcentage par rapport à la superficie totale
plaine de Mora	120.000 ha	12.500 ha	25.000 ha	31 %
environs de Maroua (y compris Tokombéré-Warba)	257.000 ha	7.000 ha	33.200 ha	16 %

Ainsi, les meilleurs sols de plaine se trouvent sur les alluvions les plus neuves mais dont l'extension est la plus restreinte. De toute façon, tous les sols sur alluvions modernes sont intéressants et doivent permettre des récoltes satisfaisantes.

c/ La possibilité de cultures d'arrière-saison.

Il existe une autre catégorie de sols fertiles en plaine mais d'un type particulier, les argiles noires. Les pédologues les nomment "vertisols" parce que leur texture reste homogène à travers tout leur profil.

Ce sont des argiles surtout du type montmorillonite. La kaolinite et l'illite sont aussi présentes mais en très faible quantité. Les montmorillonites donnent à ces sols une capacité moyenne de rétention des éléments fertilisants de 35 à 40 mé., ce qui en fait les plus riches de la plaine. Les propriétés chimiques de quelques sols de ce type en plaine confirment leur grande fertilité.

	"karal" de Kolofata	"karal" de Maroua	"karal" de Kaélé
matière organique	0,9-1,4%	0-8%	1,3-1,7%
rapport C/N	12	16	11-14
capacité d'échange	20-30 mé	25 mé	13-22 mé
degré de saturation	saturé	70%	60-75%
pH	7,5-9	7,8-8	variable

Le "Karal" de Kaélé se situe sur pentes légères de la pénéplaine alors que ceux de Kolofata et Maroua correspondent à des secteurs plans où l'écoulement des eaux est très lent. Les pourcentages d'argiles voisinent 40 % dans tout leur profil contre seulement 20-30 % en surface pour celui de Kaélé. Cette faible teneur relative en argiles tient à leur situation en pente favorisant un entraînement superficiel par les eaux.

La matière organique se caractérise surtout par une assez mauvaise décomposition. La compacité de ces sols entrave la minéralisation, freinée aussi par l'engorgement en eau presque constant pendant la saison pluvieuse.

La capacité de rétention des éléments fertilisants est forte, en rapport avec un pH basique et la grande teneur en argile. Celle du "karal" de Kaélé est légèrement inférieure et le pH parfois faiblement acide en surface. Tous ces sols fixent surtout de la chaux. Leurs réserves minérales sont toujours appréciables.

Leurs bonnes propriétés chimiques en font donc des sols fertiles mais la mise en valeur est commandée par leur régime hydrique. Leur situation habituelle en bas-fonds, leur compacité et médiocre perméabilité se traduisent en saison pluvieuse par un engorgement ou une submersion sous les eaux. Les argiles se gonflent alors, augmentant de 30 à 40 % de volume et stockant souvent plus d'eau que l'apport pluvial local. Une fois gonflées d'eau, elles présentent une mauvaise tenue. Elles deviennent des bourbiers où la progression est difficile.

En saison sèche, elles se déssèchent rapidement, du moins en surface. Leur dessiccation s'accompagne de larges fentes de retrait isolant des prismes. La surface durcit en croûte mais les horizons inférieurs gardent de l'humidité. Sur un faciès en pente comme celui de Kaélé, les caractéristiques typiques du vertisol ne se retrouvent qu'en profondeur.

De tels sols sont très difficiles à cultiver en saison pluvieuse et guère plus faciles en saison sèche. Il existe pourtant une culture qui s'accommode de leurs propriétés très particulières : le mil repiqué appelé localement "mouskouari". C'est une culture d'arrière-saison. Elle ne souffre donc pas à cette époque du mauvais drainage mais au contraire, profite de la très bonne capacité de rétention d'eau de ces sols.

Les cultures sous pluie, mil et coton, ne peuvent se maintenir que sur des faciès un peu moins argileux, donc moins engorgés d'eau, comme celui de Kaélé. Au moment de l'introduction du coton dans la région, on a pensé le cultiver sur les vertisols à cause de leur grande fertilité. On s'est vite aperçu qu'il ne supportait pas leur engorgement. Seul le riz pourrait leur convenir en culture sous pluie, mais il suppose la maîtrise de l'eau, ce que ne nécessite pas le mil repiqué.

On sème d'abord le mouskouari en pépinières en milieu de saison des pluies et on attend la fin de la saison pour le repiquer sur les vertisols. Le mil repiqué achève sa croissance sans recevoir de pluies mais en exploitant l'humidité des argiles que ses racines vont chercher très loin. Le repiquage représente un travail très pénible, si bien que les cultivateurs de plaine négligeaient cette variété de mil jusqu'à l'introduction du coton.

La culture du coton aggrave les pointes de travail et concurrence le mil sous pluies dans les champs situés sur les terres alluviales les plus fertiles. Afin de maintenir leur production vivrière, les cultivateurs se sont alors reportés sur le mil repiqué qui présente, en plus, l'avantage de temps de travaux décalés. Tous les placages d'argiles noires sont maintenant cultivés en mil repiqué chaque année.

Ils occupent en plaine des superficies plus grandes que les alluvions modernes : 30.000 hectares soit 25 % de la plaine de Mora, 62.000 hectares soit 24 % des environs de Maroua ; 180.000 hectares soit 60 % de la région de Kaélé mais ici, une partie moins argileuse de ces sols ne porte pas seulement du mil repiqué.

La mise en valeur des argiles noires en mil repiqué d'arrière-saison représente l'innovation agricole la plus importante de la dernière décennie.

d/ Les grandes nappes phréatiques.

Des sols, aussi fertiles soient-ils, ne pourraient être mis en valeur de façon optimale si un peuplement stable ne pouvait s'établir à proximité.

A la latitude de la région, le ravitaillement en eau des populations conditionne pour une part leur installation.

Les villages de plaine exploitent par des puits traditionnels l'eau souterraine qui sourd à proximité des rivières à sec une partie de l'année. On soupçonnait depuis longtemps qu'une nappe phréatique existait sous les plaines sédimentaires à plus grande profondeur. Une série d'études hydrogéologiques entreprises dans les années soixante et résumées par TILLEMENT (1970) ont confirmé en partie cette hypothèse.

Les nappes prennent naissance au débouché des grandes rivières sur le piémont. Elles se réduisent alors à des sous-écoulements et ne s'étendent que sur quelques kilomètres de part et d'autre du tracé des rivières. Plus loin en plaine, elles s'élargissent et se joignent en aval pour former une nappe générale. Celle-ci devient de plus en plus profonde avant de se souder à la nappe du Logone sous-jacente à la plaine du même nom et qui fait partie du système hydrologique tchadien proprement dit.

La nappe phréatique n'est pas continue. Elle peut faire défaut pour deux raisons : soit par suite de la remontée du socle cristallin au-dessus du niveau de la nappe, soit en raison d'une sédimentation localement très argileuse qui fait en quelque sorte office de bouchon au sein de la série sédimentaire par ailleurs perméable (TILLEMENT ; 1970).

Ainsi sous la plaine de Mora relativement proche des monts Mandara, les nappes se localisent d'abord de façon étroite le long des principaux cours d'eau. Elles ne s'élargissent et s'anastomosent pour former une nappe unique qu'au-delà de l'ancien cordon littoral. De vastes étendues entre les rivières ne contiennent aucun site aquifère important, si ce n'est de petites nappes superficielles connues et exploitées par les habitants. La faible profondeur relative du socle sous les sédiments exclut toute possibilité de ressources ignorées profondes. Ces interfluves comprennent parfois des sols fertiles d'alluvions récentes dont les possibilités ne sont pas mises en valeur.

Sous la plaine du Diamaré, les nappes de sous-écoulement atteignent une extension latérale déjà suffisante pour se rejoindre les unes les autres. Leur jonction s'effectue par une ligne où le toit de la nappe est déprimé. par exemple à moins 30 mètres entre Tsanaga et Motorsolo. Le raccordement à la nappe du Logone correspond à un approfondissement des eaux souterraines à moins 50 mètres. Le battement de la nappe est variable selon l'éloignement des rivières.

Quand on se rapproche de la pénéplaine sur socle de Kaélé et que la puissance des dépôts n'atteint pas 20 mètres, on ne rencontre plus de nappe. Mais la nappe du Diamaré se prolonge sous la plaine sableuse de Kalfou bien qu'aucune grande rivière ne l'alimente plus. La disposition de la nappe est ici complexe avec des bombements l'amenant à quelques mètres de la surface et des zones déprimées à moins 30 mètres. Ici aussi le raccordement avec la nappe du Logone s'effectue par une forte pente.

Contrairement à la plaine du Diamaré, le battement de la nappe sous la plaine de Kalfou est toujours important. Que la nappe soit profonde ou proche de la surface, la profondeur de l'eau peut passer du simple au double de la saison pluvieuse à la saison sèche. Ce fort battement est peut-être lié au mode d'alimentation de cette nappe.

Les nappes précédentes se mélangent avec celle du Logone sous une ligne qui part du Bec de Canard, longe la plaine du Logone à l'ouest pour aboutir au niveau de Waza. La nappe du Logone n'est qu'une partie de la nappe générale de la dépression tchadienne.

Elle se situe près de la surface à proximité des axes d'alimentation : Logone et lac de Fianga. L'infiltration des eaux d'inondation compte peu dans son alimentation à cause des couches sédimentaires argileuses formant écran. A partir de ces axes, la nappe s'étale à toute la plaine en s'approfondissant. Comme dans le Diamaré, le battement est plus accentué le long des axes d'alimentation. Dans le Bec de Canard, la surface de la nappe dessine une dépression centrale entre le Logone et le lac de Fianga. Au centre de cette dépression, les eaux ne se trouvent toutefois qu'à 15 mètres de profondeur.

On sait maintenant que la majeure partie des plaines sédimentaires de la région, faisant partie du bassin tchadien, possèdent une nappe phréatique en profondeur. Bien qu'elle ne puisse pas toujours être atteinte par les puits traditionnels, cela constitue un atout considérable pour la mise en valeur de ces plaines.

Il reste cependant à connaître avec plus de précision la puissance de la nappe, c'est-à-dire d'en faire une étude quantitative. Selon les capacités de débit des puits existants ou à creuser, l'utilisation de l'eau diffère beaucoup, par exemple : l'alimentation des populations, l'irrigation de parcelles de cultures, l'abreuvement du bétail.

L'analyse des possibilités hydrologiques de la région ne serait pas com-

plète si l'on ne mentionnait pas les nappes du bassin de la Bénoué. Deux niveaux aquifères coexistent dans la partie sédimentaire de ce bassin : une nappe générale dans les grès de Garoua et une autre, d'extension plus reste, dans les alluvions du système Kébi-Bénoué.

Les grès poreux de Garoua constituent le meilleur réservoir d'eau souterraine de toute la région. Ils renferment une nappe continue alimentée par l'infiltration directe des eaux de pluie. Seuls les petits reliefs volcaniques à l'ouest de Garoua l'interrompent. Du fait de son mode d'alimentation, le toit de la nappe épouse dans ses grandes lignes la forme de la surface topographique. Son battement annuel voisine 5 mètres.

Elle est en charge par rapport à la vallée de la Bénoué et du Kébi. Elle se déverse soit directement au contact versant gréseux-alluvions, soit sous les alluvions jusqu'au lit mineur. Les eaux de la nappe des grès se mélangent alors, après une rupture de pente, à celles de la nappe sous-jacente à la Bénoué.

L'extension de la nappe de la Bénoué correspond à celle des alluvions modernes et anciennes. Le long du Kébi, elle s'individualise nettement dans le socle. A ce niveau, elle correspond à un sous-écoulement tandis que dans les grès, s'y joint la décharge de la nappe générale. Les pluies qui tombent sur la terrasse de la Bénoué ne semblent guère s'infiltrer pour alimenter la nappe. Les niveaux d'alluvions argileuses de la terrasse s'y opposent (TILLEMENT ; 1970). Le battement est peu important et la nappe peu profonde, une dizaine de mètres au maximum sous la terrasse.

La nappe de la Bénoué n'est exploitée par des puits qu'au niveau de la terrasse, les alluvions modernes subissant l'inondation une partie de l'année. Quant à la nappe des grès, elle n'est exploitée que pour l'adduction d'eau de Garoua et l'alimentation de quelques villages. Pourtant, elle est si continue qu'on peut creuser n'importe où avec la certitude de rencontrer de l'eau. De plus, elle est si abondante qu'elle peut alimenter des cultures irriguées à partir de puits profonds. On entrevoit les possibilités de mise en valeur qu'offre un tel gisement aquifère.

Les conditions naturelles de la région présentent le plus souvent un support jamais très favorable ni très défavorable à l'occupation du sol. Pourtant, les facteurs précédents s'individualisent par une influence fortement contraignante ou au contraire, très propice. Le peuplement humain s'est-il adapté à ces conditions naturelles inégales ou les a-t-il ignorées ?

B/ Relations entre les aptitudes naturelles et l'occupation du sol.

On a tenté de vérifier les rapports géographiques entre les aptitudes naturelles et l'intensité du peuplement en confrontant deux cartes. L'une reprend les principaux résultats des études pédologiques et hydrogéologiques menées récemment dans la région (fig. 14). L'autre est la carte des densités rurales par cantons (fig. 27).

Avant de commenter leur superposition, il est indispensable d'indiquer qu'elles ne reflètent pas fidèlement la réalité. On se heurte, en effet, à quelques difficultés de représentation cartographique. La carte des aptitudes naturelles reporte les limites des nappes phréatiques et de classement des sols. Mais pour ce faire, on a beaucoup simplifié et schématisé les cartes pédologiques utilisées comme référence.

On a décidé parfois de classer des sols de même famille dans des qualités différentes selon les secteurs. C'est le cas des sols ferrugineux et des argiles noires.

La qualité des sols ferrugineux varie beaucoup en fonction de l'intensité de leur lessivage : épaisseur et texture de l'horizon lessivé, épaisseur et massivité de l'horizon d'accumulation d'argile et de fer. Les sols ferrugineux peu lessivés ne retiennent pas bien l'eau mais présentent un bon potentiel organique et minéral. Les sols bien lessivés ont peu de matière organique et un horizon superficiel léger et très sensible à l'érosion mais un horizon épais d'accumulation d'argile qui leur assure une meilleure capacité de rétention en eau.

On a déjà vu que leur qualité dépend aussi de la roche-mère sous-jacente : roches métamorphiques, grès ou sables. On a classé les sols ferrugineux sur sables de Kalfou et grès de Garoua dans les sols pauvres et ceux sur roches métamorphiques du bassin de la Bénoué dans la catégorie moyenne.

De même, on a considéré les argiles noires peu épaisses, à faciès dégradé de la pénéplaine de Kaélé comme des sols moyens. Les mêmes argiles font par contre figure de bons sols dans les plaines sur socle de la Bénoué, avec leur meilleure rétention en eau et leur plus grande richesse en éléments fertilisants que les sols sableux voisins.

Quant aux sols hydromorphes, leur qualité dépend de leur richesse chimi-

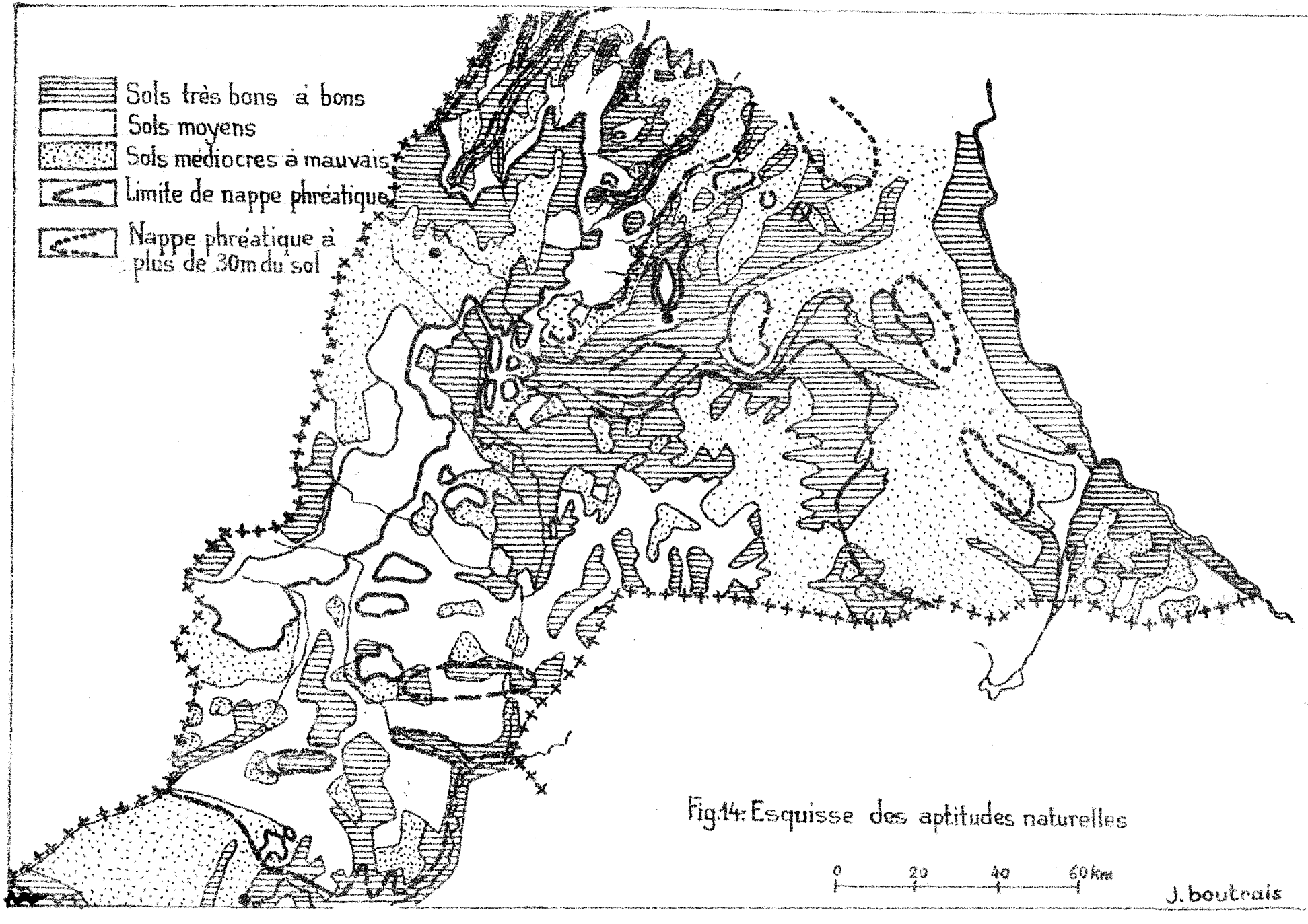

Fig.14: Esquisse des aptitudes naturelles

que mais aussi de la durée d'engorgement, de la texture et de la profondeur de l'horizon argileux gris dans le profil.

Un classement agronomique unique recouvre donc de grandes variations de qualité d'un point à un autre.

D'autres déformations cartographiques proviennent du mode de représentation du peuplement par des plages de densités. Elles étalent des peuplements inégaux au sein des limites de plages en une moyenne qui ne reflète pas les contrastes de la réalité. La maille des plages, les limites de cantons, est plus ou moins fine selon les secteurs, donc les contrastes de peuplement plus ou moins atténués par ce mode de représentation.

La confrontation des aptitudes naturelles à une carte de localisation de l'habitat par points ferait mieux ressortir les rapports géographiques entre les données du milieu et la réponse du peuplement. Néanmoins, on peut déjà mettre en évidence par cette méthode des corrélations entre les deux phénomènes mais aussi quelques discordances.

1/ Les corrélations .

De la superposition des deux cartes découlent deux séries de corrélations. A de bonnes conditions naturelles correspond un peuplement dense tandis que, d'un autre côté, des conditions naturelles peu favorables semblent se traduire par un faible peuplement.

L'essentiel de la plaine du Diamaré, une partie de celles de Mora et du Logone, illustrent le premier type de corrélation.

Dans la plaine de Mora, le peuplement est soutenu au-devant des monts Mandara où se sont étalés des placages d'alluvions modernes. Plus on s'écarte en plaine du front montagneux, plus les sols d'interfluve deviennent médiocres et le peuplement diffus.

Une plus large extension des sols fertiles et de la nappe phréatique dans la plaine Nord-Diamaré, s'accompagne de densités moyennes supérieures à 30 habitants/ km2. La limite de ces fortes densités vers la plaine du Logone et la pénéplaine de Kaélé correspond bien à celle des alluvions et argiles noires de bonne fertilité. Au sud du mayo Boula, cette limite chevauche à peu près celle de la nappe phréatique. Les fortes densités de peuplement se prolongent seulement vers la vallée moyenne du mayo Louti sur des argiles noires dominantes fertiles.

En bordure du Logone et du Lac de Fianga, une certaine corrélation existe entre des densités de peuplement moyennes et d'assez bonnes conditions naturelles définies par des sols hydromorphes à potentiel de fertilité élevé et des argiles noires aptes à supporter des cultures d'arrière-saison.

Dans les monts Mandara, les massifs de Mokolo et Mora aux sols plus riches en éléments fertilisants que ceux du sud, portent des densités bien plus élevées.

A l'autre terme de l'échelle des variations possibles, le couple : conditions naturelles peu favorables-faible peuplement, semble se vérifier de manière encore plus nette dans la région.

C'est le cas de toutes les plaines du bassin de la Bénoué, sauf quelques exceptions. De même, la partie sableuse de la plaine du Logone conjugue des sols ferrugineux pauvres ou halomorphes stériles, des enfoncements de la nappe à plus de 30 mètres de profondeur et des densités de peuplement voisines de 10 habitants/ km2. La même association de données convergentes se retrouve dans la plaine de Kalfou aux environs de cette localité.

La plaine du Diamaré au sud du mayo Boula et la partie orientale de la pénéplaine de Kaélé se composent de plusieurs cantons ayant des densités de 10 à 15 habitants/ km2, des sols pauvres ou stériles, pas de nappe phréatique continue.

Enfin, si l'ensemble du piémont supporte de fortes densités de peuplement, ce n'est pas le cas de celui des environs de Mousgoy. On a affaire ici à un pédiment sur socle avec des sols sableux sur arènes de qualité moyenne et des tâches nombreuses de "hardé" stériles. Par contre, dans les monts Mandara, du fait de l'étalement des limites de cantons sur les massifs et le plateau, on n'observe pas de corrélations de ce type.

En plaine, bonne qualité des sols et présence d'une nappe phréatique concourent assez bien pour favoriser ensemble certains secteurs par rapport à d'autres et inversement. On ne remarque qu'une grande exception, celle des plaines de la Bénoué sur soubassement de grès de Garoua. Une nappe phréatique abondante favorise ce secteur desservi par contre par des sols ferrugineux de médiocre qualité. Il en résulte un peuplement très faible et des possibilités naturelles inutilisées.

Toutes choses égales par ailleurs, la qualité des sols serait plus déterminante pour l'occupation du sol que la présence ou non d'une grande nappe.

2/ Les discordances.

Plus que les corrélations que l'on s'attend à vérifier, les cas de discordances sont intéressants à analyser parce qu'ils posent des problèmes géographiques. On peut distinguer deux types de discordances : des conditions naturelles médiocres mais un fort peuplement, de bonnes conditions naturelles mais un peuplement faible.

D'après la confrontation des deux cartes, le premier cas s'observe dans plusieurs secteurs qui, chaque fois, présentent des situations aberrantes. L'exemple le plus typique est fourni par le sud de la plaine de Kalfou et le Bec de Canard.

Le sud de la plaine de Kalfou comprend des étendues sableuses et quelques dunes surélevées dominant d'étroites dépressions argileuses inondables. Les étendues sableuses portent des sols pauvres sauf en bordure de dépression. Les sols de dépression présentent une meilleure qualité mais ils connaissent des alternances d'assèchement et d'engorgement qui freinent la vie biologique. Le sud du Bec de Canard associe en superficie à peu près égales des sables exondés et des cuvettes argilo-sableuses. Dans un cas, les sols souffrent d'un drainage excessif et dans l'autre, il est insuffisant. Mais tous les sols de ce secteur sont acides, même ceux de cuvettes, et pauvres au point de vue chimique. Si l'on ajoute l'engorgement en eau des cuvettes une partie de l'année, on aboutit à un potentiel agronomique très faible.

Pourtant, en contradiction avec ces données, les cantons de ces deux secteurs supportent des densités de population voisines ou supérieures à 50 habitants /km2. On doit remarquer quand même l'existence d'une nappe phréatique continue qui fournit peut-être l'amorce d'une solution à cette contradiction.

Le piémont aux environs de Méri présente une autre anomalie géographique. Sauf le petit canton de Bozo-Débi, le peuplement du piémont dépasse une densité moyenne de 50 habitants/km2 alors que le support naturel se montre largement défavorable.

Les glacis érodés autour de quelques massifs isolés(Mokyo, Tchéré) ne portent que des sols sableux très perméables. D'autres petits massifs dispersés sur le piémont dominent des terrains plats avec des sols apparentés aux "hardé" : très grande dureté en saison sèche des sols, argileux à faible

profondeur, imperméables et presque stériles.

Cette anomalie se reproduit à un degré moindre aux environs d'autres massifs isolés sur le piémont (Loulou) ou plus loin en plaine (Moutouroua). Autour de ces massifs, on a successivement une auréole de sols sableux sur glacis de colluvions, passant ensuite à des sols voisins de "hardé" formés aussi en partie sur colluvions. Tout cela ne donne qu'un support agricole médiocre et pourtant, les environs de ces massifs sont tous bien peuplés.

Les discordances définies au contraire, par de bonnes conditions naturelles auxquelles ne répondent pas des densités de peuplement prévisibles, comprennent deux cas.

Il s'agit d'abord des alluvions modernes et anciennes des grandes rivières Kébi-Bénoué. Sur ces alluvions se développent des sols qui possèdent de nombreuses caractéristiques intéressantes : bonne texture, teneur en matière organique correcte, réserves minérales suffisantes. Les alluvions actuelles de la plaine inondable peuvent souffrir d'un engorgement d'eau ou d'une submersion mais ce n'est pas le cas des sols de terrasses. Dans l'ensemble, ce sont des sols fertiles par rapport à ceux des plaines voisines et la nappe phréatique est proche. Mais le peplement de ces plaines alluviales ne correspond pas à ce que l'on pourrait attendre.

D'autre part, il existe dans la région des plages d'argiles noires qui n'entraînent aucun effet sur le peuplement. On trouve cette situation dans les plaines sur socle de la Bénoué et la petite plaine de Gawar insérée au milieu des montagnes. Ces argiles noires présentent une bonne fertilité et pourtant, elles semblent moins utilisées que les sols voisins plus sableux et plus pauvres, ce qui paraît paradoxal.

3/ Essai d'explication de quelques anomalies.

On peut tenter de rendre compte de la discordance entre aptitudes naturelles et densités de peuplement dans la plaine de Kalfou et le Bec de Canard. Pour obtenir une représentation plus fidèle du peuplement, on a recouru à la méthode de localisation par points (fig. 15).

On se rend compte tout de suite que la répartition du peuplement dans ses grands traits n'est pas modifiée. La localisation par points permet quand même d'analyser avec plus de précision l'agencement du peuplement, par rapport aux données naturelles.

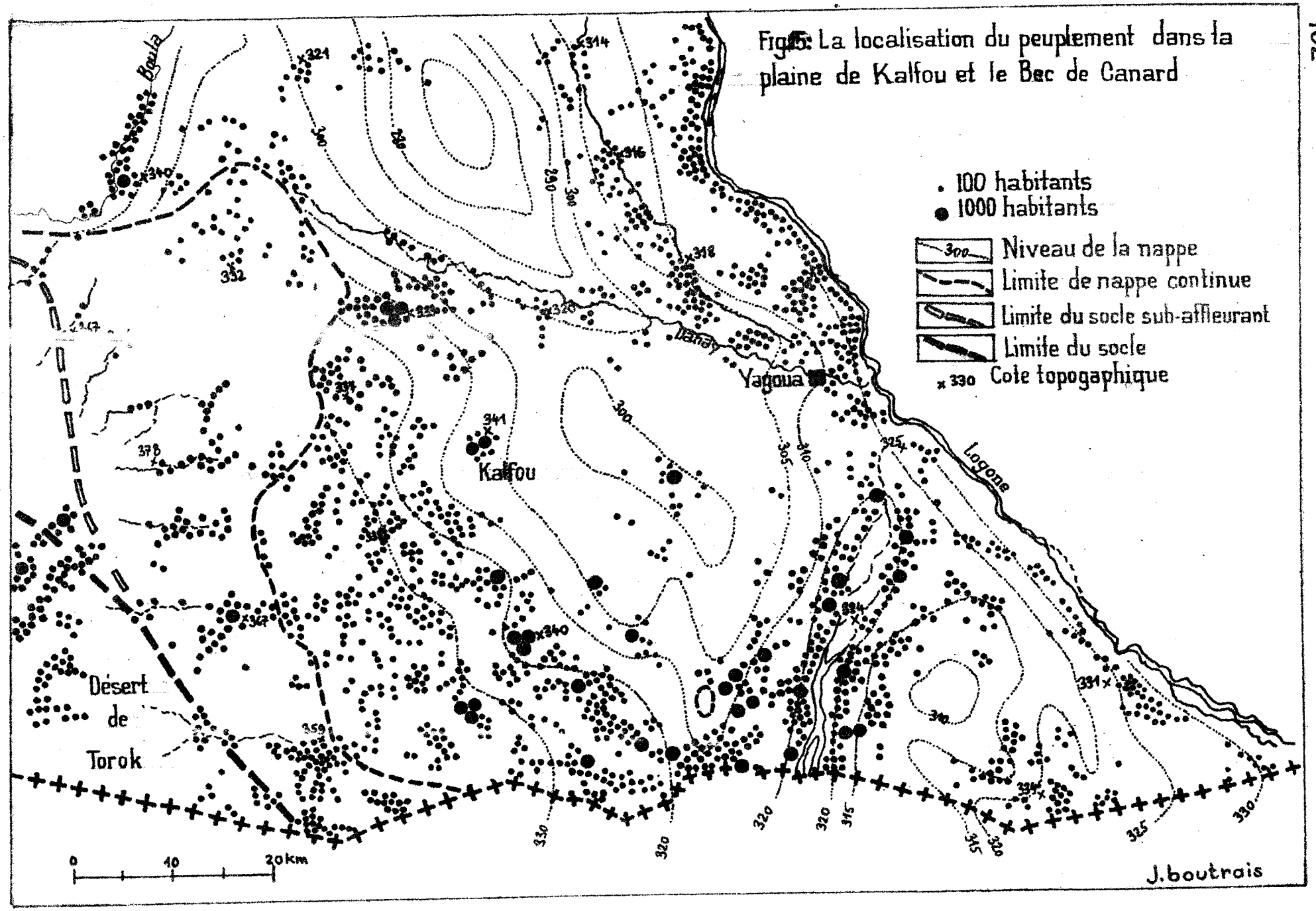
Fig 5: La localisation du peuplement dans la plaine de Kalfou et le Bec de Canard
100 habitants
1000 habitants
Niveau de la nappe
Limite de nappe continue
Limite du socle sub-affleurant
Limite du socle
x 330 Cote topogaphique
Yagoua
Kalfou
Logone
Desert de Torok
0 40 20km
J.boutrais

Le système dunaire de Kalfou ressort nettement comme une zone vide. Elle s'intercale entre deux secteurs densément peuplés : la plaine du lac de Fianga et, à l'ouest, un secteur légèrement déprimé d'orientation méridienne. Encore plus à l'ouest, le peuplement devient de plus en plus diffus en direction de la pénéplaine de Kaélé ("désert" de Torok). Dans le Bec de Canard, un peuplement inégal ne redevient dense qu'à proximité du Logone. Cette répartition de la population est déjà moins aberrante que ne le laissaient supposer les densités par cantons.

La zone vide médiane correspond à la plaine sableuse et aux dunes avec des sols très pauvres. Même les dépressions étroites interdunaires ont un soubassement sableux recouvert d'un colmatage argileux discontinu. Leurs sols, peu fertiles, sont aussi assez peu cultivés.

La grande plaine du lac de Fianga présente des sols argileux de disposition complexe mais toujours fertiles, évoluant vers les argiles noires dans les bas-fonds inondables. L'intérêt agricole de ces sols dépend de la profondeur et de la durée de la submersion. De nombreux bourrelets de rives d'une série de cours d'eau fossiles peuvent supporter des cultures denses en saison des pluies, tandis que les bas-fonds argileux conviennent aux cultures d'arrière-saison.

Le secteur déprimé à l'ouest du système dunaire de Kalfou se présente comme un milieu amphibie avec des "îles" sableuses émergeant de dépressions argileuses ou d'un ennoyage d'alluvions en provenance du socle de Kaélé. L'habitat se localise à la bordure des sables et des argiles de bas-fonds. Les cultivateurs peuvent ainsi adapter leurs cultures aux deux milieux qui s'imbriquent de façon serrée. De plus, les sols sableux en bordure de bas-fonds argileux, ont un potentiel de fertilité convenable et la nappe phréatique est proche. Les deux phénomènes seraient liés.

La fertilité des sols sableux situés dans son profil de battement s'expliquerait par une teneur considérable en éléments minéraux de la nappe phréatique (SIEFFERMANN, VALLERIE; 1963). De plus, ces eaux constamment basiques équilibrent le pH acide des sols sableux qu'elles imprègnent. Dans les zones sableuses hautes du système dunaire, la nappe phréatique est trop profonde pour fertiliser les sables proches de la surface.

On en vient dès lors à étudier avec plus de précision l'allure de la nappe phréatique sous ces plaines (fig.15). On découvre tout de suite une série de corrélations avec la localisation du peuplement.

L'enfoncement du socle de Kaélé sous les dépôts se faisant très lentement, leur épaisseur reste longtemps insuffisante pour une nappe phréatique continue. Dans cette zone, le peuplement, peu dense, correspond à de petites nappes de sous-écoulement au niveau des rivières chétives qui descendent du bombement de Torok vers la partie déprimée de la plaine. Lorsque les sédiments atteignent une puissance d'environ 15 mètres, ils deviennent aquifères, sauf au nord où un secteur de dépôts épais à peu près stériles s'interpose avant la nappe sous-jacente au mayo Boula.

Dès que l'on franchit la limite de la nappe générale, la densité de peuplement augmente dans de fortes proportions. La nappe, d'abord peu profonde, donne lieu à une prolifération de points d'eau et de villages (TILLEMENT ; 1970). La faible profondeur de la nappe tient peut-être à l'importance en superficie du secteur déprimé de la plaine dont le plancher, au colmatage argileux imparfait, laisse percoler l'eau dans les sables sous-jacents.

Bien que l'allure du toit de la nappe soit complexe dans le détail, en liaison avec la plus ou moins grande perméabilité des formations superficielles, il tend à s'abaisser de plus en plus vers l'est. A partir d'une ligne oblique marquée par les villages Moulvouday-Kalfou-Doukoula, la nappe passe à plus de 30 mètres de la surface. Cette profondeur ne peut plus être atteinte par les puits traditionnels et entraîne un faible peuplement de ce secteur.

On retrouve le même phénomène au nord du cordon. L'abaissement de la nappe correspond à sa jonction avec celle du Logone. Le tracé du mayo Danay, coupant la ligne de confluence des deux nappes et jouant un rôle d'axe d'alimentation secondaire, provoque une remontée phréatique à 20 mètres de la surface du sol. Elle se traduit par un peuplement mieux fourni qu'au nord et au sud.

Le flanc de la nappe du Logone présente une pente brutale vers la plaine de Fianga où les eaux phréatiques sont sub-affleurantes. La présence de la nappe à proximité du sol coïncide à nouveau avec de très fortes densités de peuplement. Dans le secteur de Datchéka, on a compté 20 puits maçonnés pour 100 km2 sans compter les points d'eau traditionnels.

On a déjà indiqué que la nappe s'approfondit en un creux à peu près au centre du Bec de Canard. On y rencontre l'eau à une quinzaine de mètres de profondeur. Il est curieux de constater que ce secteur est inhabité avec une profondeur de nappe relativement faible. Mais comme elle se trouve à moins de 10 mètres à peu près partout ailleurs, il est vraisemblable qu'elle ait suffi à rebuter les puisatiers locaux (TILLEMENT ; 1970). Les sols y seraient pourtant plus fertiles qu'en secteurs bien peuplés.

La confrontation des inégalités de peuplement et de l'allure de la nappe phréatique peut donc être instructive. Elle résoud en partie les anomalies géographiques que soulevait l'examen des densités par cantons. Par contre, dans d'autres cas, elle n'apporte rien de nouveau.

Par exemple, le fort peuplement autour des massifs isolés de piémont ou de plaine sur des sols pauvres, ne doit rien aux ressources en eau souterraine de ces secteurs. D'après les études hydrogéologiques, ils seraient plutôt démunis. Les villageois se ravitaillent à de petites nappes discontinues de sous-écoulement ou d'altération dans des creux du socle. La situation n'est donc pas meilleure qu'en secteurs de plaine peu peuplés.

D'un autre côté, l'anomalie de peuplement des vallées Kébi-Bénoué ne peut se comprendre par une insuffisance de ressources en eau souterraine. Toutes ces bonnes terres possèdent une grande nappe phréatique sous-jacente. Une localisation du peuplement par points montre bien quelques villages sur la terrasse. Certains sont peuplés de cultivateurs mais leurs rendements agricoles sont "indignes de la qualité des terres" (GAVAUD, RIEFFEL, MULLER ; 1975). Il semble qu'ici, l'insuffisance du peuplement relève directement de circonstances historiques.

Les mêmes auteurs ont observé des vergers à karité et "néré" indiquant un peuplement ancien de la terrasse maintenant abandonnée (1). Ce paysage ne serait pas originel mais hérité d'anciens occupants qui auraient détruit les formations forestières correspondant au climax. De même, plus tard, les feux des éleveurs en transhumance et les défrichements pour le mil repiqué ont progressivement agrandi les savanes herbeuses de la plaine inondable. Sur la terrasse, la strate ligneuse primaire ou secondaire est détruite de plus en plus vite par le ramassage de bois de chauffage et les feux. Des pseudo-climax pyrophiles ouverts s'établissent, auxquels correspondent des sols non pas "naturels" mais lentement modifiés par l'homme.

Ces observations amènent à considérer les rapports milieu naturel-peuplement selon une nouvelle optique : dans quelle mesure les caractéristiques du milieu naturel dérivent-elles de l'occupation humaine ?

---

(1) Une mise en valeur ancienne intense de la terrasse de la Bénoué et du Kébi est confirmée par l'existence de nombreux tertres et l'abondance de débris de poteries.

C/ Les modifications du milieu naturel par le peuplement.

Comme la région est fortement peuplée, on peut s'attendre à ce que le milieu naturel soit perturbé de façon profonde. Une mise en valeur agricole intense et très ancienne se traduit d'abord par une modification complète du paysage végétal, à tel point qu'il devient difficile d'établir des relations entre groupements végétaux et types de sols sans prendre en compte les effets des cultures répétées. A plus long terme, certaines pratiques culturales finissent par modifier aussi le profil et le comportement des sols.

1/ Un couvert végétal perturbé.

Dans toute la région, il ne subsiste plus de paysage végétal que l'on puisse considérer comme primaire.

On invoque souvent la forêt de la réserve de Mozogo qui indiquerait un cas de végétation spontanée non détruite pour les cultures ni mise à feu. En fait, la mise en réserve de ce petit secteur de la plaine de Koza ne date que des années trente. Il est très probable que la végétation d'alors était dégradée. AUBREVILLE puis LETOUZEY ont démontré qu'il s'agit d'une végétation reconstituée et non d'une relique de forêt primaire.

Protégés des feux, les arbustes ont d'abord proliféré en formation épaisse. Puis une strate ligneuse a éliminé la savane et reconstitué un couvert forestier fermé. Parmi les grands arbres, l'abondance des Acacia albida et des Khaya atteignant ici des dimensions exceptionnelles, atteste une vieille influence humaine (1).

On a déjà indiqué combien il est difficile de classer les paysages végétaux des plaines dans un domaine botanique, à tel point les espèces soudaniennes et sahéliennes se trouvent imbriquées sur le terrain.

On observe quand même une préférence des espèces soudaniennes pour les sols sableux ou alluviaux légers, bien drainés sans l'être trop. Les espèces sahéliennes s'adaptent mieux aux sols argileux compacts marqués par une forte dessication de surface (Acacias) ou aux sols sableux souffrant d'un drainage interne excessif (Guiera senegalensis). L'abondance des épineux en plaine indiquerait une avancée extrême de la zone sahélienne dans la région, fa-

(1) SIEFFERMANN et MARTIN (1963) signalent, au sud des monts Mandara, un autre véritable forêt réinstallée sur une montagne abandonnée depuis longtemps, à une altitude de 1.000 mètres et sur des pentes de 45°.

vorisée par la nature tour à tour très argileuse ou très sableuse des dépôts tchadiens (AUBREVILLE ; 1948).

On tend maintenant à revenir sur cette interprétation des paysages végétaux. Le fonds de la végétation de la région, en particulier du Diamaré, appartient à la flore soudanienne. Mais l'intensité du déboisement et l'ancienneté de la mise en culture sont telles qu'aux espèces soudaniennes s'est substitué un couvert végétal dominant d'affinités sahéliennes, issu de jachères.

a/ Des formations de jachères.

Les formations de jachères se caractérisent soit par un recrû d'espèces soudaniennes mais à port rabougri, soit par un changement d'espèces.

Sur le plateau interne aux monts Mandara, les jachères sont très souvent envahies par des repousses de Daniellia oliveri et Isoberlinia ne dépassant pas la taille d'arbustes. En plaine, les jachères sont le plus souvent colonisées par des espèces différentes des formations initiales. Les espèces post-culturales les plus répandues sur tous les sols sont Bauhinia reticulata et le jujubier (Zizyphus mauritiaca).

Bauhinia reticulata est un arbuste aux feuilles de forme particulière. Très envahissant sur les jachères, il peut y former des taillis. Il est très répandu dans la région mais on le trouve surtout au Sahel. Le jujubier envahit aussi les jachères sur tous les terrains. Cet arbuste buissonnant, d'affinité sahélienne, se répand jusqu'à la Bénoué qui limite son aire au sud.

D'autres espèces post-culturales paraissent plus adaptées à un type de sol particulier.

Les argiles noires tropicales non cultivées portent une végétation assez dense avec Anogeissus leiocarpus, Balanites aegyptiaca et divers Acacias. Après quelques années de culture, la végétation des jachères tend vers une savane arbustive à épineux avec les espèces précédentes associées à Lannea humilis et Acacia seyal. Quand les cultures se repètent jusqu'à l'épuisement du sol, on n'observe plus qu'un recrû exclusif d'Acacia seyal. Cet arbuste au fût de couleur rouille apparaît comme l'espèce typique de jachère sur argiles noires, y formant des peuplements plus clairs que la végétation naturelle.

Les sols sableux non déboisés portent une savane arborée assez dense avec toujours Anogeissus leiocarpus associé à Sclerocarya birrea. La densité de leur végétation actuelle dépend de l'ancienneté des jachères. Les jachè-

res récentes se couvrent de fourrés à Guiera senegalensis, un arbrisseau de couleur poussière. Cette espèce sahélienne s'étend ainsi vers le sud uniquement à la faveur des jachères sur terrains très sableux. Quand la jachère devient plus ancienne, Bauhinia commence à s'y installer.

Sur sols sablo-argileux, les jachères après culture de mil sont parfois envahies par une autre espèce sahélienne, Calotropis procera. C'est un arbuste qui ressemble à une euphorbe par son port et son suc laiteux. D'aire sahélo-saharienne, lui aussi s'étend jusqu'à cette région grâce aux jachères.

Les sols rocailleux et sableux sur arènes, couverts de Boswellia dalzielii et Anogeissus leiocarpus avant la mise en culture, ont des jachères envahies par les jujubiers. Les mêmes jujubiers garnissent les jachères sur alluvions pas trop argileuses.

La végétation des jachères s'apparente donc bien plus au domaine sahélien que les formations initiales. Les espèces post-culturales n'atteignent souvent qu'un port d'arbustes mais leur taille dépend d'abord de la durée des jachères.

Sur les argiles noires, cultivées maintenant d'année en année sans interruption, les espèces de jachère ne rejettent plus que de petites tiges coupées à chaque début de saison sèche, avant le repiquage du mil. On aboutit alors à un paysage ouvert à perte de vue, de savanes herbeuses avant et après la culture du mil repiqué. La transformation du paysage végétal est radicale. Sur les autres sols, les cultivateurs n'éliminent jamais tous les arbres. Ils maintiennent ou facilitent le développement de quelques espèces, créant ainsi de façon artificielle un paysage de parc arboré.

b/ Les parcs arborés.

Le parc à Acacia albida illustre le type même du paysage "construit".

On sait que cette espèce ne peut se multiplier ni acquérir une taille d'arbre sans une intervention extérieure (PELISSIER). Inversement, elle montre des propriétés remarquables : cycle végétal inverse, fourniture de matière organique et d'azote au sol. La plupart des cultivateurs reconnaissent le rôle bénéfique de l'Acacia albida et le protègent depuis longtemps si l'on en juge par les dimensions exceptionnelles qu'il atteint dans certains secteurs.

On rencontre des parcs à Acacia albida en milieux très divers dans la région. Ils atteignent une taille et une densité maximum sur les glacis de colluvions à sols épais et sur les alluvions récentes le long des cours d'eau de plaine. Mais on les trouve aussi partout dans les monts Mandara et même sur des pédiments sur socle (Mousgoy). Un jeune parc régulier et homogène d'Acacia albida s'étale sur le plateau au nord de Mokolo. Il correspond sans doute à l'occupation intense mais récente de ces terres par les montagnards des massifs voisins.

On peut considérer tout parc d'Acacia albida comme l'indicateur d'un peuplement dense et l'âge des arbres comme un révélateur de l'ancienneté de l'occupation du sol.

Bien d'autres espèces sont sélectionnées et conservées en parc par les cultivateurs. Citons le jujubier et Combretum glutinosum sur les massifs pour la fourniture de perches et de bois de construction. Les divers Ficus servent d'arbres d'ombrage, de même que les tamariniers (Tamarindus indica) dont les gousses sont aussi appréciées par le petit bétail. Dans le sud des monts Mandara, des euphorbes cactiformes disposées en clôtures, protègent les parcelles les plus précieuses des divagations du petit bétail. Des parcs de baobabs (Adansonia digitata) dans les plaines de la Bénoué, de palmiers rôniers (Borassus aethiopum) dans les massifs Mofou et le long du Logone, attestent des sites d'habitat anciens.

Parmi les arbres souvent protégés, on peut citer aussi le caïlcédrat (Khaya senegalensis) abondant sur les alluvions en bordure de rivière, le néré (Parkia biglobosa), le karité (Butyrospermum parkii), le palmier doum (Hyphaene thebaïca).

Dans les secteurs fortement peuplés de cultivateurs, l'abondance des espèces conservées aboutit à une transformation complète de la végétation naturelle. Chaque espèce protégée présente un intérêt et une ou plusieurs utilisations. La végétation est "domestiquée".

Il s'ensuit parfois des oppositions de paysages végétaux qui ne peuvent s'expliquer seulement par la nature du sol ou la plus ou moins grande proximité de la nappe phréatique. Un type de parc peut révéler un système économique traditionnel. Même si l'économie des populations paysannes tend à s'uniformiser de nos jours, les oppositions de paysages végétaux témoignent des particularités de leurs systèmes de production d'autrefois.

Les parcs à Acacia albida les plus denses et les plus beaux correspondent

souvent à des paysanneries possèdant beaucoup de petit bétail ou pratiquant un élevage de taurins, comme les Massa. Le bétail favorise la germination des graines d'Acacia albida et se nourrit de son fourrage vert en saison sèche.

Telle autre paysannerie, démunie de bétail pour une raison ou une autre, pallie l'absence de matières grasses d'origine animale par d'autres d'origine végétale, par exemple le beurre de karité. Elle protège de façon systématique les jeunes plants de karité qui s'installent sur les terrains de culture, de même que les rejets de souche. Il se constitue ainsi des peuplements importants de karité qui ne sont pas vraiment "naturels" mais bien des vergers créés et protégés (AUBREVILLE ; 1950).

Les deux types de parcs peuvent se développer à faible distance l'un de l'autre. On en a un exemple dans le Bec de Canard avec les secteurs habités par les Massa et leurs voisins Mouseye.

Les parcs arborés d'espèces sélectionnées ne présentent pas seulement un intérêt pour leurs diverses utilisations. Ils peuvent soit directement, soit par des moyens détournés, améliorer la fertilité du sol. Ils font partie d'un ensemble de techniques culturales qui améliorent le potentiel agronomique naturel. D'autres pratiques peuvent aboutir au contraire, au résultat inverse.

Il est rare dans la région que les cultivateurs disposent de sols dont la nature n'ait pas été modifiée par une mise en culture antérieure. Ils héritent de sols amendés ou dégradés en partie par de longues pratiques culturales.

2/ Les pratiques culturales et les sols.

L'Acacia albida a la réputation d'enrichir les terres qu'il domine. On a souvent remarqué combien les tiges de mil étaient de meilleure venue au pied de ces arbres qu'en champ ouvert. Comme toute Légumineuse, il posséderait un pouvoir fertilisant provenant d'une bonne capacité de fixation de l'azote. Les nodosités des racines fixeraient beaucoup d'azote disponible aux sols. De plus, en saison sèche, les animaux viennent se reposer à son ombrage et leurs déjections enrichissent le sol.

Les résultats de quelques analyses pédologiques dans la région confirment ces propriétés.

L'ancien cordon littoral qui traverse les plaines, est constitué de sables grossiers très pauvres. Mais autour des villages abondent les Acacia

albida qui modifient sensiblement le comportement des sols dans leur voisinage. Ces sols présentent des teneurs en matière organique (0,4 à 0,6 %) et d'azote (0,2 à 0,3 %) très faibles. Les rapports carbone/azote, de l'ordre de 9, indiquent des sols fragiles, caractérisés par une destruction rapide de la matière organique après mise en culture.

Sous couvert d'Acacia albida, la teneur en matière organique passe à 1,4 %. Celle d'azote augmente selon la même proportion. Les rapports carbone/azote restent faibles, à cause d'une activité biologique intense mais l'apport continu de matière organique par les arbres maintient la richesse du sol. Près des Acacia albida, les champs de coton sont très beaux sur des sols sableux grossiers (MARTIN ; 1961).

La réaction de ces sols, déjà acide en surface, l'est encore plus en profondeur. Sous un couvert d'Acacia albida, elle devient neutre et même légèrement basique. La capacité de rétention d'éléments fertilisants par ces sols est très faible, en liaison avec des teneurs en argile inférieures à 10 %. Le couvert d'Acacia albida leur assure déjà un potentiel minéral un peu plus élevé et bien équilibré (MARTIN ; 1961).

Des sols pauvres, utilisables seulement pour la culture de l'arachide, en viennent ainsi à porter de beaux champs de mil et coton sous les parcs arborés autour des villages.

D'autres pratiques culturales se conjuguent à la présence du parc d'Acacia albida pour améliorer la qualité des sols.

Autour des villages et partout autour des habitations dispersées en montagne, les cultivateurs répandent sur les champs les détritus ménagers et le fumier du petit bétail. Il se forme ainsi autour des cases un horizon anthropique superficiel à bonnes teneurs en matière organique. La dispersion des cendres ménagères sur les champs avant les pluies augmente aussi les réserves minérales en éléments directement assimilables par les plantes. Pour un même sol, on observe ainsi un potentiel de fertilité très inégal selon l'intensité de l'influence humaine.

On le remarque de façon particulière autour des inselberg de la pénéplaine de Kaélé. Au pied des reliefs, en secteur très peuplé et même surpeuplé, les sols sableux ou sablo-argileux sur colluvions sont cultivés de façon intensive. La présence d'Acacia albida et l'apport au sol de détritus ménagers assurent de bonnes récoltes de mil chaque année. Dès qu'on s'éloigne un

peu des villages, les mêmes sols sont souvent épuisés et en voie d'érosion (MARTIN ; 1963).

La plupart des cultivateurs adoptent d'autres pratiques culturales qui améliorent ou maintiennent le potentiel de fertilité des sols : rotations et associations de cultures, mises en jachères. Les bienfaits des rotations ou associations : céréales-légumineuses pour la fourniture d'azote au sol, sont connus de façon implicite.

Par contre, d'autres pratiques ne profitent pas toujours aux sols, par exemple le brûlis des tiges de mil et des chaumes avant les semailles. Cette mise à feu a l'avantage de nettoyer le champ des mauvaises herbes et de leurs graînes qui traînent sur le champ après la récolte. Le brûlis, surtout après jachère, libère d'un seul coup quantité d'éléments fertilisants. Si le sol présente une bonne capacité de rétention de ces éléments, il peut les retenir et la récolte suivante sera belle. Mais si sa capacité de rétention est trop faible, les éléments fertilisants libérés ne lui profitent pas. C'est ce qui se passe sur les sols sableux pauvres de la plaine de Kalfou.

Même en montagne, il conviendrait mieux de pratiquer un paillage des tiges de mil assurant un retour complet au sol de leur végétation. Mais c'est oublier que les tiges de mil servent d'abord aux besoins de construction et de chauffage. Selon la densité des espèces du parc arboré concourent aux mêmes usages, il reste plus ou moins de tiges de mil à brûler ou enfouir au moment des pratiques culturales.

Sur les massifs Mataram, les tiges de mil servent surtout pour la construction (couverture des toits). Sur les massifs Pedokwo, elles suffisent à peine aux besoins de construction et de chauffage. Le retour de matière végétale au sol est alors insignifiant. Plus le parc arboré suffit aux besoins de perches pour la construction et de bois pour le feu, plus les sols peuvent être amendés par les débris végétaux de la récolte précédente.

Les cultures se montrent plus ou moins exigeantes. Le mil prélève peu de matériaux fertilisants par rapport au coton. Il est reconnu que ce dernier se comporte comme une plante épuisante pour le sol. En l'absence de fumure, les rendements baissent de façon régulière sur les mêmes parcelles cultivées en coton. Une rotation avec le mil permet de ralentir l'épuisement du sol mais une fumure régulière ou une mise en jachère serait préférable. Les cultivateurs ne l'admettent souvent que trop tard, quand l'épuisement du sol s'aggrave d'un début de dégradation par érosion.

Les pertes de potentiel de fertilité des sols proviennent parfois de cultures qui ne leur sont pas adaptées.

A l'époque du grand essor de la culture du coton dans les années soixante, on l'a souvent cultivé sur des terres qui ne lui convenaient pas. Des terres pauvres, à faible teneur en argile et faible potentiel minéral, ont vite été épuisées.

Dès l'introduction du coton dans la région, on a commencé à mettre en culture les argiles noires de la pénéplaine de Kaélé, intéressantes par leur grande richesse minérale. De plus, on a déjà vu qu'une grande partie de ces argiles noires présentent sur Kaélé un horizon superficiel moins argileux, moins compact et mieux drainé qu'en profondeur.

Après le déboisement, les rendements de coton furent corrects les premières années grâce à cet horizon superficiel et à son stock organique relativement élevé. Mais des cultures répétées ont provoqué la baisse régulière des rendements puis l'abandon de nombreux secteurs. Les cultures de coton ont fini par détruire la structure superficielle et diminuer fortement le stock organique. Les horizons argileux compacts affleurent maintenant mais leur engorgement en eau et leur faible teneur en matière organique ne conviennent plus au coton. De plus, la destruction de l'horizon superficiel s'accompagne d'un début d'érosion.

On continue maintenant à cultiver le coton sur les argiles noires en pente qui présentent un meilleur drainage externe et des teneurs modérées en argiles sur une plus grande épaisseur. Ces facteurs facilitent certes la culture du coton par rapport aux terrains plats mais ils favorisent aussi l'érosion. Déjà active sur ces terrains en pente, elle ne peut que prendre de l'ampleur en terrains cultivés sans précautions. "Des techniques culturales du coton conservatrices et bien adaptées aux sols apparentés aux argiles noires, sont encore à trouver" (MARTIN ; 1963).

Sur ces sols qui ne lui conviennent pas, la culture du coton s'est traduite après quelques années par la destruction du potentiel organique et le déclenchement de l'érosion.

3/ Erosion et intensité de l'utilisation du sol.

Existe-t-il un rapport entre l'importance de l'érosion et l'intensité de l'utilisation du sol ? On pourrait penser que le déboisement systématique et la mise en culture de tous les sols, parfois sans repos, les rendent d'au-

tant plus sensibles à l'érosion. Pourtant, c'est plutôt un rapport inverse qui se vérifie dans les faits.

Les monts Mandara fournissent l'exemple d'une utilisation du sol des plus intenses qui soient, s'accompagnant de mesures anti-érosives efficaces. Sur le plateau de Mokolo et les piémonts, les mêmes cultivateurs tendent à négliger les mesures de conservation des sols. On a quand même observé des essais de techniques de protection sur les piémonts les plus densément peuplés : ados perpendiculaires à la pente, petits fossés de dérivation des eaux. A mesure que les terres libres deviennent plus rares sur ces piémonts, les cultivateurs paraissent incités à prendre soin de la fertilité du sol et de sa conservation. L'adoption de telles techniques dépendrait donc de l'intensité du peuplement.

On doit pourtant insister sur une exception importante à cette relation.

Depuis quelques années et de façon parallèle à l'essor de la culture du coton, les argiles noires sont déboisées et utilisées pour les cultures de mil d'arrière-saison. Ces cultures se répètent d'une année sur l'autre sans repos et sans apport de fumure. Les techniques culturales ménagent peu le potentiel de fertilité des sols, heureusement très élevé. Le nettoyage de la végétation est systématique chaque année pour éviter d'offrir des perchoirs aux oiseaux mange-mil. Même les berges de cours d'eau sont déboisées, ce qui permet à l'érosion en ravines de progresser rapidement.

Comme les placages d'argiles noires sont le plus souvent plats, le ruissellement en surface reste faible. Mais la pente la plus légère risque de l'amorcer, d'autant plus que la perméabilité des sols est mauvaise. L'érosion en nappes entraîne vite la fraction argileuse superficielle. Les sols évoluent alors vers des vertisols dégradés à horizon de surface déjà sableux et potentiel de fertilité amoindri.

Même sur des terrains plats, les argiles noires gonflées d'eau en saison des pluies, se tiennent très mal et montrent une grande sensibilité à l'érosion. L'ampleur catastrophique qu'elle prend dans la petite plaine de Gawar concerne surtout ce type de terrain. L'érosion sur la périphérie des placages argileux y devient partout inquiétante. Par endroits, elle les réduit en lambeaux très dégradés et menacés de disparaître.

Aux environs de Marcua, les cultivateurs édifient des diguettes selon un canevas géométrique, chaque maille enserrant quelques mètres carrés. Ils réussissent ainsi à cultiver du mil repiqué sur des sols qui leur conviennent à peine. Les diguettes retiennent l'eau qui percole lentement et imprègne

les horizons inférieurs. En même temps, elles éliminent l'écoulement et l'érosion en nappes. Des techniques traditionnelles de protection de ces sols existent donc. Mais comme il est pénible de travailler dans ces argiles noires en saison des pluies, les cultivateurs les négligent.

Comme ces terrains acquièrent depuis deux décennies un grand intérêt pour les cultures vivrières, on les cultive le plus longtemps possible jusqu'à ce que les sols refusent d'eux-mêmes de continuer à produire. On les abandonne alors à une jachère à Acacia seyal. Mais leur régénération n'en est que plus lente. Une culture sans interruption sur une dizaine d'années peut nécessiter une jachère de reconstitution de 8 ans. Parfois le terrain n'est plus récupérable par suite d'une dégradation irréversible du sol. Elle se manifeste par la destruction du stock de matière organique et surtout, par une accumulation de sodium en profondeur. Ces sols tendent alors à s'apparenter aux "hardé" stériles.

Un grand danger guette donc les cultivateurs s'ils ne modifient pas leurs techniques de culture de ces sols pourtant si fertiles.

SECONDE PARTIE :

LES POPULATIONS

(J.BOULET , Ch. SEIGNOBOS)

ORSTOM Fonds Documentaire
N° : 823. ex2
Cote : A

L'extrême Nord du Cameroun que nous présentons ici, entre l'axe du mayo Kébi et la Bénoué au sud et la limite administrative du département du Logone et Chari au nord, couvre 31.000 km2 environ et supporte une population qui était de près de 1.000.000 personnes lors du dernier recensement national en 1968. Ce recensement avec celui de 1966 nous servira de référence tout au long de cette étude. Avec une densité moyenne qui dépasse 35 habitants au km2 on peut dire que cette partie du Cameroun est bien peuplée (1).

Les montagnes au nord de Mokolo suivant l'axe Mora, Méri, Mabass et Tourou ont les densités les plus élevées. Leur pendant au sud-est est représenté par le pays Toupouri et le pays Massa dans l'axe du Lac Fianga, les yaéré qui le prolongent, les vallées du Logone et de Guerléo et à un degré moindre du mayo Danaï. Les "mayo" (2) sont les axes principaux du peuplement en plaine, en particulier les mayo Tsanaga, Boula, Louti et Binder mais aussi Motorsolo, Ranéo, Mangafé, Sava, Nguetchéwé, Kébi et Bénoué. Cela se vérifie dans le détail avec des cours d'eau infiniment plus modestes. Aussi dans la plaine de Gawar au centre des Monts du Mandara seules les vallées des mayo, pour la plupart tributaires du mayo Louti, sont peuplées et souvent densément, alors que les interfluves sont absolument vides. L'obligation de posséder, à proximité des villages, une possibilité de ravitaillement permanent en eau, explique cette localisation des populations. En montagne, des "sources", résurgences restituant les eaux emmagasinées dans les diaclases en saison des pluies, résolvent ce problème de même que les yaéré que possède le pays Toupouri.

Les régions les moins bien peuplées sont souvent celles où les conditions physiques sont les plus défavorables, zone à tendance sahélienne au nord de la dune Limani - Petté, désert de Torok et centre du Lamidat de Mindif aux ressources en eau limitées ou insuffisantes mais aussi les zones d'innondation à l'ouest du mayo Guerléo. Les conditions physiques ne suffisent cependant pas à expliquer toutes les inégalités de peuplement en tout cas pas totalement. Des facteurs humains interviennent aussi bien sûr, "no man's land" entre des ethnies différentes; exemples, entre Guizey et Moussey, lamidat de Kalfou au milieu des Massa et des Toupouri, vide entre Foulbé et gens du Logone, Massa et Mousgoum, vide peut-être pas dû seulement aux inondations saisonnières qui n'empêchent pas un peuplement important dans d'autres parties du pays, "no man's land" aussi entre les Foulbé de Mindif et les Moundang de Lara comme entre les Guiziga de Moutouroua et les Moundang de Midjiving, pays razziés des environs de la Bénoué. Les zones de densités moyennes et médiocres correspondent souvent aux franges de ces "no man's land" qui séparent les points de fort peuplement, zones de colonisation d'ethnies à forte

(1) Texte rédigé par Jean BOULET.
(2) "mayo", cours d'eau en foulfouldé.

démographie dépassant leurs limites traditionnelles, zones de recolonisation pour les ethnies obligées de se réfugier un temps dans les massifs ou les éboulis devant la conquête peule et, le calme et la paix revenus, redescendant sur leurs anciens terroirs, comme les Fali dans la plaine du Kébi mais aussi comme les Guiziga de Moutouroua ou de Loulou, les Moundang et les Guidar, se desserrant peu à peu en s'éloignant de leurs amas rocheux.

Facteurs physiques et humains se combinent, parfois se conjuguent pour expliquer la répartition d'une population qui, pour ne présenter que rarement des densités négligeables, n'en offre pas moins des écarts régionaux ou locaux considérables.

I - Une répartition très inégale de la population :

La "carte des densités rurales" (1) montre bien et l'intensité du peuplement et l'inégale répartition des populations (fig. 16).

Des zones de fortes ou de très fortes densités : ce sont la région de Maroua et les massifs septentrionaux des Monts du Mandara, l'axe du lac Fianga et l'ensemble du pays Toupouri qui le prolonge à l'ouest selon un arc de cercle dont la partie concave est occupée par le lamidat peu peuplé de Kalfou, le pays Moundang autour de Kaélé et les axes du Logone et de mayo Guerléo au nord de Yagoua.

Des zones de densités assez fortes et moyennes : l'axe du mayo Boula, l'axe du moyen et du bas Louti, le sultanat de Pouss, dans l'axe du Logone, le coeur montagneux du pays Kapsiki ont des densités supérieures à la moyenne de cette étude. La partie centrale des Monts du Mandara, la dune Limani-Petté, les vallées du Motorsolo et du Logone au sud de Yagoua, les franges du pays Toupouri et les environs de Garoua ont des densités voisines de la moyenne établie pour l'ensemble de cet extrême-nord.

Des zones de faibles densités : la partie sud des Monts du Mandara, les hauteurs du Tinguelin, les hauteurs à l'ouest du Louti et les plaines et les plateaux à l'est de ce mayo au sud du mayo Boula, c'est-à-dire le pays Guiziga de Moutouroua. Le plateau au sud du pays Matakam, les piedmonts compris entre les massifs de Mora et la dune Limani-Petté, les franges nord du pays Toupouri et est du peuplement foulbé.

(1) Carte établie en collaboration aveo H. Fréchou à partir de la carte "Localisation de la Population de l'Atlas National du Cameroun. La moitié de la population de Maroua et les 2/3 de celles de Yagoua, Kaélé et Guider ont été considérées comme rurales ainsi que toute la population des autres centres administratifs, Garoua excepté.

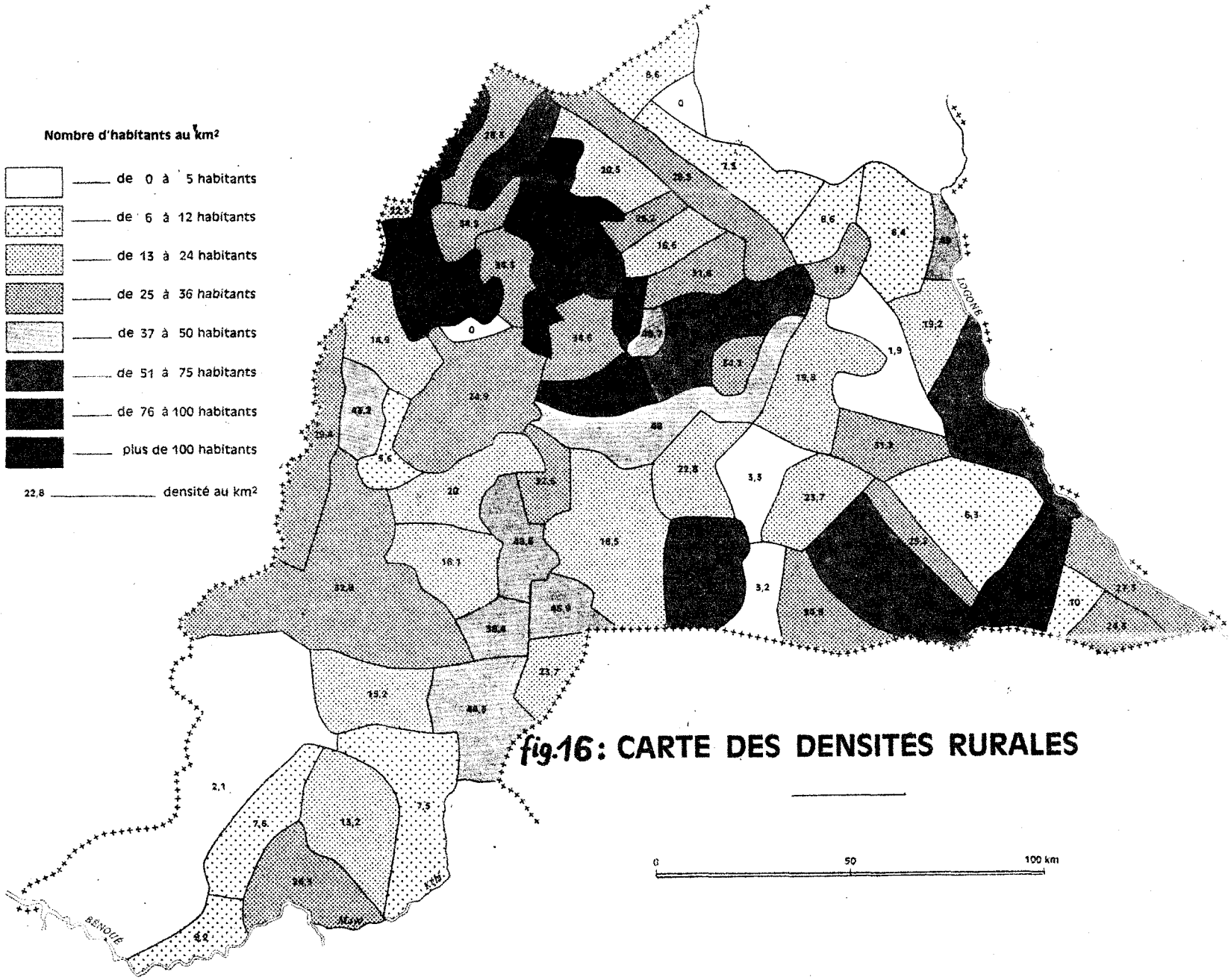

fig.16: CARTE DES DENSITES RURALES

Des zones peu peuplées ou presque vides : toute la frange septentrionale en bordure du département du Logone et Chari, dans la zone à tendance sahélienne de notre étude. Le lamidat de Kalfou au centre du pays Toupouri, le pays compris entre les peuplements Guisseye et Mousseye à l'est du Lac Fianga, les bords du Kébi et de la Bénoué de part et d'autre de la zone peuplée Garoua-Bé, enfin les hauteurs des massifs centraux des Monts du Mandara. Les densités sont là inférieures à dix habitants au km2.

Certaines parties du pays sont vides ou presque. Deux petites zones sur la haute Tsanaga et en bordure de la réserve de Waza au nord, le piedmont occidental des Monts du Mandara de Dourbey à la Bénoué, le désert de Torok entre pays Toupouri et Moundang et la partie centrale du lamidat de Mindif qui le prolonge au Nord enfin les plaines partiellement inondées à l'ouest du mayo Guerléo ont des densités faibles ou insignifiantes.

Avant de préciser les contours des différentes aires de peuplement que nous venons de définir à grands traits, comparons la répartition des gens et les superficies qu'ils occupent :

Densités hab/km2	Superficies occupées en % du total	Population en % du total
0 - 5	12,5	0,85
6 - 12	16	3,3
13 - 24	21	12,2
25 - 36	26,1	24,85
37 - 50	8,5	12
51 - 75	10,85	22,25
76 -100	3,3	9,1
+ de 100	3,75	15,45

On s'aperçoit que sur moins de 4 % de la superficie étudiée vivent plus de 15 % de la population, que sur 7 % vivent près d'un quart et que l'ensemble des zones comptant plus de 50 habitants au km2 regroupe sur à peine 18 % des superficies près de 47 % de la population.

Les zones peu peuplées portent à peine plus de 4 % de la population sur plus du quart de la superficie totale.

Les zones de densités moyennes comptent 37 % de la population sur 37 % de la superficie, celles supérieures à la moyenne mais inférieure à 50 habitants au km2 couvrent 8,5 % des surfaces et renferment 12 % de la population.

Pour résumer et caractériser l'inégalité de la répartition de la population on peut dire que sur un peu plus du quart de la superficie vivent près de 60 % des habitants.

Répartition de la population :

Comme nous venons de le voir, on trouve les plus fortes densités dans les massifs nord des Monts du Mandara: le pays Matakam avec 128 habitants au km2, les massifs bordiers orientaux de Wazang à Méri en englobant le massif isolé de Mbokou et entre Mada et Mora où on atteint une densité de 135 habitants au km2. Sur 3,75 % de la superficie totale vivent 15,45 % des populations. Ces zones de hautes densités sont exclusivement montagnardes. Les densités atteignent localement plus de 200 habitants au km2 notamment en pays Podoko où elles sont les plus élevées. Entre ces deux zones de fortes densités : le pays Matakam au sud et à l'ouest et la succession d'ethnies qui de Wazang à Mora se juxtaposent à l'est, une zone de densité moyenne (d = 34,3) sépare le monde des Mafa de celui des ethnies de Mora dans l'axe du mayo Gaboua. Ce vide relatif entre deux groupes humains se rencontre assez souvent, un héritage historique sans doute qui se comble peu à peu sous la pression de démographies galopantes et d'une sécurité assurée.

Si entre les Mofou de Wazang à Méri et les Mada les densités s'affaissent un peu (d = 68,5) en pays Zoulgo, Guemjek et partiellement Mada, c'est que exceptionnelement dans cette région le desserrement des montagnards sur les piedmonts et les vallées proches du Mangafé et du Ranéo est largement amorcé. Zoulgo, Mada et Mouyengué ont quitté partiellement leurs massifs pour peupler les plaines voisines.

Les environs de Mora, partie massif, partie plaine, atteignent des densités voisines de 100, zone d'expansion naturelle des montagnards tassés sur leurs montagnes. Le Motorsolo dans le secteur Godola, Mokyo, Dogba avec une densité de 78,5 combine les avantages de la proximité d'une population de type montagnard et ceux d'un mayo relativement important.

La vallée du mayo Tsanaga est un axe de peuplement particulièrement important. Les densités sont maximales dans la vallée entre Gazawa et Maroua où elles dépassent 95 habitants au km2 ; elles diminuent régulièrement vers l'est (66,6 entre Maroua et Balaza), pour descendre à 59,3 entre Balaza et Guingley et n'atteindre

que 35 entre Djiddel et Guirvidig où la Tsanaga se perd dans les sables.

Autre zone de forte densité, la région du lac Fianga et les Yaéré qui le prolongent jusqu'à Dana. Les densités y dépassent 83 habitants au km2. Elles se prolongent le long du Logone et du mayo Guerléo jusqu'à une limite joignant Mogozi à Begué-Palam à peu près, où elles atteignent encore 70. Au-delà, les densités descendent aux environs de 20 pour remonter à 49 dans la région de Pouss. L'affaissement des densités dans cette partie du Logone est vraisemblablement dû à la difficulté d'installation des villages.

Le pays Toupouri est aussi bien peuplé (d = 66,3). De part et d'autre, deux zones de densités moyennes, zones d'expansion du pays Toupouri à l'est, une bande grignotée sur le lamidat de Kalfou, à l'ouest une zone de recolonisation sur le lamidat de Guidiguis notamment et une mise en valeur des marges du "désert de Torok".

Le pays moundang autour de Kaélé, Lara, Boboyo et le lamidat de Doumrou sont eux aussi bien peuplés avec près de 61 habitants au km2. De gros villages, de gros marchés, un mayo important. Cette région fait figure d'île au milieu de zones vides ou mal peuplées ; vides à l'est et au nord-est avec le désert de Torok, mal peuplées au nord et à l'ouest où l'on ne relève que des densités de 22,8 et 18,5 habitants au km2 en pays Guiziga. Des zones entièrement vides existent entre Mindif et Lara et entre Midjivin et Moutouroua, nous les avons évoquées précédemment. Les vides d'hommes semblent d'autant plus importants que dans ce pays Guiziga médiocrement peuplé l'habitat est relativement groupé. Le mayo Nguetchewé de Mozogo à la frontière nigériane a une densité de plus de 63 habitants au km2; proximité de massifs très peuplés et d'un cours d'eau traversant un pays fertile. Le pays Guelebda le long de la frontière nigériane lui aussi bien peuplé (d = 70,5), est la continuation en plaine du pays des montagnards Mafa auxquels les Guelebda sont apparentés.

La plaine de Koza et la vallée du mayo Kolofata ne connaissent que des densités moyennes (d = 34,5 et d = 28,3) mais il faut ajouter que la densité de la plaine de Koza est un peu plus forte qu'indiquée compte-tenu de la présence de la réserve forestière de Gokoro qui en occupe une partie non négligeable.

La vallée du mayo Boula et celle du mayo Louti de Ndoukoula à son confluent avec le mayo Kébi, sans être aussi peuplée que la vallée de la Tsanaga, ont des densités assez élevées souvent proches de 50 habitants au km2, du même ordre que les rives du Logone dans les environs de Pouss et que le coeur montagneux du

pays Kapsiki, seul endroit des Monts du Mandara au sud de Mokolo où un véritable paysage aménagé a été construit, les Kortchi semblant bien être l'une des rares ethnies véritablement montagnardes de cette partie des Monts du Mandara. L'arête montagneuse au centre du pays Kapsiki haute de 1000 à 1200 mètres est très peu peuplée. Les plateaux et les plaines intérieures de ces Mandara centraux ; plaine de Zamay et plaine de Gawar à l'est, plateaux Kapsiki, plaine Bana et Goudé, les hautes terres disséquées de vallées nombreuses du pays Daba, ont des densités plus faibles, moyennes, entre 25 et 32 habitants au km2. A noter une région vide au nord de Zamay jusqu'au mayo Tsanaga. La réserve forestière de Zamay déjà fortement attaquée par les défrichements n'a pas été décomptée de la superficie pour le calcul des densités.

Au sud-ouest du pays matakam, le plateau pierreux entre les montagnards et le pays Kapsiki est peu peuplé, relativement en tout cas, puisque la densité n'est que de 15 environ. Cette densité augmente continuellement par la colonisation qu'y exercent, chacun de leur côté, Matakam et Kapsiki. Là aussi nous avons une réserve forestière sur le haut mayo Louti qui n'a pas été décomptée dans le calcul des densités. Les sols y sont peu fertiles et la densité actuelle est déjà forte, compte-tenu du potentiel offert. Le pays des Hina et des Daba de Mousgoy est plus mal peuplé que les régions voisines. On peut émettre une hypothèse ; il s'agit des deux principautés païennes qui se sont livrées des luttes sanglantes et ont eu à lutter avec les Foulbé tout au long du 19e siècle. Le résultat de ces luttes: une diminution de la population, une conversion à l'Islam et des attitudes démographiques proches du monde musulman. L'extrême sud des Monts du Mandara et les reliefs crétacés du Tinguelin sont mal ou peu peuplés. Les monts du Peské-Bori comptent 15,2 habitants au km2, le Tinguelin et le sud-ouest du lamidat de Golombé ne dépassent pas 13 et les environs du Tinguelin à l'ouest comme à l'est 7, l'ouest de Garoua le long de la Bénoué n'a une densité que de 9,2. Les environs de Garoua le long du mayo Kébi avec Pitoa et Bé sont bien peuplés par rapport aux régions voisines avec 26,3 habitants au km2 ; influence de la ville de Garoua et de son dynamisme mais aussi descente des Fali, du Tinguelin, du Kangou et même du Peské-Bori, qui viennent peupler les plaines du Kébi et de la Bénoué. Toute la partie sud-ouest de notre étude est presque vide, des hautes terres de Dazal au nord à la Bénoué au sud, à peine plus de deux habitants au km2 ; de grands espaces vides, une bonne partie de la population vivant dans de gros villages comme Gaschiga, Hama-Koussou et Dembo.

Les vallées du Motorsolo et du Mangafé sont fortement peuplées sur leur cours supérieur mais les densités baissent vers le nord-est sur leur cours inférieur au contact avec la grande dune Limani-Petté, passant de 78,5 à 31,6 pour le

Motorsolo et de 68,5 à 25,2 pour la Mangafé. Les vallées du Ranéo et du Sava sont moins peuplées, les densités respectives n'étant que de 25,2 et 20,5. L'influence du Sahel est déjà sensible : baisse du bilan pluviométrique et surtout irrégularité accentuée de la distribution. La dune entre Limani et Petté est par contre mieux peuplée que les plaines de part et d'autre, avec une densité de 28,5 habitants au km2. Les gros villages sont nombreux, souvent chefs-lieux de canton, Limani, Maddémé, Kossa, Djoundé et Petté. La partie sud de la vallée du Logone au Cameroun et le pays Mousseye voisin sont moyennement peuplés (d = 27,3 et d = 26,3) ainsi que la zone de passage entre les vallées densément peuplées des "mayo" Boula et Tsanaga d'une part et Louti d'autre part. Zone contestée entre les païens et les Foulbé, elle ne bénéficie pas de sols particulièrement fertiles qui justifieraient une attraction plus importante.

L'ouest de l'arrondissement de Kaélé, les deux tiers de celui de Mindif et le contact des peuplements Foulbé et Mousgoum à cheval sur la limite du Diamaré et du Mayo Danaï ont des densités de l'ordre de 20 habitants au km2, zones comprises entre les fortes densités du coeur du Diamaré et des pays Massa et Toupouri, zones de contact entre des civilisations différentes, opposées par des luttes incessantes pendant tout le 19e siècle, décimées par les rezzou d'esclaves et désertées par leurs habitants se repliant dans des zones où la sécurité semblait mieux assurée par le nombre et par les difficultés du terrain, inselbergs du pays Moundang, plaines inondables du pays Toupouri et Massa. Il faut y ajouter une médiocrité des sols assez générale, médiocrité criante dans le "désert de Torok" entre Moundang et Toupouri, plaine stérile qui le continue au nord. Là les densités sont très basses, de l'ordre de 3 habitants au km2 : quelques villages sur les marges et quelques habitants à l'intérieur dans des secteurs un peu moins déshérités.

Le pays entre le mayo Guerléo et la zone des Yaéré dans lesquels se perd le mayo Boula, est pratiquement vide, moins de deux habitants au km2 : zone de contact entre deux civilisations certes mais aussi zone inondable et terrain de parcours du bétail.

Toute la bande de terrain au nord de la dune Limani-Petté et le nord du pays Mousgoum ont entre 6,4 et 8,6 habitants au km2. Pays des Mousgoum dans sa partie est et des Choa à l'ouest, c'est déjà un pays de Sahel, le Balanites a remplacé l'Acacia albida et les buissons d'épineux donnent à la végétation un aspect souffreteux inconnu au sud. Les conditions climatiques, la vocation d'éleveurs nomades d'une fraction de la population, expliquent la faiblesse du peuplement et même certaines zones totalement vides.

Donc, un pays bien peuplé, les zones de faible peuplement ou vides ne représentant que 12,5 % des superficies. Les zones dites "peu peuplées" occupent 14 % des superficies mais cette faiblesse du peuplement est relative, approchant les 8 habitants au km2 ce qui est satisfaisant pour la zone sahélienne. Un peu plus du quart du pays supporte des densités inférieures à 13 habitants au km2.

Ce que nous avons appelé les zones de faible densité couvrent 21 % de la superficie étudiée et la densité y est en moyenne de 18,6 habitants au km2. C'est faible comparé aux hautes densités enregistrées dans beaucoup de régions de cet extrême nord mais ce n'est pas négligeable, ce qui nous est une preuve de l'importance du peuplement.

Les hautes densités enregistrées dans le nord des Monts du Mandara sont d'autant plus remarquables qu'elles sont encore sous-estimées et souvent très largement. Les zones de peuplement des Foulbé Yllaga : Mindif, Guidiguis, Baschéo, Dembo, Golombé, Bé, ont dans l'ensemble des densités faibles ou moyennes. Le pays contrôlé par le Foulbé Féréobé est au contraire bien peuplé voire très peuplé. Résultat bien sûr de conditions physiques meilleures dans le coeur du Diamaré et dans les vallées du Boula et de la Tsanaga, mais aussi d'une politique de conquête moins agressive des Féréobé, les Yllaga étant par excellence les combattants, les guerriers de l'Islam promis aux zones difficiles au contact des païens les plus combattifs et aux batailles les plus sanglantes. Ceci n'explique pas tout certes, mais permet de comprendre certaines des différences enregistrées dans la répartition de la population.

II - Une population essentiellement rurale :

Moins de 100 000 personnes habitent un centre urbain sur une population totale supérieure à 1.100.000 habitants (1) et encore une partie non négligeable de la population des villes est en fait rurale. Nous reviendrons sur ce point. C'est dire que ce pays est surtout peuplé de paysans. Paysans très différents les uns des autres d'ailleurs. On peut les classer en quatre rubriques principales.

- Des paysans authentiques
- Des paysans négligents, anciens cueilleurs et chasseurs
- Des pasteurs sédentarisés et des entrepreneurs agricoles
- Des paysans encadrés.

---

(1) Recensement de 1967 - 1968.

- Des paysans authentiques :

C'est dans le vieux fonds paléonégritique que nous allons les trouver. Ce sont essentiellement les montagnards de la moitié septentrionale des Mandara , les Mafa et les Podoko en particulier pour ne parler que des groupes ethniques numériquement les plus importants et les Toupouri des cantons de la Wina, Doukoula, Tchatibali, Touloum et Doubané. Ces paysans, dans des milieux très différents, ont réussi à mettre au point des techniques permettant une utilisation intégrale de l'espace en maintenant une fertilité suffisante.

L'association culture-élevage, la lutte anti-érosive, la rotation des cultures, l'utilisation de variétés de mil bien adaptées à chaque sol, sont les instruments de cette réussite. Ces paysans occupent des espaces bien délimités où ils sont pratiquement ethniquement purs, ce qui fait que l'on peut parler de pays Matakam, de pays Toupouri par exemple. Nous l'avons vu, ces paysans habitent des pays bien peuplés ou très peuplés qui n'ont jamais été conquis par des Foulbé. La population est franchement individualiste, les chefferies sont récentes et leur autorité est limitée, l'organisation est réduite et d'autant plus difficile à mettre en place que l'habitat est dispersé. Nous retrouvons là des constantes au vieux fonds paléonégritique.

Certaines ethnies assurent la transition entre ces paysans authentiques et ceux plus négligents des plaines, ce sont les habitants des plateaux, des vallées intérieures et des piedmonts des Monts du Mandara. Les Mofou en premier lieu dont certains sont des montagnards accomplis qui peuvent rivaliser techniquement avec leurs voisins et sans doute parents Mafa. Les habitants des plateaux au sud de Mokolo, les Kapsiki dont le rameau Kortchi a élaboré une économie véritablement montagnarde et mis au point des techniques élaborées d'aménagement comparables à celles des montagnards des Mandara du nord, rentrent dans la même catégorie.

Les Djimi, les Bana, les Goudé, les Njegn, tout le rameau Daba (Daba-Daba, Kola, Hina) qui occupent les plateaux et les vallées intérieures des massifs dont ils grignotent parfois les bas des pentes, les Fali et les Guidar enfin qui, par leur situation géographique, ont certains traits montagnards, s'apparentent à leurs voisins de la plaine par leurs techniques de mise en valeur.

- Des paysans négligents, sans doute anciens chasseurs et anciens cueilleurs :

Ce sont essentiellement les Guiziga et les Moundang. Une pression démographique moins forte, des sols souvent médiocres et, dans le cas des Moundang, des

traditions guerrières, font de ces deux ethnies des paysans aux traditions moins solidement établies que celles de leurs voisins montagnards et Toupouri.

Absence de tradition paysanne qui a eu des effets heureux chez les Moundang en particulier, en les ouvrant plus facilement aux techniques et aux cultures nouvelles comme la culture attelée et la culture en grand du coton. C'est en pays Moundang qu'est née la culture à grande échelle du coton. Les Guiziga semblent plus casaniers et sont dans l'ensemble des paysans médiocres, mais les choses évoluent et il faut nuancer car dans certains cas on trouve parmi eux des paysans qui allient ardeur au travail à sens de l'innovation et esprit d'entreprise.

Peut-être convient-il de rattacher à ce groupe les Massa et les Mousgoum. Les pêcheurs Massa sont aussi des agriculteurs mais les paysages agricoles sont loin d'atteindre le niveau de perfection de ceux élaborés par les Toupouri voisins. Cependant, la présence d'un parc à Acacia albida ou à Balanites et dans certains endroits, la qualité des cultures pourraient incliner à les classer parmi les paysans authentiques. Disons qu'ils sont desservis par la comparaison que l'on établit avec leurs voisins Toupouri. Les Mousgoum semblent mieux correspondre à l'idée que l'on peut se faire de paysans négligents. Les densités ne sont pas très fortes, les activités piscicoles importantes et la submersion saisonnière d'une bonne partie des terres expliquent des qualités agricoles limitées.

Pourtant l'agriculture y est une activité non négligeable et ancienne. L'existence jusqu'à nos jours (mais de façon très limitée) d'un sorgho flottant nous en est une preuve. C'est la première fois que l'on relève l'existence d'une telle variété. Il nous a été confirmé à Bogo que certains Mousgoum cultivaient encore cette variété et qu'autrefois les "Bogo", ethnie autochtone de l'actuel lamidat, la cultivaient aussi dans les zones inondées. Dans cette même catégorie on pourrait classer les Zumaya habitant le sud-est de Maroua et l'est de Mindif. Cette population païenne maintenant islamisée et pratiquement foulbéisée, n'a plus guère de caractère propre et est le plus souvent assimilée aux Foulbé lors des recensements.

- Des pasteurs sédentarisés et des entrepreneurs agricoles :

Les pasteurs sédentarisés sont surtout les Foulbé et les Choa et quelques villages à la limite septentrionale de notre étude. On doit distinguer les pasteurs anciennement et totalement sédentarisés des villes et de leurs environs et ceux partiellement sédentarisés de l'est de Maroua et du lamidat de Bogo. Là une partie de la population se déplace saisonnièrement avec les troupeaux. On peut cependant considérer que la plus grande partie des Foulbé est maintenant sédenta-

risée, dans le Diamaré en particulier et surtout dans les environs de Maroua. Beaucoup, parmi ces Foulbé, ont quelques têtes de bétail confiées à des bergers qui transhument des yaéré aux pâturages de saison des pluies près des villages. Ces troupeaux sont souvent insuffisants pour assurer de quoi vivre à leurs propriétaires qui ont dû, la sédentarisation aidant, s'orienter vers des activités agricoles. Cette sédentarisation s'était largement amorcée au cours du 18e siècle pendant le long séjour des Foulbé au Bornou.

L'image du Peul, pasteur traditionnel, peu enclin au travail agricole et même au travail tout court, est solidement ancrée dans les esprits. Elle ne semble pas refléter la réalité. Beaucoup de Foulbé n'ayant plus la possibilité du travail servile et pas les moyens financiers d'utiliser une main-d'oeuvre salariée, travaillent eux-mêmes la terre et se révèlent des paysans de valeur ; parfois, comme à Maroua, Meskine, Mogom et Doumrou, des maraîchers avisés. Le Peul de brousse est souvent un cultivateur courageux et compétent. Lorsque ses moyens financiers sont suffisants, il se révèle ouvert au progrès, utilise la culture attelée, cultive des superficies importantes en faisant appel à une main d'oeuvre salariée (Mofou et Mafa à l'ouest de Maroua, Toupouri et Massa à l'est) permanente parfois, saisonnière le plus souvent, travaille à façon avec sa charrue et sa charrette et prend alors des allures de véritable entrepreneur agricole.

Autre grand propriétaire terrien, le Mandara ou Wandala, a su, grâce à la proximité d'une main-d'oeuvre montagnarde abondante, développer la culture commerciale du coton qui lui assure des revenus substantiels. Le Mandara, traditionnellement sédentaire, est devenu, grâce à l'appropriation foncière, une sorte de "gentleman farmer". On peut dire la même chose d'une partie des Bornouan et des Gamergou voisins, avec chez ceux-ci une proportion importante de petits paysans cultivant eux-mêmes leurs champs.

- Des paysans encadrés :

A ces sociétés paysannes, anciennes ou récentes mais traditionnelles, il convient d'ajouter des paysans d'un nouveau type "les paysans encadrés", c'est-à dire soumis sur certains périmètres aux avantages et aux contraintes d'un encadrement organisé. C'est le cas sur les casiers de colonisation agricole. Les casiers de de Mokyo au pied de la montagne du même nom et de Doulo-Gané à l'est de Mora, avaient pour objectif d'offrir des structures d'accueil facilitant l'installation de paysans montagnards en plaine. Le premier, le casier de Mokyo, devait accueillir les Mokyo et les Molkoa du massif voisin. Après des débuts prometteurs dûs en grande partie à l'activité du chef de poste agricole, le départ de celui-ci et les structures trop autoritaires mises en place devaient concourir à limiter

les chances de l'entreprise. Le casier de Doulo-Gané bénéficiant du même chef de poste et tirant les leçons de l'échec précédent, offrit des structures d'accueil plus souples qui lui assurèrent et lui assurent encore un succès incontestable. Même si des quartiers ethniques se sont créés, certaines obligations dans les techniques culturales (rotation), un même milieu physique, tendent à donner un nouveau type de paysan organisant de la même façon l'espace.

Le peuplement de la plaine comprise entre le mayo Kébi et le Peské-Bori a été entrepris dans le même esprit:organiser les courants existants, faciliter les implantations en installant une infrastructure de pistes, de points d'eau, de dispensaires, d'écoles et de postes d'encadrement agricole. Le maintien en place des mêmes responsables et la souplesse des structures expliquent le succès de l'opération. Là encore,le mélange de plusieurs ethnies sur les mêmes terroirs et les incitations à un minimum d'organisation dans les cultures ont créé un paysage agricole que nous qualifierons volontiers de "traditionnel amélioré". Dans ce même type de paysannat encadré rentrent les Massa au nord de Yagoua et les Mousgoum de Pouss et de Maga, riziculteurs encadrés par le SEMRY. Là aussi, une nouvelle culture pratiquée sur le plan industriel sous la direction d'un organisme assurant un contrôle depuis la distribution des graines jusqu'au conditionnement des récoltes, a créé un paysage nouveau, mais aussi des paysans nouveaux, des riziculteurs parfois assez proches des simples ouvriers agricoles.

Cette population, pour être essentiellement agricole, n'en est pas moins très variée et encore a-t-on dû schématiser. Il est important de noter que les ethnies ou les zones de transition sont nombreuses et défient souvent la volonté classificatoire. Dans la réalité, les hiatus n'existent guère. On passe d'une sorte de paysans à une autre très différente par degrès, parfois insensiblement.

- Une population urbaine faible mais croissante :

Au recensement national de 1967-1968, 100.000 personnes environ pouvaient être considérées comme habitant des centres urbains, soit un peu moins du 1/10e de la population totale. C'est dire la part relativement faible prise par les villes. Deux agglomérations émergent de l'ensemble, Garoua et Maroua, la nouvelle et l'ancienne métropole du nord, deux villes aussi différentes que possible dans leur histoire, leur aspect et leur comportement actuel.

Garoua, capitale de la province du Nord, comptait 28.974 habitants au dernier recensement. Sa population est estimée en 1973 à une cinquantaine de milliers de personnes. Vieux comptoir créé par des commerçants Haoussa, Garoua doit à sa

position centrale dans la province du Nord et à son port, une activité administrative et commerciale qui la firent préférer à Maroua comme capitale du Nord. Sa croissance actuelle est extrêmement rapide mais parvient à rester ordonnée. Un port redevenu actif, un aéroport bientôt capable d'accueillir les longs courriers, une usine de tissage en pleine expansion, une brasserie importante, de nombreux ateliers de serrurerie et de mécanique, lui donnent un support industriel et une population ouvrière unique pour l'instant au Nord-Cameroun. L'activité de service est aussi considérable. Les banques, les sociétés commerciales et de transit sont nombreuses et donnent une population d'employés et de cadres en nombres de plus en plus grands, complétée par une importante population de fonctionnaires du plus modeste au plus haut niveau devant répondre aux besoins provinciaux, départementaux et d'arrondissements. Garoua enfin, a donné naissance à une classe de commerçants locaux travaillant à une échelle nationale, voire internationale. La population y est bien essentiellement urbaine par ses activités, la fraction de la population vivant exclusivement d'activités agricoles étant de plus en plus secondaire.

- Maroua

Maroua, rivale malheureuse de Garoua, est remarquable par sa stagnation. Seconde ville du Cameroun après Douala vers 1930 avec une trentaine de milliers d'habitants, sa population est toujours la même quarante ans plus tard. Autant Garoua semble éclater de toutes parts, autant Maroua semble s'être assoupie. L'implantation d'une huilerie de coton et la transformation du C.E.G. en Lycée ne paraissent pas être des remèdes suffisants à sa langueur. La population n'est certes pas composée uniquement de paysans ou d'éleveurs. L'administration et les services techniques emploient un nombre important de fonctionnaires, venus du Sud ou de l'Ouest du pays pour une bonne partie, mais la ville conserve son allure et il faut le dire aussi, son charme de cité peule. Des rues tranquilles bordées par les hauts murs des "saré " et une population de propriétaires fonciers. Le négoce et les activités de transport y sont importants mais marquent peu dans le paysage. Les maisons de commerce comme les banques ne sont le plus souvent que des succursales dirigées de Garoua. La vie y est plus tranquille et Maroua a le charme des vieilles cités, charme refusé à Garoua.

Outre ces deux villes, on trouve encore un certain nombre d'agglomérations qui, par la masse de population agglomérée et les services administratifs, techniques et commerciaux qu'elles renferment, sont plus que des villages, même si une notable partie de la population y a des activités agricoles : villes en formation, trame du futur tissu urbain du Nord-Cameroun. De ces villes en formation, il faut d'abord citer Yagoua (12.022 habitants), Guider (8.591 habitants) et Kaélé (7.252 habitants). La première est chef-lieu de département, les deux autres chefs-lieux

d'arrondissement. Leur activité administrative se double d'une activité économique indiscutable, à Yagoua grâce à la sizerie et à l'usine de conditionnement du SEMRY, à Kaélé grâce à la présence du siège social de la C.F.D.T., à l'usine d'égrenage et à l'huilerie de coton, à Guider grâce à l'installation d'une usine d'égrenage du coton. A la population de fonctionnaires suscitée par la présence de services administratifs, s'ajoute une population ouvrière qui comme la précédente, se différencie totalement de la population rurale. Ajoutons que la présence d'une cimenterie à Figuil tend à jouer ce même rôle dans ce qui n'était jusqu'alors qu'un modeste chef-lieu de canton.

Mokolo et Mora (3.450 et 3.965 habitants) l'un chef-lieu de département et capitale des montagnards, l'autre ancienne capitale du royaume Mandara et sous-préfecture, offrent aussi des traits typiquement urbains. L'urbanisme de Mokolo, la présence, outre les services administratifs, d'un C.E.G., en font plus qu'un gros village même si les emplois industriels et les services manquent. Il en est de même pour Mora, avec en plus la présence d'une usine d'égrenage de coton à Kourgui et la tradition venant de son rôle de capitale. Doukoula (3.381 habitants) dans une certaine mesure, rentre dans la même catégorie et représente les premiers linéaments urbains dans une société essentiellement rurale. Différentes encore les deux sous-préfectures de Bogo et Mindif. Toutes deux sont les capitales de deux puissants et anciens lamidats. L'aspect ordonné, les rues droites bordées d'arbres, une mosquée importante à Bogo, une population de propriétaires fonciers, de notables, une cour peule, donnent à l'ensemble des traits plus citadins que ruraux.

En fait, il s'agit de citadins africains et même foulbé et non de ruraux, aussi différents des ruraux que des citadins au sens occidental du terme. Une bourgeoisie rurale rassemblée dans une petite ville si l'on peut dire.

L'implantation d'organismes administratifs dans certains chefs-lieux de canton comme Koza(1.748 habitants), Dourbey (1.588 habitants) et Bourha (848 habitants), en amenant une petite population de fonctionnaires, suscitent la création d'un noyau urbain avec des commerçants, du personnel de service et ne serait-ce que par la construction en dur de logements et de bureaux, transforment le village en un début de ville. Certains chefs-lieux de canton ou de lamidat bénéficiant d'équipements particuliers (hôpitaux privés, marché en dur et de grande importance), forment le dernier élément de la vie urbaine. Petté en est un exemple. Certes il serait exagéré de classer la population de ces agglomérations comme urbaine mais une partie au moins n'est plus strictement rurale. C'est là en particulier que l'on trouvera ce que nous avons appelé les entrepreneurs agricoles.

La population urbaine est encore assez faible mais elle progresse rapidement. Garoua qui connaît une croissance accélérée, contient tous les éléments d'une véritable cité moderne. Traditionnelle, Maroua reste une ville africaine et permet de s'interroger sur les critères à utiliser pour la population urbaine en Afrique. Le rentier foncier et le notable semblent bien en être les caractéristiques.

III - Une diversité ethnique extrême : (Fig. 17)

La carte des groupes humains de l'Atlas national du Cameroun et la carte "populations" de l'Atlas régional Mandara-Logone que nous utilisons comme guide pour cette étude, ne dénombrent pas moins de 43 ethnies différentes dans le périmètre étudié. On peut certes pratiquer certains regroupements entre Mafa, Hina, Mabass voir Minéo et Mouktélé, entre Kola, Daba et Hina par exemple. Cela ne réduirait guère l'ampleur de la diversité du peuplement, d'autant plus que certaines ethnies reliques comme les Maya ou totalement foulbéisées comme les Zoumaya ne sont pas représentées.

On peut, en simplifiant quelque peu, répartir ces diverses ethnies en quatre rubriques principales.

- Les ethnies islamisées :

  - Foulbé
  - Mbororo'n
  - Bornouan(dits encore Kanouri ou Sirata)
  - Cuelelda
  - Camergou
  - Arabes Choa
  - Mousgoum
  - Haoussa

- Les ethnies montagnardes :

  - Mafa
  - Hidé
  - Minéo
  - Mabass
  - Mouktélé
  - Podoko
  - Mora

Fig.17: La répartition des groupes ethniques (jusqu'au Lac Tchad).

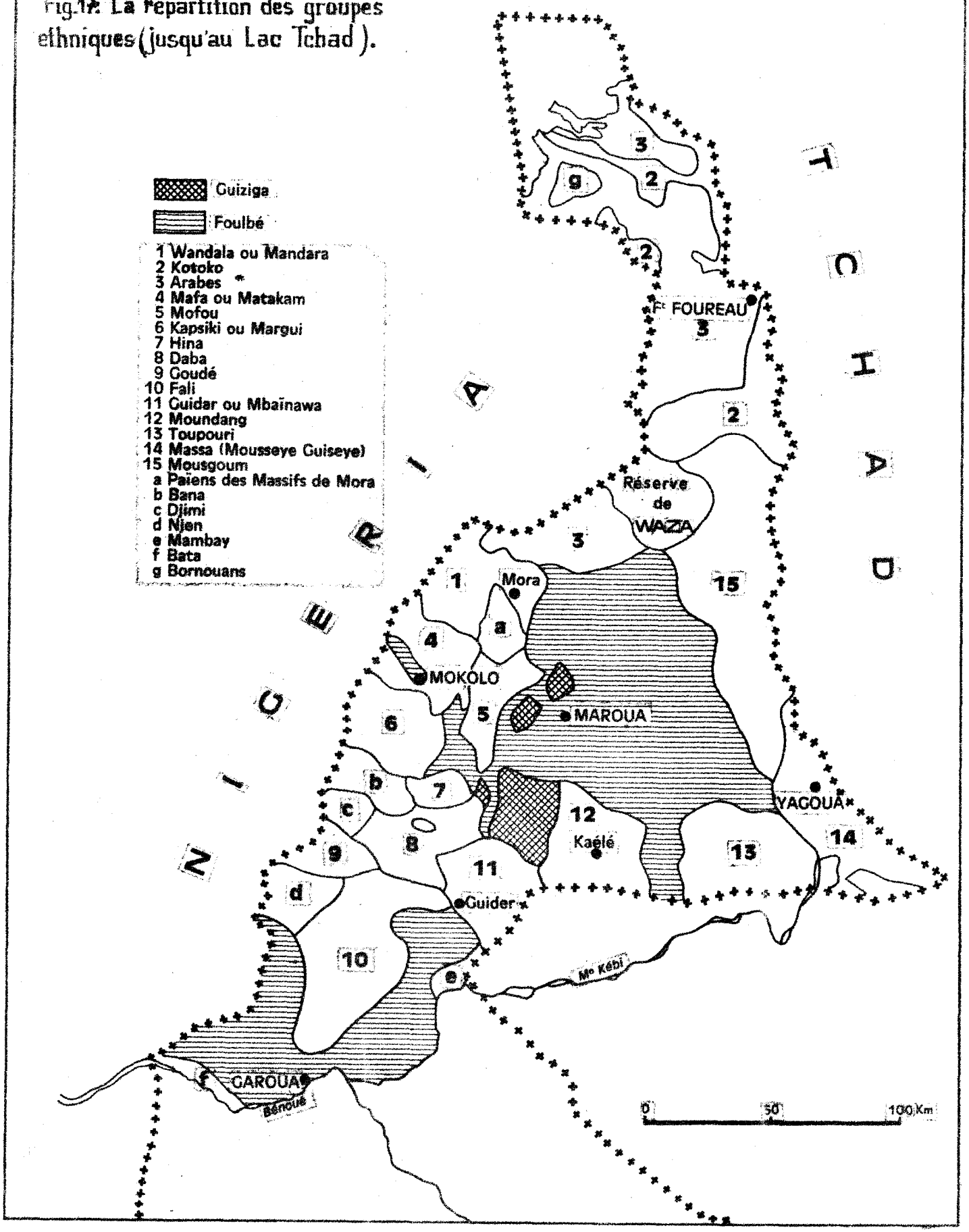

- Vamé-Mbrémé
- Ouldémé
- Mada
- Zoulgo-Guemjek
- Ourza
- Mouyengué
- Mokyo-Molkoa
- Mbokou.

Une ethnie de transition avec les ethnies de plateaux, les Mofou.

- Les habitants des hautes terres et des plateaux :

- Kola
- Hina
- Daba
- Guidar
- Fali
- Kangou
- Kapsiki
- Bana
- Djimi
- Goudé
- Njegn

- Les païens de plaine :

- Guiziga
- Moundang
- Toupouri
- Mambay
- Massa-Guisey
- Moussey

Ces ethnies, dans le cadre de notre étude, sont numériquement d'importance très variable et comptent de quelques centaines à près de deux cent mille personnes. Leur poids historique fut lui aussi très variable. Voyons comment ont évolué les aires contrôlées par chacune de ces ethnies.

A - Les ethnies islamisées :

Si l'on s'en tient aux chiffres de 1964 de l'Atlas national du Cameroun, on constate qu'elles comptaient 260.000 personnes sur un total de 863.000 pour la région étudiée, c'est à dire 30 % de l'ensemble de la population. L'importance des 9 ethnies islamisées recensées dans cet extrême nord du Cameroun est extrêmement variable, nous allons le voir.

- Foulbé	183.000 personnes
- Mandara ou Wandala	13.500 personnes
- Bornouan	25.700 personnes
- Mousgoum	26.100 personnes
- Arabes Choa	6.300 personnes
- Guelebda	1.700 personnes
- Gamergou	1.500 personnes
- Haoussa	1.400 personnes
- Mbororo'n	200 personnes

Certaines ethnies sont à peine représentées comme les Mbororo'n, d'autres sont de peu d'importance, mais le fait marquant c'est l'écrasante prédominance de l'ethnie peule qui regroupe les 3/5 des musulmans de cette partie du Nord du Cameroun.

- Les Foulbé.

L'ethnie dominante. Il est vrai que sont comptés comme Foulbé des païens islamisés, cela est d'ailleurs admissible dans la mesure où l'islamisation s'est accompagnée d'une foulbéisation. C'est le cas pour des ethnies non représentées sur la carte car assimilées aux Foulbé et recensées comme telles. Le cas le plus flagrant est celui des Zoumaya, mais aussi celui des Niam-Niam du Mayo-Kébi. Le monde peul est d'une grande diversité. Outre les Foulbé sédentarisés on trouve les Foulbé nomades ou Mbororo'n, les serviteurs (matchoubé) les assimilés ou foulbéisés.

- L'aire occupée par les Foulbé

Un dénombrement grossier fait à partir de la carte permettra, au-delà des chiffres un peu dépassés, de se rendre compte de la répartition du groupe humain.

- Les Foulbé des villes : 20.500 personnes réparties de la façon suivante :

12.000 à Maroua
4.500 à Garoua
2.600 à Guider
800 à Yagoua
600 à Kaélé

Une proportion de citadins légèrement supérieure à la moyenne de 10 % enregistrée pour l'ensemble de la région étudiée en 1968. La croissance urbaine étant générale, il est probable que cette proportion a notablement augmenté depuis.

- En brousse :

- Dans l'arrondissement de Garoua, la partie ouest entre la frontière nigériane, la bordure occidentale des Monts du Mandara et la Bénoué comptait 8.900 Foulbé. La partie orientale en comptait 8.100.

- Dans l'arrondissement de Guider . . [illegible] . . .	13.900	Foulbé
- Dans le district de Bourha	1.100	"
- Dans l'arrondissement de Mokolo	6.200	"
- Dans le district de Koza	700	"
- Dans l'arrondissement de Méri	4.600	"
- Dans l'arrondissement de Kaélé	7.200	"
- Dans l'arrondissement de Kar-Hay	4.100	"
- Dans le district de Guibi	1.500	"
- Dans l'arrondissement de Yagoua	2.500	"
- Dans l'arrondissement de Bogo	20.600	"
- Dans l'arrondissement de Mindif	22.200	"
- Dans l'arrondissement de Maroua	59.200	"

Les Foulbé sont implantés presque partout mais leur supprématie n'est importante que dans le coeur du Diamaré. Les trois grands lamidats de Maroua, Bogo et Mindif regroupent les 2/3 des Foulbé de notre étude. Ils dominent de façon absolue dans la région de Garoua comme le montre bien la carte mais là, les densités sont faibles. Disons tout de suite qu'à l'inverse de certaines ethnies païennes, il n'existe pas de régions exclusivement peuplées de Foulbé. Ils dominent numériquement parfois, comme dans le lamidat de Bogo, mais partagent le pays avec d'autres ethnies. Il y a à cela plusieurs raisons dont deux paraissent essentielles :

- Ce sont des envahisseurs. Les pays dans lesquels ils se sont installés n'étaient pas vides.

- Leur origine d'éleveurs, leur statut de guerriers, les inclinaient peu au travail agricole alors assuré par une main-d'oeuvre servile(matchoubé) habitant des quartiers séparés près des villages foulbé. Si l'on prend Maroua comme centre, on trouve des villages foulbé et des quartiers mofou au nord-ouest, des quartiers guiziga au sud-ouest et aux environs immédiats de Maroua, des quartiers massa(appelés banana) au sud-est avec maintenant des quartiers Toupouri, des quartiers bornouan et mousgoum au nord-est. Dans ce dernier cas, les Foulbé ne se sont pas heurtés à des autochtones païens mais à des races déjà islamisées à vocation paysanne.

Précisons les contours de ces aires occupées par les Foulbé, les conditions d'implantation et l'évolution actuelle.

L'Implantation peule au Nord-Cameroun

L'histoire de l'installation des Foulbé, bien qu'encore fragmentaire, commence à être connue, grâce à des documents d'archives, enquêtes faites à plusieurs années de distance par différents administrateurs et surtout grâce aux travaux historiques de Lestringant (1) et de Mohammadou Eldridge (2).

- L'origine des Foulbé se situe de façon certaine au "Mallé", au Fouta Toro. De là commence une immense migration historique vers l'est qui mènera les Foulbé au "Macina" (Mali) dont il est constamment fait mention dans les traditions peules du Nord-Cameroun. Là des migrations nouvelles les mèneront au Fouta-Djalon, à Djenné aussi où certains s'arrêtèrent, fondant des royaumes pendant que d'autres progresseront jusqu'au Darfour, au Ouaday et au Baguirmi. Les départs du Macina s'échelonneront du 16è au 18è siècle. C'est ensuite la pénétration dans le pays Haoussa et le séjour prolongé de nombreux Foulbé dans le Bornou(5 à 6 générations parfois) d'où viendront les conquérants du Nord-Cameroun. C'est pendant ce long séjour au Bornou que certains Foulbé abandonneront la vie nomade pour se sédentariser, là que se formeront les lettrés, les "Modibo" qui, en réchauffant le zèle religieux quelque peu attiédi depuis le départ du "Mallé", rendront possible la conquête par l'imtermédiaire de la "Djihad", la guerre sainte.

---

(1) Les "pays de Guider"

(2) "Maroua et Petté" On utilisera très largement les deux ouvrages dans la suite de cette étude.

Il semble que très tôt, dès les débuts du 16è siècle, certains groupes peuls aient traversé le Mandara pour pousser leurs troupeaux dans l'actuel Diamaré et même au-delà du Logone dans ce qui allait devenir bientôt le royaume du Baguirmi. Voilà très brièvement résumé d'après Mohammadou Eldridge la longue migration d'ouest en est qui devait amener les Foulbé dans ce Nord-Cameroun.

Les diversités claniques sont nombreuses : Peul Yllaga, Wollarbé, Bamlé, Badaway, Féréobé, Ngara, Tara, Maoudi, Sava, Djenné, Djafoun, pour ne citer que les groupes les plus répandus. Un des mérites de Mohammadou Eldridge dans le premier volet de son étude des Peuls du Cameroun consacré à Maroua et Petté, est d'avoir débrouillé cet écheveau.

On ne compte en effet au Nord-Cameroun que trois grands clans issus de deux des trois filles et du fils de Oukba et Badjo Manga, l'arabe et la Sorakolé qui d'après la tradition, donnèrent naissance au peuple peul. Ce sont :

- les Yllaga : Ils occupent les lamidats et principautés peules de Basahéo, Dembo, Golombé, Bé, Mayo Loué, Gazawa, Meskine, Katoual, Gawel, Salak, Zongoya, Mindif, Guidiguis et Doumrou.

- Les Wollarbé : peu représentés dans le cadre géographique de cette étude, ils ont créé les lamidats de Demsa et Garoua.

- Les Féréobé : regroupent tous les Tara, Ngara, Badaway, Sawa, Maoudi, etc... dont les noms actuels sont ou dérivés de surnoms donnés par les ethnies chez lesquelles ils ont séjourné (exemple: Badaway signifiant nomade en Kanouri), ou des lieux où ils se sont longuement arrêtés (exemple des Sawa). Ils ont créé les grands lamidats de Maroua, Bogo et Petté et toutes les principautés qui les entourent. Ces trois grands groupes foulbé se partagent le pays.

Les Wollarbé occupent l'angle sud-ouest limité au sud par le mayo Kébi et la Bénoué, à l'ouest par la frontière avec le Nigéria et à l'est par une ligne Golombé-Dembo.

Les Yllaga occupent la partie centrale du pays en limite avec les Wollarbé à l'est de la ligne Golombé-Dembo, et avec les Féréobé à l'ouest d'une ligne Mindif-Meskine-Mokolo. Clan guerrier, le courage des Yllaga était célèbre. Ils formèrent les premiers lamidats importants : Bindir au sud de notre étude actuelle et Mindif. On les trouve dans toutes les principautés au contact avec les païens irréductibles (Mayo Loué) et dans celles au coeur du pays païen (Gawar) ou créant

une communication entre les lamidats du Diamaré et ceux de la Bénoué (Katoual, Salak, Gawel et Zongoya), aussi dans les postes militaires chargés de contenir les montagnards (Kosséhone, Wanday et Mokolo par exemple).

- Les Féréobé tiennent les pays à l'est de l'axe Mokolo-Mindif et créèrent, souvent avec l'aide des Yllaga voisins de Mindif, les grands lamidats de Maroua, Bogo et Petté....

Comme nous l'avons dit, dès le 16e siècle de petits groupes foulbé traversant le Diamaré, se portent au-delà du Logone dans le futur royaume du Baguirmi.

C'est au 18e siècle surtout que les familles foulbé installées au Bornou poussèrent leurs migrations vers l'est, le royaume du Mandara et au-delà, le Diamaré. Dès la fin du 18e siècle, des Foulbé s'installent avec leurs troupeaux dans les zones où on les trouve maintenant. Peu nombreux, ils sont sous la dépendance des chefs païens, montagnards, Guiziga, Zoumaya, Mofou, auxquels ils paient des tributs moyennant l'autorisation de faire paître leurs troupeaux. Si pour certains groupes comme les Bamlé de Guider, la cohabitation avec les païens se passe assez bien et somme toute à la satisfaction des deux parties, le plus souvent les Foulbé subissent les brimades des chefs païens. Cela provoque des migrations mais aussi des colères et des rancoeurs et déjà des groupes de Foulbé se sont organisés semant la terreur chez certaines populations : Baouchi Gordi chez les Goudé et Haman Yero chez les Njegn et les Fali. Le climat est à l'insurection à la fin du 18e siècle chez les Foulbé.

En lançant vers 1805, la "Djihad", le cheikou Ousmanou de Sokoto va lui donner corps et ampleur. C'est de ce début du 19e siècle que date l'implantation massive des Foulbé.

Les Yllaga

Une partie des Foulbé quitta le Bornou en direction du sud par Madagali et Mubi, principautés qu'ils créèrent et où quelques familles restèrent un certain temps. D'autres familles Yllaga au contraire s'engagèrent franchement plus au sud, créant les principautés de Baschéo, Dëmbo, Messo (qui deviendra le lamidat de Golombé) et Bé. Plus tard, une autre fraction quittera Mubi en direction de l'est par Bourha, Hina, Gawar et Boula jusqu'à Bindir.

Ces Yllaga devaient fonder Bindir, une des plus importantes principautés peules. Au cours de cette migration, de petites principautés étaient créées : Gazawa, Meskine, Djapay et Kaya. C'est de Bindir que partira le modibo Bouba Birowo fondateur de Mindif. Doumrou est une création de l'administration coloniale, son existence fortuite n'est due qu'au découpage des frontières. Les Yllaga de Madagali devaient dans les premières décennies du 19e siècle pénétrer dans le Mandara et tenter d'instaurer leur autorité sur les montagnards.
Donc, presque un siècle de lutte et un échec, mais création de postes militaires destinés à maintenir au pied des massifs quelques colonies peules, fiction d'une autorité purement théorique sur le pays. Situons ces événements dans le temps.

- La fraction peule qui créa Baschéo, Messo (Golombé) et Bé eut des chefs issus de la famille du modibo Karima. Ils vivaient en pays Goudé. Vers 1770 à la mort du modibo Karima, son fils Boumé descend au sud de Kobotchi en pays Njegn et Daba. Ainsi dès la fin du 18e siècle les Yllaga de Baschéo sont arrivés. Vers 1805 c'est, avec la guerre sainte, le début de l'expansion.

Un petit-fils de Boumé descend vers le sud, vers le Baschéo et obtient du modibo Adama, émir de Yola, la suzeraineté sur la région.

Un autre s'installe à Dourbey, descend la vallée du mayo Oulo jusqu'à Messo où il se heurte aux Fali. La conversion d'un important prince Fali, Adamalé, facilite la conquête. Une partie des Fali se convertit, les autres se réfugient dans le massif du Bori. Le lamidat de Messo, plus tard Golombé, est fondé. Les Païens convertis donneront cette souche si nombreuse actuellement dans le lamidat, dite Foulbé-Fali ou Foulbé-Dongsa. Djamoua Djaoro Bala, frère des précédents, fait la guerre dans la région de Badessi, soumet les Niam-Niam de Badjouma et est tué par les Kangou. C'est le fondateur du lamidat de Bé.

Vers la même époque où Salihou Bouba Kobotchi fondait Baschéo (vers 1802) un autre peul Yllaga, le Cheik Bouba Yoro, traverse le pays Njegn, détruit le village de Paka et s'établit au pied des massifs. La soumission et la conversion de l'important chef Njegn de Mahiha facilite là aussi la conquête et l'installation.

Vingt ans après la création du lamidat de Messo, c'est l'expédition victorieuse sur Guider. Là aussi, la convertion d'un prince Guidar, le premier chef de cette principauté vassale de Yola et Sokoto, simplifie la conquête. Les Guidar irréductibles vont s'installer à Libé. Vers 1870, afin de contrôler les remuants Guidar de Lam, Djougui et Bidzar, un peul Yllaga est installé sur le

mayo Louti dans le but de protéger cet axe, d'assurer la sécurité de ce couloir qui, par Babarkine et Ndoukoula, assure la liaison entre les Foulbé de la Bénoué et ceux du Diamaré.

C'est vraisemblablement dans la dernière décennie du 18e siècle que furent créés les lamidats de Bindir et Mindif. Les Féréobé étaient eux aussi arrivés et s'étaient donnés un chef, Haman Selbé. Ils vinrent aider le modibo Bouba qui guerroyait contre les Moundang et les Guiziga dans la région de Lara, puis repoussèrent les troupes du sultan du Mandara, suzerain de cette région. Les troupes du Mandara furent mises en fuite et poursuivies jusqu'au mayo Mangafé que les Foulbé ne purent franchir et qui est resté jusqu'à nos jours la limite septentrionale de l'expansion peule.

Les principautés de Bindir et de Mindif existent quand les Féréobé, avec leur aide, attaqueront et prendront Marva (Maroua), capitale des Guiziga qui commandaient cette région avant l'insurrection et la conquête peules. Le 19e siècle sera consacré à consolider les conquêtes. Le pays moundang, un moment conquis, ne pourra être tenu plus d'une dizaine d'années. Une révolte générale obligera les Foulbé à se replier sur Doumrou et Guidiguis. Le lamidat de Guidiguis fut fondé par un Yllaga venu de Bindir, le modibo Djam. Il fonda Torok avant de s'installer à Guidiguis, habité alors par des Toupouri. Foulbé et Toupouri vécurent un moment en bonne intelligence. Quand la pression peule devint trop forte, les exactions trop difficiles à supporter, les Toupouri abandonnèrent Guidiguis pour Bourbane. Guidiguis comme Doumrou sera placé sous la dépendance du lamido de Mindif.

Les Yllaga de Madagali tenteront de s'approprier les pays montagnards voisins de leur commandement. Vers 1830, les postes de Kossehone et Wanday sont créés et quelques années plus tard, celui de Mokolo. Tout le 19e siècle sera consacré aux luttes contre les montagnards Mafa, sans grand succès. Après la défaite de Tsouffok en 1893, les Foulbé abandonneront définitivement leurs tentatives de conquête militaire. Une nouvelle page d'histoire s'ouvrait avec l'arrivée des colonisateurs européens qui allaient permettre aux Foulbé d'exercer une autorité théorique sur les montagnards.

C'est vers le milieu du 19e siècle, sous l'émir Laoual qu'un Yllaga, Haman Hamala, créa la principauté de Gawar. Un pélerin de retour de la Mecque lui sera préféré par les Foulbé et recevra le premier l'investiture de Yola. Mais à Gawar comme à Guider, il y avait longtemps que des Foulbé Bamlé étaient venus avec leurs troupeaux. Or, contrairement aux autres clans foulbé, les Bamlé

ne profitèrent pas de la "Djihad" pour se révolter contre les païens, ce qui fait qu'aucun ne créa de chefferies.

Les Féréobé :

Ce sont les mieux connus de tous les Foulbé (1). On date parfois l'arrivée des premiers Foulbé dans la plaine de Maroua de 1760. Ils vivent au milieu des Guiziga qui commandaient à Marva (Maroua), des Zoumaya et des Mofou. Nous avons dit que cette cohabitation était difficile et qu'à la fin du 19e siècle, les Foulbé s'étaient donnés un chef, Haman Selbé, pour répondre par les armes aux brimades des Païens. Une longue période de lutte s'en suivit contre les Guiziga soutenus par les armées du sultan du Mandara puis contre les Zoumaya et enfin contre les Mousgoum.

Vers 1800, alliés à un clan Guiziga (les Kaliao), les Foulbé viennent à bout de Marva. Les Guiziga vont se réfugier dans les massifs environnants, notamment à Mogazang. Deux autres chefs de guerre succèdent à Haman Selbé. Avec la guerre sainte c'est à un lettré, le modibo Damraka, que les Foulbé de Maroua donneront la chefferie. Ce sera le premier lamido de Maroua. Il recevra vers 1806 la "Bannière" du Cheikou Ousmanou de Sokoto.

Jusque vers 1815-1820, le modibo Damraka s'emploie à achever la conquête des Guiziga. Il conquiert aussi Bogo contre une ethnie difficile à préciser, les "Bogo", dont on garde peu de souvenirs sinon qu'il en fut fait un grand carnage et que les femmes et les enfants furent emmenés en servitude. Il fallut ensuite se battre contre les Bornouan et les Mandara suzerains des terres conquises. Les Mousgoum de Guirvidig furent à leur tour battus et assujettis.

Ces peuples réduits, les Foulbé se tournèrent contre les Zoumaya, les battirent, leur enlevèrent biens et enfants. Les rescapés s'enfuirent se réfugier dans la montagne de Mindif où vivent encore leurs descendants.

En 1848, quand le modibo Damraka meurt, les Foulbé sont presque sur leurs positions actuelles. Son fils, Sali, consolide les conquêtes et finit de réduire les Zoumaya avant de s'attaquer aux Hina. Le rôle de ces deux lamibé aura été d'assurer les conquêtes et de les peupler en déférant une partie de leurs pouvoirs à des parents ou des notables, en créant villages et lawanats.

Nous allons voir comment, à partir de Maroua, au fil des années, le contrôle s'élargit progressivement.

---

(1) cf. M. ELDRIGE.

Les cantons de Kongola Saïd, Kongola Djolao et Kongola Djiddéo seront créés entre 1835 et 1845 à partir de Maroua par des Foulbé envoyés par le lamido. Doursoungo date également de cette époque. Kahéo, créé à la fin du 19esiècle sous Haman Selbé, est organisé durant ces mêmes années. Balaza Laouane date de 1820 et Balaza Alcali de 1833. A cette époque, les Guiziga sont déjà vaincus, ce qui explique que les traditions rapportent qu'à l'arrivée des Foulbé, le pays était vide, il n'y avait que des ruines. Il en est de même pour Kodek créé peu après. Yoldéo daterait de 1820 et Djoulgouf remonterait au début du 19e siècle. Malam Petel, détruit une première fois en 1822 pas les Mandara, ne deviendra lawanat qu'en 1856. Dargala ne prend son visage actuel que vers 1870 mais dès 1800, des Taraa y étaient installés. En 1826 des Ngara les y rejoignirent. Ce renforcement numérique et la politique de conquête inspirée par l'émir de Yola, Adama, font que les Mousgoum et les Zoumaya occupant le pays seront tour à tour combattus et défaits. Les Zoumaya ne seront définitivement écrasés que vers le milieu du siècle quand tombera leur capitale Zoumaya-Lamordé. Papata sera créé par le lamido Sali en 1850 avec des Mousgoum islamisés. Zongoya est créé entre 1870 et 1880, à l'inspiration du lamido Sali de Maroua, par deux Yllaga originaires de Mindif, avec pour mission de tenir en respect les Guiziga de Moutouroua et Loulou et d'assurer la sécurité de la liaison avec le Louti. Dogba sera créé par le lamido Soudi tout à fait à la fin du 19e siècle.

Les Foulbé "Sawa" sont des Maoudi ou des Ngara qui, lors de leur pénétration dans le Mandara, stationnèrent assez longtemps dans la région de Aïssa Hardé et de Sava, dont on leur donna le nom, avant de descendre dans le Diamaré. Un groupe passa par l'est de la capitale Mandara, emprunta la vallée du Mangafé et descendit par Kossewa et Gayak. Ceux qui passèrent à l'ouest par Makalingay, contournèrent les hauteurs de Mémé et Mokyo et prirent la direction de Maroua par le massif de Mbokou au niveau de Doulek et apparurent à Godola. Ces Foulbé "Sawa" fondèrent les principautés peules de Doulek, Godola, Mbozo-Debi, Dakar et Dourga. Leur arrivée est antérieure à celle des Foulbé de Petté. Quand, après la chute de Doulo, la capitale du royaume Mandara, ils tentèrent de se tailler un territoire en plein coeur du pays, ils subirent une cuisante défaite à Aïssa Hardé. Ils partirent alors rejoindre les Foulbé anciennement installés dans le coeur du Diamaré et seront à l'origine des principautés de Yoldéo, Djoulgouf, Balaza, Fadéré et Petté.

L'installation des Féréobé de Kalfou dits Peuls du Baguirmi termine l'historique de l'implantation de ce clan dans cette partie du Cameroun. Ce clan est dit foulbé du Baguirmi car, contrairement aux autres clans venus de l'ouest et du nord-ouest, ils sont venus de l'est, de ce qui était devenu le royaume du

Baguirmi. Nous avons vu que, dès le 16è siècle, des Foulbé avaient passé le Logone. Lors de la guerre sainte lancée au début du 19e siècle, certains vont repasser le fleuve et essayer de se créer une principauté en pays Toupouri et Massa. Ils essaient de s'installer à Yagoua mais la pression des Toupouri les en chasse. Ils se réfugient alors sur les terres de Mindif à Ouro Lamido près de Kaya. Vers 1836, tentative de conquête vers l'est et installation à Kalfou. Ils s'y consolident et tentent une nouvelle fois la conquête de la région de Yagoua, ne peuvent s'y maintenir et se replient à nouveau sur Ouro Lamido. Cela durera jusque vers 1870. C'est alors que le chef de ces Foulbé se rendra à Sokoto y recevoir l'investiture. Il retournera à Kalfou, y combattra les Toupouri et trouvera la mort près de Fianga au cours d'une expédition militaire. Son frère lui succédera jusqu'en 1855 et fera la guerre aux Massa et aux Mousgoum. Une particularité, ce lamidat dépendait directement de Sokoto et non du relais de Yola comme les autres principautés peules. A l'heure actuelle, il représente l'avancée extrême des Foulbé vers l'est. La colonisation pacifique des Toupouri sous la pression de leur forte croissance démographique, le rend de plus en plus marginal et tend à en faire un lamidat relique. Ce sont ces mêmes Foulbé "Baguirmi" qui ont créé la principauté de Tankirou.

Les Vollarbé

Ils occupent l'angle sud-ouest de la zone étudiée, les lamidats de Demsa et de Garoua.

Les Foulbé de Demsa sont arrivés vers 1830, après ceux du Diamaré. Ils s'installent à Demsa pour commencer puis transfèrent leur capitale à Gashiga au début de ce siècle, afin de mieux tenir en respect les Fali du Tinguelin. L'histoire de ce lamidat est, comme celle de ses voisins, celle d'une longue lutte contre les Païens, surtout contre les Fali. En 1920, lors de la rectification de frontière avec le Nigéria (accords Milner-Simon et Verecker - Coste), le lamidat se verra amputé du canton de Belel au Cameroun sous mandat britannique et en 1928, à la suite d'intrigues du lamido de Garoua, du canton de Guérété, actuellement Garoua-Ouest.

Les Vollarbé de Garoua sont venus à la même époque que ceux de Demsa, de la région de Kilba au Nigéria sous la conduite du modibo Haman qui reconnaît l'autorité de l'émir de Yola. Ils combattent successivement les Njegn et les Bata et créeront Garoua - Vindé en pays Bata et Fali. Les Bata traverseront le fleuve mais les Fali combattent et en 1835 brûlent Garoua - Vindé. Les Foulbé fonderont alors Ribao en 1839, puis Laindé qui deviendra leur capitale avant que le modeste

comptoir commercial haoussa de Garoua ne le suplante dans ce rôle. Ils occuperont ce que l'on appelle maintenant Garoua-Centre avec quelques enclaves à l'intérieur de Demsa.

Les Foulbé, peu nombreux à la fin du 16e siècle, ont conquis leurs principautés pendant tout le 19e siècle, surtout pendant la première moitié du siècle, la seconde moitié étant davantage consacrée au peuplement et à l'organisation des terres conquises. Seules les marches du pays avec le royaume du Mandara sont alors conquises (Petté).

Le coeur de la plaine du Diamaré est la zone d'expansion privilégiée. De part et d'autre des massifs du Mandara, les Foulbé se contenteront des piedmonts et à l'intérieur des massifs, des vallées, des cols et des plaines intérieures: vallées du Louti, col de Mokolo, plaine de Gawar. L'effort fut dans ce cas porté sur les axes de communications entre les groupes foulbé de la Bénoué et de Madagali et ceux du Diamaré. On remarquera enfin que la conquête des Foulbé de la Bénoué s'avéra plus facile que celles des Foulbé du Diamaré. Les conversions de chefs Njegn, Fali et Guidar, autoriseront une conquête plus pacifique et une assimilation plus rapide (exemple des Foulbé - Dongsa du lamidat de Golombé). Les Foulbé du Diamaré durent, au contraire, compter avec des principautés païennes rétives à l'islamisation et avec le Bornou et son vassal le royaume du Mandara qui avaient la suzeraineté sur cette région. L'aire d'extension des Foulbé ne dépassera pas les limites actuelles. Les conquêtes en pays Mandara furent éphémères, les montagnes imprenables et les païens Toupouri et Massa imbattables. Le royaume moundang, puissant et possédant une cavalerie, limitera les prétentions foulbé au sud et au sud-ouest. L'assimilation de populations entières a permis le peuplement de certaines zones contrôlées par les Foulbé.

A l'heure actuelle, la démographie défaillante des Foulbé tend à limiter leur importance numérique. Ils contrôlent de vastes étendues, ils ne les peuplent pas. L'assimilation des Païens masque largement ce phénomène. Cette assimilation progresse peu à peu de nos jours et il arrive que la conquête culturelle réussisse là où les armes avaient échoué.

Les études démographiques indiquent un taux de croissance nul voire légèrement négatif. Si cela semble, dans certains cantons ou certains villages, évident, d'autres zones laissent apparaître une croissance démographique plus satisfaisante si l'on en juge par le grand nombre d'enfants rencontrés. Il convient donc de reprendre des études plus précises dans ce domaine et, en attendant, d'adopter une attitude prudente quant à la démographie de cette ethnie.

Il apparaît évident par contre que le phénomène de foulbéisation des régions contrôlées et des régions voisines est en progrès. L'aire peule tendrait donc à s'agrandir sur ses marges et à se renforcer à l'intérieur plutôt qu'à diminuer, le moteur de cette assimilation étant la conversion à l'Islam.

Les Mbororo'n

Quelques centaines en permanence. Ce sont des Foulbé, qui ont refusé de se sédentariser au Bornou et de pratiquer un islam orthodoxe. Ils sont restés relativement purs, superficiellement islamisés et intégralement éleveurs. Leur domaine est, au sud de notre étude, un petit groupe en diminution continue qui s'est fixé d'abord dans la région de Goufour près de Guider en 1830, puis descendit vers le sud à Lombel en 1862, pour finalement s'installer à Figuil à la fin du 19e siècle (entre 1894 et 1902) dont ils ont gardé la chefferie jusqu'à nos jours.

Les Mandara

Les Mandara ou Wandala ne représentent qu'une quinzaine de milliers de personnes pour la plus grande partie dans les limites de l'ancien royaume Mandara, Kérawa, Doulo, Mora, le piedmont oriental des Monts des Mandara jusqu'au mayo Mangafé avec les centres de Mémé, Tokombéré et Makalingay.

On en compte aussi 1500 dans la ville de Maroua. Comme les Foulbé, ils ne forment nulle part un peuplement homogène mais contrôlent des régions également peuplées de Païens ou de paysans bornouans. A noter que la différence entre Bornouan et Mandara apparaît culturellement assez faible. L'importance, le poids des Mandara est historique. Vassal intermittent et turbulent de l'empire du Bornou, le royaume du Mandara avait la suzeraineté sur les plaines du Diamaré peuplées de Guiziga et Zoumaya et celle toute théorique sur les massifs montagneux du sud de Mora jusqu'à Koza.

L'origine du royaume remonte au début du 16e siècle. Les origines n'en sont pas établies avec certitude. Pour certains, les Wandala formaient une aristocratie de conquérants qui se seraient fondue dans un vieux fonds ethnique existant, les Maya. Ce métissage aurait donné l'ethnie Wandala. Ces Mandara se reconnaissent parfois une parenté avec les Païens "Mora" des massifs voisins, voire avec les Podoko. On leur attribue parfois une origine" Tamaghere" (Toubou) et on les fait venir du Ouaddaï. Une légende veut que cinq hommes : Gaya, Riga, Dounoma et deux de leurs fils ou de leurs serviteurs arrivent de l'Est, du Yemen, passent

par le Baguirmi et laissent un fils ou un serviteur comme chef, puis vont au Bornou ou à Gazengoumo l'autre fils ou serviteur devient à son tour chef. Les trois autres se seraient alors rendus dans la région de Mora. A l'ouest de cette ville, à Fougaoua, une femme commandait les Païens. Gaya l'épousa, ainsi naquit la race Mandara. Le sultan actuel est un descendant de cette dynastie. Les descendants de Gaya s'installèrent à Keraoua, première capitale du royaume Mandara. Le dixième sultan en partit pour Doulo qui sera la seconde capitale du pays. Plus tard au 18e siècle, le sultan embrassa la religion musulmane et la conversion, fortement encouragée par la menace et la force, fut rapide.

Le 19e siècle est celui de la lutte contre l'expansion peule. Plusieurs fois vaincus, les Mandara purent empêcher les Foulbé de franchir le Mangafé. Doulo, assiégé, est pris par ruse et les vaincus se réfugient à Mora qui devient la troisième capitale du royaume. Doulo est reconquise par le sultan Maiboukar Narbana et redevient une ville importante (10 à 20.000 habitants). En fait elle demeure la capitale du royaume (Versailles à côté de Paris pour fixer les idées). La ville sera prise à nouveau par Rabah en 1893. Le sultan Maiboukar Narbana, fait prisonnier, est emmené à Dikoa, capitale de Rabah où il sera exécuté. Le sultan Oumar lui succédera. Aidé des Païens, il résistera dans Mora pour finalement triompher de Rabah. Les Allemands le chasseront, les Français le rappelleront. Si la suzeraineté du sultan du Mandara est reconnue par les Guiziga et les Zoumaya qui l'appelleront à leur aide, elle n'est que théorique sur les montagnards. Vers 1900, le sultan essaiera de la consolider en implantant une principauté vassale à Nguetchewé, puis Mozogo après la défaite de Rabah. L'implantation sera difficile, et le contrôle territorial limité à la vallée du Nguetchéwé. Ainsi en 1928 les Mafa de Gousda tuent le chef de Mozogo et en 1934, ce sont ceux de Golda qui font subir le même sort à un des successeurs. Les Mandara ne contrôlèrent directement que la partie montagneuse de l'actuel arrondissement de Mora et perdirent au cours du 19e siècle la suzeraineté sur les plaines du Diamaré au bénéfice des Foulbé.

Leur démographie, comme celle des Foulbé est à tendance légèrement régressive. C'est dire qu'il ne faut pas s'attendre à une expansion territoriale des Mandara. Par contre, les montagnards s'installent de plus en plus nombreux en pays Mandara et cela ne va pas sans poser quelques problèmes. Le chef de Tokombéré ne semblait pas, il y a quelques années, enchanté de la descente massive des Mouyengué sur ses terres.

Les Bornouan

Ils forment un groupe numériquement important de 23.700 personnes en 1966. Le groupe le plus nombreux est dans la région de Mora, dans les cantons de Kolofata, Limani et Boundéri. Actuellement, ils progresse le long de la route goudronnée Mora-Maltam, zone d'extension du casier agricole de Doulo-Gané. Ils sont aussi très nombreux dans les arrondissements de Maroua (7.700) et de Bogo (4.600) et leur peuplement se prolonge dans le lamidat de Mindif (1.400) et le sultanat de Guirvidig (300).

Ils viennent du Bornou et leur installation dans le sultanat de Mora, vassal et voisin du royaume du Bornou, se comprend facilement. Leur présence sur Bogo et Maroua est moins aisée à expliquer. Il y a certes des migrations récentes, sous forme de départs en ville mais il est sûr que dès le début du siècle, sous le modibo Damraka, il y avait des Bornouan à Maroua. Certains avaient la confiance du lamido au point de se voir confier la création et l'administration de villages, Kahéo par exemple. Faut-il y voir des gens ayant suivi les Foulbé lors de leur départ du Bornou ? Il ne faut pas oublier en effet que les Foulbé restèrent longtemps au Bornou (5 à 6 générations) et qu'ils en conquirent même la capitale et y commandèrent. L'état actuel des connaissances ne permet pas de donner d'autres hypothèses. Contrairement aux Mandara, ils ne forment pas une aristocratie vivant de la rente foncière mais une paysannerie très active. On ne possède pas de données démographiques sur les Bornouan. Les assimiler aux Mandara dans ce domaine paraît hardi, compte-tenu de leur dynamisme colonisateur actuel dans le casier de Doulo-Gané et jusque dans les environs de Kousséri en dehors du champ de notre étude.

Les Choa

Ils sont ici à leur limite méridionale, ce qui explique qu'on ne les trouve que dans les cantons de Kolofata, Limani, Boundéri, Magdémé et Kossa (4000), dans ceux de Petté et Fadéré et au nord de Bogo (1800). A ajouter un petit groupe de 500 personnes dans la ville de Garoua. Ils viennent du nord et de l'est et appartiennent aux tribus des Béni-Hassan et des Salamat. Ils formaient des unités de cavalerie dans les armées du Bornou et avaient une grande réputation de courage. Leur expansion vers le Mandara semble assez récente. Ce sont avant tout des éleveurs nomades mais leur aptitude à l'agriculture n'est pas négligeable et on note un début de stabilisation de certains groupes. Contrairement aux Foulbé et aux Mandara, leur croissance démographique est convenable (taux d'accroissement vrai de 1 %) (1)

(1) Podlewski.

Les Gamergou

Ils ne représentent qu'un petit groupe de 1500 personnes environ dans la partie Nord-Ouest du canton de Kolofata et dans le canton de Kerawa. Ils seraient originaires de Dikoa. Urvoy y voit les représentants d'un très ancien peuplement du Bornou, peut-être une branche des Maya autochtones du Mandara. Leur présence est attestée au Bornou, puisqu'à la prise de Gazergoumo par les Foulbé, une troupe de 80 cavaliers Gamergou vient faire acte d'allégeance à ceux-ci et les aurait suivis ensuite lors de leur conquête du Diamaré. Culturellement, on peut les assimiler aux Bornouan.

Les Guelebda

Un petit groupe d'éleveurs-cultivateurs bien particuliers à cheval sur la frontière nigériane dans le canton de Kerawa. On en dénombrait 1700 au Cameroun en 1964. Ils seraient issus de la rencontre de deux courants migratoires, des Matakam du clan Vouzi venant du sud-est et des Margui venant de l'ouest. Il en serait de même pour les petits clans Hidé de la région de Tourou et Ndaré de la région de Ngossi immédiatement au sud de l'aire occupée par les Guelebda. Leur origine les apparentrait donc à l'ethnie Mafa. Leur situation en plaine et leur conversion à l'Islam en font un groupe original mais restreint dans notre étude.

Les Mousgoum :

Leur islamisation est très avancée, mais il existe encore une proportion non négligeable de la population restée païenne notamment dans la région de Madalam-Mérigné. En contact avec les Massa du sud, ils pratiqueraient comme eux la cure de lait, le "gourou". Compte-tenu de l'importance numérique et politique de la fraction islamisée, nous avons choisi de les traiter avec les Islamisés.

Les Mousgoum sont assez nombreux, plus de 26.000 personnes, essentiellement répartis dans les deux sultanats de Guirvidig et Pouss, dans la partie nord-est de cette étude. Ils débordent légèrement sur les lamidats voisins de Bogo, Maroua et Mindif. Enfin, ils occupent le canton de Kossa dans l'arrondissement de Mora. De petits groupes relient les Mousgoum de Kossa à ceux de Guirvidig à travers les cantons de Petté et Fadéré.

Les premiers arrivés semblent être ceux de Kossa, les Mousgoum Kadéi. Ils auraient été repoussés dès le début du 17e siècle par les Mousgoum Kalang actuelle-

ment installés à leur place dans la région de Guirvidig. Plus tard, une troisième vague de migration se serait installée le long du Logone, dans l'actuel sultanat de Pouss. Tous viendraient de l'est, de l'autre côte du Logone, de Tchikina pour ceux de Pouss et de Guirvidig. Ils auraient été islamisés au Tchad par un peul, le modibo Hayatou, venant de Sokoto. Cela est sujet à caution car leur islamisation semble postérieure à l'installation au Cameroun ou alors cette installation est plus récente que la tradition ne le rapporte. Ce qui est attesté, c'est que leur arrivée est antérieure à la création des grandes principautés peules et que l'extension du peuplement mousgoum était plus grande au sud-ouest de Guirvidig qu'à l'heure actuelle, puisque les Foulbé de Dargala durent les combattre.

Donc, trois vagues successives venant du Baguirmi, une islamisation partielle et sans doute pas très ancienne, des chefferies récentes remontant à la colonisation européenne, une aire d'extension légèrement rétractée à la suite de la conquête peule.

Pour être moins fort que celui de nombreux Païens, leur taux vrai d'accroissement de 1,5 % par an est satisfaisant, du même ordre que celui des Massa et bien plus fort que celui des Islamisés.

Les Haoussa

Un petit groupe de 1 400 personnes réparties entre deux villes, Garoua (1000 personnes) et Guider (400 personnes). Une population de commerçants essentiellement, fortement foulbéisée. Nous avons vu qu'ils étaient à l'origine de la création de Garoua, comptoir commercial sur l'axe navigable de la Bénoué.

B/ Les Montagnards

Les montagnards, tels que nous les entendons ici, sont les populations vivant dans les montagnes du Mandara, cultivant les pentes qu'ils ont aménagées en terrasses. Les populations habitant les piedmonts, les plateaux et les plaines intérieures ont été regroupées dans un paragraphe particulier.

La carte des populations de l'Atlas national du Cameroun reconnait 16 ethnies montagnardes différentes. Nous y ajouterons les Mofou qui sont tantôt de purs montagnards, tantôt des gens des plateaux.

L' ensemble de ces 16 ethnies comptait au recensement de 1964, 200.400 personnes. Ce chiffre est très largement sous-estimé, la nature difficile du terrain, l'habitat dispersé et la mauvaise volonté des intéressés rendant les opérations de recensement particulièrement difficiles. Nous ne voudrions pas nous avancer à proposer un pourcentage d'erreur général, mais dans des cas bien précis et sur des secteurs localisés la sous-estimation évoluait entre 50 et 100 %.

Localisation

Les Massifs septentrionaux des Monts du Mandara, le croissant montagneux qui, de part et d'autre de Mokolo, lance deux branches, à l'ouest jusqu'à Djebrili, à l'est jusqu'à Mora, le centre du croissant étant occupé par les plaines de Koza et Mozogo. A cet arc montagneux s'ajoutent quelques inselbergs parallèles à la branche orientale : du nord au sud, les inselbergs de Ourza, Mouyengé, Mbokou et Mokyo. Administrativement, les montagnards ne sont présents que dans les trois arrondissements de Mokolo, Mora et Méri, c'est-à-dire dans la partie nord-ouest de notre étude.

C'est la partie la plus accidentée et la plus élevée des Monts du Mandara. La raideur des pentes est extrême et le paysage, celui d'une montagne même si les altitudes ne dépassent guère les 1400m. Le compartimentage est extrême et souvent un massif est habité par une ethnie différente de ses voisines. Cela est particulièrement typique pour les massifs-îles précédemment cités et qui tous abritent une ethnie particulière. En fait, dans le détail, les situations sont moins tranchées et la situation moins simple, nous y reviendrons.

Ces populations montagnardes sont essentiellement rurales. La ville de Mokolo, habitée en majorité par des Mafa, n'est pas très importante. Un petit courant d'émigration existe vers Maroua où l'on compte 2000 Mofou, 1000 Mafa et 500 Mouyengué. Enfin à Mora convergent des petits groupes de montagnards des massifs voisins. Cela donne une population vivant en ville inférieure à 10.000 personnes, donc à moins de 5 % de la population montagnarde recensée.

Les inégalités numériques

Comme chez les Islamisés, le poids des ethnies est très variable.

Les Mafa ou Matakam :	82.100	personnes
Les Hidé :	5.400	"
Les Minéo : ..	3.000	"
Les Mabass :	500	"
Les Mofou :	42.100	"
Les Mouktélé :	10.000	"
Les Mada :	10.100	"
Les Podoko :	9.600	"
Les Mouyengué :	9.000	"
Les Zoulgo-Gemjek :	8.000	"
Les Guldémé :	6.200	"
Les Mokyo-Molkoa :	5.000	"
Les Mbokou :	4.000	"
Les Mora :	2.300	"
Les Vamé - Mbrémé :	1.200	"
Les Ourza :	1.000	"

Les différences sont considérables d'une ethnie à l'autre. Deux groupes représentent les deux tiers de la population montagnarde. Ce sont les Mafa ou Matakam et leurs voisins et parents les Mofou.

Les Mafa ou Matakam

On peut légitimement regrouper dans une seule ethnie, les Mafa, les Hidé, les Mabass ou Margui et les Minéo ainsi que les Ndaré non mentionnés sur la carte des populations et nous l'avons vu, les Guelebda que nous avons précédemment traités. Cela nous donne un groupe de 91.000 personnes. La première ethnie montagnarde par le nombre mais aussi une des plus nombreuses du Nord-Cameroun.

L'aire occupée par les Mafa recouvre la base et la branche orientale du croissant montagneux habité par les montagnards : les cantons de Matakam Sud, Moskota, Gaboua, Koza et une bonne partie des cantons de Zamaï et de Mozogo. Un millier ont émigré à Maroua et moins de deux mille dans l'arrondissement de

Mora, au pied du rocher de Gréa notamment. Les Hidé et les Ndaré sont à la limite nord-ouest du pays dans la région de Tourou et de Ngossi en contact avec leurs frères de race, les Guelebda. Les Mabass sont à cheval sur la frontière de Nigéria dans les environs du village dont ils ont pris le nom ; ils se disent aussi Margui. Les Minéo occupent le canton de Gaboua dans la branche orientale du croissant, au contact avec les Zoulgo avec lesquels ils se sont métissés et auxquels ils ont emprunté des éléments de langage.

L'implantation historique des Mafa (fig. 18)

L'histoire des Mafa comme celle des autres montagnards est peu connue. L'absence de grandes chefferies historiques n'a pas contribué à éveiller l'intérêt des historiens.

On peut seulement dire que leur implantation est très ancienne, qu'ils ont successivement eu à combattre l'hégémonie des royaumes du Bornou et du Mandara, puis des Peuls. Apparemment les sultans du Mandara y exercèrent une suzeraineté théorique et épisodique. Les Peuls, en dépit de leurs efforts, ne parvinrent pas à les conquérir. Certains voient dans la montagne de Tchouvouk dans le canton de Zamaï, le lieu de dispersion de l'ethnie Mafa, mais le grand centre de dispersion, la montagne de Goudour en pays Mofou, est également souvent mentionné.

L'historien Urvoy dans son Histoire du Bornou, regroupe tous ces montagnards sous le vocable de Margui et note qu'il est possible que ces montagnards aient déjà occupé leurs emplacements actuels dès le 7è siècle, qu'en tous cas ils étaient déjà en place au 14è siècle et firent obstacle à l'expansion du Kanem. La perfection de la civilisation montagnarde élaborée, en particulier par les Mafa, incite à penser à une installation très ancienne. Les montagnards en général et les Mafa en particulier, tels que nous les avons définis, ne sont pas des refoulés mais plus vraisemblablement des gens très anciennement installés, voire des autochtones. Il est bien entendu que le cas des Mofou est un peu différent.

Les différents documents d'archives dont on dispose et les traditions orales recueillies permettent d'esquisser les grandes lignes du peuplement Matakam.

L'origine du peuplement semble bien être Goudour et la parenté des Matakam et des Mofou attestée.

Fig.18: Les origines des Mafa

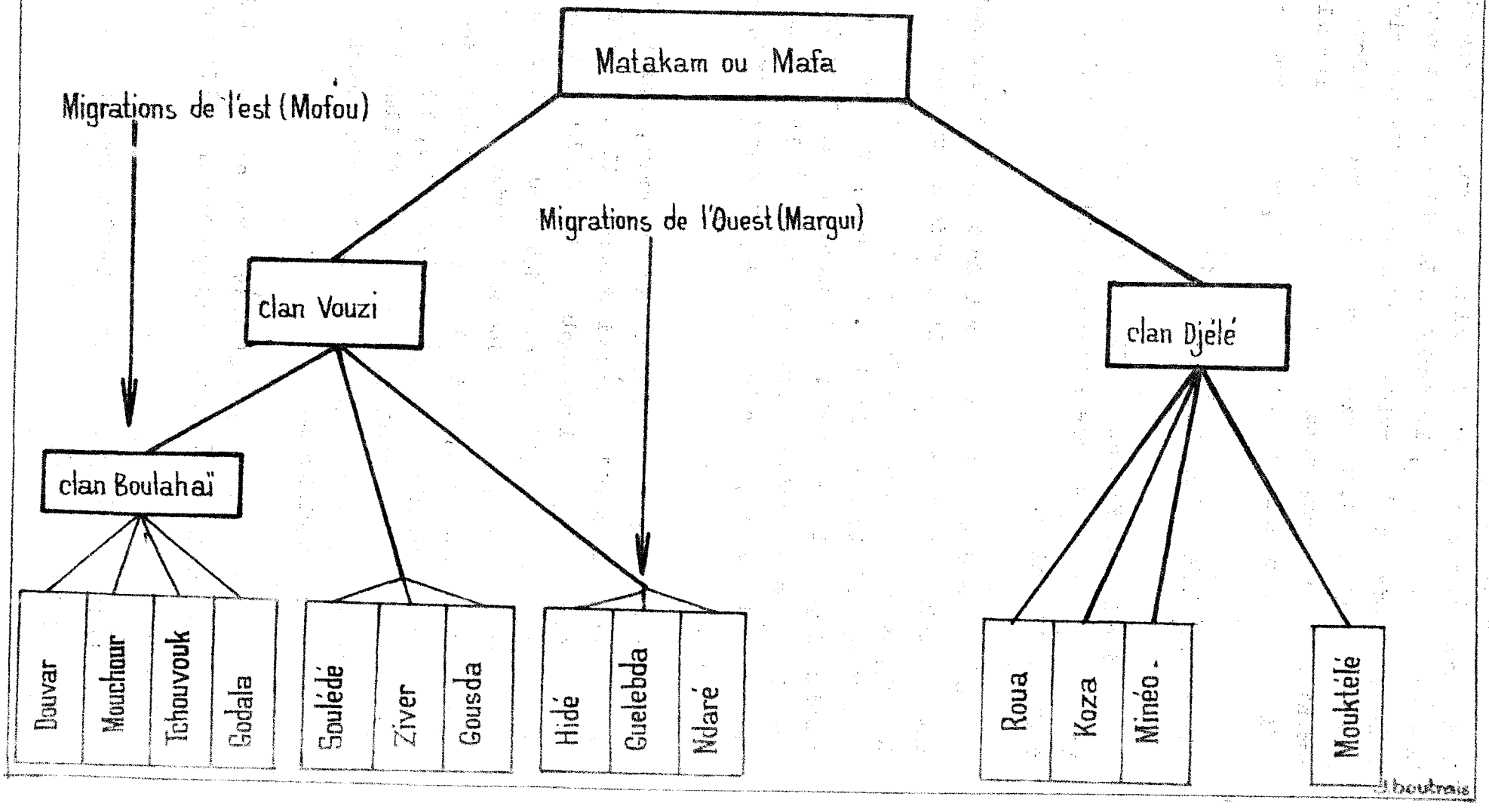

- A la suite d'une famine consécutive à une invasion des sauterelles, deux clans quittent Goudour : les Vouzi et les Djélé.

Les Vouzi :

Le clan le plus important s'implante dans le sud et le centre de l'actuel pays Matakam puis s'étend vers l'ouest et le nord-ouest.

Les Djélé :

S'installèrent à l'est et dans le N.E. du pays Matakam à Roua, Mberzaou, Koza.

Ce furent les premiers habitants du pays. Ils ne quittèrent pas leurs lieux d'implantation.

Plus tard, dans la partie nord du pays, des Vouzi fusionnèrent avec les Mofou migrateurs et donnèrent naissance à un 3è clan dit Boulahaï ou Ldagam. D'autres Vouzi se déplaçaient vers l'ouest et formèrent avec des pleuplades venues de l'ouest des petits clans distincts : Hidé, Ndaré, Guelebda, Mabass. D'autres encore se mêlèrent avec des clans Wandala et donnèrent d'autres clans distincts comme les Minéo. On dit même que les gens de Ziver sont apparentés aux Mada. Les Mouktélé pourraient être eux-aussi rattachés au groupe Matakam, étant issus de la fusion de membres du clan Djélé avec des clans locaux ou Mandara.

Certes les données sont assez floues, la chronologie imprécise mais cela permet quand même de voir que les différenciations ethniques ne sont pas tranchées, qu'il existe une parenté entre des groupes voisins, que des fusions se sont faites entre ces groupes d'où sont nés des clans nouveaux apparentés aux uns et aux autres et assurant la transition entre les ethnies. Le tableau suivant permettra de mieux se représenter les liens existants entre les différentes familles Matakam. Le groupe Matakam (y compris les Mouktélé) occupe la plus grande partie du croissant montagneux formé par les massifs septentrionaux des Monts du Mandara. Leur zone d'extension actuelle est la plaine de Koza et de Mozogo et les plateaux au sud et à l'ouest de Mokolo. L'émigration saisonnière vers les plaines du Diamaré est importante mais l'émigration définitive reste remarquablement faible. Un petit courant se dessine sur Mora où depuis très longtemps des Matakam se sont installés au pied du rocher de Gréa. Cependant à terme, l'émigration est inévitable compte-tenu de la densité de la population. L'émigra-

tion vers le nord en pays Mandara semble se faire plus facilement que vers les plaines du Diamaré. L'exutoire naturel de ce pays était la plaine de Madagali. Le rattachement de cette partie du Cameroun sous mandat britannique au Nigéria rend cette voie à l'émigration impossible. Le problème est d'autant plus épineux que les Matakam ont un taux brut d'accroissement naturel de 2,6 % par an, ce qui implique un doublement de la population en une trentaine d'années.

Les Mofou

C'est, après les Matakam, l'ethnie la plus nombreuse. On en comptait 42.500 au recensement de 1964. Une partie d'entre eux seulement est véritablement montagnarde : ce sont les Mofou des cantons actuels de Wazang, de Douroum et Douvangar. Ceux des cantons de Mokong et Zidim, comme ceux dispersés dans la plaine du Diamaré, sont des gens de plateaux ou de plaine. Les Mofou sont une ethnie de transition.

Localisation

Ils occupent la bordure orientale des Monts du Mandara entre Méri au nord et au sud. Au contact avec le piedmont et la plaine, leur situation géographique les prédisposait à jouer le rôle d'ethnie de transition qui est actuellement la leur entre montagnards et gens de la plaine.

Il faut cependant noter que, même installés dans la plaine, ils ont souvent recherché les sites accidentés: Mogazang, Makabay. Ainsi les Foulbé de Meskine se souviennent avoir payé tribut autrefois à des Mofou installés dans les monts Makabay près de Maroua. Actuellement, ce sont encore souvent les pentes qui accueillent les émigrés Mofou comme à Mogazang.

Il n'en demeure pas moins qu'à l'heure actuelle, tout comme en 1964, les seuls Mofou véritablement montagnards ne représentent qu'une partie de l'ensemble Mofou.

- En 1964, sur 42.100 Mofou, 17.600 étaient des montagnards véritables, 19.300 dans l'arrondissement de Mokolo occupaient surtout les piedmonts et les vallées de leurs montagnes, 3.200 se dispersaient dans le Diamaré entre pays Mofou à l'ouest, la Tsanaga au sud, Maroua et Mogazang à l'est et Mogazang Douvangar au nord, c'est-à-dire dans le prolongement en plaine des massifs qu'ils habitent, 2.000 enfin habitaient la ville de Maroua.

L'implantation historique des Mofou

Les Mofou appartiennent à la même branche soudanienne que les Mafa. Les uns et les autres se reconnaissent une certaine parenté et leurs langages sont relativement proches. Le grand centre de dispersion est, comme celui des Mafa, Goudour. Mais leur histoire paraît plus tourmentée. On sait qu'au cours du 17e siècle, il y eut de grandes migrations Mofou. Certains se mêlèrent à des clans Mafa comme nous l'avons vu, d'autres poursuivirent leur route vers le sud et, par métissage avec les autochtones, donnèrent naissance à des ethnies nouvelles, les Kapsiki et les Bana notamment, mais nous y reviendrons.

A l'est, l'aire Mofou était beaucoup vaste que maintenant. Les Mofou occupaient une partie du Diamaré. Il est à peu près établi que les Mofou occupaient l'emplacement actuel de Maroua et les plaines environnantes à l'arrivée des Guiziga. Ceux-ci les en chassèrent, les refoulant dans les massifs de Douroum et Douvangar d'où ils semblaient être descendus pour occuper la plaine.

L'aire Mofou est donc particulièrement rétrécie par rapport à ce qu'elle était avant l'arrivée des Guiziga au 18e s. Mais la notion de Mofou est elle-même mal définie. Les gens de Mokong seraient d'origine Mbana, c'est-à-dire apparentés aux Moundang. Une partie de ceux de Douvangar seraient d'origine Zoumaya, d'autres se déclarent autochtones, d'autres encore seraient venus du royaume Mandara et certains du Logone. Le vocabulaire offre des parentés avec celui des Guiziga. Il est difficile d'y voir clair mais de cette variété d'origines on peut penser que l'ethnie Mofou s'est créée à partir d'apports successifs divers, échelonnés dans le temps qui ont fusionné. Nous retrouverons souvent dans les ethnies actuellement en place un processus semblable d'amalgame, de fusion de groupes divers.

En bordure de la montagne, apparentés aux montagnards voisins et, nous le verrons, aux gens des hautes terres des Mandara du sud, apparentés également aux gens de la plaine, les Mofou forment bien l'ethnie charnière, rôle auquel sa situation géographique la prédisposait.

La croissance démographique est un peu inférieure à celle des Mafa voisins mais reste forte, avec un taux intrinsèque d'accroissement naturel de 1 % (1,54 pour les Mafa). La mobilité semble plus grande que chez les montagnards voisins et la descente est presque totale chez les Mofou de Mokong et Zidim. L'expansion se fait naturellement en direction des plaines du Diamaré voisin mais bien souvent la densité y est élevée et le Mofou émigré se remet à coloniser les pentes

des inselbergs comme à Mogazang et à Kossewa : reconquête d'un terroir perdu il y a plus de deux siècles et où il retrouve les traces des terroirs aménagés par ses lointains ancêtres.

Les Mbokou

Une population de 4000 personnes sur un inselberg proche de Méri et de la bordure montagneuse des Monts du Mandara. Ils se disent le plus souvent Mofou et sont recensés comme tels la plupart du temps. Pourtant les 6 clans entre lesquels se répartit la population sont d'origine très diverse. Le peuplement ne remonterait pas au-delà du début du 19ème siècle.

- Le clan Mahal doit son origine à un Ourza
- Le clan Murro à un Mofou
- Les Maya qui occupent l'est du massif viendraient de Doulo qu'ils auraient abandonné deux siècles auparavant lors de la conquête mandara. Ils abandonnèrent alors le pays et se dirigèrent par lentes étapes vers le sud, essaimant au passage à Ourza, Tindermé et Tokombéré.

- Les Tchébek ont pour origine une femme venue de la région de Mora.

- Les Madagar auraient pour origine un Mada. La proximité d'un fort peuplement Mofou a transformé ces divers apports jusqu'à en faire des Mofou. On voit à travers cet exemple précis combien la notion d'ethnie est difficile à saisir et en fait artificielle. L'ethnie n'est pas souvent un fait de race mais un fait de culture.

Les Gemjek-Zoulgo, les Mada, les Ouldémé, les Vamé-Mbémé et les Mora occupent la bordure montagneuse orientale des Monts du Mandara, de Méri au sud à Mora au Nord. Les Podoko, habitent les massifs enserrés entre les Mouktélé et les Mora. L'ensemble représente plus de 37.000 personnes et les densités sont plus élevées que partout ailleurs. Ces populations sont mal connues mais semblent dans l'ensemble appartenir à une branche différente de celle des Mofou-Mafa. Un no man's land les sépare d'ailleurs les uns des autres et ceci est important dans un pays aussi peuplé.

Les Zoulgo-Gemjek seraient un peuple de transition entre les rameaux Mofou-Mafa et Mandara et résulteraient de métissages entre Mofou, Mafa et Guiziga.

Les Mora, d'après Mouchet, seraient assimilables aux Gamergou.

Les Podoko, seraient de lointains descendants des Sao fortement marqués d'influence Wandala, ce qui fait que parfois on les a apparentés à ces derniers.

Les Mada viendraient de l'Ouest, de la région de Roua et seraient au moins partiellement d'origine Mofou voire Mafa. Les Ouldémé seraient comme la plupart de ces ethnies d'origines disparates. "Il semble que les premiers occupants s'installèrent au 16e ou au 17è s. venant de Waza (pays Maya alors). Ils trouvèrent le pays vide et s'y installèrent. D'autres groupes vinrent les rejoindre des massifs voisins ainsi qu'un prince Wandala détrôné, Edjévindia, qui vînt avec quelques fidèles y chercher refuge. Il réussit par la suite à devenir "maître de la plaine" et à s'assurer une certaine prééminence politique sur le massif (1).

Tous sont des paysans habiles. Les paysages sont semblables à ceux que l'on trouve chez les autres montagnards mais les différences culturelles existent aussi et le manque d'information interdit toute hypothèse. Ce sont des paysans très anciennement installés mais sont-ils autochtones ? Sinon, d'où viennent-ils? Il nous est impossible de proposer une réponse.

Les fortes densités, une croissance démographique rapide posent ici, plus qu'ailleurs, le problème des migrations. Les piedmonts sont colonisés et les migrations se font maintenant en direction du périmètre de colonisation agricole de Doulo-Gané.

- Les montagnards des inselbergs de Ourza, Mouyengué et Mokyo représentent environ 15.000 personnes. Nous avons examiné le cas des Mbokou précédemment. Les Ourza ne sont qu'un millier et semblent être des descendants des Maya émigrés de la région de Doulo au début du 17è siècle. Peut-être en est-il de même des Mouyengué qui sont 9000 ou, en tout cas, d'une partie d'entre eux. Les Mouyengué à l'étroit sur leur massif sont presque tous descendus dans la vallée du Mangafé. Un groupe non négligeable s'est fixé dans la région de Maroua et fournit des manoeuvres, aux maraîchers notamment. Les Mokyo hésitent entre leur massif et le périmètre de colonisation installé au pied à leur intention. Certains émigrent dans la région de Maroua où ils colonisent les pentes des montagnes de Maroua qui paraissent bien être les dernières terres libres de cette région.

Les montagnards dans leur ensemble représentent un monde paysan bien enraciné sur ces montagnes, à forte croissance démographique sans grande possibilité d'expansion territoriale. L'émigration pose des problèmes qui deviendront de plus en plus aigüs. L'émigration se dirige plus volontiers vers le monde Mandara, vers le nord-est que vers les plaines du Diamaré. L'axe goudronné Mora-Maltam pourrait bien jouer un rôle important dans les années à venir et devenir un axe de colonisation.

(1) A. HALLAIRE.

C) Les habitants des hautes terres et des plateaux.

Nous avons regroupé dans cette rubrique les habitants de la partie des Monts Mandara au sud du pays Matakam, c'est-à-dire au sud du haut Mayo Louti. La montagne perd ici de sa rudesse, les plateaux, les vallées intérieures prennent de l'ampleur et accueillent la plus grande partie de la population. Bien sûr, certaines populations ou fraction de population sont plutôt montagnardes comme les Kortchi (Kapsiki), d'autres pourraient être traitées avec les habitants de la plaine, mais leur localisation dans les Monts du Mandara nous fait les traiter dans la même rubrique.

Ce groupe comprend 11 ethnies différentes d'après la carte des populations de l'Atlas National du Cameroun. La difficulté de cerner la notion d'ethnie caractérise les choix qui ont été faits. Ainsi les Daba, les Hina et les Kola sont trois branches du rameau Daba et sont parfois regroupés. Par contre, les Tchédé ne sont pas mentionnés et les Kortchi sont assimilés à des Kapsiki. Les Fali du Kangou ont été séparés des autres Fali. Cela relève plus de l'habitude que de la logique, non pas qu'ils ne soient pas différents les uns des autres sur de nombreux points, mais ces différences existent aussi entre les Fali du Tinguelin et ceux du Peské-Bori par exemple. La diversité de cette ethnie autorise tout aussi bien le regroupement qu'il ne l'interdit.

Zone de circulation plus facile que les montagnes qui les prolongent au nord, ces hautes terres ont été le lieu de passages et d'affrontements, de fusions aussi, de nombreux groupes humains. La taille des ethnies est, là aussi, très variable. L'ensemble de ces populations représentait 159.900 personnes en 1961, se répartissant comme suit :

Kola	3 300	personnes
Hina	5 100	personnes
Daba	17 900	personnes
Guidar	37 300	personnes
Fali	34 000	personnes
Kangou	5 700	personnes
Kapsiki	24 200	personnes
Bana	9 600	personnes
Djimi	2 200	personnes
Goudé	10 400	personnes
Njegn	10 200	personnes

La population urbaine ne représente pas grand'chose, moins de 4.000 personnes, un des pourcentages les plus faibles enregistrés jusqu'alors. La situation évolue cependant et Guider croît rapidement. De petites villes se dessinent, chefs-lieux de district comme Bourrha et Dourbey, de canton comme Mayo-Oulo et Gaschiga. Les densités diminuent dans l'ensemble vers le sud. Le mayo Louti est le principal axe de peuplement. Un grand nombre d'ethnies sont à cheval sur la frontière nigériane. Au Cameroun les Guidar, les Fali, les Kapsiki et l'ensemble Daba représentent plus des 2/3 de l'ensemble de ces populations.

Les conditions d'implantation historique, les aires d'occupation ancienne et actuelle des différentes ethnies sont diverses. Certaines sont inconnues, d'autres mal connues, d'autres mieux connues. Essayons de faire le point des connaissances acquises et de voir si un schéma général du peuplement ne s'y dessine pas.

- Les Daba, Kola et Hina

Ils représentent un groupe assez important de 26.300 personnes à cheval sur les arrondissements de Mokolo et de Guider, c'est-à-dire les cantons actuels de Hina, partiellement de Gawar et de Guili, de Mousgoy, des Daba indépendants et de Kola dans l'arrondissement de Maroua.

Les Kola seraient originaires de la région de Hina. Le pays où ils s'installèrent était vide mais très vite, ils seront attaqués par les Guiziga de Moutouroua et de Gazawa, puis par les gens de Hina et de Gawar. L'arrivée des Foulbé à Gazawa leur donnera un répit . Les nouveaux venus les prennent sous leur protection moyennant leur soumission. Leur arrivée remonte donc vraisemblablement à la première moitié du 18è siècle. Ils se reconnaissent parents des Daba de Mousgoy, mais pas des Daba indépendants pas plus que des Guiziga et des Mofou voisins.

Les Daba de Mousgoy semblent venus du nord, de la région de Gawar et de Membeng et être arrivés assez tard dans la région actuellement occupée, vers le milieu du 19e siècle peut-être. Leur originalité, c'est d'être organisés en principauté et que la famille régnante soit d'origine étrangère, Guiziga de Moutouroua. Leur entente avec les Foulbé leur permettra de traverser sans trop de dommage la période de conquête peule.

Les Hina sont également très originaux. Il est possible qu'ils soient issus d'un métissage avec certains Kapsiki, ceux de Liri notamment. La date de leur arrivée n'est pas connue, mais n'est pas antérieure à l'arrivée des premiers

Foulbé. Ils disent venir du Baguirmi. Ils s'installèrent près de mayo Louti à Hina Vindé, subirent la guerre de conquête peule et les attaques de Mousgoy. Le chef Baijoudouva (1870 - 1883) décidera finalement de transférer sa capitale dans les montagnes à Hina Mandja, d'où il délogera un clan Kapsiki précédemment installé, les Mandja. Comme ceux de Mousgoy, les Daba de Hina sont organisés en une chefferie puissante, dont l'histoire sera celle d'un long conflit avec la principauté voisine de Mousgoy et avec les conquérants Peuls.

Les autres Daba, au contraire, ne présentent aucune structure hiérarchisée, rappelant en cela le vieux fonds paléonégritique montagnard. Il semble qu'ils s'étendaient plus à l'ouest mais subirent les contre-coups du déplacement vers l'est des Goudé, refoulés par les Foulbé. Les Goudé refoulent à leur tour les Tohédé et les Tchédé refoulent les Daba.

Les Kola, les Hina et les Daba de Mousgoy ne manifestent pas une attirance particulière pour les massifs et, le calme revenu, Hina Mandja fut abandonné et remplacé par Hina Marhak. Les Kola sont descendus en plaine depuis plusieurs dizaines d'années. Enfermés dans leurs massifs, les autres Daba, entourés d'ethnies occupant en grande partie les terres environnantes, végètent en cherchant une ouverture possible.

L'accroissement démographique des Daba (Mousgoy-Daba, Kola) est fort (taux net de reproduction de 1,25 % par an). Bien qu'inférieur à celui des montagnards, il est supérieur à celui des Mofou. Par contre, les Hina sont stationnaires et marquent même une tendance à la régression.

Les Kapsiki et les Bana

Ils représentent respectivement 24.200 et 9.600 personnes localisées dans l'arrondissement de Mokolo au sud du pays Matakam, le long de la frontière nigériane, limités par les Daba et les Goudé au sud.

Les Kapsiki occupent les heutes terres et les plateaux mais une partie d'entre eux est encore dans la montagne qui les sépare de la plaine de Gawar. Ces Kapsiki montagnards sont dits Kortchi. Les densités y sont plus élevées qu'ailleurs.

Peut-être s'agit-il d'un rameau autochtone montagnard Kapsiki. Le pays Bana qui prolonge le pays Kapsiki apparaît comme une transition entre les plateaux kapsiki et la plaine de Bourrha. L'origine de ces deux groupes ethniques est la

même. Ce sont des ramaux Mofou issus de Goudour à la suite des grandes migrations du 17è siècle dont nous avons déjà parlé à propos des Matakam. La fusion avec des groupes autochtones a produit ces ethnies Kapsiki et Bana au Cameroun, Higi de l'autre côté de la frontière nigériane.

En dépit d'un fort taux de natalité (66 o/oo), les Kapsiki ont une démographie de type stationnaire, le taux de mortalité y étant impressionnant (51 o/oo). Le taux net de reproduction n'est plus alors que de 0,95 % par an. Cette situation devrait s'améliorer avec les progrès de la pénétration sanitaire. Par contre la dénatalité des Bana ne permet pas d'envisager un accroissement de cette ethnie. Repliés un moment dans les massifs mais finalement peu inquiétés par les Foulbé, les Kapsiki sont relativement à l'aise dans leurs limites actuelles. Il est vrai que la qualité des sols n'est pas toujours très grande. Les Bana connaissent de meilleures conditions pédologiques, mais ne s'accroissent pas et au contact de Daba à la démographie galopante, ils risquent une colonisation progressive par les ethnies voisines.

Disons un mot du petit groupe des Djimi qui prolonge vers le sud le peuplement Bana. Ils ne sont que 2.200 personnes, dans le canton de Bourrha essentiellement. Le pays est agréable et fertile. Ils seraient des Fali venus du village de Bagira s'installer à Bourrha déjà occupé par des Foulbé où ils fondèrent le quartier de Wamengo-Bourrha. Puis beaucoup partirent à Djimi dont ils prirent ou dont on leur donna le nom.

Les Goudé

A cheval sur la frontière nigériane, les Goudé occupent dans le sud de l'arrondissement de Mokolo, les cantons de Bourrha et Tchévi et dans le nord de l'arrondissement de Guider, ceux de Doumo et de Guirviza.

L'ethnie Goudé est en majeure partie au Nigéria mais compte 10.400 représentants au Cameroun. On regroupe sous le nom de Goudé, les Tchédé qui occupent les massifs de Téléki, au contact des Daba et les Motchekina qui occupent les plateaux de Bourrha - Boukoula et Tchévi.

L'origine des Goudé est le village de Kilba au Nigéria. C'est là qu'affluèrent au milieu du 17e siècle une série de migrations venues les unes du Bornou et les autres du pays Choa. C'est de la fusion de ces divers migrants qu'est née l'ethnie Goudé.

Les Choa qui avaient amené avec eux femmes et richesses surent s'imposer comme chefs et prirent le commandement des villages. Mouvi-Lamordé, Guella, Boukoula et Doumo furent parmi les onze villages créés.

Les Goudé étendirent alors leur influence sur les villages voisins existants, villages de Peuls Yllaga et de Fali. Il s'agissait d'une sorte de confédération de villages dont le chef pouvait appeler les hommes sous les armes lorsque la nécessité s'en faisait sentir. Ce chef résidait à Mouvi-Lamordé puis plus tard à Guéla. La désagrégation du pouvoir Goudé précéda le soulèvement des Foulbé. Une crise occasionna le transfert du commandement de Mouvi-Lamordé à Guéla, mais alors les Peuls s'affranchirent de la domination Goudé et bientôt les Fali firent de même. La "Djihad" était lancée et avant même le retour de Adama de Sokoto, Mouvi-Lamordé fut conquis. La confédération fut aisément démembrée et répartie entre les petits centres Peuls de Mahi, Mougoulvou, Goudé et Bourrha. Les Goudé refluèrent vers l'est occupant les massifs dont ils repoussèrent les occupants Daba.

Le fils du 9e chef de Guéla se convertit à l'Islam et reçut le commandement de quelques villages. Beaucoup de Goudé se soumirent aux Peuls, les autres durent se soumettre après deux expéditions de l'émir Adama. La confédération Goudé avait vécu. Le reflux de Goudé au Cameroun, notamment sur Guirviza, date de cette époque. Désormais placés sous le commandement des Peuls, ils ne firent aucun effort pour s'en affranchir.

Conversion d'un prince, soumission rapide et conversion partielle de la population, nous allons rencontrer ce phénomène très souvent, tant chez les Guidar que chez les Njegn et chez certains Fali, ceux de Golombé.

L'aire de contrôle des Goudé s'est rétrécie pour l'ensemble Goudé mais s'est dilatée au Cameroun à la suite du reflux vers l'est et le sud-est des populations fuyant le conquérant peul.

Les Goudé ont une démographie légèrement régressive. Le taux de natalité y est beaucoup plus faible qu'ailleurs et le taux de mortalité supérieur à la natalité.

Les Njegn

Ils sont eux aussi à cheval sur la frontière nigériane. Ils prolongent au sud le peuplement Goudé. Ils occupent le sud des cantons de Doumo et Guirviza, le canton de Dazal en entier, et sont nombreux dans le lamidat de Baschéo. Leur nombre s'élevait à 10.200 personnes en 1964. Dès le début du siècle, avant la

Djihal, une bande de Peuls y fait campagne.

Certains y voient le résultat de la fusion d'un groupe d'immigrés d'une ethnie mal définie, peut-être des Fali avec des Bata autochtones.

La conquête du Pays Njegn par les Peuls fut assez facile comme nous l'avons vu. Une rapide campagne, la conversion d'un chef important, celui de Mahila, entraînant la soumission de l'ensemble de l'ethnie et l'établissement d'une coexistence pacifique entre Njegn, islamisés ou non et Peuls Yillaga.

Les Fali

C'est le groupe le plus nombreux de cette rubrique avec près de 60.000 personnes. Un tout petit nombre vit en ville, 900 à Garoua, 500 à Guider. Les Fali seraient depuis le 16e siècle sur la bordure méridionale des Monts du Mandara. Lorsque l'invasion foulbé se déclenche au début du 19e s., les Fali occupaient déjà les régions où ils sont maintenant mais leur aire d'extension était bien plus vaste. Nous avons vu qu'on en trouvait en pays Goudé au nord. Il semble qu'au 18e s. le pays contrôlé par les Fali se soit étendu de Tempil à Dourbey, de Nari à Pologozom, de Méri à Badjouma et jusqu'à Garoua au sud et Demsa au S.W. L'invasion peule les obligea à se replier dans les montagnes où ils entrèrent en compétition avec les Njegn, les Goudé et surtout les Daba dans le Pologozom, eux aussi repoussés ou fuyant l'invasion peule.

C'est sans doute de la fusion de ces différents émigrants et peut-être de souches autochtones des massifs, qu'est née l'ethnie Fali. La diversité d'origine des Fali est attestée, l'origine Bata de certains clans souvent avancée. Les luttes avec les Foulbé furent incessantes et les soumissions comme à Golombé rares.

A l'heure actuelle, les Fali descendent de leurs refuges. Les montagnes se vident et les plaines environnantes, anciens terroirs abandonnés, sont recolonisées.

Ce phénomène n'est pas dû à la pression démographique car l'ethnie Fali non seulement ne croît pas mais décroît régulièrement. Simplement, le Fali n'est pas un montagnard, Son aptitude à mettre en valeur les pentes est très faible et la paix revenue, le retour à la plaine dont il est issu , s'est imposé pour lui.

Les Guidar

Un groupe important de plus de 37.000 personnes essentiellement dans la moitié orientale de l'arrondissement de Guider, débordant un peu sur les cantons Guiziga et Moundang voisins de l'arrondissement de Kaélé.

Les Guidar forment l'essentiel de la population des cantons et groupements de Guider, Lam et Bidzar. Ils colonisent actuellement le canton de Figuil et s'avancent à l'est dans le sud des cantons de Midjivin et Kaélé. La population urbaine s'élève en 1964 à moins de 2.000 personnes, pour l'essentiel dans Guider-ville, le reste en petites colonies à Garoua et Kaélé.

Comme les Mofou pour les montagnards, les Guidar forment une ethnie de transition entre les gens des plateaux et les gens de plaines et beaucoup d'entre eux n'ont pas un habitat sensiblement différent de celui de leurs voisins Guiziga et Moundang. Les Guidar, bien qu'individualistes, avaient réussi à se regrouper dans une sorte de fédération de villages sous l'autorité du chef de Guider. Les rapports avec les Foulbé Bamlé, anciennement installés dans le pays, ne semblaient pas difficiles et les Bamlé ne se soulèveront pas lors de la Djihad. Il est même dit que certains d'entre eux aidèrent les Guidar contre leurs coreligionnaires quand les troupes d'Adam les attaqueront.

Vers 1830, les troupes d'Adam conquièrent assez facilement la vallée du Louti. Le chef de Guider est tué. Un de ses fils, islamisé, reçoit le commandement d'Adam. Beaucoup de Guidar se soumettent. Le fils aîné, suivi d'irréductibles, part pour Libé dont il chasse les occupants Fali et y crée un petit commandement. D'autres Guidar se réfugient dans les rochers de Biou, Bidzar et Lam. Donc une lutte molle contre l'Islam puis plus vigoureuse quand le lamidat de Mayo Loué est créé. Le schéma de conquête se retrouve, comme chez les Goudé, les Njegn et les Fali de Golombé : une guerre rapide, l'islamisation d'un prince, la soumission d'une partie de la population, le retranchement des irréductibles dans des sites défensifs en montagne.

Les Guidar se disent originaires de Léré, ils y auraient été installés antérieurement à l'arrivée des Moundang. Les rapports culturels entre les deux ethnies sont inconstestables. Les chefs de Libé tiennent toujours un rôle dans la mise en place du chef Moundang de Léré. L'habitat a des traits communs, comme le toit de terre en terrasse, (en voie de disparition à l'heure actuelle). Les langues enfin sont proches et les Guidar de Lam en particulier sont largement moundangisés.

La descente vers la plaine, l'abandon progressif des chaos rocheux servant de sites à l'habitat, sont en cours. La natalité est beaucoup plus faible que chez les montagnards (33 o/oo) et la mortalité reste forte. L'accroissement naturel est de ce fait faible et d'après A.M. Podlewski, l'ethnie Guidar serait démographiquement stationnaire. L'unanimité n'est pas faite sur ce point et beaucoup

de gens pensent que la démographie Guidar est largement excédentaire. Un complément d'études serait utile pour fixer les opinions et les connaissances.

Les habitants des hautes terres, c'est-à-dire des massifs sud des Monts du Mandara présentent un certain nombre de traits en commun. Les densités évoluent aux environs de 25-30 habitants au km2 avec des points forts en pays kortchi et dans la vallée du Louti. Les populations sont anciennement installées (3 siècles souvent) mais rarement autochtones. La conquête peule s'est faite assez facilement et sans les difficultés rencontrées dans le coeur du Diamaré ou dans la partie nord des Monts du Mandara, l'islamisation de princes ou de chefs traditionnels facilitant la soumission d'une partie de la population, une autre partie se réfugiant dans les montagnes. La paix revenue, la descente des massifs-refuges et la recolonisation des plateaux et des plaines, s'est rapidement amorcée. La démographie n'a pas le dynamisme de celle des montagnards et est souvent du type stationnaire, voire légèrement régressive.

D) Les Païens de Plaine

C'est une partie importante de la population, 242.000 personnes au recensement de 1964, presque autant que la population islamisée. Sept ethnies sont recensées. Deux ethnies actuellement absorbées presque totalement, les Niam-Niam sur le mayo Kébi et les Zoumaya sur le payo Boula ne sont pas mentionnées. Leur rôle historique oblige à ne pas les passer sous silence. Par contre, la différenciation des Guisey de l'ensemble Massa est extrêmement contestable. Ces Guisey se disent eux-mêmes Massa, et si on leur reconnaît une individualité propre, il n'y a aucune raison de ne pas la reconnaître aux Bougoudoum par exemple ou à d'autres clans Massa, les Massa étant d'origine très hétérogène. Pour notre part, nous compterons et étudierons les Guisey dans l'ensemble Massa.

Ces ethnies païennes habitent principalement la moitié sud du Diamaré et des plaines inondées du Logone et, en partie, les vallée du Kébi et de la Bénoué. On trouve aussi certaines d'entre elles mélangées aux Foulbé, en particulier ceux de Maroua et de Mindif.

Les groupes ethniques ont une importance numérique et territoriale très variable dans le cadre de cette étude :

- Les Bata sont environ un millier sur la rive droite de la Bénoué.

- Les Mambay ne sont qu'une poignée sur la rive droite du Kébi au confluent avec le mayo Louti

- Les Mousseye peuplent un canton enclavé dans le pays Massa, prolongement au Cameroun de leur peuplement au Tchad. On en comptait en 1964 : 4.400 et un millier de plus au recensement national de 1968.

- Les Toupouri sont les plus nombreux avec 81.200 personnes en 1964 soit alors 1/3 des païens de plaines, localisés entre le désert de Torok et l'axe du Lac Fianga. Les cantons de Doukoula, Tchatibali, Touloum, Doubane, Bizili et Golonguini sont peuplés exclusivement de Toupouri, mais on les trouve aussi dans les cantons foulbé voisins, en particulier ceux de Kalfou et Guidiguis.

Les Massa : sont après les Toupouri, le groupe humain le plus nombreux de cette rubrique. Ils étaient 75.000 en 1964 dans les plaines inondées du Logone au sud des sultanats de Pouss et Guirvidig, c'est-à-dire du pays Mousgoum. Le Logone est la limite orientale, le pays Toupouri la limite occidentale, et la frontière tchadienne notre limite méridionale, bien que le peuplement se continue au-delà. Le canton dit de la Mina à l'ouest du lac Fianga pose un problème particulier sur lequel nous reviendrons. Les habitants se disent Toupouri mais parlent le Massa.

Les Guiziga: 52.700 personnes en 1964 mais un rôle historique de premier plan que nous avons déjà abordé en retraçant à grands traits l'histoire du peuplement du lamidat de Maroua. Leur peuplement est important dans les cantons de Moutouroua et de Loulou ; dans celui de Midjivin, un problème, puisqu'il s'agit de Moundang guiziguisés. Dans les plaines et les vallées à l'ouest de la ville de Maroua ainsi que dans la ville elle-même, ils sont nombreux, mélangés aux Foulbé. Leur zone d'extension s'est considérablement réduite au cours du 19e siècle comme nous le verrons en retraçant les grandes étapes historiques de leur peuplement.

Les Moundang : 27.700 personnes dans trois cantons : Kaélé, Boboyo et Lara, un canton de transition : Midjivin et de petites colonies dans le lamidat voisin de Mindif. La ville de Maroua compte aussi de nombreux Moundang.

Généralités sur le peuplement du Diamaré et des plaines inondées.

L'histoire en est parfois confuse mais de grands traits s'en dégagent suffisamment pour qu'au-delà de certaines hypothèses parfois contradictoires, on puisse se faire une idée des étapes et de la chronologie du peuplement. Plus que partout ailleurs des zones, des ethnies de transition existent ou ont existé avent d'être assimilées par les unes ou par les autres.

Selon certaines traditions, les plus anciens habitants furent les Sao, puis les Mofou leur succédèrent. D'autres parlent de Mbana, peuple proche des Moundang qui occupèrent le pays avant les Mofou. Les Mbana ayant quitté la région de Maroua pour essaimer sur le Kébi, Binder, Tréné, Léré, Lamé et Djaloumi, les Mofou s'installèrent alors. Ce peuple Mbana se divise au cours de sa migration en plusieurs branches, donnant naissance aux Moundang, aux Guidar, aux Guiziga et aux Zoumaya.

La branche Guiziga, sortie du peuple Mbana, remonta vers le nord et chassa du coeur du Diamaré, les Mofou venus des massifs de Maroua et de Méri dans lesquels ils retournèrent. C'est une des hypothèses de l'origine des Guiziga, ce n'est pas la seule.

Les Zoumaya vinrent ensuite s'installer dans la vallée du mayo Boula dit aussi mayo Zoumaya.

Les Moundang peuplèrent le sud du pays peu de temps après l'installation des Guiziga dans la région de Moutouroua.

Les Foulbé furent les derniers à s'installer dans ce pays. A l'origine des Guiziga, des Zoumaya et des Moundang, il est souvent fait mention d'un chasseur poursuivant un gibier dans le pays, le trouvant agréable et s'y installant.

Guidar, Moundang, Guiziga et Zoumaya auraient une origine commune. Pour certaines personnes, les Zoumaya seraient d'origine Toupouri issus d'une fraction des Guisey et comme les Guisey seraient selon les auteurs, apprentés aux Toupouri ou un clan Massa, on voit que la parenté entre les diverses ethnies de la plaine est grande, d'autant plus qu'une partie des Zoumaya avancée dans la région de Douvangar aurait été coupée du reste de l'ethnie par la conquête peul et mofounisée. Les différenciations ethniques sont donc loin d'être tranchées et soit par parenté d'origine, soit par acculturation, les imbrications des différentes ethnies sont nombreuses. Examinons plus attentivement l'histoire, l'origine de chacune de ces ethnies, leurs aires de localisation ancienne et actuelle et leur leur devenir, migrations et comportement démographique.

Les Guiziga

A l'arrivée des Foulbé dans la seconde moitié du 18è siècle, la région de Maroua est occupée par des Guiziga. Leur capitale est Marva(Maroua des Foulbé). Ils occupent les plaines autour de Maroua. On distingue deux groupes, les Bi-Marva ou Guiziga du nord et les Bi-Moutouroua ou Guiziga du sud, auxquels il faut ajouter les Loulou habitant le massif du même nom. Les Guiziga de Maroua étaient vassaux du sultan du Mandara.

Les Guiziga de Loulou, Moutouroua et Maroua ne se reconnaissent aucune origine commune. Dans l'ensemble, il semble que leur arrivée ne remonte pas au-delà du début du 18è s. Diverses hypothèses sont proposées parfois au moins apparemment contradictoires.

- Les Guiziga seraient issus du peuple Mbana quand celui-ci, ayant quitté le Dimaré, émigra dans la région du Kébi. Cette branche Guiziga aurait alors émigré vers le nord, repoussant les Mofou qui étaient venus occuper les plaines depuis leurs montagnes d'origine. D'après les Guiziga, cela se serait fait sans luttes avec les Mofou.

- Les Guiziga viendraient de l'est, du Baguirmi. Ils s'arrêtent à Goudour, grand lieu de dispersion des ethnies Mofou. Pour des raisons religieuses (1), certains partent, descendent vers le sud et s'installent à Moutouroua. Les Loulou, eux, se disent autochtones. Le pays qu'ils occupent est vide d'habitants, ils n'y trouvent que des ruines.

Peut-être la contradiction n'est-elle qu'apparente. Il est possible qu'un rameau venu du sud, de la région de Léré et un rameau venu de Goudour, se soient rencontrés, aient fusionné et donné, par métissage, l'actuelle ethnie Guiziga, avec peut-être en plus l'assimilation de petis groupes ethniques occupant déjà les plaines.

Il est possible aussi que l'occupation des plaines des environs de Maroua se soit faite au détriment des Mofou sans luttes, ainsi que l'assurent les Guiziga. Arguant de leur origine Mbana, les Guiziga ont pu réclamer aux Mofou la terre de leurs ancêtres et ceux-ci la leur abandonner. L'exemple de la prise de la chefferie de Douroum en pays Mofou par des Guiziga Bi-Marva après la prise de Maroua par les Foulbé nous donne une illustration de la méthode utilisée. Réfugiés à Douroum après leur défaite, les Guiziga arrivent à persuader les Mofou chez lesquels ils s'installent que leurs ancêtres occupaient le pays avant eux

(1) G. PONTIE.

et que la chefferie et les terres leur reviennent de droit. Pour ce faire, ils enfouissent des détritus divers dans le sol, vont les déterrer en présence des Mofou pour montrer l'ancienneté de leur présence dans le pays. Les Mofou convaincus s'inclinent. On peut penser qu'un même phénomène s'est produit dans la plaine de Maroua. Les Guiziga descendants des Mbana réclament le sol. Le seul point à élucider alors est de savoir si les Guiziga sont vraiment les descendants de Mbana, si même ce peuple a existé vraiment, ou s'il s'agit d'une astuce utilisée pour s'emparer du sol occupé par les Mofou. Il est impossible de trancher, de préciser davantage l'hypothèse.

La conquête foulbé portera un coup très dur aux Guiziga. Ils seront presque éliminés des plaines à l'est de Maroua, devront même abandonner l'Hosséré Mogazang où ils étaient réfugiés pour l'Hosséré Tchéré et se mêleront aux Foulbé dans Maroua et dans la plaine jusqu'à Gazawa. Ils se maintiendront mieux sur Moutouroua, entrant un moment en lutte avec les Moundang de Midjivin avant de s'entendre avec eux et, par le jeu des mariages, de les assimiler presque totalement. A l'heure actuelle, le peuplement se situe à l'ouest d'une ligne Kaélé-Mindif-Maroua-Mora, mais de petits peuplements s'installent peu à peu à l'est de cette ligne dans les cantons proches de Maroua. Leur accroissement démographique très fort et leur naturel instable leur confèrent une grande mobilité. L'aire occupée par les Guiziga tend à s'accroître à l'heure actuelle, même si l'aire contrôlée politiquement s'est considérablement rétrécis avec la conquête peule.

Les Moundang

A cheval sur la frontière du Tchad, ils occupent la partie occidentale de l'arrondissement de Kaélé, essentiellement les cantons de Kaélé, Boboyo, Lara, et Midjivin. Ils seraient arrivés quelque temps après les Guiziga de Moutouroua mais certainement pas très longtemps après. Ils occupent les cantons actuels ainsi que la région de Mindif quand les Foulbé arrivent. Ils s'allieront avec les Guiziga contre l'ennemi commun, seront une dizaine d'années soumis aux Foulbé mais s'en libéreront par une révolte générale. Lorsqu'ils s'installent dans leurs emplacements actuels, ils viennent du sud de la région de Léré mais leurs origines lointaines sont plus contestées, en tout cas moins connues. Ils auraient séjourné dans les Monts du Mandara, venant peut-être du Bornou, et transité par Guider pour s'installer dans les pays du Kébi. Une autre tradition les fait venir de l'est. Ils se seraient ensuite installés dans la région de Maroua et auraient continué leur migration vers les pays du Kébi. C'est l'hypothèse du peuple Mbana.

Toujours est-il que ceux installés actuellement au Cameroun sont venus du sud par vagues successives. Les premiers venus, il y a environ 250 ans, s'installèrent dans la région de Midjivin. La tradition veut que cette migration ait été menée par quatre fils du chef de Léré, l'un s'arrêta à Midjivin, un autre à Midjil, le suivant à Taoudé et le dernier continua jusqu'à Maroua où il devint ministre du chef Guiziga.

D'autres fonderont plus tard Magaï et s'allieront aux Guiziga contre les envahisseurs Foulbé. Cette lutte commune rapprochera un peu plus les deux ethnies.

Quand les Moundang s'installent à Midjivin, ils attaquent les Guiziga de Moutouroua commandés par leur chef Bildenguer et les battent. Quelque temps après, les Guiziga prennent leur revanche, attaquent Midjivin et brûlent le village. Les chefs des deux ethnies décident de s'entendre, délimitent leurs frontières et vivent en si bonne intelligence que par le mariage avec des femmes Guiziga, les Moundang perdent peu à peu leur originalité, empruntent la langue et les coutumes des Guiziga. Les Moundang guiziguisés de Midjivin sont maintenant assimilés aux Guiziga.

Les Moundang de Boboyo arrivent ensuite, venant de Lamé. Un de leur clan poursuivra sa route vers le Diamaré. Ce clan était dit Zoumaya. Peu après, des émigrés Moundang créent Lara et se donnent un chef Toupouri. Kaélé et Djidoma auraient été créés quatre ans après Boboyo par des gens venus de Léré. Le chef de Léré leur enverra un de ses fils comme chef.

L'histoire des Moundang sera ensuite celle d'une longue lutte avec les Foulbé. Ethnie belliqueuse, les Moundang tiendront tête victorieuse aux Peuls mais auparavant, ils s'étaient heurtés pour finalement se métisser avec les autochtones ou les peuples arrivés avant eux, ce qui explique peut-être en partie les zones vides qui les séparent de leurs voisins Guiziga, Toupouri et Foulbé.

Les Moundang de Lara se métisseront avec les Toupouri, ceux de Midjivin avec les Guiziga.

Les Moundang tendent à l'heure actuelle à recoloniser les zones vides les séparant de leurs voisins, en particulier entre Lara et Mindif. Leur croissance démographique est très modérée, les densités encore raisonnables, mais la mauvaise qualité des sols et l'esprit d'ouverture des Moundang, encouragent les migrations vers les régions voisines et les villes de Maroua et Garoua.

Les Zoumaya

Islamisés et foulbéisés, ils ont presque totalement disparu en tant qu'entité ethnique. On les trouve encore dans les environs de Mindif et surtout dans le canton de Ouro Zangui dont ils forment l'essentiel de la population. Ils ne sont pas portés sur la carte des ethnies de 1964, ce qui est quand même regrettable eu égard à leur importance historique.

A l'arrivée des Foulbé, alors que les Guiziga occupent la région de Maroua, les Zoumaya occupent eux toute la région qui va de Mindif à Meskine, à Dougoy et jusqu'à Douvangar à l'ouest de Maroua et à l'est, la région située le long du mayo Zoumaya (Boula actuellement) : Dargala, Zoumaya-Lamordé et Ouro Zangui.

Les Foulbé passeront la première moitié du 19è siècle à les réduire. Leur capitale, Zoumaya Lamordé tombée, les survivants s'enfuiront se réfugier dans les montagnes de Mindif. Le massacre des hommes et l'enlèvement des enfants permettent de comprendre comment un groupe humain aussi puissant a pu pratiquement disparaître en un siècle. Les Zoumaya de Douvangar coupés de leurs frères méridionaux par les principautés peules, se fonderont dans l'ensemble Mofou.

Les Zoumaya occupaient les plaines au sud et à l'est des Guiziga, étaient sur le mayo Boula tandis que les Guiziga étaient sur le mayo Tsanaga. Leur proximité, un ennemi commun et peut-être des origines communes, les ont rapprochés si bien qu'ils se reconnaissent une parenté.

Leur date d'installation n'est pas totalement éclaicie, légèrement postérieure ou contemporaine à celle des Guiziga. En fait, il semble qu'il y ait plusieurs origines à ce groupe et qu'ils ne se soient pas forcément tous installés en même temps.

Pour certains, ils viendraient de la région au sud de Léré. Pour d'autres, il s'agit d'un clan Moundang issu de Boboyo qui se serait rencontré avec un clan Toupouri sur le mayo Boula et dont le métissage aurait donné l'ethnie Zoumaya. Pour d'autres enfin, les Zoumaya viendraient de l'est du Logone et, transitant par Bongor et le pays Guisey, seraient venus s'installer sur le mayo Boula et jusqu'à Douvangar. Plus simplement parfois, les Zoumaya seraient issus des Guisey qui sont eux-mêmes apparentés aux Toupouri.

Donc, des traditions différentes mais quelques points communs ; une origine double, Moundang et Toupouri ; peut-être ici aussi, la convergence de deux migrations, l'une venue du sud du pays Moundang, l'autre légèrement antérieure, venant du Logone, via le pays Guisey ; un métissage plus ou moins poussé et une

ethnie nouvelle que la lutte contre l'envahisseur Foulbé va souder.

Les Zoumaya représentent de façon typique ce que peut parfois recouvrir la notion d'ethnie : un métissage entre des courants migratoires de différentes ethnies, la naissance d'une individualité ethnique là où le nombre permet le contrôle d'une région, l'assimilation quand le contrôle n'est plus possible, ou que le groupe devient trop peu nombreux, assimilation par les Mofou de Douvangar, assimilation par les vainqueurs Foulbé dans la vallé du Mayo Boula et sur Mindif, maintien d'une entité vacillante au centre du pays dans le canton dit Zoumaya de Ouro Zangui, près de l'ancienne capitale où le poids de l'histoire et du nombre reste suffisant.

Les Toupouri

La plus nombreuse des ethnies de Païens de plaine, elle aussi à cheval sur la frontière tchadienne. Ses limites actuelles correspondant à l'arrondissement de Doukoula et à la partie est de l'arrondissement de Kaélé et aux cantons sud-est du lamidat de Mindif, sont consécutives à l'invasion peule et à une poussée colonisatrice actuelle en direction de la route de Maroua. Autrefois, les Toupouri ont contrôlé un territoire plus vaste : tout l'actuel pays Massa jusqu'à Dougui sur le Logone, l'actuel canton de Guidiguis et jusqu'à la région maintenant Moundang de Lara.

Ils ne seraient pas autochtones et représenteraient la limite septentrionale d'un courant migratoire venu du sud, de la région de Pala avec des étapes par Pévé et Léré notamment. Ils auraient une origine commune avec les Moundang. Les migrations les porteront au-delà de leurs limites actuelles jusqu'en pays Massa où ils séjourneront un certain temps avant d'amorcer une lente migration vers le sud dans leurs limites actuelles. Ceci explique que dans des villages Massa du canton de Yagoua, des chefs de terre soient d'origine Toupouri. Certains sont restés. Leurs descendants massaïsés sont connus sous le nom de Véné dans le sud du pays Massa. L'actuel canton de la Wina sur la rive occidentale du Lac Fianga est peuplé de gens parlant Massa mais se disant Toupouri. Igor de Garine pense qu'il s'agit de Massa et non de Toupouri massaïsés. Quoiqu'il en soit, Toupouri massaïsés ou Massa partiellement acculturés par les Toupouri voisins, ce sont des populations de Transition entre les deux ethnies. Les Guisey se voient aussi attribuer assez souvent une origine Toupouri. Nous ne trancherons pas cette question mais la position de ces deux groupes humains, Guisey et Wina, en fait tout naturellement des zones de transition et il est bien difficile de déterminer ce qui revient à l'origine et ce qui revient à l'acculturation.

L'arrivée des Toupouri est difficile à dater. Elle serait antérieure à celle des Moundang puisque ceux-ci les trouveront à Lara en arrivant et choisiront l'un d'entre eux comme chef.

Durant la seconde moitié du 19è s. les Toupouri abandonneront Guidiguis aux Foulbé, se retirant à Touloum. Le pays Toupouri résista victorieusement aux Foulbé de Kalfou, leur infligeant de sanglantes défaites et interdisant toute expansion.

L'essor démographique est considérable, du même ordre que celui des montagnards Matakam (vrai taux d'accroissement naturel de 2 % l'an). A l'étroit dans leurs actuelles limites, les Toupouri colonisent les cantons peuls voisins au nord de leur pays, lamidats de Kalfou et de Mindif. Leur progression le long de la route Maroua-Yagoua est rapide et les colonies Toupouri sont nombreuses dans le canton de Dargala. Etonnamment, un important mouvement migratoire s'est créé ces dernières années vers les champs de canne à sucre du complexe agro-industriel de Mbandjok, à 100 km à l'est de Yaoundé. Le doublement de la population en 35 ans, tel que le laisse prévoir l'accroissement démographique, implique un éclatement de cette ethnie hors des limites actuelles du pays dit Toupouri.

Les Massa

Le groupe le plus important après les Toupouri parmi les Païens de plaine. Peu de lumière sur leurs origines ; la tradition parle d'un ancêtre chasseur poursuivant le gibier, découvrant le pays et s'y installant. Cette tradition est classique chez les Païens de plaine.

Leur aire d'occupation actuelle est le triangle formé par le Logone, la frontière tchadienne et l'axe du Lac Fianga et des Yaéré qui le continuent jusqu'à la limite du peuplement massa qui est aussi la limite avec les Mousgoum du sultanat de Pouss.

Les Massa semblent former un groupe d'origine hétérogène, uni par la langue et la culture. Le peuplement massa s'est effectué antérieurement à l'arrivée des Foulbé au début du 19è s., progressivement et sans doute pacifiquement.

A l'origine, une multitude de groupes humains peuplaient le pays. Les Massa se mélangent à eux et les assimilent. Puis les Toupouri arrivent et s'installent dans tout le pays. Les Toupouri pour des raisons inconnues migrent vers le sud et les Massa migrent ou plutôt progressent et peuplent le sud au rythme de l'exode Toupouri, y compris jusqu'en pays Toupouri dont certains villages (Kankarwa et Gani par exemple) seraient d'origine Massa.

Quelle est la date des premières migrations Massa ? Elle est difficile à définir. Les Massa sont déjà dans la région de Yagoua vers 1840 où ils combattent les Foulbé de Kalfou. Les premières migrations précèdent l'arrivée des Toupouri. Or les Toupouri précédèrent les Moundang de Lara installés depuis 250 ans environ dans le pays. Les premières migrations Massa remontent donc à au moins trois siècles et certainement plus, peut-être dès le 14è s. sous la pression des empires musulmans de la plaine du Tchad.

Un peuplement progressif, par étapes successives, pacifique, procédant par assimilation plus que par conquête militaire. Un processus du même ordre que celui évoqué pour les Toupouri. D'où viennent les Massa ? De l'est et du nord-est. On cite parfois le Borkou et le Ouadaï mais aussi le pays très proche entre le Logone et le Chari. C'est des pays du Chari que serait venu l'ancêtre des Guiseye, Marsou. Il s'installe sur l'aire ouest du Lac Fianga, où il trouve des autochtones avec lesquels il vit en paix. Une calamité naturelle (les ravages faits par une panthère selon la tradition) fait abandonner ce site par ces successeurs qui passent à l'est du Lac Fianga chez les Toupouri à l'époque et plus au sud chez les Mousseye. L'intégration des autochtones se fera sans difficulté. L'origine orientale des Guiseye tend à les faire raccorder aux Massa, ethnie dont ils se réclament d'ailleurs. On a vu que parfois les Zoumaya étaient assimilés à un clan guiseye ayant poussé sa migration vers l'ouest et l'on a parfois aussi assimilé les Guiseye à des Toupouri car les lieux où ils s'installèrent semblent bien avoir été peuplés de Toupouri, osmose entre les deux groupes peut-être. Les Guiseye sont sans doute métissés de Toupouri mais leur origine est plus vraisemblablement massa.

Les Massa sont l un des rares groupes humains païens que nous ayons rencontré dont l'aire de peuplement n'a cessé de s'agrandir. La conquête foulbé y était à bout de souffle et les péripéties guerrières furent secondaires. Cette expansion se poursuit grâce à un essor démographique important (légèrement inférieur à celui des Toupouri). Les densités s'accroissent et la poussée vers l'est en direction de Maroua n'est pas négligeable. Les cantons de Gayak et Kodek par exemple, ont des colonies Massa importantes et déjà anciennes.

Les Mousseye

Un petit groupe entre les Guiseye et les Massa Bougoudoum. On les surnomme dans le pays les Massa hoho. Leur langue est voisine de celle des Massa et la tentation d'en faire une branche du peuplement massa est forte. Cependant, ils sont différents. Ce ne sont pas des éleveurs de bovins alors que leurs voisins

ont presque un culte pour les boeufs. Par contre, ce sont des cavaliers passionnés et la propriété d'un cheval est un but poursuivi avec acharnement. Avant la 2è guerre mondiale, les administrateurs notaient une émigration spontanée et temporaire vers les mines de Nigéria, pour se procurer le numéraire nécessaire à l'achat de chevaux. Il ne semble pas que leur installation dans la région qu'ils occupent actuellement remonte loin dans le temps. Ils sont venus du sud où se trouve l'essentiel de l'ethnie.

Peu nombreux, leur nombre a décru de mille unités entre 1938 et 1964 en dépit d'une croissance démographique reconnue forte par les études qui y ont été faites. L'émigration doit donc jouer un rôle de premier ordre, mais on ne sait pas grand'chose sur ce sujet.

Les Mambay

Ne sont que quelques centaines dans le cadre de notre étude, le reste étant rive gauche du Kébi sur le pourtour des Hosséré Katian et Katohéo. A l'arrivée des Foulbé, les Mambay occupaient toute la région des confluents des mayo Louti et Oulo avec le Kébi et les Hosséré de l'autre rive du Kébi. Golombé était un village Mambay. Leur position était solide dans ces zones marécageuses et leur résistance à la conquête foulbé fut longue. L'îlot de Taparé ne sera jamais conquis. Lorsque l'ardo Bakari, conquérant des Niam-Niam de Badjouma, les prendra à revers tandis que le lamido de Messo (bientôt Golombé) les attaquera de front, alors seulement le verrou Mambay sautera et Golombé sera détruit.

On ne sait pratiquement rien sur les Mambay, ni leur origine, ni la date de leur arrivée. L'hypothèse du métissage d'une ethnie autochtone et de Fali repoussés par la conquête peule a été avancée. Certains auteurs en font même carrément le résultat de l'osmose entre un fonds ethnique Moundang et des refoulés Fali. La proximité de Léré et l'éparpillement des Fali à la suite de la conquête peule, rendent cette hypothèse plausible mais à ce jour, aucune recherche sérieuse n'a été menée permettant de l'étayer ou de l'infirmer.

Les Niam-Niam

Cette ethnie est actuellement totalement assimilée par les Foulbé et a disparu en tant qu'entité propre. Les descendants des Niam-Niam se disent maintenant Foulbé. Les Niam-Niam occupaient la région comprise entre les mayo Badjouma-Lébri et Kébi lors de l'arrivée des Peuls. Yamoura, frère des chefs de Baschéo et de Messo, conquiert le pays à leur dépens et à celui de leurs voisins Fali et fonde la principauté de Guéoué qui deviendra le lamidat de Bé. Badjouma

est alors le grand centre des Niam-Niam. De nombreux soulèvements eurent lieu pendant la première moitié du 19e s. contre le conquérant Foulbé. L'émir Lawal lui-même devra venir aider les Foulbé de la région à combattre la rébellion Niam-Niam.

Quelques années après la conquête des Niam-Niam de la rive droite du Kébi, ceux de la rive gauche seront soumis par l'ardo Bakari, un Yllaga venu du lamidat de Golombé voisin, créateur de la principauté peule de Bibémi.

Totalement assimilés, les Niam-Niam occupaient pourtant une aire non négligeable de part et d'autre du Kébi. Leurs luttes avec les Foulbé furent dures. La répression d'abord, l'assimilation ensuite, les ont fait disparaître tout comme les Zoumaya dans le Diamaré.

Les Bata.

Ils ne sont plus qu'un millier le long de la rive droite de la Bénoué et à l'intérieur des terres dans le lamidat de Demsa. Ils occupaient autrefois tout le pays à l'ouest des Monts du Mandara. Les Njegn ne seraient-ils pas en effet un métissage de Bata et de migrants d'origine mal définie, peut-être Fali ? Lors de l'arrivée des Foulbé, ils passent sur l'autre rive de la Bénoué où existaient de puissantes principautés Bata comme celle de Kokoumi qui résista de nombreuses années aux Foulbé.

Les Bata seraient venus de l'ouest, du nord-ouest, du Bornou et du Gobir. Leur arrivée dans le pays serait ancienne. Ce sont eux qui ont donné son nom à la Bénoué "mère des eaux". Leur histoire récente est liée à celle des lamidats de Tchéboa et de Touroua sur l'autre rive de la Bénoué.

IV/ Les paysages.

L'intensité très variable du peuplement, la diversité ethnique et au-delà, la diversité des civilisations associées à des milieux physiques on ne peut plus différents, ont pour résultat une très grande variété de paysages.

On peut ainsi parler de civilisation de la montagne, de la plaine et du fleuve en s'en tenant aux grandes caractéristiques physiques des pays, mais chaque civilisation, chaque ethnie souvent, a réagi différemment, marquant le paysage de son génie propre.

Les Montagnards tels que nous les avons définis au cours de cette étude,

allient deux données de base : un milieu très accidenté et de hautes densités. Le trait le plus important du paysage est son extrême humanisation. Des pentes aménagées en terrasses, d'autant plus totalement que la densité est plus forte comme au coeur du pays Mafa et en pays Podoko, et une mise en valeur pratiquement intégrale de l'espace. Cependant, au-delà de ces traits marquants, le paysage n'a pas dans le détail une totale uniformité. Ainsi le pays Podoko, plus densément peuplé encore que ses voisins, atteint dans l'aménagement des terrasses une intégralité qui en fait comme une montagne construite par le caprice de l'homme plus que par celui de la nature. L'habitat qui est pourtant dispersé comme partout ailleurs dans ces ethnies montagnardes, est tellement entassé que la dispersion ne paraît plus évidente, la distance séparant chaque habitation étant très courte.

Les pentes sont généralement le site préférentiel des montagnards ; peu d'habitations dans les vallées intérieures, ou alors très récentes, sous la pression des densités et du manque de place sur les pentes. Quelques nuances cependant, en particulier dans la chaîne orientale et sur les massifs-îles voisins. Le piedmont est plus cultivé qu'à l'intérieur des massifs. L'aménagement n'atteint pas cette intensité que l'on rencontre chez les Podoko. Les pentes les plus abruptes, les chaos les plus répulsifs sont abandonnés et les piedmonts largement utilisés comme en pays mada par exemple.

Les habitants des hautes terres des Monts du Mandara au sud de Mokolo offrent aussi une gamme de paysages très variés. Le plateau pierreux de part et d'autre de Mokolo est peu peuplé. De larges espaces sont vides, dévolus à des réserves forestières ou à une végétation arborée assez développée le long du mayo Louti et de la Tsanaga. Le plateau en cours de colonisation lente est parsemé de "oases" mafa au milieu de leurs champs. La densité d'occupation est plus faible à l'ouest de Mokolo qu'à l'est. Ces plateaux portent quelques villages Peu-Foulbé : Zamay à l'est, Kossehone à l'ouest, villages groupés autour desquels se dispersent les nouveaux colons mafa. Si l'on traverse ce plateau oriental, on pénètre en pays Kapsiki. Le pays Kortchi à l'intérieur est assez semblable au pays Mafa, avec de fortes densités et un paysage de terrasses avec de petites fermes dispersées sur les pentes. L'essentiel de la population Kapsiki vit sur le plateau que traverse la piste de Mokolo à Garoua. L'habitat est relativement groupé, peut-être sous l'influence culturelle des Foulbé, avec de gros villages comme Mogodé et Roumsiki par exemple et à quelques distance un éparpillement de fermettes. Le paysage est là très particulier avec ses dykes volcaniques et les croupes mollement ondulées, qui ont remplacé les pentes abrutes et les chaos rocheux. Chaque ferme s'entoure d'une haie d'euphorbes. Entre les villages, de

vastes espaces vides, sans arbres, mais un paysage de prairie.

Au-delà du pays Kapsiki, en pays Bana, Djimi et Goudé, le plateau s'adoucit, le paysage prend de l'ampleur. De beaux arbres abritent les villages et un air de prospérité émane des terroirs. L'habitat est groupé en quelques gros villages, Guili, Bourrha, Tohévi où l'influence Foulbé est évidente et un semis de fermes relie les gros villages entre eux. Même à l'intérieur des massifs, comme à Panay en pays Daba et Bana, l'habitat est relativement groupé et les pentes sont aménagées à la base mais sans beaucoup d'ampleur. Chez les Tohédé-Goudé de Tohévi, le paysage redevient plus accidenté mais l'habitat reste groupé avec un semis de fermes isolées autour d'un noyau villageois. Là aussi, comme en pays Kapsiki, chaque habitation s'entoure d'un enclos d'euphorbes.

Sur le plateau à l'est de Mokolo, quelques villages Foulbé formant un noyau villageois avec une place centrale ombragée de grands arbres : Ficus, caïlcedrat, voire Kapokiers, devant le saré du chef, de l'ardo commandant le village. A quelque distance, un habitat de Païens, Mafa et Mofou, assez serré dans les environs du villages Foulbé où se rencontrent les Païens les plus anciennement installés, les plus anciennement descendus de leurs massifs ; habitat qui devient de plus en plus dispersé à mesure que l'on s'éloigne des noyaux Foulbé, les Païens descendus, reconstruisant sur le plateau le modèle de dispersion qui était le leur dans les massifs. La bordure montagneuse orientale des Monts du Mandara au sud de Wazang est habitée par des Mofou, des Guiziga et des Daba, Hina ou Kola. Pratiquement tous sont descendus de leurs massifs et habitent les piedmonts, les vallées intérieures, en particulier les deux grandes vallées de la Tsanaga et du Boula. Islamisation des chefferies, descente en plaine, abandon des pentes ont donné des villages groupés où l'influence du modèle Foulbé est grande. De petits groupes demeurent au pied des massifs qu'ils continuent à aménager sur leurs premières pentes.

Les Loulou, Guiziga de montagne autrefois localisés dans la montagne du même nom, sont maintenant tous descendus dans la plaine au pied de leur inselberg, adoptant le style d'habitat, le site des Guiziga voisins, de Moutourwa par exemple. Les Kola eux-aussi ont totalement abandonné leur site montagneux pour la plaine voisine. Les Hina, comme leurs voisins Daba du sud et de l'ouest, sont peu portés à habiter en montagne. Les plaines intérieures, les vallées surtout, sont les sites des villages. Le groupement, même s'il est assez lâche, est la règle générale. Là aussi, l'islamisation aidant, le modèle Foulbé avec grande place centrale ombragée devant le saré du chef est courant.

Il en est de même pour les Païens et les Foulbé habitant les vallées de la plaine de Gawar. Les vallées sont presque totalement habitées sans discontinuité. Les villages se touchent et ressemblent à un long village rue.

Les Njegn ont créé un paysage assez riant dans la région de Dourbey et de Dazal où leur nombre autorisait une empreinte assez profonde sur le milieu physique pourtant difficile. Là aussi, les habitations sont entourées d'un enclos d'euphorbes et les possibilités agricoles des vallées utilisées au mieux, pour la canne à sucre ou les bananiers par exemple. Plus au sud, dans cette partie peu peuplée qui, des hauteurs de Dazal va jusqu'à la Bénoué, la faiblesse des densités chez les Njegn, puis chez les Fali et les Bata mélangés aux Foulbé qui habitent cette région, réduit l'aménagement au minimum. Des plateaux pierreux, quelques monts d'aspect stérile et sur tout cela, une maigre végétation secondaire. Un paysage assez déprimant, vide mais en même temps avec quelque chose de ravagé, sans doute par les feux de brousse, une sécheresse que l'aspect pierreux du sol accentue. Interrompant cette monotonie, quelques gros villages, Dembo, Hamakoussou, Gaschiga, des bourgs peuls par leur style : saré du chef important, une place, sarés des notables et des Peuls et sur quelques kilomètres de part et d'autre, les fermes de paysans, Njegn au nord ou Fali ensuite. Dans les contreforts des massifs voisins à l'est, presque plus d'habitants, des cirques montagneux totalement abandonnés par leur habitants comme à Ngoutchoumi, site où le parc de baobabs rappellent que l'homme a vécu ici et longtemps. Les Bata ne sont qu'une poignée aux bords de la Bénoué. Des Foulbé y gardent leurs troupeaux et des pasteurs Mbororo'n y nomadisent régulièrement. Zone d'accès difficile en saison des pluies, les bords de la Bénoué sont un petit monde encore fermé par l'absence de pistes commodes avec la ville pourtant proche. C'est cependant sur les bords de la Bénoué et du mayo Tiel que se regroupe la population que l'on ne trouve pas au bord de la piste, mais aucun de ces cours d'eau n'est vraiment l'axe de peuplement que sont de nombreux autres mayo, comme le Louti par exemple. Les Fali n'ont pas créé un paysage homogène. Nous venons de voir que sur la bordure occidentale des Mandara, les Fali redescendus sur le plateau voisin, ont créé un type de paysage que nous avons rencontré ailleurs, un type de dispersion pas trop lâche autour de noyaux Foulbé. Ailleurs, dans la moitié occidentale de l'arrondissement de Guider et le nord de l'axe des mayo Kébi et Bénoué, l'habitat et le paysage sont assez variables. Peu d'habitat vraiment montagnard, mais une colonisation des vallées intra-montagnardes, des plateaux et des piedmonts avec parfois l'aménagement des premiers mètres des pentes des massifs toujours omniprésents. Dans cette région, le baobab semble l'arbre du paysage Fali. La dispersion est la règle mais avec souvent l'amorce d'un noyau, d'un centre de village, parfois constitué d'ailleurs par quelques saré

Foulbé comme au pied du Peské-Bori. Un phénomène d'imitation du mode de groupement Foulbé. A l'heure actuelle, les vallées les plus importantes et les plaines voisines attirent de plus en plus les Fali des massifs. Les vallées montagnardes abritent de moins en moins de monde et plus en plus d'habitations abandonnées. Sur les piedmonts et les plaines voisines en direction du Kébi et de la Bénoué, influence du modèle Peul et type de répartition déjà décrit préoédemment : une tendance au groupement autour des villages existants ou près de pistes importantes ou près des cours d'eau. Le Tinguelin est encore assez bien peuplé. C'est là que les Fali présentent le type d'aménagement le plus montagnard et la dispersion sur les pentes la plus grande. Le sommet tabulaire par contre reste étonnamment vide.

Un paysage de plateaux et de collines dans l'ensemble, où l'empreinte humaine se marque dans la végétation par la multiplication des baobabs. Une dispersion aux mailles assez serrées car limitée à des zones peu importantes, la montagne elle-même n'étant pas occupée ni aménagée la plupart du temps; une tendance au regroupement, à l'imitation du modèle Peul dans les plaines et les vallées en cours de recolonisation. Une marque un peu superficielle sur le paysage et localisée aux sites de peuplement, c'est-à-dire aux parties peu accidentées, ce qui s'explique facilement par la faiblesse relative de la population.

Les Guidar, les Guiziga de Moutouroua et les Moundang ont élaboré des paysages se ressemblant. Les villages s'adossent aux derniers contreforts des Monts du Mandara, au pied des inselberg de la plaine ou des chaos rocheux qui accidentent les plaines des arrondissements de Kaélé et de Mindif. C'est le cas par exemple pour la plupart des villages Guiziga, de Mousourtouk à Mouda et Moutouroua, des villages Guidar de Lam à Bidzar et Biou par exemple et des grosses agglomérations Moundang, Moumour, Lara, Boboyo et Midjivin, de Mindif enfin, site de repli des Guiziga d'abord et des Zoumaya ensuite. Les densités sont très différenciées, fortes au coeur du pays moundang, faibles en pays Guiziga et assez fortes en pays guidar dans l'axe du Louti, mais c'est le même type de paysage : différence d'intensité de l'aménagement et non différence de nature. Traits essentiels du paysage : un habitat groupé au pied d'accidents rocheux, habitat refuge contre les cavaliers foulbé. Entre les villages, des espaces vides plus ou moins vastes selon l'importance du peuplement, l'apparition massive des champs de coton dans les terroirs. Un desserrement en cours sur la plaine entourant les inselbergs et une tendance au desserrement de l'habitat, chacun s'installant de préférence sur ses propres champs. Comme ailleurs, une certaine évolution vers le modèle foulbé, le saré entouré de murs, en particulier dans les grandes chefferies moundang où l'islamisation progresse ; évolution moins rapide apparemment chez les Guiziga.

Le pays Toupouri offre un paysage bien particulier. Une mise en valeur à peu près intégrale de l'espace et remarquablement faite. Un habitat dispersé qui fait passer d'un village à l'autre sans que l'on s'en rende bien compte, surtout en saison des pluies. Trois éléments arbustifs importants : les Cassia le long des pistes sur trois ou quatre rangées de profondeur, des Acacia albida dans les champs et des palmiers doum près des villages. L'immensité des champs de mouskouari au sud de Golompoui est impressionnante ; là, pas d'arbres. Les gros villages, sièges de chefferies, comme Doukoula, Tchatibali, Touloum et Doubane, ont été influencés par le modèle Foulbé : sarés entourés de hauts murs de terre, place centrale ombragée de grands arbres. Quelques espaces vides correspondant à des sols infertiles, des "hardé " et au sommet des dunes, les Guiera senegalensis, buissons révélateurs d'un épuisement des sols. Le long du lac Fianga, le paysage n'est pas très différent. La proportion de terres périodiquement submergées est seulement plus grande. Dans le lamidat de Kalfou voisin, un grand centre, le chef-lieu, village Foulbé traditionnel et tout autour, des hameaux de Toupouri ou de Massa. Le sable se fait plus visible, le palmier doum plus fréquent, l' Acacia albida plus rare. Par contre, l'habitat des Toupouri ne correspond pas, loin de là, à la qualité du paysage construit par les hommes : un habitat médiocre, du même type que celui des Massa voisins dont nous reparlerons mais en plus médiocre encore.

Les Massa ont construit leurs villages sur des bourrelets de berges exondés le long du Logone et du Guerléo, le long aussi du Lac Fianga et du Yaéré qui le prolonge jusqu'au gros village de Dana. Un étirement de la population sur ces petits reliefs, ces petits dômes peu marqués dans le paysage. Une tendance au groupement. Champs de sorgho et parc à Acacia albida remarquable sur Bougoudoum au sud du Logone, densité beaucoup plus grande de palmiers rôniers sur les rives elles-mêmes. Moins d'arbres au nord de Yagoua dans la zone rizicole avec cependant une belle rônerie au niveau de Djafga en pays Mousgoum. Le paysage est un peu différent dans le district de Guéré, dans le triangle Dana - lac Fianga - frontière et vallée du Logone. De gros villages : Dana, Bangana, Guisey-Ardaf, Dompya et Bougoudoum ; une tendance au groupement mais aussi des villages étirés aux bords des Yaéré ; beaucoup d'Acacia albida ; un paysage très humanisé surtout dans les environs de Guisey. Un vide entre les Massa de Guisey et le canton Moussey : un paysage moins aménagé, une frange de colonisation Foulbé profitant de cette région vide. Chez les Mousseye, plus d'Acacia albida mais un parc de Karités, l'un des rares peuplements importants de cet arbre dans cet extrême Nord-Cameroun.

A quelques kilomètres, dès que l'on quitte le pays Mousseye pour pénétrer en pays Massa le parc à Acacia albida redevient important avec de beaux arbres, signe d'ancienneté de sa formation.

Le centre du triangle est peu peuplé. Les sols y sont souvent stériles : beaucoup de "hardé", quelques petits villages sans ampleur et sans prospérité apparentes.

Les Mousgoum qui prolongent le peuplement massa au nord et sont intégrés au monde musulman, vont nous servir de transition avec le pays d'influence islamique. Si le long du Logone dans le sultanat de Pouss et dans les Yaéré du sultanat de Guirvidig, le site des villages est le même que celui des villages massa, le paysage est sensiblement différent. Quelques belles rôneraies de temps en temps mais plus guère d'Acacia albida remplacé par le Balanites : influence sahélienne du climat. Dans l'ensemble, avec la fraction importante de terres périodiquement submergées, l'arbre est devenu rare ; de grands espaces de prairies le remplacent, zones de parcours traditionnelles pour les troupeaux. Le monde des Mousgoum échappe un peu au reste du monde du Diamaré, plus axé, très influencé culturellement non pas par les voisins Foulbé mais par les civilisations du bas Logone, par les Kotoko voisins. L'habitat tradiditionnel (case-obus) en voie de disparition, a été remplacé par un habitat imité des Kotoko. Du sorgho, des rizières très importantes, de vastes prairies piquetées de petits villages sur les zones les plus hautes, îles en saison des pluies quand les yaéré se remplissent. Une influence sahélienne de plus en plus marquée, avec les Balanites comme arbre sélectionné et une influence culturelle venant du monde Kotoko.

Le monde musulman a lui aussi des paysages reflètant son génie propre. Deux grands groupes, le royaume du Mandara, les Foulbé.

Le royaume du Mandara au nord de la vallée du Mangafé associe en son sein Musulmans et Païens. Les Mandara comme les Bornouan ont su créer des villages importants, voire de véritables villes, leurs capitales : Kérawa puis Doulo qui fut longtemps la ville la plus prestigieuse du royaume et enfin Mora, la capitale actuelle. Méné, Makalingay, Tokombéré, Limani, sont aussi de très gros villages et l'amorce de villes à venir. Villes aux rues bordées de murs de terre noire auxquelles ils donnent un air peu soigné. A quelque distance de ces centres, en quartiers ethniques homogènes, s'éparpillent des hameaux de Païens immigrés.

On retrouve ce genre de répartition des habitants un peu partout, y compris dans le périmètre de colonisation agricole de Doulo-Gané.

Les hameaux de paysans païens servent de réservoirs de main-d'oeuvre aux entrepreneurs agricoles, aux rentiers fonciers Mandara ou Bornouan, citadins des centres. Dans la plaine de Koza et Mozogo, cela nous donne un paysage très beau

avec de grands et de beaux champs de sorgho et de coton dominés par un parc à Acacia albida très dense et où les arbres sont parfois énormes. Les zones de "hardé" créent des vides entre les terroirs et l'influence sahélienne conjuguée à la médiocrité des ressources en eau, abaissent les densités de population en direction du nord-est. Le parc à Balanites remplace le "cad" dans le périmètre agricole de Doulo-Gané, confirmant le changement climatique.

Les Foulbé, le groupe numériquement le plus important, contrôlent et peuplent en grande partie le coeur du Diamaré essentiellement mais aussi, comme nous l'avons vu, les vallées et les plateaux intérieurs des monts du Mandara. C'est cependant le Diamaré avec les grands lamidats de Maroua, Bogo et Mindif qui forment le pays Foulbé. Les trois grands centres : Maroua, Bogo et Mindif sont des villes avec leurs sarés accolés, les rues entre les murs des concessions et les différents quartiers ethniques. Dans l'ensemble, l'habitat des Foulbé est groupé et les villages sont gros avec une place centrale ombragée de grands arbres, formée sur trois côtés, dans le fond par le saré du chef et sur les côtés par ceux des notables. Des quartiers païens sont toujours associés aux villages Foulbé, parfois accolés au quartier Peul parfois séparés de celui-ci par un petit espace. Ces Païens sont des Guiziga et des Zoumaya dans la vallée du Boula, des Guiziga et des Mofou dans la vallée de la Tsanaga entre la montagne et la cité de Maroua, des Guiziga et Massa au-delà des Toupouri dans les lamidats de Kalfou, la principauté de Dargala et l'est du lamidat de Mindif autour du beau village de Moulvouday. Si les ethnies sont différentes, l'habitat et le paysage sont les mêmes partout, influencés par le modèle foulbé. Les différences viennent uniquement de l'intensité, de l'ancienneté plus ou moins grande et de la qualité des sols.

Entre Gazawa et Maroua et dans les environs de Maroua, les densités sont très fortes, les terrains sont entièrement cultivés et le parc à Acacia albida très développé. De beaux champs de sorgho et de coton et partout en pays Foulbé, une extension extrême des champs de mouskouari ; la marque du paysage, c'est sans doute cette extension de la mise en culture des terres dites de "Karal". C'est là aussi dans la ville de Maroua elle-même et dans la vallée de la Tsanaga et du Boula, à Meskine et Mogom en particulier, que le paysan Peul a développé le maraîchage, la culture irriguée des oignons en particulier. Le paysage se meuble alors des grands bras d'innombrables puits à balanciers.

Au-delà de Balaza Alcali, les densités baissent. L'influence sahélienne commence à être sensible et les sols sont plus médiocres, les hardé se multiplient, les rôniers se mêlent aux Acacia albida, et les Balanites apparaissent.

Là, parfois, le village Foulbé devient moins sédentaire d'aspect, le Foulbé moins paysan et plus éleveur, et les villages changent d'aspect, les sarés du quartier Foulbé ne s'entourent plus de murs de terre mais de seccos et les cases à l'intérieur prennent l'aspect de meules, les enclos à bétail se multiplient à côté des cases et le quartier de paysans païens vit nettement séparé du quartier des Foulbé. Dans le lamidat de Mindif, les densités sont faibles. Les villages sont importants mais distants les uns des autres. Entre les Foulbé et les Moundang, les zones vides se colonisent peu à peu sur un mode linéaire le long des pistes.

Donc, des paysages variés mais avec des constantes. Des paysages très humanisés en relation directe avec les densités de population. En montagne, un paysage de terrasses et une dispersion absolue des habitants sur les pentes. Sur les plateaux au contraire, une dispersion moindre et la recherche des zones les plus basses et les plus ouvertes, avec déjà une influence du modèle Foulbé dans l'habitat. Des refugiés au pied d'Inselbergs avec un desserrement plus ou moins important sur les plateaux voisins. Des Toupouri entièrement dispersés sur un pays intégralement et minutieusement mis en valeur, mais là aussi déjà, une certaine influence du modèle foulbé. Des Massa proches du modèle Toupouri près du lac Fianga, mais s'étirant en un liséré plus ou moins large de peuplement le long du Logone et du Guerléo. Un habitat un peu semblable chez les Mousgoum mais là, le modèle culturel actuel n'est pas le foulbé mais le Kotoko. Enfin le monde Foulbé qui, peu ou prou, a laissé son empreinte sur l'ensemble du pays avec son point fort au coeur du Diamaré, autour de Maroua et dans les vallées qui y aboutissent. Des paysans, des maraîchers, des cités aux murs de terre et une civilisation sédentaire paysanne et commerçante. Ailleurs, vers le nord du pays avec l'influence du Sahel, des Foulbé moins fixés. Les murs d'enclos ont disparu au profit des seccos et la case devient plus légère, prend l'aspect de meule qui caractérise les cases des éleveurs Choa. L'agriculture existe mais l'activité pastorale est plus importante. Enfin la marque du paysage, c'est l'extension des champs de mouskouari qui, en saison sèche, transforment parfois la région en une sorte de Beauce et, en saison des pluies, en un vaste bourbier. Les terroirs entourant les villages sont humanisés au plus haut point. Tout est cultivé et le parc à Acacia albida par sa densité et la vigueur des arbres, en traduit l'ancienneté. Un vieux pays, de vieilles paysanneries, un moule dans lequel le conquérant Foulbé a su admirablement se couler et imprimer sa marque. Plus variées encore que les paysages sont les habitations. Quelques exemples caractéristiques vont permettre d'apprécier l'originalité et l'ingéniosité des prinpaux groupes humains que nous venons de décrire.

V/ L'Habitation (1).

La variété de l'habitation tient à la diversité du milieu, du genre de vie et à la structure sociale. Un milieu indigent ou riche en certains matériaux impose souvent l'utilisation majeure de l'un d'eux : paille chez les Guiziga, terre chez les Mousgoum, pierre chez les Mofou. La tige de mil, la paille tressée, l'utilisation ou non du bois de charpente déterminent des toits plus ou moins élancés et conditionnent des volumes plus ou moins importants. Les techniques sont simples et connues de la plupart des groupes, mais certaines paraissent l'apanage d'une ethnie tant elle en a la maîtrise. Les Bana vernissent intégralement l'intérieur de leur case. Les Mafa et les Mofou usent du même procédé mais ils n'enduisent que la bouche du grenier. La technique du "langaz" ou superposition de bottelettes de paille à certains niveaux du toit, qui donne une vague allure de pagode aux salles des greniers mofou, est en fait connue jusque chez les Bata de la Bénoué mais elle ne semble s'être développée que chez les Mofou.

C'est le genre de vie qui permet à la femme du cultivateur fali d'individualiser matériellement cuisine, chambre, réserve alors que la femme de l'éleveur foulbé réunit tous ces éléments dans une seule case.

C'est à la structure sociale que l'on doit les imposants tata de lamido, les foisonnantes chefferies mofou et la simple concession d'un chef du Tinguelin ou de Sir à qui la gérontocratie fali et kapsiki n'ont laissé que peu de pouvoir.

Parmi l'éventail de matériaux, de possibilités de mises en forme et de disposition, les ethnies font un choix et la variété de l'habitation est avant tout le produit de ce choix culturel.

Les constituantes de base du saré (2), la case et le silo, sont multipliées et différenciées par suite de la polygamie, de la non-cohabitation de l'homme et de la femme, de la femme et des fils pubères, du système de stockage individuel

---

(1) Texte rédigé par Christian SEIGNOBOS.

(2) La langue véhiculaire, le foulfouldé, impose par sa large diffusion les termes de "saré" pour "habitation"
"danki" pour "auvent"
"seco" pour panneau de vannerie.
Leur emploi permet de soulager le texte de trop de répétitions.

des récoltes, de la distinction case-cuisine et case-chambre et, en montagne, de la séparation bêtes et gens.

Pour la disposition générale des unités, les réponses sont limitées,: trois familles de plans recouvrent trois ensembles géographiques.

- en montagne, les cellules se concentrent sur un segment et communiquent entre elles. Cette suite peut épouser la courbe de niveau (Mofou, Mafa, Zoulgo) ou escalader la pente, la case de l'homme surplombant les bâtiments des femmes qui encerclent l'aire des greniers(Mouktélé, Podokwo, Kirdi Mora),

- pour les gens de plateau, le plan est oblong, divisé en deux, d'une part le domaine de l'homme avec ses greniers à mil, d'autre part, en léger contrebas, celui des femmes qui tend pour chacune des épouses vers un ensemble fermé,

- la disposition circulaire des éléments autour d'une cour est de règle en plaine. Le fond de saré est réservé aux bâtiments des femmes en demi-couronne autour des greniers. La case de l"homme et celle de ses fils se situent près de l'entrée.

Deux éléments, la case de la première femme et le grenier de l'homme, constituent ce que l'on pourrait appeler le bloc primordial auquel sont attachés la plupart des sacrifices. L'emplacement de l'entrée déterminé, la position de ces deux cellules sera immédiatement fixée et les autres bâtiments s'accrocheront à elles avec plus ou moins de liberté. Les conventions qui ordonnent les membres de la famille au sein de la concession, sont complétées par celles, plus ou moins impératives, qui placent les objets à l'intérieur des cases : lits, meules, foyers....

Chez les islamisés, l'agencement des unités n'obéit pas aux mêmes principes. Le saré n'est plus un lieu de culte. Les femmes n'y ont plus le même rôle. Limitées en nombre, ne travaillant généralement pas aux champs, elles ne sont plus, comme pour les animistes, moyen et symbole de richesse . Celle-ci s'exprime, non par la multiplication des bâtiments à l'usage des femmes, à l'arrière du saré, mais par l'importance donnée à la case-entrée, au logement du maître où sont entreposées les récoltes et à celui des serviteurs et des saisonniers.

L'échantillonnage de l'habitation est moins dicté par la représentativité numérique des ethnies que par leur situation géographique.

Les Mafa illustrent l'habitation du montagnard pur ; les Mofou, celle d'un montagnard de bordure de massif. Les Fali offrent l'exemple d'une habitation de

plateau. Le pays guidar, carrefour ethnique, représente l'habitation de plaine ; les Massa, celle de riverains du Logone. Pour les Islamisés, un choix s'imposait, celui des Foulbé partout en contact avec les ethnies précitées.

La ferme MAFA : Une symbiose avec le milieu montagnard.

Authentiques montagnards, les Mafa dispersent leurs habitations sur les promontoires, les ressauts et les renflements de courbes de niveau de leurs massifs.

Toujours en position dominante, le "gay" mafa fuit les terrains plats et le fond des vallées qui sont autant de no man's land entre les groupes de montagnards.

L'extrême rapprochement et enchevêtrement des cases-tourelles, la disposition partielle en enfilade, les muretins de raccordement, ne permettent pas de saisir d'emblée la composition du gay. La structure hésite entre un développement linéaire ou en colimaçon. Cet apparent désordre recèle des éléments que l'on retrouve nommément, avec des dimensions semblables, les mêmes techniques de construction, a fortiori des matériaux identiques et surtout affectés au même usage, dans tout le pays mafa.

L'élément fondamental est une enfilade de cases soudées les unes aux autres. Une case-entrée communique avec une case-vestibule ou la chambre de la première femme qui renferme aussi son grenier, en prolongement, une case-grenier, domaine de l'homme, s'ouvre sur la cuisine. A la case de l'homme peut se greffer l'abri du boeuf, à celle de la première femme, la chèvrerie, qui sont protégés sur leur arrière par des bâtiments indépendants : case des autres épouses, des fils et de leurs promises.

En face de l'entrée, s'élève parfois une resserre pour les grands canaris, la case d'un fils ou celle de l'hôte.

Trois unités architecturales sont à retenir :

- la case-grenier de l'homme est montée jusqu'au deux tiers à l'aide de grosses pierres crépies intérieurement et extérieurement tandis que le haut est constitué de couches alternées de pierres et de pisé. Elle abrite un grenier légèrement excentré, isolé au sol par une assise de pierres. Des épaules du grenier rayonnent des poutrelles qui, prenant également appui sur le haut ajouré du mur, soutiennent une plateforme de branches émondées, liées par un platras de terre.

Pour accéder au grenier, on se hisse sur ce jointif par une trappe. L'étage est compartimenté et l'homme y dépose ses biens, ses arachides, ses vêtements dans des poteries.... Cet étage est coiffé d'une coupole en banco (1) qui hésite entre le dôme et le cône. Pour la recouvrir, on associe paille et tiges de mil, mais parfois on utilise exclusivement la paille, Cymbopogum giganteus et surtout Hyparrhenia rufa,

- la cuisine, relativement vaste, est bâtie en terre et en pierres. Le toit est composé d'une armature où dominent le jujubier coupé en montagne et le Dyaspyros mespiliformis de plaine et d'une couverture de tiges de mil multipliées à la base; la partie sommitale étant confectionnée en paille liée par des cordelettes tressées à partir de Sporobolus pyramidalis. Un col de poterie renforce le faîte. Près de l'entrée, dans la table de mouture sont incorporées 4 à 5 meules dormantes, quelquefois plus. Au fond sont disposés plusieurs foyers amovibles qui permettront d'installer sur leurs emplacements les deux à trois canaris nécessaires au brassage de la bière de mil. Dans la plupart des cas, cette cuisine sert à toutes les femmes, les Mafa répugnant à multiplier les feux,

- la chèvrerie s'offre comme une modeste construction au sol surcreusé et au mur de pierres, surmontée d'une niche de pisé qui sert à conserver la cendre. Sa situation centrale dans le gay s'explique par le rôle tenu - actuellement encore- par la chèvre dans la vie du montagnard : capital, composante de base des sacrifices, unité de mesure de la dot.

Les éléments matériels sont complétés par des espaces, éléments immatériels qui font partie intégrale de l'habitation. La cour d'entrée entourée d'un muret bas de pierres plates, encombrée d'auvents en saison sèche, sera transformée en jardinet à tabac durant l'hivernage. A proximité, les arbres servent de granges ou de séchoirs à mil, à arachides. Les dalles rocheuses aménagées en aire de battage peuvent aussi être utilisées pour faire mûrir les épis de mil. Ombragées, elles servent de lieu de réunion où, tout en devisant, on tresse la corde.

LE "AY" MOFOU : UN BASTION DANS UN SYSTEME DE DEFENSE.

Les ay mofou s'inscrivent dans le système de défense du massif qui réserve au chef la situation la plus élevée, répartition pyramidale que l'on retrouve au niveau du chef de quartier. Les " lleds" ou murs de pierres, parfois doublés d'une haie d'épineux, mordaient sur la plaine, barraient d'étroites vallées, remontaient dans la montagne, verrouillaient les passes isolant les massifs,

(1) Le terme de "banco", d'origine soudanaise, est l'équivalent de "pisé".

le mur infime ne marquant pas la limite des champs, mais celle des habitations.

Chaque ay mofou est en lui-même une fortification, un haut mur hérissé d'épines protège l'arrière du ay et enserre l'entrée. On pénètre à l'intérieur par une case-poterne qui donne sur une enfilade de cases communiquantes. Peu d'unités sont indépendantes : parfois la case de l'homme, celle du fils ou celle du boeuf emmurée et encore donnent-elles sur l'aire d'entrée.

L'obscurité qui règne d'un bout à l'autre du ay était - et reste - de l'avis du Mofou, un moyen de se prémunir contre le vol.

La case-entrée où sont suspendues des armes, est le lieu de repos du chef de famille. Elle débouche sur la case commune des femmes qui se prolonge par la salle des greniers où s'ouvre la cuisine de chaque épouse. D'autres constructions peuvent, telles des poivrières, flanquer la case commune, ainsi la chèvrerie surmontée d'un magasin pour les cendres ou d'une chambre pour les enfants.

La pierre est largement utilisée chez les Mofou. Elle n'est pas taillée mais cassée. Les murs des cases réservées aux animaux sont en pierres non jointoyées, la case commune des femmes, celle de l'homme sont montées en pierres sèches. La terre est utilisée en crépissage intérieur et extérieur. Le ay mofou trouve son originalité dans le bloc cuisine - salle des greniers.

La cuisine, de dimensions réduites, est construite sur un socle de terre et de pierres. Le toit, simple faisceau de lattes liées au faîte, prend appui sur la mince paroi de banco. Cette armature est recouverte d'un litage de cannes de mil et enfin de paille. L'entrée, de forme ovale, est ornée de motifs en relief et l'accès est facilité par une marche. A l'intérieur et à droite, la table de mouture avec deux ou trois meules dormantes et au fond le foyer et l'inévitable batterie de canaris.

Les cuisines peuvent être raccordées à la salle des greniers par d'étroits tambours. Leurs murs exposés aux intempéries doivent alors être protégés : une claie de tiges de mil repose sur une petite corniche de pierres faisant saillie au niveau du socle. Si les cuisines sont incluses dans l'aire des greniers, le système de protection des murs est réglé par des panneaux de vannerie qui, pincés sous le toit des cuisines et de la salle des greniers, aboutissent à un réseau de chéneaux de demi-troncs évidés soutenus par des madriers reliant le haut des murs des cuisines aux greniers. La cuisine ou "gudjek", qui désigne également le groupe " femme et ses enfants", est le domaine propre de la femme. Il est prolongé par un grenier qui lui fait face.

Le grenier mofou, cylindre vouté à sa partie supérieure, percé d'un orifice unique, est construit avec la même terre et selon la même technique que la cuisine. Le pied est bâti sur de grosses pierres, puis le corps, l'étage de bois et de terre où est ménagée une trappe. On façonne ensuite les bords du hublot et enfin, avec de la glaise, la partie la plus délicate, la cupule.

Le grenier de l'homme, réservé au seul mil, n'est pas cloisonné alors que celui de la femme est divisé en quatre parties, deux grands compartiments pour le mil et les haricots et deux petits pour l'oseille, le souchet ou l'arachido.

L'étage, outre les effets personnels, renferme, chez l'homme le mil de semence et chez la femme la provision hebdomadaire de mil, l'éleusine caracana, les calebasses, ses parures.....Les greniers, groupés en cercle, sont abrités par une case. Si leur nombre excède cinq ou six, les perches du toit reposent sur des entretoises qui relient le haut des greniers. Pour les ensembles aberrants des chefs de massif, le développement linénaire classique n'est plus suffisant, on a recours à deux segments qui se font face ; si la place le permet à deux cercles concentriques de greniers et de cuisines (Douvangar) ou les éléments sont libérés et se disposent le long des courbes de niveau (Ouazan).

Comme les autres habitations montagnardes, le ay mofou voit se succéder les générations et sa durée exceptionnelle s'explique moins par l'utilisation de la pierre que par la stabilité des champs jamais laissés en jachère et le système d'héritage qui donne à l'aîné en même temps que l'habitation, les terrasses qui l'entourent.

La concession Fali : de la micro-architecture soignée.

Repliés récemment de la vallée de la Bénoué sur les rebords du Tinguelin, les Fali Doudja ne sont redescendus d'un palier que depuis quelques décades.

L'habitat semi-groupé est favorisé par le système de partage des champs du vivant du père entre les fils mariés. Chaque grosse parcelle est morcelée, y compris celle qui entoure le saré, si bien que les fils restent près du père et les frères près de l'aîné héritier du saré paternel. La cohabitation de plusieurs familles, l'existence au sein de la concession d'un enclos pour chacune des femmes, les nombreux séchoirs, la présence de case-reliquaires, donnent une impression de confusion que ni les clôtures de secco, ni les ébauches de haie vive ne clarifient.

Le seul noyau cohérent est l'enclos de la femme formé d'un cercle de 6 à 7 bâtiments où l'on pénètre par un simple jeu de tapades. La cour est hermétiquement couverte par un danki supporté par un poteau central et des piquets disposés entre les bâtiments. Un trépied retourné et fiché en terre permet de se hisser sur cet assemblage utilisé comme aire de séchage.

La femme possède trois cases qui alternent avec les silos : une cuisine très largement ouverte sur la cour dont le toit remonte en un auvent soutenu par des piquets, une case pour entreposer la bière de mil et le matériel afférent.

Les greniers, en bousillage, de taille modeste, sont de trois types : cylindre ouvert, cylindre fermé avec ouverture quadrangulaire ménagée dans le flanc, cylindre à ouverture sommitale surmonté d'un dôme aplati percé d'un orifice latéral. Les deux premiers sont destinés aux calebasses, condiments et légumes ou encore aux "richesses" et aux vêtements, rarement au mil dont la récolte est monopolisée par l'homme. Le troisième est réservé exclusivement aux arachides.

Cet agencement précis et élaboré du domaine de la femme s'oppose à l'improvisation et au désordre qui caractérisent celui de l'homme qui lui fait face.

La construction d'un nouveau saré témoigne encore de l'importance de l'enclos de la femme : le futur époux/élève en face de sa case de célibataire, un cube de seco où il accueillera sa femme. Sa propre case devenue chambre de la femme ou cuisine, l'ensemble de l'habitation est édifié autour du danki primordial.

Réservant la pierre au soubassement des murs et au support des greniers, les Fali Doudja utilisent presque exclusivement la terre de termitière soigneusement préparée et malaxée. La coupe d'un mur offre des assises montées en chevrons réguliers, le profil de la paroi, légèrement cambré vers le haut, s'évase pour recevoir la base du toit.

Les Fali sont experts pour l'utilisation du chaume. A chaque élément du toit correspond une graminée. La toiture est toujours montée à terre. Un seco circulaire est tressé pour lequel Jardinea congoensis, graminée longue et solide, est préférée. L'armature est constituée de tores de grosse paille, Cymbopogon giganteus. Pour les litages de chaume, on choisit une graminée fine pour le haut, Andropogon pseudapricus, puis une autre, plus commune, pour la partie centrale Loudetia togoensis et enfin, au bas du toit, Pennisetum pedicellatum, souple et longue.

La destination de la vannerie, protection de la toiture et des murs, porte, clôture, détermine également le choix de la paille.

La confection des toits exécutés par les gendres pour leur belle-mère est l'objet de beaucoup de soins. La paille est peignée, tressée, prise dans un lacis de cordelettes. Le souci de décoration est partout présent dans l'enclos de la femme. La cour est recouverte d'une mosaïque de tessons de poteries et de petits cailloux blancs pris dans un ciment obtenu des déjections d'un ver.

Les greniers sont très souvent enjolivés de reliefs, ainsi celui du grenier des "richesses" rappelle l'écusson français. Récemment encore, la plupart des cases étaient décorées par les hommes : dessins non seulement géométriques à dominantes noir, rouge, ocre, blanc, mais aussi dessins figuratifs exécutés avant l'arrivée d'une nouvelle épouse.

Une habitation hybride : Le gla guidar.

Durant la période d'insécurité, les Guidar s'étaient réfugiés dans les replis des petites collines chaotiques, résidus des massifs-îles. Leur habitat, protégé côté plaine par des écrans d'arbrisseaux enchevêtrés, s'insérait entre les amoncellements de blocs, cachettes ultimes en cas d'attaques et qui offraient également la possibilité de cultiver entre eux quelques pieds de mil. Leurs habitations s'égaillent maintenant sur le glacis en avant des sites refuges.

Association de clans d'origine moundang, daba et guiziga, les Guidar présentent une habitation composite. Les emprunts d'origine moundang sont les plus visibles. Les influences guiziga et daba sont plus discrètes et toujours reniées par les Guidar. En revanche, toutes les innovations actuelles sont dites venir des Foulbé.

Les Guidar ne semblaient posséder qu'un seul type de case d'habitation : la case à toit plat. Toutefois, les hommes adoptèrent une case ronde à toit de paille préfabriqué et à mur de seco troué d'une porte en fer à cheval qui ressemblait fort aux habitations daba et guiziga. Ce modèle est aujourd'hui remplacé par une construction plus vaste montée en pisé avec un toit à armature de perches.

Les bâtiments féminins sont le produit de techniques moundang. La case oblongue à terrasse débordante, est construite sur une semelle de terre ramassée. Les jambages des murs sont épais et les murs de refend nombreux pour supporter un toit lourd. Des madriers soutiennent des soliveaux sur lesquels sont disposés

des seco , des bottelettes de paille, puis un lit de brindilles, de coques d'arachides ou de fumier et enfin de la terre fine damée à sec. Cet édifice est complété par un auvent recouvert d'une épaisse couche de tiges de mil, soutenu par les murs porteurs de la case et des piliers de banco ou des piquets.

A l'intérieur, une pièce au contour imprécis offre, à gauche en entrant, une meule moundang prise dans un bâti incliné vers une poterie incorporée et, çà et là, des lits de terre montés sur tréteaux ou des lits foulbé en branchettes ou, plus rarement, les anciennes planches-lits. Des cloisons isolent des alvéoles : resserre pour la bière de mil, recoin pour les chèvres et au fond, cuisine faiblement éclairée par une lucarne ouverte dans la terrasse. Les cases des femmes moundang, construites en continu, formaient un large anneau ouvert et, côté cour, des greniers leur étaient incorporés. Chez les Guidar, cette case à terrasse s'est abatardie en se rapetissant et en perdant ses greniers qui se sont déportés dans la cour. Aujourd'hui, les cases se dessoudent, chaque alvéole s'individualise en chambre, cuisine, chèvrerie sous forme de cases rondes à toit conique.

Le grenier, d'origine moundang, est un cyclope massif dont le hublot est obturé par le jeu d'un seco qui épouse la forme de l'ogive. Ce grenier est de plus en plus délaissé au profit d'un grenier-bouteille plus ou moins ventru, de type guiziga, protégé par une collerette de paille et coiffé d'une calotte de vannerie.

La morphologie des cases change, mais leur position dans le cercle de la concession se maintient en dépit de l'éclatement de la case de la femme. La cuisine de chacune des femmes, les abris pour les animaux s'insinuent entre les autres éléments. Chaque ethnie a un ordre préférentiel - qu'elle veut immuable - pour distribuer les membres de la famille, mais souvent la réalité sociale donne une telle liberté que le système devient caduque. Toutefois, chez les Guidar de Lam, si l'organisation est peu originale, elle reste stricte : dans le cas d'un saré représentant le développement maximum, on trouve, à gauche de l'entrée, la case du fils aîné, celle de sa femme suivie de la case de la mère du chef de famille, celle d'une femme héritée par le père, de la première, de la seconde épouse..... et enfin, bouclant le cercle, la case du père et des fils puînés. Dans la cour, un grenier fait face à chaque case de femme et celui de l'homme, de dimensions plus vastes, trône au centre.

La zina massa : une habitation dictée par le milieu.

En pays massa, l'adaptation au milieu naturel qui fait naître deux types d'habitat - l'un groupé sur tertres dans la zone d'inondation du Logone et l'autre dispersé sur les glacis sableux de l'Ouest - détermine également deux formes d'habitations. Ces habitations reflètent deux cultures matérielles marquées l'une par l'absence d'espèces ligneuses et une profusion de paille et l'autre par une relative abondance des deux matériaux.

Chez les Massa du fleuve, le toit est confectionné à partir d'un seco circulaire qui, resserré à sa périphérie à l'aide d'une corde, prend une forme sphéro-conique. Une première couche de chaume est maintenue par un réseau de boudins de paille qui s'accrochent à la voute tressée à différents niveaux horizontaux. On pose cet assemblage sur une maçonnerie de pisé et l'on complète par une nouvelle couche de paille. Potiers moins expérimentés que leurs voisins mousgoum, les Massa multiplient néanmoins les objets de terre dans la case de la femme : petits greniers; foyers, muretins de subdivision, banquettes, meule incorporée, lit chauffant.

Lorsqu'on retrouve ce toit de paille en brousse, il est porté par des piquets qui, en évitant le contact avec le mur, le protègent contre les termites. Mais la charpente montée au sol fait son apparition. Les perches sont liées à des fascines en anneaux et fichées dans un entrait de paille. Cet ensemble hissé sur des piquets fourchus reçoit des seco et des bandes de faisceaux de paille reliés par un toron. Ce toit est généralement soutenu par un poteau mitan. Le bois, largement utilisé dans la construction, l'est encore dans le mobilier, un lit de planches sur tréteaux remplace le lit maçonné.....

Qu'il appartienne à un Massa de l'intérieur des terres ou à un riverain du Logone, l'enclos s'organisera de la même façon. La première femme est installée au fond du saré en face de l'entrée. Les nouvelles épouses se placeront alternativement à droite et à gauche de la première selon leur arrivée. Chaque femme possédant une cuisine au diamètre moindre que celui de sa chambre, on aboutit à une succession de petites et de grandes cases réparties sur le périmètre du cercle. La case de l'homme occupe le centre si le saré est vaste ou bien elle est déportée vers celle des fils près de l'entrée.

La trilogie massa : agriculture, élevage, pêche, se traduit dans l'habitation.

- L'agriculture dans le grenier-bouteille qui complète l'ensemble chambre et cuisine de chaque femme, et au milieu de la cour, dans l'énorme grenier de l'homme qui stocke le mil rouge en épis,

- l'élevage se manifeste dans l'aménagement intérieur des cases. Les bêtes sont redistribuées chaque soir : volaille dans les cuisines ou sous le lit chauffant, chèvres et moutons dans les chambres des femmes, gros bétail dans celles des hommes ou plus rarement dans une étable. Chez l'homme, le lit est en position centrale et les animaux sont attachés tout autour. Chez la femme, meule, greniers nains, lit chauffant sont disposés le long du mur et les bêtes doivent être groupées au centre de la pièce ou parquées au fond de la case derrière un muret,

- la pêche est partout présente, dans la case de la femme, par les petites nasses, dans celle de l'homme par les filets, présente aussi dans la cour par les havenonts, sennes et différentes nasses et l'odeur persistante du poisson qui sèche sur les auvents bombés de l'entrée des cases et sur les hangars disséminés dans la cour.

La concession massa a une vie éphémère. Chaque décès d'adulte signifie l'abandon du saré pour une place voisine, toujours sur le champ de mil rouge qui entoure la concession. Dans son faciès de brousse, les termites obligent à un renouvellement du toit tous les deux ans, quelquefois chaque année. Le sol trop meuble est un mauvais support pour les greniers qui s'enfoncent et se délabrent, accentuant le provisoire.

De la copie au modèle : le saré foulbé.

Les Foulbé ne forment pas un groupe homogène quant au genre de vie : éleveurs, simples cultivateurs, rentiers de la terre ou des troupeaux, commerçants, artisans ou fonctionnaires. Leur habitat est toujours groupé, en quartiers pour les éleveurs, en villages et en bourgs pour les cultivateurs et ce sont des cités foulbé qui sont à l'origine de Maroua, Bogo, Mindif, aujourd'hui encore peuplées en majorité de foulbéisés.

La concession d'un éleveur dans le lamidat de Petté présente une grande analogie avec celle d'un Arabe Choa.

De vastes cases sont disposées en cercle autour d'une aire centrale dégagée le plus souvent de toute construction et qui servira à parquer les bêtes. Les femmes sont installées au fond de la concession. La case des fils, celles des

serviteurs, de l'âne ou du cheval sont placées sur les arcs de cercle de part et d'autre de l'entrée, près de laquelle des parcs secondaires peuvent être aménagés.

Les cases rappellent de grosses meules de foin. Les perches de la charpente, réunies par un croisillon à la fourche du poteau central, sont à leur extrémité plantées dans une fascine qui repose sur un cercle de piquets ; un tore disposé extérieurement sur le bas de cette carcasse servira à retenir les brassées de paille qu'un homme placé sur le faîte égalise avec un bâton. Sur une couche de paille neuve dont l'engainement des tiges est dirigé vers le bas; on entasse une couche de vieille paille sans ordre, une troisième couche est assujettie comme la première. Un filet de fibres très lâche maintient le tout. Des secco, utilisés comme paroi de la case, parachèvent l'ouvrage.

Type unique de case, on le retrouve pour les femmes, les fils, les serviteurs et, sous une forme réduite, comme case de mouture ou grange.

Chaque case de femme est la copie conforme de celle de sa voisine. On distingue deux parties : l'une au sol convexe en terre battue où sont enfoncés des pieux d'attache pour une vingtaine de boeufs durant l'hivernage, dans l'autre partie au sol concave et sablé, un canari d'eau est dressé près de l'entrée, à la suite, une plaque foyère décorée et une série de jarres pour les grains. Des nattes servent de paravent à un lit démontable où la femme dort avec ses enfants, et derrière, outre la sempiternelle cantine, c'est toute une exposition de cuvettes, plateaux et assiettes en émail décoré. Parfois, c'est un curieux assemblage de baguettes qui entoure le lit à la mode choa, une sorte de cage dont les parois font vaisselier, surmontée d'un clair de nattes.

Les Foulbé éleveurs possèdent presque tous des champs de mil rouge, de mouskouari, de coton qu'ils font cultiver, dans le Diamaré, par des Mofou et des Massa. Ces derniers influencent quelque peu l'habitation en construisant pour leur maître grenier-bouteille et toit conique.

Le Foulbé devenu cultivateur adopte des unités plus réduites. Le toit est monté à la manière des éleveurs, mais il repose sur des piquets fourchus, plus hauts, derrière lesquels on bâtit un mur avec la terre prélevée dans le périmètre de la case. Les toits coniques à litage de paille régulier, plus méridionaux, reposant sur manchon de pisé, commencent à apparaître et tendent, à la latitude de Maroua, à exclure le premier type de toit.

L'agencement intérieur de la case de la femme est le même que chez l'éleveur, mais les éléments sont moins mobiles : un ou deux petits greniers mousgoum sur trétaux, le lit incurvé en branchettes.... Le profil du sol de la case est concave et sur tout le pourtour la femme exhibe encore sa vaisselle-prestige . Traces d'un autre genre de vie, la cuisine est conçue comme une petite case d'éleveur et l'on pratique encore le stockage souterrain des récoltes dans des seco roulés en cylindres verticaux enfouis dans du son de mil. L'allure générale du saré diffère, plus de haie sèche lâche et de concession ouverte; un mur de banco isole de la ruelle du village et l'entrée est un "djaolerou", case-vestibule aux ouvertures en quinconce.

Le saré du citadin apporte peu d'innovations si ce n'est un resserrement des unités et un renforcement de la clôture, plus élevée et plus hermétique. On y pénètre toujours par un djaolerou qui donne sur une cour où s'ouvrent la case de l'hôte, celles des fils, parfois des serviteurs. La case du maître surveille directement le deuxième djaolerou qui donne accès au gynécée où chaque femme possède sa chambre, quelquefois sa propre cuisine, un jardinet et un puits collectif limitant les sorties à l'extérieur. Ce saré, qui voit se multiplier les toits de tôle à deux pans, est moins bien disposé que certaines concessions musulmanes comme celles des Kotoko où les toits d'argamasse permettent une meilleure imbrication et un développement en continu.

Cette habitation est néanmoins devenue à travers les Foulbé un symbole de l'Islam. Aux Foulbé, éléments dominants de la société, l'on envie la façon de vivre, par tant l'habitation, si bien que c'est une ethnie sans architecture originale qui, paradoxalement, va donner le ton en matière d'habitation. Tout individu qui "se fera foulbé", entendre "musulman", adoptera ce type d'habitation.

L' évolution.

En montagne, l'habitation est encore fortement stéréotypée. Les transformations sont mineures : la paille peut remplacer la tige de mil, un fils peut construire une case quadrangulaire. L'étranger n'a pas droit de cité dans le massif et celui qui innove le fait en plaine, unique creuset en matière d'habitation. A la multiplicité des ethnies montagnardes correspond une extrême variété dans les types d'habitation qui rejaillit dans les interprétations diverses des sarés trouvés en plaine. A cela s'ajoute les différents aspects que revêt la descente en plaine :

- totale et forcée chez les Mokyo, les Zidim, elle n'occasionne aucun changement dans la conception du saré, mais on utilise les matériaux de plaine,

- si elle s'opère progressivement, sur un piémont fortement islamisé (extrême-nord des Mandara) l'alignement sur le modèle musulman est de règle. Dans le cas d'un piémont vide (Mofou), le nombre de formes de transition prouve un certain tâtonnement qui nous permet de suivre les grandes lignes de cette transformation.

Le changement topographique entraîne la dislocation de l'habitation montagnarde qui se dispose autour d'une cour. Les unités ne se dessoudent pas simultanément. La case-grenier et la cuisine sont les dernières parties du segment à se dissocier et à s'ouvrir sur la cour ou sur la périphérie. A cette nouvelle répartition est liée une architecture nouvelle. La descente en plaine est marquée par un abandon progressif de la pierre et du travail de la terre selon les techniques de la poterie au profit d'une grossière maçonnerie de banco. Les unités très diversifiées font place à une case élementaire uniforme.

Les montagnards multiplient les constructions dans l'attente d'une nouvelle épouse ou sans raison apparente. Signes extérieurs de richesse, les toits le sont par leur nombre et leur couverture en cannes de mil qui témoignent de l'importance des champs(Mouktele - Podokwo).

En plaine, ces préoccupations n'ont plus cours et l'on compte en moyenne une case par adulte. La simplification touche plus visiblement le domaine de la femme. Aux trois combinaisons possibles en montagne:

- une cuisine + une chambre + un grenier (Mouktele - Podokwo)
- une cuisine + une chambre commune + un grenier(Mofou - Mbokou)
- une cuisine commune + une chambre + un grenier(Mafa - Zoulgo),

correspond le plus souvent une chambre-cuisine par femme qui perd également son grenier, toutes les récoltes étant alors regroupées dans le silo familial.

Le rôle particulier de la première épouse s'amoindrit en même temps que se relâche la pratique des sacrifices dont la préparation lui était échue et la place d'honneur qu'elle occupait dans le saré n'est plus marquée.

Au contraire, la case de l'homme prend de l'importance. D'atone en montagne, elle devient l'élément mis en valeur. C'est souvent une case quadrangulaire, parfois en adobes, et qui permet le stockage d'une partie des récoltes. Par cette évolution, le saré montagnard rejoint le saré de plaine qui l'avait précédé dans le métissage et la simplification....

Les saré entièrement "traditionnels" sont rarissimes en plaine. L'habitation tend à changer de cavenas. Elle ne se développe plus dans un espace circulaire mais dans un cadre plus ou moins quadrangulaire. Ce nouveau plan, imposé par l'alignement le long des pistes et l'adaptation au tissu villageois ; favorise, pour une meilleure imbrication des unités, la case quadrangulaire. Ce changement de forme détruit l'ancienne ordonnance et les membres de la famille se répartissent avec beaucoup plus de liberté.

L'adoption du plan quadrangulaire est précédée de transformations au niveau des cellules : le toit préfabriqué de vannerie est délaissé pour un toit à chevrons parallèlement à un agrandissement de l'habitation. Aux parois de vannerie succèdent des murs de pisé à larges assises(Mousgoum et Massa de brousse, Guiziga, Toupouri).

L'évolution se fait au profit d'un modèle de confection aisée, distribué en grande série, vouant à la disparition les cases de "style", comme la ferme fortifiée moundang et la case-obus mousgoum. Elle s'opère dans le sens d'une polyvalence de la case qui devient la même pour tout le monde.

C'est l'homme qui a innové avec une case ronde de banco, le domaine plus conservateur de la femme se simplifiant ultérieurement. Cette case élémentaire remplace alors la case complexe moundang ou le complexe de cases des Guiziga ou des Mousgoum.

Cette prééminence dans l'acquisition de la nouveauté se poursuit. Le mouvement amorcé dans les villages en faveur de la case quadrangulaire touche d'abord la case de l'homme alors que la femme reste fidèle à la case ronde de banco.

Ces deux innovations - banco et case quadrangulaire - peuvent correspondre schématiquement à deux situations : brousse et village ou à deux générations.

Les greniers ont aussi tendance à se simplifier et à s'uniformiser. Le grenier à ogive (Moundang, Guidar, Guiziga Midjiving) perd sa coupole où étaient déposés habits, "richesses", semences qui sont maintenant serrés à l'intérieur des cases fermant hermétiquement.

L'aboutissement de cette évolution se traduit par la disparition pure et simple des greniers et les récoltes sont stockées dans des sacs à l'intérieur des cases.

Ces transformations ne sont pas une meilleure adaptation au milieu. C'est parfois l'inverse : chez les Mousgoum, l'utilisation exclusive du rônier comme

bois de charpente le raréfie et nécessite sa protection par l'administration. Elles ne sont pas le fruit de nouvelles techniques. Polymorphes, les diverses sortes de pisé et de bousillage s'accommodent du plan circulaire comme du plan quadrangulaire. L'adobe, vulgarisée par les missions et l'administration, ne modifie pas notablement l'architecture en brousse. Ces changements ne sont pas la conséquence des cultures industrielles. Le début de ces transformations est bien antérieur et, vendus à la récolte, arachides et riz ne font pas l'objet d'un ensilage important, tout au plus construira-t-on un grenier supplémentaire, extérieur, de forme importée. Ces nouvelles cultures participent d'une autre nature et entrent difficilement dans l'ancienne symbiose cultures-saré-religion.

Le coton n'occasionne aucun aménagement, il peut partiellement et temporairement être emmagasiné dans le djaolerou ou dans la case du chef de famille.

Quant à la culture attelée, elle n'entraîne que facultativement le montage, en dehors du saré, d'un léger abri de sooo pour la paire de boeufs.

L'influence indirecte de ces cultures n'est guère plus effective. Elles n'empiètent que légèrement sur le calendrier des activités qui réserve une partie de la saison sèche à la construction ou à la réfection des cases. L'argent qu'elles procurent n'est investi que pour une part infime dans l'habitation.

Plus qu'une mode, les transformations de l'habitation reflètent un changement plus général portant sur l'habillement, la langue, la religion, un essai d'évolution vers des sociétés qui apparaissent implicitement supérieures : musulmane et européenne.

Mais des modèles qu'elles proposent, ceux des Européens restent hors de portée et les détribalisés à la mode chrétienne n'ont d'autres perspectives qu'un saré désordonné et mal enclos. Le modèle musulman, en revanche, est très accessible et s'inscrit dans une évolution logique de l'habitation animiste préservant des principes fondamentaux : les espaces et une distribution par petites unités.

Cet alignement sur le modèle musulman peut être une profession de foi comme une conséquence de l'insertion dans un village, les deux faits étant d'ailleurs souvent liés.

L'influence des Bornouan et des Mandara se limite à la région de Mora. Le toit à terrasse des Kotoko ne se développe guère au-delà de la plaine du Logone et au sud de Pouss. Le modèle est principalement foulbé et citadin, mais sa forme

vulgarisée ne retient que certains éléments: haut mur d'enceinte quadrangulaire construit en banco, djaolerou, vastes cases, cour bien dégagée, sable largement répandu.

Comprise dans un enclos traditionnel ou dans une enceinte musulmane, circulaire ou quadrangulaire, les cases sont banalisées par les matériaux, les tours de main et les dimensions. Moins soignées et moins décorées, elles offrent alors un contenu riche d'objets hétéroclites : vêtements, quincaillerie, cantines, lits métalliques, lampes, vélo, transistor.... qui représentent les nouveaux signes extérieurs de l'élégant et du fortuné, image de la mutation de sociétés individualistes vers une société globale.

3ème Partie

LES SOCIETES

(G.PONTIE, J. BOUTRAIS)

ORSTOM Fonds Documentaire
N° : 824 , ex 2
Cote : A

L'impression qui s'impose au visiteur sillonnant le Nord-Cameroun est certainement liée à l'aspect diversifié du milieu physique, de l'aménagement de l'espace, de l'art de la construction, de la forme de l'habitat et de la présentation physique des populations. Les chapitres précédents ont montré que des études approfondies confirmaient en grande partie cette diversité (1).

La carte des populations révèle l'existence de très nombreuses ethnies - ou du moins de très nombreux "groupes" que l'on distingue dans le vocabulaire courant - dont le poids démographique est très variable. La carte des densités met également l'accent sur des déséquilibres profonds au niveau de la répartition des populations, déséquilibres qui, dans de nombreux cas, ne vont pas dans le sens que la carte des sols semblerait indiquer. Les zones les plus favorables sur le plan de l'agriculture, qui reste l'activité principale des habitants du Nord-Cameroun, ne sont pas toujours les plus densément peuplées. Il y a là, inscrite dans l'espace, la marque d'une histoire particulièrement mouvementée, d'une volonté de résistance à toute forme d'assimilation, qui alliées aux possibilités diverses du milieu physique, sont à la fois cause et reflet de sociétés elles-mêmes différenciées. Nous verrons cependant qu'il est possible de retrouver, par delà cette grande diversité, de profondes similitudes.

C'est à l'étude de ces sociétés, de leurs similitudes, de leurs divergences et de leurs contacts que nous allons nous attacher aux cours de cette partie.

Une première distinction s'impose entre les païens (ou Kirdi (2) ou Habé (3) et les islamisés. Cette classification en deux groupes des nombreuses ethnies représentées ici peut certes paraître un peu sommaire, et il sera nécessaire d'entrer davantage dans le détail, nous verrons pourtant qu'elle n'en est pas moins pertinente dans la mesure où l'opposition entre ces deux groupes a été le facteur dominant de l'histoire du Nord-Cameroun, même si elle n'a pas revêtu la même acuité dans toutes les sociétés.

Il ne faudrait cependant pas en conclure hâtivement que l'on est en présence de deux blocs homogènes. Le second chapitre de cette partie mettra en évidence des différences importantes au sein du groupe des islamisés, entre les Foulbé et les Mandara par exemple. De même nous allons dès à présent nous attacher à montrer que si l'étude des sociétés dites "païennes" révèle entre elles des traits communs importants - dûs en grande partie au fait qu'elles ont été confrontées à des problèmes semblables - l'opposition à l'Islam et aux efforts d'uniformisation tentés par l'administration coloniale, n'a pas suffi à unifier les groupes

(1) Texte rédigé par Guy PONTIÉ.
(2) Kirdi : terme de la langue Arabe Choa du Ouadaï et du Baguirmi signifiant infidèle, c'est-à-dire non islamisé. Ce terme aurait été introduit au Nord-Cameroun par des militaires.
(3) Habé: (sing.Kado), terme ayant en langue Foulfouldé la même signification que Kirdi.

païens qui, souvent se sont ignorés, parfois opposés et ont toujours essayé, avec plus ou moins de bonheur, de préserver leurs particularismes : ces particularismes ethniques se traduisent aujourd'hui par des réactions très diversifiées face aux tentations de "modernisation" (développement des cultures industrielles, amélioration des techniques culturales, scolarisation....) allant de la résistance globale- c'est le cas chez les Matakam (1) - à l'enthousiasme vis-à-vis de tout ce qui est nouveau, manifesté par les Moundang par exemple. De même, si l'on a pu parler dans le passé d'opposition généralisée entre les Islamisés et les païens, les différentes ethnies n'adoptent plus aujourd'hui à cet égard une attitude uniforme. M. Richard - pour ne citer qu'un exemple, note à ce sujet dans un ouvrage récent (2) que si les Mada, quels que soient les lieux dans lesquels ils s'installent, ont soin de conserver leurs particularismes et refusent l'Islam, leurs voisins Mouyang se laissent plus facilement absorber par les Mandara.

I.I. Les Sociétés "païennes"

Notre intention n'est pas de présenter successivement ici chacune des ethnies "païennes" du Nord-Cameroun. Une telle présentation déborderait largement le cadre de ce chapitre et pêcherait par un profond déséquilibre dans la mesure où les informations dont nous disposons, particulièrement riches pour certaines ethnies, sont par trop superficielles pour d'autres. Nous demandons au lecteur qui serait intéressé par un tel inventaire de se reporter au "survey" de B. LEMBEZAT (3) et aux monographies ethniques, relativement nombreuses, menées au Nord-Cameroun au cours de ces dernières années, dont il trouvera la liste en bibliographie.

Notre but est à la fois plus modeste et plus ambitieux : essayer de mettre en évidence les traits communs aux différentes ethnies - au niveau de l'organisation sociale et du contrôle de l'espace en particulier - qui laissent parfois penser qu'elles relèvent toutes d'une même "civilisation", mettre ensuite l'accent sur les écarts, parfois très importants, par rapport à ce modèle.

---

(1) Voir MARTIN (J.Y.) : les Matakam du Cameroun, essai sur la dynamique d'une société pré-industrielle Mem. ORSTOM n°41, Paris 1970, 215 p.

(2) RICHARD (M.) : Traditions et coutumes matrimoniales chez les Mada et les Mouyang (Nord-Cameroun) ; Paris 1972, 422 p. multigr. photogr. Biblio. annexes.

(3) LEMBEZAT (B.) : "Les populations païennes du Nord-Cameroun et de l'Adamaoua Paris, PUF, 1961.

A) La mise en place des populations et la notion d'"ethnie".

Le recours à l'histoire, toujours rémunérateur lorsqu'on veut expliquer l'organisation présente d'une société, n'est pas ici des plus faciles et cela pour plusieurs raisons . La documentation historique relative à ces sociétés païennes est des plus réduites : on ne dispose pratiquement d'aucun document écrit antérieur à l'arrivée des Foulbé au Nord-Cameroun. Les historiens essentiellement intéressés dans cette région par l'histoire des empires musulmans, se sont contentés de noter éventuellement au passage l'existence de fragments d'ethnies païennes qui se trouvaient sur les franges de ces états. Ainsi, si l'on excepte l'excellente étude d'histoire régionale des pays de Guider (1), les documents à notre disposition sont l'oeuvre ou bien d'historiens dont la préoccupation essentielle n'était pas l'étude des sociétés païennes, ou bien d'observateurs attentifs de ces sociétés dont la préoccupation essentielle n'était pas l'histoire. Tenter actuellement cette reconstitution historique est une entreprise qui se révèle de plus en plus hasardeuse : les sources d'informations se tarissent, les quelques traditions orales qui ont résisté à l'épreuve du temps n'intéressent plus qu'un contingent d'anciens de plus en plus réduit et il est toujours difficile d'y faire la part de l'histoire et de la légende. La dernière difficulté que nous signalerons ici, réside dans le fait que l'on n'a pas affaire à une histoire globale mais à une multitude d'histoires particulières : chaque micro-groupe ayant le plus souvent réagi individuellement face aux menaces extérieures.

Le recours à l'histoire nous apprend cependant un fait essentiel : la mise en place des populations païennes du Nord-Cameroun, leur structuration -voire leur restructuration - en ethnies, telles qu'elles nous apparaissent aujourd'hui, ont certainement été influencées par la construction puis le développement des états soudanais de la cuvette tchadienne (le Kanem à partir du VIIIe siècle, le Bornou, le Baguirmi et le Mandara vers le XVe) et au début du XIXe siècle par l'hégémonie peul et les luttes qui l'ont précédée. L'expansion de ces royaumes, sultanats ou empires, s'est toujours réalisée au détriment des populations païennes voisines - leur réservoir naturel d'esclaves - qui ont dû abandonner leurs territoires ou se confiner dans des zones qui se sont révélées par la suite trop exigues. Au cours de leurs déplacements forcés, effectués par vagues successives et, dans la plupart des cas, par petits groupes, ces "païens" ont pu coloniser de nouvelles zones, fusionner avec les populations

(1) LESTRINGANT (J.): "Les pays de Guider au Cameroun. Essai d'histoire régionale", Versailles, 1964, chez l'auteur, 466 p. multigr. pl., cart., bibliogr.

déjà en place ou les repousser à leur tour.

J. LESTRINGANT explique le peuplement de la région de Guider à partir de trois grands axes de migrations.

"La première de ces poussées aurait agi Nord-Sud, en suivant la bordure orientale de la chaîne du Mandara. Partant du Kanem, des bas pays du Tchad et du Baguirmi, affectée par les irruptions du royaume Mandara, elle aurait entraîné dans son sillage ce qui constitue approximativement le fonds commun Guidar et Daba et sans doute aussi une couche récente de l'ethnie Moundang.

La seconde poussée s'exerçant dans le même sens Nord-Sud, se serait développée pour sa part le long de la bordure occidentale du Mandara. Provoquée par les pulsions politiques du Bornou et des états Haoussa, elle aurait entraîné les Ndjegn, les Chédé et les Goudé, conduisant des fractions de ces peuples jusqu'à l'intérieur des ensellements du massif.

Enfin une troisième poussée avançant d'Est en Ouest entre les 9° et 10° parallèles aurait amené la couche archaïque du rameau Moundang jusque dans la zone de Bidzar"(1).

Ces trois courants qui convergent vers Guider se sont heurtés au Sud-Ouest (moyenne vallée de la Bénoué) aux Bata, au Sud aux Fali.

Les populations que l'on appelle Fali - et qui ne constituent pas non plus un groupe homogène - ont pris possession de leur territoire actuel à la suite de nombreuses vicissitudes. "Il semble, note J.G. GAUTHIER, que l'on pourrait considérer les Fali comme issus de trois apports ethniques différents : en premier lieu les autochtones qui occupaient le territoire avant le XVIe siècle... en second lieu des populations venues du Nord-Est (Sao, Guégué ?) dont nous retrouvons maintenant des témoignages culturels, enfin, plus récemment des éléments venus chercher refuge" (2).

Les populations du Logone auraient subi des influences semblables ; I. de GARINE le note à propos des Massa. "Il est vraisemblable, écrit-il, que l'accélération du mouvement vers le sud soit consécutive à la croissance des royaumes islamisés de la plaine du Tchad dont la pression s'est exercée dès le XVe siècle sur les populations païennes", de proche en proche sur les Kotoko,

---

(1) LESTRINGANT (J.) op. cit. p. 105

(2) GAUTHIER (J.G.) : "Les Fali de Ngoutchoumi, montagnards du Nord-Cameroun" Anthropological publication, Gostertout, 1969, 272 p. p. 28.

les Musgum et les Massa.... Ils ont subi le contre coup des conflits qui ont opposé pendant plusieurs siècles le Bornou, le Kanem et le Baguirmi (1). Il en est de même des Toupouri, venus du Sud, qui d'après J. GUILLARD (2), s'étendaient, au cours du XVIIIe siècle, jusqu'au Logone dont ils furent chassés par les Baguirmiens et les Massa-Musgum.

Quant aux ancêtres des Guiziga et des Mofou, dont l'activité principale était vraisemblablement la chasse, ils sont signalés dans la plaine du Diamaré lors de l'apogée du Kanem, vers le XIIIe siècle, et auraient eu à subir plus tard, au XVIIe siècle, les razzias des Baguirmiens (3).

Si l'on se tourne vers la partie nord des monts du Mandara, le problème est encore plus complexe. En effet, à côté de quelques ethnies dont le poids démographique est relativement important - c'est le cas des Matakam et, à un degré moindre, des Kapsiki par exemple - on se trouve en présence de nombreux micro-groupes revendiquant chacun une histoire particulière et des traditions propres. C'est le cas en particulier des populations de l'arrondissement de Mora que le démographe A.M. PODLEWSKI (4) classe dans la rubrique des païens des massifs de Mora : les Podoko, les Mouktélé, les Mora, les Wamé Brémé, les Ouldémé, les Mada, les Zoulgo, les Gemjek (5) les Mouyang .... Il est difficile de savoir avec quelque précision d'où ils viennent et à quel moment ils se sont installés sur les massifs, comme le note A. Hallaire dans une étude géographique consacrée à cette région. "On sait peu de choses, écrit-elle, sur l'histoire du peuplement des monts du Mandara, si ce n'est ce qu'en rapportent leurs habitants, dans des récits traditionnels où les légendes et les mythes se mêlent aux faits historiques. On peut en retenir qu'ils ne sont pas originaires de ces montagnes ;

---

(1) GARINE(J. de): "Les Massa du Cameroun. Vie économique et sociale". International Africain Institut, Paris PUF, 1964, 250 p. fig. photogr. h.f. cart. tabl., bibliogr., index.

(2) GUILLARD (J.) : "Golonpui, Nord-Cameroun"Coll. EPHE, VIe sect."Le monde d'Outre-Mer passé et présent", 2e ser.Documents, VII, Mouton et Cie, Paris la Haye, 503 p. tabl. fig.

(3) FROELICH (J.C.) Les montagnards paléonigritiques" ORSTOM, Berger, Levrault, coll. l'homme d'outre-mer, Paris, 1968, 267 p. photogr. cart., bibliogr. (p.43)

L'auteur ne cite pas ses sources et cette information nous paraît des plus contestables.

(4) PODLEWSKI (A.M.) : "La dynamique des principales populations du Nord-Cameroun (entre Bénoué et Lac Tchad - ORSTOM - Cah. Sc. Hum. III, 4, 1966 - p.12.

(5) Les Gemjek seraient en réalité un fragment de l'ethnie Mofou.

presque tous disent en effet s'y être installés à la suite d'une migration. Ce sont probablement les conditions d'insécurité régnant en plaine qui ont conduit ces populations, par vagues successives, à venir trouver refuge dans la montagne, s'agglomérant au fur et à mesure de leur arrivée aux occupants, et formant ainsi les fortes concentrations humaines que l'on constate aujourd'hui. On est incertain sur la date de ces migrations qui remontent en tout cas à plusieurs siècles. Elles recouvraient et assimilaient un peuplement original très ancien dont il ne subsiste plus que de rares vestiges. Ces populations venaient de toutes les directions : beaucoup citent Waza, au nord, comme leur avant dernière étape, un grand nombre se dit originaire des montagnes de Nigéria, d'autres au contraire seraient venus de l'Est" (1). Dans un ouvrage plus récent, consécré aux Mouktélé, B. JUILLERAT (2) confirme cette thèse en indiquant que d'une façon générale les monts du Mandara ont été peuplés à partir de la plaine orientale et septentrionale, c'est-à-dire à partir de régions qui étaient respectivement sous l'hégémonie du Baguirmi et du Bornou. Il précise par ailleurs qu'au XVIIIe siècle, la disposition des ethnies montagnardes du Nord-Mandara, était déjà, dans l'ensemble, ce qu'elle est aujourd'hui. La prise du pouvoir par les Foulbé au début du XVIIIe siècle- prise de Maroua en 1809 - semble avoir eu ici des conséquences moins directes qu'en plaine sur la répartition dans l'espace des populations (3). En ce qui concerne plus directement les Mouktélé, B. JUILLERAT indique que la plupart des clans ont pour origine non pas la plaine, mais un autre point du Mandara.

Quant aux Matakam - qui constituent le groupe païen numériquement le plus important du nord-Cameroun - ils auraient vraisemblablement pris position sur les montagnes du Mandara, en même temps que les Margui, lors des luttes entre les Kanembou et les Sao (4). Signalons pour situer ces événements dans le temps que la défaite des Sao contre les Kanembou date de 1472. Parmi les groupes ethniques qu'il est actuellement possible de recenser dans les montagnes, les Matakam sont certainement parmi les premiers installés. Leurs traditions orales permettent de penser que cette zone avait déjà été occupée, puisque des traces de terrasses auraient existé lors de leur arrivée. Ici, comme ailleurs, les autochtones ont certainement été intégrés, repoussés ou exterminés par les nouveaux arrivants.

A la suite de ces premiers bouleversements, les ethnies qui nous occupent,

---

(1) HALLAIRE (A.) : "Les monts du Mandara au Nord de Mokolo et la plaine de Mora. Etude géographique régionale. ORSTOM-IRCAM, 1965, SH 620, 101 p. multigr. tabl. cart. (p.13).
(2) JUILLERAT (B.) : "Structures kignagères et régles matrimoniales chez les Muktélé". Paris, 1969, 281 p. multigr.
(3) v.BOUTRAIS (J.) "La colonisation des plaines par les montagnards au Nord du Cameroun (Monts du Mandara) ORSTOM, Paris, 1970, 365 p° multigr. pp. 122-134.
(4) v.MARTIN (J.Y.) : op. cit.

s'étaient constituées - ou reconstituées - et en partie stabilisées, lorsque les Foulbé, déjà établis au Nord-Cameroun, mais soumis aux païens (1), établirent leur domination sur toute cette région au début du XIXe siècle-1800-1810 -, à la suite de la"jihad". L'hégémonie peule et les répercussions sur les sociétés païennes voisines seront analysées en détail dans la troisième chapitre de cette partie.Nous nous contenterons donc de noter brièvement ici les conséquences de cette domination sur la répartition des populations païennes.

Dans les départements du Diamaré, du Margui-Wandala et du Mayo-Danaï qui constituent la majeure partie de la zone faisant l'objet de cette étude, la conquête peule s'est heurtée à une résistance farouche de la part des païens (2). Certains groupes ont été pratiquement désintégrés - c'est le cas par exemple des Zoumaya occupant alors la région de Mindif dont on retrouve actuellement quelques îlots dans la zone d'Ouro-Zangui -. D'autres ethnies ou fragments d'ethnies ont été repoussés, tels les Guiziga, dits Marva, contraints d'abandonner le site de Maroua et de se réfugier sur les premiers contreforts du Mandara, alors que la plupart des montagnards se voyaient freinés dans leurs possibilités d'extension ou contraints d'abandonner le piedmont, mais n'ont pas été délogés. Bien qu'officiellement soumises et administrativement rattachées à des lamidats, les populations n'ont jamais accepté ici l'hégémonie peule et n'hésitaient pas à jouer du couteau aux dépens des Foulbé qui avaient eu l'imprudence de s'aventurer trop largement dans les zones païennes. Il est même permis de penser que sans l'intervention du colonisateur, et la mise en place du système d'administration indirecte qui a officialisé et par là-même renforcé la domination du Foulbé sur l'élément païen, le rapport des forces aurait pu rapidement s'inverser au profit de ces derniers.

Il n'en a pas été de même dans la vallée de la Bénoué et plus au Sud dans l'Adamaoua où des ethnies entières ont été refoulées voire désintégrées. B. LEMBEZAT parle dans cette zone de peuples "émiettés", les populations anciennes ayant été au sens plein du terme, taillées en pièces par l'envahisseur

---

(1) MOHAMMADOU (Eld.) signale que "dans leur mouvement de retour vers l'Afrique Orientale, les nomades peuls atteignirent le Nord-Cameroun au XVe siècle environ". "Introduction historique à l'étude des sociétés du Nord-Cameroun" p.241 in revue Abbia, mars-juin 1966, n°12-13, pp. 233-271.

(2) Il est pourtant des cas, rares il est vrai, où des païens s'alliaient avec des Foulbé pour combattre d'autres païens - I. de GARINE signale le cas chez les Massa - et même où les Foulbé s'alliaient avec des païens pour combattre d'autres fractions olaniques Foulbé - c'est le cas des Foulbé Badawa qui se seraient alliés aux Guiziga Marva, pour s'opposer aux menées expansionnistes du Foulbé Illaga de Mindif - Même dans l'adversité, l'unité des Foulbé et l'unité des païens au niveau d'une même ethnie, n'allait pas de soi.

puis réduites à la servitude, avec ce que la chose peut comporter de conséquences tant physiques et psychologiques que sociales"(1). De nouveaux groupes ont pu se constituer à la suite de cette désintégration : ainsi les Mambay, peu nombreux au Cameroun, seraient nés, pense LESTRINGANT, au début du XIXe siècle, de la fusion de Fali et de Moundang chassés par l'invasion peule, avec un fonds ethnique d'autochtones Niam-Niam (2).

En marge de ces mouvements migratoires de grande amplitude dûs à la présence des Etats islamisés voisins, il convient de noter des déplacements de moindre ampleur mais certainement très nombreux dûs aux luttes entre tribus païennes, voire à l'intérieur d'un même groupe entre ressortissants d'origines diverses et parfois même entre frères, comme le rapportent les traditions d'origines de certaines ethnies ou de certains clans. Nous avons affaire ici à des sociétés segmentaires qui résolvent les problèmes de surpopulation et les désaccords internes, par le départ d'individus ou de fragments de groupes qui s'implantent ailleurs et créent un nouveau groupe de parenté en s'installant sur un territoire non débroussé. Ainsi, selon J. LESTRINGANT (3) les Hina, les Mousgoy et les Moutouroua seraient-ils nés d'une scission au sein du groupe des Daba; les Mada, selon M. RICHARD (4), seraient apparentés aux Minéo; de même, de nombreux clans faisant aujourd'hui partie de différentes ethnies - Daba, Guiziga, Kapsiki, Matakam, Mofou..... citent comme dernière étage migratoire Goudour, en pays Mofou, zone rocheuse située à l'Ouest de Maroua, près de Mokong, dans l'actuel département du Margui-Wandala. Des études de linguistique et d'ethno-histoire, qui font encore cruellement défaut, permettraient certainement d'avoir une idée plus précise de ces anciens apparentements, de reconstituer d'une façon plus complète et plus sûre les divers mouvements migratoires.

La notion d'ethnie "païenne".

Nous venons de voir que les populations païennes du Nord-Cameroun telles qu'elles apparaissent aujourd'hui sont le résultat de nombreux brassages dûs à des mouvements migratoires de plus ou moins grande amplitude qui se sont étalés sur une longue période jusqu'à une époque relativement récente. L'ethnie que l'on distingue par un nom spécifique (Massa, Matakam...) n'est plus souvent ici qu'un assemblage de groupements hétérogènes qui, au hasard de leurs déplacements, se sont retrouvés au sein d'un même territoire. La cohabitation prolongée au sein d'une même zone, l'affrontement de problèmes quotidiens identiques, et dans certains cas l'absorption ou la mise sous tutelle par un clan dominant de micro-groupes venus chercher asile, leur a certes permis d'acquérir un minimum de

---

(1) LEMBEZAT (B.) : op. cit. p. 155
(2) LESTRINGANT : op. cit.
(3) LESTRINGANT (J.): op. cit.
(4) RICHARD (M.) : op. cit.

caractères communs au niveau de la langue mais aussi dans le domaine du religieux, de l'organisation économique, et de la culture matérielle. Pourtant l'absence d'un pouvoir politique centralisé - c'est là la caractéristique essentielle de la plupart de ces sociétés païennes - capable de pacifier une zone étendue et par là-même de permettre des relations fréquentes entre individus au sein du territoire ethnique, ou encore d'assurer la cohésion du groupe par l'organisation d'une défense commune, n'a pas permis d'uniformiser ces groupements hétérogènes. Nous verrons que les migrations internes et les réseaux d'échanges matrimoniaux n'ont joué ce rôle qu'au niveau d'unités territoriales plus restreintes. La prise de conscience ethnique est dûe plus souvent ici à une opposition vis-à-vis du monde extérieur qu'à la reconnaissance de liens organiques entre les individus d'un même groupe. Dans de nombreux cas c'est d'ailleurs le monde extérieur - le monde musulman en particulier - qui a défini des groupes ethniques en les affublant le plus souvent d'un terme méprisant. Les Massa ne se désignent pas entre eux par le terme de Massa, mais par le nom de l'ancêtre du lignage ou de la "terre"."Ce terme, écrit I. de GARINE n'est usité par les informateurs que pour s'opposer aux islamisés et aux étrangers au contact desquels ils se trouvent"(1). De même les Fali ne se désignent pas eux-mêmes par le terme Fali, mais utilisent ce vocable, comme synonyme de Habé, pour désigner toutes les populations non islamisées (2). Le dernier exemple que nous citerons - mais nous pourrions encore en citer de nombreux - est celui des Mofou. Ce terme désignerait abusivement deux groupes bien distincts : les Mofou montagnards du Nord, et au sud le groupe que J.F. VINCENT appelle Mokon(3).

Il est significatif de noter à ce sujet que l'une des premières difficultés à laquelle se sont heurtés les observateurs de ces sociétés, qu'ils se soient attachés à une étude monographique ou aient tenté un "survey" de plusieurs ethnies, a été de donner une définition de l'ethnie et de délimiter son aire d'extension.

"On peut appeler pays Matakam, écrit J. Y. MARTIN, le pays occupé par tous les individus qui se disent Matakam, et cette appellation ne désigne un ensemble ethnique particulier que par opposition aux populations voisines. Un groupe ferme qui se distingue de ses voisins par une communauté de langue, de réligion, de production artistique et culturelle peut être qualifié d'ethnie, mais l'utilisation de ces seuls critères permet difficilement d'établir une séparation stricte entre les Matakam et leurs voisins"(4). J. LESTRINGANT qui s'est longuement attaché dans son ouvrage à tenter de définir la notion d'ethnie en conclut

(1) GARINE (I. de) : op. cit. p. 17
(2) GAUTHIER (J.G.): op. cit.
(3) VINCENT (J.F.) Divination et possession chez les Mofu montagnards du Nord-Cameroun. In journal de la société des Africanistes I. XLI fase I sept. 1971 pp. 71-132
(4) MARTIN (J.Y.) : op. cit. p. 15

qu'en définitive "l'unité ethnique recouvre des sociétés qui sont cohérentes entre elles par un ensemble de signes communs qui commande, en dernière analyse, les objectifs et les moyens d'action de ces sociétés, nonobstant telles particularités religieuses, politiques ou matérielles qui, ici et là, individualisent des sous-groupes ou des collectivités autonomes"(1).

Peu homogène, le groupe ethnique est souvent peu différencié des groupes ethniques voisins. Nous avons cité l'exemple des Matakam qui englobent cinq groupes différents - Boulahay, Mabass, Hide, Mafa, Minéo - se comprenant entre eux bien que ne parlant pas tous la même langue et se différenciant assez peu des groupes voisins. On pourrait citer l'exemple des Guiziga qui se divisent en trois groupes distincts - Moutouroua, Doulou, Marva- certains ressortissants du groupe des Marva qu'il nous a été donné d'interviewer ne savaient plus très bien s'ils étaient Guiziga ou Mofou. Mais l'exemple le plus probant est peut-être celui des Massa. I. de GARINE signale à la fois que"les traits qui semblent différencier les Massa du sud de ceux du nord présentent un caractère spectaculaire" (2) et que les Massa, les Mousgoum, les Sara, les Mousey, et au sud les Toupouri et les Moundang "possèdent de nombreux traits communs tant dans le domaine de la langue que dans celui de la technologie ou de l'organisation sociale"(3). Les frontières entre les ethnies ne sont pas nettes et l'on assiste dans les zones de contact sinon à des changements d'appartenance ethnique du moins à des emprunts réciproques. Les Moundang de Midjivin par exemple ont actuellement beaucoup plus de points communs avec leurs voisins Guiziga de Moutouroua dont ils ont adopté la langue et une grande partie des coutumes qu'avec les Moundang de Kaélé.

B) - L'organisation sociale et le contrôle de l'espace.

La brève esquisse historique qui précède, les premières remarques qui viennent d'être faites concernant le manque d'homogénéité des ethnies, jettent déjà quelque lumière sur ce que serait l'organisation sociale des populations païennes qui nous occupent et leur mode de contrôle de l'espace : ce sont des sociétés segmentaires, sans pouvoir politique centralisé, incapables de dominer de grands espaces. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la communauté villageoise revête une importance toute particulière.

a) Les groupes de parenté et la constitution des villages.

Quelque soit le groupe ethnique auquel on s'intéresse, on retrouve presque

---

(1) LESTRINGANT(J.) : op. cit. p. 78
(2) GARINE (I. de) : op. cit. p. 29
(3) GARINE (I. de) : op. cit. p. 17.

toujours les mêmes légendes de création de villages. Un individu à qui l'on reconnaît souvent des pouvoirs exceptionnels dans le domaine du religieux ou l'art de faire la guerre, quitte son pays d'origine et, poursuivant généralement un animal, atteint un lieu qui lui plaît et dans lequel il s'installe. Il fait venir ses épouses, ses enfants, parfois ses frères et ses "clients" - que le cas échéant il intégrera artificiellement à son groupe de parenté - et crée un nouveau groupe de descendance en même temps qu'il humanise une zone de brousse. C'est le cas de l'ancêtre Mada qui, parti à la recherche de son boeuf, le retrouva près du mont Gouélé où il décida de s'installer ; c'est le cas du fondateur des Guiziga Moutouroua qui, ayant dérobé impunément un objet sacré à Goudour, vint créer le village de Moutouroua ; c'est encore le cas du fondateur du village de Magoumaz, en pays Matakam, qui découvrit le site en poursuivant des sauterelles. On pourrait ainsi multiplier les exemples.

La création d'une nouvelle unité territoriale et la naissance d'un groupe de parenté indépendant par segmentation avec le groupe d'origine, suppose la prise de possession d'une terre et sa "domestication". Au sens "laïque" du terme, la prise de possession du sol qui pourra ensuite être transmis par héritage aux descendants, est très généralement le résultat d'un débroussage superficiel : il suffit souvent d'élaguer les branches de quelques arbustes pour délimiter la zone que l'on désire s'attribuer. La prise de possession "religieuse", qui peut être considérée dans de nombreuses sociétés comme l'acte de naissance d'une nouvelle communauté villageoise et de son "terroir", suppose la domestication des génies de la terre. Entrer en contact avec les génies de la brousse, apprendre la gestuelle qui les rendra favorables, est l'oeuvre du fondateur, aidé en cela par les pouvoirs religieux exceptionnels, qui lui sont généralement reconnus par la légende. Cette science , il la transmettra à son fils aîné, c'est ainsi qu'aujourd'hui encore dans de nombreux villages l'aîné du descendant par les aînés du fondateur du village assume les fonctions de chef religieux, chargé en particulier du culte en l'honneur des divinités de la terre et des ancêtres du ou des clans débrousseurs. Ces ancêtres sont d'ailleurs souvent assimilés à des divinités de la terre, établissant ainsi un lien très étroit entre leurs descendants et la terre qui les nourrit. "Les Bab-Ouyak, note J.Y MARTIN, vivent sur la terre que leurs ancêtres ont débroussé et dans laquelle ils ont été enterrés. Les ancêtres participent ainsi moralement et physiquement au caractère fécond et sacré de cette terre. Quand on coupe ces racines en émigrant, on pratique une amputation mortelle sur sa personnalité sociale(1). De même I. de GARINE, insiste

(1) MARTIN (J.Y.) : op. cit. p. 77-78.

à propos des Massa sur le rôle magico-religieux du chef de terre et l'influence des génies du sol. La "nagata", écrit-il, ne saurait être considérée comme un objet inerte que chacun peut impunément exploiter. Elle est conçue à la fois comme une étendue de terrain dont on peut montrer les limites et comme un génie féminin qui assure la fécondité des champs et des individus qui en consomment le produit. C'est en se nourrissant des produits de l'agriculture que les individus entrent obligatoirement en contact avec la "nagata". L'une des fonctions essentielles du chef de terre est d'assurer par ses sacrifices l'innocuité de la nourriture pour ceux qui la consomment (1). Il ajoute plus loin, "le désaccord avec la "nagata" d'origine est une cause fréquente d'exil et nombreux sont les groupes domestiques qui attendent "à l'étranger" que leur terre nourricière soit calmée" (2).

Dans certaines sociétés, c'est le cas des Guiziga par exemple, les ancêtres fondateurs sont dissociés des divinités de la terre : toute la communauté villageoise est concernée par le culte en l'honneur du Kuli du village (3)chaque groupe de parenté par le culte en l'honneur de ses ancêtres. Dans ce cas, le culte en l'honneur des ancêtres fondateurs - auquel seuls participent leurs descendants - et le culte rendu au Kuli du village, ont lieu le même jour et sont apparemment les deux volets d'une même cérémonie, comme pour bien montrer la force des liens qui unissent la terre et les ancêtres qui l'ont humanisée. Le fait que le même nom serve à désigner dans de très nombreux cas - Massa, Mofou, Guiziga ..... - le groupe de parenté et le village ou le massif qu'il a créé et sur lequel il s'est lui-même constitué, en est un indice supplémentaire.

Si la plupart des observateurs des sociétés païennes qui ont tenté de reconstituer l'histoire de la fondation des communauté villageoises, s'accordent à penser qu'à une certaine période le village ou le massif était l'expression spatiale d'un groupe de parenté ou d'un nombre restreint de groupes de parenté, la réalité se présente aujourd'hui sous un aspect très différent. A l'exception de quelques ethnies à la taille démographique très modeste - c'est le cas par exemple des Mada et des Ouldémé - dont le territoire se réduit parfois à un massif, qui ont su préserver une certaine identité entre unité territoriale et groupe de parenté, on est frappé lorsqu'on analyse la composition de la population de différents villages, par leur hétérogénéité clanique et lignagère. Sept clans et treize lignages sont représentés dans le village de Mussurtuk - 700 habitants environ en pays Guiziga. Le village de Magoumaz en pays Matakam

---

(1) GARINE (I. de) : op. cit. p. 49
La "nagata" est-ou du moins était - l'unité territoriale d'un groupe de parenté placée"sous-le contrôle "magico-religieux d'un chef de terre, le "bum nagata" qui en est le propriétaire mythique.
(2) GARINE (I. de): op. cit. p. 50
(3) Kuli : force surnaturelle.

regroupe les ressortissants de trois clans importants, sans compter les étrangers (Keda) venus s'affilier aux clans déjà en place, de même I. de GARINE signale qu'en pays Massa "il n'existe plus de correspondance étroite entre les groupements fondés sur la parenté et ceux qui reposent sur la résidence en commun"(1) ; B. JUILLERAT fait une remarque similaire à propos des Mouktélé : "nous pouvons définir le quartier traditionnel comme suit : c'est la région d'un massif (délimité ou non par des frontières naturelles) à l'origine occupé exclusivement par un ou deux groupes de descendance, mais pouvant aujourd'hui, à la suite de micro-migrations, présenter une relative hétérogénéité lignagère, dans laquelle un lignage ou segment demeure cependant dominant(2). Les exemples présentés ici - ils ne sont pas limitatifs - ont été choisis dans des zones d'implantation ancienne. L'hétérogénéité est évidemment plus importante encore dans les zones d'immigration récente. Il est rare par ailleurs qu'un groupe de parenté soit représenté dans un seul village.

Cette situation est la résultante du double mouvement d'immigration et d'émigration dont la plupart des villages ont été l'objet au cours de leur histoire. Des étrangers sont venus s'adjoindre aux fondateurs : ils ont accepté leur culte et parfois leur autorité et ont pu disposer de terres non défrichées. De même, pour des raisons de relations sociales (mésententes avec des membres de la famille), religieuses (maladies ou morts fréquentes attribuées à la colère des divinités du terroir), ou encore économique (manque de terres), des membres du ou des clans fondateurs ont pu abandonner le village de leurs ancêtres pour aller tenter leur chance ailleurs. Notons au passage que c'est souvent contraint et forcé que l'individu prend la décision d'émigrer. Nous verrons en effet que le fait de résider dans le village de ses ancêtres, d'être membre du clan fondateur, n'est pas seulement pour lui une satisfaction morale, son statut social en dépend en grande partie, ses possibilités d'accès au pouvoir et à la terre aussi, surtout dans les zones de forte densité démographique. De ce point de vue, le fait que des individus ou des groupes tentent par des manifestations généalogiques de s'apparenter aux fondateurs est significatif.

Cette dissémination dans l'espace des ressortissants des différents groupes de parenté présente une double conséquence au niveau des relations sociales, de l'organisation politique et économique : les relations au sein de la communauté villageoise ne se réduisent pas à des relations de parenté, les relations de parenté débordent fréquemment le cadre villageois.

(1) GARINE (I. de) : op. cit. p. 17.
(2) JUILLERAT (B.) : op. cit. p. 74

b) La communauté villageoise ou le massif : primauté des liens de voisinage sur les liens de parenté.

Si au sein des sociétés musulmanes à organisation politique centralisatrice, le village n'est qu'un élément d'un ensemble plus vaste, il n'en est pas de même chez les sociétés païennes. La communauté villageoise ou le massif est ici, dans la plupart des cas, l'unité politico-religieuse d'extension maximum. Même dans les sociétés, telle la société Guiziga, où existent des chefferies bien organisées, la communauté villageoise, en raison du mode de dévolution du sol et de l'existence à ce niveau d'un chef religieux spécifique, garde une importance capitale.

- Le village est le centre de la vie économique

Chaque village dispose d'un "terroir" dont les limites, matérialisées ou non, sont connues des habitants. C'est du moins le cas dans les zones de fortes densités démographiques. Elles ont généralement été fixées par arbitrage avec les communautés voisines, souvent à la suite de contestations sanglantes, et sont dans de nombreux cas entérinées au niveau du "religieux". Ainsi, il y a quelques années, la menace proférée par le chef religieux de Mussurtuk de faire intervenir le Kuli du village, avait suffi à dissuader les Guiziga de Fulu de s'emparer par la force des champs inclus dans le périmètre de Mussurtuk.

En règle générale, nul ne peut prendre possession d'un champ au sein du territoire villageois s'il n'habite lui-même le village et, dans le cas où il n'est pas membre du ou des groupes débrousseurs, s'il n'a reçu l'autorisation des autorités politiques et religieuses et du chef de clan ou de lignage auprès duquel il a demandé asile. Cette autorisation peut être remise en question si l'on estime que l'individu ne mérite pas d'être intégré à la communauté villageoise, ou se transformera - c'est le cas le plus fréquent - en droit de propriété. Si l'appropriation individuelle des champs avec possibilité de vente est tolérée dans la plupart des sociétés païennes (1), rares sont les sociétés qui admettent la vente d'une portion de terre au profit de membres étrangers à la communauté villageoise (2).

Dans le village, chaque chef de concession regroupant généralement sous son autorité ses femmes ses enfants et parfois un parent venu lui demander

(1) Tolérées, les ventes de terres sont encore relativement rares dans les sociétés ayant fait l'objet d'études précises, exception faite des Ouldémé. L'engouement pour un type de sol bien particulier - le kanal - permettant de cultiver du mil de saison sèche modifiera certainement cette situation.

(2) Les Ouldémé peuvent vendre des champs à des non-résidents, à condition qu'ils soient membres d'une communauté villageoise voisine (v. HALLAIRE A"Hodogway Cameroun Nord". Atlas des structures agraires au sud du Sahara. EPHE-ORSTOM, Mouton et Cie, Paris. La Haye 1971, 84 p. + cart.).

asile, jouit en matière économique d'une grande indépendance. Propriétaire de ses champs, il décide, sans avoir à en référer à quiconque, de l'étendue des terres qu'il cultivera cette année et du poids relatif à accorder à chaque culture. Aidé par ses femmes et ses enfants non mariés qui lui doivent la totalité de leur travail, il n'a théoriquement besoin de l'assistance de personne d'autre. En fait les choses se passent différemment. Nous allons montrer que le village, envisagé sous l'angle économique, n'est pas la simple juxtaposition de petits exploitants indépendants : bien que généralement non imposées, les formes d'entraide sont en effet multiples. En marge de l'aide apportée à un voisin malade lors d'une opération de culture devant être effectuée dans un laps de temps réduit, ou de l'assistance mutuelle entre amis pour toute opération de culture ou de réfection de case, existent des formes d'entraide, presqu'institutionnalisées, mettant en jeu des groupes d'agriculteurs souvent importants. Chaque chef de concession, à condition de préparer à cet effet suffisamment de bière de mil (1), a la possibilité d'inviter ses parents et amis à venir travailler collectivement dans ses champs. Nous ne connaissons pas de société païenne au Nord-Cameroun où cette forme d'aide ne serait pas pratiquée. Chez les Guiziga par exemple, cette coutume est tellement bien respectée que les habitants d'un même quartier établissent une sorte de calendrier pour éviter que plusieurs invitations n'aient lieu le même jour, chacun pouvant ainsi bénéficier au maximum de l'aide collective.

Cette coopération dans le travail permet de pallier des déficiences individuelles qui pourraient se révéler catastrophiques dans une économie de survie, augmente vraisemblablement la rentabilité du travail (2) et resserre les liens entre les membres de la communauté villageoise. On constate ici d'une façon très nette, que les liens de voisinage priment de loin les liens de parenté. A l'exception de quelques individus à prestige, les chefs de clans par exemple, qui peuvent demander l'aide de parents spatialement éloignés, sans obligation de réciprocité, ou du futur beau-père qui reçoit l'aide de son futur gendre, accompagné parfois de ses camarades de classe d'âge, c'est entre proches voisins que se tissent généralement les liens de solidarité.

Jusqu'à une date récente - avant la pacification du territoire et l'apparition de l'économie monétaire - le village pouvait être considéré dans une large mesure comme économiquement indépendant. A peu de choses près, chacun consommait ce qu'il produisait : mil, arachides, parfois un poulet ou un peu de

(1) Souvent la bière préparée en vue du travail collectif reçoit un nom spécifique : balda ngi midigi chez les Guiziga par exemple

(2) RAULIN (H.) "La dynamique des techniques agraires en Afrique Tropicale du nord "CNRS 1967) a pu prouver par des mesures précises que la rentabilité était bien supérieure lors des travaux collectifs : 15 personnes au cours de travaux collectifs, avaient réalisé le même travail qu'une personne pen- 25 jours.

viande de chèvre. Les échanges avec l'extérieur - à l'exception des villages inclus dans le réseau d'échanges matrimoniaux - étaient des plus réduits (1) : le paysan disposait de peu de numéraire, les commerçants, en majorité islamisés, hésitaient à s'aventurer dans des zones qui leur étaient hostiles. Nul besoin d'aide extérieure pour la construction des cases, nul besoin de spécialistes pour la confection du vêtement - un bouquet de feuillage ou une peau de chèvre en faisait office - ; seule la fabrication des armes et des outils de fer nécessitait l'intervention de spécialistes (les forgerons) et obligeait les villages qui en étaient dépourvus à s'approvisionner à l'extérieur.

- Le village est une unité religieuse.

Les ethnies païennes du Nord-Cameroun, nous ne connaissons pas d'exception, croient en l'existence d'un dieu unique, créateur de tout ce qui existe, mais se souciant peu de ses créatures (2). Il a en quelque sorte donné délégation de pouvoir à une multitude d'esprits ou de génies, bons, mauvais ou ambivalents, dont il est nécessaire de se concilier les bonnes grâces. Ces esprits, ceux des morts notamment, peuvent agir en dehors de toute référence à un cadre territorial - au sein du groupe de parenté par exemple - pour maintenir un certain "ordre" dans les relations entre générations, contribuant ainsi au respect de la charte sociale. La malédiction proférée par le père, l'oncle paternel et plus encore maternel, voire les tantes, peut avoir des conséquences graves (folie, maladies, mort même). Tous les descendants d'un même ancêtre situé, selon les sociétés, plus ou moins loin dans le temps, sont concernés par le culte qui lui est rendu. De même certaines manifestations (enterrement, fête des jumeaux) nécessitent la présence de tous les membres du groupe de parenté dont l'extension varie également selon les sociétés. Mais des "forces surnaturelles" peuvent aussi être attachées à un territoire particulier et avoir une influence sur tous les individus qui y résident, quelle que soit leur origine clanique ou lignagère.

La communauté villageoise est concernée dans son ensemble, en tant que groupe organique collectivement responsable, par le culte en l'honneur des génies de la terre et parfois des ancêtres fondateurs qui leur sont apparentés. Tout les membres de la communauté villageoise participent à cette fête (mbolom,

(1) Certaines populations ont joué un rôle dans le commerce des esclaves comme intermédiaires ; en période de famine elles ont même vendu certains de leurs congénères. On pourrait parler dans ce cas d'échanges avec l'extérieur.

(2) Il n'interviendrait que dans les cas graves: insulte du fils à l'encontre de sa mère chez les Guiziga, recours à l'ardalie.....

chez les Mofou, Mogulzum chez les (Guiziga, mazazaï, chez les Mouktélé, mogololom chez les Matakam....) qui conditionne la fertilité de la terre et la santé de ceux qui en vivent. C'est le chef religieux, parfois appelé chef de terre, (massaï chez les Guiziga, Ouansiri chez les Toupouri, bi-Udam chez les Matakam) qui généralement préside cette cérémonie. Il est, dans la plupart des sociétés, le descendant par les aînés du fondateur du village dont le groupe de parenté se trouve ainsi valorisé. Plus rarement, J.Y. MARTIN signale le cas chez les Matakam et I. de GARINE chez les Massa, le chef religieux peut-être le représentant du groupe de parenté numériquement le plus important qui s'est attribué, aux dépens des descendants du fondateur, le pouvoir religieux et parfois politique. I. de GARINE signale par ailleurs "qu'il peut arriver inversement que la fonction de chef de terre, "sacrée et ambigüe" et donc pénible socialement, soit dévolue à un esclave - étranger dont le sort importe peu" (1).

Mais la solidarité culturelle . des villageois et les prérogatives du chef religieux ne se limitent pas à cette seule cérémonie. Tous les membres de la communauté sont également concernés par la fête des semailles, des récoltes, les chasses collectives, ou la fête du maray chez les montagnards(2). Par ailleurs, dans nombre de sociétés, les semailles et les récoltes ne pourront être effectuées avant que le chef religieux, souvent après consultation d'un devin, n'en ait donné l'ordre : l'individu qui se singulariserait, risquerait de compromettre la bonne marche des cultures pour l'ensemble du village.

- Le village est une entité politique.

Centre de la vie économique et religieuse, le village ou le massif constitue également une communauté politique: il est même dans la plupart des cas l'unité politique d'extension maximum. Au niveau de l'organisation traditionnelle - l'organisation étatique moderne a bouleversé la situation - il n'existe aucune autorité supérieure susceptible d'imposer son arbitrage lors de conflits entre massifs ou entre villages. Nous verrons qu'il en va différemment chez certaines ethnies de plaine - c'est le cas des Guiziga - sans que l'on puisse pour autant dénier à la communauté villageoise tout contenu politique. Organiser la coexistence pacifique entre les différents groupes de parenté représentés au niveau du village, organiser la défense de la communauté contre toute attaque extérieure, sont, comme dans toute société, les deux fonctions essentielles

---

(1) GARINE (I. de) : op. cit. p. 49

(2) MARAY : sacrifice du boeuf de case qui a lieu dans tous les massifs selon un ordre pré-établi ; c'est la plus grande fête des montagnards. Elle a lieu selon les ethnies tous les 3 ou 4 ans, et met en jeu la société toute entière.

du pouvoir politique.

Dans le domaine religieux nous avions distingué deux niveaux - celui du groupe de parenté, celui de la communauté villageoise toute entière - cette distinction se retrouve dans le domaine du politique.

L'autorité au niveau du groupe de parenté est représentée par les chefs de lignages et les chefs de clans qui règlent les conflits survenus respectivement entre colignagers et entre les membres de lignages différents mais appartenant au même clan (1). Généralement le chef de village n'interviendra à ce niveau qu'à la demande de l'autorité clanique et lignagère dont la médiation n'aurait pas suffi à résoudre le conflit.

Le chef "politique" du village ou du massif, qui cumule souvent cette fonction avec celle de chef "religieux", est généralement, nous l'avons signalé précédemment, le représentant du groupe de parenté le plus anciennement installé dans le village ou, plus rarement, numériquement le plus important. Le plus souvent héréditaire, la fonction se transmet du père au fils aîné ou à un autre membre de la famille jugé plus compétent (2). Le chef se distingue peu du commun des mortels : il travaille dans ses champs comme le paysan de base, est - ou du moins était - rarement mieux vêtu, et ne tirait de sa fonction que des avantages économiques minimes : quelques menus cadeaux de ses subordonnés. Assisté ou non par un conseil des anciens, son rôle à l'intérieur du village était d'éviter que les conflits entre groupes de parents ne dégénèrent en guerre, mettant ainsi en cause la cohésion villageoise. Il n'était le plus souvent qu'un arbitre : ne disposent d'aucune force de police pour faire respecter ses décisions, il comptait essentiellement sur l'ascendant moral que lui donnait la coutume et la volonté générale d'éviter la rupture. "Il n'avait, signale J.Y. MARTIN à propos du chef Matakam, aucune sanction à sa disposition et ne pouvait jouer que le conciliateur. Si le lignage n'acceptait pas son arbitrage, il se plaçait de ce fait hors de la coutume villageoise, et les autres lignages le bannissaient"(3). Dans d'autres sociétés, il n'avait qu'un pouvoir honorifique puisque les conflits internes se réglaient par recours au serment ou à l'ordalie : c'est le cas chez les Mouktélé. Il n'y a là rien de comparable avec l'étendue du pouvoir des chefs Foulbé, le faste qui l'entoure, et la richesse qu'ils en retirent.

---

(1) En fait, vu la dissémination dans l'espace des membres d'un même groupe de parenté, le détenteur de l'autorité au niveau du village n'est pas toujours le chef du lignage ou du clan, mais l'individu généalogiquement le plus proche. Le chef de clan n'est pas représenté dans tous les villages.

(2) Chez les Fali, lorsqu'un village groupe plusieurs tribus, le chef de village (UNO) est le chef de tribu doyen d'âge.v. GAUTHIER (J.G.) op. cit.

(3) MARTIN (J.Y.) op. cit. p. 178.

Si toutes les dissensions internes ne pouvaient être évitées, l'unanimité était de rigueur lors d'un conflit avec un autre village, conflit qui ne pouvait se régler que par la guerre. Les guerres entre villages ou entre massifs ont été particulièrement nombreuses et ne sont d'ailleurs pas totalement exclues: les rapts de femmes, les contestations de limites villageoises ou plus fréquemment des rixes sur les marchés, entraînaient une levée de boucliers de tout le village. Tout homme valide est un soldat en puissance. Lorsque la guerre a été décidée par le chef de village et annoncée aux adversaires, armés d'arcs, de lances, de couteaux, de haches, les villageois se rendent sur les lieux du combat, généralement situés aux frontières des deux villages en guerre, et le combat s'engage sous la direction du chef de guerre(1). La bataille se termine rapidement - souvent dès qu'il y a eu un mort dans chaque camp - et les relations de bon voisinage peuvent reprendre. On fait la guerre en tant que membre d'une communauté territoriale et non d'un groupe de parenté ; il n'est pas rare que l'on soit amené à combattre un proche parent qui résidait dans le village adverse. J.Y. MARTIN et B. JUILLERAT, respectivement à propos des Matakam et des Mouktélé, ont expressément noté ce fait.

c) Les relations extra-villageoises

Nous avons essentiellement insisté jusqu'ici sur l'importance de la communauté villageoise, centre de la vie économique, religieuse et politique. Il ne faudrait cependant pas considérer l'aire ethnique comme une simple juxtaposition de villages indépendants n'ayant aucun lien entre eux. On comprendrait mal dans ces conditions que l'on puisse parler d'ethnie, même si l'on ne doit pas accorder à ce terme, nous l'avons signalé, un sens trop restrictif.

Nous avons noté dans la composition de la population des villages une grande hétérogénéité clanique et lignagère et signalé que tous les membres d'un groupe de parenté, y compris d'une famille élémentaire, pour des raisons diverses, n'habitaient pas le même village. Cette dissémination dans l'espace des membres d'un même groupe de parenté entraîne à ce niveau un relâchement des liens de solidarité au point, note B. JUILLERAT à propos des Mouktélé, que "selon la distance le séparant des terres de son père, le fils migrant pouvait conserver ou non des droits sur elles"(2), elle n'est cependant pas toujours la marque

(1)La fonction de chef de guerre est souvent assumée par le chef de village lui-même ou un membre de sa famille jugé plus apte au combat.

(2)JUILLERAT (B.) : op. cit. p. 66-67.-

d'une rupture totale et définitive. Le migrant peut garder avec sa famille et son village d'origine des relations fréquentes : relations économiques - échanges de biens et de services -religieuses- retour au village à l'occasion de la fête des morts, de la fête des jumeaux .... - matrimoniales - il n'est pas rare qu'un migrant retourne prendre épouse au village - . Le champ des relations sociales de l'individu déborde donc fréquemment le cadre villageois. D. FORDE notait à propos de Yako du Nigéria, ethnie plus homogène que celles auxquelles nous avons affaire mais dépourvue également d'organisation politique centralisée: "un très haut degré d'homogénéité linguistique et culturelle est conservée entre les villages grâce à un échange continuel de visiteurs, de résidents temporaires et d'émigrants permanents"(1).

Plus encore que par l'intermédiaire de migrants, c'est par le biais des échanges matrimoniaux que se tissent entre les communautés villageoises les liens les plus solides. Certes, en raison de la présence au sein du village de ressortissants de clans différents, le principe de l'exogamie clânique n'impose pas à l'individu d'aller prendre épouse à l'extérieur du village, cette pratique n'en est pas moins répandue. En pays matakam, l'endogamie villageoise est de l'ordre de 38 % à Magoumaz, de 46 % à Tohébé-Tohébé, de 8 % seulement à Glapar, village de formation récente (2) ; en pays guiziga où les relations intervillageoises sont plus faibles, en raison de l'absence de relief et surtout du type d'organisation politique et religieuse à tendance intégratrice, l'endogamie villageoise est de 22 % à Mussurtuk, de 9,5 % à Mulva. La majorité des épouses ont donc été choisies à l'extérieur du village du mari, mais le plus souvent dans les villages limitrophes (3). Dans les sociétés qui nous occupent, le mariage engage non seulement deux individus, mais deux groupes de parenté unis par des échanges de biens et de services : Des biens et des prestations en travail s'échangent contre des épouses (4) ; le code de parenté par alliance impose des

(1) FORDE (D.) Double filiation chez les Yako, p. 376 in : RADCLIFFE BROWN (Ar.) et FORDE (D.) Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique", bibliothèque de sociologie contemporaine, Paris, PUF, 1953.

(2) v. MARTIN (J.Y.) op. cit.

(3) La résidence est virilocale.

(4) Les études faites sur la composition de la dot par PODLEWSKI (A.M.) au niveau de l'ensemble des populations païennes du Nord-Cameroun, celle de MARTIN (J.Y.) plus précisément consacrée aux Matakam, la nôtre consacrée aux Guiziga, montrent que le père et la mère de l'épouse ne sont pas les seuls bénéficiaires de la dot. Une part importante des éléments de la dot (jarres de bière de mil, quartier de boeuf) était destinée chez les Guiziga à être consommée à l'occasion du grand repas réunissant les membres du lignage du père et les proches voisins. On assiste actuellement à une évolution de sens inverse.

relations fréquentes entre les deux familles à l'occasion des enterrements, des fêtes de jumeaux .....

Les réseaux d'échanges matrimoniaux présentent du point de vue qui nous occupe un double avantage : ils favorisent une certaine homogénéité culturelle et étendent la zone à l'intérieur de laquelle les individus peuvent librement circuler sans risques d'être attaqués. Certaines ethnies favorisent même ces échanges matrimoniaux avec l'extérieur en limitant l'endogamie villageoise. A. HALLAIRE signale à propos des Ouldémé, que "lorsqu'un étranger originaire d'un autre village vient s'y établir définitivement, des interdits de mariage apparaissent dès la troisième génération entre ses descendants et leur communauté d'adoption, car ils sont devenus comme des frères"(1). I. de GARINE note de même à propos des Massa : "à une exogamie qui repose sur la consanguinité se superpose une répugnance au mariage qui se fonde sur l'inclusion dans un groupe sacrificiel, laquelle n'est que la conséquence de la cohabitation sur une "nagata" commune (2). Les mariages préférentiels - échange de plusieurs épouses entre deux groupes de parenté - peuvent être également interprétés comme un moyen de raffermir les liens de solidarité, soit au niveau du village soit entre villages voisins.

Plus directement liée à la pacification du territoire et au développement de cultures industrielles permettant au paysan d'acquérir du numéraire, la fréquentation accrue des marchés locaux-voire des grands marchés -, la diversité des produits que l'on peut s'y procurer et des gens que l'on peut rencontrer, permettent aux villageois de s'ouvrir plus facilement sur le monde extérieur et de ne plus considérer le village comme le cadre unique de leur vie. Cet aspect sera traité plus longuement dans la partie consacrée aux relations inter-ethniques.

Mais c'est peut-être encore au niveau du religieux que l'individu prend le plus conscience de son appartenance ethnique ; changer de religion signifiera d'ailleurs fréquemment pour lui changer d'ethnie. On a insisté sur le rôle capital du chef religieux au niveau du village, mais il existe souvent aussi des chefs religieux, des devins et surtout des faiseurs de pluie, dont l'intervention est vitale pour la société, qui opèrent au niveau de plusieurs villages, de l'ethnie entière, voire de plusieurs ethnies voisines. Tous les villages Matakam ne

---

(1) HALLAIRE (A.): "Hodogway, Cameroun Nord" p. 14.

(2) GARINE (I. de): op. sit. p. 51.

disposent pas d'un faiseur de pluie, tous les villages Guiziga non plus. Le faiseur de pluie y opère au niveau de la chefferie, sous le contrôle du chef . Les Ouldémé sont plus démunis encore puisqu'ils doivent faire appel à des faiseurs de pluie appartenant à une ethnie voisine, aux Mouktélé en général. Il en est de même pour les devins et les guérisseurs : le Guiziga par exemple n'hésite pas à faire appel aux devins d'un village voisin ou aux devins Daba considérés comme étant particulièrement lucides. De même, s'il existe de nombreux prêtres en pays toupouri, sans hiérarchie bien définie, le plus ancien "le Ouan son Koulou (traduction littérale : le grand des génies)" a autorité sur les Doré mais aussi en partie sur les Goua, autrement dit sur une grande partie des Toupouri. "Gardien le plus compétent de la coutume, il déclanche les grandes fêtes annuelles", note J. GUILLARD (1). On pourrait également signaler ici l'importance du groupe Fali sur lequel le Tondji-Marou exerce son autorité.

Notons au passage que c'est dans le domaine du religieux, le moins perméable aux influences étrangères, que l'on perçoit le plus nettement peut-être les liens de parenté étroite entre les diverses ethnies dites païennes. Par delà la diversité des milieux physiques, des formes d'occupation de l'espace, de la nature des productions, du type d'organisation politique même, on retrouve les mêmes constantes : importance du culte des ancêtres, croyance en l'efficacité de nombreux esprits dont il est nécessaire de se concilier les bonnes grâces, croyance en la sorcellerie ; existence de devins, de guérisseurs, de faiseurs de pluie, qui dans la plupart des sociétés ont les mêmes prérogatives ; manifestations collectives lors des semailles, des prémices, des récoltes.... Peut-être, comme le signale J.C. FROELICH, lorsqu'un chercheur étudie des systèmes religieux, son équation personnelle est-elle d'une grande importance au point dit-il "qu'elle interdit parfois les rapprochements et les comparaisons" (2) , et il n'est pas douteux par ailleurs que le culte des ancêtres ou la croyance en la sorcellerie, n'est pas propre aux sociétés païennes de savane, mais on ne peut pour autant nier la parenté très étroite entre les systèmes religieux des sociétés dont il est question ici.

C) - La stratification sociale :

Lorsqu'on veut en quelques mots caractériser les sociétés païennes, on a coutume de dire qu'elles sont du type égalitaire et sans état. A propos des peuples paléonigritiques, dont font partie les montagnards du Nord-Cameroun,

(1) GUILLARD (J.) op. cit. p. 122
(2) FROELICH (J.CC.) op. cit. p. 209.

J.C. FROELICH écrivait : "l'organisation sociale des peuples paléonigritiques, y compris le commandement, présente des critères que l'on retrouve dans toutes les ethnies de ce type, quoique parfois adultérées sous l'influence de pressions extérieures : ce sont des sociétés non urbaines et sans état ; il n'existe pas de chef à pouvoir politique ; leur système économique ne permet pas l'accumulation de richesses, sauf sous forme d'épouses, d'enfants et quelquefois de bétail" (1).

Si l'on excepte quelques sociétés à chefferies - dont nous parlerons plus en détail ultérieurement - la plupart des sociétés païennes du Nord-Cameroun peuvent être qualifiées de non-étatiques. Nous avons signalé que le village était fréquemment l'unité politique d'extension maximum. De même on peut les qualifier d'égalitaires si on les compare aux sociétés musulmanes voisines à hiérarchie sociale très prononcée. Nous avons indiqué que le chef de village était un agriculteur comme les autres qui, outre une satisfaction de prestige, ne tirait de sa fonction que de maigres avantages économiques. Il ne disposait évidemment pas, comme c'était le cas chez les musulmans, d'une armée de métier ou d'un corps de fonctionnaires susceptibles de bénéficier d'un statut privilégié : le territoire sur lequel il exerçait son autorité était beaucoup trop exigü. Il en est de même des chefs religieux, des devins et guérisseurs, qui sont avant tout des agriculteurs. Seul peut-être le faiseur de pluie peut espérer vivre intégralement aux dépens des autres agriculteurs. Il n'y a pas non plus, à proprement parler, accumulation de la terre susceptible de donner naissance à une rente foncière : chaque chef de famille travaille les champs hérités de son père avec l'aide des membres de sa famille ; les cas de location ou de vente sont encore relativement rares et ne portent généralement que sur de petits lopins (2). Le maître de la terre, au mieux, n'est qu'un gestionnaire des droits de la collectivité. Il ne faudrait cependant pas en conclure hâtivement que tous les groupes - et au sein de ces groupes tous les individus - sont égaux.

---

(1) FROELICH (J.C) op. cit. p. 177

(2) On peut signaler ici, que la plupart des sociétés païennes n'assurent leur survie que grâce aux efforts conjugués de tous les individus en âge de travailler - y compris les femmes qui participent activement à la production. Il leur serait difficile d'entretenir une classe d'improductifs, sans que l'on puisse évidemment pour autant établir une relation de cause à effet entre le bas niveau de revenu et l'absence d'une "classe" de privilégiés.

Entre les différents groupes de parenté représentés au niveau du village existe une hiérarchie basée sur l'ancienneté d'installation. Cette hiérarchie est plus ou moins nette selon les sociétés considérées et la rareté des terres. S'il était possible d'extraire de la complexité des règles foncières, un principe général, nous pourrions dire que seuls sont propriétaires de droit, les descendants du ou des clans fondateurs (1). Dans la mesure où il existe encore au sein du territoire villageois des terres vierges ou du moins abandonnées, l'installation d'un nouveau venu nécessitera certes l'accord du chef de village et du maître de la terre, responsables aux yeux des ancêtres et de la communauté des vivants, de l'utilisation des terres et de ceux qui en vivent, mais ne posera généralement pas de problème. A moins que le nouveau venu ne se signale par des actes répréhensibles, il deviendra avec le temps propriétaire sinon de droit du moins de fait - I. de GARINE signale à propos des Massa qu'à l'extinction d'une famille "dans le cas où personne du lignage ne désire reprendre son champ, un étranger peut demander à s'y établir. Le droit d'usage lui sera concédé après consultation du groupe et du chef de terre. Si aucun différend ne s'est élevé entre l'immigrant et ses hôtes, il aura la possibilité de transmettre les champs qu'il aura cultivés à ses descendants" (2). Dans une situation qui évolue vers la pénurie, c'est actuellement la plus fréquente, les règles foncières sont plus précises et plus strictes. S'il est rare qu'un propriétaire refuse de mettre à la disposition d'un voisin ou d'un nouveau venu la parcelle de terre dont il n'aurait pas un besoin immédiat, ce droit d'usage peut être remis en question après chaque récolte. C'est le cas par exemple chez les Matakam : l'individu qui n'est pas membre d'un des clans propriétaires du village, le Keda, ne deviendra jamais propriétaire, il pourra être chassé à tout moment si la personne qui lui a accordé le droit d'usage désire reprendre son champ (3). Il est d'autres sociétés - les Mada et les Mouyeng - dont les règles foncières sont plus draconiennes encore à l'encontre des étrangers, qui ne peuvent bénéficier ni d'un prêt ni d'une vente. "Le prêt, écrit M. RICHARD, ne peut avoir lieu qu'entre individus de même clan, descendants de l'ancêtre ou incorporés de longue date. De même, la cession d'une portion de terrain n'est possible qu'entre membres de clan" (4). Même définitivement intégrés à la communauté villageoise, les nouveaux venus n'auront pas nécessairement tous les droits reconnus aux fondateurs. L'accès au pouvoir politique et surtout religieux leur est généralement interdit et ils devront parfois assistance au lignage qui les aura accueillis.

(1) Même dans les cas de vente, qui font exception à cette règle, il est parfois nécessaire d'être membre du clan du vendeur pour avoir le droit d'acheter.
(2) GARINE(I. de) op. cit. p. 53.
(3) Peut-être le système est-il en train d'évoluer. J. BOULET ("Magoumaz, étude d'un terroir de montagne en pays Mafa "ORSTOM, Nov. 1971 SH n° 87 147 p. multigr.) signale à ce sujet, "il apparaît bien qu'en ce moment même le droit de propriété personnelle liée à un long usage soit en train de faire jour"(p.99).
(4) RICHARD (M.) op. cit. p. 95.

Dans nombre de sociétés païennes, en montagne plus encore qu'en plaine, intervient un second clivage beaucoup plus net qui détermine presque quotidiennement les relations entre les individus : le clivage entre membres de clans forgerons et non forgerons. Le statut du forgeron nécessiterait une étude comparative approfondie entre les différentes ethnies ; en effet, si le forgeron exerce dans toutes les sociétés où il est présent une fonction importante et rémunératrice - il forge les outils et les armes - son statut peut y être très différent. Il semble que chez les Matakam (1) et les Guiziga de Loulou (2) par exemple, on puisse à leur sujet parler de "caste". Nul ne peut y exercer la fonction de forgeron et celle de fossoyeur qui lui est étroitement associée, s'il n'est pas membre d'un clan forgeron. Ses épouses qui exercent un monopole sur le métier de potière, seront nécessairement issues d'un clan forgeron ; les relations sexuelles avec des filles issues d'un clan non forgeron sont strictement interdites et, le cas échéant, durement réprimées. Il n'est soumis à aucun interdit alimentaire et pourra notamment consommer la viande du sacrifice en l'honneur du mort. Les relations qu'il entretient avec les non forgerons - surtout avec les membres du ou des clans dont il enterre les ressortissants - sont étroitement codifiées. Un Guiziga Manga par exemple ne pourra manger, boire de la bière ou danser en compagnie d'un Guiziga Gudi Wudam, son fossoyeur potentiel; par contre c'est de préférence à lui qu'il achètera les armes et les outils dont il aura besoin. On leur attribue par ailleurs, en raison de leur science et du fait qu'ils ne sont pas soumis aux mêmes interdits que les autres, des pouvoirs mystérieux dans le domaine de la "magie". Leur statut est ambigü, fait à la fois de crainte et de respect, d'admiration et de mépris. Dans d'autres sociétés, le forgeron est-ou du moins est devenu - un artisan qui ne bénéficie d'aucun statut particulier. "Les forgerons, écrit I. de GARINE, ne possèdent pas dans la société contemporaine de fonctions rituelles. Ils ne constituent pas non plus un groupe endogame. Si,à l'origine, la technique de la forge se transmettait de père en fils, aujourd'hui nombreux sont les forgerons qui ont appris leur métier auprès des islamisés"(3). Il en est de même des forgerons Moundang du Cameroun qui auraient appris à forger auprès de forgerons Mofou

---

(1) MARTIN (J.Y. op. cit.

(2) Il en a vraisemblablement été de même dans le passé chez les Guiziga Moutouroua. Les Guiziga Mogo chargés d'enterrer les ressortissants du lignage du chef de Mutuma ne forgent plus mais possèdent des outils de forgerons qu'ils exhibent lors des enterrements ; ils ne peuvent pas épouser les filles du lignage du chef.

(3) GARINE (I. de) op. cit. p. 133.

installés à Gaban Tessilé, près de Lara. Entre ces deux pôles existent des statuts intermédiaires, celui des forgerons Fali, par exemple, selon J.G. GAUTHIER non castés, mais investis de pouvoir mystérieux et, par là-même susceptibles de nuire.

En marge de ces inégalités ou du moins de ces différenciations sociales entre les divers groupes de parenté constituant la société villageoise, si l'on analyse les relations entre les individus au sein d'un même groupe de parenté, on se rend compte qu'elles sont loin d'être égalitaires. Les relations entre générations sont étroitement codifiées : on doit respect, assistance et obéissance aux membres de la génération antérieure. Jusqu'à son mariage l'individu doit à son père la totalité de son travail : c'est en partie de son ardeur au travail et de son respect de la charte sociale que dépendra le paiement par son père de la dot de sa première épouse. Marié, il ne sera pas pour autant totalement émancipé : dans certaines sociétés il devra parfois continuer d'apporter à son père et éventuellement à ses oncles une aide substantielle dans le travail, sous peine, le cas échéant, d'avoir à subir les conséquences de leur malédiction. Cette situation n'est évidemment que momentanée, chaque individu pouvant légitimement espérer, après avoir été la victime du système, en être à son tour le bénéficiaire, et il est difficile à ce propos de parler d'inégalités. Il n'en est pas de même au sein d'une même génération des inégalités liées au rang de naissance. L'aîné est favorisé lors de l'attribution des épouses : il sera marié le premier, et si entre-temps le père, à moins qu'il ne soit riche, n'a pu récupérer une dot grâce au mariage d'une de ses filles, le cadet ne pourra se marier que beaucoup plus tard et devra souvent se contenter d'une épouse moins chère. Chez les Massa cette attente risque d'être plus longue encore, puisque le cadet ne se mariera pas avant que tous ses oncles paternels et frères plus âgés ne soient eux-mêmes mariés. "Cette situation, écrit I. de GARINE, se traduit au sein de la famille patriarcale par des tensions entre père et fils, oncle et neveu paternel, entre frères cadets et frères aînés(1)". Cela se comprend aisément si l'on se rappelle qu'avoir une épouse et des enfants permet à l'individu de devenir socialement un adulte, d'accroître son prestige, d'étendre le champ de ses relations et souvent d'augmenter ses richesses, grâce au travail fourni par l'épouse et aux dots qu'il peut espérer retirer des mariages de ses filles.

L'aîné ou le benjamin, se trouve également favorisé au moment de l'héritage.

---

(1) GARINE (I. de) op. cit. p. 133.

Lorsqu'il y a pénurie de terres, c'est le cas chez les Matakam par exemple, tous les fils ne peuvent espérer vivre sur les champs du père. Le fils aîné recevra généralement un lopin de terre lors de son mariage, le benjamin qui ne deviendra socialement majeur qu'à la mort de son père - héritera de sa case et de ses champs, les autres fils devront le plus souvent aller s'installer ailleurs et devenir éventuellement des "Keda". Même dans les sociétés où les problèmes de terre se posent de façon moins aigüe, c'est souvent l'aîné qui hérite officiellement des champs de son père et effectue ensuite entre ses cadets une répartition plus ou moins équitable : c'est le cas chez les Massa et les Guiziga. Chez les Ouldémé, A. HALLAIRE signale que les inégalités apparaissent à un autre niveau : "l'Ouldémé, écrit-elle, lègue ses terres à tous ses fils. S'ils ont la même mère, le partage est rigoureusement égal ; dans le cas contraire, le père fait autant de lots égaux qu'il y a dos mères et chaque lot est ensuite redivisé en parties égales entre les frères germains"(1). Il convient de signaler enfin qu'en héritant de la charge du culte des défunts, l'aîné ou plus rarement le benjamin - c'est le cas chez les Mada - accroît son prestige et confirme sa prééminence sur les autres frères.

Pourtant, si certains individus se trouvent ainsi favorisés, le plus sûr moyen de devenir un "homme riche" est encore d'apporter au travail agricole une ardeur et un soin particulier. Cela permet d'avoir beaucoup de mil, d'acheter éventuellement du petit bétail, d'obtenir des épouses supplémentaires et par là-même d'accroître la puissance de travail de la famille. Dans les sociétés païennes, le paresseux (2) fait toujours l'objet du plus profond mépris.

Avant de clôre ce paragraphe consacré à l'étude des inégalités au sein des sociétés païennes, il semble nécessaire de dire quelques mots du statut de la femme. Les inégalités les plus profondes ne se situent pas en effet entre les membres des clans débrousseurs et non débrousseurs ou entre les aînés et les cadets, mais bien entre les hommes et les femmes.

---

(1) HALLAIRE (A.) "HODOGWAY, Cameroun Nord" op. cit. p.

(2) En guiziga, paresseux se dit muhufta : litt. celui qui ne cultive pas.

Vivant avec ses frères jusqu'à l'âge de 7 ans, la fille sera ensuite intégrée jusqu'à son mariage dans le groupe des femmes, tandis que le garçon sera plus directement placé sous l'autorité de son père. Elle assistera sa mère ou les autres épouses de son père dans les travaux ménagers (puisage de l'eau, pilage du mil, confection des repas...) faisant aussi l'apprentissage de son rôle d'épouse, et travaillera dans les champs familiaux. Vers l'âge de 15-16 ans elle quittera sa famille et sera en grande partie soustraite à l'autorité paternelle pour aller habiter chez son mari.

En versant la dot, le mari et plus généralement le groupe de parenté du mari, a acquis des droits sur la nouvelle épouse et tous les enfants qu'elle mettra au monde. Chargée des tâches ménagères, l'épouse devra de surcroît travailler activement dans les champs du mari. Elle n'est pas propriétaire des champs, elle ne peut ni s'approprier de terres par débroussage (1), ni hériter des champs de son père, frère ou époux. Si elle reçoit généralement, souvent après plusieurs années de mariage, l'autorisation de cultiver pour son propre compte une parcelle de terre (2) dont elle pourra vendre une grande partie des produits sans en référer à son époux, elle ne dispose que d'un droit d'usage. Si elle quitte son mari ou si celui-ci décède, ce droit est remis en question. Elle n'a pas non plus de droits sur ses enfants qui appartiennent toujours au mari et à la famille du mari(c'est le père qui reçoit la dot versée pour ses filles et paie la dot pour ses fils); en quittant le mari elle quitte aussi ses enfants, qui lui rendront certes des visites fréquentes, mais résideront chez le père (3). Non seulement la femme n'a pas droit à l'héritage (4), mais elle est considérée, elle-même, comme un bien d'héritage. Les droits que la famille du mari a acquis sur l'épouse en versant la dot ne disparaissent pas à la mort de l'époux : la pratique du levirat est généralisée. Les frères et cousins germains du mari, sont les maris potentiels de l'épouse qui en toute logique les appelle le plus souvent d'ailleurs "mon mari". A moins qu'elle n'ait mis au monde un nombre suffisant d'enfants (5) ou qu'elle ait acquis les moyens de rembourser la dot, elle deviendra à la mort de son mari, l'épouse du frère du mari immédiatement

---

(1) Dans certaines sociétés, chez les Guiziga par exemple, les femmes ne participent pas à la création d'un nouveau champ par débroussage ; c'est du moins le cas pour les champs de sorgho de saison des pluies, la culture traditionnelle par excellence. Il semble que les Moundang fassent exception à la règle; les femmes peuvent en effet s'approprier des terres par débroussage mais le mari a droit de regard sur l'utilisation du revenu.

(2) Cette parcelle, généralement prêtée par le mari, est de taille restreinte. L'épouse doit porter l'essentiel de ses efforts sur la culture des champs familiaux, dans le cas contraire le mari pourrait lui interdire la culture d'un champ personnel.

(3) Sauf lorsqu'ils sont très jeunes

(4) Les femmes héritent des ustensiles de cuisine de leur mère et parfois d'une chèvre ; il arrive également qu'elles reçoivent à la mort du père une partie du mil contenu dans son grenier, mais il n'y a là aucune obligation.

(5) Cela n'est pas vrai chez les Moundang par exemple, où la dot doit toujours être remboursée.

plus jeune, ou du frère classificatoire occupant la même position.

Affublées d'un statut inférieur, les femmes ne sont pas pour autant dépourvues de tout moyen de pression sur les hommes. Consciente de l'importance des tâches qu'elle accomplit, l'épouse n'hésite pas à recourir au chantage si elle estime que le mari n'a pas pour elle suffisamment d'égards : le chantage au divorce, la menace d'attenter à la réputation du mari s'il se montre trop chiche en matière de cadeaux.... sont souvent efficaces. La femme peut par ailleurs accéder à une certaine indépendance économique grâce à la vente des produits de son champ et surtout de la bière de mil (1) : elle acquiert par là même une certaine indépendance vis à-vis du mari puisqu'elle pourrait éventuellement se permettre de rembourser la dot. Il convient de signaler enfin que le mari ne peut pas, sans se déshonorer, obliger son épouse à accomplir des tâches qui ne sont pas traditionnellement de son ressort.

Dans le cadre du ménage polygamique, la première épouse a prééminence sur les autres dont elle dirige l'ensemble des travaux : elle a sur le mari un pouvoir de pression d'autant plus grand.

D) Les oppositions significatives.

Nous avons insisté essentiellement jusqu'ici sur les similitudes entre les sociétés païennes, au niveau du contrôle de l'espace, de l'organisation politique, religieuse et économique, et de la stratification sociale. Pourtant, au cours de cet exposé, des différences sont déjà apparues : nous avons été amenés à signaler sinon des oppositions caractérisées, du moins, selon les sociétés envisagées, des accentuations différentes de certains caractères. Nous avons constaté par exemple dans le domaine foncier, que la prééminence des descendants des fondateurs était plus ou moins nette, la location ou la vente de champs plus ou moins répandue selon les sociétés et les densités de population. De même, nous avons indiqué que si les chefs de villages ou de massifs n'avaient pas un pouvoir très étendu, ce pouvoir était plus ou moins limité. La dernière partie de l'exposé, consacrée à la stratification sociale, a également montré que si l'on pouvait taxer "d'égalitarisme" la plupart des sociétés païennes, il était nécessaire d'apporter quelques nuances.

---

(1) Les femmes ont le monopole de la fabrication et de la vente de la bière de mil; c'est là une activité particulièrement lucrative.

Si l'on essaie plus rapidement maintenant de mettre l'accent sur les divergences et non plus sur les similitudes, il paraît opportun d'établir une distinction nette qui n'apparaissait jusqu'ici qu'en filigrane, entre les montagnards, les gens de plaine et les riverains du Logone, même si cette distinction ne suffit pas à elle seule à rendre compte de toutes les différences. On a affaire ici, comme l'ont montré les chapitres précédents, à des milieux très différents, qui ont plus ou moins marqué de leur empreinte les sociétés qui y résident, à la fois sur le plan culturel, sur le plan de l'organisation sociale et économique, et sur leurs possibilités d'évolution actuelle. Selon le milieu dans lequel elles se sont implantées ou ont été contraintes de se réfugier, les sociétés n'ont pas été affrontées aux mêmes vicissitudes historiques ou du moins pas au même degré. Nous avons signalé à ce sujet que si certaines ethnies montagnardes - notamment celles situées dans la partie Nord des monts du Mandara - n'avaient subi que de loin des répercussions de la conquête peule , il n'en avait pas été de même en plaine où des sociétés ont été anéanties ou contraintes d'abandonner leurs positions pour se reconstituer ailleurs, à la suite de nombreux mélanges. Les montagnards, en raison de leur isolement géographique, ont pu,plus facilement que les païens de plaine, se préserver des emprunts extérieurs, notamment de la pression culturelle exercée par les Foulbé, ils se sont par contre condamnés à vivre dans des zones aux densités de population très élevées, ne permettant pas de surcroît la mise en oeuvre d'une gamme de cultures très étendue. Nous verrons que ce n'est pas toujours le cas en plaine et plus encore chez les riverains du Logone.

a) Différenciation entre montagnards, gens de plaine et riverains du Logone.

Si l'on voulait établir une distinction sommaire entre les sociétés qui nous occupent, en fonction du milieu dans lequel elles vivent, on pourrait dire que l'on a affaire en montagne à des agriculteurs de longue date ayant mis au point des techniques agraires très évoluées ; en plaine à des agriculteurs souvent moins aguerris pratiquant une culture plus extensive à laquelle ils allient parfois un peu d'élevage et pouvant actuellement pratiquer la culture du coton et du mil de décrue; avec les riverains du Logone, à des agriculteurs-éleveurs-pêcheurs.

- Les montagnards.

La partie consacrée à l'étude des "terroirs" et des "types d'économie traditionnelle" mettra en évidence les qualité d'agriculteurs des montagnards.

Les fortes densités de population dues aux pressions extérieures et au désir d'indépendance manifesté par ces sociétés, les possibilités limitées du milieu physique ont contraint les montagnards à un aménagement de l'espace extrêmement minutieux (multiplication des terrasses) (1).

La terre parce qu'elle est rare et qu'elle est pourtant le seul moyen d'assurer la survie est ici particulièrement valorisée. Les règles foncières sont plus strictes qu'en plaine : la prééminence des membres des clans fondateurs est plus nettement affirmée, l'appropriation individuelle des champs plus répandue, les cas de ventes, entre membres de la communauté villageoise, plus fréquents. Le statut social de l'individu dépend étroitement du fait qu'il est ou non propriétaire. Nous avons cité à ce sujet l'exemple des Matakam où le Keda (non propriétaire) ne bénéficie pas de tous les droits et doit assistance aux membres du clan qui l'ont accueilli. Le montagnard n'a de statut qu'au sein de son propre massif, à la limite il n'a pas de citoyenneté ethnique. Exception faite de quelques ethnies au volume démographique très restreint - Mada, Mouyeng, Ouldémé - qui occupent un territoire limité, il n'y a pas de hiérarchie clanique reconnue au niveau de l'ethnie. Le prestige accordé à un groupe de descendance est directement lié à son ancienneté d'installation sur le massif et éventuellement au poids démographique qu'il y représente : quelle que soit la position éminente qu'un individu occupe au sein de son groupe, il perd tous ses attributs s'il quitte le massif. Nous verrons qu'il n'en est pas toujours de même en plaine et notamment dans les sociétés à chefferies. Cela se traduit concrètement par une plus grande stabilité de la population et une hétérogénéité clanique et lignagère généralement moins prononcée qu'en plaine (2). Certes les mouvements migratoires ne sont pas exclus et l'on assiste à des déplacements de population des zones très peuplées vers les secteurs qui peuvent encore supporter un accroissement de population, mais il n'y a pas chez les montagnards comme c'est le cas en plaine, chez les Guiziga, les Toupouri et les Moundang notamment, échange de migrants entre plusieurs villages. On est d'autant plus attaché à la terre qu'elle est plus rare, qu'elle a nécessité pour la rendre productive un investissement en travail plus important et qu'il est plus difficile de s'en procurer ailleurs. Les études de J. BOUTRAIS(3) et de A.M. PODLEWSKI (4) ont bien montré

---

(1) Les travaux de J. BOUTRAIS et de J. BOULET (op. cit.) ont montré que si les techniques mises au point par les montagnards permettaient des densités de population élevées, en dessous d'un certain seuil de densité, les cultures ne seraient guère possible sur les montagnes, les terrasses demandant pour être maintenues en état une main-d'oeuvre abondante.

(2) La composition entre deux villages Guiziga-Mussurtuk en plaine et Loulou en en montagne est significative 60 % des chefs de saré de Mussurtuk sont natifs du village, 3% seulement y ont toujours résidé, tandis qu'à Loulou 97 % des chefs de saré sont nés sur le massif 92 % y sont toujours habité.

(3) BOUTRAIS (J.) op. cit. Enquête

(4) PODLEWSKI (A.M.) : sur l'émigration des Mafa hors du pays Matakam. In Rech. et Etude Camerounaise, n° 5 1961-1962.

que c'était contraints et forcés par les densités de population ou la pression de l'administration que les Montagnards amorçaient leur descente en plaine ou sur le piédmont, en ayant soin de s'éloigner le moins possible de leurs massifs.

Ce profond enracinement dans l'espace est entériné au niveau du religieux et se traduit par l'importance que l'on accorde plus encore qu'en plaine, au culte des ancêtres. En plaine, si le fils aîné, au nom de ses frères plus jeunes, rend un culte au père décédé pour lui demander d'intercéder en faveur de ses descendants, le grand-père et les autres ancêtres du lignage sont souvent confondus dans une même invocation qui ne semble revêtir qu'une importance secondaire - c'est le cas chez les Guiziga, les Moundang et les Toupouri. Il n'en est pas de même chez les montagnards où les ancêtres sont invoqués sur une profondeur généalogique plus importante et font partie intégrante des divinités de la terre. Le grand-père et les autres ancêtres du lignage sont individuellement représentés par des poteries. Chez les Matakam par exemple, le fils aîné dispose dans sa case des poteries représentant chacun de ses ascendants jusqu'à la 5ème génération. Au-dessus de la 5ème génération, les ancêtres passent dans le monde des Madzazay, lors d'une nouvelle segmentation en lignage, l'ancêtre de référence passe dans le monde des Halalay, ancêtre du clan quelle que soit leur origine clanique, tous les habitants du massif sont directement concernés par ce culte rendu aux Halalay(1). Nous avons vu qu'il n'en était pas de même en plaine(2).

Cette grande cohésion au niveau du massif qui se manifeste dans le domaine économique et religieux et dans l'organisation commune de la défense a pour corrolaire - nous avons déjà insisté sur ce point - une conscience ethnique peu développée. Elle n'exclut pas cependant - c'est une caractéristique importante des sociétés montagnardes - une forte dose d'individualisme. Chaque famille élémentaire, plus que chez les Guiziga ou les Massa par exemple, jouit d'une grande indépendance. Marié et propriétaire, l'individu n'a de comptes à rendre à personne sinon aux règles fixées par la coutume dont le respect conditionne son intégration dans la société.

Nous signalerons pour terminer, mais en ayant tout à fait conscience de ne pas avoir épuisé le sujet, que "l'égalitarisme" est plus généralisé ici qu'en plaine. A de très rares exceptions près - les forgerons, les faiseurs de pluies, parfois les devins et le chef de village - chacun consomme ce qu'il produit et ne peut attendre d'accroissement de ses richesses que de son ardeur au travail.

(1) MARTIN (J.Y.) op. cit.
(2) FROELICH (J.C.) Note également comme caractéristique des montagnards une forte densité "spatio-religieuse": les terroirs paléonigritiques, écrit-il, en conséquence d'une occupation humaine très ancienne abritent un nombre considérable de lieux sacrés" (op. cit. p. 212).

- Les gens de plaine.

En plaine, la situation apparaît plus complexe : les sociétés de plaine constituent un groupe moins homogène et l'on est en présence au sein d'une même société d'attitudes plus différenciées.

Si les densités de populations élevées et l'ingratitude du milieu physique n'ont guère laissé aux montagnards que le choix entre deux solutions : abandonner les massifs , se disséminer en plaine et accepter d'être digérés par d'autres ethnies ou pratiquer une agriculture intensive et utiliser à plein la force de travail disponible, les gens de plaine ont été généralement plus favorisés. L'absence de relief rendant les cultures plus faciles et nécessitant un investissement en travail moins important, une plus grande variété de sols permettant la mise en oeuvre d'une gamme de cultures plus étendue, des densités de populations moins élevées autorisant des cultures plus extensives, ont mis à la disposition des gens de plaine dans la quête de leur nourriture, un éventail de solutions plus ouvert et les ont en partie délivrés de la hantise de la famine. Si tous les païens de plaine s'adonnent à l'agriculture, ils lui accordent un soin plus ou moins grand, ne mettent pas l'accent sur les mêmes cultures, utilisent des techniques ou du moins un outillage agricole différent, n'accordent pas la même importance à l'élevage. Ainsi si l'utilisation de la charrue par exemple s'est rapidement développée en pays Moundang, elle n'en est encore qu'à ses débuts en pays Guiziga ; si l'élevage joue un rôle important en pays Toupouri, il apparaît très secondaire en pays Moundang ou Guiziga ; de même, la présence ou l'absence de Karal permettant la culture du mil de saison sèche, facilement commercialisable, a une influence directe sur les superficies cultivées en mil de saison de pluies et par voie de conséquence, ces deux dernières cultures étant en partie concurrentielles, sur les surfaces consacrées au coton ou au moins sur le soin qui lui est apporté (1). Il convient de se rappeler par ailleurs que l'on a souvent affaire ici à des agriculteurs de fraîche date. Si la documentation historique en notre possession ne permet pas de dater avec précision la sédentarisation des gens de plaine, tout nous permet de penser qu'elle est plus récente que celle des montagnards. Les traditions d'origine nous les présentent le plus souvent comme d'anciens chasseurs voire des guerriers. Lorsqu'on demande à un Guiziga ou à un Moundang d'évoquer le souvenir de ses ancêtres, il n'est jamais question d'agriculture. Le narrateur s'étend longuement, non sans une certaine nostalgie, sur les récits de pillage, les méthodes utilisées, reconstitue les réseaux

(1) Voir FRECHOU (F.) "L'arrondissement de Kaélé, étude de géographie régionale "ORSTOM-Yaoundé 1966, 93 p. multigr. + cartes h.t.

de brigandage, rappelle les règles qui présidaient au partage du butin...(1).

Plus que les montagnards, les gens de plaine, en raison même de leur situation dans l'espace, ont été confrontés au monde musulman et ont subi l'impact de la colonisation. De même si l'on n'attend plus actuellement d'amélioration du sort des montagnards que de la décongestion des massifs, les gens de plaine se voient proposer - ou imposer - une amélioration des techniques agricoles (diffusion de la charrue, diffusion des engrais) et le développement de cultures industrielles - le coton -. Toutes les ethnies et au sein de chaque ethnie tous les groupes sociaux ne réagissent pas de la même façon aux stimuli extérieurs, ce qui ajoute encore à la diversité des situations. Chaque société plus encore ici qu'en montagne, mériterait donc de longs développements. Nous nous contenterons de noter quelques-unes de leurs particularités et insisterons plus loin sur les oppositions au niveau de l'organisation politique.

C'est au niveau de l'aménagement de l'espace que l'opposition montagne-plaine apparaît la plus évidente. Si les abords immédiats des villages font l'objet de cultures permanentes, dès que l'on s'éloigne un peu, on rencontre des zones incultes parsemées de parcelles mises en jachère(2). Si certaines de ces zones sont de mauvaise qualité - dans le secteur de Torok et de Lara par exemple - les cartes pédologiques montrent qu'il n'en est pas de même partout. Dans l'état actuel des techniques de production, on ne peut pas parler de saturation de toutes les zones de plaine : il y a possibilité d'installation pour de nouveaux venus et surtout pour les gens en place, possibilité de migrations internes (3). Le païen de plaine est d'autant moins attaché à sa terre qu'il a la possibilité de s'en procurer facilement ailleurs. Certes c'est encore au niveau de la communauté villageoise que se tissent la plupart des relations sociales, que se constituent les groupes de coopération dans le travail, que les hiérarchies sociales se manifestent ; le village conserve une certaine personnalité religieuse et politique. Pourtant le clivage entre les descendants des fondateurs et les étrangers, les propriétaires de longue date et les nouveaux venus, est ici moins prononcé qu'en montagne. Les règles foncières sont moins strictes que dans les zones de fortes densités, l'intégration des étrangers plus facile.

---

(1) Si les gens de plaine n'ont conservé de leur passé de chasseurs que quelques traces au niveau du folklore (chants accompagnés à la guitare pentacorde et chasses collectives dont le rendement est des plus limités), certains d'entre eux - des Guiziga en particulier - s'appliquent encore à justifier leur réputation de voleurs et de "bagarreurs".

(2) Ce n'est pas le cas des abords immédiats de Maroua qui supportent de fortes densités de populations.

(3) Le chapitre consacré aux mouvements migratoires en soulignera l'ampleur.

Séparées entre elles par aucune frontière naturelle, vivant à proximité du monde musulman, les sociétés païennes de plaine ont dû guerroyer en permanence pour assurer leur indépendance. Elles ont conservé de ces périodes troublées si non une organisation politique et militaire englobant l'ethnie entière, du moins une longue pratique des alliances intervillageoises qui ont facilité les échanges. Une certaine cohésion interne n'a pu être maintenue que par un contrôle social efficace : entérinée au niveau du religieux, la prééminence des aînés qui contrôlent la circulation des épouses, l'utilisation de la main-d'oeuvre et le partage des richesses, est plus nettement affirmée qu'en montagne. Ces inégalités, plus sensibles encore depuis l'introduction de cultures industrielles, sont actuellement sources de conflits. La possibilité offerte aux individus de s'approprier de la terre ailleurs et de s'intégrer dans une nouvelle communauté permet aux victimes du système de fuir les contraintes familiales et les rend d'autant plus sensibles à l'attrait de zones plus favorables. Cela se traduit au niveau des villages par une très grande hétérogénéité clanique et lignagère, un dépérissement du rôle joué par les liens de parenté au profit des relations de voisinage et l'amorce d'un réseau de relations sociales dépassant largement le cadre villageois.

Si le montagnard continue de se situer dans le cadre de son massif, le païen de plaine tend à devenir "citoyen" d'une ethnie.

- Les riverains du Logone.

Avec les riverains du Logone, nous entrons dans un monde très différent. La présence du fleuve a en effet une influence considérable sur l'organisation générale du paysage et plus encore sur la nature des activités économiques. Cette influence se fait davantage sentir chez les Mousgoum(1) et les Massa du Nord que chez les Massa du Sud et les Toupouri (2), et il serait nécessaire dans une étude plus approfondie d'établir entre ces deux groupes une distinction nette, tant sur le plan culturel qu'économique(3).

---

(1) Les Mousgoum, auxquels on assimile souvent les Mouzouk et Mouloui, sont en grande partie islamisés.

(2) De par leur répartition dans l'espace, les Toupouri participent à la fois d'une économie de plaine et de riverains du Logone : à l'Ouest ils sont agriculteurs - éleveurs, à l'est ils pratiquent également un peu la pêche.

(3) GARINE (I.de)op. cit.p.38) note à propos des Massa : "le style de vie domestique des Massa du Sud contraste avec celui des Massa du nord, ces derniers semblent posséder une vie collective moins active que les premiers dont la truculence est comparable à celle de leurs voisins Toupouri".

De tous les habitants du Nord-Cameroun, les riverains du Logone apparaissent de très loin comme les plus favorisés dans la recherche de leur nourriture : la prospérité physique des Massa et des Toupouri notamment, en dit long sur l'abondance et la richesse de leur alimentation. Ils sont à la fois cultivateurs de mil, de riz, d'arachides et de coton, éleveurs de poules, canards, ovins, caprins, de chevaux parfois - en particulier les Mousseye - mais surtout de bovins et enfin pêcheurs (1). La pêche particulièrement fructueuse dans cette région (2), mériterait certes de longs développements, en raison de la diversité des formes qu'elle revêt (pêche industrielle, familiale, collective), de la variété des techniques utilisées, de la structure et de l'étendue des groupes de coopération qu'elle met en jeu, et de l'importance plus ou moins grande que lui accordent les différentes ethnies. Mais nous nous intéresserons plus précisément ici à l'élevage des bovins qui revêt, sur le plan sociologique notamment, une importance capitale. Examinons rapidement tout d'abord les caractéristiques principales de cette société.

Plus encore qu'en montagne où le"massif" pouvait être considéré dans une certaine mesure comme une unité de peuplement, nous sommes en présence d'un habitat particulièrement dispersé, tant dans les zones de savane arbustive que dans les zones inondables (3)."Les villages pas plus que le quartier, note I. de GARINE, ne sont inscrits sur le sol. En dépit d'une densité élevée, le peuplement reste lâche" (4). Chez les Massa, l'unité fondamentale est la "nagata" (5), terre qui regroupait jadis - l'importance des mouvements migratoires a modifié la situation - tous les membres d'un même groupe de parenté et était placée sous l'autorité d'un chef religieux dépositaire des droits fonciers : elle pouvait être considérée comme l'unité politico-religieuse d'extension maximum. Il en est de même chez les Toupouri où les "les quartiers constitués par l'exploitation côte à côte d'un même tenant de plaine à Babou ou par un sentiment confus de parenté pseudo-clanique étaient jadis autant d'unités sociales"(6). Au même titre que les "montagnards" et certaines ethnies de plaine, les riverains du Logone ne connaissent pas de pouvoir politique centralisé: la société est

(1) L'importance relative de ces trois activités varie selon les ethnies et leur localisation ; ainsi les Massa de Yaéré s'adonnent-ils à la pêche toute l'année alors que les Toupouri ne la pratiquent qu'accessoirement, même dans les zones favorables.
(2) J. CABOT (op. cit.p. 130) estime la production annuelle des pêches pratiquées sur l'ensemble Logone-Chari-Lac Tchad entre 60.000 et 80.000 t. de poisson frais.
(3) Les zones inondables, au même titre que les monts du Mandara, ont vraisemblement joué le rôle de refuge contre les bandes de razzieurs.
(4) GARINE (I.de) op. cit. p.42)
(5) Ibid.pp.49-56. Pour donner une idée de la dimension de la nagata, signalons que le village de Doreissou(2.000 h environ) comptait quatre nagata, lors de l'enquête menée par I. de GARINE.
(6) GUILLARD (J.) op. cit. p. 104.

constituée d'un ensemble d'unités indépendantes équivalentes et de faible extension, basées sur le groupe de parenté et placées sous l'autorité de l'aîné. Certes dans les périodes troublées plusieurs villages s'unissent sous la bannière d'un chef de guerre (1), mais le pouvoir de ce dernier ne reposait que sur ses vertus guerrières et n'avait plus d'objet en période de paix.

La similitude avec les sociétés montagnardes se limite cependant à cet aspect: si l'on avait pu considérer l'indépendance de la famille stricto sensu comme une caractéristique de ces sociétés, il en va en effet tout autrement chez les riverains du Logone. L'aîné de la génération la plus ancienne a autorité non seulement sur ses descendants, mais également sur ses frères cadets, leurs femmes et leurs enfants. Il répartit les champs entre les adultes résidant dans son enclos, contrôle l'utilisation de la récolte, décide des moyens à mettre en oeuvre pour procurer du numéraire au groupe familial, enfin et surtout, possesseur de la majorité des bêtes du troupeau, il en contrôle l'utilisation. C'est là une prérogative de toute première importance, dans la mesure où le bétail, bien valorisé par excellence, permet d'acquérir des épouses, d'étendre le champ des relations sociales grâce aux "prêts" et d'effectuer des "cures de lait" particulièrement appréciées.

La "dot" constituée essentiellement par des bovins est beaucoup plus élevée qu'ailleurs. Pour acquérir une épouse, les Massa devaient verser, il y a une dizaine d'années, 8 à 10 boeufs, les Toupouri 10, les Mousseye 9, les Mousgoum de 5 à 10 (2). Le célibataire ne peut par ses propres moyens s'acquitter d'une telle somme et doit nécessairement compter sur l'aide du chef d'enclos dont le pouvoir se trouve ainsi renforcé (3)

L'accumulation des vaches permet par ailleurs à l'individu d'étendre le réseau de ses relations sociales en dehors des relations institutionnalisées au niveau de la famille, et de se créer par là même une clientèle. "On oblige une connaissance, note I. de GARINE, on lui témoigne sa confiance et son amitié en lui offrant une vache à garder afin qu'elle bénéficie de sa production

---

(1) C'est ainsi que les Toupouri purent infliger, vers 1830, à Foujou (Tchad), une sévère défaite aux Foulbé.

(2) PODLEWSKI (A.M.)op. cit.p. 80., et "Démographie des populations riverains du Logone, Massa, Mousgoum, Mousseye, Guiseye, dans la République Fédérale du Cameroun " ORSTOM 1962, 23 p. multigr. (p. 11).

(3) Nous avons signalé plus haut que cette situation était source de tension au sein du groupe familial entre père et fils, oncle et neveu, frères cadets et frères aînés -

laitière.... les rapports qu'entretiennent deux "Banan Wolla" (1) jouent un rôle capital dans la société où les liens qui unissent entre eux les membres d'un même groupe de parent (djaf) sont le plus fréquemment ressentis comme des obligations"(2).

Le bétail permet enfin de pratiquer la"cure de lait". Revêtant des formes différentes selon les ethnies et les saisons, les cures de lait sont pratiquées par toutes les sociétés du Logone(3). A certaines périodes de l'année, des hommes généralement jeunes, quittent leur enclos, se dirigent en brousse avec leur bétail et constituent des camps. Ils s'occupent du bétail, boivent le lait, mangent la nourriture qu'ils se procurent auprès de leur famille (à laquelle ils continuent de rendre de menus services), dansent, luttent, fréquentent les marchés des environs où ils essaient de faire sensation par leur déguisement, font des visites mocturnes aux femmes du voisinage connues pour leur légèreté. Au cours de cette période ils vivent en dehors des normes de la société, font table rase des hiérarchies et des préséances : ils peuvent provoquer des passants et même insulter des vieux sans qu'il leur en soit tenu rigueur.

Si la cure de lait peut être considérée comme un moyen d'assurer la prospérité physique de l'individu, elle n'est pas dépourvue pour autant de fonction sociale. Dans des sociétés où il est difficile de devenir chef d'enclos et où l'individu reste longtemps soumis à l'autorité de ses aînés, la pratique de la cure de lait réintroduit une certaine liberté, et permet aux participants d'obtenir une reconnaissance sociale à titre personnel, cette dernière n'étant plus étroitement tributaire de leur richesse matérielle en bétail"(4). Elle ne suffit cependant pas à résorber tous les conflits au sein de la famille patriarcale qui a de plus en plus tendance à éclater. Les migrations particulièrement importantes tant vers l'extérieur qu'à l'intérieur du territoire ethnique multiplient les contacts et accélèrent les phénomènes d'acculturation. Peu structurées, en proie à des contestations internes, ces sociétés ne se laissent cependant pas absorber par le monde musulman. Les riverains du Logone conservent leur identité ethnique non par un repliement sur eux-mêmes mais en intégrant à leur univers traditionnel des attitudes modernistes.

Afin de dissiper toute équivoque, nous voudrions rappeler avant de clore ce paragraphe, que le critère du milieu naturel utilisé ici pour différencier

---

(1) Echangeurs de bétail.
(2) GARINE (I.de): op. cit. p. 185.
(3) Parmi ces différentes formes de cures de lait (gourou chez les Massa et les Musgoum, gourna chez les Toupouri) on peut en distinguer grossièrement deux: la cure individuelle dont le seul but est d'apporter la prospérité physique à l'intéressé, la cure collective qui permet en outre aux participants de mener une vie sociale très intense. La première est surtout pratiquée par les Mousgoum et les Massa du nord, la seconde par les Massa du sud et surtout les Toupouri.
(4) GARINE (I. de) : op. cit. p. 207.

les populations païennes, ne suffit évidemment pas à rendre compte des différents types d'organisation des sociétés. Il nous aura permis seulement de distinguer schématiquement parmi les nombreuses ethnies païennes peuplant le Nord-Cameroun, trois grands groupes qui ont été affrontés à des problèmes spécifiques sans y apporter dans tous les cas une solution identique. "Ce n'est pas la nature, quoi qu'on en ait dit, qui contraint, écrit G. SAUTTER, elle ne fait qu'imposer des limites" (1). Il est certain qu'une étude plus détaillée aurait imposé de nouvelles différenciations au sein d'un même "groupe". Il n'est pour s'en convaincre que de comparer deux ethnies de plaine, les Moundang et les Guiziga. Un milieu naturel aux caractéristiques identiques, une économie pré-coloniale reposant sur les mêmes bases (un peu d'agriculture, beaucoup de rapines), n'ont pas imprimé la même orientation à ces deux sociétés : actuellement si les Moundang font preuve d'un engouement certain pour la scolarisation, l'amélioration des techniques culturales et la christianisation, leurs voisins Guiziga adoptent à cet égard une attitude diamétralement opposée. Le dernier point qui retiendra notre attention, celui des oppositions au niveau de l'organisation politique - que l'on aurait pu également choisir comme critère de classification des sociétés - sera de ce point de vue significatif.

b) Les oppositions au niveau de l'organisation politique : les sociétés à chefferies.

Parce qu'il était le plus répandu, nous avons insisté essentiellement jusqu'ici sur l'aspect embryonnaire de l'organisation politique des sociétés païennes. Nous avons cependant signalé qu'il n'en est pas ainsi dans tous les cas. Si l'on peut en effet qualifier "d'acéphales" les sociétés montagnardes, il n'en est pas de même de toutes les sociétés de plaine. Voisinent ici des sociétés sans chef - c'est le cas des Toupouri et en bordure du Logone, des Massa -, des sociétés à chefferies embryonnaires englobant un territoire limité - c'est le cas chez les Moundang du Cameroun -, des sociétés ayant secrété des chefferies plus importantes, anéanties lors de la conquête peule - c'est le cas des Zoumaya - ou qui ont résisté à toutes les tentatives de destruction, comme la chefferie [illegible]

(1) SAUTTER (G.) présentation aux Cah.Et.Agric. n°47, vol.XII,3, 1972, pp.333-335

Guiziga de Moutouroua ou "la principauté" Daba de Mousgoy(1) de fondation plus récente (2).

Pour illustrer l'organisation d'une société à chefferie, son mode de contrôle spatial et les hiérarchies sociales qu'elle détermine, nous choisirons comme exemple la chefferie guiziga de Moutouroua qui présente l'avantage, outre de nous être la plus familière, de s'être particulièrement bien "conservée" et par là même de se prêter plus facilement à l'analyse (3).

Cette chefferie, actuellement circoncise aux limites du canton de Moutouroua, est née de la domination exercée par un clan, celui des Moutouroua, sur des micro-groupes déjà en place ou venus s'installer à proximité de la capitale nouvellement créée. Selon la légende, le fondateur de la chefferie, un nommé Bildenguer, serait venu de Gôudour où il aurait dérobé impunément un objet sacré; accompagné de son jeune frère, d'un compagnon et d'un groupe de clients dont le souvenir s'est estompé, il émigra vers le sud et vint créer Moutouroua. Il se soumit et intégra à son groupe de parenté les quelques autochtones vivant dans les rochers voisins à qui il attribua des tâches spécifiques : certains devinrent fossoyeurs de la famille du chef, d'autres grands devins, capables de prévoir l'avenir - et de l'infléchir - pour une année entière et tout le pays guiziga. Son jeune frère créa le quartier de Malkotokom dont il devint chef religieux, son compagnon en fit de même à Ywa ; leurs descendants jouissent encore d'un grand prestige au niveau de la chefferie toute entière. Toutes ces fonctions sont héréditaires et exercées encore de nos jours par les descendants par les aînés de leurs premiers titulaires. Bildenguer qui s'attribua le monopole du pouvoir politique ne pouvait être à plus d'un titre considéré comme un homme ordinaire : il avait fait preuve d'un pouvoir religieux exceptionnel puisqu'il avait dérobé impunément un

---

(1) v.LESTRINGANT (J.) op. cit. pp. 323-334. L'auteur signale que le fondateur de la dynastie, un nommé LOUA TOUMBA venu de l'actuel pays de Roum(Moutouroua), serait d'origine guiziga.

(2) Cette typologie est évidemment sommaire et ne prétend pas rendre compte de tous les systèmes politiques ayant existé chez les populations païennes du Nord.Le domaine politique est certainement celui qui a subi le plus de bouleversements et il est difficile, en l'absence de documentation historique antérieure à la conquête peule, d'en reconstituer la structure originelle.Lorsqu'un envahisseur - ou un colonisateur - veut exercer sa domination sur une ethnie étrangère, son premier souci est de "chercher le chef". S'il existe, il essaie de le gagner à sa cause ou le destitue,s'il n'existe pas il le crée de façon à disposer d'un agent de liaison efficace entre les autorités supérieures et la base. L'illustration de la première attitude pourrait être trouvée chez les Zoumaya ou les Guiziga Marva dont la chefferie a été décapitée,celle de la seconde chez les sociétés montagnardes ou encore chez les Massa qui ont vu le pouvoir occasionnel du chef de guerre pérennisé par l'administration coloniale.

(3) Pour plus de détails voir G.PONTIE "Les Guiziga du Cameroun Septentrional(l'organisation traditionnelle et les formes de la contestation".ORSTOM 1970, 332 p. multigr.(à paraître dans la collection" Mémoires de l'ORSTOM").

objet sacré, il s'était illustré en la personne de son fils au cours de la guerre contre les Mbana de Midjivin , il était très riche puisqu'il avait dit-on trois cents femmes, il était mort de surcroît dans des circonstances exceptionnelles. Son prestige et son génie de l'organisation lui permirent - et permirent par la suite à ses descendants par les aînés - d'étendre leur domination sur tous les villages nouvellement créés à la périphérie de Moutouroua.

Les nouveaux venus qui, aux dires de nos informateurs, se seraient soumis d'eux-mêmes, préféraient payer l'impôt et se placer sous la protection des Moutouroua plutôt que d'en subir les razzias. Le droit de premiers débrousseurs leur était reconnu - ils pouvaient s'approprier des terres et le fondateur du village exerçait comme dans la plupart des autres sociétés païennes la fonction de chef religieux chargé de l'accomplissement des rites agraires - mais ils dépendaient politiquement du pouvoir central. Dans chaque village nouvellement créé, le chef de Moutouroua envoyait pour le représenter l'un de ses fils ou frères, avec pour mission de percevoir l'impôt, de rendre la justice, et de veiller à l'exécution des ordres de l'autorité centrale. Le chef de village n'a qu'un pouvoir limité : il doit rendre des comptes au chef de Moutouroua qui peut le muter ou même le relever de ses fonctions. De même il est contrôlé par un représentant des villageois, le Mbur Madedah, qui assiste à tous les jugements, donne son avis sur la sanction à appliquer, et peut, en cas d'abus, intervenir auprès du chef de Moutouroua ; le plaignant ou l'accusé peuvent également refuser le jugement du chef de village et demander l'arbritage de l'autorité supérieure. Sa fonction n'est pas héréditaire ; à la mort du chef de Moutouroua, son successeur - son fils aîné - effectue une redistribution des chefferies de village : il destitue ses oncles et éventuellement ses frères qu'il remplace par ses fils, éliminant ainsi les risques de constitution de dynasties parallèles susceptibles de faire sécession. Des relations régulières entre le centre et la périphérie sont assurées par un corps de fonctionnaires, les Mijivid ("ceux de la route") rétribués par le pouvoir central et les particuliers qui font appel à eux pour transmettre leurs doléances.

Le village ne constitue pas non plus une unité indépendante en matière de défense. Les différends entre villages relevant de la même chefferie pouvaient être, en principe du moins (1), rapidement réglés par l'intervention du chef de Moutouroua. Par contre, lorsqu'un village était victime d'une attaque extérieure", la chefferie dans son ensemble était concernée et l'armée intervenait. Constituée de guerriers recrutés dans tous les villages de la chefferie et

(1) Il n'en était pas toujours ainsi et les rapports d'administration font état de nombreuses "guerres" entre différents villages de Moutouroua.

placés sous le commandement du Bigaolay ("chef des jeunes gens"), membre du lignage du chef de Moutouroua, l'armée n'avait pas seulement une fonction défensive mais effectuait également de fréquentes razzias dans les territoires voisins - chez les Mosogoy et les Kola en particulier. Le butin était remis au chef de Moutouroua qui en redistribuait une partie aux notables et aux guerriers; chacun regagnait ensuite son village dans l'attente d'une prochaine expédition.

Unité religieuse, dans une large mesure(1), le village ne constitue pas l'unité politique d'extension maximum : il n'est dans ce domaine qu'un élément d'un ensemble plus vaste, la chefferie. Si l'individu est avant tout membre d'une communauté villageoise centre de la vie économique en grande partie religieuse et espace social privilégié, la structure politique et militaire mise en place au niveau de la chefferie lui permet de prendre conscience de son insertion dans un cadre plus vaste. La pacification d'un espace relativement étendu (2), la répétition dans tous les villages de la même structure politique et religieuse, la possibilité de s'approprier des terres, favorisent les échanges et les migrations internes : quel que soit le village dans lequel un individu décide de s'installer, il ne sera pas "dépaysé". Cela se traduit au niveau du village par une grande hétérogénéité clanique et lignagère et au niveau de la chefferie par une grande homogénéité culturelle et la possibilité d'intégrer facilement des étrangers.

Si l'on envisage, pour terminer, les conséquences sur la stratification sociale de ce type d'organisation en chefferie, on constate qu'il n'est pas sans provoquer entre les individus et les groupes, des rapports de profonde inégalité. L'entretien de l'appareil politique est assuré en partie par les fruits des razzias mais surtout par des prestations en travail ou en produits agricoles supportées par la base. Le produit du "champ du chef" cultivé dans chaque village, le fruit du travail des captifs ou des Guiziga condamnés purgeant leur peine à Moutouroua, sont concentrés entre les mains du chef qui en redistribue une partie à ses notables et aux Mijivid. Les chefs de villages qui reçoivent par ailleurs des gratifications du pouvoir central, bénéficient également de prestations en travail de leurs administrés, des amendes qu'ils infligent.... Mais les détenteurs d'une fonction particulière ne sont pas les seuls à bénéficier d'une situation privilégiée. Si le montagnard n'a de statut qu'au sein de son propre massif,

---

(1) Certaines cérémonies, telle la grande divination qui a lieu à Moutouroua, engagent directement tous les ressortissants de la chefferie.

(2) Si tout Guiziga pouvait théoriquement circuler librement à l'intérieur de la chefferie, en fait il n'était pas à l'abri d'une mauvaise rencontre. Si les "coupeurs de routes" s'en prenaient en général aux étrangers - et notamment aux Foulbé - quelques isolés pouvaient éventuellement attaquer l'un de leurs concitoyens.

les membres du lignage du chef (Moutouroua ngibui) et à un degré moindre tous les ressortissants du clan Moutouroua bénéficient d'un certain prestige au niveau de l'ensemble de la chefferie. Le prestige des Moutouroua ne se traduit pas nécessairement en avantages économiques immédiats mais peut leur permettre, en cas d'infraction, de bénéficier d'un traitement de faveur, l'autorité prononçant la sanction étant nécessairement un membre de leur clan.

Nous ne saurions trop insister pour terminer sur le caractère nécessairement provisoire que revêt cette présentation rapide des sociétés païennes du Nord-Cameroun, en raison de l'état actuel des connaissances. Plusieurs ethnies sont encore peu connues et de nouvelles études seraient nécessaires. Nous espérons avoir montré cependant, à partir des exemples cités, que les sociétés païennes présentaient à la fois suffisamment de points communs pour se prêter à une analyse comparative et de caractères originaux pour justifier de nouvelles études particulières.

II - LES SOCIETES MUSULMANES.(1)

Contrairement aux multiples aspects que prennent les sociétés païennes de la montagne à la plaine, du nord de la montagne au sud, d'une ethnie à l'autre, on pourrait penser à priori que la société musulmane ne forme qu'un ensemble unique et cohérent. En effet, elle tient son originalité d'une foi universelle qui ne distingue ni origine ethnique, ni condition sociale pour ne tenir compte que des personnes. Tout cela devrait donner aux groupes une cohésion suffisante dans un même moule social. Pourtant, ce n'est pas le cas au Nord du Cameroun. Les Musulmans, Mandara et Foulbé, gardent vivant l'héritage du contexte historique qui a présidé à la formation de leur société respective. C'est pourquoi nous les étudierons séparément.

A. Les Mandara.

Les Monts Mandara doivent leur appellation à l'existence du royaume Mandara au nord de la chaîne montagneuse. Le royaume n'a jamais contrôlé tous les montagnards, malgré ses prétentions. Pourtant son existence est liée à ces hauteurs puisqu'une fois au moins au cours de son existence, lors de l'attaque de Rabah, les Mandara n'ont trouvé leur salut qu'en se refugiant sur les hauteurs qui dominent Mora. La capitale du royaume a changé de site à plusieurs reprises au cours de son histoire, délaissant de plus en plus les grandes étendues de la plaine tchadienne pour se rapprocher des massifs qui offraient une meilleure

(1) Texte rédigé par Jean BOUTRAIS.

position défensive.

1/ Un Etat soudanais pré-islamique.

Bien que les Mandara soient peu nombreux, dix sept mille environ au Cameroun, ils se distinguent nettement des autres populations, même des Foulbé. Mandara et Foulbé présentent deux visages de l'Islam dont les divergences proviennent d'une histoire et d'une organisation sociale et politique différentes. En effet, si les Foulbé ont acquis leur cohésion ethnique et leur force politique de l'Islam, les Mandara existaient en tant que corps ethnique et Etat constitué bien avant leur islamisation. Pour eux, l'existence d'une chefferie a engendré progressivement l'unification ethnique à partir d'éléments très divers.

Depuis le 16e siècle, ce petit Etat, ancienne province de l'immense empire du Bornou, a réussi à maintenir son autonomie malgré de multiples tentatives d'annexion ou de destruction. Citons les expéditions répétées du Bornou pour réaffirmer sa suzeraineté, la menace constante des Foulbé pendant un siècle, la destruction de la capitale enfin par Rabah. Malgré tous ces avatars, la dynastie des Sankré, née au 17e siècle, ne s'est pas éteinte . Menacée par les souverains du Bornou, elle reconnaissait sa vassalité et envoyait un tribut d'esclaves pour bientôt secouer le joug et retrouver une indépendance de fait. Décimée cruellement par Rabah, il restait pourtant dans la famille un descendant pour être proclamé souverain.

Sans doute, le Mandara n'a-t-il jamais eu l'immensité ni la puissance d'autres Etats soudanais comme le Kanem ou le Bornou mais aussi, était-il plus stable. Ces empires alliaient la fragilité à l'immensité. Ils s'effondraient aussi vite qu'ils grandissaient. Conquêtes, expéditions punitives ne parvenaient guère à unifier les morceaux d'un empire comme le Bornou. Des changements de dynastie ne contribuaient pas à renforcer l'unification de peuples très divers.

Au contraire, avec la même dynastie depuis plusieurs siècles, des frontières relativement stables, le royaume Mandara affirmait la permanence de son existence dans une région où ne régnait alors que le vide politique. Le Nord du Cameroun n'était jusqu'au 19é siècle qu'une zone de "marches militaires" pour les Etats de l'Afrique Centrale (Kanem, Bornou, Baguirmi) qui lançaient périodiquement des expéditions, raflant des exclaves, et ne laissaient derrière eux que terre brûlée. Dans ce contexte, la plupart des peuples de la plaine étaient plus ou moins nomades, chasseurs le plus souvent, sans attache avec le

pays qu'ils ne faisaient que traverser dans le cours de longues migrations. Seul le royaume Mandara, en imitant le Bornou, instaura une organisation d'abord élémentaire de la société avec un chef et une aristocratie militaire, une organisation de l'espace avec une capitale et des frontières, certes encore arbitraires et mal assurées.

Un peuple formé de la fusion des conquérants et des vaincus se constitua progressivement à l'intérieur du territoire. Les groupes dominés, adoptant plus ou moins la langue du vainqueur, enrôlés dans son armée et luttant contre des ennemis communs, finirent par se sentir du côté du chef et par acquérir le sens de leur collectivité nouvelle. Ainsi se forma par fusion d'éléments d'origine ethnique diverse, un nouveau peuple dans le creuset d'un Etat. Le processus n'est pas propre au Mandara. Il est caractéristique de tous les Etats soudanais pré-islamiques. Un Etat rassemblant un agrégat de populations différentes finit par sécréter un seul peuple par unification et absorption progressive dans un même moule politique. L'attachement à la dynastie, l'enrôlement dans la même armée et la même administration, sont le germe puis le ciment de la nouvelle ethnie. L'Islam viendra seulement plus tard renforcer cette cohésion par un mode de vie commun et une codification des règles juridiques.

Certains auteurs affirment que les Mandara sont nés de la fusion des Massa avec des Païens soudanais qui seraient les anciens Maya (1). On peut douter de la valeur de ces affirmations; il est pratiquement impossible de les vérifier. L'important ne nous semble pas d'ailleurs de savoir quelles sont les souches ethniques à l'origine des Mandara. Elles sont probablement très variées et certaines, éteintes par assimilation totale. L'essentiel, c'est l'existence d'une dynastie entourée d'une aristocratie, noyau de ce nouveau peuple. L'Etat a engendré l'ethnie.

Un peu selon le même modèle qu'au Bornou, on peut dire que la société Mandara résultait de la combinaison d'une paysannerie telle qu'on la trouve sur les montagnes voisines et d'une aristocratie nomade venue de la région du lac Tchad. Celle-ci apporte une dynastie et une aptitude à la domination politique des populations voisines, la cavalerie permettant le contrôle militaire de grands espaces. De la première, la nouvelle collectivité hérita par contre d'une stabilité et d'un attachement au sol qui lui permirent de survivre à de nombreuses invasions.

---

(1) LEMBEZAT - 1950 - p. 19.

A l'origine du royaume, il semble que le mot "Wandala" désignait un chef ou une classe sociale plutôt qu'un peuple (1). Les premiers chefs sont tous morts très loin de leur capitale, probablement au cours de chevauchées, ce qui tendrait à montrer le caractère encore très nomade de la dynastie. Ils ne se fixaient pas dans une capitale mais parcouraient sans cesse la plaine avec leur cavalerie. L'Installation de la chefferie à Kérawa marqua cependant un début de sédentarisation. Ensuite, le transfert de la capitale à Doulo et la naissance de la dynastie des Sankré symbolisèrent les débuts du royaume. Le Mandara s'installa sur les ruines de la capitale et de la chefferie des Maya qui furent dispersés. On retrouve encore leurs descendants sur les massifs Ourza, Mbokou et Molkoa. D'autres Maya, restés près de Doulo, finirent par s'identifier aux Mandara. Ils jouèrent un grand rôle dans l'établissement du royaume.

Si la stabilisation du royaume autour de sa capitale à Doulo accélérait le processus d'assimilation des populations dans un même cadre politique, elle correspondait d'abord à une affirmation de son indépendance à l'égard de son puissant voisin, le Bornou. Il est possible qu'à l'origine, les Mandara furent placés par le "Maï (2) du Bornou afin de contrôler les marges méridionales de l'empire. Mais la dynastie locale chercha bientôt à s'émanciper de cette tutelle. Elle PR profita de l'éloignement qui la séparait de la capitale du Bornou. Les positions successives de la capitale illustrent les soucis d'indépendance des Mandara (fig.n°19). Ceux-ci se manifestaient surtout lors des périodes de déclin du Bornou. Inversement, en retrouvant sa puissance, celui-ci ripostait à coup d'expéditions punitives. Le déplacement des Mandara de Kérawa à Doulo correspond au règne d'Idriss Alaoma au Bornou et résulte de ses campagnes. Intervenant directement dans les affaires intérieures du Mandara, Idriss Alaoma voulait marquer sa volonté de suzeraineté sur un vassal si important.

Situé à proximité des Païens, source d'approvisionnement habituelle en contingents d'esclaves, le Mandara présentait un grand intérêt pour le Bornou. Une des principales occupations des "Maï" du Bornou était d'organiser des razzias chez les populations païennes au sud pour alimenter le commerce transsaharien. Contre les soieries, les cotonnades fines et surtout les mousquets turcs, le Bornou n'avait pratiquement que ses esclaves à offrir. Le "cycle infernal de la traite" sévissait au centre de l'Afrique depuis la fin du 16e siècle (3). Il était l'élément moteur du commerce transsaharien. La disposition d'armes à feu

---

(1) VOSSART (J.) - 1953 - p.33
(2) Maï, titre des chefs du Bornou.
(3) CORNEVIN(R.) - 1966 - Histoire de l'Afrique, t. 2, p. 231.

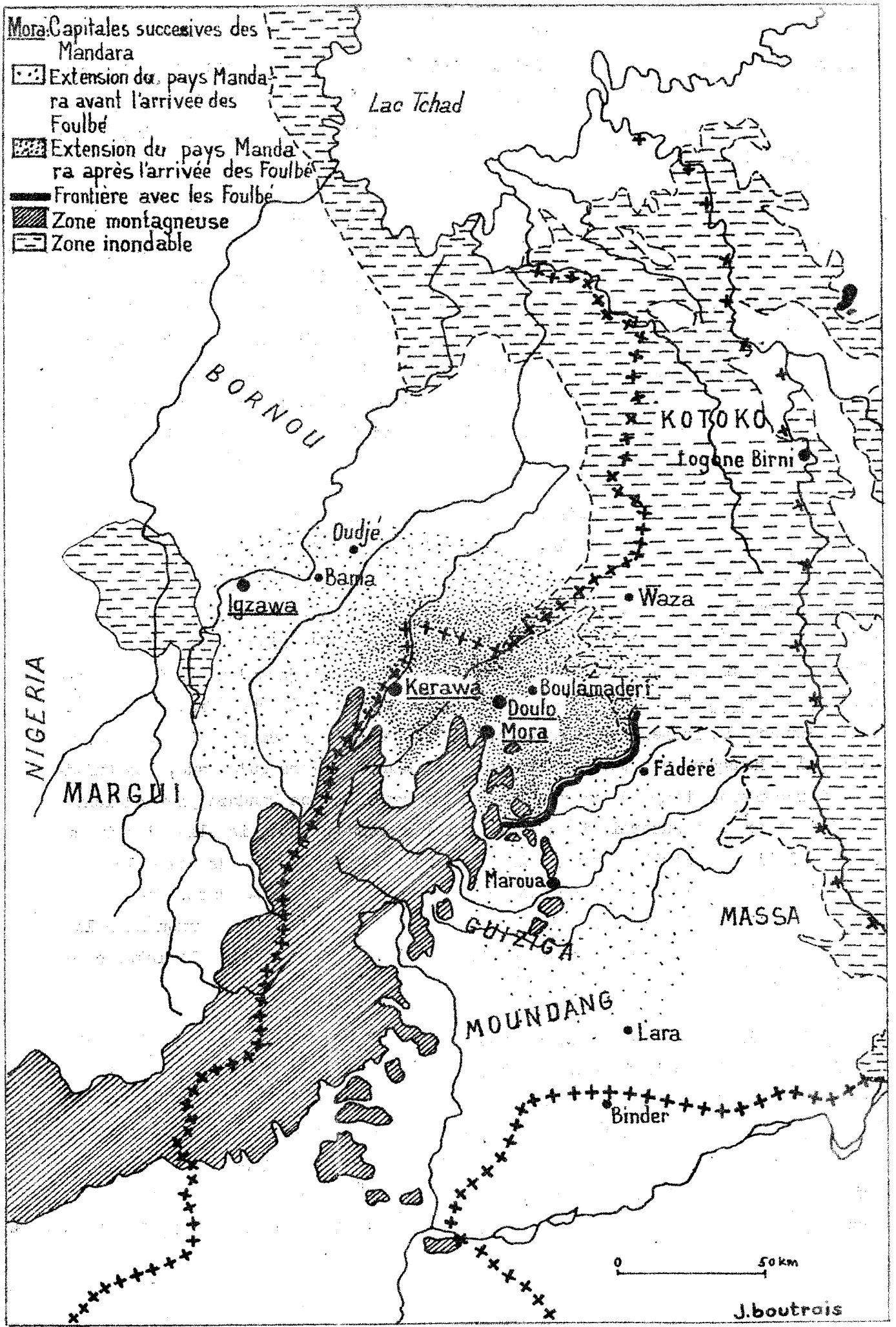

Fig. 2: La situation du pays mandara au Nord du Cameroun

par le Bornou lui permettait de l'intensifier par des succès militaires ininterrompus lors de ses périodes fastes. Les courants commerciaux expliquent que de son côté, le Mandara était l'une des premières provinces du Bornou en importance et en richesse.

C'est dans ce contexte qu'il faut placer l'islamisation de la dynastie Mandara au début du 18e siècle. Sans doute, l'islamisation ne concernait-elle alors que les chefs et leur entourage. Elle n'atteignit que très lentement la masse du peuple. Néanmoins, devenus Musulmans, les Mandara pouvaient légalement et juridiquement interdire au Bornou de venir chasser l'esclave parmi eux. De plus, ils pouvaient lancer à leur profit des razzias contre les Païens aux abords des massifs en se justifiant de la guerre sainte. Les Mandara accèdaient dès lors au grand commerce et se libéraient, juridiquement et économiquement, de la tutelle du Bornou.

Le Bornou n'admit jamais les prétentions à l'indépendance des Mandara. Pourtant, à la fin du 18e siècle, une expédition punitive se solda par un cuisant échec. Après cette campagne malheureuse, le Bornou ne tenta plus de soumettre par la force les Mandara. Le 18e siècle fut marqué par le déclin du Bornou, ce qui permit au Mandara d'atteindre son apogée jusqu'à l'arrivée des Foulbé. Au début du 19e siècle, le royaume s'étendait vers le Nord jusqu'aux plaines inondables, les "yaéré" de Waza marquant la limite avec les Kotoko (fig. n° 19). Vers l'Ouest, la Yedseram séparait depuis longtemps le Mandara du Bornou. Vers l'est, les Mousgoum ont toujours résisté aux Mandara alors qu'au sud, les Guiziga ont reconnu un temps de vagues liens de vassalité. Les Mandara prétendaient aussi imposer leur suzeraineté à leurs voisins montagnards mais elle n'était que toute relative et limitée aux massifs de bordure. Des montagnards comme les Mouktélé par exemple, sont toujours restés indépendants des Mandara. Pour le démontrer, il suffit d'évoquer les nombreuses révoltes de Païens auxquelles les Mandara durent faire face au cours du 19e siècle, conjointement à la lutte contre les Foulbé.

La politique des Mandara consistait à profiter le plus possible des luttes continuelles qui déchiraient les montagnards. Les plaines au pied des massifs n'étaient pas sûres et la fondation de villages mandara y fut tardive. Par exemple, Kouyapé, gros village mandara, ne fut créé qu'en 1890 par décision du "sultan" pour servir de bastion de défense et de point d'appui contre les représailles des montagnards. Vers 1900, le même "sultan" envoya dans la région de Mozogo un de ses dignitaires avec la mission de s'y installer. En 1907 le digni-

taire mandara ne contrôlait encore que deux villages dans la plaine et les abords des massifs voisins. Tous les autres massifs échappaient à son autorité. Cet exemple illustre à la fois les limites du pouvoir mandara et la faiblesse de l'implantation d'un réseau de villages fixes, relais nécessaires de l'autorité centrale sur le territoire. En fait, comme dans tous les Etats soudanais, l'autorité de la dynastie était surtout sensible aux environs de la capitale mais se diluait rapidement vers les marches frontières, réservoirs d'esclaves et zones d'insécurité.

2/ L'organisation politique et administrative.

Luttant pour son indépendance contre les souverains du Bornou, le royaume Mandara n'en transposait pas moins ses règles et ses coutumes dans le fonctionnement de la Cour et de l'administration de Doulo. Le Mandara héritait ainsi du Bornou un rituel royal complexe, le pouvoir absolu du "Tixé" mandara répondant à celui du "Maï" bornouan. Les ministres se classaient selon une hiérarchie nettement établie, copiée sur celle des fonctionnaires bornouan .

Malgré son introduction dès le 11é siècle au Kanem, l'Islam progressa très lentement au sein des populations de l'empire. Les notables bornouans ne s'islamisèrent qu'au 17e siècle, sous l'influence d'Idriss Alaoma. Comme dans tous les pays soudanais, l'Islam "gagnait d'abord les chefs, puis les notables avant d'atteindre, et plus lentement, la masse"(1). L'extrême lenteur de la progression de l'Islam explique que la dynastie Mandara ne l'adopta qu'au 18e siècle. Elle rend compte aussi du maintien de coutumes pré-islamiques, par exemple de l'influence des femmes de sang royal à la Cour du Bornou. On trouve également cette tradition dans le mythe de fondation du royaume Mandara.

L'Islam, adopté tardivement, n'a donc pas joué un grand rôle dans la mise en place de l'organisation administrative. Très longtemps, avant de se soumettre aux avis des juges religieux, comme le prescrit l'Islam, les chefs ont réglé eux-mêmes les litiges, selon la coutume soudanaise. Un texte arabe sur les coutumes du Mandara nous apprend que "les grands fonctionnaires ordonnaient à leurs gens, à l'époque du Ramadan, d'avoir l'intention pieuse d'observer le jeûne", ce qui laisse entendre que l'Islam n'était pas encore parfaitement entré dans les moeurs(2). Il est probable que la loi musulmane, la "charia", ne fût adoptée que tardivement par l'ensemble des Mandara, sans doute au cours du siècle dernier.

---

(1) URVOY (Y.) - 1949 - p. 83.

(2) ABBO (H.), LEBEUF (J.P.), RODINSON(M.) - 1949.

a/ Le "Tixé".

Avant la période coloniale, le "Tixé", titre que l'on traduit souvent par sultan, était le maître absolu de son territoire. La fonction était héréditaire. Depuis l'installation à Doulo, le "Tixé" était choisi par les hauts fonctionnaires dans la famille des Sankré, famille royale. Il existait tout un cérémonial destiné à frapper l'imagination des sujets. Des criеurs accompagnaient le "Tixé" lors de ses sorties, chantaient sur son passage des louanges, les hommes s'inclinaient, les femmes se prosternaient. Le "Tixé" ne mangeait jamais et ne buvait pas en présence de ses sujets(1).

Pour entretenir sa famille et sa Cour, le "Tixé" disposait de revenus de source variée. Les expéditions montées contre les Païens fournissaient beaucoup d'esclaves. Que le "Tixé" ait ou non participé en personne à l'opération, les prisonniers étaient conduits à son saré où se faisait le partage, la moitié pour lui, le reste à ceux qui s'étaient le plus distingués pendant l'opération (2). De ces chasses à l'esclave provenaient sans doute les revenus les plus importants. De plus, le "Tixé" levait des impôts. La "zakkat" perçue à la récolte du mil, impôt légal musulman levé théoriquement en faveur de certaines catégories de personnes, consistait en quelques calebasses de mil. A la fin du Ramadan, les éleveurs Arabes et Foulbé devaient verser un impôt en têtes de bétail et chaque chef de village un boeuf ou des moutons ("zakkat-el-fitr"). Pour la fête du mouton ("tabaski"), chaque chef de village devait fournir à nouveau un mouton au Tixé (3). Enfin, tous les titres honorifiques et les charges étaient des "offices" vendus par le Tixé. Les charges étaient dévolues au plus offrant, et l'avancement fonction des cadeaux offerts.

Le Tixé commandait directement ou par l'intermédiaire de ses hauts fonctionnaires. Ils se réunissaient en conseil et délibéraient. En fait, l'exercice du pouvoir échappait en grande partie au Tixé au profit des grands fonctionnaires. Il ordonnait et ceux-ci se chargeaient de faire appliquer les ordres.

Si le Tixé et la Cour royale symbolisaient la centralisation politique,

---

(1) Le parasol était un attribut de souveraineté du "Tixé". Il y a peu de temps, le port du parapluie ou de l'ombrelle par les femmes des fonctionnaires originaires du Sud-Cameroun était interdit à Mora.

(2) Cap. COSTE - 1923 - Renseignements sur les races du Mandara.

(3) Coutume en contradiction avec le droit musulman. Lors de la fête du Mouton, chaque Musulman doit fournir lui-même l'animal qu'il va égorger.

l'administration des affaires de l'Etat était aux mains d'un corps de grands officiers ayant des fonctions bien définies. Comme à la Cour du Bornou, les plus importants formaient le grand conseil. Pour chacun, les privilèges et préséances étaient précis, la hiérarchie nettement établie. Sous des titres différents se retrouvaient les mêmes fonctions. Citons les dignitaires les plus importants par ordre hiérarchique. Le Tagama , chef militaire, était le premier fonctionnaire de l'Etat. Ensuite venaient : le Tija, surintendant des Mandara libres, le Tigrea, le Tougbene, chargé de lever le zakkat sur les hommes libres, le Toupouye, le Zaka Bulsan, chef de la cavalerie, le Tawongo, chef des gardes et sentinelles, le Tiafoungue, chef des policiers. Parmi les autres officiers, on peut mentionner les responsables des chevaux du Tixé, des archers, des messagers.

Les titres reflétaient une organisation militaire des services et une société très oloisonnée. Le Tixé disposait en plus d'un grand nombre de petits fonctionnaires qui remplissaient divers emplois dans la capitale ou bien étaient ses représentants dans les villages. On les a estimé à plus d'une centaine(1).

Cette administration pléthorique était rendue nécessaire par la centralisation politique et les pouvoirs du Tixé. Elle permettait, grâce aux envoyés, aux courriers, de relayer et diffuser les ordres dans toutes les parties du territoire. Malgré tout, l'administration n'était pas partout très efficace. Les Païens n'obéissaient pas, ne payaient pas l'impôt, s'enfuyaient à l'arrivée des envoyés Mandara. Toutes les charges étaient des offices soumis à une véritable surenchère. S'ils étaient si recherchés, c'est qu'ils rapportaient beaucoup à leurs détenteurs.

b/ L'organisation du territoire.

La plupart des grands officiers résidaient dans la capitale près du souverain mais chaque fonction comportait en "fief" un certain Nombre de villages. Chaque haut fonctionnaire était donc en même temps "gouverneur" d'une région qu'il commandait par personnes interposées. Cette délégation de commandements territoriaux est elle-même imitée du système bornouan. A l'origine, il s'agissait de grands "féodaux" résidant sur place et devenus progressivement, sous l'effet d'une évolution vers une monarchie centralisée, des hauts fonctionnaires rivés à la Cour (2).

Il en était de même au Mandara. Seul, le Toupouye, chargé de la frontière

(1) Cap. COSTE - 1923 - op. cit.
(2) URVOY (Y.) - 1949 - op. cit. p.40.

Nord contre les attaques du Bornou, résidait en permanence à Kérawa. Les autres quittaient rarement la capitale si ce n'est pour la perception des impôts. Le plus souvent, les villages de leur ressort étaient isolés les uns des autres. A l'origine, seuls trois villages dépendaient directement du Tixé : Mémé, Pivou, et Entchidé.

Les villages étaient commandés par des chefs Blama, nommés après proposition des habitants par le chef de région. Comme toutes les autres fonctions, la charge de chef de village s'achetait et était une source de revenus pour les hauts fonctionnaires. Parmi les attributions des ces petits chefs, citons le règlement des conflits avec le droit d'imposer des amendes dont l'essentiel revenait au chef de région. Mais la charge de chef de village n'était jamais assurée. Quelqu'un pouvait toujours la briguer en offrant au chef de région une somme supérieure à celle qu'avait consenti le blama en place.

La vénalité des charges était donc généralisée dans toute l'administration, jusqu'aux charges les plus insignifiantes. Elle provoquait beaucoup d'abus, multipliait les fonctions et secrétait une classe de fonctionnaires intrigants. Le rôle du corps des grands officiers de la Cour était considérable. Ils avaient la haute main sur l'ensemble du territoire, ce que traduit un texte manuscrit : " la prospérité et la stabilité du royaume Mandara ne se maintient que par eux" (1).

A la limite, en cas d'affaiblissement du pouvoir central, cette organisation menaçait l'unité territoriale du royaume. Chaque haut fonctionnaire, s'appuyant sur son "fief" où il pouvait revenir résider, répugnait bientôt à reconnaître l'autorité absolue du Tixé. Dès lors, on risquait de s'acheminer vers une forme de "féodalité" par désintégration du royaume.

Le Mandara présentait donc une forme d'organisation politique élaborée d'après le modèle soudanais. La centralisation politique assurait une dynamique de conquête spatiale. L'Administration permettait un contrôle du territoire. Mais la vénalité des charges, le cumul des commandements territoriaux avec les fonctions "ministérielles" altéraient l'efficacité du contrôle spatial. C'étaient là maux déjà subis par d'autres Etats soudanais.

3/ La société.

Si l'organisation politique et la langue tendaient à unifier tous les

(1) ABBO (H.), LEBEUF (J.P.), RODINSON (M.) - 1949 - op. cit.

groupes vivant sur le même territoire, la société mandara n'en était pas moins très cloisonnée. A sa tête, l'aristocratie gravitait autour du Tixé et de la famille royale des Sankré, intrigant pour obtenir des charges fructueuses. Tous les Mandara ne jouissaient pas du même statut social. Une sorte de "noblesse" était représentée par les Nija qui se disaient "purs Wandala". Ils étaient représentés à la Cour par le Tija dont la fonction revêtait certaines prérogatives. Il devait toujours être choisi dans la même famille, contrairement aux autres charges offertes aux plus offrants. C'est le Tija qui désignait le nouveau Tixé parmi les candidats choisis par les grands officiers. La noblesse Mandara jouissait donc d'un statut plus élevé que l'ensemble des hommes libres.

La population comprenait deux groupes sociaux bien distincts : les hommes libres et les esclaves. Seuls les Mandara et les Gamergou étaient libres. Parmi les hommes libres, existait en plus toute une Hiérarchie de préséances établie selon la participation plus ou moins directe à l'administration. Ceux qui n'avaient pas de dignité dans le gouvernement, pas de charge dans l'administration, restaient de simples sujets. Ils représentaient la classe inférieure et sans doute la plus importante des hommes libres.

Les esclaves étaient très nombreux parmi les Mandara, constituant à peu près la moitié de la population totale (1). C'étaient des prisonniers de guerre pris lors des razzias chez les montagnards ou les Païens de plaine comme les Mousgoum. Mais le plus grand nombre provenait des ventes faites spontanément par les Païens lors des périodes de difficultés alimentaires. Les captifs travaillaient pour leur maître, cultivant les champs, gardant les troupeaux. Le Tixé, les grands officiers, les chefs de villages possédaient des exploitations entretenues par leurs captifs habitant parfois des villages séparés.

Les captifs n'étaient pas maltraités. Les jeunes femmes, dont les cours sur les marchés étaient les plus élevés, pouvaient se marier avec un homme libre. Du vivant de leur mari, elles ne pouvaient être vendues et à la mort de ce dernier, elles devenaient libres si elles avaient mis au monde un enfant. Il semble que cette forme d'affranchissement était habituelle. Tous les "grands" du royaume possédaient des captives en plus des quatre épouses légitimes. Avant l'arrivée des Européens, le Tixé entretenait sept cents captives, les grands officiers en avaient de quatre à huit, certains de quinze à vingt, les chefs de village : une ou deux seulement (1). Avec les chevaux, le grand nombre de femmes était le signe de la richesse. Il s'ensuivait un véritable brassage de populations dont les

(1) Cap. COSTE - 1923 - op. cit.

conséquences se font encore sentir de nos jours. Bien peu de Mandara peuvent se vanter d'être d'origine pure. Les mariages mixtes avec les montagnards sont toujours aussi fréquents. Les Païens ne considèrent pas les Mandara comme des étrangers à l'égal des Foulbé et entretiennent plus volontiers des relations avec eux.

L'importance de la population captive souligne le rôle de ce commerce dans l'économie du Mandara. Mora était un centre très important de vente des esclaves vers le Bornou. Ils étaient réunis sur le marché de la ville et vendus par l'intermédiaire d'officiers du Tixé qui avaient le monopole de ce commerce et recevaient des commissions. Ce commerce s'est poursuivi pendant les débuts de la période coloniale. Un rapport administratif indique même les cours pratiqués à l'intérieur du Mandara en 1923 (1).

Les relations commerciales avec les pays arabes via le Bornou, l'arrivée de traitants Arabes jusqu'au Mandara favorisaient la circulation monétaire. Les cours des esclaves sur les marchés s'exprimaient en thalers de Marie-Thérèse, monnaie qui circulait alors dans toute l'Afrique centrale et nord-orientale. Avec le Bornou, le Mandara représentait l'extrême limite ouest de l'aire de cette monnaie (2). Pendant longtemps, elle resta la monnaie "officielle" du Mandara.

Participant aux courants du grand commerce transsaharien, disposant de surplus monétaires, le Mandara pouvait importer des produits chers (cotonnades, armes) et développer une vie urbaine. Aux cadres de l'administration se joignaient les commerçants pour faire de la capitale du Mandara une véritable ville dont la grandeur et la richesse impressionnèrent les voyageurs. Ceinturée de deux murailles, adossée à une petite montagne, Doulo était cependant trop exposée aux attaques déployées par les cavaliers dans la plaine. Lors de la guerre contre les Foulbé, dès 1820, les Mandara envisagèrent d'abandonner Doulo pour Mora dont la situation géographique en faisait une ville imprenable par les cavaliers. Mais Doulo qui comptait environ 10.000 habitants en 1822, jouait encore le rôle de capitale ou de ville résidentielle jusqu'en 1893, date de sa destruction complète par les troupes de Rabah. Pendant le 19e siècle, le Mandara eut donc deux capitales mais Doulo était la véritable ville royale. Tous les "grands" du royaume y avaient leurs résidences et leurs trésors (3).

L'éclat de la vie urbaine dans la capitale du Mandara contrastait fortement avec le genre de vie de leurs ennemis Foulbé. En porte témoignage le récit

---

(1) Cap. COSTE - 1923 - op. cit.

(2) URVOY (Y.) - 1949 - op. cit. Aujourd'hui, les thalers d'argent sont recherchés au Mandara pour la fabrication de bijoux.

(3) VOSSART (J.)-1953 - op. cit. , p. 45.

de l'une des prises de Doulo par les Foulbé, entre 1830 et 1833. "Modibo Adama vint s'installer dans la capitale Wandala avec toute son armée. L'opulence que les Foulbé découvrirent dans cette cité était telle que rapidement, ils se livrèrent entièrement à elle. Même aux heures de prière, Modibo Adama était le seul à se rendre à la mosquée". Et le pauvre modibo en fut réduit à supplier le Seigneur que les Mandara viennent reconquérir leur ville ! (1). On peut supposer que pour les Mandara, héritiers de la civilisation urbaine soudanaise, les Foulbé faisaient alors figure de véritables barbares.

L'accumulation de richesse et la centralisation du pouvoir dans la capitale ne doivent pourtant pas faire oublier que la plus grande partie de la population était rurale. Même aujourd'hui, la population est restée essentiellement agricole. Sur un échantillon de 378 chefs de famille, on a dénombré 351 agriculteurs (2). L'allure des villages illustre cette caractéristique. Le village mandara est un vrai village avec des habitations à murs de terre, regroupées sur un site favorable. Il s'oppose au village bornouan, agrégat de paillottes rapidement dressées avec très peu de cases à murs de terre. Si le village bornouan se ressent de l'apport des nomades dans l'élaboration du Bornou (3), le village mandara exprime l'influence prépondérante d'une population de cultivateurs fixés au sol.

Théoriquement, toutes les terres appartiennent au Tixé, " La terre est la possession des grands officiers et des autres sujets du Tixé mais celui-ci a sur elle un droit éminent et les propriétaires ne font rien que le Tixé n'ait ordonné" (4). En fait, dans le régime foncier, la terre appartient à chaque chef de village, blama, par délégation de pouvoir. Le blama attribue les terres à chaque chef de famille de son vivant. Mais celui-ci ne peut la vendre sans son autorisation et s'il meurt sans héritiers, la terre revient au blama qui en dispose librement. Le chef de village est donc le véritable maître de la terre, les cultivateurs ne disposant que d'une sorte de "droit d'usage". Un cultivateur qui veut s'installer dans le village doit en demander l'autorisation au blama et lui verser une redevance pour pouvoir cultiver (5). Le village mandara n'est donc pas un simple agrégat d'individus mais une collectivité vivante sous l'autorité

(1) MOHAMMADOU (E.) - 1970 - p.204 - Ce recueil de traditions orales rapportées selon un mode épique rassemble une mine de renseignements précieux non seulement sur les Foulbé mais aussi sur leurs voisins.
(2) PODLEWSKI (A.M.) - 1966 - p.26.
(3) URVOY (Y.) - 1949 - op. cit., p. 30.
(4) ABBO..... - 1949 - op. cit.
(5) Ce droit foncier jouera un très grand rôle quand les montagnards descendront coloniser les terres de la plaine non cultivées par les Mandara.

du blama chargé de lever l'impôt et divers cadeaux pour le Tixé lors des fêtes religieuses. Quelle organisation peut être plus opposée à l'anarchie des Païens voisins ?

En dehors de la société Mandara, indépendants des autorités territoriales, des "gouverneurs", vivaient des éleveurs plus ou moins nomades, les Arabes Choa au Nord et les Foulbé au Sud. Depuis longtemps, en provenance du Bornou, les Foulbé traversaient le Mandara derrière leurs troupeaux. Les plus nombreux pénétraient dans la région de Limani-Boundéri et progressaient vers le sud en direction des plaines Guisiga. Certains se fixèrent près du mayo Sava, à Aïssa Hardé. Les Mandara leur laissaient leur organisation propre, exigeant seulement un impôt sur le bétail. Pour eux, comme pour les Bornouan, ces Foulbé n'étaient que des "Badaway" , des "broussards", des "pasteurs sauvages" (1), termes qui traduisaient suffisamment le mépris des citadins et des sédentaires à l'égard de ces éleveurs sans résidence fixe. Ainsi se mettait progressivement en place, par infiltration lente, l'ensemble musulman qui finira par imposer sa domination sur presque toute la région et auquel il manquera fort peu pour abattre le vieil Etat du Mandara.

Du début du 16e au 19e siècles, le Mandara fut le seul Etat organisé et stable de la région. Héritier de la civilisation soudanaise transmise par le Bornou, son influence dépassait les limites de son territoire assez restreint. Moins étendu que les autres empires, le Mandara ne s'épuisa pas comme eux en multiples expéditions lancées pour mater des provinces remuantes ou en conquérir de nouvelles. Pour tous les empires soudanais, la tentation de l'espace était mortelle. Avec les facilités qu'offraient de grandes étendues planes, une conquête en entraînait une autre et l'empire devenait un grand corps exangue de provinces sans frontières sûres, impossibles à rassembler et à administrer. Le pouvoir se diluait dans l'espace, la décadence puis la ruine succédaient brutalement à l'épogée. Au contraire, le royaume Mandara, peut-être à cause de limites géographiques contraignantes, les plaines inondables au Nord, les massifs au sud, se maintenait dans un espace à la mesure de sa puissance. Le territoire pouvait toujours être contrôlé à partir de la capitale. Doulo d'abord, mais surtout Mora, étaient de véritables repaires. Les cavaliers s'en élançaient et allaient au loin livrer combat dans la grande plaine. Quand le sort des armes ne leur était pas favorable, la montagne voisine servait de refuge (2). Les Mandara commandaient effectivement le pays et s'étaient organisés pour cela.

(1) MOHAMMADOU (E.) - 1970 - op. cit., p. 163.

(2) Cap. COSTE - 1923 - op. cit.

B/ Les Foulbé.

Si les Mandara présentent une société et une organisation politique différentes sur tous les points des sociétés païennes, il ne s'agit là que d'un petit royaume. Ce sont vraiment les Foulbé qui, par leur poids démographique et leur importance politique, constituent l'essentiel du "bloc" musulman face au monde païen. La présence des Foulbé rattache humainement le Nord du Cameroun à toute la zone soudanaise de l'Afrique Occidentale où se retrouve partout le même thème sous-jacent des rapports entre Foulbé et peuples environnants. Si l'on excepte quelques îlots foulbé au Baguirmi et jusqu'au Darfour, le Diamaré marque, avec le plateau de l'Adamaoua, l'avance extrême du peuple peul dans sa longue migration, à travers les siècles, du Fouta Toro vers l'Est. Cette grande vague migratoire à l'échelle du continent ne serait elle-même qu'un retour sur un itinéraire d'abord parcouru dans le sens Est-Ouest. Si ce premier mouvement relève du domaine des hypothèses, on peut suivre le second dans chacune de ses étapes vers l'Est : Fouta Toro, Mali, Bornou, puis ce qui deviendra avec eux, le Diamaré.

Bien que leur infiltration au Nord du Cameroun débuta dès le 16e siècle, l'établissement des Foulbé à la suite des migrations les plus importantes ne date que de la fin du 18e siècle. Au début du siècle suivant, leur domination sur la majeure partie de la plaine entraîne des changements si importants qu'ils commandent encore de nos jours les principaux traits humains de la région. La présence peule se fait sentir presque partout en plaine, par exemple dans l'organisation du paysage par l'introduction de nouvelles cultures et d'un grand élevage, dans les foules aux vêtements éclatants de blancheur sur les marchés, dans la vie quotidienne rythmée par les prières et les fêtes musulmanes. Pour tous les Foulbé, la plaine, c'est le Diamaré, terme qui proviendrait de "jama'are" en foulfouldé, c'est-à-dire les gens, la foule, le peuple. Là se trouvent rassemblés en effet les plus gros contingents de Foulbé(1).

1/ Les Foulbé et l'Islam.

L'originalité des Foulbé par rapport à toutes les autres populations de la région provient de deux éléments : leur "faciès" ethnique et l'importance que revêt chez eux l'Islam. Sans doute les Foulbé ne sont-ils pas les seuls Musulmans au Nord du Cameroun. Mais les Mandara, convertis par l'intermédiaire des

(1) Une autre étymologie de Diamaré le ferait dériver de "jama'a": peuple, et "Mari", nom d'une plaine au Bornou qui fut l'avant dernière étape importante des Foulbé avant le Nord du Cameroun. Une autre partie des Foulbé de la région de Mari migra vers le Sud-Ouest où elle forma le petit Etat de Jama'are au Nigéria (cf. HOGBEN and KIRK-GREENE - 1966 - The emirates of Northern Nigeria - p. 493)

Arabes Choa, participent à l'Islam "arabe" du Soudan oriental alors que les Foulbé furent les principaux propagateurs de l'Islam "berbère" dans tout le Soudan occidental. Bien que l'Islam soit une religion universaliste, les différences entre les deux courants ne sont pas négligeables comme en témoignent les querelles théologiques entre Foulbé et Bornouan lors de la Guerre Sainte peule au début du 19e siècle. Sur le plan religieux, le Nord du Cameroun marque donc l'avance extrême de l'Islam "peul-berbère" face à l'Islam "arabe" du Baguirmi et Mandara. La distinction historique entre ces deux courants explique peut-être pourquoi les Foulbé se sont toujours considérés comme les seuls vrais Musulmans. De fait, l'Islam imprègne profondément leur société.

De tout temps, le prestige social dans la société peule s'est plutôt acquis par la science coranique que par la gloire militaire. Les Foulbé ont toujours montré beaucoup de respect pour les lettrés, "modibbe". Parfois cette caractéristique de l'Islam peul s'est même altérée en un sentiment peu orthodoxe de vénération des saints hommes. Dans le cas d'une société qui valorise à un tel point la connaissance religieuse et l'étude, on ne peut parler d'Islam ignorant. La science coranique apparaît chez eux comme le fondement même de tout rôle politique et social. Rappelons que la révolte des Foulbé du Gobir n'était d'abord qu'un mouvement localisé de rébellion contre une oppression devenue insupportable. Pourtant, les premières victoires et une certaine efficacité militaire ne peuvent expliquer à elles seules la rapidité et l'ampleur des conquêtes. Dès le début, la forte personnalité d'Ousman dan Fodio lui a permis de contrôler un mouvement de révolte sans perspectives et de lui insuffler une signification religieuse. L'Islam devenait le moteur de la conquête en même temps qu'il assurait la cohésion des Foulbé contre leurs ennemis.

Les Foulbé distinguent dans leur histoire deux périodes. La période pré-islamique, "Jaalihaaku", ou les temps anciens, "Kitaaku"(1). C'est le temps de l'ignorance religieuse, du paganisme, de la division ethnique en petits groupes émiettés soumis aux populations autochtones. Par contre, le temps de l'Islam, "Zamaanu Diina", est celui de la Guerre Sainte généralisée, de la cohésion de tous les Foulbé et de leur suprématie politique. La Guerre Sainte n'est pas seulement un prétexte à conquêtes. Elle est dirigée par une poignée de lettrés-guerriers qui se chargent de faire vibrer l'enthousiasme religieux de leur peuple. Ce sont des lettrés prédicateurs qui ont cristallisé les groupes épars

(1) MOHAMMADOU (E.) - 1970 - op. cit., p. 169.

de pasteurs Foulbé en communautés conscientes d'elles-mêmes devenues plus tard les noyaux des chefferies. Les lettrés se sont identifiés aux nouvelles communautés rassemblées par une persécution réelle ou imaginaire et ciimentées par une langue et une foi communes (1).

Tous les chefs foulbé furent des lettrés avant d'être des guerriers. Ce fut le cas d'Ousmann dan Fodio et de son fils et successeur Mohaman Bello. Rappelons qu'ayant à choisir un représentant pour les conquêtes à mener dans les territoires du Sud, Ousmann dan Fodio écarta des chefs qui avaient déjà fait leurs preuves par des conquêtes, pour choisir le modibbo Adama, beaucoup plus renommé pour ses connaissances religieuses que pour ses capacités militaires. Le Shéhou de Sokoto appliquait là une politique générale qui consistait à ne valider que les chefs choisis sur la base de leur compétence religieuse donc à même de mener, non simplement des guerres de conquêtes, mais d'organiser la société selon les principes de l'Islam. Le premier lamido de Maroua fut choisi à partir de ce critère, les Foulbé ayant écarté le chef précédent dont "les connaissances religieuses étaient réduites ; ils désiraient avoir pour chef un marabout bien instruit des affaires de la religion"(2). Aujourd'hui encore, un lamido qui ne se distingue pas par sa science religieuse risque d'attirer le mépris de ses sujets.

L'idéal du lettré-guerrier du siècle dernier se maintient dans la société traditionnelle sous la forme d'un"culte" du lettré. Cet idéal était transmis à des générations de Foulbé par l'éducation coranique. La société considérait le lettré comme une sorte de modèle apte à remplir les fonctions les plus diverses. Organisée sur la base des principes de l'Islam par des lettrés imprégnés des préceptes du Coran, la société peulé était en ce sens une société théocratique (3).

En même temps que chef de la collectivité musulmane, le lamido (4) est le représentant de Dieu, le "commandeur des croyants". La souveraineté étant d'essence divine, le chef idéal est nanti d'une véritable bénédiction divine, le "risku", qui se traduit par la chance et la prospérité. Inversement, étant avant

---

(1) STENNING (D.J.) - 1959 - Savanna nomads.
(2) MOHAMMADOU (E.) 1970 - op. cit., p. 189
(3) SANTERRE (R.) - 1968
(4) A l'origine, le titre de lamido était réservé à l'émir de Yola, "lamido Fombina". Mais il fut très vite adopté par les grands chefs foulbé au Nord Cameroun.

tout le chef de la religion, "lamido diina", le lamido se doit de mener la Guerre Sainte pour défendre et étendre la Foi. Le droit coutumier des Foulbé est pratiquement épuré de tout élément pré-islamique. Il est basé sur le Coran et l'on sait que l'enseignement du Prophète a tenté de résoudre tous les problèmes qui pourraient se poser à un homme ou à un groupe : religion, vie sociale et politique, morale. Ainsi devient possible une identité parfaite du comportement de tous les croyants en toute occasion. Le lamido dirige la justice par l'intermédiaire de juges, les alcali. Ceux-ci ont étudié le droit musulman à l'école coranique dans le Coran complété par des livres de justice (Khalil et Toufat) et ils sont chargés de l'appliquer.

Par exemple, les successions chez les Foulbé sont réglées par le droit musulman le plus orthodoxe. Ont droit à la succession dans tous les cas, les enfants, père et mère et conjoint du défunt. Une fille n'a droit qu'à la moitié de la part d'un fils. Les père et mère du défunt ont droit au sixième de l'héritage s'il y a des enfants. Si la femme est décédée, le mari a droit à la moitié de son héritage s'il n'y a pas d'enfants, au quart s'il y en a. Si c'est la femme qui survit, elle a droit au quart de l'héritage s'il n'y a pas d'enfants, au huitième s'il y en a (Coran, IV, II-12). C'est l'alcali qui procède au partage des successions. Le droit musulman institue un cadre universel dans lequel se moule la vie sociale quotidienne de tous les Foulbé.

Bien que l'Islam soit une religion sans clergé, des intermédiaires indispensables s'établissent entre les croyants et leur prophète. Dans le moindre village peul on rencontre un "malloum", maître d'école qui enseigne aux enfants les linéaments de la lecture et de l'écriture du Coran en arabe. Le modibbo donne un enseignement de niveau plus élevé. Il explique le Coran et d'autres livres classiques. Ecrivain, il exerce une forte influence spirituelle sur son entourage.

Il est rare qu'un modibbo soit affilié à une confrérie. L'influence spirituelle des confréries est relativement limitée parmi les Foulbé, phénomène surprenant en Afrique sahélienne (1). La réforme religieuse d'Ousmann dan Fodio se situerait dans le courant de la Qadriya qui tire ses origines d'une réaction face à un Islam corrompu mais certains auteurs mettent en doute cette affiliation qui aurait été forgée à postériori. La Qadriya exige un grand effort spirituel de la part du croyant qui doit s'efforcer d'atteindre une très grande pureté de sentiment religieux. Au cours du 19e siècle, la Tidjaniya s'imposa parmi les

---

(1) D'après LACROIX (J.P.) - 1969 - in Islam in tropical Africa, p. 403, la faible influence des confréries en milieu peul serait dûe au rôle religieux des lamibe, chefs de la communauté des croyants. Désireux d'exercer pleinement cette direction spirituelle, les chefs ne pouvaient tolérer d'autre autorité religieuse que la leur.

Foulbé au nord du Cameroun. Elle correspondait à un besoin de simplification que ressentirent les Foulbé, une fois la Guerre Sainte achevée, et se traduisait pour chaque croyant par une tension religieuse moins soutenue. La doctrine est simple et peu exigeante. Deux prières seulement sont imposées contre les cinq prières quotidiennes de la Qadriya. Avec la longueur et la répétition des prières de la Qadriya , les croyants passaient une bonne partie de leur temps à prier. Cela pouvait se concevoir dans le cadre d'une société pastorale ou militaire offrant de nombreux temps morts. Mais dans leurs villes les Foulbé se tournaient vers de nouvelles activités plus accaparantes. Aussi accueillirent-ils favorablement les pratiques de la nouvelle confrérie. La simplicité des observances religieuses réduites aux gestes essentiels explique l'absence de "fanatisme" religieux chez les Foulbé sans mettre en cause la qualité de leur foi.

Le mahdisme est la seule confrérie qui ait joué un rôle de ferment religieux parmi les Foulbé à partir de la fin du siècle dernier. Il enseignait la venue d'un "Mahdi", maître de justice qui débarasserait l'Islam de toutes ses impuretés. Les mahdistes récusaient l'autorité spirituelle des lamibe, coupables de ne pas mener une existence conforme à leurs devoirs religieux. Après la conquête coloniale, les mahdistes proclamèrent que leur but était de chasser du pays l'usurpateur blanc et chrétien, de restaurer l'Islam et l'empire peul. Dénonçant les lamibe et leur entourage qui collaboraient avec l'administration coloniale, le mahdisme se présentait comme un mouvement de réforme religieuse et de contestation politique symbolisée par le refus de l'impôt. Mis en cause par le mouvement religieux, les lamibe aidèrent ou incitèrent les autorités coloniales à l'écraser par la force. Ils ne voulurent voir dans les envoyés du Mahdi que des aventuriers et pourtant ceux-ci surent rassembler autour d'eux de nombreux adeptes Foulbé.

Malgré leur écrasement, les mouvements mahdistes démontrèrent comment une réforme religieuse pouvait encore canaliser un sursaut peul, comme à l'époque d'Ousmann dan Fodio. Ils exprimèrent à nouveau l'identité profonde ressentie par les Foulbé entre l'Islam et leur conscience politique face aux envahisseurs et aux chefs qui composaient avec eux. Ils symbolisèrent la dynamique d'une foi et d'un idéal politique que les institutions ne satisfaisaient plus. Même de nos jours, l'Islam des Foulbé n'est pas une religion abstraite mais profondément ancrée dans leur vie sociale et politique.

L'Islam a modelé la société peule par l'existence d'un cadre juridique universel, un encadrement religieux dense de "malloum" et de "modibbe", une éducation qui conditionne le comportement et permet à chacun d'exprimer son sentiment reli-

gieux selon des règles précises admises par tous. Il en résulte une imprégnation de toute la vie quotidienne. La prière, réglée par la lumière du jour, prend un caractère collectif et cimente chaque jour la cohésion sociale. Chaque année, deux grandes fêtes religieuses donnent l'occasion de manifester avec plus de solennité encore cette cohésion. Pendant un mois, la collectivité entière s'impose un jeûne pénible. Toutes les personnes adultes doivent observer l'abstinence la plus complète du lever au coucher du soleil. Le Ramadan se termine par une prière collective suivie d'une grande fantasia. Lors de la fête du Mouton, "Layha ", chaque Peul sacrifie un mouton à Dieu. A chaque évènement important de l'existence : naissance, mariage, tous les parents et amis sont conviés à un repas et une prière commune. Chaque village peul, si insignifiant soit-il, réserve une place centrale à la mosquée, parfois réduite à un simple emplacement sablé entouré d'une clôture de paille tressée. Tous les Foulbé s'y retrouvent pour la prière.

La signification de l'Islam est encore plus importante pour les Foulbé si l'on considère qu'il a permis d'une certaine façon à un groupement minoritaire tant sur le plan démographique que religieux, d'imposer sa loi. De là à confondre l'appartenance ethnique et la communauté religieuse, il n'y a qu'un pas que les Foulbé ont souvent franchi en fonction de l'équation implicite : Musulmans= Foulbé. Disposant de la suprématie politique, les Foulbé en sont venus à se prétendre les seuls vrais musulmans. Ils ont monopolisé ou "confisqué" l'Islam à leur profit (1). L'Islam leur a fourni une justification de leur domination politique. Si les Foulbé détiennent le pouvoir, c'est qu'ils ont conquis le pays sur les infidèles au nom de la Guerre Sainte. Les lamibe sont à la tête des Foulbé en tant que successeurs légitimes des chefs désignés par le Shehou et Adama lors de la conquête. Une légitimité de nature théocratique fournit ainsi aux Foulbé le fondement de leur pouvoir. De plus, lors des périodes de crise au cours du siècle dernier, l'obédience religieuse commune a pu, à défaut de soumission politique, maintenir leur unité compromise. Ce qui ne veut pourtant pas dire que cette unité tenait seulement à l'adhésion à une seule Foi. Très vite les Foulbé ont su organiser leurs conquêtes et mettre sur pied un encadrement politique efficace.

---

(1) LACROIX (P.F.) - 1965 p. 18.

2/ Les lamidats foulbé.

La rébellion d'Ousmann dan Fodio n'était probablement qu'un mouvement religieux destiné à ramener les croyants par les armes à une stricte orthodoxie dans l'Islam. Il "cherchait à créer en milieu haoussa une société idéale sur le modèle de la société islamique primitive "(1). C'était un "homme de Dieu", réclamant un Islam purifié et réformé, un de ces "saints hommes" tel qu'on en avait déjà connu plusieurs dans la région. Et pourtant, alors qu'Ousman dan Fodio choisit la retraite religieuse, le mouvement prit une ampleur insoupçonnée et une nouvelle signification. Bien que quelques Haoussa se joignirent à la réforme, elle devint l'affaire des Foulbé et assura leur cohésion face à leurs ennemis. Dès lors, la Guerre Sainte devint aussi une guerre de conquête et de domination politique. Les états haoussa, déchirés par leurs querelles intestines, cédèrent la place à un état peul centralisé. Mais il n'est pas sûr que l'économie du pays en profita.

Les routes transsahariennes qui aboutissaient aux cités haoussa furent détournées vers le Bornou par suite de l'insécurité, freinant ainsi considérablement l'activité commerciale si brillante au siècle précédent. Les Foulbé n'apportaient rien. L'organisation politique de leur société, encore fortement pastorale, était rudimentaire. Leur civilisation matérielle était quasi-nulle par rapport aux artisans et bourgeois Haoussa. Les armées haoussa et bornouanes pratiquaient un art militaire beaucoup plus élaboré que celui des chevauchées des Foulbé. La conquête peule entraîna des ravages et une décadence incontestable de l'activité économique des pays Haoussa.

La victoire des Foulbé n'imposa pas leur genre de vie aux vaincus. Au contraire, ce furent les vainqueurs qui adoptèrent la civilisation et l'organisation sociale des peuples dominés. L'influence haoussa dans l'empire de Sokoto fut telle qu'elle aboutit à une véritable acculturation puis à une assimilation complète des Foulbé sédentarisés dans le pays haoussa. Les Foulbé devinrent ainsi les "vecteurs" de la civilisation haoussa dans les territoires nouvellement conquis à l'est. Ce n'est pas leur culture qu'ils imposèrent avec l'Islam aux populations soumises, mais la civilisation soudanaise. En effet, si la majorité des Foulbé figuraient aux débuts, comme à demi-barbares par rapport aux états soudanais, leur supériorité matérielle était certaine lorsqu'ils entrèrent en contact avec les autochtones de notre région. Ici, contrairement au pays haoussa, les conséquences de la conquête peule furent plutôt positives. Mise en place d'une organi-

(1) CORNEVIN (R.) - 1966-op. cit. p. 247.

sation politique élaborée, diversification de la société, naissance de villes entraînant des besoins commerciaux et des courants d'échange, portant en effet la marque des Foulbé au Nord du Cameroun.

Plusieurs chefs foulbé n'avaient pas attendu la proclamation de la Guerre Sainte par Ousmann dan Fodio pour se révolter contre leurs voisins et lancer des expéditions afin de se tailler des fiefs personnels. Vers 1793-94, les Foulbé du Diamaré chassèrent les Guiziga et occupèrent leur capitale, Maroua. Mais avant de s'unir contre les Guiziga, les Foulbé de la région avaient longtemps subi leur domination. D'autres Foulbé n'admirent pas cet état de sujétion. Par exemple, les Foulbé Yillaga, arrivant dans la plaine de Maroua, ne voulurent pas supporter la suzeraineté des Guiziga et migrèrent vers le sud où ils prirent Binder aux Moundang. Ils revinrent ensuite vers Mindif et ils auraient joué le rôle principal dans la prise de Maroua. Sans doute les succès remportés grâce à leur méthode violente d'agir servirent-ils d'exemple aux autres Foulbé de la région. De même, le fondateur de Garoua avait entrepris, bien avant le modibbo Adama, des guerres de conquête au sud des Monts Mandara. On peut même dire qu'après l'investiture d'Adama, la zone soumise aux Foulbé ne s'étendit guère au nord de la Bénoué. Néanmoins, Adama sut-il unir les Foulbé pour les lancer à l'assaut des derniers îlots païens insoumis (par exemple, les Niam Niam et les Hina) et contre le voisin le plus dangereux: le royaume du Mandara. Mais surtout, Adama sut exploiter les succès militaires des Foulbé en les organisant sur la base d'un pouvoir politique unifié et centralisé.

Les chefs de Foulbé portaient alors le titre d'"ardo", guides aux pouvoirs mal déterminés et limités à un clan. Ces chefs n'avaient qu'une audience restreinte sur des nomades individualistes rassemblés pour les coups de main mais vite démobilisés par leurs intérêts pastoraux. Chaque ardo était indépendant et n'admettait pas la suzeraineté d'un chef voisin. Aussi chacun s'empressa-il d'aller rendre hommage à Sokoto pour recevoir une investiture, sauvegarder son indépendance et continuer à mener la lutte en son nom dans son territoire. Le refus de Sokoto, l'investiture unique d'Adama qui désigna à son tour des représentants dans chaque région, permirent l'unification politique des conquêtes (1). Adama brisa l'autonomie politique de chaque clan pour les intégrer dans un véritable empire composé de cinquante lamidats.

(1) Seul le chef de Kalfou reçut l'investiture de Sokoto et ne dépendait pas de Yola. Sans doute le Shehou projetait-il d'ajouter une partie du Baguirmi à l'empire de Sokoto mais tous les efforts des Foulbé de Kalfou échouèrent. Kalfou, tentative avortée de royaume à l'est, fait ainsi piètre figure par rapport à l'immense royaume d'Adama au sud.

A l'origine, chaque lamido n'était pas souverain absolu dans son lamidat mais simple représentant de l'émir de Yola qui, lui-même, dépendait du sultan de Sokoto. Il ne pouvait accéder légitimement à sa charge sans se rendre à Yola pour recevoir l'investiture. La hiérarchie politique ne se manifestait pas seulement au niveau de l'investiture. Seul l'émir de Yola avait un droit de souveraineté réel. La subordination était exigée sans condition. Yola établissait un plan de conquête du pays. A chaque appel, les vasseaux devaient participer aux campagnes menées par l'émir en formant des troupes auxiliaires.

Si Adama réussit à maintenir l'unité de son empire et à contenir les désirs d'indépendance des chefs locaux, les liens de vassalité se relâchèrent sous ses successeurs. Les grands lamidats de la Bénoué et de l'Adamaoua furent les premiers à proclamer leur autonomie alors que ceux du Diamaré respectaient encore les liens de vassalité sans trop regimber. Puis progressivement au cours du siècle dernier, le lamidat devint le noyau de l'organisation politique. Le lamido se comporta alors comme un souverain absolu dans son Etat. Les seules bornes de son pouvoir étaient les commandements de la religion et les coutumes des Foulbé. Le lamido manifestait son autorité par certains attributs. L'étendard, symbole de la délégation de pouvoir accordée par un suzerain, devint celui de la souveraineté. Le parasol, les tambours, les trompes accompagnaient chacune des sorties. Tout un cérémonial institué autour du lamido dérivait directement de l'étiquette des cours soudanaises.

Personnage hors du commun, le prestige du lamido s'appuyait sur une grande richesse. Il disposait d'un trésor, le "baïtal", attaché au pouvoir et transmissible avec la fonction. Le trésor était composé de troupeaux, de chevaux de bataille et d'armements, de biens vacants et sans maître, des "captifs du lamido" enfin des païens ayant fait leur soumission. Le lamido disposait en plus de redevances coraniques : la "zakkat" ou aumône légale dont il était le dépositaire, "l'oussarou" ou droit d'un dixième sur les successions. D'autre part, le lamido percevait des redevances de nature coutumière comme le tribut payé par les Païens soumis, tribut assez important dans certains lamidats, et des droits divers (droit de pacage perçu en principe sur les troupeaux étrangers au lamidat, droit de marché sur les transactions effectuées dans les marchés importants, droit de pêche et de péage sur certaines rivières).

Tous les lamibe avaient autour d'eux une cour, "faada", qui faisait partie des prérogatives du pouvoir, "laamu". La cour était composée de dignitaires les uns Foulbé, les autres serviteurs émancipés. A l'origine, les dignitaires, très nombreux, occupaient chacun un rang et remplissaient une fonction spécifique.

Citons parmi les dignitaires les plus importants : le Wadjiri ou "premier ministre", le Wakili, le Galadima représentant des Foulbé auprès du lamido, le Sarki Faada, l'Iman chef de la mosquée. Les dignitaires serviteurs remplissaient souvent des fonctions très spécialisées d'ordre domestique : le Samaki, chef des écuries, le Sarki Dogari, chef des gardes ; le Kofa, chef des portiers. La plupart des dignitaires portaient des noms haoussa ou bornouan, autre indice des emprunts de l'organisation politique peule.

Les lamibe foulbé, du moins les plus grands d'entre eux, en venaient insensiblement à suivre la même politique que leurs voisins les "Maï" du Bornou. L'institution de grands dignitaires, souvent parents du chef ou d'origine noble, comportait un trop grand danger de contestation du pouvoir. A la cour peule, de même qu'au Bornou, les titres des grands dignitaires Foulbé devinrent de simples étiquettes dépouillées de toute fonction effective. Le pouvoir passa de plus en plus aux mains des dignitaires serviteurs, créatures subalternes jugées plus sûres, ainsi l'Adjia ou le Midjidadi, homme de confiance du lamido.

Mais ces tendances se développèrent beaucoup plus sur le plateau de l'Adamaoua qu'au Diamaré où l'aristocratie peule sut mieux maintenir son influence. D'autre part, les grands dignitaires contraient ces tendances absolutistes du pouvoir par des séries d'intrigues et de complots visant le lamido en place. Ils manifestaient leurs exigences lors des successions, l'accession au lamidat n'obéissant pas à des règles bien déterminées. De son côté, le lamido menait souvent sa politique personnelle qui ne correspondait pas toujours à l'intérêt de toute la population peule. Il n'en est pas moins vrai que le lamido symbolisait aux yeux de tous la communauté peule, son unité et sa domination politique sur les autochtones. De même, bien que certains Foulbé aient eu conscience d'appartenir à une communauté peule plus large, les lamidats, du moins les mieux structurés d'entre eux, constituaient les seules réalités politiques s'imposant à leurs habitants.

L'importance des lamidats était très variable, depuis la chefferie minuscule (Mayo Loué; quelques km2 et 2.000 habitants) jusqu'au grand lamidat de Maroua avec plus de 100.000 habitants. Certains provenaient d'un noyau de peuplement peul relativement ancien dont il a suffi de chasser les autochtones ; d'autres résultaient de migrations hésitantes et d'une histoire troublée (Kalfou); d'autres enfin furent institués presque ex-nihilo dans un souci stratégique (Guider, Mayo Loué) par l'émir de Yola. Ces lamidats étaient également hétérogènes dans leur composition. Certains formaient un territoire d'un seul tenant, administré à partir d'une capitale centrale. D'autres par contre, notamment dans la Bénoué, étaient imbriqués les uns dans les autres avec de multiples enclaves coutumières,

véritablesmosaïque de commandements (Demsa, Bachéo). Et pourtant, ces découpages, trop compliqués pour ne pas paraître arbitraires, correspondaient à des liens d'allégeance effectifs. On l'a bien vu lorsqu'on a voulu procéder à des regroupements territoriaux qui aboutirent souvent à l'abandon des villages annexés. L'hétérogénéité des lamidats n'était pas moins grande dans leurs populations. A des lamidats à majorité peule écrasante s'opposaient d'autres lamidats où les Foulbé n'étaient représentés que une aristocratie guerrière près du lamido, surveillant des villages païens plus ou moins soumis (Golombé). Malgré cette diversité, on peut cependant dire que le lamidat représentait une entité politique uniforme basée sur la même organisation centralisée de l'espace.

C'est peut-être la plus grande originalité de l'organisation politique des Foulbé : la mise au point, dans le cadre de chaque lamidat, d'un contrôle systématique du territoire conquis. Ils procédaient d'abord à un peuplement autoritaire du territoire à partir de la capitale où résidait le lamido. Dans la plupart des lamidats, la population peule était aux débuts minoritaire ou présente seulement sur une partie du territoire. La politique de contrôle spatial menée par les chefs consistait à fonder partout des villages foulbé pour surveiller les populations païennes et servir d'antennes du pouvoir. Le chef demandait à quelques notables de la ville de partir fonder tel nouveau village dans la brousse. On disséminait des îlots foulbé sur tout le territoire, de façon autoritaire et selon un véritable plan de colonisation.

Le cas est particulièrement frappant dans la plaine de Maroua si l'on compare les dates de fondation des différentsvillages foulbé (fig. 20). La défaite des Guiziga mais surtout l'anéantissement des Zoumaya s'accompagna d'une série de fondations de villages sur l'ordre du premier lamido de Maroua dans la première moitié du 19e siècle. Ensuite ces premiers villages essaimèrent eux-mêmes plusieurs hameaux dans les environs. Par exemple, à partir de Dargala s'effectua la colonisation peule au canevas de plus en plus serré de la plaine alluviale du mayo Boula. Les premiers pionniers à Zoumaya coexistèrent de façon plus ou moins pacifique avec les autochtones. Devenus plus nombreux et bien installés dans le pays,ils finirent par les attaquer, les chasser et occuper leurs villages. Dans le cas où le peuplement peul n'était pas assez dense, on se contentait d'une cohabitation avec des villages païens soumis.

Un autre aspect de la politique de contrôle spatial consistait non pas à coloniser par des fondations foulbé mais à implanter des avant-postes de Païens soumis sur les marges toujours incertaines du lamidat. C'est le cas, pour le lami-

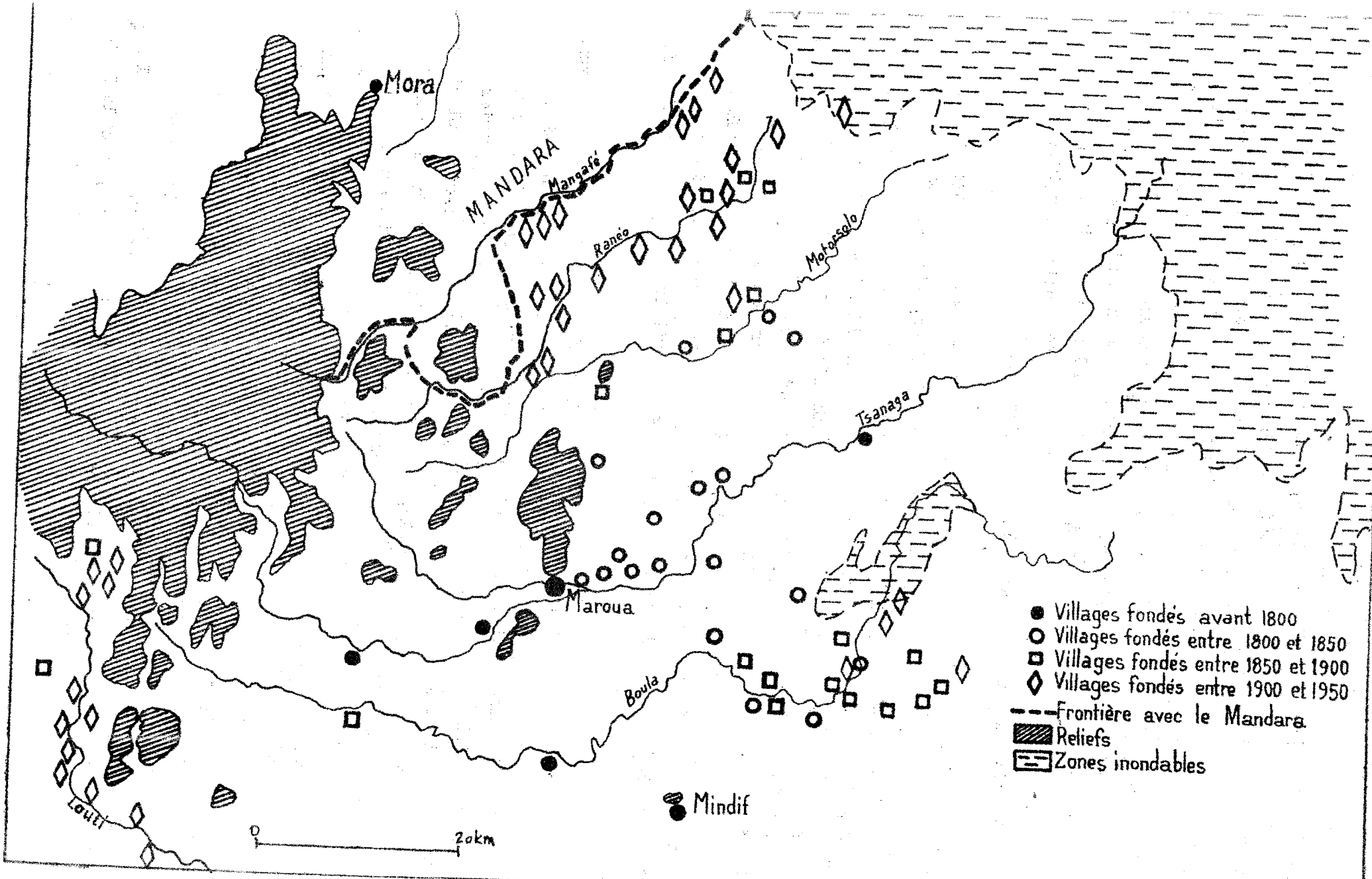

Fig.20: L'établissement des Foulbé dans le lamidat de Maroua

dat de Maroua, du no man's land qui le sépare du Mandara entre les mayos Motorsolo et Mangafé. Citons quelques avants-postes installés par les lamibe de Maroua sur cette marche frontière : Papata, Dogba, Doubbel et surtout Pété, si avancés vers le Mandara qu'il les détruisit à plusieurs reprises.

La même politique d'avants-postes pouvait être appliquée à l'égard d'un bloc païen particulièrement dangereux pour les Foulbé : par exemple, les Fali du Tinguelin (fig. n° 21). Vers 1850, les Foulbé de Garoua ne contrôlaient encore que les environs immédiats de la chefferie. Lainde ne fut fondé qu'en 1855, Nassarao en 1865. Les localités situées au nord de Garoua entrèrent alors en possession des Foulbé qui déléguèrent des Fali soumis dans de nouveaux villages servant d'écran protecteur. De 1870 à la fin du siècle, cinq nouveaux villages foulbé furent créés, de plus en plus proches du Tinguelin. L'étreinte peule se resserrait. Elle était complétée par les chefferies de Guébaké à l'est et de Demsa à l'ouest, déplacé à Gashiga, au pied même du Tinguelin. De 1900 à 1920, l'enclavement fut complété par sept nouveaux villages disposés de Gashiga à Nassarao. La politique de colonisation dirigée des abords du Tinguelin s'accompagnait d'un aménagement des marais de la Bénoué, décidé par les chefs de Garoua (1).

Ainsi les lamibe envoyaient-ils systématiquement des gens de confiance "pacifier" un secteur du lamidat en combattant ou contrôlant les villages païens existants ou simplement, en colonisant une région vide et de ce fait, incertaine. Cette politique aboutissait à la constitution de lawanats, sortes de chefferies locales dépendantes du lamido. D'autres lawanats regroupaient des fractions foulbé déjà en place depuis longtemps dont le chef se mit sous les ordres du lamido lorsqu'une hiérarchie d'allégeances fut établie à partir de Yola. Le titre lui-même, "lawan", est emprunté aux Bornouan qui l'appliquaient aussi à des chefs de districts. Les plus grands lamidats pouvaient comprendre plusieurs lawanats. Ainsi à la fin du siècle dernier, Maroua réduisit plusieurs lamidats voisins au rang de lawanats sous sa tutelle (Bogo, Pété, Gawar, Gazawa, Zamaï). A l'origine, le lawan résidait sur place mais les lamibe cherchèrent à les remplacer par des hommes tout dévoués, Foulbé ou non, résidant dans la capitale où ils occupaient d'autres fonctions à la cour. Les lawan, chefs de districts, devinrent de simples dignitaires.

Naturellement, les petits lamidats ne comprenaient pas de lawanats. Le lamido administrait directement ses sujets par l'intermédiaire de chefs de villages "djaoro" pour les villages foulbé et "arnado" pour les villages païens. Les chefs de village représentaient la population auprès du lamido. Mais ils n'avaient guère

---

(1) BASSORO (H.) - 1965 - Un manuscrit peul sur l'histoire de Garoua ; in Abbia, n°8.

Fig 21: La colonisation peul autour d'un îlot païen: le Tinguelin

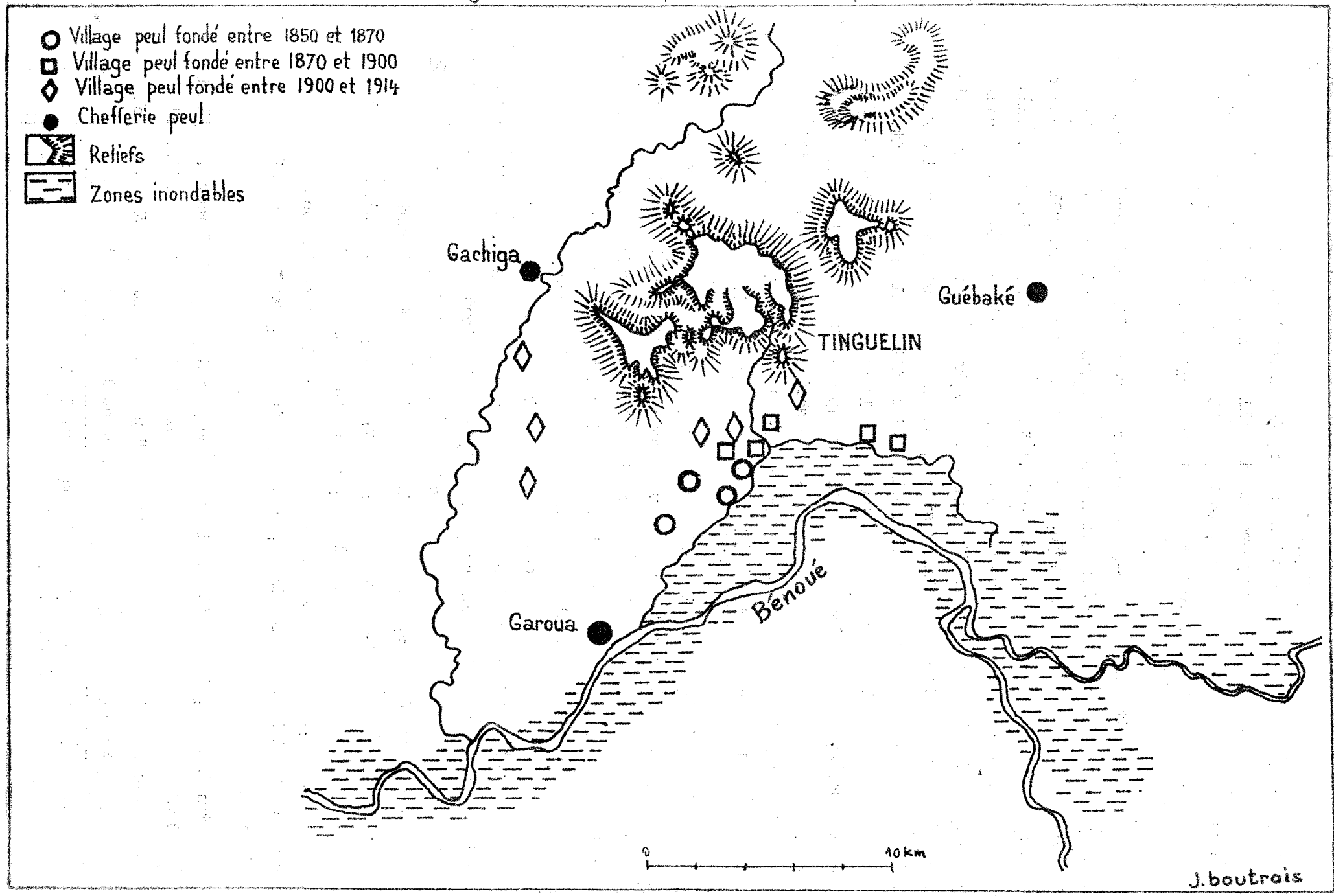

de poids dans la hiérarchie politique du lamidat. Ils ne pouvaient voir le lamido sans être accompagné d'un dignitaire de la cour. Lorsqu'ils faisaient partie d'un lamidat, le lawan et ses agents ne leur laissaient pratiquement aucun pouvoir.

La faible influence des chefs de village montre combien l'unité villageoise jouait un faible rôle dans cette société caractérisée par une centralisation étroite du pouvoir entre les mains du lamido et de ses conseillers les plus proches. La hiérarchie de l'organisation territoriale des lamidats complétait les techniques d'encadrement politique des Foulbé. A plusieurs reprises nous avons noté qu'elles transposaient, en les modifiant le cas échéant, les principes de l'organisation politique des Haoussa et des Bornouans.

Tous les lamidats étaient unis à Yola par des liens d'allégeance qui légitimaient seuls les pouvoirs des lamibe. Mais là réside une première faiblesse du système politique peul. Basé sur des liens d'allégeance entre personnes, l'édifice dépendait entièrement de la forte personnalité des émirs. Si Adama sut s'imposer à tous les chefs récalcitrants, il n'en fut plus de même de ses successeurs, ce qui provoqua l'éclatement de l'empire en une multitude d'unités autonomes. Mentionnons encore une autre faiblesse du système politique : l'absence de règles de succession au pouvoir. L'élection de l'homme le plus populaire dans la famille du lamido conduisait à des intrigues continuelles et à des dissensions graves au sein de l'aristocratie peule.

Enfin, la politique de contrôle spatial ne réussit pas partout. Vers la fin du 19e siècle, la "pacification" du couloir entre les lamidats du Diamaré et ceux de la Bénoué n'avait pas avancé. Les Moundang et les Guidar maintenaient là une zone d'insécurité malgré la fondation de villages le long du mayo Louti (Mayo Loué, Ndoukoula). Au sud, un chapelet de lamidats à forte cavalerie s'épaulaient mutuellement de Bibémi à Bé, Guébaké, Demsa, Baohéo, jusqu'à Yola. Au-delà, les Foulbé ne contrôlaient pas la vallée du mayo Louti et les émirs de Yola durent pallier cette défaillance par une série de razzias contre les Daba de Hina, les Guiziga de Ndoukoula, les Guidar de Lam et Bidzar, les Moundang de Léré. Plus tard, ni Mayo Loué ni Ndoukoula ne purent mener à bien leur vocation : assurer des liaisons normales entre les deux blocs foulbé du Diamaré et de la Bénoué. Il fallut attendre l'époque coloniale pour qu'une chaîne de petits villages foulbé le long du mayo Louti relie Guider à Maroua(1).

---

(1) LESTRINGANT (J.) - 1964. p. 303.

Malgré ces défaillances, les techniques d'encadrement politique et de contrôle spatial des Foulbé mises en place au 19e siècle marquent encore le Nord du Cameroun. Elles ont supposé une mutation profonde des Foulbé eux-mêmes. En effet, ces techniques ne pouvaient s'accommoder du nomadisme des groupes pastoraux arrivés dans la région. Avec la sédentarisation, la fondation de villages et le regroupement en gros centres, s'est constituée une nouvelle population peule aux traits bien différents de l'ancienne. Toutes ces transformations décisives peuvent être comparées à celles que provoqua Cheïkou Ahmadou à la même époque chez les Foulbé du Macina. Là aussi s'ouvrait une nouvelle ère pour les Foulbé, la "Diina". Auparavant, comme ici, c'était le temps de l'ignorance, le "Jaalihaaku", celui du paganisme. Comme Adama, Cheikou Ahmadou exerça une théocratie vigoureuse, faisant respecter fidèlement les principes de l'Islam. Mais les points communs entre les deux réformateurs ne vont guère plus loin car Cheïkou Ahmadou a mis au point une législation économique et sociale visant tous les détails des activités et conciliant des peuples divers alors qu'Adama s'est contenté de bâtir un Etat par la conquête et de la consolider par une forte organisation politique. Ces différences ne tiennent-elles pas au fait qu'au Macina, une longue gestation sociale et économique était déjà en cours, exploitée et modelée par Cheikou Ahmadou, alors qu'Adama a conquis des "terres neuves" où aucun ensemble étatique ne s'était auparavant constitué ?

Si l'oeuvre d'Adama présente moins directement d'intérêt pour le géographe car elle n'établit pas une véritable organisation régionale de l'espace comme celle de Cheikou Ahmadou, elle aboutit pourtant au même résultat : la création d'un nouveau type de comportement social. Dans les deux cas, par la sédentarisation des pasteurs Foulbé s'opéra une mutation humaine complète. Prenons le cas des Foulbé pasteurs du Delta intérieur du Niger, "indépendants à l'extrême, excessifs de comportement, tour à tour apathiques et violents, sans besoins matériel, travaillés de passions. Et voilà le Peul de la Diina. Ce Macinamkobé, ce Peul sédentarisé n'est jamais simple ni naturel. Etre Macinamkobé, c'est en définitive, paraître ce qu'on est socialement, c'est avancer au sein d'un groupe, au rang, avec l'habitude et le rang qui conviennent" (1). Ces deux comportements ne sont-ils pas ceux-là mêmes qui définissent les premiers pasteurs arrivés au Nord du Cameroun et aujourd'hui encore, les Mbororo, par opposition aux Foulbé de Maroua ? A la même époque s'est donc opérée la même mutation profonde d'un peuple proche de la nature en un type d'homme intimement imprégné d'une manière de vivre très élaborée, aux règles subtiles ; la transformation d'une société pastorale "élémentaire" en une société très compliquée et hiérarchisée.

(1) GALLAIS (J.) - 1967 - Le delta intérieur du Niger, essai de géographie régionale, t. 1, p. 120.

3/ Une société hiérarchisée.

Avant la Guerre Sainte d'Ousmann dan Fodio, les agents de l'expansion peule étaient les éléments pasteurs de la population. Répartis par familles avec leurs troupeaux, ils ne formaient pas de largesgroupes qui auraient pu défendre par la force leurs terrains de parcours. Restant toujours minoritaires, les Foulbé ne survivaient que par des ajustements continuels aux conditions locales, naturelles ou politiques. La résultante de ces ajustements fut une vague migratoire étalée sur plusieurs siècles. Les pasteurs laissaient derrière eux les Foulbé plus étroitement attachés au sol ou intégrés dans les classes dirigeantes des états soudanais (1).

On a vu comment les Foulbé qui arrivèrent dans la plaine de Maroua en provenance du Bornou étaient surnommés "Badaway" par les Bornouan, soit en foulfoulde : "imbe ladde" ou "waynabe ladde", les gens de la brousse, les bergers de la brousse. C'étaient des nomades ou semi-nomades dont le genre de vie était encore plus fruste que celui des actuels Mbororo. "C'est la recherche de pâturages qui les conduisit dans la plaine de Maroua et rien d'autre. Il vinrent avec leurs troupeaux, trouvèrent que l'herbe de la région convenait à leurs animaux et qu'ils ne manquaient pas d'eau" (2). La cellule sociale des pasteurs était la famille avec son troupeau, coopérant avec d'autres familles pour assurer la pérennité du bétail. Ils n'avaient pas de captifs, les anciens "Rimaybe" étant affranchis et intégrés aux clans des Foulbé. La société des pasteurs Foulbé était donc individualiste et égalitaire, sans différenciations marquées de familles ou de groupes.La conquête militaire, la domination politique avec ses conséquences en firent au contraire une société complexe, hiérarchisée, dominée par les différences de statut et de rang.

La société peule du 19e siècle comprenait deux grandes catégories de personnes : les hommes libres (sg.: dimo/ pl. : rimbe) descendants des conquérants foulbé du pays ou populations musulmanes des villes (Haoussa, Bornouan) ; les captifs (maccudo/macculbe) descendants des autochtones soumis ou d'esclaves achetés (3). C'était une nouveauté pour les Foulbé, l'importance numérique des captifs divisant dès lors leur société en deux classes nettement distinctes et opposées. Parmi les captifs, il faut de plus distinguer deux groupes au statut très différent.

(1) STENNING (D.J)-1959-op.cit.Seules les guerres de conquête menées par les Foulbé dans l'Adamaoua s'écartèrent de ce processus général. Une fois la phase militaire achevée avec la période coloniale, les Mbororo pasteurs eurent vite fait de dépasser les limites des nouveaux lamidats à l'est du plateau.

(2) MOHAMMADOU (E)-1970-op.cit.,p.178

(3) Soulignons qu'il n'y a aucun rapport entre le statut de ces captifs et celui des esclaves tel que l'entendait l'Antiquité. C'est pourquoi nous préférons employer le terme captif à celui d'esclave pour traduire "maccudo".

Les captifs du Lamido, descendants des populations soumises par les Foulbé, n'avaient de captifs que le nom. Le Lamido les désignait par l'expression: "maccubbe am ", en fait, c'étaient plutôt les captifs de l'Etat, faisant partie du baïtal. Ils comprenait eux-mêmes plusieurs catégories de populations. Les vassaux, peuples soumis mais restés pratiquement autonomes avec leur amabe, s'opposaient au statut des captifs de l'entourage du lamido. Ceux-ci faisaient partie de la famille du lamido, remplissant diverses tâches domestiques ou agricoles mais pouvant aussi accéder à un rôle politique influent. On peut assimiler ces captifs à des protégés.

Les "captifs personnels" appartenaient à des particuliers, hommes libres. C'étaient les véritables captifs, soit captifs de case chargés des travaux domestique, soit serfs des champs. Les premiers vivaient dans l'entourage de grandes familles foulbé alors que les seconds habitaient souvent à l'écart et formaient des hameaux de serfs cultivateurs, "rumde". Ils conservaient, contrairement aux premiers, leurs façons de vivre traditionnelles, livrant à leur maître un tribut en nature et des prestations de travail (1). Ce sont souvent de tels villages de serfs cultivateurs que les Foulbé plaçaient dans les secteurs du lamidat à coloniser.

Les captifs devaient d'abord travailler au profit de leur maître. Par contre, celui-ci était contraint de les loger, les nourrir et les marier. Il en résulte que le sort des captifs leur apparaissait souvent meilleur que leur condition antérieure. Ils n'avaient pas à se préoccuper de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins, souci parfois dramatique pour les Païens lors des années difficiles. Il existait des formes d'affranchissement donnant un statut de semi-liberté aux "rimdinaabe"(sg.:dimdinaado). Les rapports entre maître et asservis étaient le plus souvent familiers, illustrés par les unions fréquentes entre hommes libres et captives. Tout ceci explique sans doute que la libération des captifs avec la colonisation européenne n'ait pas provoqué la disparition de la classe des serviteurs, notamment des serviteurs de case qui subsistent encore aujourd'hui, très attachés à la famille de leur maître.

La possession au siècle dernier de nombreux captifs qui cultivaient et travaillaient pour elles a permis aux grandes familles foulbé de consacrer leur temps à l'étude, à la politique et à la guerre, seules occupations qui correspondaient à leur statut. Se sédentarisant, elles abandonnèrent définitivement la vie pastorale. Ce processus n'affecta pourtant qu'une minorité de la population

(1) LESTRINGANT signale qu'à Mousgoy, les prestations des serfs cultivateurs étaient de deux jours par semaine au début de ce siècle.

peule. La plupart, tout en se fixant dans des villages, continuèrent à transhumer pendant la saison sèche en semi-nomades, "dilla-warta'en" ou "eggahodda'en". Mais autour des chefferies se constitua une véritable aristocratie peule dont le noyau était représenté par les nombreux princes, "yerima'en", descendants des lamibe. Devant être toujours libres pour guerroyer, pépinières de candidats aux postes honorifiques de dignitaires, ces grandes familles formaient une sorte d'aristocratie d'épée et de commandement. Avec des carrières tout aussi prestigieuses, les lettrés, modibbe, représentaient une aristocratie du savoir, les deux étant liées et se recrutant dans le même milieu social. L'éducation coranique était au centre de cette société aristocratique. Transmettant les idéaux et le système de valeurs de la société peule, le maître d'école en était le "représentant vénéré" (1). Etant particulièrement conservateur, l'enseignement coranique a ainsi permis à la société peule traditionnelle de se maintenir jusqu'à nos jours.

On a montré comment l'enseignement coranique, en particulier à Maroua, était dans une large mesure l'affaire de quelques grandes familles soucieuses de conserver le monopole du savoir pour les avantages qu'il procurait (2). Les lettrés les plus en vue occupaient de nombreuses fonctions, religieuses ou judiciaires. Des liens de parenté les unissaient à la chefferie, le chef de la mosquée, "iman", le président du tribunal coutumier. La filiation de sang se doublait d'une parenté "intellectuelle", les enfants de l'un allant poursuivre leur formation coranique chez un parent lettré. Les liens de l'aristocratie peule étaient étroits avec le lamido qui s'appuyait sur les lettrés et les protégeait en tant que défenseur de la foi. Cela n'empêchait pas que des tensions plus ou moins manifestes s'élèvent entre les tendances absolutistes du lamido et une sorte de "démocratie islamique" des lettrés aux objectifs plus ou moins désintéressés (3). En fait, l'aristocratie peule était le centre des intrigues qui faisaient et défaisaient les lamibe s'ils ne trouvaient pas suffisamment d'alliés parmi les grands dignitaires pour déjouer les complots. Toute l'histoire de Maroua, transcrite à partir des traditions orales, relate les intrigues des dignitaires sous chaque lamido(4).

4/ Le statut de la femme.

Dans une telle société islamique modelée par le contexte militaire de la lutte continuelle contre les autochtones, la femme n'occupe qu'une position

(1) SANTERRE (R.) - 1968 - op. cit.
(2) SANTERRE (R.) - 1968 - op. cit.
(3) LACROIX (P.F.) - 1965 - op. cit., t. I, p. 92
(4) MOHAMMADOU (E.) - 1970 - op. cit.

subalterne. La coutume des Foulbé, plus astreignante chez eux que chez les autres populations musulmanes au Nord du Cameroun, donne une grande importance à la dépendance et à la vie en retrait de la femme. Les filles sortent très peu. Elles ne vont à l'école coranique que pour apprendre les premiers versets du Coran. La femme peule est confinée au saré pendant la journée. Elle ne peut rendre des visites que la nuit tombée, accompagnée d'une servante ou d'un enfant. Son premier mariage, décidé par les parents, survient très tôt, en moyenne vers quatorze ans. Elle ne peut posséder de bien immobilier, terre ou saré. Mais inversement, ayant un statut "libre", la femme peule ne peut s'adonner à des occupations dégradantes comme les travaux agricoles. Un "sermon aux hommes" expose avec vigueur cette règle élémentaire : " N'ordonnez pas à vos épouses de travailler la terre, mieux vaudrait posséder de la viande de porc"(1). Les activités de la femme se limitent donc aux menues besognes ménagères à l'intérieur du saré. En fait, comme pour l'homme, la condition de la femme peule varie beaucoup selon le rang qu'elles occupent dans la hiérarchie sociale. Disposant de captives à son service, la femme d'un notable peul ne fait pratiquement rien. Les captives préparent les repas, écrasent le mil. De jeunes serviteurs font les courses au marché. Par contre, l'épouse d'un Peul pauvre qui ne possède pas de captif, doit se consacrer à tous ces travaux et, malgré sa répugnance, seconder son mari aux travaux des champs.

Pourtant, en contradiction avec ce statut subalterne d'obéissance et de soumission à l'autorité du mari, existe une longue tradition d'indépendance de la femme peule au Nord du Cameroun. Notons d'abord que les femmes peuvent acquérir des biens soit par héritage, soit à l'occasion du mariage, soit par dons de leur mari. Les règles coraniques de succession accordent une part à la femme qu'il s'agisse de l'héritage de son conjoint, de ses ascendants ou collatéraux. Ces règles sont strictement appliquées par les Foulbé. Lors de son mariage, la femme peule reçoit de son mari du bétail qui lui appartient personnellement ("sadaaki"). L'accroissement de ce bétail permet à la femme de faire fructifier son capital complété par les revenus tirés d'activités artisanales(tissage, broderie) et d'un petit commerce. Enfin, on rencontre dans tous les gros villages foulbé des prostituées qui vivent du commerce de leurs charmes. Absentes de la société peule nomade, elles dénoteraient à nouveau une influence de la société citadine haoussa où elles sont reconnues par les institutions coutumières (2). Pourtant, il semble bien qu'il faut aussi faire intervenir l'individualisme et

---

(1) in LACROIX (P.F.) - 1965 - op. cit. p.2, p. 567.

(2) LACROIX (P.F.) - 1965 - op. cit. 2, p. 494. C'est également le cas dans la société peule des villes où les filles non mariées sont encadrées par une matrone nantie d'un titre, la "sarkin mata".

l'esprit d'indépendance de la femme peule.

Il se manifeste par une grande instabilité des ménages, les femmes contractant plusieurs expériences conjugales pendant leur existence. Le destin de la plupart des mariages est la rupture provoquée, soit par la répudiation par le mari, soit plus souvent par le divorce demandé par l'épouse devant l'alcali. A partir d'une enquête par sondage, on a établi que 30 % des femmes foulbé ont divorcé et se sont remariées moins de quatre ans après leur premier mariage. Passé l'âge de 30 ans, les femmes foulbé ont été mariées en moyenne au moins trois fois (1). Ces conclusions concordent avec le contexte de la vie sociale de la femme chez les Foulbé. Si jusqu'au premier mariage, les jeunes filles sont tenues sous la surveillance étroite de leurs parents, notamment après leur puberté, les femmes répudiées ou divorcées sont affranchies de toute contrainte familiale ou sociale. Aiguisée par leur sens des affaires et leur âpreté au gain, cette liberté sexuelle explique la multiplication des remariages des femmes. Certains auteurs interprètent cette instabilité conjugale comme un effet de l'Islam noir. L'adoption généralisée du droit musulman, se serait traduite par un relâchement des moeurs. Pourtant, nulle part l'Islam n'a la réputation d'avoir permis une "libération" du statut de la femme. D'autres auteurs se demandent au contraire si cet individualisme ne proviendrait pas du système matrimonial pré-islamique des Foulbé. Sous des formes diverses toutes les sociétés pastorales révèlent en effet la même liberté féminine.

Il nous faut du moins constater que l'individualisme de la femme peule s'exprime par une répugnance généralisée à l'égard de la polygamie, en contradiction avec les principes de l'Islam. D'après la même enquête démographique que celle citée ci-dessus, on a calculé chez les Foulbé un indice de polygamie de 1,27 (127 femmes pour 100 hommes mariés), soit le plus faible au Nord du Cameroun (1). Très souvent, la situation d'épouse unique est la condition implicite du maintien du ménage. L'arrivée d'une co-épouse provoque le départ immédiat de la première. D'une façon générale, une hostilité latente entre les deux sexes sous-tend tous les rapports conjugaux. L'attitude à adopter à l'égard de l'autre sexe représente le thème dominant des conversations entre amis. Dans la littérature orale peule, le thème de la femme est inépuisable et donne prétexte à de nombreux proverbes et maximes (2). Il ne s'agit pas là d'un thème conventionnel qu'on pourrait retrouver

---

(1) PODLEWSKI (A.M.) - 1966 - op. cit., p. 20

(2) NOYE (D.) - 1968 - p. 93 : "Laamido, debbo, maayo, jemma, tagu holataako di"
"Chef, femme, rivière, nuit, aucune créature ne s'y fie".

dans la plupart des sociétés mais, semble-t-il, d'un motif de préoccupation sérieux, d'une difficulté éprouvée dans la vie quotidienne dont la gravité serait propre à la société peule.

L'affrontement des sexes est l'une des tensions au sein de leur société les plus vivement ressenties par les Foulbé. Tous l'attribuent à l'individualisme de la femme qu'ils illustrent par ses défauts : son agressivité, sa perversité, son hypocrisie servies par une impertinence et une volubilité indéniables, en un mot : sa "mauvaise nature". Mais on pourrait dire de l[illegible] la même façon que ces traits de caractère ne sont pas seulement ceux de la femme peule et que leurs voisins les attribuent souvent à l'ethnie dans son ensemble, sans distinction de sexe. En tous cas, cette tension entre les sexes est directement à l'origine de l'instabilité des mariages dont les conséquences démographiques sont très graves pour l'avenir des Foulbé. On peut dire qu'elle est quand même une conséquence de l'Islam en ce sens que les institutions musulmanes des Foulbé ne sont pas parvenues à maîtriser la tension familiale latente qui a probablement existé de tout temps chez eux.

5/ La naissance d'une vie urbaine.

Les Foulbé "nobles" manifestaient dédain et mépris non seulement pour les activités agricoles reléguées à la population servile mais aussi pour toute occupation artisanale ou liée au commerce. Dans la société peule traditionnelle, artisanat et commerce étaient les activités des musulmans non-Foulbé, Haoussa et Bornouan. Cette spécialisation un peu dégradante s'alliait à une discrimination entre Foulbé et étrangers. Tout en limitant dans une certaine mesure les coutumes haoussa, les Foulbé se considéraient, même à leur égard, comme les seuls représentants légitimes de l'Islam. Mis à l'écart de la hiérarchie peule, formant des groupes sociaux à part, les commerçants disposaient pourtant, grâce à leur richesse, d'une influence notable et de moyens de pression économique sur les chefferies foulbé. Représentés par un "galdima" auprès du lamido, ils habitaient des quartiers homogènes dans chaque ville ou village. Avec l'évolution du mode de vie peul, les chefs et leur entourage adoptèrent le style des cours de Yola et de Sokoto et se créèrent de nouveaux besoins. L'instauration de courants d'échange attira une bourgeoisie de Haoussa et de Bornouan qui s'installèrent près des centres politiques les plus importants.

L'activité commerciale contribua donc à renforcer le développement de véritables villes. Une des conséquences les plus originales de la conquête peule et de la centralisation politique dans le cadre de chaque lamidat fut en effet la naissance d'une vie urbaine. Qu'une ancienne société de pasteurs nomades en arrive ainsi à créer une société urbaine marque la profondeur de la mutation subie. Que des villes se soient développées dans un pays sans aucune tradition urbaine ou commerciale comparable à celle des vieux états soudanais, n'est pas moins remarquable. Parler de vie urbaine n'est pas incorrect puisqu'à la fin du 19e siècle, Binder comptait une population égale à celle de Yola estimée à 10.000 habitants. Les 8.000 Foulbé sédentarisés de Binder vivaient à côté de 2.000 Haoussa et Bornouan qui avaient établi là un grand marché d'esclaves(1). A la même époque, Maroua atteignait sans doute une importance comparable avec son grand marché. On y trouvait aussi une forte population peule dominée par une aristocratie de naissance formant un univers assez fermé, une bourgeoisie commerçante et artisanale de Bornouan et Haoussa spécialisés dans le cuir et le tissage. Par contre, Garoua n'était alors qu'un gros village de 1.500 habitants à peine(2).

Toutes ces agglomérations secrétèrent un nouveau type de population peule bien différente des premiers arrivants. A la distinction fondamentale entre hommes libres et captifs se superposa un nouveau clivage opposant citadins et ruraux. Les Foulbé de la brousse restés attachés à leurs troupeaux mais contraints de s'adonner de plus en plus aux travaux agricoles, ne s'élevaient guère à une condition sociale supérieure à celle de leurs voisins captifs. Très souvent leur femme était contrainte de les seconder aux travaux des champs. Leur vêtement, ce critère essentiel de distinction de l'homme libre par rapport au captif, était réduit à peu de chose. Pour tous, c'étaient les "pauvres Foulbé". C'est surtout dans la compétition vis-à-vis des femmes qu'ils éprouvaient leur condition inférieure. Bien souvent ils étaient contraints d'épouser des Païennes et non des femmes Foulbé car "les oreilles percées n'aiment pas le pauvre ni l'homme qui ne fait pas de cadeaux" (3).

A ces Foulbé de la brousse s'opposaient les Foulbé citadins. Menant une vie oisive en ville, ils ne la quittaient que pour visiter de temps en temps leur exploitation agricole travaillée par leurs captifs personnels. C'étaient les Foulbé citadins, "Foulbé birni"; "birni" désignant en bornouan une grande ville ceinte d'une muraille comme l'étaient alors les villes du Bornou. Les Foulbé, ne disposant pas de terme dans leur langue pour désigner une ville, l'ont emprunté

---

(1) LESTRINGANT (J.) - 1964 - op. cit., p. 146.
(2) Cette différence entre Maroua et Garoua se maintient de nos jours, le caractère cosmopolite de Garoua, ville d'expansion récente, s'opposant au conservatisme social et religieux des vieilles familles Foulbé de Maroua.
(3) In LACROIX (P.F.) - 1965 - op.cit, t.2, p. 539.

aux Bornouan (1). Nous trouvons là un nouvel indice de la naissance d'une société urbaine à partir d'un peuple qui s'en était, jusqu'alors, tenu à l'écart.

Les transformations de la société peule au 19e siècle, si importantes pour comprendre les traits de la société actuelle, ne doivent pourtant pas faire illusion sur le développement économique résultant de l'hégémonie peule. Avant l'arrivée des Foulbé, le Nord du Cameroun n'était pas traversé de courants commerciaux sauf le petit royaume Mandara. Après la conquête, des commerçants, surtout Haoussa, vinrent travailler et parfois se fixer dans les nouvelles villes. Mais les routes commerciales restaient très longues et peu sûres. Les caravanes transsahariennes arrivaient au Bornou ou au Gobir. Les marchandises parvenaient aux grands marchés haoussa, ensuite elles transitaient par Yola avant de remonter vers Maroua à l'est des Monts Mandara. La "route" commerciale : Yola-Guider-Maroua était la plus fréquentée. Mais les attaques des Païens la coupaient souvent dans son secteur moyen. Le commerce ne portait que sur des produits de luxe ou de demi-luxe vendus à des prix très élevés. Les échanges commerçiaux étaient donc très réduits. A part les esclaves, la région ne fournissait pas de produits commercialisables comparables à l'ivoire des lamidats du plateau de l'Adamaoua. La monnaie était rare (2). Mais la raison essentielle aux faibles volumes des échanges est à rechercher dans l'insécurité permanente dûe aux hostilités entre les Foulbé et leurs voisins. En effet, malgré leurs succés militaires, les Foulbé ne purent jamais établir des relations pacifiques ou un modus vivendi avec les Païens.

III - LES CONTACTS ENTRE SOCIETES(3)

De la description des sociétés traditionnelles au Nord du Cameroun, nous retirons l'idée d'une différence fondamentale, de nature, pourrait-on dire, entre le monde païen ou autochtone et les sociétés musulmanes, qu'il s'agisse des Mandara ou des Foulbé. Mais si l'analyse de ces types de sociétés opposées concerne le géographe, c'est surtout par leurs conséquences géographiques qui commandent encore en partie l'occupation actuelle de l'espace.

---

(1) D'après une note de MOHAMMADOU (E.) - 1970 - op. cit., p. 333.

(2) La monnaie la plus répandue était le cauris, petit coquillage, mais la coudée de gabaque, bande de coton, avait aussi cours sur les marchés. Le thaler autrichien, moteur du commerce soudanais, ne dépassait guère la frontière sud du Mandara (d'après LESTRINGANT).

(3) Texte rédigé par Jean BOUTRAIS.

1/ Les sociétés et le cloisonnement de l'espace.

L'opposition entre les Foulbé et les Païens n'est pas seulement une différence entre deux conceptions de l'organisation sociale. Elle se manifeste aussi dans l'espace par un partage de territoires entre les deux types de population. Si les Foulbé se sont introduits parmi les populations en place avec lesquelles ils ont d'abord coexisté, leur soulèvement et la "guerre de cent ans" qui s'ensuivit, ont provoqué un cloisonnement de l'espace qui s'impose encore aujourd'hui dans la géographie humaine.

Sans doute des conditions naturelles défavorables (sols stériles, absence de nappe phréatique) peuvent-elles rendre compte de certaines inégalités dans la répartition des densités de population, par exemple l'existence du "désert" de Torok entre les Moundang et les Toupouri de Kaélé. Mais d'autres zones très faiblement peuplées ou presque vides ne correspondent pas à un milieu naturel particulièrement défavorable. On comprend mieux qu'elles voisinent brutalement des zones très densément peuplées si l'on remarque leur situation géographique entre les blocs païens et les états musulmans. Il s'agit de marches entourant les états centralisés dont les périphéries sont désertées par les populations voisines pour échapper au danger d'attaques permanentes. C'est seulement de nos jours qu'elles sont en voie de peuplement.

De semblables "no man's land" séparaient les Mandara et les Foulbé de Bogo d'une part, les Mousgoum d'autre part, mais aussi l'ensemble des Foulbé du Diamaré et les masses païennes qui les entourent : Massa, Toupouri, Moundang et Guiziga. Seuls les villages foulbé de Moulvouday et Kalfou se trouvent pris dans le bloc païen. Partout ailleurs, si nous traçons des lignes du coeur du Diamaré vers sa périphérie, par exemple de Bogo au pays Massa ou bien de Mindif au pays Moundang ou Toupouri, nous traversons une zone mitoyenne plus ou moins vaste, boisée et pratiquement vide d'habitants : zone-tampon entre deux types de populations hostiles (1). La dichotomie entre deux organisations sociales étrangères l'une à l'autre entraîne un repliement sur elles des populations. L'absence de peuplement homogène ne permet pas l'instauration d'une vie régionale qui serait marquée en particulier par des échanges commerciaux.

---

(1) On a vu comment les Foulbé cherchaient à réduire progressivement l'extension de ces zones d'insécurité par la fondation de villages de plus en plus éloignés des centres. A mesure que le contrôle du terrain par les Foulbé s'étendait, les Païens reculaient, abandonnant d'anciens établissements. Une tendance inverse se produisait quand la pression des Païens sur les Foulbé devenait plus forte, par exemple entre les Toupouri et les Foulbé du Diamaré. De toute façon, même d'étendue réduite ou décalée, une zone vide se maintenait entre les deux camps, n'appartenant ni à l'un ni à l'autre.

Ces deux types de sociétés reposent déjà sur des économies assez différentes sans que s'établissent pour autant des courants d'échanges entr'elles. Sans doute quelques Fali et Daba vendaient-ils autrefois du fer aux Foulbé mais c'étaient des exceptions. La grande majorité des Païens, se limitant aux possibilités de leur économie familiale de subsistance, ne cherchaient pas à les compléter par des échanges commerciaux. Si le voisinage des troupeaux foulbé leur permettait de se procurer de la viande pour compléter une alimentation déficiente en protéines, ils préféraient le faire par la force lors de coups de main plutôt que par le biais du marché. Dans l'ensemble, les contacts du monde païen avec les sociétés musulmanes ne se sont pas produits sur un mode d'attirance ou de symbiose entre des activités complémentaires mais sur celui du voisinage hostile et dangereux. Pour les Païens, habiter non loin de Musulmans, c'était prendre le risque d'être pillé, razzié ou vendu comme esclave. Aussi, bien que l'Islam aurait pu les faire accéder à une organisation sociale et politique plus élaborée, à une religion de type universaliste, les Païens se sont définis dans l'ensemble par opposition à ce type de société et à la puissance qui l'incarnait.

Mais le cloisonnement de l'espace ne se limitait pas à la division du territoire en grandes aires de peuplement. Si les Musulmans savaient utiliser des techniques de contrôle spatial dans le cadre d'une centralisation politique, ce n'était pas le cas des sociétés païennes. Au niveau d'une analyse globale de la société, on peut dire que tous les Païens présentaient un fonds commun avec quelques divergences provenant d'une adaptation à un milieu naturel ou à un contexte historique local spécifique. En fait, ce monde païen n'avait aucune homogénéité, en particulier sur le plan spatial. Si pour les Foulbé, l'ensemble de ces peuples constituait la masse des Habe, des incroyants, ils distinguaient cependant un certain nombre d'ethnies, les affublant de termes plus ou moins méprisants qui leur sont restés.

L'ethnie avec son territoire ne représentait jamais, elle même, une entité bien définie, s'imposant avec force à ses membres. Il fallait descendre au niveau du massif en montagne ou du village en plaine, pour atteindre l'unité spatiale au niveau de laquelle se définissait la cohésion sociale. L'unité géographique assurée par le relief compartimenté, permettant une relative indépendance par rapport aux voisins, a servi de support à la création de ces unités territoriales restreintes. L'existence de rivalités continuelles a entretenu des divisions fondées sur les limites connues au-delà desquelles on ne s'aventurait pas sans risque. Les massifs isolés sur eux-mêmes étaient séparés les uns des autres par des zones neutres (vallées encaissées, replats ou petits plateaux) de la même façon que des no man's land séparaient les villages musulmans de leurs voisins païens.

La segmentation très poussée de l'espace en pays païens est illustrée par les conflits armés autrefois très fréquents, aujourd'hui plus rares, qui opposaient les massifs voisins. La guerre entre massifs existait à l'état endémique, une suite de réactions engendrant des représailles sans fin de l'un et l'autre camp. Par exemple, la guerre en pays mouktélé consistait en une série de batailles s'étendant sur une durée variant de six à douze mois, à raison d'un engagement hebdomadaire en moyenne (1). Cette guérilla entre massifs limitrophes exprime bien l'aspect "embryonnaire" de l'organisation politique des Païens. Il n'existait aucune autorité capable d'imposer un arbitrage dans un conflit. Celui-ci ne pouvait se régler que par la guerre. La guerre pouvait elle-même se prolonger et finissait par engendrer des haines entre adversaires encore sensibles dans les relations sociales actuelles.

Mais si la guerre révélait une sorte d'inachèvement de l'encadrement politique, elle exprimait aussi un autre aspect des sociétés païennes. C'étaient des sociétés "figées", en ce sens que les lacunes de l'organisation politique se réflétaient par une absence de dynamisme spatial. La guerre n'était pas destinée à la conquête d'un territoire. Les incidents provoqués dans l'ivresse des fêtes religieuses et les rapts de femmes d'un massif à l'autre, étaient les causes les plus fréquentes de conflits. Les cas de disputes à propos de la propriété foncière de terres mitoyennes survenaient bien plus rarement. Les antagonistes étaient les membres d'un massif de part et d'autre. Les camps de guerre correspondaient exactement aux massifs sans considération des liens de parenté qui pouvaient lier des combattants opposés (1). Les combats se déroulaient toujours sur le même champ de bataille situé à la limite des deux massifs et s'achevaient rarement par l'invasion du camp adverse. L'arrêt de la lutte se produisait de lui-même en fonction du nombre de blessés ou de morts. Si l'unité guerrière correspondait donc à un territoire aux limites précises, il était rare que les guerres fussent motivées par un besoin de contrôle spatial. Après la bataille, chaque camp se contentait de rentrer chez lui. Il n'y avait pas d'annexion de territoires après une victoire ni de capture de prisonniers. La guerre revêtait donc un peu un caractère sportif (2) ou mieux, jouait un rôle social indispensable impliqué par une sorte de lacune de l'encadrement politique.

On conçoit dès lors combien la fonction de la guerre chez les Païens était entièrement opposée à celle des Musulmans qui, sous prétexte ou non de religion

---

(1) JUILLERAT (B.) - 1969 - p. 110

(2) BOULET (J.) - 1971. p. 38.

servait toujours un projet de conquête territoriale ou de profits divers (prélèvement de récolte, ramassage d'esclaves, prise de villages). La centralisation politique se manifestait par une dynamique de domination et d'annexion de territoires. La guerre elle-même était conçue comme un moyen d'acquérir des richesses qui, à leur tour, renforçaient les pouvoirs du chef. Le chef entretenait aux frais de son trésor une nombreuse cavalerie qui lui permettait de contrôler à tout moment son territoire et de lancer de soudaines expéditions de pillage sur des territoires souvent éloignés. Le cheval servait de support à la conquête de grands espaces par les états centralisés. L'espace n'était plus cloisonné comme chez les Païens où des territoires voisins continuaient à s'opposer même si les raisons initiales de leur antagonisme avaient disparu.

L'absence de tout contrôle spatial chez les Païens, corrélatif d'une absence d'organisation politique effective chez la plupart d'entre eux, est aggravée par un régime foncier qui privilégie les droits de l'individu sur la terre par rapport à ceux de la collectivité. Sans doute est-il délicat d'appliquer à des régimes fonciers très divers, aux formes juridiques mal définies, des termes tirés du droit romain qui, eux, par contre, désignent des notions précises. On risque toujours de trop schématiser une réalité qui, surtout dans ce domaine, paraît bien fluctuante. Par exemple, chez la plupart des Païens, le terroir villageois est inaliénable, ce qui suppose la notion de propriété du sol. Pourtant, si tous les habitants se déplacent, si le village tombe en ruines, de nouveaux venus peuvent s'y installer sans rien demander à personne. L'inaliénabilité des terres serait donc liée à leur utilisation et mise en valeur permanentes, plutôt qu'à une possession de droit. De même est-il difficile d'affirmer que le droit foncier de tous les Païens soit fondé sur la notion de propriété personnelle de la terre. Pourtant l'ancienneté de l'occupation, la résidence de la famille au milieu des terres cultivées, la transmission de ces terres de génération en génération, aboutissent à une apparence de propriété effective. Les Païens ne sont pas loin de considérer les champs hérités de leurs pères comme une propriété personnelle ou mieux, comme une terre sacrée, car il semble que les liens religieux avec la terre des ancêtres priment sur l'aspect purement juridique de propriété. C'est surtout le cas du champ qui voisine l'habitation. Là pousse le mil qui sert à fabriquer la bière de mil pour les sacrifices religieux. Parsemé d'autels ou des tombes des ancêtres, il matérialise l'existence du groupe familial. Chez les Massa, le champ de case ne peut être aliéné car les chefs de famille n'en disposent qu'à titre de membres anciens de la communauté. Les droits fonciers de cette communauté sont représentés par le chef de terre. Le pays massa est donc divisé en communautés foncières, en "terres", qui ne correspondent pas

toujours à des groupes de parenté. Tout chef de famille appartient à l'un de ces groupes qui vivent sur des étendues de terrain dont on peut montrer les limites(1).

Chez les montagnards Mafa, nous ne sommes pas loin de la notion d'appropriation individuelle de la terre. Tous les champs sont possédés par les chefs de famille. "Les propriétaires peuvent faire ce qu'ils veulent de leurs champs, les cultiver, les louer, les prêter ou les laisser en friches, voir les vendre"(2). Cependant, les ventes ne peuvent se faire en faveur d'un "étranger" n'habitant pas le même massif. En cas de vente, le propriétaire n'a pas besoin d'en référer à une autorité supérieure, religieuse ou coutumière. L'émiettement de fait de l'espace va très loin puisque chaque chef de famille est propriétaire de plein droit de sa terre. En même temps, assurant par lui-même les sacrifices nécessaires, il est propriétaire religieux" de la terre héritée de ses ancêtres. Si l'espace est cloisonné en "terres" ou communautés territoriales chez les Massa, on peut dire que chez les Mafa, la juxtaposition de fermes indépendantes constitue la seule organisation de l'espace habité. En ce sens, la division infinie de l'espace en cellules indépendantes représente le reflet fidèle de l'individualisme profond qui se dégage des sociétés montagnardes.

Naturellement, cette absence d'unification de l'espace sur le plan foncier s'oppose une nouvelle fois à ce que nous présente le droit foncier des Foulbé. Acquise par droit de conquête, la terre appartient au lamido qui en concède l'usage à ses sujets à condition de payer la "zakkat". Il attribue aux villages des terrains pour les habitations et les cultures. Ensuite, c'est au chef de village, représentant du lamido qu'incombe la répartition entre les familles des terrains mis à sa disposition. Ainsi, chaque chef de famille n'a-t-il que le strict usage des terrains qui lui sont concédés. Jamais la terre ne peut être de droit, sa propriété personnelle. Par conséquent, les successions ne peuvent, en principe, se composer que de biens meubles. Cependant, dans la pratique, lorsqu'un chef de famille cultive un champ, celui-ci est considéré comme lui appartenant ou plutôt lui revenant, tant qu'il le cultive effectivement. S'il a contribué à lui donner de la valeur en le cultivant, il est admis qu'il peut le louer, le vendre ou le transmettre en héritage, sous réserve des droits du lamido. Les droits du lamido sur toutes les terres du lamidat ne lui sont pas attachés personnellement, il les acquiert lors de son accession à ces fonctions.

---

(1) GARINE (I. de) - 1964 - p. 51

(2) BOULET (J.) - 1971 - op. cit., p. 98.

D'un type de société à l'autre, les rapports de l'homme à la terre sont donc entièrement différents. Dans le premier cas, le contexte religieux est inséparable du droit foncier. Le paysan s'estime propriétaire de sa terre parce qu'il maintient des liens avec les puissances religieuses qui permettent de la cultiver. Dans le second cas, le paysan obtient une sorte de régime de tenure dans le cadre d'un "réseau d'obligations personnelles à l'égard d'une hiérarchie féodale seule détentrice des droits sur la terre" (1).

Ainsi deux conceptions de l'espace s'opposent-elles, tant du point de vue, disons "territorial", que foncier. Elles sont les projections de deux organisations sociales par nature étrangères l'une à l'autre. Mais inversement, elles sont lourdes de conséquences sur l'évolution de ces sociétés elles-mêmes. D'un côté, le cloisonnement poussé de l'espace limite les contacts autres que guerriers entre groupes et aboutit à des populations repliées sur elles-mêmes et figées dans leur organisation sociale. D'un autre côté, le contrôle spatial entraîne une dynamique d'extension du territoire et d'accumulation des biens au profit d'un pouvoir centralisé. Toutes ces conquêtes se firent de préférence aux dépens des sociétés païennes. Sans doute, les combats au cours du 19e siècle furent-ils aussi nombreux et acharnés contre le royaume Mandara que contre les Païens. Mais ils ne pouvaient donner de grands résultats contre un état doté d'une organisation sociale et politique équivalente alors qu'avec les Païens, profondément divisés et mal organisés, les profits retirés furent substantiels.

2/ Les rapports Foulbé-Païens.

Le soulèvement presque général des Foulbé au Nord du Cameroun au début du siècle dernier et les expéditions lancées ensuite contre les peuples païens, ont provoqué des migrations dont les résultantes restent encore visibles. Avant la domination peule, les ethnies païennes se juxtaposaient les unes près des autres, sans qu'aucune d'entre elles, semble-t-il, ne domine les autres. L'insertion des Foulbé au sein des aires païennes les désarticula et les disloqua, chaque groupe se sauvant vers un refuge différent. Deux milieux géographiques se prêtèrent admirablement à ce rôle de refuge face à la cavalerie peule : les montagnes des Monts Mandara et les plaines périodiquement inondées du Logone. C'est l'existence providentielle de ces deux milieux particuliers qui aurait permis la survie des Païens. En même temps, les contraintes rigoureuses qu'imposent de tels milieux auraient fini par façonner les traits essentiels des populations païennes. Réfugiés sur des territoires exigus, massifs ou marécages, les Païens s'y

(1) MOHAMMADOU (E.) - 1966 -

concentrèrent. A l'abri des razzias des Foulbé, la population ne subit pas de lourds prélèvements, si bien que les excédents de natalité s'accumulèrent sur place. Il en résulta des densités très élevées qui conduisirent nécessairement à l'adoption de techniques agricoles intensives pour permettre la subsistance des groupes assiégés. A partir du refoulement, on en arrive ainsi à rendre compte de toutes les originalités que présentent les Païens.

Cette théorie du refoulement d'anciennes populations par des états centralisés plus récents a été développée en particulier par J.C. FROELICH qui l'applique, parmi d'autres cas, à celui des montagnards au Nord du Cameroun. D'après FROELICH, presque tous les montagnards de la zone sahélo-soudanienne sont des peuples refoulés, contraints de se réfugier dans les massifs montagneux. Bien qu'ils s'enfermaient par là-même dans des isolats presque parfaits, cette situation ne provoqua pas de profondes différenciations entre des sociétés qui, autrefois, faisaient partie d'un fonds commun à toute l'Afrique. Au contraire, c'est le maintien de nombreux traits communs entre des populations séparées par des milliers de kilomètres qui permet à l'auteur de les classer dans un même ensemble.

D'une part, l'isolement a soustrait les montagnards à l'influence de leurs voisins et les a empêché d'opérer des emprunts. Mais FROELICH invoque une autre raison qui semble plus intéressante. Pris dans des conditions écologiques rigoureuses mais semblables, les montagnards ne pouvaient s'y adapter que de la même manière d'un isolat à l'autre. "L'isolement a déterminé non des variations mais des problèmes de surpression démographique et de survie en milieu ingrat, résolus de façon identique, conformément à un véritable déterminisme historique et écologique aboutissant à une convergence des structures sociales et des techniques agricoles" (1). Les mêmes techniques agricoles ont été inventées sur place par les différents montagnards refoulés. Se trouvant soumis à des conditions difficiles (fortes densités, espace limité, sols médiocres), ils ont tous élaboré les mêmes agricultures intensives qui seules , leur permettaient de survivre.

S'opposant à la perfection des techniques agricoles, l'organisation sociale est restée embryonnaire. Là encore, c'est la situation de refuge qui permet de rendre compte de ce conservatisme social. "Si le pays est d'accès difficile, l'organisation sociale peut se permettre de conserver une forme anarchique, égalitaire. Là où le pays est ouvert, la résistance à l'ennemi est obligatoirement

---

(1) FROELICH (J.C.) - 1965.

hiérarchisée ; il faut accepter la domination d'un chef et de ses guerriers"(1). Conservatisme social d'une part, dynamisme agraire d'autre part, les deux attitudes proviennent des mêmes causes écologiques ou géographiques.

La théorie est globale. Elle admet même plusieurs phases de refoulement séparées par des périodes de relâchement des pressions et de descente en plaine. Dans ce cas, les traits précédents s'altèrent immanquablement, si bien que les sociétés montagnardes ne peuvent se maintenir telles qu'elles que sous les contraintes et les pressions exercées de l'extérieur. Economie et sociétés montagnardes seraient en ce sens "artificielles" parce qu'édifiées lors de périodes de crises qui mettaient en cause leur existence même. De même, les techniques agricoles montagnardes ne seraient compréhensibles que dans le contexte d'un refoulement et d'une situation de siège en montagne.

Des auteurs ont remis en cause la théorie du refoulement dans le cas précis de l'épisode peul au Nord du Cameroun. Les montagnards ne seraient plus des réfugiés occupant les massifs en désespoir de cause mais de vrais montagnards installés là depuis très longtemps, peut-être depuis toujours. Les Foulbé, en particulier, les auraient trouvés déjà solidement établis sur les massifs. La conquête peule n'aurait donc eu que des effets peu importants, limités aux franges des massifs, sans mettre en cause l'essentiel de l'économie montagnarde. Dans ce cas, fortes densités de peuplement, agriculture intensive et aménagement intégral du milieu montagnard ne devraient rien à la pression externe maintenue par les Foulbé pendant un siècle. Ils définiraient au contraire une société de vrais montagnards, paysans profondément attachés à leur pays ancestral. Les montagnards n'auraient pas élaboré leurs techniques agricoles en période de crise par un mouvement de réaction ultime à des conditions dramatiques imposées de l'extérieur. Ils n'auraient jamais été vaincus. "Il faut définitivement abandonner la légende qui voulait que les Foulbé aient refoulé les Kirdi sur les montagnes. Les montagnes furent habitées bien avant eux. Il y eut refoulement dans des cas très rares, il y eut même résistance victorieuse des Païens du Mandara"(2).

On conçoit en effet que ces vrais montagnards aient peu souffert de la cavalerie peule qui n'osait les poursuivre dans le dédale des rochers de leurs massifs. Non seulement cette immunité aurait permis aux montagards de conserver leur organisation sociale mais l'absence de centralisation de la société montagnarde aurait elle-même rendu toute conquête impossible. Il n'existait pas d'autorité dont la soumission eût permis de dominer ipso facto toute une population.

---

(1) FROELICH (J.C.) - 1968.
(2) MVENG (E.) - 1963.

Pour l'asservir, il aurait fallu vaincre chaque montagnard l'un après l'autre jusqu'au dernier, tâche impossible à réaliser par des envahisseurs peu nombreux.

Dès lors, une telle organisation sociale embryonnaire, sans hiérarchie, ne devrait plus être considérée comme une faiblesse face à des adversaires organisés mais, au contraire, comme la clé de voûte de la résistance montagnarde. Les rapports de force entre les deux types de sociétés auraient donc joué selon un schéma opposé à celui que suppose l'hypothèse du refoulement. "Chaque fois que les Foulbé fortement organisés se sont heurtés à des sociétés "anarchiques", ils n'ont pas pu les conquérir même s'ils obtenaient des résultats sur le plan militaire. Par contre, lorsque le choc se fit avec une société évoluée, fortement structurée et hiérarchisée, les Foulbé mieux organisés et plus puissament armés remportèrent des succès définitifs"(1). Nous avons donc affaire à deux théories opposées qui, par une logique apparemment aussi rigoureuse dans les deux cas, tentent de rendre compte d'une réalité qui paraît en fait beaucoup plus nuancée qu'elles ne la supposent, l'une et l'autre.

Sans vouloir ébaucher une théorie valable à l'échelle d'un continent, essayons d'analyser les diverses situations locales que nous offre le Nord du Cameroun, afin de comprendre chaque fois comment les rapports entre les deux types de sociétés en présence ont pu s'inscrire dans le paysage actuel. En effet, le paysage des Monts Mandara, souvent décrit comme l'un des plus humanisés qui soient en Afrique, est loin d'être uniforme. Si l'on excepte le vaste plateau interne, on constate que les massifs au nord ont peu de points communs avec ceux du sud de la chaîne.

Au nord, les massifs sont entièrement aménagés en terrasses de culture, l'habitat étant disposé sur les pentes et les sommets mais s'écartant des larges vallées. Au contraire, seules les vallées des massifs méridionaux sont vraiment peuplées, de même que les pieds de massifs. Quelques terrasses rudimentaires n'épousent que les dernières pentes sans prétendre à un aménagement complet des versants comme au nord. Les massifs septentrionaux sont recouverts d'un parc arboré dense (Acacia albida, baobabs, rôniers parfois) qu'on peut considérer comme un critère d'ancienneté de l'occupation du terroir montagnard. Rien de semblable au sud. Les seuls parcs de vieux baobabs que l'on rencontre se situent en plaine, loin des massifs (Badjouma).

Cette opposition frappante des paysages montagnards correspond à des modalités d'occupation bien différentes. D'un côté, le peuplement est très ancien, des générations successives ayant fini par constituer un véritable peuplement

(1) BOULET (J.) - 1971 - op. cit., p. 144.

montagnard. De l'autre, l'occupation des vallées intramontagnardes représente un mouvement de repli récent de populations de plaine vers les refuges montagnards. Le premier cas est illustré par les Mafa alors que les Fali symbolisent le second. Seuls les premiers sont de véritables montagnards, les seconds n'étant que des réfugiés. Les deux cas soutenus dans les hypothèses exposées ci-dessus coexistent donc dans les Monts Mandara mais il est remarquable de constater que seuls les anciens montagnards ont élaboré les techniques vraiment intensives décrites par FROELICH, de même que les paysages les plus humanisés. L'opposition des paysages mafa et fali trouve son origine dans deux contextes historiques entièrement différents.

Les montagnards au nord des Monts Mandara n'ont pas subi les expéditions lancées par les Foulbé au pied des massifs, protégés qu'ils étaient par l'éoran du royaume Mandara. Aussi leurs traditions orales ne gardent-elles pas le souvenir d'une résistance à l'égard des Foulbé. Au contraire, les massifs méridionaux dominent les plaines de la Bénoué où se trouvaient les centres les plus importants de l'Adamaoua au 19e siècle. A partir de leur capitale, Yola, les Foulbé pratiquèrent une politique de la terre brûlée dans tout le bassin de la Bénoué et semèrent la terreur chez les Païens. Ceux-ci se replièrent pour la plupart vers les massifs les plus proches après l'installation des groupements foulbé en plaine. C'est là que les fondations de lamidats furent les plus nombreuses, lamidats qui balayaient l'ensemble de la plaine de leur cavalerie. Demsa, Baschéo, Dembo, Guébaké, Bé, Bibémi, Golombé, Héri firent le vide dans les vallées des mayo Tiel, Oulo et Kebi. Le fait que ces lamidats furent pour la plupart fondés par des Foulbé Yillaga, réputés pour leur ardeur guerrière et leur goût de la violence, n'est pas négligeable quand on parle de la "terreur peule" dans les plaines de la Bénoué. Les Païens appelés globalement Fali furent sans doute parmi les plus touchés (fig n° 22).

Les Fali constituaient déjà avant l'invasion peule l'un des groupes ethniques les plus nombreux de la région. Ils habitaient en plaine des hameaux dispersés le long des mayo Oulo, Tiel et vers Badjouma (1). Formés d'éléments d'origine très diverse, ils avaient des liens de parenté avec les Daba et les Moundang au nord, avec les Bata et les Niam-Niam au sud. Après la conquête peule, ils se regroupèrent en quatre ensembles montagnards : Tinguelin, Kangou, Peské-Bori et Bossoum. Parfois il s'agit de grands massifs (Peské-Bori), parfois de simples collines rocheuses parsemées d'amoncellements chaotiques (Kangou), dans tous les

(1) Selon certains auteurs, gros village surtout peuplé de Niam-Niam avant l'arrivée des Foulbé ; selon d'autres, lieu d'origine des groupes qui formèrent plus tard le noyau de la population Fali.

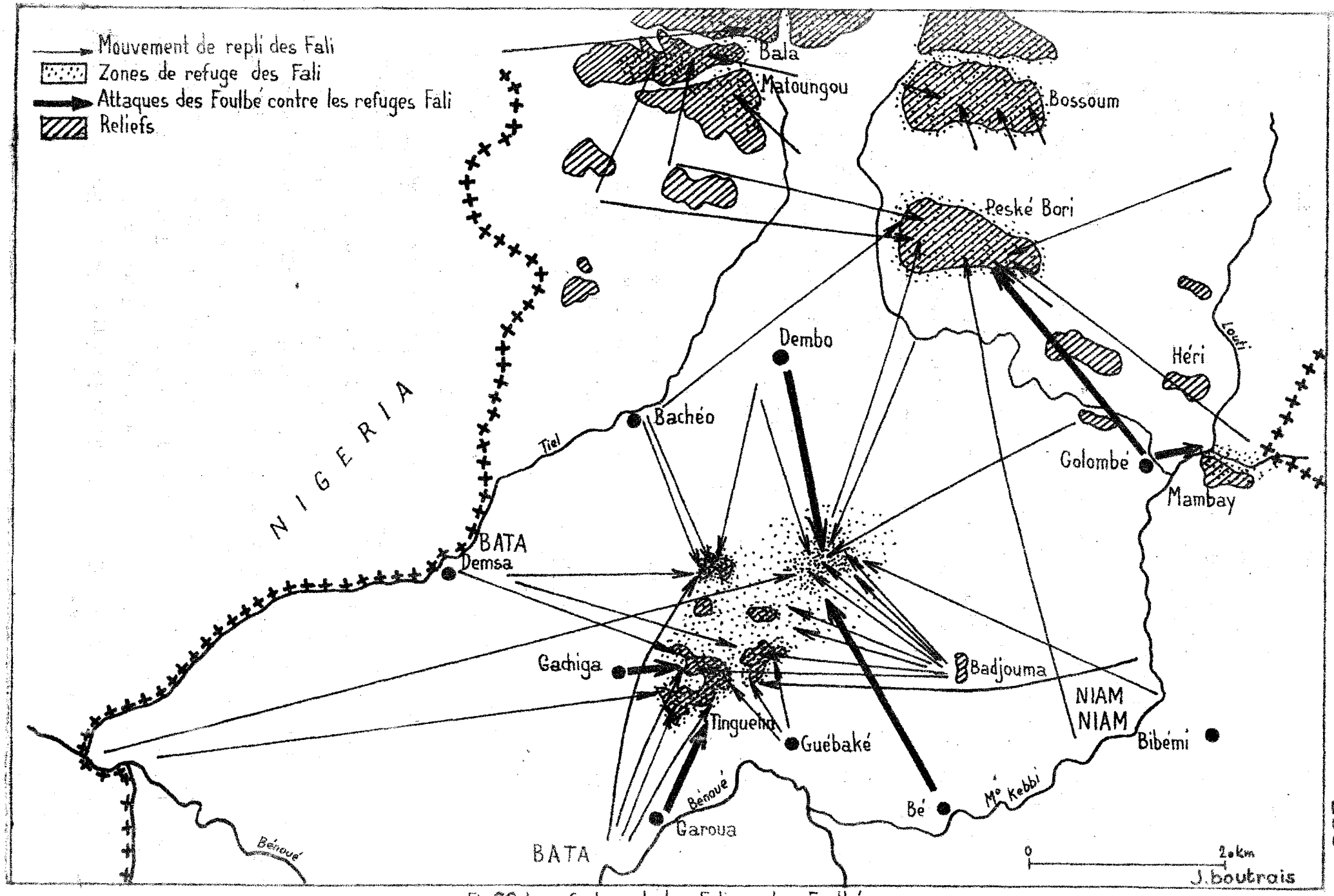

Fig.22: Le refoulement des Fali par les Foulbé

cas de zones de refuge plus ou moins efficaces selon les possibilités de défense. D'après les traditions orales, il est possible de reconstituer sur une carte les mouvements de fuite vers chacune des zones-refuges. On constate que le peuplement actuel est très hétérogène puisqu'aux Fali se sont jointe des Bata de la Bénoué et de mayo Tiel sur le Tinguelin, des Niam-Niam du mayo Kébi au Kangou, des Daba sur le massif de Bossoum.

Tous les masifs Fali furent peuplés au moment de la conquête peule sauf, en partie, celui de Bossoum. Certains secteurs furent occupés par une majorité de réfugiés de même origine, par exemple le Kangou, peuplé de gens arrivant surtout de la région de Badjouma. Certains d'entre eux donnèrent à leur nouvel établissement le nom de celui qu'ils avaient dû quitter (1). On voit encore à Badjouma les ruines d'habitations et un vieux parc de baobabs. Certains "prêtres" se rendent encore sur le rocher de Badjouma pour y accomplir des sacrifices. A la confluence des mayo Kébi et Louti, les Mambay, rattachés selon les uns aux Niam-Niam, selon les autres aux Moundang, se réfugièrent sur le massif de Katchéo devant les attaques des Foulbé de Golombé. Le mouvement de repli fut donc général. Il affecta aussi bien les Fali vivant dans l'anarchie, ne reconnaissant pas même l'autorité de simples "chefs de villages", que les Niam-Niam et les Bata mieux organisés sous l'autorité de chefs respectés. La fuite devant les Foulbé a provoqué un regroupement de populations diverses sur les hautes surfaces du Tinguelin ou les étroites vallées du Peské. Ces noyaux denses de réfugiés n'ont pourtant pas adopté une agriculture savante pour mettre en valeur la montagne. Si les Fali ne disposaient pas de terroirs suffisants, comme au Peské-Bori, ils n'aménageaient guère pour autant des versants rocheux, préférant mettre en culture les piémonts à la lisière du massif, malgré le danger d'attaques incessantes.

Des Fali au destin profondément marqué par la conquête peule jusqu'aux montagnards de Mokolo et Mora, s'intercale une série de peuples de "transition", en ce sens qu'ils ne sont ni de vrais montagnards, ni de simples réfugiés. Les Mofou au sud de la Tsanaga et les montagnards de l'arrondissement de Méri représentent assez bien cette situation intermédiaire. A des clans originaires de la montagne sont venus s'adjoindre d'autres clans chassés de la plaine au siècle dernier par la poussée peule. Au sud de la Tsanaga, les villages sont toujours restés au pied des massifs où les habitants montaient se cacher en cas d'attaque. Vers Méri, au contraire, l'habitat devient de plus en plus montagnard à mesure que l'on progresse vers le nord. En même temps, le paysage montagnard est plus humanisé, les terrasses sillonnent tous les versants où se dispersent les habitations. Incontestablement, nous passons à des sociétés plus anciennement établies en montagne et bien adaptées aux exigences de l'agriculture montagnarde. Par une série

(1) LEBEUF (J.P.) - 1961.

de cas de transition, on aboutit ainsi au type montagnard représenté par les Mafa.

Il faudrait reculer très loin dans le passé des Mafa pour découvrir des indices de leur refoulement hypothètique des plaines vers les montagnes. L'absence de sources autres que les traditions orales ne permet pas de faire cette recherche. On doit se contenter de dire avec les intéressés qu'ils habitent depuis très longtemps leurs montagnes. Mais le peuplement n'est pas uniformément ancien sur tous les massifs. Certains, situés à la périphérie de l'aire ethnique, furent occupés à la suite de multiples migrations parties de vieux noyaux de peuplement montagnard. Pourtant, dans l'ensemble, l'occupation des montagnes date de plusieurs siècles, ce qui explique la mise au point de techniques agricoles parfaitement adaptées au milieu. On ne peut affirmer qu'il n'y eut pas refoulement à l'origine mais s'il s'est produit, il faut le placer avant le 17e siècle. L'arrivée récente de Foulbé au pourtour des massifs n'a-t-elle pas cependant gêné ces vrais montagnards, contrairement à ce que l'on affirme trop souvent maintenant ?

Les Foulbé ne se contentèrent pas de dominer les plaines, ils pénétrèrent aussi sur les hautes surfaces des Monts Mandara : au sud, à partir de Mubi vers Bourha, au nord, à partir de Madagali d'un côté et de Zamaï de l'autre. La jonction était faite vers 1830 entre les Foulbé de Madagali et ceux de Gawar, des villages établis sur le plateau au pied du pays mafa à Wandaï et Kosséhone. Autour d'eux, ce fut le vide. Les Mafa qui occupaient autrefois le plateau se réfugièrent sur la chaîne montagneuse au nord de Mokolo ou sur les massifs isolés dominant le plateau. Les Foulbé, peu nombreux, ne poussèrent jamais leurs attaques dans les massifs, ce qui ne veut pas dire que les avant-postes ne changèrent pas grand ' chose à la vie des paysans Mafa.

Ils cantonnèrent systématiquement les montagnards sur leurs massifs, leur interdisant de compléter leurs ressources en dehors du terroir ancestral lors des périodes difficiles. Les excédents de natalité durent s'accumuler sur place au risque d'engendrer une pression démographique aiguë. Dans ce contexte de concentration forcée sur un espace limité, les moindres irrégularités agricoles (mauvaises récoltes, invasions de sauterelles) provoquaient des catastrophes. Les limites de l'économie montagnarde devenaient plus sensibles. Il est incontestable que les Foulbé, en cantonnant les Mafa en montagne, ont provoqué des surcharges démographiques et accentué la fragilité de l'économie montagnarde. Ces conséquences étaient d'autant plus nettes qu'au nord, le royaume Mandara jouait depuis longtemps le même rôle en interdisant aux montagnards d'étendre leurs terroirs en plaine. Sans être refoulés sur une grande échelle comme les Fali, les Mafa ont subi

les effets de la pression peule. Ils n'étaient pas seulement assiégés au point de vue psychologique. Ils l'éprouvaient eux-mêmes si, malgré leur attachement aux massifs, ils décidaient de les quitter. Refoulement des uns, cantonnement des autres sur leurs massifs, la conquête peule amena les uns et les autres à se fixer et à se contenter d'espaces exigus où ils se maintiennent encore en partie.

Si les Monts Mandara formaient un bastion que les Foulbé ne purent jamais enlever, les plaines voisines offraient un terrain beaucoup plus favorable à l'évolution de leur cavalerie. Ainsi s'explique que les populations de plaine eurent beaucoup plus à souffrir de la présence peule que les montagnards. Pourtant, elles disposaient à l'arrivée des Foulbé, d'une organisation politique plus élaborée que les montagnards. La plupart se regroupaient autour de chefferies aux pouvoirs assez affirmés. La plaine, en favorisant le passage d'expéditions en provenance notamment du Baguirmi, n'a jamais connu la sécurité des montagnes. Peut-être la nécessité constante de lutter pour maintenir leur intégrité avait-elle déjà conduit ces populations à se donner les moyens de résister à toute attaque venue de l'extérieur

Les systèmes politiques moundang, guiziga et guidar fonctionnaient sans doute selon le même modèle, imposé par les mêmes circonstances troublées. Mais si l'encadrement politique s'est montré efficace par la suite, l'infériorité de leur équipement technique n'a pas permis à ces peuples de supporter le choc de la conquête peule. Une fois la vague de la conquête passée, les uns ont pu maintenir quand même leur intégrité alors que d'autres étaient soit dispersés, soit anéantis. Etablis le long du mayo Boula vers Ouro Zangui et organisés dans le cadre d'une chefferie centralisée, les anciens Zoumaya furent complètement anéantis par les Foulbé après plusieurs années d'hostilités. Les survivants furent noyés dans le peuplement peul, à l'exception d'un rameau, situé plus au nord et qui s'enfuit sur le massif Douvangar. De même, les Guiziga Bi Marva furent écrasés et dispersés de Maroua, puis de Mogazang à Tchéré, enfin de Tchéré vers le Mandara. Par contre, si les Guiziga de Moutouroua durent se soumettre aux Foulbé, ils conservèrent l'intégrité de leur territoire et de leur organisation sociale. "On ne peut dire en ce qui concerne la chefferie de Moutouroua que la domination peule ait profondément altéré le fonctionnement des institutions traditionnelles politiques et religieuses"(1). Mais si leurs voisins Guider ont maintenu leur territoire, la chefferie a éclaté avec l'invasion peule et ne s'est jamais reconstituée (2). En même temps, les Foulbé délogèrent les Moundang de Binder et les refoulèrent au-delà du mayo Kébi alors que ceux de Lara maintinrent leur territoire et leur chefferie.

(1) PONTIE (G.) - 1970

(2) COLLARD (C.) - 1971.

Il est vraisemblable que les attaques des Foulbé ont renforcé la cohésion ethnique et par là-même, l'encadrement politique de ces populations de plaine. Le renforcement de la conscience de groupe s'accompagna du rassemblement des habitations en gros villages au pied des pitons qui parsèment la plaine (Lara, Lam, Moutouroua, Loulou). L'habitat groupé défensif de toutes ces chefferies date probablement de la conquête peule. Ensuite, à mesure que la puissance militaire des Foulbé s'affaiblit, l'organisation politique des Guiziga et des Moundang porta ses fruits en leur permettant de recouvrir une indépendance de fait. Sans doute est-ce à leurs dépens que les Foulbé réussirent à se tailler des fiefs mais leur domination ne fut jamais aussi absolue que dans le bassin de la Bénoué. A quel facteur attribuer cet inachèvement de la conquête peule ? Les plaines du Diamaré étaient vraisemblablement beaucoup plus peuplées que celles de la Bénoué et les Foulbé ne parvinrent pas à "digérer" ces masses païennes. On ne voit guère quelle autre explication invoquer car les Bata et les Niam-Niam de la Bénoué disposaient d'une organisation politique aussi forte que celle des Moundang et des Guiziga. De plus, ils pouvaient se réfugier dans les marécages de la Bénoué et du mayo Kébi d'où les Foulbé avaient du mal à les débusquer.

De la même façon mais sur une échelle bien plus vaste, c'est le peuplement amphibie des plaines du Logone qui aurait permis aux populations riveraines de résister aux Foulbé. Parallèlement aux montagnes, les plaines inondables du Logone auraient joué le même rôle de refuge, l'inondation saisonnière entravant la progression de la cavalerie peule. De plus, l'inondation survient à la bonne époque. Quand les greniers sont remplis par la nouvelle moisson, la plaine est encore un marécage. Plus tard, la consommation de bière de mil a soustrait une bonne partie du mil et surtout, les travaux agricoles étant achevés, "le bétail humain recherché par les razzieurs s'est égaillé, qui à la pêche, qui à la garde des animaux de la ferme"(1).

Pourtant, la défense par isolement derrière une nappe d'inondation n'est pas efficace tout au long de l'année. Pendant plusieurs mois, les plaines redeviennent facilement accessibles. Les populations auraient tenté de pallier cet inconvénient en pratiquant une dispersion aussi poussée que possible du groupe pour réduire l'ampleur des destructions en cas d'attaque. "Alors que le site traditionnel de défense est habituellement groupé et sur la hauteur, nous voyons ici une défense organisée par la dispersion systématique du groupe"(2). La dispersion de la population allait de pair, ici aussi, avec une absence totale d'organisation politique.

(1) CABOT (J.) - 1965.

(2) CABOT (J.) - 1965 - op. cit., p. 76.

En fait, tous ces éléments ne constituaient pas des moyens de défense très efficaces si l'on les compare aux montagnes. L'inondation ne favorisait que les populations riveraines du fleuve et seulement pour quelques mois. Elle ne jouait aucun rôle pour la majorité des Toupouri, par exemple. La dispersion de la population n'était qu'un pis-aller qui ne pouvait arrêter les incursions. Au contraire, le manque d'unité politique et militaire qu'elle aggravait, permettait aux cavaliers Foulbé de s'enfoncer sans grand risque dans les pays massa ou toupouri. Dans ces conditions, quel est l'élément décisif qui a permis aux peuples du Logone de résister aux Foulbé ?

Examinons dans quelles conditions s'est déroulée la défaite peule la plus cuisante infligée par les Toupouri à Goujou (Tchad) et dont chaque partie garde encore un souvenir vivant. Une coalition peule a surpris les Toupouri et s'est enfoncée rapidement au coeur du pays. Mais les Foulbé s'attardant sur leur victoire, le chef religieux des Toupouri a eu le temps de lever en masse tous les villages qui assaillirent soudain les envahisseurs. La défaite des Foulbé marqua la fin des grandes tentatives pour soumettre les populations du Logone. C'est la seule fois où l'on a vu les Toupouri vraiment unis et encore, inorganisés, ils n'ont pas cherché à exploiter leur victoire. De la même façon, l'union des Massa contre les raids des Foulbé leur a valu quelques victoires. Unis, les Païens de plaine avaient l'énorme avantage du nombre. Les cavaliers, encerclés et assaillis, succombaient sous une masse de guerriers agressifs animés d'une rage furieuse. L'importance de la masse humaine mobilisée représentait un obstacle redoutable pour les maigres bandes de Foulbé qui osaient s'y aventurer. Là réside, semble-t-il, le fait essentiel : une invasion peule arrivant à bout de souffle devant des masses païennes inorganisées mais grouillantes et qu'il sera impossible d'absorber. "Il faut s'être fourvoyé au milieu d'un marché hebdomadaire pour prendre conscience du prodigieux grouillement humain que constituent ces masses rurales" (1).

Mais ces populations n'étaient que des juxtapositions de familles sans liens et le pays ne favorisait pas leur union. On peut même affirmer qu'isolées les unes des autres par les inondations saisonnières, elles étaient par là-même une proie tentante pour les chefs voisins amateurs de razzias. Elles furent de tout temps un terrain privilégié pour les expéditions lancées du Bornou, du Baguirmi, qui en ramenaient de grandes quantités d'esclaves (2). Elles continuèrent à l'être pour les Foulbé qui, délaissant la conversion religieuse ou la grande

(1) GUILLARD (J.) - 1965 , p. 74

(2) BARTH relate dans ses voyages les péripéties d'une expédition du Bornou dans le pays Mousgoum et Massa en 1851-52. Déjà en 1823, le major DENHAM avait suivi un raid semblable dans le pays Mousgoum.

conquête militaire, en vinrent bientôt à ne considérer dans les sociétés païennes qu'un réservoir inépuisable d'esclaves.

3/ Les conséquences sociales de la conquête peule.

Peu de Foulbé entretiennent de nos jours des serviteurs, descendants des captifs du siècle dernier. Seules quelques grandes familles en ont encore quelques-uns devenus membres de fait de la famille. L'institution de l'esclavage au 19e siècle n'a donc pas laissé de traces importantes dans la composition actuelle de la société peule, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'ait pas eu d'influence durable sur l'évolution sociale. En matérialisant de façon brutale la suprématie peule, elle a créé une inégalité profonde dans les rapports entre Foulbé et Païens qui subsiste aujourd'hui dans la réalité quotidienne et plus encore, dans les mentalités collectives. Malgré tout ce que l'administration française puis camerounaise ont pu faire pour normaliser la coexistence entre les deux types de sociétés, il n'en reste pas moins que les Païens restent méfiants de façon consciente ou inconsciente et que les Musulmans arrivent difficilement à se défaire d'une attitude arrogante à leur égard. Suprématie des uns, sujétion des autres, établies dans le contexte de rapports de force, restent sous-jacentes aux relations sociales actuelles.

Le modibbo Adama avait réussi à insuffler aux Foulbé un idéal religieux pour les lancer à la conquête et à la conversion des infidèles. On peut dire qu'alors les Foulbé menèrent une véritable Guerre Sainte inspirée par des mobiles élevés et une piété sincère. Mais après la mort du modibbo, on assista très vite à une altération des motivations guerrières liée à une dégradation de l'idéal religieux. Avec la conquête était apparue la possibilité de faire des captifs de guerre. La réduction à l'état servile se justifiait par le principe de la Guerre Sainte. Depuis longtemps, le Bornou et le Mandara appliquaient ce principe à l'égard des Païens mais, pour eux, la chasse à l'esclave était devenue la base d'un véritable commerce. Pour les Foulbé, la main-d'oeuvre servile ne tarda pas à devenir, de la même façon, la richesse par excellence. "Les collectivités foulbé en vinrent rapidement à fonder leur système économique sur le travail et la capitalisation des esclaves, en dehors de toute préoccupation religieuse"(1).

Le prosélytisme peul et leur souci de conversion à l'Islam des populations subjuguées n'ont jamais été très affirmés. A aucun moment, les Foulbé n'ont vraiment entrepris cette tâche religieuse. La religion, implicitement liée à la

(1) LESTRINGANT (J.) - 1964 - op. cit., p. 118.

conquête, restait leur affaire propre et justifiait par elle-même le maintien de leur suprématie. Pourtant, les vaincus et notamment les captifs déracinés de leur milieu, cherchèrent bientôt à se convertir à la nouvelle religion. De païens animistes ("kefeero", pl: "heferbe"), ils devenaient islamisés ("ciimudo", pl.:"silmube"). Vivant dans la famille de leur maître peul, ayant adopté son code de valeurs, ils n'appartenaient plus à leur société d'origine. La conversion religieuse leur apparaissait comme le moyen de s'intégrer à leur société d'adoption. Mais ils se heurtaient à une réticence et à une sourde hostilité de la part des Foulbé qui n'admirent les effets de leur conversion qu'après plusieurs générations. Pour eux, les Païens convertis demeuraient des Païens risibles, incapables d'observer les préceptes religieux, en particulier l'abstinence de boissons alcooliques. La conversion religieuse ne les libérait pas de leur condition servile par un affranchissement automatique. L'affranchissement restait du ressort du maître. Les Foulbé en vinrent à considérer la servilité comme une tare personnelle attachée au statut de captif. "La servilité enchaîne. C'est une obligation imposée par la volonté de Dieu, seule la volonté du maître peut y mettre fin"(1). Le développement d'une telle théorie de la servilité justifiait a posteriori l'emploi d'une main-d'oeuvre gratuite sans se préoccuper de considérations religieuses qui, dans beaucoup de cas, ne la légitimaient plus. La pratique de la traite pour elle-même finit par régir tous les contacts entre Foulbé et Païens. Ses répercussions sociales affectèrent les uns comme les autres.

Les sociétés païennes traditionnelles ne comprenaient pas d'esclaves et ignoraient le statut servile. Certains, comme les peuples du Logone et les montagnards voisins des Mandara, avaient dû subir depuis longtemps des razzias. Par contre, ceux qui habitaient le sud des Monts Mandara ignoraient jusqu'alors la traite. C'est à partir de la conquête peule qu'ils devinrent à leur tour une source d'approvisionnement. Les conséquences se firent sentir profondément sur la société traditionnelle. Par suite de leurs besoins croissants en main-d'oeuvre servile et de leur affaiblissement militaire, les Foulbé en vinrent à utiliser les Païens eux-mêmes comme principaux pourvoyeurs. Les Païens prirent conscience de la valeur d'un prisonnier de guerre et entrèrent dans le circuit de la traite. Il en résulta une modification de leur comportement les uns par rapport aux autres, notamment une altération de la signification sociale traditionnelle de la guerre.

Alors que la guerre était un moyen permettant de régler les conflits dans

(1) in MOHAMMADOU (E.)-1970-op.cit.,p.156 : "Ce n'est pas parce qu'il jeûne qu'il fait ses prières et tout ce qui s'ensuit qu'un captif devra être affranchi, même s'il est devenu un saint et quels que soient ses mérites, rien n'y peut car il demeurera toujours soumis au joug de la servilité. Nul ne peut de lui-même, s'il est esclave, se soustraire à la condition servile". Inversement, l'homme libre, c'est d'abord celui dont les parents étaient libres. La liberté n'est pas liée à la pratique religieuse mais à l'appartenance ethnique. Elle s'acquiert par la naissance.

le cadre de sociétés acéphales, elle devînt un mécanisme d'accumulation de richesse. Autrefois, on ne cherchait pas à faire des conquêtes ni des prisonniers. Avec la présence des Foulbé, l'un des buts principaux de la guerre fut la capture d'ennemis vendus comme captifs aux Musulmans. Les raids de capture se multiplièrent et ne concernèrent pas seulement des voisins mais des massifs éloignés les uns des autres. L'insécurité ne régna plus seulement sur les franges de contact avec les Musulmans. Elle gagna le coeur des pays païens. Elle accentua l'isolement de chaque groupe sur lui-même et sa zénophobie. En multipliant les ressentiments et les antagonismes entre Païens, elle divisa et affaiblit plus encore leur société.

L'instauration d'une insécurité généralisée favorisa chez les Païens le développement d'un véritable esprit de brigandage. Ils ripostèrent aux raids esclavagistes des Foulbé par un terrorisme de guérilla. Ils attaquaient continuellement les troupeaux et les marchands isolés. Les voisins des Foulbé devinrent les spécialistes de ce genre d'opérations : Guiziga, Moundang, Guidar. Devenus plus hardis à la suite de succès facilement obtenus, ils en vinrent à considérer le brigandage et le vol comme moyens d'existence. Ils acquirent une triste réputation qui leur reste attachée aujourd'hui. La domination peule n'a donc pas apporté l'ordre et la sécurité dans la région, si l'on excepte les centres urbains. Au contraire, on a pu qualifier le 19e siècle, "siècle d'insécurité et de peur" (1). Il est certain que le réflexe de défense et de riposte hérité de cette époque s'est "profondément gravé dans le subconscient des Païens" (1). Il n'est pas étranger aux formes de résistance globale qu'ils opposèrent ensuite à toute intervention venue de l'extérieur. Le conservatisme, le retard culturel et social des Païens par rapport aux Musulmans, proviennent en partie de ce contexte historique.

Le commerce de traite finit par déteindre sur la société païenne elle-même. Certains groupes admirent une classe de personnes défavorisées, constituée par des serviteurs, anciens prisonniers de guerre. On en a signalé quelques-uns chez les Massa, mais peu nombreux et intégrés à la famille. Par contre, au sud des Monts Mandara, les Njegn et les Goudé, dont les contacts avec l'extérieur ont toujours été plus fréquents que les autres montagnards, possédaient des captifs. En 1922, le traffic de traite était encore très prospère dans les montagnes de Doumo(2). Ces montagnards appréciaient beaucoup les captifs comme main-d'oeuvre pour les cultures et les femmes serves pour leur descendance. A part quelques chefs qui pouvaient avoir une dizaine de captifs, chaque famille aisée en comptait deux ou trois. Contrairement aux captifs des Foulbé, ceux-ci changeaient

(1) LESTRINGANT (J.) - 1964 - op. cit. p. 139.

(2) Ct. FAURE - 1922 - Rapport de tournée , Garoua.

fréquemment de mains. Qu'il survienne une mauvaise récolte de mil, que l'on ne puisse assurer la soudure et l'on vendait un captif, de même pour une fête ou un décès afin d'acheter des chèvres, des moutons et fabriquer beaucoup de bière de mil. Par contre, lors d'une meilleure année, si les économies le permettaient, on en rachetait un autre. Les captifs constituaient donc un véritable fonds de roulement de l'économie familiale. Les habitants de la haute vallée du mayo Tiel étaient réputés pour la traite. Il n'en reste pas moins que l'adoption d'une catégorie servile par ces montagnards est un fait tout à fait exceptionnel. Le plus souvent, la société païenne est demeurée une société d'hommes libres (1). Par contre, la possibilité de pratiquer un commerce lucratif de traite a eu des conséquences politiques importantes.

C'est grâce à ces commerces que des chefs locaux se sont enrichis et, renforçant leur pouvoir, se sont imposés aux Païens. Ainsi, de petits chefs Toupouri exportaient pour leur propre compte des captifs vers les territoires foulbé. Ils servaient d'intermédiaires aux commerçants foulbé et haoussa, leur permettant d'avoir accès à un réservoir humain où ils ne pouvaient puiser facilement d'eux-mêmes. Avec les profits retirés de ces transactions, les chefs païens pouvaient se constituer un équipement militaire équivalent à celui des Foulbé(chevaux, harnachements, cottes de mailles). Sans doute les chefferies moundang ou guiziga existaient-elles avant l'arrivée des Foulbé. Mais la généralisation de la traite sous leur impulsion, a renforcé ces chefferies païennes. Les chefs de Lara, Moutouroua, Hina, Mousgoy, disposant d'une petite bande de guerriers bien équipés, organisaient leurs propres expéditions de capture d'hommes qu'ils écoulaient chez les Foulbé ou vers le Bornou. Ils augmentaient ainsi leur cavalerie, moyen par excellence de domination militaire (2). Dans la chefferie de Mousgoy, on relevait encore en 1924 une moyenne de 3 serfs pour 10 hommes libres (3).

Adoptant le système économique des Foulbé, les chefs païens imitèrent aussi leur organisation politique. Les chefs, "baï", de Hina et Mousgoy s'entourèrent de dignitaires portant les mêmes titres que chez les Foulbé : Kaygama, Wakili, Adjia, Sarki Fada. Comme les Foulbé, ils fondèrent leur puissance sur un corps de cavalerie et sur des mercenaires. Ils prirent souvent le relais des Foulbé dans les expéditions lancées contre les Païens. Hina et Mousgoy durent à la proximité des Daba, source facile d'approvisionnement en captifs, un développement rapide de la chefferie. Hina comme Mousgoy entretinrent des visées d'hégémonie

---

(1) Dans certaines sociétés païennes, devenaient captifs des individus qui avaient commis un vol ou un crime et étaient incapables de payer l'amende. Leur statut n'était cependant pas héréditaire.

(2) Il est vraisemblable que ces chefferies étaient déjà équipées avant l'arrivée des Foulbé de petits chevaux "Kirdi" de type Laka qu'on rencontre encore chez les Mousgoye.

(3) LESTRINGANT (J.) - 1964 - op. cit. p. 129.

sur tous les Daba. La cavalerie de Mousgoy conquit la plaine, provoquant à son tour des migrations de Païens vers les montagnes (fig. n° 23) . Ainsi les montagnards ont-ils connu des refoulements successifs provoqués par les Foulbé d'abord, puis la chefferie de Mousgoy lorsqu'elle prit de l'importance. Mais, de la même façon que les Foulbé n'ont jamais réussi à assujettir les montagnards, Mousgoy ne parvint pas à prendre pied dans les vallées et les massifs daba. De plus, Hina contrôlait déjà théoriquement une partie de ces Daba et était en mesure de contrecarrer les ambitions de Mousgoy. L'exemple de Mousgoy montre quand même comment, en mettant à profit les leçons tirées de la conquête peule et en appliquant les mêmes méthodes, un clan édifia une forte chefferie païenne aux dépens de sa propre ethnie. Les Foulbé eurent donc leurs imitateurs. Ils complétèrent leur action en vidant les plaines en contrebas des massifs. Ces nouveaux chefs n'avaient plus qu'à s'islamiser pour s'aligner totalement sur les lamibe voisins. Aussi furent-ils les premiers Païens à le faire.

La constitution ou le renforcement de grandes chefferies païennes amorçait un long processus de transposition des institutions foulbé dans le monde païen, suivie d'une véritable acculturation sociale quand leurs rapports furent moins tendus. Inversement, la société peule, de son côté, fut profondément modifiée par son contact avec les sociétés païennes. Des peuples de plaine subjugués par les Foulbé, on ne retrouve parfois plus de traces apparentes à l'heure actuelle. Ils se sont convertis à l'Islam et, progressivement, ne se sont plus distingués de leurs vainqueurs qui les ont absorbés. D'autre part, les captifs affranchis, soit par leurs anciens maîtres, soit par l'administration, ne sont pas retournés vivre parmi les leurs. Convertis à l'Islam, ils ont définitivement adopté le mode de vie de leurs maîtres. Les uns et les autres se disent à présent Foulbé et bien souvent, il est difficile de démêler les purs Foulbé des assimilés. Les Foulbé eux-mêmes, en adjoignant de nombreuses concubines à leurs femmes légitimes, contribuèrent à altérer la pureté de la souche ethnique. Ainsi s'est constituée, notamment dans les zones de contact comme Guider, une population métissée se réclamant de l'ethnie peule et en ayant adopté tous les éléments culturels.

Peut-on dire cependant qu'il s'agit là d'un fait général au Nord du Cameroun? Il ne le semble pas et c'est ce qui différencie cette région de l'Adamaoua où la fusion des ethnies est beaucoup plus avancée. Les Foulbé du Diamaré en particulier, ont su garder une pureté ethnique que l'observateur remarque facilement dans les traits physiques des gens de Maroua ou de Bogo. L'anthropologie physi-

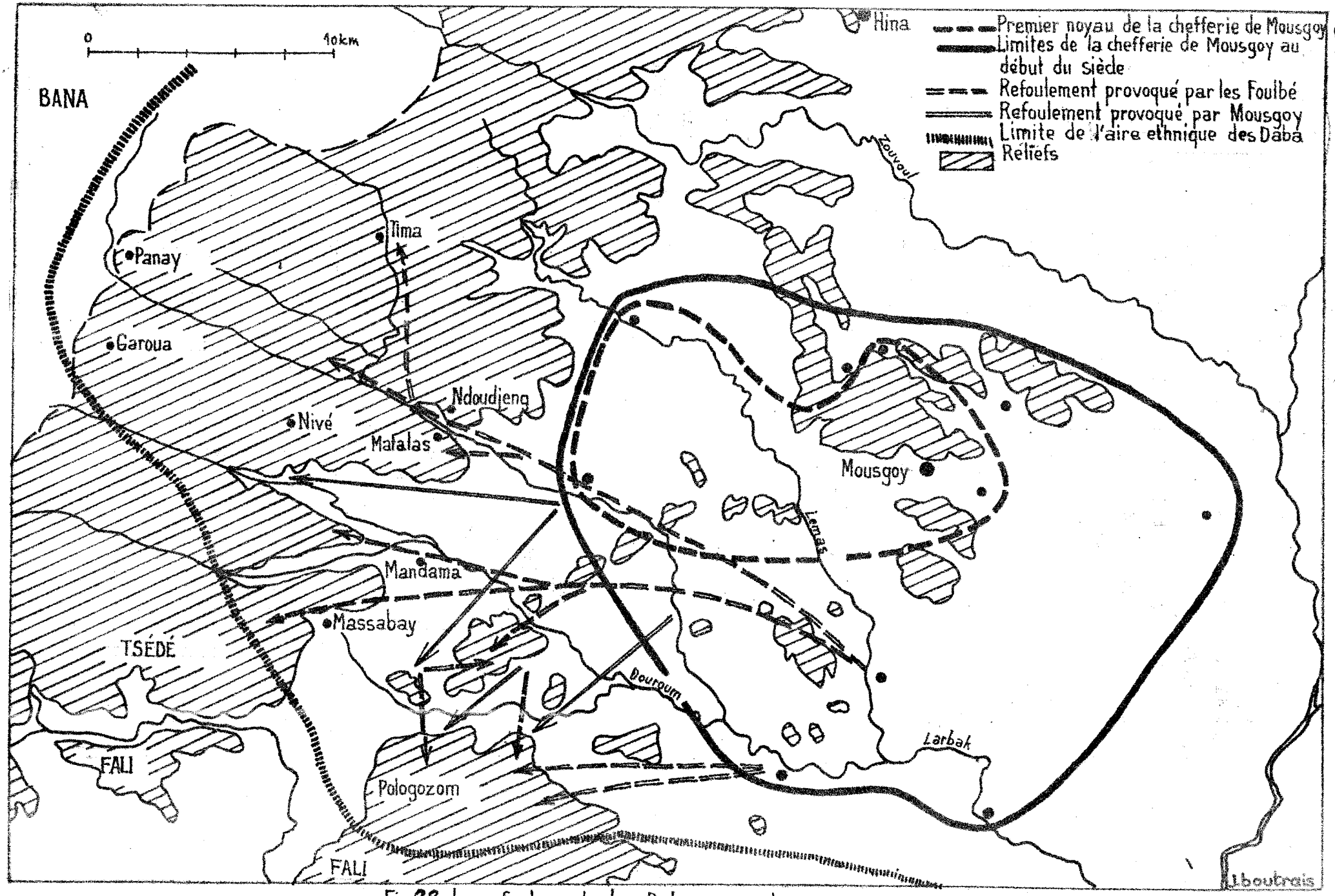

Fig.23: Le refoulement des Daba en montagne

que confirme cette observation (1). On ne peut dire que les Foulbé du Diamaré se soient montrés ouverts à l'excès dans leurs rapports avec les autres peuples et dans leur conception de l'Islam. Toutes les modalités du contact avec les sociétés païennes démontrent le contraire (2). Sans doute les Foulbé n'étaient-ils pas réticents pour inclure une captive dans leur famille ; mais la réciproque n'était pas vraie pour les Païens (3). On ne peut affirmer qu'au Nord du Cameroun il était possible aux captifs, une fois affranchis, de prendre femme parmi les Foulbé et que ce fut souvent le cas. Au contraire, l'aversion des femmes Foulbé pour les mariages mixtes démontre à elle seule que les nouveaux convertis ne furent pas vraiment intégrés dans leur société d'adoption, sinon après l'échéance de plusieurs générations.

Devenus musulmans sincères et attachés à leur nouvelle religion même si leur foi restait simpliste, les captifs demeurèrent en fait à l'écart de la société des Croyants. Ils ressentirent les contradictions entre l'enseignement religieux élémentaire qu'ils avaient reçu et les nombreux abus et exactions dont ils étaient les victimes. Avec quelques pieux Foulbé , ils rêvaient d'un "maître de Justice" dont l'image idéale ne correspondait pas à celle du lamido local. C'est pourquoi, d'après certains auteurs, ils fournirent la majorité des adeptes des mouvements de réréforme mahdistes."Une foi sincère associée au ressentiment éprouvé par les couches inférieures de la société, vis-à-vis de la hiérarchie politico-religieuse, explique l'audience rencontrée par les Mahdis ou Envoyés du Mahdi au Nord du Cameroun" (4). Aujourd'hui, les affranchis peuvent se dire Foulbé face à l'étranger mais

---

(1) BUISSON (E.M.)- 1933 - "La taille, la forme de la tête, les éléments de la face, les caractéristiques du nez, des yeux, des membres avec leurs attaches, la couleur de la peau sont les caractères physiques les plus apparents qui permettent d'envisager certains Foulbé de Maroua comme les descendants les moins modifiés et peut-être les représentants les plus purs du stock originel, du moins en ce qui concerne le Nord du Cameroun".

(2) De même que cette exclamation que l'on entendait il n'y a pas si longtemps à Maroua : "Soba dume bee kado ? Daga yi'ugo, sey mbarugo". De l'amitié avec un païen ? Sitôt vu, sitôt tué ! cité par MOUCHET (J.) - 1966.

(3) Contrairement à ce qu'écrit PODLEWSKI (A.M.) - 1966 - op. cit. p. 16, selon lequel "il y a deux fois plus d'unions entre des hommes d'origine païenne et des femmes Foulbé qu'entre des hommes Foulbé et des femmes païennes". Son échantillon concerne uniquement le petit village de Mayo Ladde dont la situation dans la plaine de Gawar n'est pas représentative de tout l'ensemble peul au Nord du Cameroun.

(4) LACROIX (P.F.) - 1969 - op. cit., p. 405.

il suffit de demander leur avis aux vieux Foulbé pour provoquer sur leur visage un sourire qui ne nécessite guère de commentaires. Les Foulbé n'ont jamais éprouvé avec les islamisés récents le sentiment de solidarité qui les unit entre gens de même ethnie depuis la conquête. Pourtant, leur société ne peut plus se maintenir sans le voisinage des islamisés ou de leurs frères restés païens.

On a montré comment, avec les progrès de leur domination politique, les Foulbé furent contraints d'abandonner progressivement leur mode de vie pastoral pour adopter une vie sédentaire et par là-même, plus dépendante des produits de la terre. La disposition d'une abondante main-d'oeuvre servile a permis que cette conversion économique ne soit pas trop dramatique pour les Foulbé. Ils ont abandonné l'entretien exclusif de leurs troupeaux pour se consacrer à la guerre et aux affaires politiques. En même temps, ils ont dirigé leurs exploitations agricoles nouvelles et mis en valeur, par personnes interposées, les terres les plus riches de la plaine. Non seulement les captifs étaient nécessaires aux Foulbé pour renforcer leur puissance militaire mais aussi pour assurer l'orientation de plus en plus agricole de leur économie. Les chefs et leur entourage, propriétaires d'une nombreuse main-d'oeuvre servile, appuyaient leur prestige sur leur richesse agricole et non plus seulement sur l'importance de leurs troupeaux.

Dès lors, l'économie des Foulbé est fondée sur l'exploitation de la force de travail des Païens. Dans un premier temps, la réduction en esclavage des Païens capturés facilitait leur utilisation. Plus tard, avec l'interdiction de l'esclavage, les Foulbé ont dû recourir à diverses formes de salariat. Mais sous différentes modalités, cette exploitation s'est poursuivie parce qu'elle était essentielle aux Foulbé. Ainsi s'est instituée une symbiose entre Foulbé et Païens, les premiers étant contraints de recourir à la main-d'oeuvre des seconds. En utilisant le travail des Païens, les Foulbé mirent en valeur les meilleures terres alluviales de la plaine. Ils précisèrent leurs droits fonciers sur les terres les plus fertiles, ce qui plus tard, lors de l'introduction de nouvelles cultures, devint l'un de leurs principaux atouts économiques.

Malgré le maintien d'une "distance" ethnique vis-à-vis des Païens, la situation de dépendance économique de plus en plus nette à leur égard fut lourde de conséquences pour les Foulbé. L'accumulation de biens favorisa une vie urbaine oisive dans laquelle les grandes familles se complaisaient. Il en résulta un amollissement des Foulbé. "La décadence atteignit ainsi un corps social d'où la fanatisme s'évanouissait devant l'appât du lucre et les facilités de la puissance" (1). Les Foulbé en vinrent même à confier à des mercenaires le soin de soumettre les Païens

(1) LESTRINGANT (J.) - 1964 - op. cit., p. 143.

révoltés ou de capturer des esclaves. Les nobles Foulbé n'étaient plus mobilisés que pour les campagnes les plus importantes. Ne luttant plus pour leur vie comme au temps de la conquête, ils craignaient de plus en plus les Païens et leurs flèches empoisonnées. Vers la fin du siècle, les Foulbé ne relevaient plus les multiples défis que leur lançaient les Païens.

Il est probable que les états foulbé n'auraient pas survécu s'ils avaient dû subir l'attaque des troupes de Rabah qui, avec leurs fusils, disposaient sur eux d'une incontestable supériorité militaire. Mais entre-temps, les Européens survinrent et suspendirent le cours d'une évolution qui semblait irréversible. Avec les Européens, le choc fut moins terrible pour la société peule que si elle avait dû affronter Rabah. La colonisation, en "figeant" la situation politique de la fin du 19e siècle, permit aux Foulbé de maintenir et même d'affermir leur suprématie jusqu'à nos jours. Non seulement leur organisation politique fut conservée par les Européens mais, dans bien des cas, consolidée. Bien qu'interdit, l'esclavage subsista longtemps en cachette avant d'être remplacé par d'autres formes d'utilisation de main-d'oeuvre. En définitive, on peut dire que malgré l'affrontement initial, l'arrivée des Européens au Nord du Cameroun fut la grande chance des Foulbé. Dès lors, leur suppématie sur les Païens étant assurée, ceux-ci subirent de plus en plus fortement l'influence de leur organisation politique et sociale.

IV : LES TENDANCES DE L'EVOLUTION ACTUELLE(1)

A mesure que progressait l'analyse des sociétés traditionnelles, nous avons été entraîné , en multipliant des nuances à partir des deux types de sociétés qui coexistent au Nord du Cameroun, à faire plusieurs distinctions, si bien qu'à la limite, nou avons abouti à un tableau presqu'aussi compliqué que le kaleidosoope ethnique. Bien qu'appartenant à la même grande famille, chaque ethnie païenne ne fonctionne pas, au point de vue social, exactement de la même façon que sa voisine. Les perturbations plus ou moins profondes provoquées par le contact avec les Musulmans, surtout les Foulbé, ont encore rendu la situation plus complexe. La richesse des oppositions et des nuances de l'organisation sociale répond donc à l'entassement humain de cette région singulièrement contrastée.

Sans effacer les grandes oppositions humaines que nous avons soulignées, on peut dire que l'évolution actuelle tend cependant à les estomper, mais de façon encore très lente. Peu à peu, les Païens s'alignent sur les grands traits de l'organisation politique d'abord, puis sociale des Musulmans. La conversion religieuse achève ce long processus d'acculturation qui se déroule sur plusieurs générations.

(1) Texte rédigé par Jean BOUTRAIS.

Selon la fréquence et l'importance des contacts qu'ils entretiennent avec les Musulmans, les Païens sont plus ou moins avancés dans cette voie. De leur côté, bien que très conservatrices par essence, les sociétés musulmanes ne peuvent rester immuables. Elles enregistrent les effets de la colonisation mais surtout du développement économique récent.

1/ L'influence du modèle musulman.

La tentative des Foulbé de subjuguer par la force les populations païennes s'est finalement soldée par un constat d'échec. Après le premier effet de surprise et les mouvements de débandade qui l'ont suivi, les Païens ont trouvé, sur leurs positions défensives, les parades qui les mettaient hors de danger. La force du nombre jouant en leur faveur, leurs ripostes devenaient de plus en plus efficaces. Ainsi réussirent-ils, dans un climat hostile, à maintenir l'essentiel de leur vie sociale traditionnelle.

Par contre, dans le contexte nouveau de relations pacifiques instaurées par l'administration, ils ne parviennent pas à trouver les moyens d'échapper complètement aux influences extérieures. Leur cohésion ethnique et leur société s'avèrent d'autant plus fragiles qu'ils se trouvent plus directement mêlés aux échanges. On se trouve en présence d'une sorte de faiblesse des sociétés païennes qui risque de mettre en cause jusqu'au maintien de leur identité ethnique. Ces sociétés ne peuvent soutenir la comparaison avec les institutions politiques, l'organisation sociale et la religion universelle de leurs voisins. Les emprunts se multiplient, d'abord anodins puis de plus en plus significatifs. Le processus d'assimilation est en cours. L'évolution semble irréversible. Alors que les Païens avaient toujours su s'adapter aux dangers de conquête militaire, ils se trouvent comme désarmés devant la menace insidieuse du modèle musulman en temps de paix. Les uns succombent plus ou moins vite à son attrait. Les autres résistent mais sans parvenir à trouver une véritable riposte face à cette nouvelle menace. Ils se trouvent acculés à un refus global mais n'élaborent pas comme autrefois une sorte de dynamique sociale pour y résister. L'initiative semble définitivement passée du côté musulman.

Les Musulmans et particulièrement les Foulbé, se sont bien adaptés aux nouvelles conditions introduites par la colonisation. En même temps, leur encadrement politique maintenu en place et leur forte organisation sociale, leur ont permis de conserver intacte leur personnalité. La réticence à l'égard du modèle occidental et le rattachement à une même foi préservent aussi leur cohésion sociale. Si bien

que la société peule apparaît aujourd'hui comme la plus solide. Elle joue le rôle de modèle de référence le plus proche pour toutes les autres populations. Son attraction sociale est à la mesure du rôle politique que les Foulbé sont à nouveau amenés à jouer depuis l'Indépendance. L'adoption du comportement peul correspond implicitement à une ascension sociale pour les Païens. C'est un espoir jamais inaccessible alors que le modèle occidental demeure trop lointain et étranger. Les Païens acceptent plus ou moins consciemment une inégalité sociale. Même si l'on constate de nos jours quelques cas de contestation, il s'est établi dans la mentalité collective une hiérarchie entre les types de sociétés, les Païens admettant une position inférieure par rapport aux Foulbé. La reconnaissance de la supériorité peule prépare inévitablement aux processus d'acculturation puis d'assimilation.

L'islamisation, terme de ce processus, s'intègre dans le courant d'une évolution qui semble se généraliser à l'Afrique Noire. Depuis le Sénégal jusqu'au Tchad, l'Islam gagne sans cesse du terrain. Par contre, le fait que cette islamisation aille de pair avec une assimilation à la société peule est un fait bien particulier au Nord du Cameroun. A l'Ouest des Monts Mandara, il semble que les Foulbé soient partout menacés ou en recul, tant sur le plan du pouvoir que de leur économie pastorale menacée par la colonisation agricole des terres. Au Nord du Nigéria, où les Foulbé se sont sédentarisés dans les villes comme au Nord du Cameroun, ils se trouvent en cours d'assimilation par les Haoussa. Ayant accédé à l'aristocratie administrative, ils ont épousé les filles des dignitaires haoussa et ont perdu leur pureté ethnique. En adoptant les coutumes des Haoussa, ils ont oublié les leurs et se sont intégrés dans leur nouvelle société. Même dans le sultanat de Sokoto, le foulfouldé est remplacé par le haoussa comme langue de l'aristocratie dirigeante(1). L'amalgame social s'est produit là aux dépens des Foulbé : les vaincus ont absorbé les conquérants. Dès lors l'évolution sociale en cours au Nord du Cameroun acquiert toute son originalité et mérite que l'on s'arrête sur les facteurs qui peuvent expliquer le prestige acquis dans cette région par les Foulbé.

Après l'affrontement initial qui sauve l'honneur, les Foulbé se soumirent aux Allemands. Comprenant très vite les avantages qu'ils pouvaient retirer de la nouvelle situation, la plupart passèrent de la soumission à la collaboration

(1) Au Nigéria, la province de Yola est l'une des seules où le foulfouldé demeure la langue véhiculaire. Dans tous les autres états fondés par les Foulbé, les chefs, même Foulbé, parlent le Haoussa. A la suite d'une série de mariages mixtes entre vainqueurs et vaincus, l'amalgame social a été singulièrement persistant et efficace dans tous les pays haoussa. C'est seulement vers Yola qu'on retrouve les mêmes caractéristiques ethniques originales des Foulbé qu'au Cameroun, cf. HOGBEN and KIRK-GREENE - 1966 - op. cit.

active. Les Allemands, puis les Français au début de leur administration, dépourvus de moyens, acceptèrent cette collaboration et s'appuyèrent sur les lamibe pour "administrer" le pays. La solide organisation politique des Foulbé semblait l'intermédiaire tout trouvé entre les Européens et les populations locales. Les Foulbé en profitèrent pour faire avaliser les prétentions de suzeraineté qu'ils nourrissaient sur leurs voisins païens. L'attitude de ces derniers par rapport aux Européens semblait justifier la nécessité d'une "pacification"; manifestations d'hostilité à chaque pénétration dans les massifs, actes de brigandage contre les commerçants. Les colonnes militaires entreprirent la lourde tâche de soumettre les Païens et se mirent au service des Foulbé. Les conséquences de cette politique furent profondes sur les populations. "Il s'en suivit, chez les Foulbé, une conviction renforcée de leur supériorité et de leur droit à la prédominance ; il y fit écho, du côté païen, une zénophobie exacerbée et un repliement accru dans l'individualisme anarchique des communautés villageoises"(1). Ce n'est que plus tard, avec l'administration civile, que l'on s'aperçut de l'erreur commise, à la suite d'une appréciation moins superficielle de la nature des rapports entre Foulbé et Païens. Alors, les Foulbé furent écartés progressivement du commandement nominal des Païens.

Mais, alors même que cet atout politique était enlevé aux Foulbé, on leur en présentait un autre qu'ils durent accepter, bien à contre-coeur cette fois. L'effort de scolarisation se heurta longtemps au conservatisme religieux des Musulmans et pourtant, ils fournirent les premiers contingents d'élèves à l'école officielle. Les premières écoles furent installées dans les principales villes peuplées surtout de Foulbé. On pensait que les Foulbé, plus "évolués" que les Païens, seraient plus sensibles à l'enseignement qu'on voulait leur dispenser. D'autre part, les Foulbé, avec leurs lamidats, représentaient une force politique qu'il fallait tenir en mains. Le meilleur moyen était de donner aux nouvelles générations une autre forme d'esprit par une éducation de type moderne. C'est ainsi que fut ouverte une école de fils de chefs à Garoua, destinée à former les cadres dont l'administration avait besoin. Les premiers candidats du Nord à l'Ecole Supérieure de Yaoundé furent des Islamisés(2). Ils firent ensuite leur apprentissage aux côtés des administrateurs coloniaux qu'ils remplacèrent normalement lors de l'accession à l'Indépendance. "C'est le premier contingent des Foulbé scolarisés à la française qui permet actuellement à la société peule de bien prendre le virage de la modernisation"(3).

---

(1) DESTRINGANT (J.) - 1964 - op. cit., p. 163.
(2) MARTIN (J.Y.) - 1971 -
(3) MARTIN (J.Y.) - 1971 - op. cit., p. 333

Depuis quelques années, l'attitude collective des Foulbé à l'égard de l'école officielle s'est modifiée. Comprenant qu'elle préside au partage futur du pouvoir, ils lui confient plus facilement leurs enfants. Aujourd'hui, la majorité des cadres administratifs sont Foulbé ou Islamisés et d'obédience peule. C'est là un atout politique considérable qui permet aux Foulbé d'étendre leur influence à toute la région. Ils ont réussi le passage de la chefferie traditionnelle à l'administration occidentale. Les Païens sont restés à l'écart de l'une comme de l'autre.

Après ses premiers faux-pas, l'administration coloniale a reconsidéré sa politique à l'égard des Païens et cherché à les émanciper de la tutelle musulmane. Cela s'est traduit, dans les faits, d'abord par la mise sous l'administration directe des Européens de la plupart des groupes Païens. On s'orientait donc vers un système d'administration opposé à celui que développait à la même époque Lugard au Nord du Nigéria. On ne voulait pas se contenter de coiffer l'organisation politique traditionnelle. On s'efforça de la modifier en accordant aux ethnies qui rejetaient les prétentions des Foulbé, le droit de se commander elles-mêmes. On institua ainsi des cantons dits "indépendants" dont certains subsistent encore de nos jours, par exemple celui des Daba indépendants. Pourtant, l'administration directe des Païens par le chef de subdivision ne devait être qu'une situation provisoire. L'objectif était de faire sortir du rang des leaders futurs chefs locaux qui ne devraient rien à l'influence des Musulmans. Ceux-ci furent priés de ne plus mettre les pieds chez les Païens et leurs territoires furent demantelés en fonction de la composition ethnique des populations.

On eut la plus grande peine du monde à trouver des chefs païens dignes de ce nom. Ou bien ils se montraient incapables d'assumer leur tâche par faiblesse personnelle ou par inertie des habitants, ou bien ils apparurent comme de petits tyrans locaux, abusant des pouvoirs octroyés pour multiplier les exactions, si bien que les destitutions se succédèrent. Toutes ces difficultés illustrent l'absence de traditions d'encadrement politique chez les Païens. S'il existait des chefs traditionnels, chefs religieux par exemple, ils se tenaient prudemment à l'écart des initiatives de l'administration. On aboutissait ainsi à la coexistence de deux chefs qui s'ignoraient pour chaque territoire: le chef traditionnel et le "chef du Blanc" chargé d'établir le relais avec l'administration.

Au début, les chefs traditionnels, surtout religieux, maintenaient leur prestige intact alors que les autres n'étaient souvent que des hommes de paille. Mais leurs fonctions administratives devenant toujours plus importantes, il fut

progressivement nécessaire aux Païens se se concilier leurs bonnes grâces tout autant que celles des chefs religieux. Aujourd'hui, les chefs de canton concentrent toute la vie politique locale. Exerçant une fonction rémunérée, ils transmettent les ordres de l'administration, sont chargés de la levée de l'impôt et du maintien de l'ordre. Pour cela, ils s'appuient sur des chefs de quartiers qu'ils nomment ou destituent eux-mêmes. Inversement, l'autorité des chefs traditionnels s'estompe de plus en plus. "La création des chefs de canton a contribué à vider complètement de sa substance la vie politique villageoise"(1).

Mais tous les chefs de canton païens suivent la même évolution. Reniant leurs origines, ils adoptent le style de commandement des chefs musulmans. Descendus en plaine, ils se font construire une grande demeure à l'égal des autres chefs, entretiennent des chevaux et une cour de dignitaires affublés de titres foulbé ou mandara. Eux-mêmes se "déguisent" en Musulmans et perdent le contact avec leurs habitants qu'ils ne visitent plus, se contentant d'envoyer des messagers et des représentants. Prenant modèle sur les chefs musulmans, ils lèvent des taxes sur les récoltes, contrairement aux coutumes des Païens. Ils copient la pompe et le décorum des chefs musulmans. Leur richesse apparaît lors des fêtes officielles quand, à cheval, protégés d'un parasol, ils défilent devant les autorités, entourés de tous leurs suivants, quelques-uns à cheval et la grande masse à pied. Ils se font appeler "lamido" et changent de nom lors de leur islamisation. Celle-ci et celle de leur entourage achève la transposition du modèle politique musulman en milieu païen.

L'administration par eux-mêmes des Païens a donc abouti au résultat opposé à celui que recherchaient ses promoteurs. Les chefs païens, nantis de pouvoirs de plus en plus importants, n'ont pas cherché à se démarquer des chefs musulmans comme on l'espérait mais ont aspiré à les égaler en les imitant. Leur islamisation n'est certes pas suivie par la conversion de toute leur population. Cependant, par le rôle qu'ils exercent, notamment en matière de justice, et par les moyens de pression dont ils disposent, les chefs de canton favorisent l'adoption des institutions islamiques aux dépens des vieilles coutumes ancestrales. La société païenne ne fonctionne plus globalement comme autrefois. Son pouvoir de cohésion en est amputé d'autant.

L'alignement des Païens sur le modèle musulman atteint donc en premier lieu leur organisation politique. Mais l'influence musulmane se retrouve aussi dans tous les éléments du cadre de vie matériel, en particulier le vêtement et

(1) MARTIN (J.Y.) - 1968 - p. 261.

l'habitat. Enfin, elle finit par effacer les fondements de la société païenne comme la langue et le système de croyances.

Les chefs, chefs de canton ou petits chefs de village, sont les premiers à abandonner l'habitat traditionnel par une série d'emprunts à l'habitation musulmane. C'est surtout le cas lorsque des montagnards descendent en plaine. On constate aussi le même phénomène chez des Païens de plaine comme les Guiziga et les Massa. Les Guiziga délaissent leurs cases aux parois légères en paille tressée, reliées par un couloir en tiges de mil. La case conique aux murs en terre sèche devient l'habitation commune aux Guiziga et aux Foulbé. Seuls les vieux conservent l'habitation de leurs ancêtres. Les Massa abandonnent leurs toits de cases en vannerie pour adopter le toit de chaume à charpente. De la même façon, les Toupouri tendent de plus en plus à remplacer les parois de leurs cases en paille tressée par des murs de terre. Les montagnards descendus en plaine ne trouvent plus de matériaux pour construire leurs murs en grosses pierres sèches jointoyées. Ils entourent l'ensemble des cases d'une clôture en paille tressée ou d'une haute enceinte de terre. Quant aux célèbres cases-obus des Mousgoum, elles ont pratiquement toutes disparu et ne sont plus construites qu'à l'attention des touristes. Là aussi, la case classique des Foulbé est devenue la plus habituelle.

Les modifications ne concernent pas seulement les techniques de construction, elles affectent aussi le plan des habitations. Desserrement des cases les unes par rapport aux autres, disposées maintenant librement dans une cour intérieure où se déroule la vie familiale, disparition de la salle aux greniers des montagnards, isolement de la case d'entrée, "jawleru", du reste de l'habitation, enfin adoption de la case rectangulaire construite en parpaings de terre séchée, tels semblent être les emprunts les plus significatifs. Très souvent, le plan des habitations actuelles révèle un mélange d'éléments du plan traditionnel avec des apports extérieurs. Par exemple, ce saré d'un chef de quartier à Mokyo où la disposition habituelle des chambres et des cuisines des femmes autour des greniers à mil est perturbée par l'adjonction récente de deux cases rectangulaires réservées à l'homme. Le plan révèle aussi d'autres innovations significatives. Bien que le chef de famille ne soit pas islamisé, il n'entretient plus de boeuf de case, remplacé par un cheval, signe de prestige, et par un âne, animal que les Païens ne connaissaient pas.

Si l'on poussait l'investigation plus loin, on verrait que les emprunts ne se limitent pas à l'habitat mais qu'ils se prolongent dans tout l'équipement domestique. L'utilisation des nattes fines, du lit à gaulettes qui remplace la planche taillée dans un tronc d'arbre, se généralise parmi tous les Païens. Ils

adoptent de préférence tout ce qui confère un certain prestige personnel. Ainsi pour le cheval, ambition de tous les chefs de village, symbole de la supériorité des Musulmans sur les Païens. Ceux qui élèvent depuis longtemps le petit cheval de type Laka l'abandonnent pour le cheval peul plus prestigieux. Ainsi pour les vêtements amples des Musulmans, signe manifeste d'ascension sociale et dont l'importance dans la mentalité collective est devenue primordiale.

La distinction entre gens nus et habillés a toujours symbolisé le fossé qui séparait les Païens des Musulmans. Le costume des envahisseurs apparaissait aux Païens comme un signe de richesse et de puissance. Inversement, la nudité des Païens alimentait les railleries des Foulbé et donnait lieu à des appellations méprisantes (1). Les Païens connaissaient pourtant le coton sous forme de l'arbuste vivace et non de la culture annuelle introduite par les Européens. Ils filaient et tissaient ce coton en bandes étroites, les gabaques. Cousues, elles formaient des pièces dont on s'enveloppait le corps un peu à la manière d'une toge romaine, en particulier chez les Mafa. Mais ces pièces de coton servaient plus souvent à envelopper les morts qu'à couvrir la nudité des vivants. Les vêtements étaient donc rares. La peau de cabri en tenait lieu, portée sur le devant en temps normal ou rejettée sur le dos pour les travaux agricoles. Ailleurs, la tenue vestimentaire se réduisait à des touffes de feuilles et des cache-sexes pour les femmes, à des étuis péniens pour les hommes.

C'est seulement depuis quelques années que les vêtements de coton se répandent parmi les Païens. Le short européen a quelques succès auprès des jeunes mais les adultes adoptent tous le grand boubou et la calotte des Musulmans. Depuis l'Indépendance, l'administration camerounaise a forcé cette évolution en lançant une campagne d'habillement. Des contrôles effectués par les goumiers sur les marchés locaux, ont contraint brutalement les Païens à se vêtir. Les femmes s'entourent la taille d'une pièce de tissu, les hommes endossent le boubou avant de se rendre au marché. Revenus chez eux, ils les rangent soigneusement jusqu'à la prochaine sortie. Le Païen ne dispose pas de revenus suffisants pour lui permettre de rester toujours habillé. Il réserve les vêtements pour les grandes occasions et les use jusqu'à la fin. Ajoutons que le boubou n'est vraiment pas un vêtement commode pour les travaux agricoles, surtout parmi les terrassses des montagnes.

Le vêtement est de plus en plus ressenti comme un besoin par les Païens. Il

---

(1) L'un des premiers chefs de Madagali, impressionné par la nudité des montagnards, se serait écrié : " metta min kam" : vraiment, j'en ai de la peine. De là viendrait le surnom de "Matakam", l'absence de vêtements étant pour les Foulbé un signe évident de manque de dignité (d'après LAVERGNE (G.)- 1942 - Rapport sur le pays Matakam).

tient une grande place dans les dots. Aucune fille de la montagne n'accepte plus d'épouser un prétendant qui ne lui offrirait pas au moins une pièce de tissu pour aller au marché. L'adoption du costume musulman est plus significative encore si l'on sait que la peau de cabri continue souvent à symboliser le vrai Païen. Autrefois, il devait obligatoirement la porter pour les sacrifices religieux. Parfois, les femmes conservent le cache-sexe traditionnel sous la pièce de tissu et les hommes la peau de cabri sous le boubou. Certains les remisent définitivement pour ne plus se promener qu'en tissu. Mais ceux-là ne restent plus fidèles aux coutumes ancestrales. Ils ont déjà fait leur choix. Ainsi l'adoption du vêtement ne symbolise pas seulement la richesse. Elle comporte une signification sociale et surtout culturelle en manifestant une imprégnation parfois inconsciente, parfois implicitement désirée, des modèles de comportement musulmans.

On saisit encore mieux l'imprégnation du modèle musulman sur les Païens par le biais de leurs emprunts culturels. L'un tend à se généraliser à toute la région, celui de la langue des Foulbé. Une carte de l'extension du foulfouldé montre qu'il devient la langue véhiculaire de la plupart des populations, sauf quelques îlots païens sur les Monts Mandara et vers le Logone (Fig. n° 24). Au Nord, le Mandara est encore parlé par les montagnards en bordure de plaine mais le foulfouldé tend à pénétrer son aire de diffusion. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet essor du foulfouldé. Lié au prestige des Foulbé, il est devenu la langue du commandement. Les chefs de canton païens estiment que seul le foulfouldé convient à leur fonction (1). D'autre part, les migrations saisonnières des jeunes qui se louent comme ouvriers agricoles chez les Foulbé, leur donnent l'occasion d'apprendre quelques mots. Les groupes ethniques au voisinage des Foulbé n'avaient pratiquement pas subi d'influence linguistique avant la colonisation. Celle-ci, apportant la sécurité, a provoqué l'essor des marchés et des échanges commerciaux entre ethnies. Les Foulbé tiennent un grand rôle dans ce commerce local. Aussi leur langue est-elle devenue le moyen de communication utilisé par tous, même entre Païens d'ethnies différentes.

Naturellement, il s'agit-là d'un foulfouldé élémentaire, strictement adapté aux exigences les plus simples de l'expression. Mais c'est précisément cette aptitude du foulfouldé à s'adapter à un langage simple, assimilable par tous les Païens, qui facilite son emploi par tout le monde (2). L'extension du foulfouldé à des non-Foulbé se traduit par une évolution linguistique aboutissant à une langue véhiculaire dont l'extension dépasse largement les limites du peuplement

(1) Que des chefs islamisés, se considérant de plus en plus comme des Foulbé adoptent cette langue ne veut pas dire que leurs gens les suivent tous ipso facto. La plupart des Païens ne parlent pas foulfouldé entre eux. Sauf sur les marchés, quand ils s'adressent à des membres d'autres ethnies.

(2) Même s'il provoque les ricanements des Foulbé puristes pour qui ce n'est qu'un "bilkiire", un foulfouldé dénaturé.

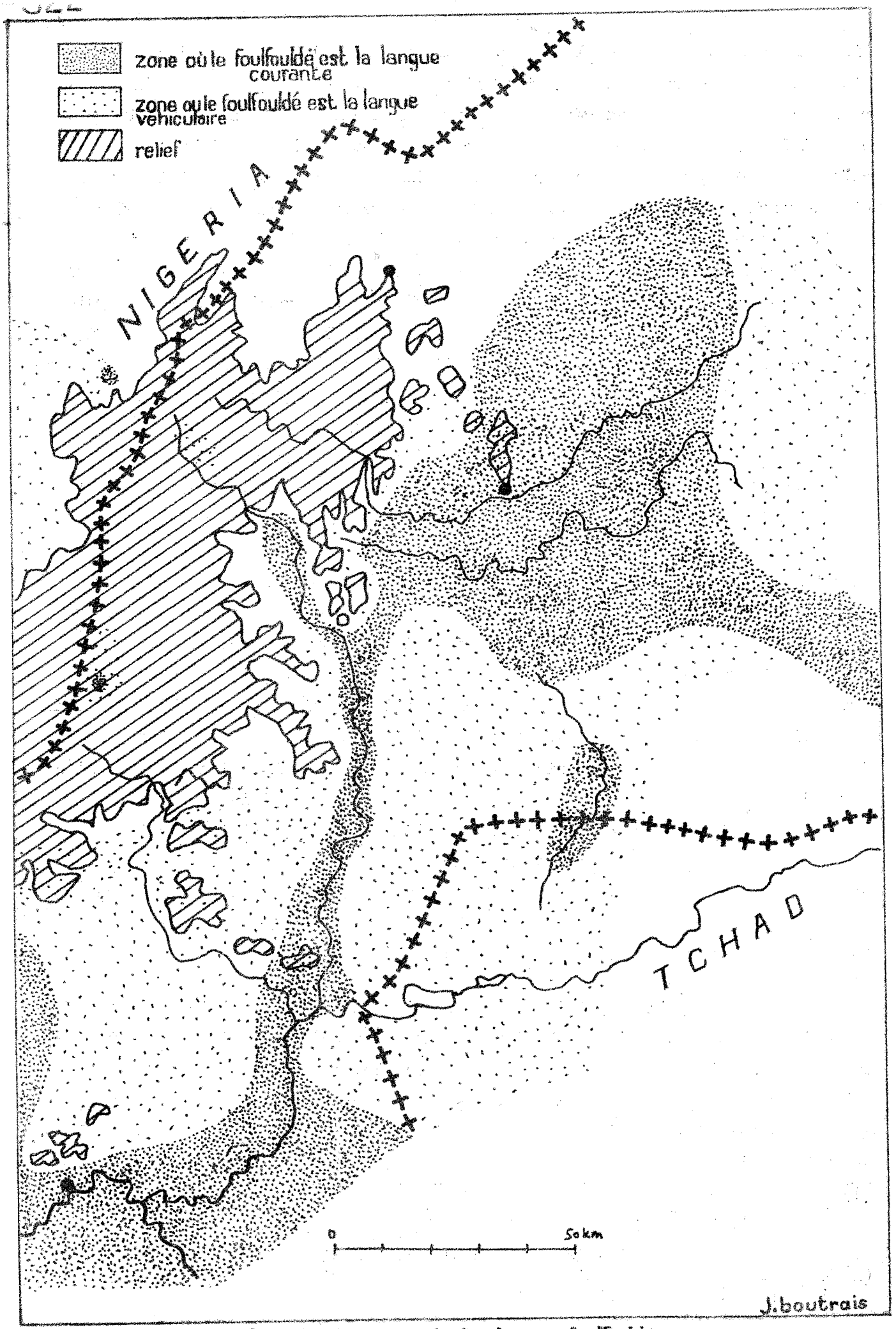

fig. 24 : l'extension de la langue foulfouldé

peul (1). Il existe là un facteur d'acculturation dont l'influence est indéniable. Même sous des formes élémentaires, il prépare les Païens aux modes de pensée des Foulbé et à leurs valeurs culturelles.

Cependant, la plupart des Païens n'en sont encore qu'à la première phase d'apprentissage de la langue des Foulbé. Pour eux, elle prend valeur de moyen de communication privilégié avec l'extérieur. L'islamisation, par contre, entraîne des conséquences bien plus graves. En reniant les valeurs religieuses traditionnelles, c'est la société païenne dans son ensemble qu'elle remet en cause.

En effet, les divers cultes familiaux ou collectifs des Païens forment comme le "cadre idéologique" de leur société. "La société se manifeste dans ces cultes aux différents niveaux de son organisation.... Elle prend alors conscience d'elle-même dans son unité, son ordre et sa force"(2). Différents cultes rythment la vie quotidienne des Païens et mettent en jeu une solidarité collective dont l'expression se fait le plus nettement sentir pour les montagnards, lors de la fête du boeuf, le "maray". D'autre part, il existe une forme de solidarité dans le temps qui lie les générations les unes aux autres par le biais du culte des ancêtres. L'individu n'est pas isolé ; il est l'aboutissement d'une lignée d'ancêtres qui lui procurent la santé, la richesse et servent de fondements à ses droits vis-à-vis de ses voisins.

L'islamisation, en rompant tous ces liens religieux, met l'individu en dehors de la société païenne. Ne participant plus aux sacrifices, il se retire de la solidarité qui lie les membres de la collectivité. En brisant les poteries de ses ancêtres, il renie les principes qui règlent le destin des hommes. Les prières quotidiennes à une divinité unique, le rythme des nouvelles fêtes religieuses, matérialisent une atteinte à l'essence même de la société païenne. Aussi l'islamisé quitte-t-il toujours son milieu d'origine. S'il ne le faisait pas de lui-même, ses voisins ne tarderaient pas à le chasser de force. Tout se passe comme si la société païenne se montrait assez souple pour admettre des emprunts extérieurs qui ne mettent pas en cause les valeurs traditionnelles essentielles. Par contre, elle se défendrait par une réaction de rejet à l'égard des individus qui renient l'ensemble du système. L'islamisation prend ainsi valeur d'un véritable défi à l'ordre traditionnel. Aussi est-elle surtout le fait des catégories défavorisées de la société païenne: les jeunes, les fils cadets des familles, [illegible] (1)

(1) LACROIX (P.F.) - 1962

(2) MARTIN (J.Y.) - 1968 - op., p. 274.

les femmes (1).

Les jeunes fournissent les principaux contingents d'islamisés. Ne disposant pas de terres pour travailler à leur compte, défavorisés par rapport aux adultes dans la quête d'épouses à cause du montant toujours plus élevé de la dot, ils doivent émigrer pour gagner de l'argent. Ils vont travailler pour une saison sur les champs des Musulmans ou bien s'en vont plusieurs années de suite afin d'accumuler un pécule. Entrant en contact avec le monde musulman, s'y adaptant progressivement par l'apprentissage de la langue, l'établissement de liens de nature familiale avec l'employeur, ils finissent par s'y insérer sans pourtant y jouir d'un statut social bien élevé. Mais le retour à la société de départ leur paraît encore plus pénible.

Toutes ces défections restent individuelles et ne mettent pas en cause le fonctionnement de la société païenne. Par contre, le départ et l'islamisation des femmes semblent révéler un malaise social plus grave. Avec les jeunes, les femmes représentent l'élément païen que les Musulmans "absorbent" le plus. Elles agrandissent les familles des Foulbé et des Mandara ou fournissent une bonne part des prostituées dans les villes. Pour rendre compte de ce phénomène, il faudrait pouvoir comparer le statut de la femme dans les sociétés païenne et musulmane. Il n'est pas certain qu'on aboutirait à une situation nettement plus favorable sous l'égide de l'Islam. Pourtant, il est indéniable que la vie de la femme musulmane exerce un attrait sur les païennes. Sans doute sont-elles sensibles au fait de ne pas travailler dans les champs et d'être bien habillées, oubliant la dépendance étroite à l'égard du mari alors qu'elles jouissent en montagne de sources de revenus personnels, surtout dans leur vieillesse. Les comportements suivent des "schémas mentaux" qui ne reflètent pas toujours la réalité économique. Même si elle ne se traduit pas par une amélioration effective de leur situation, l'islamisation est néanmoins ressentie par les femmes comme une ascension sociale. Dans tous les cas, l'islamisation s'accompagne d'une coupure brutale avec la société de départ. L'Islam progresse en dissolvant les sociétés païennes.

2/ Les degrés d'évolution des Païens.

Le processus d'assimilation au modèle musulman dont nous venons d'analyser

(1) Certains auteurs, étudiant des sociétés païennes voisines des Musulmans, chez qui les conversions religieuses deviennent fréquentes, y soulignent l'apparition d'une forme de syncrétisme religieux. L'islamisé, s'il n'habite plus au village, y retourne parfois en visite. Il ne coupe pas tous les liens avec les siens, y compris les liens religieux. Ailleurs, dans les sociétés plus repliées sur elles-mêmes, l'abandon du culte des ancêtres reste toujours un "scandale" et représente un danger. L'islamisé est alors contraint de ne plus habiter au village. D'ailleurs, il part le plus souvent de lui-même, pressé de rejeter tout ce qu'il connaissait autrefois et de pouvoir participer aux prières communes des Musulmans.

quelques éléments, n'est pas un schéma théorique. Il correspond à une évolution effective des Païens dont les concessions aux influences extérieures sont très inégales d'un groupe à l'autre.

Parmi les montagnards les plus isolés de la région, les Mafa sont aussi ceux qui ont sans doute le mieux conservé les principaux traits de leur organisation sociale. Sentant que l'adoption du modèle musulman représentait une menace mortelle pour leur personnalité, ils ont refusé toute innovation sociale par une résistance globale s'appuyant sur la solidarité collective du groupe. Ils ont dû, cependant, accepter l'organisation administrative moderne des chefs de canton et chefs de quartier. Mais s'ils doivent supporter les nouveaux chefs, ils les ignorent en les considérant comme des étrangers. La politique d'administration directe des Païens s'est appliquée de façon très tardive aux Mafa et de façon partielle puisqu'on les a soustrait de l'autorité de chefs musulmans pour les placer sous celle de leurs anciens conseillers ou représentants. D'origine mafa, ceux-ci se sont pourtant islamisés et ne font qu'imiter les méthodes de leurs anciens maîtres. Pour chaque montagnard, ils sont devenus des Mandara ou des Foulbé.

En fait, le chef de canton ne quitte guère son village. Lointain, son pouvoir se fait sentir sur chaque Païen par la personne du chef de quartier. Mais le chef de quartier n'a guère d'autorité. Il agit surtout comme intermédiaire et comme représentant des habitants auprès du chef de canton. Il est convoqué par le chef pour chaque affaire et pour les réunions provoquées par l'administration ou le parti. Il permet à la majorité des habitants d'ignorer ces contraintes nouvelles et de préserver leur tranquillité et leur indépendance. Chargé de toutes les tâches ingrates (levée de l'impôt, corvées diverses) et des soucis qu'elles impliquent, il "couvre" la population vis-à-vis de l'administration. Pour tous les habitants, son rôle s'arrête là. Son absence de prestige symbolise la distance prise par les montagnards à l'égard de la nouvelle chefferie qui, pour eux, n'est qu'une antenne des Musulmans en pays païen.

Les Mafa sont parmi les montagnards qui ont le moins cédé aux encouragements de descente en plaine. Ce fait est déjà par lui-même un critère de solide cohésion sociale. Même descendus en plaine et vivant au voisinage des Mandara, ils savent rester fidèles aux valeurs ancestrales. Les cas d'islamisation sont très rares et limités à des jeunes qui partent vivre chez les Mandara. Il est exceptionnel qu'un Mafa, chef de famille, établi sur ses terres qu'il travaille avec sa famille, soit tenté par l'Islam. Cependant les jeunes montagnards vont de plus en plus travailler en plaine pour gagner de l'argent. Sauront-ils, comme leurs pères, refuser un système de valeurs qu'ils connaîtront mieux ?

C'est aussi la question qu'on peut se poser à propos des Massa. De la même façon que chez les Mafa, l'absence de véritable organisation politique traditionnelle a conduit à un découpage du pays en cantons, villages et quartiers et à la mise en place d'une hiérarchie de chefs nommés par l'administration. Mais ici les chefs ne sont pas imposés aux habitants au même point que chez les Mafa.

Les guerres fréquentes avec les Musulmans contraignirent les Massa à reconnaître des chefs de guerre dont l'autorité, intermittente, variait avec la gravité des menaces. L'administration recourut à ces chefs pour la mise en place des cantons et élargit considérablement leurs pouvoirs. Aujourd'hui, la chefferie d'essence administrative joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de la société massa alors qu'elle reste étrangère à la société mafa. Le chef de terre coexiste partout avec le chef de village mais ses pouvoirs cèdent le pas à l'autorité du dernier. Islamisés, les chefs se situent entre le Massa du commun et le modèle du Musulman voisin. Avec leur entourage, ils démarquent fidèlement la société musulmane. S'il parvient à faire partie de l'entourage du chef, le Massa pourra dès lors accéder à ce modèle et amorcer une véritable acculturation. Celle-ci ne peut donc s'opérer que par le biais de la chefferie qui seule, en réserve la possibilité et en contrôle le cours. La chefferie reconstruit en milieu païen le modèle musulman et l'offre en perspective comme une promotion sociale."C'est au travers du chef et de son entourage qu'apparaissent des modèles, des comportements et des rôles sociaux valorisés qui retentissent sur l'ensemble de la société.... Les Massa du commun s'efforcent de s'identifier à la chefferie qui matérialise certaines tendances profondes de la société tout entière" (1).

Parmi ces tendances profondes de la société massa se discerne une sensibilité aux valeurs musulmanes et à leur contexte matériel. Sans doute faut-il faire intervenir un contact prolongé avec des voisins islamisés, alors que les montagnards restaient retranchés dans leurs massifs."On peut parler d'un véritable processus d'acculturation qui s'est poursuivi pendant plusieurs siècles"(2). Mais ce processus reste canalisé et comme monopolisé par la chefferie qui reprend à l'égard des gens du commun l'attitude des Musulmans face aux Païens. Malgré tout, les Massa cherchent à s'identifier à leur chef de canton par une sorte de fierté locale. Rien de plus étranger à ce comportement que le conflit latent qui oppose les Mafa à leurs chefs de canton.

Au sud des Monts Mandara, les Fali qui ont si durement subi les coups de butoir de la conquête peule, sont eux aussi engagés dans le même processus d'assimilation.

(1) De GARINE (I.) - 1964 - op. cit. p. 226.
(2) De GARINE (I.) - 1964 - op. cit.

Tant que la pression peule s'exerça à leur encontre, ils résistèrent à ses influences dans leurs bastions défensifs. Mais avec l'établissement de la paix, les Fali furent parmi les premiers à descendre en plaine. Ce premier mouvement migratoire ne s'arrête pas là, les Fali faisant preuve d'une grande mobilité qui contraste avec le comportement casanier de leurs voisins Daba. De plus, ils représentent un terrain où les phénomènes d'acculturation progressent rapidement. Ils oublient plus facilement que les autres l'héritage païen pour adopter le vêtement et le style d'habitat des Foulbé. La plupart parlent couramment le foulfouldé. Enfin, le mouvement d'islamisation prend toujours plus d'ampleur.

On peut mettre en corrélation deux phénomènes simultanés dans le cas des Fali : celui de l'abandon des montagnes-refuges et celui de l'islamisation. Le premier tire lui-même ses origines du contexte d'une occupation récente des montagnes qui n'aurait pas permis une fusion complète des groupes composites réunis dans le même voisinage. L'islamisation proviendrait d'une sorte d'inconsistance ethnique des Fali. Alors qu'elle ne concerne encore que quelques personnes parmi les autres montagnards, elle prend déjà chez les Fali l'allure d'une conversion générale. C'est un phénomène sociologique qui affecte des villages entiers, sans pression extérieure. Citons parmi d'autres le cas des Fali des hautes vallées des mayo Tiel et Oulo qui ne se trouvent pourtant pas en contact direct avec de gros villages foulbé."Cette foulbéisation caractérisée s'est imposée en l'espace d'une génération sans qu'on puisse mettre en cause un environnement peul ou une pression des Foulbé"(1).

On est donc en présence d'une véritable mutation en cours de l'ensemble de la société Fali. Dans le cas des Mousgoum de la plaine du Logone, on peut dire qu'une mutation comparable est déjà achevée. Avant la colonisation, les Mousgoum, à l'instar des autres Païens, n'étaient pas encadrés par de véritables chefferies. Ce sont les Allemands qui ont renforcé les pouvoirs du chef de Mogroum, déplacé à Pouss lors de l'accord de 1911 avec la France. Ce chef aurait alors adopté l'Islam. Comme presque partout chez les Paiens, la chefferie est donc une création de l'administration coloniale. L'organisation d'un pouvoir politique encadrant la population va servir de support à la propagation de l'Islam dans la masse. Aujourd'hui, la plupart des Mousgoum sont islamisés, sauf quelques noyaux au sud, en bordure du pays massa. Si l'islamisation des Fali est surtout un phénomène d'ordre social, leur foi et leur pratique religieuse restant superficielles, il semble que la conversion plus ancienne des Mousgoum ait profondément imprégné leur style de vie. Eux-mêmes se considèrent comme de vrais Musulmans, à l'égal des Foulbé.

(1) LESTRINGANT (J.) - 1964-op.cit.,p.375.

Cet échantillonnage de quelques ethnies montre les degrés très divers de l'assimilation au modèle musulman. L'exemple du mode de vie musulman se confond en fait avec celui des Foulbé dont l'influence dépasse largement celle des Mandara. Le processus d'acculturation des Païens s'accompagne d'un alignement sur la mentalité peule. Il s'ensuit une hiérarchie nouvelle qui s'établit implicitement entre Païens d'après l'ancienneté de leur islamisation. Si les Foulbé n'estiment guère l'Islam que pratiquent tous les nouveaux islamisés, les Mousgoum n'ont que mépris pour les Massa "qui vont nus", ceux-ci pour les Mouseye qu'ils désignent par un surnom qui veut dire"captif"(1). La même cascade de mépris s'observe entre Foulbé, Guiziga et Mofou. Le nouveau converti, même s'il a dû quitter son pays d'origine, adopte l'arrogance des Foulbé vis-à-vis des siens restés dans le "culte des idoles".

L'assimilation va même plus loin que l'adoption de modes de pensée uniformes. Les islamisés prennent l'allure des Foulbé, leur rythme quotidien de vie caractérisé par la nonchalance, le goût de la vie sociale villageoise. A la limite, ils se créent un personnage étroitement démarqué de leur modèle. Il est étonnant d'observer à quel point des islamisés de deux ou trois générations ont su assimiler, jusqu'au comportement physique de leurs voisins. Si ce n'étaient les traits un peu plus lourds et le teint plus foncé, l'allongement des membres, l'aisance du verbe, la souplesse et l'agilité de l'intelligence les rapprocheraient plus des Foulbé que des Païens.

Corrélativement à ce véritable remodelage des individus par l'Islam, on assiste à l'apparition des signes habituels de la démographie des Musulmans. La réduction de la mortalité infantile ne compense pas la baisse de la fécondité des femmes et se traduit par un ralentissement de la croissance démographique, voire par une stagnation de la population. Les Fali seraient déjà entrés dans une phase de décroissance accélérée (2). Les Mousgoum ont beaucoup moins d'enfants que leurs voisins Massa.

L'instabilité des ménages et la multiplication des remariages rendraient compte de cet affaiblissement du dynamisme démographique des Islamisés. L'islamisation libère du contrôle social très sévère des ancêtres mais ne le remplace pas. Il est incontestable qu'elle se traduit par une libération et un relâchement des moeurs par rapport aux Païens. Chez ceux-ci, toutes les relations sexuelles anormales provoquent une violente irritation des esprits des ancêtres qui ne manquent pas d'infliger des malheurs aux coupables. La notion d'impureté est rattachée à

---

(1) de GARINE (I.) - 1966 - op. cit., p. 27.

(2) PODLEWSKI (A.M.) - 1966-op. cit. , p. 146.

ces relations sexuelles et joue un grand rôle dans le domaine magico-religieux des Païens. "Le caractère très répandu de la notion d'impureté serait récent chez les Mofou et dû aux contacts de plus en plus fréquents avec les groupes ethniques voisins, beaucoup moins soucieux que les Mofou de codifier et limiter les relations sexuelles" (1). En fait, le même puritanisme s'observe chez tous les Païens restés à l'écart des influences musulmanes. Par contre, l'observation des prières et la soumission à un Dieu très lointain ne s'accompagnent pas d'une surveillance pointilleuse de tous les actes de la vie quotidienne comme le font les ancêtres. En ce sens aussi, l'islamisation correspond à une désagrégation des fondements de la société païenne.

Toutefois, il ne s'agit là que des conséquences probables d'une évolution bien loin d'être aussi avancée au nord de la Bénoué que sur le plateau de l'Adamaoua. Dans notre région, c'est encore la résistance de la grande masse des Païens au modèle musulman qui prédomine. Si bien que la vieille opposition entre Musulmans et Païens garde de nos jours toute sa valeur. Nous sommes loin de la naissance d'une nouvelle ethnie alliant le sang peul au sang soudanais. Il faut l'attribuer aux clivages ethniques traditionnels qui continuent à jouer mais aussi à d'autres facteurs qui contribuent à limiter l'ampleur de l'évolution des Païens. On a vu que les mariages mixtes entre Foulbé et Païens se traduisent par une assimilation à la société peule. Mais les sociétés païennes, de leur côté, n'admettent pas les mariages avec des ethnies voisines. Pour tous les Païens, ces alliances contre la volonté des ancêtres attirent leurs foudres et les devins se chargent de l'expliquer. Il s'agit donc d'une sorte d'ostracisme ethnique traditionnel dont la force reste intacte.

D'autres faits s'y ajoutent qui, sans l'interdire, enfreignent efficacement l'islamisation des Païens. Ces difficultés ne proviennent pas des Foulbé qui, adoptant une attitude relativement nouvelle ces dernières décennies, cherchent à provoquer des conversions religieuses. Les chefferies païennes, contrairement aux intentions des autorités coloniales, ont fait surgir des noyaux islamisés en pays païens. Elles contribuent donc à diffuser le modèle musulman mais, en même temps, en l'accaparant, elles en limitent l'extension. Les chefs de famille ne peuvent acquérir les signes d'une situation sociale sortant de l'ordinaire et s'islamiser qu'avec l'accord implicite du chef, en faisant partie de son entourage. Ils ne peuvent s'élever à un niveau de richesse trop voyant par eux-mêmes. Le chef ne pourrait admettre que des personnes acquièrent ainsi une influence susceptible de concurrencer la sienne. Par leur encadrement de la population, les nouvelles chefferies contrôlent ou interdisent à la masse l'accès aux privilèges

(1) VINCENT (J.F.) - 1971 - p. 123.

qu'elles détiennent. Il se produit donc une sorte de "blocage" de toute évolution des gens du commun. La position des individus vis-à-vis du chef conditionne leurs chances de promotion. "Ce n'est qu'après être devenu un ami du chef, jouissant d'une position sociale bien assise selon la tradition, qu'un individu peut espérer devenir un "vrai Peul" et s'aligner sur des modèles sociaux étrangers à sa culture traditionnelle"(1).

Pour la majorité des Païens, l'absence de source de richesse limite encore pour longtemps toute tentative de sortie du cadre traditionnel. "Si un Massa va nu, ce n'est pas parce qu'il est fier de son corps mais parce que son revenu monétaire est trop faible pour qu'il accepte d'en consacrer une partie à l'achat de vêtements"(2). Progressivement, une résistance centrée sur la préservation de l'ethnie cède la place, comme facteur restrictif de l'évolution sociale, à l'inégalité d'accès aux sources de richesse.

Entre le refus global de tout changement et la perte de la personnalité ethnique entraînée par l'islamisation, on peut se demander s'il n'existe pas une troisième voie offerte aux Païens qui permettrait de concilier identité ethnique et adaptations aux changements actuels. Le cas original des Moundang semble illustrer au Nord du Cameroun cette forme d'évolution. Païens ayant résisté farouchement aux attaques des Foulbé, les Moundang ont par contre largement adopté les innovations que leur a offert l'administration coloniale : cultures commerciales, scolarisation. Le taux de scolarisation et la régularité de fréquentation de l'école dépassent chez les Moundang toutes les moyennes de la région. Les missions chrétiennes (catholiques et protestantes) ont joué un grand rôle dans cet effort d'alphabétisation. L'ouverture aux influences occidentales qu'elle manifeste n'est pas isolée. Elle s'accompagne plus tôt qu'ailleurs de l'introduction du coton à côté des cultures vivrières, entraînant l'adoption de nouvelles techniques agricoles comme la culture attelée. Il s'agit donc d'une ouverture globale de la société aux incitations venues de l'extérieur.

Comment rendre compte de ce comportement des Moundang que rien ne semble différencier de leurs voisins, par exemple les Guiziga, restés bien plus casaniers ? Peut-on supposer que l'exemple des Moundang puisse jouer pour entraîner d'autres Païens dans la même voie? On a vu combien le rôle des missions chrétiennes semblait décisif dans le cas des Moundang. Mais on doit bien reconnaître que c'est là un fait exceptionnel au Nord du Cameroun. Pendant longtemps l'administration coloniale a freiné l'implantation de missions dans la région pour ne pas mécontenter les Musulmans. Après la dernière guerre mondiale, un revirement s'est fait sentir.

(1) GARINE (I. de) - 1966 - op. cit. p. 227.
(2) GARINE (I. de) - 1966 - op. cit. p. 209.

On a cherché à s'appuyer davantage sur les missions pour l'encadrement scolaire et médical. Mais l'Indépendance provoque un nouveau coup de frein dans l'implantation missionnaire au Nord du Cameroun. Aujourd'hui, les missions, catholiques ou protestantes, touchent presque toutes les ethnies païennes. Mais, implantées tardivement, ne disposant pas de grands moyens, leur influence reste limitée aux voisins immédiats des postes missionnaires. Elle ne peut concurrencer partout l'essor de l'Islam. Même chez les Moundang , les Islamisés sont aussi nombreux que les Christianisés. Ainsi le Nord du Cameroun figurer-t-il pour les décennies à venir, comme un champ d'extension privilégié de l'Islam.

3/ L'évolution de la société musulmane.

On a déjà vu comment, après avoir été longtemps réfractaires à l'école officielle, les Foulbé, soucieux de conserver leur contrôle politique, ont modifié leur attitude. Seuls, les milieux coraniques les plus traditionnalistes maintiennent leur opposition. La grande majorité des Foulbé, surtout dans les villes, envoie les enfants à l'école officielle considérée comme un tremplin pour les postes de commandement dans l'administration. Inversement, la fréquentation des écoles coraniques devient plus irrégulière, limitée aux vacances scolaires et aux jours fériés. L'institution de l'école franco-coranique dans laquelle les Musulmans mettaient tant d'espoirs, n'a pas donné de résultats convaincants. De nos jours , par un renversement de situation assez étonnant, le recrutement d'élèves pour l'école franco-coranique pose plus de difficultés que pour l'école officielle.

Une évolution est donc amorcée, lourde de conséquences pour une société conservatrice fondée sur l'Islam. L'enseignement coranique perpétuait le système social traditionnel en initiant les nouvelles générations non seulement aux pratiques religieuses mais aussi à l'ensemble de la vie sociale. De plus, l'enseignement coranique jouait un grand rôle dans le maintien d'une stricte orthodoxie religieuse et de la hiérarchie sociale traditionnelle. Les dangers que représentent pour la société peule l'école officielle sont à la mesure de l'ancienne efficacité sociale de l'enseignement coranique. Celui-ci délaissé, l'organisation sociale ne sera-t-elle pas remise en cause à plus ou moins brève échéance?

La société musulmane actuelle, malgré ses tendances conservatrices, ne ressemble plus exactement à celle du siècle dernier. L'administration coloniale a provoqué certaines transformations irréversibles. Sans doute, l'émancipation officielle des serviteurs n'a-t-elle pas supprimé du jour au lendemain la classe des "maccubbe". La plupart ont préféré la sécurité matérielle auprès de leurs maîtres à une liberté toute théorique. Du moins, le recrutement des serviteurs est-il tari,

les jeunes n'acceptant plus le statut de leurs parents. Depuis quelques décennies, avec l'extinction des vieux serviteurs, les Foulbé ne disposent presque plus de "maccubbe". Ils ne peuvent plus compter sur la main-d'oeuvre gratuite dont ils disposaient autrefois pour leurs cultures. S'ils veulent engager des travailleurs dans leurs champs, ils doivent les rémunérer. La plupart sont contraints de se mettre eux-mêmes à la tâche. De plus, disposant de moins de loisirs, ils ne peuvent se consacrer comme autrefois à l'étude des textes religieux, occupation réservée de plus en plus à une aristocratie de lettrés.

Les changements introduits par la colonisation ne sont pas les seuls à avoir affecté la société peule. Les grandes épizooties bovines de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle ont eu des conséquences sociales considérables. Les troupeaux des plaines de la Bénoué ont été presque anéantis. Les Foulbé, ruinés, ne sont pas parvenus à les reconstituer et ont dû se reconvertir totalement dans l'agriculture. Ne disposant plus de main-d'oeuvre servile, ils ont vécu assez chichement jusqu'à l'introduction des cultures commerciales, arachide et surtout, coton. Mais celles-ci exigent une main-d'oeuvre importante que beaucoup ne purent louer. Les Foulbé durent se consacrer eux-mêmes à ces cultures et y associer leurs femmes, ce qui supposait une profonde mutation dans une société aristocratique où la femme ne travaillait pas.

Les différences de condition entre Foulbé se creusèrent entre riches et pauvres. Sans doute, l'unité des Foulbé n'était-elle pas toujours évidente dans une société très hiérarchisée qui a toujours compris une grande diversité de conditions. Mais avec la disparition de la classe serve, on ne peut dire que les inégalités du siècle dernier se soient estompées. La centralisation politique a continué à concentrer les richesses entre les mains d'une aristocratie fermée alors que les pauvres ont vu leur situation s'aggraver. Cependant, face aux privilèges de l'aristocratie traditionnelle, de nouveaux groupes sociaux sont apparus.

Les Foulbé ne prirent qu'une part fort restreinte dans la mise en place des premiers courants commerciaux au siècle dernier. On a vu que les Musulmans étrangers : Bornouan et Haoussa, dominaient alors les activités commerciales. Les Foulbé vivaient encore essentiellement des ressources de l'élevage et méprisaient les commerçants. Mais l'urbanisation et l'abandon progressif de la vie pastorale, accéléré par les épizooties, contraignirent les Foulbé à se tourner vers de nouvelles activités, dont le commerce. Celui-ci se développa rapidement avec l'introduction des cultures commerciales et la multiplication des marchés hebdomadaires. L'arachide puis le coton mirent en circulation dans la région des masses monétaires de plus en

---

plus importantes, drainées par les marchés "de traite" et les marchés locaux. Les produits manufacturés firent leur apparition dans les ménages. Les Foulbé et les Mandara ont su profiter de cette évolution économique. La plupart des commerçants qui vont d'un marché à l'autre proposer leurs marchandises aux paysans sont des Musulmans. Ils viennent s'approvisionner aux gros marchés de Maroua ou Garoua et revendent au détail sur tous les marchés de brousse. Les Païens qui n'osent encore guère sortir de leur aire ethnique et ne disposent pas d'avances d'argent, ne participent pas à ce commerce.

Il se forme ainsi, en dehors de la société musulmane traditionnelle, une classe "bourgeoise" de commerçants dynamiques dont le prestige nouveau repose sur la richesse. Aux commerçants, on peut joindre les fonctionnaires. Souvent originaires de grandes familles musulmanes, ils représentent pourtant une nouvelle forme de promotion, liée à la réussite professionnelle. Gros commerçants et fonctionnaires forment un groupe de nouveaux notables, "personnes qui ne se rangent pas dans les cadres traditionnels de la société mais appartiennent à des professions nouvelles ou dont l'importance et partant, la "reconnaissance sociale", ne se sont manifestées qu'au cours des dernières décennies" (1). L'influence grandissante de ces nouveaux notables porte ombrage à l'aristocratie traditionnelle. Alors que celle-ci tirait ses privilèges de la naissance et de la culture coranique, les nouveaux notables s'appuient sur leur richesse ou leur formation à l'école officielle. La désaffection de la population à l'égard de l'enseignement coranique "supérieur", surtout dans les villes, montre à quel point les valeurs de la société traditionnelle risquent d'être remises en cause.

Le développement spectaculaire de la culture du coton dans les plaines au nord de la Bénoué depuis les années cinquante a provoqué des changements sociaux qui intéressent l'ensemble de la masse paysanne. Le fait essentiel, c'est l'apparition d'un revenu monétaire stable qui permet à tous les paysans d'augmenter considérablement leurs budgets familiaux. Un champ d'un hectare de coton situé sur des

(1) LACROIX (P.F.)-1965-op.cit.t.I, p. 254. A ces deux catégories de nouveaux riches, il faut ajouter celles des transporteurs. Très souvent d'ailleurs, les commerçants aisés sont aussi transporteurs. Grâce au commerce, ils se constituent un petit capital qui leur permet d'abord d'acquérir un camion d'occasion.. Avec ce camion, ils peuvent acheter des produits en gros directement à Yaoundé ou Douala, qu'ils revendent au détail dans leur boutique ou à d'autres petits commerçants. Le camion est vite amorti. Le commerçant réussit en quelques années à s'équiper de nouveaux camions, les bénéfices retirés du transport de marchandises étant très substantiels dans cette région éloignée. Un fois atteint ce stade, les activités des transporteurs- commerçants se ramifient dans plusieurs affaires, toutes lucratives. Ainsi se sont édifiées, seulement en quelques années, la plupart des grosses fortunes de la région. Elles manifestent l'apparition d'un petit groupe de vrais capitalistes qui jouissent d'un grand prestige au sein de la société musulmane des villes.

terres fertiles rapporte de 25 à 30.000 francs par an, c'est-à-dire un profit bien supérieur à celui que procure l'arachide. Disposant déjà des meilleures terres de la plaine, les Musulmans ont été les premiers à s'engager dans cette nouvelle culture commerciale dont ils ont compris l'intérêt économique. Poussés par l'intérêt, ils ont étendu régulièrement les superficies de coton cultivées à la main. Nantis d'un petit capital, ils ont pu alors s'équiper en profitant des facilités de prêt accordées pour l'achat de charrues et d'attelages. L'adoption de la culture attelée donne une nouvelle impulsion à la culture du coton en permettant de doubler ou de tripler les superficies cultivées à la main. L'engagement d'une main-d'oeuvre salariale répond aux travaux que l'attelage ne peut assurer (derniers sarclages). L'entretien de salariés conduit les propriétaires musulmans à acquérir une mentalité économique. Ils doivent se constituer un fonds de roulement pour payer les ouvriers et apprendre à calculer le prix de revient de la production de leur coton. Ils tendent à devenir de véritables entrepreneurs agricoles. Les revenus tirés de la vente du coton sont souvent utilisés pour la création d'un fonds de commerce ou pour son extension.

Fait entièrement nouveau, une forme de promotion sociale devient donc possible à partir du travail de la terre. Des modifications dans la position sociale de cultivateurs entreprenants tendent à prouver que la richesse n'est plus un privilège de l'entourage du chef. Là réside sans doute la mutation profonde de la société musulmane. Alors qu'autrefois, le statut social dépendait entièrement de la position des individus au sein du groupe et vis-à-vis du chef, il devient aussi tributaire du travail agricole et de la gestion de l'exploitation. Maintenant tout le monde peut devenir riche, contrairement au passé. En rendant possible les promotions individuelles, l'introduction de la culture du coton a provoqué une profonde libération sociale. La société traditionnelle reposait sur les valeurs du siècle dernier. Le travail avilissait. Aujourd'hui, le travail agricole est réhabilité en tant que source possible de richesse. En contrepartie, les chefs perdent peu à peu le prestige que leur conférait leur fonction.

Les cultures commerciales et les innovations techniques récentes n'ont guère profité d'un véritable appui de la part des chefferies traditionnelles qui craignaient de voir se détériorer l'ordre socio-économique ancien. Ne pouvant cependant s'opposer au progrès économique de leur région, les chefs ont cherché à l'utiliser à leur profit. Ils ont engagé la nombreuse main-d'oeuvre qu'ils peuvent rassembler pour mettre en culture de grandes parcelles de coton qui atteignent parfois une dizaine d'hectares. De plus, soucieuse d'établir de bons rapports avec les chefs, la CFDT (Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles) leur attribue des intéressements proportionnels aux quantités totales achetées

sur les marchés. Malgré tout, le fait que tous les exploitants et pas seulement les chefs, soient appelés à bénéficier du développement agricole, représente une grande nouveauté qui va à l'encontre des privilèges de la chefferie. Elle contribue à renforcer un déclin de l'autorité traditionnelle que d'autres facteurs avaient déjà amorcé.

L'administration coloniale, tout en maintenant le cadre politique traditionnel, a mis en place un nouveau découpage en cantons, unité administrative de base. Les chefs de canton, responsables de leur territoire devant l'administration, sont devenus de plus en plus indépendants de leur ancien "suzerain". Le cas est particulièrement sensible au Mandara où le "Tixé" n'a presque plus d'autorité sur ses anciens dignitaires promus chefs de canton. Ils ne consentent plus à lui fournir les redevances coutumières à l'occasion des principales fêtes religieuses. L'administration coloniale, puis camerounaise, en rémunérant les chefs traditionnels, tend à les convertir en simples fonctionnaires. Elle vide de tout contenu l'organisation politique traditionnelle, tout en conservant sa façade. Depuis 1966, les chefs musulmans n'ont plus le droit de percevoir la "zakkat" au nom de la communauté pour la raison qu'ils sont déjà des fonctionnaires salariés. Ainsi se précise l'effacement de l'ancienne organisation politique au profit du corps administratif moderne.

Formation d'un groupe de nouveaux notables dans les villes, de riches cultivateurs de coton en brousse, rabaissement des chefs au rang de fonctionnaires locaux, illustrent les transformations récentes de la société musulmane. Les valeurs traditionnelles qui assuraient le fondement spirituel de la société ne sont-elles pas ainsi remises en question ? L'acquisition de la richesse par des moyens nouveaux n'entraîne-t-elle pas une possibilité de promotion sociale en dehors des normes anciennes ? D'autre part, le progrès agricole offert à tous ne profite-t-il pas aux Païens comme aux Musulmans, supprimant ainsi leur vieille inégalité ?

Une étude de la répartition des dépenses des "nouveaux riches" montrerait l'importance des dépenses sociales. Il s'agit de dons aux marabouts, aux griots, aux amis en visite, aux divers quémandeurs, obligations sociales traditionnelles qu'ils ne peuvent éluder. Au contraire, il semble que les nouveaux notables ne conçoivent leur consécration que selon ces formes anciennes d'expression du prestige. Ils montrent par là que le cadre traditionnel de la société est toujours vivant. Eux seuls qui seraient en mesure de le remettre en question ne veulent pas le faire. La consécration d'une réussite sociale n'est-elle pas toujours le pèlerinage à la Mecque qui confère le titre envié d'"al-hadji" ? Le choix d'un titre religieux pour parfaire son ascension sociale symbolise à lui seul le désir d'insertion dans le cadre traditionnel de la société."Les nouveaux notables visent moins à suppri-

mer les échelons supérieurs de la pyramide sociale qu'à s'y installer aux côtés ou à la place de ceux qui s'y tiennent actuellement" (1). Renouvellement donc du recrutement des membres de l'aristocratie et non extinction de la hiérarchie sociale, on peut déjà en déduire que la vieille inégalité entre Musulmans et Païens subsiste elle aussi.

Si les nouvelles élites ne manifestent pas une volonté de rupture avec les valeurs traditionnelles de la société, c'est qu'ils adoptent la fierté d'appartenir à la société musulmane. Son prestige reste intact tout en s'appuyant en partie sur d'autres fondements qu'au siècle dernier. Dans le progrès économique et la distribution de revenus monétaires provoqués par la culture du coton, les Musulmans ont occupé la première place. Dès l'introduction du coton, ils tenaient vis-à-vis des Païens une position très forte. Ils possédaient toutes les terres riches de la plaine ou s'en considéraient comme les maîtres. Ils étaient donc déjà sur place alors que les Païens durent souvent émigrer vers les zones cotonnières pour pouvoir cultiver la nouvelle plante. N'ayant pas besoin de s'adapter à un nouveau milieu, les Musulmans assimilèrent facilement les exigences de la culture du coton alors que les Païens devaient affronter des conditions agricoles et économiques totalement nouvelles. On ne doit pas s'étonner que les Païens n'aient pas su, dès l'abord, mesurer l'intérêt économique du coton à l'égal des Musulmans. Ceux-ci ne facilitèrent pas la participation des Païens au progrès agricole, en opposant une réticence très marquée pour leur céder les bonnes terres à coton. Ils exigèrent des prix de location ou de vente qui parurent exhorbitants aux Païens. Les Musulmans, conscients de la valeur de la terre dans le contexte actuel, la considèrent désormais comme un capital et une source d'enrichissement.

Pour la grande majorité des Païens, surtout des montagnards, l'introduction de la culture du coton n'a que des conséquences indirectes, en élargissant les possibilités de travail salarié donc d'acquisition de numéraire. Depuis quelques décennies, le salariat devient le cadre habituel dans lequel se nouent les rapports entre Musulmans et Païens. Marque-t-il un progrès vis-à-vis des rapports traditionnels ? Il tend à créer des liens permanents entre Musulmans et Païens qui commencent à s'ouvrir à l'économie monétaire. Dans ce sens, il améliore donc leur économie. Mais les avantages qu'il procure aux employeurs musulmans sont encore plus évidents.

Dans leur recherche d'une extension des superficies cultivées en coton, les cultivateurs musulmans ont largement adopté la culture attelée. Mais elle ne résolvait pas tous les problèmes, notamment en ce qui concerne les derniers sar-

(1) LACROIX (P.F.) - 1965 - op. cit. , t.I; p. 266.

olages. La culture attelée provoquait même un "goulot d'étranglement" dans les travaux que seule, une augmentation de la capacité de travail manuel pouvait résoudre. Ne pouvant trop compter sur leur main-d'oeuvre familiale, les Musulmans furent contraints de faire appel sur une grande échelle à la main-d'oeuvre salariale. Aussi peut-on dire que l'emploi des salariés d'origine païenne est indispensable à l'orientation commerciale de l'agriculture des Musulmans.

D'autre part, le prix du marché de la main-d'oeuvre étant très inférieur à la valeur du travail effectué, les employeurs réalisent des bénéfices d'exploitation. En année normale, le prix de revient du travail salarié sur une superficie d'un hectare varie de 10 à 12.000 francs alors que la récolte de coton rapporte de 25 à 30.000 frs (1). Non seulement le salariat est indispensable aux Musulmans mais de plus, il représente un des moyens les plus rapides d'enrichissement (2). Ce faisant, il ne contribue pas à estomper les inégalités de départ. Autrefois, la dépendance des Païens résultait de rapports de force. Aujourd'hui, elle résulte avec le salariat de causes plus économiques : l'exploitation par les Musulmans de la force de travail des Païens. Leur état de sujétion n'est pas supprimé ; il change de nature. En se traduisant par un enrichissement des uns et un appauvrissement relatif des autres, les oppositions ancestrales de nature ethnique, cèdent progressivement le pas devant les inégalités sociales. Mais le clivage entre les populations reste le même.

On lira plus loin les condition de lancement des opérations de modernisation rurale au Nord du Cameroun. Bien conduites, notamment dans le cas de la culture du coton, elles se solvent par une réussite économique indéniable. Mais dès maintenant, on peut noter combien le progrès économique ne s'est pas accompagné de réforme sociale. Les actions d'encadrement ont été axées en priorité sur le développement de la production commercialisable, sauf dans le cas des périmètres d'accueil des montagnards en plaine. On a cru trop facilement que la prospérité économique résoudrait d'elle-même les problèmes sociaux. En fait, elle est restée comme "plaquée" sur des structures sociales périmées mais toujours en place.

---

(1) S.E.D.E.S. - 1967.

(2) Cette analyse du salariat était valable pour les années antérieures à 1970. Les récoltes de coton étaient alors bonnes dans l'ensemble et les tonnages récoltés augmentaient assez régulièrement. Les cultivateurs Musulmans n'hésitaient pas à étendre leurs parcelles de coton d'une année sur l'autre, quitte à faire appel de plus en plus aux ouvriers agricoles. Depuis lors, plusieurs années de mauvaises récoltes dues à la sécheresse, ont changé la situation. Les cultivateurs très engagés dans la culture du coton souffrent plus que les autres des effets de la sécheresse. Certaines années, leurs récoltes sont si faibles qu'ils rentrent à peine dans leurs frais. Dès lors, ils hésitent plus qu'autrefois à recourir à cette forme de culture reposant en grande partie sur le salariat.



OFFICE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

ONAREST

LE NORD DU CAMEROUN
BILAN DE DIX ANS DE RECHERCHES
VOL. II

TRAVAUX
ET
DOCUMENTS DE
L'INSTITUT DES
SCIENCES HUMAINES

I S H
N° 19

CENTRE GEOGRAPHIQUE NATIONAL
(C. G. N.)

CENTRE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET SOCIALES (C. S. E. S.)

OFFICE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

O N A R E S T

INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES

CENTRE GEOGRAPHIQUE NATIONAL
C.G.N.
B.P. 157 - YAOUNDE

CENTRE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET SOCIALES
C.S.E.S.
B.P. 193 - YAOUNDE

LE NORD DU CAMEROUN :
BILAN DE DIX ANS DE RECHERCHES

VOL. II

J. BOULET
J. BOUTRAIS
H. FRECHOU
A. HALLAIRE
Y. MARGUERAT
Géographes à l'ORSTOM
G. PONTIE
Sociologue à l'ORSTOM
C. SEIGNOBOS
Géographe.

CA10-124
BOU

Cette publication constitue le rapport final du sujet n° 5221/5321 pour la partie du projet intitulée "synthèse nord", approuvé par l'ORSTOM et l'ONAREST et entamé en 1971 à l'initiative du professeur P. PELISSIER.

ORSTOM Fonds Documentaire
N° : 706+825 → 827
Cote : A

C.E.D.I.D. - ORSTOM

INV. ♦ 643

Copyright ONAREST- J. BOULET - J. BOUTRAIS - H. FRECHOU - A. HALLAIRE
Y.MARGUERAT - G. PONTIE - C. SEIGNOBOS.

Droits de reproduction et d'adaptation soumis pour tous pays à l'autorisation écrite préalable des dépositaires du copyright. Sont autorisées les citations et reproductions de figures accompagnées des références bibliographiques.

All rights reserved : No part of this book may be translated or reproduced by any means without the prior written permission from the copyright owners. Quotations and reproductions of drawings can be made only with bibliographical references.

SOMMAIRE

PREMIER VOLUME :

- Introduction
- Le milieu naturel
- Les populations
- Les sociétés

SECOND VOLUME :

- Les migrations
- Les activités
- Bibliographie

4ème partie :

LES MIGRATIONS

(J. BOUTRAIS, G. PONTIE, Y. MARGUERAT)

ORSTOM Fonds Documentaire
N° : 825, ex 2
Cote : A

Les sociétés au Nord du Cameroun, après être restées longtemps antagonistes, commencent à présenter des indices d'imprégnation réciproque. C'est là sans doute le point le plus important de l'évolution sociale actuelle, depuis l'établissement de rapports pacifiques entre les diverses populations de la région. Parmi les facteurs qui entraînent le plus fortement les sociétés à sortir de leur cadre traditionnel, figure en premier lieu la mobilité de la population, elle-même conséquence de la sécurité. Les migrations, revêtant aux siècles précédents l'aspect catastrophique d'exodes de peuples chassés par les conquêtes d'autres groupes, deviennent de nos jours un choix accepté librement par une proportion toujours plus grande d'habitants. Conduisant à un brassage de populations très différentes, elles favorisent la diffusion de modèles culturels uniformes. Inversement, l'uniformisation facilite les déplacements de population, en atténuant les difficultés d'adaptation des migrants. Mais plus une population est uniforme, plus les courants migratoires sont difficiles à cerner. Ainsi, la documentation sur les migrations des Musulmans-certainement importantes - fait cruellement défaut, alors que plusieurs déplacements de Païens sont maintenant assez bien connus. Avant d'analyser les migrations elles-mêmes, il convient donc de présenter les moyens d'approche dont nous disposons pour les appréhender.

I - LES DONNEES (1)

A/ Approches de la mobilité géographique

Dans certains pays, les recensements administratifs comportent des indications concernant les migrations. Les fiches individuelles de recensement mentionnent les domiciles successifs et la durée du séjour dans chaque lieu. Il suffit alors de dépouiller, soit de manière systématique, soit par sondage, ces fiches pour obtenir une idée d'ensemble des mouvements de population, de leurs modalités, de leurs ampleurs et de leurs directions principales. Ce n'est malheureusement pas le cas du Nord du Cameroun. Autrefois, les administrateurs indiquaient parfois, à la suite d'un recensement, les effectifs d'entrées et de sorties du canton depuis le recensement précédent. Mais ces renseignements n'étaient pas obligatoires. Ils n'étaient donc collectés que de façon éparse sans permettre d'en dégager des conclusions sur les principaux flux de population. Quant aux derniers recensements, ils n'indiquent que l'arrondissement du lieu de naissance, sans autre précision sur les domiciles antérieurs à la résidence actuelle. Ils ne sont donc que d'un faible recours dans une approche des migrations, celles-ci se produisant souvent à l'intérieur d'un même arrondissement. Dès lors, on se trouve contraint de recourir à l'enquête

(1) Texte rédigé par Jean BOUTRAIS.

directe sur le terrain avec toutes ses difficultés : lenteur de la collecte des renseignements et lourdeur de leur dépouillement.

Si les recensements administratifs n'offrent qu'une vue statique de l'état de la population, la comparaison de recensements successifs peut être quand même utile pour saisir son évolution. Mais on se heurte ici à des nouvelles difficultés. Avant 1940, on peut dire que l'administration coloniale en était encore au stade de la prise de contact avec la plupart des populations de la région. Aussi les recensements n'atteignaient-ils qu'une partie de la population réelle. Jusqu'en 1950 même, on ne peut savoir si l'accroissement des chiffres correspond à une augmentation de population effective ou bien au fait que les gens se laissent plus facilement compter. La comparaison des chiffres d'un recensement à l'autre en est rendue plus délicate. D'autre part, les recensements ne s'effectuaient pas autrefois au même moment d'une unité administrative à l'autre. Chaque administrateur décidait de lui-même de renouveler les chiffres précédents, jugés trop anciens ou trop approximatifs. La périodicité de ces recensements variait d'une circonscription à l'autre.

Depuis l'Indépendance, les recensements sont nationaux et les résultats décalés d'un an au plus d'un département à l'autre. Ils permettent d'établir un "tableau de la population", photographie de l'état de la population, une année donnée (1). En comparant ces tableaux, on a établi une carte de l'évolution de la population depuis une dizaine d'années (fig. n° 25). Selon les cantons, le recensement pris comme point de référence date de 1957, 1958 ou 1959. Dans le cas de certains cantons, on dispose d'une série de recensements plus anciens, donnant une plus grande "profondeur" à l'évolution. Mais ces données étant disparates, il est impossible de les cartographier pour l'ensemble de la région. On s'est donc contenté d'étudier les chiffres de la dernière décennie, en les replaçant dans une évolution plus longue chaque fois qu'on dispose de données suffisantes.

La carte de l'évolution de la population indique les pourcentages d'accroissement ou de diminution de la population totale de chaque canton depuis dix ans. Elle met en évidence l'ampleur des changements démographiques qui affectent actuellement la région. Très peu de cantons présentent en effet un peuplement stationnaire (considéré ainsi lorsque les accroissements ou les diminutions n'atteignent pas 5 % du chiffre de référence). La plupart des cantons connaissent des changements importants dans leur peuplement depuis dix ans. Il en résulte naturellement des perturbations dans les rapports de l'homme à l'espace, notamment au niveau du terroir agricole. Bien que le Nord du

(1) ORSTOM (Section de Géographie) - 1963, 1967 - Tableau de la Population du Cameroun. 3 vol. multigr.

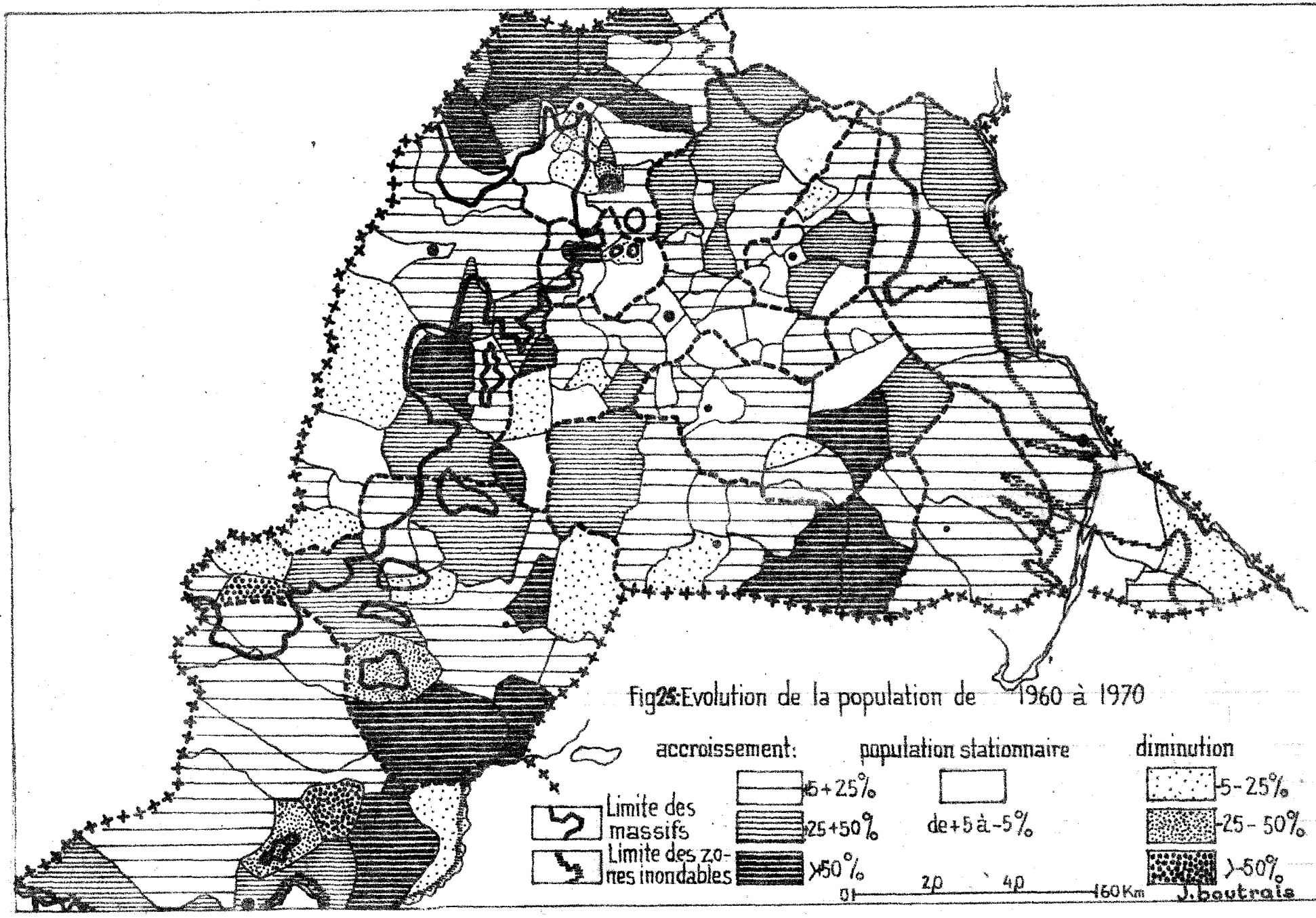

Fig25: Evolution de la population de 1960 à 1970

Cameroun soit souvent considéré comme une région "stable" au point de vue humain, on peut imaginer tout ce que ces changements démographiques supposent comme nécessité d'adaptation de la part des habitants. Les situations "traditionnelles" doivent y être certainement plus rares qu'on ne le croit au premier abord.

L'ensemble des cantons de plaine voient leur population augmenter, sauf ceux situés en bordure du Logone, dans le district dit du "Bec de Canard". L'augmentation est d'autant plus importante qu'on se rapproche des Monts Mandara. Lorsque les cantons voisins des massifs recouvrent de grandes plaines alluviales fertiles, la population s'accroît rapidement, doublant en une décennie. C'est le cas d'une série de cantons jalonnant les massifs des Fali, la plaine de Gawar et surtout celle de Koza au nord des massifs Mafa. Par contre, les Monts Mandara perdent plus qu'ils ne gagnent des habitants. C'est surtout le cas au sud où certains cantons se vident littéralement. Le cas le plus impressionnant est celui des Njegn du canton de Dazal qui, de 5.000 habitants en 1958, se retrouvent à 1.500 seulement en 1967. La baisse du peuplement est encore plus grave dans le canton Fali de Kangou qui, sans être typiquement montagneux, présente une surface accidentée de chaos et de collines rocheuses où se dispersait autrefois un habitat dense. Le canton avait 6.000 habitants en 1959. Il n'en conserve plus que 870 en 1967, c'est dire qu'il est pratiquement dépeuplé.

Les variations de population de chaque canton laissent supposer des migrations importantes. Les chiffres obtenus ne permettent pourtant pas de les estimer. L'excédent des naissances sur les décès entre en jeu pour accroître la population, même si les sorties sont plus nombreuses que les départs. Or cet excédent naturel n'est pas partout la même. Les études démographiques effectuées récemment ont démontré que le comportement démographique varie beaucoup selon les ethnies. A partir de la composition ethnique de chaque canton, on a donc calculé un taux d'accroissement annuel moyen. Ensuite, on a cherché à savoir quelle serait la population de chaque canton si les déplacements étaient nuls. En comparant ce résultat avec la population effective, on obtient le solde migratoire de chaque canton. La carte suivante indique les excédents ou les déficits migratoires ramenés à un pourcentage par rapport à l'effectif de départ, au début de la période observée. En mettant en évidence des zones où l'accroissement naturel est tellement accentué qu'il estompe un déficit du bilan migratoire, cette carte circonscrit mieux les "réser-

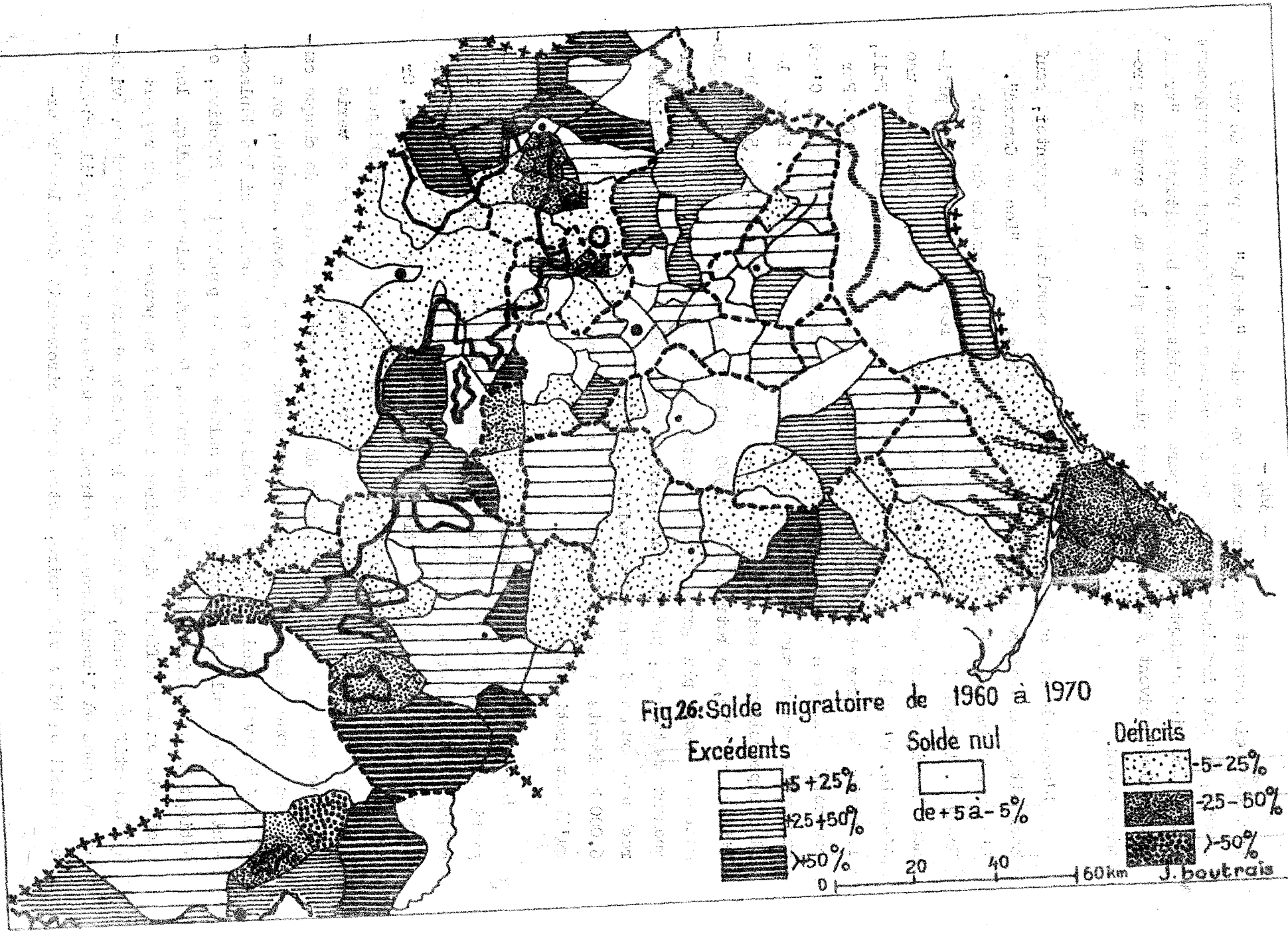

Fig 26: Solde migratoire de 1960 à 1970

voirs" de migrants (fig. n° 26).

Les Monts Mandara au nord et les massifs Fali au sud apparaissent alors nettement comme l'une des zones de départ les plus importantes, l'autre étant représentée par l'ensemble des cantons païens du Logone, sauf celui de Pouss. Un autre fait n'apparaissait pas sur la carte précédente : l'existence de cantons déficitaires dans la plaine du Diamaré elle-même. La plupart sont des cantons de Païens de plaine aux villages accrochés aux pitons rocheux qui accidentent la pénéplaine : Moundang, Guiziga au sud et au nord de Maroua, Guidar. Tous ces Païens tendent à quitter leurs anciens villages établis sur le pédiment rocheux du socle pour migrer vers d'autres parties de la plaine plus fertiles.

La carte délimite aussi les principales zones d'accueil des migrants : les plaines en contrebas des Monts Mandara et les cantons voisins du "bloc païen" du Logone. L'exemple la plus frappant est celui du canton de Guidiguis, au milieu de l'arrondissement de Kaélé. En fait, ce canton recouvre le no man's land qui séparait les Toupouri à l'est et les Foulbé de Doumrou et de Binder au Tchad. Cette zone presque vide, appelée parfois "le désert de Torok", correspond sans doute à des placages de sols argileux compacts et stériles mais aussi à un glacis militaire entre Foulbé et Toupouri. On a déjà vu comment toute la région était autrefois cloisonnée par ces zones vides où personne n'osait s'établir ni même s'aventurer sans le risque de subir les attaques des voisins. Au nord, de multiples guerres entre Foulbé et Mandara avaient fini par dévaster une zone frontière, faiblement peuplée, où l'insécurité régnait de façon endémique. On assiste actuellement à un repeuplement de ces espaces tampons et à une recolonisation agricole à partir des noyaux païens très peuplés.

Cette observation présuppose que les migrations sont toujours orientées des zones bien peuplées vers d'autres zones moins densément occupées. Les contraintes historiques à l'origine des inégalités de répartition du peuplement ne jouant plus, les migrations traduiraient un retour à un rééquilibre ou du moins, à une réduction des écarts de densité. Est-ce bien toujours le cas ? les migrations n'accentuent-elles pas parfois des déséquilibres apparents ? Afin de donner un premier élément de réponse à cette question, on peut comparer les soldes migratoires aux densités enregistrées au point de départ de la période observée (fig. n° 27).

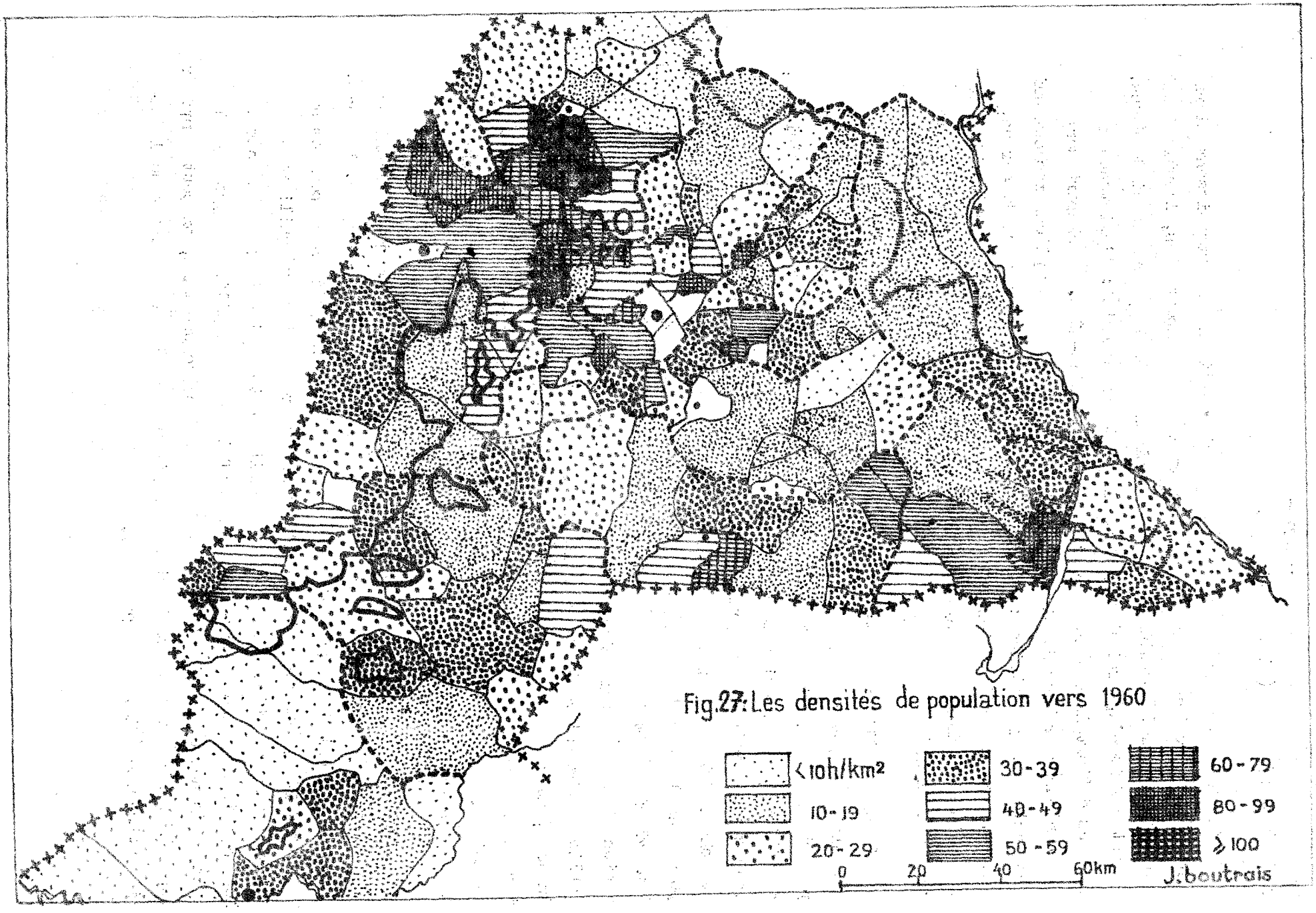

Fig.27: Les densités de population vers 1960

De la juxtaposition de la carte des densités vers 1960 et de celle du solde migratoire pendant la décennie suivante, ressort effectivement une concordance d'ensemble, c'est-à-dire que la seconde est le négatif de la première. C'est surtout le cas si l'on compare les blocs païens (Monts Mandara et plaines du Logone) aux cantons qui les entourent. Toutes les zones offrant de grands espaces vacants ont joué, à un degré plus ou moins accentué, un rôle d'accueil de migrants. On assiste donc bien à un peuplement réparti de façon plus homogène par étalement des fortes densités vers les espaces moins densément occupés.

Cependant, de nombreuses contradictions apparaissent à un examen plus détaillé des deux cartes. De deux cantons aux densités de départ sensiblement égales, l'un perd des habitants (Midjivin) tandis que l'autre en gagne (Moutouroua). Les cantons qui perdent le plus d'habitants en valeur relative ne sont pas nécessairement ceux qui présentaient en 1960 des densités plus élevées que leurs voisins. C'est le cas des Païens de Logone au sud-est de la région. D'autre part, les cantons qui accueillent les plus gros effectifs de migrants ne se distinguaient pas toujours par des densités plus faibles que les cantons voisins ; par exemple, dans le bassin de la Bénoué. D'une façon plus générale, l'ampleur relative des départs n'est pas liée directement à l'importance absolue des densités. On le perçoit très bien lorsqu'on passe du nord au sud des Monts Mandara. Les pertes des cantons montagnards aux environs de Mokolo ne sont pas en rapport avec leurs densités si on les compare au déficit des cantons méridionaux, notamment les cantons Fali. Les contextes de départ ne sont pas les mêmes d'une extrémité à l'autre de la chaîne montagneuse. Les déplacements ne présentent probablement pas non plus les mêmes modalités d'un cas à l'autre.

On ne peut donc pas encore parler d'un véritable rééquilibre de la charge démographique à la suite des migrations, ou bien on doit supposer que ce processus en est arrivé à des stades très divers d'un groupe de cantons à l'autre. On peut même se demander si c'est bien l'élément moteur des déplacements et s'il ne s'agit pas d'une hypothèse trop simple pour se trouver jamais confirmée dans la réalité. Plutôt qu'à un étalement homogène du peuplement dans l'espace, simple vue de l'esprit, n'assiste-t-on pas à une fine adaptation du peuplement aux potentialités inégales de "zones homogènes" ? De toute façon, une carte par cantons ne permet pas d'y répondre car ces zones homogènes par leurs aptitudes, si elles existent, correspondent très rarement aux limites adminis-

tratives. L'approche indirecte des migrations, grâce aux renseignements tirés des recensements, semble atteindre ici une limite au-delà de laquelle, pour progresser, l'analyse doit faire appel à d'autres méthodes d'approche.

Résumons les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus en comparant plusieurs recensements administratifs. Deux courants migratoires prinpaux modifient la répartition du peuplement : une descente des montagnards vers les plaines en contrebas des massifs et une émigration des Païens de plaine vers les cantons limitrophes. Dans l'ensemble, les montagnes se vident alors que la plupart des plaines se peuplent rapidement. Mais cette évolution se manifeste de façon très inégale d'une zone à l'autre. Les motivations des déplacements de même que leurs modalités ne sont probablement pas uniformes. Quant à localiser exactement les principales zones d'accueil, c'est encore difficile. Des cantons recouvrent à la fois une bordure de massif et une partie de plaine. Leur solde migratoire stable peut englober une diminution d'un côté compensée par un accroissement de l'autre. De même, la plupart des cantons de plaine comprennent à la fois des villages qui dépérissent et d'autres qui prospèrent. La comparaison de la carte d'évolution par cantons et d'une carte d'évolution de la même population par villages indique combien les limites administratives sont dénuées de signification en ce domaine (1). Le fait essentiel, c'est moins la diminution relative d'un canton par rapport à son voisin que celle d'un groupe de villages par rapport à un autre. Dans ce cas précis, l'ensemble des villages situés sur les pédiments rocheux et autour des pitons perdent des habitants alors que les villages des vallées et placages alluviaux en gagnent. La limite des villages en cours de régression et de ceux en cours de peuplement recoupe les limites administratives des cantons de Moutouroua, Midjivin et Boboyo. C'est dire combien ces limites sont peu significatives pour cerner les mouvements migratoires.

On se trouve donc contraint de se placer au niveau de chaque village ou même de chaque quartier pour déceler les échanges effectifs de population. Sans doute, les échanges entre la montagne et la plaine sont-ils assez simples puisqu'ils se réduisent pour l'essentiel à un seul courant qui alimente la croissance des villages de plaine par ponctions sur les massifs. Mais il est impossible de déterminer par une approche indirecte jusqu'où s'étale en plaine le flux des montagnards descendus de leurs massifs. Les zones les plus proches des massifs reçoivent les effectifs les plus nombreux mais d'autres contingents ne se dispersent-ils pas à plus longue distance ?

---

(1) FRECHOU (H.) - 1966.

Enfin, le solde migratoire ne suffit pas à lui seul pour appréhender tous les courants de population. Un solde presque nul peu cacher d'importants mouvements qui ne sont pas à négliger, même s'ils aboutissent localement à un peuplement stationnaire. Dans ce cas, le critère ethnique prend toute sa valeur. Sous un solde migratoire nul, des départs notables peuvent compenser des arrivées de membres d'autres ethnies, répondant à des motivations différentes. Malheureusement, les recensements actuels n'indiquent plus l'ethnie des habitants de chaque village. Ils ne permettent pas de mettre en évidence avec certitude les courants migratoires. On conçoit dès lors combien les ressources de l'enquête imdirecte se trouvent limitées. On se trouve en fait ramené à entreprendre une enquête directe sur le terrain pour tenter de saisir l'importance et les modalités de chaque mouvement migratoire. Mais inversement, on se trouve alors privé d'une vue d'ensemble des migrations dans la région. Celle-ci n'apparaîtra qu'à la suite d'une série d'études partielles. Pour le moment, on se contentera d'évoquer les déplacements de population les mieux connus parce qu'ils ont donné lieu à des enquêtes particulières. Les formes qu'ils revêtent sont déjà suffisamment variées pour donner un aperçu de la mobilité de plus en plus affirmée des populations de la région.

B/ Les types de courants migratoires.

Les difficultés d'une approche des mouvements de population par suite de l'insuffisance des recensements administratifs, ont montré combien leur étude deviendra une tâche de plus en plus délicate. On peut encore pour le moment utiliser les données ethniques des anciens recensements. Mais dans une décennie, ce ne sera plus possible. Pourtant, seules des indications d'ordre ethnique peuvent faciliter l'appréhension des migrations dans la région. Selon que les migrants restent dans leur "espace ethnique" ou en sortent, la signification de leur déplacement et ses implications sociologiques sont bien différentes. Le contexte spatial fournit en effet, un premier critère de différenciation des déplacements de population dans la région.

1/ L'influence du contexte spatial.

L'importance de la distance parcourue importe peut-être moins à ce sujet que la sortie ou non du groupe ethnique. Il s'agit de savoir si le migrant est considéré comme un étranger ou non dans le village où il s'installe. Cette notion est encore très importante dans une région où la plupart des liens sociaux

sont basés sur le critère ethnique. D'un groupe à l'autre, la solidarité ethnique ne s'affirme pas au même niveau spatial. Certains montagnards se trouvent étrangers dès qu'ils quittent leurs massifs. Pour d'autres, les liens de solidarité s'étendent au niveau de toute l'ethnie. Un déplacement de quelques kilomètres chez les uns est plus important qu'une longue migration chez les autres lorsqu'elle ne sort pas des limites spatiales de l'ethnie. Lorsqu'on mesure l'ampleur des migrations, on doit donc toujours se référer au compartimentage ethnique de l'espace. De ce point de vue, on peut faire une première distinction entre les migrations "internes" et les migrations "externes" à l'espace ethnique des migrants.

a) Les migrations "internes".

Les implications sociales et psychologiques des migrations internes ne sont pas accusées puisque le migrant ne change pas de contexte politique ou social. Restant au milieu des siens et dans le même cadre de vie, il n'est pas dépaysé. N'étant pas considéré comme un étranger, il n'est pas systématiquement défavorisé puisqu'il peut, sous certaines réserves, acquérir des terres, participer aux cérémonies religieuses et inversement, bénéficier de leur protection spirituelle comme de l'aide sociale de ses voisins. Malgré tout, les gens ne quittent pas volontiers leur village. Dans l'ensemble, la population, surtout les montagnards, reste stable. Lorsque les gens s'en vont, c'est la plupart du temps qu'ils sont contraints de le faire. Ils s'éloignent le moins possible de leur lieu de naissance. Souvent, les montagnards partent s'installer dans le massif de leur mère où ils peuvent bénéficier de l'assistance de leurs beaux-parents. Mais le cloisonnement de l'espace montagnard est poussé à un tel point qu'il ne favorise guère les migrations internes.

Par contre, un cloisonnement en plaine moins poussé dans le détail n'est peut-être pas sans rapport avec une mobilité plus grande des habitants. L'organisation politique et religieuse codifiée sur un même modèle favorise cette mobilité interne. C'est notamment le cas des Musulmans, Mandara et Foulbé qui, d'un commandement à l'autre, retrouvent les mêmes principes d'organisation. Mais c'est aussi le cas de certains Païens qui ont élaboré une organisation politique plus centralisée que les montagnards. Dans leur cas, au niveau de chaque village, le mode de répartition du pouvoir politique et religieux comme le système d'appropriation des terres sont identiques. Il n'existe pas de lien étroit entre un groupe de parenté et un village. La prééminence de l'organisation politique hiérarchisée de la chefferie sur la solidarité clanique facilite

la dispersion des habitants. Toutes les conditions sont donc réunies pour que l'individu qui quitte son village ne soit pas pénalisé. Appartenant à une communauté politique qui dépasse le cadre du village, chaque habitant peut s'installer dans un nouveau village sans perdre aucun de ses droits.

C'est le cas, par exemple, des Guiziga lorsqu'ils se déplacent à l'intérieur d'une même chefferie. Aussi les déplacements y sont-ils très importants quant au nombre de personnes qui quittent leur village de naissance et quant aux changements de résidence qu'un même chef de famille effectue au cours de sa vie. Pour chaque village, le nombre d'habitants nés dans un autre village est égal ou supérieur aux gens nés sur place. Cela provient d'une série de déplacements effectués sur de faibles distances. Les membres d'un même clan ou d'un même lignage, même les frères, se disséminent dans le territoire de la chefferie.

Les déplacements présentent souvent des directions aléatoires. Même si des villages accueillent plus de gens qu'ils n'en perdent, les mouvements ne se font pas à sens unique. Les villages déficitaires reçoivent quand même des migrants. On est donc en présence d'échanges multiples de population entre villages. Les déplacements s'orientent en tous sens à l'intérieur de l'ensemble territorial guiziga de même que chez les Toupouri, les Moundang et les Guidar. La comptabilité de tous ces déplacements indique parfois des résultantes d'ensemble. Mais il ne s'agit en fait que de l'addition de mouvements individuels très complexes dans leur détail. Ainsi un premier déplacement à l'intérieur du territoire de la chefferie est rarement définitif, soit qu'il se prolonge par un nouveau déplacement, soit qu'il s'abolisse par un retour au village natal. Déplacements multiples donc et successifs qui obéissent plus à des convenances personnelles diverses qu'à des directions qui s'imposeraient à l'ensemble de la population. Bien que la mobilité affecte un fort pourcentage de la population, ce n'est pas sous la forme de déplacements collectifs mais presqu'uniquement individuels. Pour chaque village d'accueil, on constate une extrême diversité des villages de départ. On ne peut donc pas dire que le lieu d'origine détermine le choix de la zone d'implantation.

Peu à peu des migrants s'installent en bordure de leur pays. Ils constituent en dehors de leur espace de peuplement homogène des zones où leur représentation devient de plus en plus forte. Ainsi les Guiziga deviennent-ils très nombreux dans l'arrondissement voisin de Mindif alors que leur peuplement s'étale en même temps sur toute la partie méridionale de celui de Maroua. De même,

la plus grande partie des migrants Toupouri se déverse au nord de la périphérie immédiate de leur pays, vers le canton de Kalfou et ceux de l'arrondissement de Mindif.

Ce faisant, ces migrants doivent s'adapter à une organisation qui n'est plus celle de leurs ancêtres. Même s'ils viennent rejoindre une partie des leurs, la composition ethnique de leur nouveau village est rarement homogène. Ils risquent de dépendre d'un chef de village d'une autre ethnie, en tout cas d'un chef de canton "étranger". Leurs rapports avec le pouvoir politique ne se font plus dans le cadre de liens personnels coutumiers, avec tout ce qu'ils supposent de contraintes possibles mais aussi de sources de solidarité et d'assistance.

Même si les déplacements portent sur de faibles distances, c'est le changement de cadre ethnique et politique local qu'il faut prendre en considération. Très souvent, les limites administratives, héritières du découpage des commandements territoriaux traditionnels, jouent sur ce plan un rôle de "filtre" migratoire. Passée telle limite de canton ou d'arrondissement, le changement de contexte nécessite du migrant un plus grand effort d'adaptation. En fait, on peut se demander si tous les déplacements à l'intérieur d'un même espace ethnique ne relèvent pas de migrations proprement dites mais d'une simple mobilité interne de la population.

b) Les migrations "externes".

La plupart des ethnies occupent encore au Nord du Cameroun un espace suffisamment compartimenté pour que le migrant ait conscience, à partir d'un certain moment, de quitter son "pays". Ses conditions d'installation deviennent alors bien différentes de celles qui viennent d'être décrites. Dernier venu, le migrant subit l'autorité des premiers occupants. Il dépend de chefs dont il ne comprend parfois même pas la langue. Il ne participe pratiquement pas aux décisions prises par la communauté villageoise mais il supporte largement le poids des corvées et des prestations dont elle est redevable. Par sa religion, il ne s'intègre pas à son nouveau milieu sans pouvoir pour autant y transplanter pleinement ses croyances, ni jouir de la protection qu'il pourrait espérer sur la terre de ses ancêtres. Le migrant acquiert rarement une autonomie sociologique en se déplaçant. Il ne célèbre pas les principaux actes de la vie ni les grandes fêtes religieuses dans son nouveau village mais dans

son pays natal. C'est là que la plupart retournent se marier, c'est là qu'il va régulièrement célébrer les fêtes, c'est là qu'il espère retourner vivre sur la fin de sa vie ou qu'on l'enterrera après sa mort.

Elément étranger au village, il ne jouit pas non plus des principaux droits économiques reconnus aux autres villageois, du moins lors des premières années. Si le chef lui accorde le droit de débrousser, ce sont souvent les terres les moins fertiles du terroir et contre une redevance. Le plus souvent, il doit se contenter de louer les terres qu'il cultive. Les villageois ne tiennent pas à ce qu'il les achète ou bien exigent des conditions sévères.

Ne disposant pas d'un statut à part entière, les migrants peuvent rarement s'installer au sein du village. Ils s'établissent en retrait, sur des lopins de terre prêtés par le chef de village ou loués. Leurs champs se trouvent plus loin, sur les terres marginales du terroir. Les migrations de Païens en pays musulman se traduisent en particulier par un paysage humain caractéristique. Aux villages groupés s'adjoignent des hameaux récents disposés à l'écart ou des habitations dispersées parmi les champs qui viennent d'être ouverts.

Le manque d'autonomie des migrants n'autorise pas un grand éloignement des points de départ. Les allées et venues, les échanges, demeurent incessants entre les zones d'accueil et les pays de départ. Une partie de la production de mil et des gains monétaires sont envoyés au village d'origine, destinés aux parents ou aux frères du migrant. Lui-même scinde parfois son exploitation et sa famille en deux parties, l'une restant au village cultiver les champs qu'il détient par héritage, alors que l'autre le suit dans sa nouvelle installation. Mais ce n'est le plus souvent qu'une situation provisoire accompagnant les premières années de l'émigration. A mesure que celle-ci se fait plus ancienne et que la nouvelle exploitation parvient à se suffire à elle-même, la famille tend à s'y regrouper, laissant les parcelles au pays natal aux frères ou bien les abandonnant à la friche.

Les premiers migrants s'installent au plus près de leur pays. Ensuite, par remplissage progressif des villages voisins, les migrants suivants vont chercher une place un peu plus loin. D'anciens migrants, insatisfaits des conditions qui leur sont imposées à mesure que la saturation des terroirs accentue la pression sur la terre, vont tenter leur chance ailleurs. Ils s'installent dans les zones les plus isolées et les moins peuplées, jouant le rôle de

véritables pionniers tandis que de nouveaux venus les remplacent dans le village qu'ils viennent de quitter. Un tel processus de déplacements successifs de plus en plus éloignés du point de départ secrète de véritables courants migratoires. Chaque courant concerne un ensemble de migrants ayant de nombreux points communs par la langue, l'ethnie, le pays de départ. Ils sont orientés dans une direction d'ensemble que l'on peut symboliser sur une carte par des flèches. Enfin, des échanges incessants matérialisent l'existence de ces courants dans la réalité quotidienne.

L'importance quantitative des migrants faiblit à mesure que l'on s'éloigne du pays de départ, si bien qu'on peut parler d'un flux migratoire sumergeant progressivement les zones d'accueil. Ce flux présente un front mobile qui se déplace au fur et à mesure de la saturation des villages atteints par les plus gros contingents de migrants. Pour une même zone d'accueil, ce front peut être plus ou moins avancé selon les secteurs qui alimentent les départs. Bien que les migrants de chaque secteur tendent à s'établir dans les villages les plus proches, on peut observer des décrochements dans la position des fronts, des décalages ou des superpositions locales dans celle des courants migratoires. Contrairement aux déplacements internes caractérisés par leur désordre, du moins apparent, les migrations externes s'identifient par de grandes orientations d'ensemble de la dispersion ou de l'écoulement à partir de l'espace ethnique d'origine. C'est le cas notamment de la descente des montagnards vers les plaines.

Par rapport à ces migrations qui aboutissent à un peuplement sans solution de continuité de l'espace avoisinant les zones de départ, d'autres courants migratoires externes se caractérisent par des déplacements plus longs amenant à une coupure spatiale plus nette avec les points de départ. Leur importance numérique est certes moindre que celle des déplacements précédents mais leur originalité tient à la formation de colonies parfois nombreuses enkystées dans un territoire étranger et éloigné. Alors que les courants précédents se traduisent dans l'espace par un remodelage progressif de la distribution des espaces ethniques, ceux-ci la perturbent complètement et c'est à ce titre qu'ils attirent souvent l'attention.

Les déplacements effectués ne dépassent pas 100 à 150 kilomètres, ce qui est déjà considérable si l'on se réfère au compartimentage très serré

de la région. La plupart des migrants n'en sont pas à leur premier déplacement. Ils ont déjà quitté leur village natal et pris leurs distances par rapport à leur parenté. Le dépaysement et l'isolement sont tels qu'ils ne seraient pas supportés lors d'une transplantation brutale à partir du pays natal. Même des migrants déjà habitués à l'éloignement tendent à se regrouper dans les mêmes villages. L'obstacle de la langue y contraint le plus souvent, alors que la naissance de liens de solidarité entre migrants de même origine facilite leur coexistence. Pourtant, même isolée à de grandes distances de leur pays, ces migrants n'en sont pas complètement coupés. Ils n'hésitent pas à parcourir à pied de grandes distances pour y revenir participer aux principales fêtes religieuses. Il est probable qu'avec le temps, ces petites colonies finiraient quand même par acquérir leur autonomie propre si leur peuplement ne se révélait très instable. De tels noyaux ne peuvent continuer à affirmer leur particularité que s'ils sont suffisamment importants. S'ils se réduisent à quelques familles noyées dans la masse, celles-ci finissent par s'y diluer après quelques générations.

Le même phénomène d'assimilation des migrants par leur milieu d'accueil semble être le destin habituel des migrations externes orientées vers les villes de la région. Contrairement à d'autres régions africaines, l'attraction des villes n'oriente pas encore l'essentiel des effectifs migratoires au Nord du Cameroun. Seules les deux vraies villes, Garoua et Maroua, commencent à exercer une influence organisatrice sur l'espace environnant, mais plus par le rôle de leurs marchés et de leurs commerces que par l'exode rural qu'elles provoquent. Elles attirent quand même de plus en plus de jeunes originaires de toute la région. Comme dans le cas précédent, la plupart des migrants vers les villes ne viennent pas directement de leur village natal. Ils entretiennent encore des liens avec leur pays de départ bien que le processus d'assimilation, notamment par l'islamisation, soit bien plus rapide dans les villes que dans les zones rurales. Dès que le païen venu en ville s'est islamisé, il tend à négliger les relations avec les siens pour chercher à s'intégrer dans son nouveau milieu.

Si Garoua et Maroua recrutent des migrants à partir de toute la région, avec pourtant une prédominance des ethnies voisines (Fali à Garoua, Guiziga à Maroua), les petites villes n'étendent leur zone d'attraction qu'à leurs environs immédiats. Prenons l'exemple de Mokolo (1). Si l'on excepte les fonctionnaires qui forment dans chaque petite ville de la région des quartiers parfaitement étrangers aux autres, plus de la moitié des chefs de familles proviennent

(1) STECK (B.) - 1972.

de moins de 25 kilomètres de Mokolo. En fait, la plupart sont originaires des montagnes très peuplées au nord de la ville, le reste arrivant du plateau au sud. Il s'agit donc d'une petite ville issue du milieu rural environnant, tout comme Yagoua ou Guider. Bien que toutes aient des commandements territoriaux importants, elles n'encadrent effectivement qu'une très faible partie de l'espace qui leur est dévolu. D'autre part, les Musulmans constituent chaque fois le noyau urbain proprement dit, si bien que la ville représente d'abord leur cadre de vie avant celui des populations voisines. La ville est un lieu où les ruraux aiment se rendre, notamment le jour du marché, mais où ils n'aimeraient pas habiter, à moins de vouloir abandonner leurs coutumes et changer de vie, changement auquel la plupart n'aspirent pas encore.

Inversement, si les petites villes ne parviennent pas à attirer de nombreux contingents de ruraux, elles sont rarement capables de retenir ceux qui sont venus vers elles. Si l'on excepte Kaélé, elles disposent de très peu d'emplois à leur offrir. La plupart des migrants les quittent donc à plus ou moins brève échéance pour une ville plus importante où ils espèrent trouver plus facilement du travail. Même Maroua et Garoua ne jouent pour une grande part qu'un rôle de relais pour des migrations plus lointaines vers les grandes villes au Sud du Cameroun. Nous avons affaire à une population instable de migrants, notamment parmi les éléments les plus jeunes qui ne veulent pas se résigner, tout en habitant en ville, à aller cultiver des champs aux environs. Leur installation est donc rarement définitive, de même que ne l'était pas celle des migrants partis s'installer très loin de leur pays d'origine.

Ces deux types de migrations instables s'opposent au glissement lent et massif de paysans vers la périphérie de leur aire ethnique. Il s'agit là d'une forme de migration définitive aboutissant à un véritable peuplement de zones autrefois faiblement occupées et à leur colonisation agricole. On en arrive donc à la nécessité de ne pas tenir compte seulement du critère spatial pour différencier les types de mouvements migratoires mais aussi du critère temporel.

2) Migrations provisoires et migrations définitives.

Parmi les courants migratoires se distingue toute une catégorie de déplacements très actifs dans la région et aussi importants que les autres par les effectifs déplacés : les déplacements provisoires, qu'il s'agisse des migrations saisonnières ou de formes de migrations temporaires se prolongeant par-

fois sur une ou plusieurs années. Les migrations saisonnières ne sont pas seulement dirigées des zones rurales vers les villes. L'existence de multiples mouvements saisonniers de travail entre zones rurales leur confère un certain caractère de complémentarité, les unes n'ayant pu mettre au point un système agricole original qu'avec l'appoint d'une main-d'oeuvre venue de l'extérieur.

a) Les migrations saisonnières.

Les migrations saisonnières pour les travaux agricoles suivent les mêmes orientations d'ensemble que les migrations dites externes. Souvent, elles leur sont antérieures et les préparent. Les migrants saisonniers sont des Païens qui viennent s'employer chez les Musulmans de la plaine. Ceux-ci s'orientent de plus en plus vers l'agriculture depuis l'introduction dans la région du coton, culture commerciale très rentable sur les bonnes terres. Les Païens arrivent en saison des pluies pour sarcler les parcelles de coton, travail qui s'effectue encore le plus souvent à la main. Mais comme leurs propres cultures ne peuvent rester sans soins, ils ne s'engagent que pour quelques jours, une semaine ou deux représentant le maximum. Seuls les jeunes gens peuvent se permettre de rester plus longtemps. Les modalités de l'embauche sont très variables, à la journée ou, le plus souvent, à la tâche. De même, les salaires diffèrent beaucoup des plaines à proximité des pays païens à celles qui sont plus éloignées. Les saisonniers se montrent de plus en plus sensibles à ces différences de salaires et, aux dires des employeurs, se montrent de plus en plus exigeants.

Malgré tout, l'urgence des travaux agricoles en pleine saison des pluies limite sérieusement les déplacements saisonniers à cette période de l'année. C'est surtout après la sison des pluies, une fois leurs gros travaux agricoles achevés, que les Païens vont chercher du travail chez les Musulmans. Ceux-ci les embauchent alors pour le repiquage du mil "mouskouari" qui se situe en septembre ou octobre selon les années. C'est un travail pénible auquel les Musulmans répugnent malgré l'intérêt de plus en plus prononcé qu'ils portent à cette culture. Pour les Païens, le repiquage s'intègre parfaitement dans leur calendrier agricole puisqu'il se situe entre les derniers sarclages et la récolte du mil sous pluie. Aussi les principaux mouvements saisonniers se situent-ils à cette époque. Il est difficile de donner même une estimation des contingents de travailleurs qui se rendent alors en pays musulman. Cela dépend surtout de la situation économique des Païens. Lors d'une mauvaise année

agricole, les départs affectent presque toutes les familles. Au contraire, en bonne année, l'offre de main-d'oeuvre ne répond pas partout à la demande. Néanmoins, les besoins en numéraire devenant croissants, les contingents de saisonniers tendent à augmenter d'une année sur l'autre. Les montagnes se vident alors momentanément de l'essentiel de leur population masculine. Les départs ne concernent pas seulement les jeunes gens célibataires en quête d'un pécule pour leur mariage mais aussi les adultes mariés. Ils laissent leur famille et leur exploitation à la garde d'un parent ou d'un voisin. Souvent, les femmes restent seules.

Les déplacements saisonniers prennent surtout une grande ampleur chez les montagnards qui voisinent les plaines. La plupart des montagnards de l'arrondissement de Méri descendent ainsi vers les environs de Maroua : Meskine, Gazawa, Salak. Les Mafa et les Mouktélé descendent de leur côté cultiver les immenses "karal" de la plaine de Mora le long du mayo Nguéchéwé. Mais les déplacements effectués peuvent couvrir des distances plus considérables. Ainsi des Mafa des environs de Mokolo tendent-ils à délaisser les Mandara de Mozogo pour venir s'employer chez les Foulbé de la plaine de Maroua malgré la longueur du trajet. C'est surtout le fait des jeunes plus sensibles que les autres aux différences de salaires proposés pour un même travail. D'autres contingents de Mafa partent travailler au Nigéria dans la plaine de Madagali.

Venant à l'encontre de ce courant migratoire saisonnier des montagnes vers les pays musulmans, une autre catégorie de travailleurs agricoles provient des blocs païens des plaines du Logone, essentiellement Massa et Toupouri. Eux aussi viennent surtout repiquer le mil mouskouari des Foulbé. Ils s'adressent de préférence aux Foulbé les plus proches, ceux de Mindif, Kalfou, Guidiguis et Bogo. Mais d'autres n'hésitent pas à s'éloigner vers Maroua, jusqué vers Pété et les premiers cantons du Mandara (Mémé, Djoundé) où ils concurrencent les montagnards sur le marché du travail. Ce courant saisonnier est certainement aussi important que le précédent et peut-être plus ancien.

Après le repiquage, la plupart des ouvriers agricoles regagnent leur village pour la récolte de leur mil vers novembre. Ensuite, certains retournent une nouvelle fois en plaine nettoyer le mil repiqué ou le récolter en janvier-février mais les effectifs déplacés n'atteignent pas la même ampleur. C'est le repiquage qui provoque les déplacements les plus importants. On le comprend mieux si l'on sait que cette culture a pris en quelques années la première place chez les Musulmans et qu'elle est restés jusqu'ici entièrement manuelle,

contrairement au coton.

Une autre forme de migration saisonnière concerne les riverains du Logone mais elle est particulièrement liée à la présence du fleuve. D'autre part, elle dépasse largement le cadre de la région étudiée puisqu'elle aboutit jusqu'au lac Tchad. Les campagnes de pêche vers l'aval du Logone vont à la rencontre du poisson qui remonte le courant en saison sèche (1). La migration se situe en fin de saison sèche et le retour survient après le déclenchement de la saison des pluies. Elle se superpose donc en partie au calendrier agricole, si bien que seuls les hommes ayant besoin d'argent y participent. Ils quittent leur village par petits groupes qui se rendent sur les zones de pêche par camions. La pêche se déroule au nord du pays Mousgoum mais elle a tendance à se situer de plus en plus en aval, peut-être à cause de l'épuisement progressif des réserves en poissons du fleuve. Malgré cela, les effectifs de pêcheurs semblent augmenter chaque année.

Si l'on excepte cette migration saisonnière limitée aux riverains du Logone, les possibilités de travail agricole n'existent plus en plaine après la récolte du mil repiqué en février. Pourtant la saison sèche est encore loin d'être achevée et pour les cultivateurs, c'est le chômage qu'ils tentent de résoudre par des travaux d'artisanat ou par de nouveaux départs mais orientés, cette fois, vers les villes. Quand les pluies s'annoncent enfin, ils retournent préparer leurs champs. Ces migrations de saison sèche vers les villes sont, plus que les précédentes, le fait de jeunes gens à la recherche d'argent. Ils se spécialisent dans quelques travaux : vendeurs de bois sec pour la cuisine, transporteurs à la demande, porteurs d'eau, mais ils se consacrent surtout à la construction.

La période de construction des habitations se situe toujours en effet en saison sèche, de novembre à mars. Les villes musulmanes offrent alors beaucoup d'emplois aux cultivateurs qui sont tous plus ou moins maçons. Les contrats sont très variables. Tantôt le propriétaire offre une certaine somme pour la construction complète d'une case ou d'un mur, tantôt il s'adresse à tour de rôle à différents spécialistes. Les uns élèvent les murs ou transportent l'eau pour la fabrication du mortier, les autres montent la charpente, les autres couvrent les toits de paille. La préparation du mortier à partir de boue pétrie aux pieds, l'élévation des murs sont des travaux sales auxquels les Musulmans aisés de la ville répugnent. Même dans les villages musulmans de plaine, les Païens

(1) de GARINE (I.) - 1964 - op. cit. pp. 107-108.

trouvent du travail pour la construction des cases en saison sèche. Mais ce sont les villes qui les attirent en premier lieu. Les salaires proposés y sont plus élevés. Des travaux d'urbanisme (élargissement et alignement géométrique des rues) dans la plupart des petites villes ont conduit ces dernières années à raser de nombreuses habitations. Les besoins de construction en ont été sensiblement augmentés, donc l'offre de travail salarié.

b) Les migrations temporaires.

Comme pour les travaux agricoles, les déplacements saisonniers vers les villes s'effectuent sur de plus grandes distances que les migrations définitives. Les petites villes recrutent les ouvriers dans leurs environs immédiats mais Garoua et Maroua voient affluer depuis quelques années des saisonniers d'un peu partout, surtout des jeunes. Qu'avec un peu de chance, certains décrochent un petit emploi plus stable : revendeur au détail au bénéfice d'un commerçant, gardien, domestique, et ils ne repartent plus chez eux pour la saison des pluies. On en arrive ainsi, par un allongement des absences à une ou plusieurs années, à des migrations temporaires. Aboutissant à la formation d'une population flottante de jeunes d'origines très diverses, vivant plus souvent d'expédients que d'un emploi régulier, elle sont particulièrement difficiles à saisir. Ces jeunes forment pourtant des groupes sociaux très vivants avec leurs systèmes d'entr'aide, par exemple les Mafa à Maroua et Garoua. Les jeunes montagnards Podokwo s'en vont, eux, jusqu'à Djamena où ils s'embauchent comme domestiques ou se spécialisent comme vendeurs d'amulettes et de poudre magique. Après un ou deux ans de séjour en ville, nantis du pécule nécessaire à leur mariage, ils reviennent vivre sur leurs massifs. Mais d'autres, de plus en plus nombreux, finissent par rester à la ville. La coupure entre migration temporaire et migration définitive est alors difficile à discerner.

Si, à propos des migrations temporaires, on a mis l'accent sur ces déplacements de jeunes à la recherche d'argent dans les villes, c'est que leur population flottante, échappant aux cadres sociaux et politiques traditionnels, risque de soulever de graves problèmes dans l'avenir, phénomène entièrement nouveau pour la région. Les pouvoirs publics s'en émeuvent déjà et prennent de temps à autre des mesures contre cette catégorie d'habitants dans les villes, les renvoyant d'autorité vers leurs villages. Mais ils ne règlent pas pour autant le problème car, après un certain délai, elle se reconstitue.

A côté de cette forme de migration que le chômage latent dans les villes ne semble pas pour autant freiner, un autre type de migration temporaire doit aussi retenir notre attention. De jeunes Toupouri ou Massa, à la suite souvent de nombreux déplacements saisonniers chez le même employeur musulman, finissent par s'y installer comme ouvriers agricoles temporaires. Leur patron les loge et les nourrit pendant toute l'année et leur fournit en plus un salaire annuel après la récolte du coton. Il s'agit là d'une forme d'association avantageuse pour les employeurs assurés de disposer d'une main-d'oeuvre fidèle. D'autre part, elle procure aux jeunes ouvriers un pécule suffisant pour s'établir à leur compte au bout de quelques années. La plupart retournent se marier dans leur pays mais certains viennent s'installer près de leur ancien patron en restant encore plus ou moins sous sa dépendance. C'est lui en effet qui leur accorde le plus souvent un lopin de terre à exploiter. Progressivement, des familles Toupouri se fixent ainsi dans les environs du même village et mettent en culture des terres délaissées. Il semble que ce soit selon ce processus que progresse le peuplement par les Toupouri et Massa des pays musulmans. Le salariat agricole engendre une colonisation par infiltration lente, phénomène assez différent de la colonisation des plaines par déversement des montagnards, mais qui risque de le concurrencer jusqu'au voisinage des massifs.

En plus de ces différentes formes de migrations temporaires au sein de la région étudiée, on peut mentionner les déplacements récents de Païens du Logone vers la grande plantation de canne à sucre de Mbandjok, au sud du pays. Malgré l'éloignement, les Toupouri s'y engagent en nombres croissants comme coupeurs de cannes. Ils y travaillent quelques années avant de revenir au pays nantis d'un pécule pour se marier et s'installer. Dans ce cas aussi, l'émigration temporaire concerne uniquement des jeunes gens. Le recrutement s'opère selon une base ethnique, les Toupouri constituant la grande majorité des contingents. Au sein même des Toupouri, quelques villages aux environs de Golonpoui, fournissent l'essentiel des courants migratoires. Arrivés sur place, les migrants ne dépassent guère le statut d'ouvriers agricoles. Ils représentent le prolétariat de base dans l'échelle sociale des employés de la plantation. Mais ils font preuve d'une forte solidarité face aux autres groupes d'employés. La cohésion ethnique se renforce ici par l'éloignement et par la prise de conscience de constituer un groupe de travailleurs défavorisés dans la hiérarchie professionnelle de l'entreprise. Avec ces migrations temporaires d'un type nouveau, on saisit sur le vif les difficultés d'intégration des migrants dans

des zones d'accueil lointaines. Leur situation peut devenir explosive si, aux hostilités ethniques traditionnelles, se surajoutent des oppositions sociales qu'on pourrait qualifier de "modernes".

o) Les retours.

On a déjà souligné combien les frontières sont difficiles à fixer entre les types de migrations qu'on peut qualifier pour le moment de provisoires et celles qui semblent être définitives. On peut toujours se demander si les migrants, même les mieux lotis, resteront définitivement dans leur nouvelle installation. La plupart déclarent qu'ils aspirent à retourner dans leur village natal sur leur vieillesse ou du moins, à s'en rapprocher. Les migrations se font rarement à sens unique dans la région. Elle comprennent un ensemble de va-et-vients, aux éloignements s'opposant à contre-courant des retours vers l'espace ethnique de départ. Ces retours caractérisent surtout les longues migrations externes de cultivateurs n'hésitant pas à s'installer dans une zone qui leur est complètement étrangère. Qu'ils y subissent une série de mauvaises récoltes et la déception, jointe à l'absence d'attachement au sol de ces "pionniers", se conjuguent pour les convaincre de retourner vers le pays natal ou de s'éloigner encore davantage vers une zone qui leur paraît plus prometteuse.

De même, des montagnards descendus en plaine mais déçus, retournent sur leurs massifs. Les remontées sont assez nombreuses vers 1965-1970. On en parle alors beaucoup tant le phénomène semble paradoxal à première vue. Les remontées concernent surtout certains massifs dans l'arrondissement de Mora. Parfois, on peut se demander s'il s'agit vraiment de remontées car il n'y eut jamais d'installation effective en plaine. C'est le cas des Ouldémé qui, vers 1963, commencèrent à construire de nouvelles habitations au pied de leurs massifs mais sans jamais délaisser les habitations de montagne. Dans ce cas, la remontée se limite à l'abandon d'un projet dont on peut soupçonner qu'il ne fut pas volontaire mais imposé de l'extérieur.

Mis à part ce cas un peu particulier, il est fréquent d'assister à des retour de migrants vers leur pays d'origine. D'autres arrivants peuvent alors les remplacer pour quelques années, si bien qu'un peuplement apparemment stable dans les statistiques cache en fait une "rotation" de migrants qui acceptent pour un temps de s'éloigner des leurs pour faire de bonnes récoltes de mil ou gagner de l'argent avec le coton. On a observé cette rotation de

migrants montagnards le long du mayo Nguéchéwé dans la plaine de Mora. Migrations provisoires comme migrations définitives ne semblent aboutir en fait qu'à un peuplement instable. Ce faisant, elles font peser une incertitude sur la mise en valeur des zones en cours de peuplement.

Pourtant, le comportement économique du migrant qui décide de s'installer dans un nouveau village n'est plus le même que celui de l'ouvrier agricole. Il est rare qu'un migrant fixé continue de s'engager comme salarié agricole au service de voisins. Il cherche d'abord à consolider son exploitation pour devenir autonome. C'est ainsi que la plupart des migrants, une fois installés, diversifient leurs cultures et tentent, à l'instar des Musulmans, de cultiver du mil repiqué, si avantageux en plaine. Mais ils se heurtent là à des difficultés nouvelles. Les terres à mil repiqué sont d'étendue limitée et souvent appropriées par les Musulmans qui ne tiennent pas à les céder aux arrivants. Des problèmes aigus de rapports avec les populations en place surgissent dès qu'on envisage le devenir de ces migrants. Mais, avant d'en arriver là, et pour suivre une présentation chronologique, il n'est pas sans intérêt de démêler quelles sont les principales motivations de leur départ.

II : LES CAUSES DE DEPART (1)

Avant la période coloniale, le cloisonnement étanche des espaces ethniques interdisait pratiquement les migrations. La conquête peule avait certes provoqué des transferts de population. Mais les groupes refugiés ne durent souvent qu'à l'emploi de la ruse ou de la force, le fait d'être acceptés par les populations déjà en place dans les zones de refuge. Hormis ces déplacements brutaux de groupes contraints de se tailler un nouveau territoire, les migrations individuelles étaient très limitées. Les étrangers, venus s'installer sur une terre qui n'était pas celle de leurs ancêtres, étaient rabaissés chez la plupart des Païens à un statut social inférieur. Ils ne disposaient d'aucun droit acquis à titre définitif. Leurs hôtes ne leur reconnaissaient aucune personnalité sociale. Ils étaient écartés des décisions et ne participaient pas aux cérémonies religieuses qui engageaient l'existence de la communauté. Ils ne jouissaient pas d'un droit de propriété mais, à l'inverse, risquaient d'être chassés au moindre soupçon. L'appellation de "keda", chien, des étrangers par les Mafa, illustre bien leur répugnance à les accueillir chez eux.

---

(1) Texte rédigé par Jean BOUTRAIS.

D'après certains auteurs (1), ce statut serait pourtant de création relativement récente même chez les Mafa et correspondrait à une réaction contre la menace de surpeuplement. Auparavant, les étrangers étaient accueillis puis assimilés, du moins partiellement, par les montagnards, ou bien constituaient un clan autonome mais reconnu dans ses droits. Avec l'accroissement de la densité, les disponibilités en terres deviennent plus limitées et les Païens ne tiennent plus à les hypothéquer au profit d'étrangers et au détriment de leurs descendants. L'installation des étrangers est donc progressivement soumise à des règles de plus en plus restrictives. A la limite, la communauté se ferme sur elle-même ou bien, le problème des terres devenant insoluble, des familles se trouvent contraintes de s'exiler. C'est toujours selon ce processus que se déclencheraient actuellement les migrations à partir des montagnes. Elles répondraient moins à une attraction des zones d'accueil qu'à un rejet de celles de départ.

A/ La répulsion des zones de départ.

L'action de rejet serait dûe avant tout au surpeuplement de ces zones. Dans la plupart des rapports administratifs, le thème du surpeuplement, qu'il s'agisse des montagnards ou des Païens de plaine, revient comme un liet-motiv. Dès qu'une zone présente des densités de population tant soit peu élevées par rapport à la moyenne, on parle de surpeuplement. En fait, le diagnostic de surpeuplement devrait résulter d'une analyse beaucoup plus serrée des rapports entre population et ressources disponibles.

Les migrations spontanées de montagnards vers les plaines voisines se situent dans deux contextes différents, tel, du moins, qu'il peut en découler d'une généralisation à partir d'une multitude de situations, chacune présentant sa propre originalité. Elles peuvent résulter de crises provenant de récoltes très déficitaires par rapport à la moyenne. Le déséquilibre soudain entre la population et des ressources réduites provoque des flux de migrations importants vers la plaine. La crise alimentaire est plus ou moins aiguë. Des famines généralisées comme celle de 1931 se traduisant par un exode massif appartiennent au passé tandis que des disettes de soudure se produisent encore souvent sur les massifs. Elles s'accompagnent chaque fois de fuites vers la plaine. Les unes deviennent des migrations définitives. Les autres ne sont que déplacements provisoires, les montagnards regagnant leurs massifs dès que la mauvaise période est surmontée. Ces mou-

(1) MARTIN (J.Y.) - 1968 - op. cit.

vements de population, souvent massifs et brutaux, ont attiré depuis longtemps l'attention de l'administration par leur caractère spectaculaire. On les attribue toujours au surpeuplement des zones de départ. Pourtant, les retours semblent infirmer cette hypothèse. Ajoutons qu'ils secouent tout aussi bien des zones de plaine. En fait, les irrégularités climatiques, déjà fortement prononcées dans la région, peuvent "casser" brutalement le niveau de densité possible pendant une année, sans qu'il existe pour autant un état de surpeuplement permanent dans ces zones.

Il en est autrement des massifs qui alimentent régulièrement des départs. La plupart des années la récolte du mil s'y révèle insuffisante pour assurer la soudure avec la nouvelle récolte. Les difficultés alimentaires y sont chroniques. Il semble bien dans ce cas que l'on ait affaire à une situation de surcharge démographique latente. Les migrations tendent alors à un ajustement du peuplement aux possibilités agricoles moyennes. Certains massifs illustrent assez bien cette situation, par exemple ceux des Guemjek et Zoulgo qui perdent régulièrement une partie de leur population pour la plaine. Et pourtant, ce ne sont pas les massifs les plus densément peuplés des Monts Mandara.

En fait, on constate qu'il n'existe jamais une corrélation satisfaisante entre les densités des zones de départ et l'ampleur des migrations. Ainsi, à l'échelle de la région étudiée, les massifs au sud des Monts Mandara, avec des densités beaucoup plus faibles au départ, se vident pourtant plus vite au profit des plaines que les massifs au nord, dont le "surpeuplement" devrait engendrer les plus forts courants migratoires. De même, les Païens de plaine où la terre n'est relativement pas rare, comme les Guiziga, se déplacent beaucoup plus que d'autres où la pression sur la terre est déjà vive. A une autre échelle, on peut repérer des massifs très peuplés qui n'alimentent pratiquement pas de courant migratoire vers la plaine, par exemple les massifs Podokwo qui concentrent sans doute l'entassement humain le plus dense de toute la région. Inversement, l'émigration en plaine vide complètement d'autres massifs qui retournent à la friche. C'est le cas des massifs méridionaux mais aussi des massifs Mofou et de plusieurs massifs-îles au nord des Monts Mandara. D'autre part, contrairement à ce que l'on pourrait supposer, les remontées sur les massifs n'ont jamais concerné les massifs qui étaient les moins peuplés avant la descente en plaine. En schématisant un peu, tout se passe comme si les massifs les plus densément peuplés gardaient sur place leurs montagnards alors que les autres se trouvent désertés par les descentes en plaine.

Il est probable que ce n'est pas une raison globale mais une série de causalités qui interfèrent pour aboutir à ces situations locales apparemment paradoxales. L'inégal attachement des Païens à leurs massifs rend compte en premier lieu de l'opposition de comportement entre les massifs au sud et ceux situés au nord des Monts Mandara, la latitude de Mokolo constituant la charnière entre les deux ensembles. On a déjà vu au chapitre précédent que les groupes au sud des Monts Mandara ne sont pas de vrais montagnards mais des peuples refoulés vers les massifs par les Foulbé au début du XIXe siècle. La pression qui les enfermait dans ces massifs-refuges n'a pas été suffisamment longue pour qu'ils élaborent une véritable civilisation montagnarde, notamment du point de vue agraire. Par contre, qu'ils aient été aux aussi refoulés ou cantonnés sur les massifs, les montagnards au nord des Monts Mandara y habitent depuis si longtemps qu'ils sont profondément enracinés à ce milieu particulier. En situation intermédiaire entre ces deux extrêmes, les Mofou comprennent un mélange de groupes montagnards auxquels sont venus s'adjoindre des éléments refoulés de la plaine au cours du siècle dernier. De nos jours, seuls les premiers restent en montagne alors que les seconds l'ont abandonnée pour la plaine avec la fin de l'insécurité. Il s'établit donc un rapport inverse entre l'ampleur de la descente en plaine et l'enracinement ancestral du peuplement en montagne. On comprend mieux dès lors pourquoi les cas de remontées après une descente souvent contrainte, ne concernent que de vrais montagnards, même si les densités dépassaient largement sur ces massifs celles d'autres massifs évoluant vers l'abandon.

Il reste cependant à comprendre pourquoi, même au nord des Monts Mandara, certains massifs sont en train de se vider complètement (Minéo) à côté de massifs à peine touchés par l'émigration (Mouktélé). Des départs, suffisamment nombreux pour desserrer le peuplement, ne devraient-ils pas s'accompagner d'une amélioration des conditions de vie en montagne et par voie de conséquence, d'une plus grande stabilité de la population restante ? Pourtant, c'est à l'évolution inverse que l'on assiste bien souvent : une hémorragie de population trop grave conduit à la ruine de l'agriculture montagnarde, au dépeuplement et à l'abandon du massif à la friche. En fait, il faut faire intervenir les conditions particulières de l'agriculture en milieu montagnard très accidenté et en zone sahélienne aux précipitations courtes mais violentes. La nécessité d'un contrôle global des terroirs cultivés, notamment de l'érosion sur les pentes par le système des terrasses, explique qu'au dessous d'un véritable "seuil de sous-peuplement" des massifs, le maintien de la vie en monta-

gne devienne impossible. A partir d'un niveau insuffisant de peuplement, les départs appellent d'autres départs. C'est souvent le cas de tout courant migratoire, une fois que le "réservoir" de population subit une ponction trop importante. Ici, le fait est accentué par les conditions très difficiles de l'agriculture en milieu montagnard. Le milieu montagnard, complètement transformé par l'occupation humaine (système de pentes, couverture végétale, mode d'écoulement des eaux), ne peut supporter un peuplement stable que si les cultivateurs maintiennent leur contrôle sur l'ensemble du territoire. La maîtrise du milieu montagnard par des techniques perfectionnées implique une forte densité de population. En somme, les montagnes doivent être bien peuplées, ou bien elles se vident d'elles-mêmes. Les systèmes de culture montagnards sont particulièrement contraignants. Ils ne peuvent s'adapter à des effectifs de moins en moins nombreux. En dessous d'une certaine densité critique, les friches gagnent rapidement toute la montagne. C'est ce que nous voulons exprimer par la notion de seuil de sous-peuplement en montagne.

Les notions de surpeuplement latent et de seuil de sous-peuplement nous aident à mieux comprendre, non pas les motivations, mais les causes profondes à l'origine des départs. Cependant, elles s'appliquent surtout au milieu montagnard. On ne peut les transposer telles quelles en plaine où, là non plus, les migrations ne semblent pas toujours obéir à une logique apparente. Par exemple, les Guiziga, malgré des densités de peuplement moindres que les Massa et les Toupouri, présentent une plus grande mobilité géographique. Ce fait ressort surtout des migrations externes car tous les Païens de plaine se différencient des montagnards par une plus forte mobilité interne (1). Ainsi, près de 12 % des Guiziga vivent en dehors de leur espace ethnique. De plus, ils quittent souvent leur pays pour aller s'installer dans des zones plus densément peuplées, accentuant ainsi les écarts de densité. D'autre part, en se dirigeant, de même que les Moundang, vers des plaines voisines des Monts Mandara, donc à vocation d'accueil des montagnards, ils viennent concurrencer ces derniers sur les rares terres qui pourraient être libres. A la limite, on pourrait dans certains cas résumer la situation ainsi : des plaines pas trop peuplées, disposant de ressources agricoles non négligeables, mais où une partie des habitants ne veut pas rester.

Pour essayer de comprendre cette situation, il faut sans doute évoquer les contraintes sociales du pays de départ (2). On est en présence - fait assez éton-

(1) PODLEWSKI (A.M.) - 1966-op. cit., p. 168.
(2) PONTIE (G.) - op. cit., p. 270.

nant chez les Païens de la région - d'une société hiérarchisée autour de chefferies puissantes, d'une société marquée aussi par une forte cohésion interne nécessitée par les menaces de désintégration que des razzias puis la conquête peule firent longtemps peser sur elle. Le statut de chaque individu est étroitement déterminé par son appartenance clanique et lignagère, sa position à l'intérieur d'un groupe de parenté, son âge et son sexe. N'importe qui ne peut être chef de village, ni chargé de fonctions religieuses. La solidarité sociale se manifeste jusqu'au niveau du groupe de parenté par les prestations de travail que les jeunes doivent fournir à leurs aînés. Par exemple, le jeune homme doit apporter son aide à ses oncles maternels ou paternels qui en exprimeraient le désir. Ces prestations de travail sont pratiquement obligatoires et souvent sans compensation. L'autorité dont les anciens sont investis dans le cadre de chaque groupe de parenté leur permet de contrôler la main-d'oeuvre.

Les inégalités sociales et économiques découlant d'un tel système ont suscité des réactions de la part de ceux qui en font les frais. Les contraintes deviennent de nos jours de plus en plus difficiles à supporter par les catégories défavorisées, notamment les jeunes. Toutes les nouveautés (culture du coton, scolarisation) qui menaçaient de remettre en cause la hiérarchie traditionnelle, ont été systématiquement contrôlées ou rejetées par ceux qui sont les bénéficiaires de l'ancien système. Au niveau de la famille, les chefs de famille bénéficient seuls des apports monétaires qu'assure la culture du coton puisque tous les produits familiaux sont concentrés entre leurs mains. Au niveau villageois, les autorités traditionnelles s'arrangent pour interdire à leurs subordonnés de s'enrichir, ce qui mettrait leur prestige en cause. Cette situation est source de conflits au niveau familial entre générations, et au niveau villageois. Il ne reste comme solution aux jeunes, défavorisés par cette société "fermée", que la fuite vers un autre village guiziga ou, mieux encore, à l'extérieur de leur pays. Dans ce cas les migrants s'en vont donc essentiellement pour échapper aux contraintes de la société traditionnelle.

Pourtant, la rigidité de l'organisation sociale guiziga reste une exception, même en plaine. D'autre part, l'orientation des déplacements des Païens de plaine est rarement indifférente. Qu'il s'agisse de migrations internes au pays Guiziga ou de migrations externes, souvent à longues distances, dans tous les cas les migrants se dirigent de préférence vers des zones favorables à la culture du coton et à celle du mil repiqué. Même si des causes répulsives déterminent le départ, le migrant se trouvant acculé à la fuite, c'est l'attraction des zones fertiles qui oriente son déplacement. Les villages

guiziga déficitaires sont ceux qui ne sont pas favorables, par leurs conditions pédologiques, à la grande culture commerciale de la région : le coton. On retrouve la même cause économique à l'origine de certains départs de montagnards vers la plaine, notamment dans le cadre des migrations saisonnières. C'est parce que l'économie montagnarde ne peut dégager suffisamment de produits commercialisables que les jeunes se trouvent contraints de s'expatrier régulièrement. Les besoins d'argent augmentent maintenant plus vite que les revenus monétaires tirés de la seule culture de l'arachide. On se trouve là devant le problème dramatique qui se posera à plus ou moins brève échéance à toutes les montagnes. Comment maintenir sur place une partie de leur population actuelle, condition indispensable à la survie de l'économie montagnarde, en lui offrant des ressources monétaires suffisantes pour ses besoins ? La faiblesse de l'économie montagnarde par rapport à celle des plaines deviendra sans doute de plus en plus évidente sur ce point. A toutes les formes de répulsion des zones de départ répondra alors une attirance de plus en plus sensible des zones d'accueil.

B : L'attirance des zones d'accueil.

Une première forme d'attirance de l'ensemble des plaines du Diamaré et de la Bénoué découle des possibilités de colonisation agricoles qu'elles offrent - bien qu'au fil des années, elles se réduisent-aux montagnards des Monts Mandara. Pour tous les montagnards, l'ouverture de nouveaux champs en plaine a précédé leur descente proprement dite. Chaque massif de bordure a commencé par étaler son terroir sur le piémont en contrebas de l'abrupt montagneux. L'introduction en grand de l'arachide comme culture commerciale par l'administration française a joué un grand rôle dans cette extension des terroirs montagnards sur les piémonts. Les cultures vivrières recouvrant déjà l'essentiel des terres cultivables en montagne, l'introduction d'une culture supplémentaire s'y heurtait à des problèmes de concurrence spatiale, souvent insolubles. Par contre, les piémonts n'étaient pratiquement pas mis en valeur à cette époque à cause de l'insécurité qui y régnait autrefois. Avec leurs colluvions et leurs sols sableux grossiers provenant des débris arrachés aux massifs et déposés en bas de versant montagneux, ils convenaient particulièrement bien à la culture de l'arachide. Aussi, à partir de 1930 environ, la frange des piémonts aux Monts Mandara fut-elle activement déboisée et mise en valeur à partir des montagnes. Localement, les défrichements s'étendirent plus loin sur des sols plus argileux que ceux des premières pentes du piémont. On se mit à y cultiver du mil et, l'éloignement aidant, des montagnards s'y

installèrent. Selon les cas, l'installation sur le piémont s'opéra à la suite d'une scission de l'exploitation familiale, une partie des membres de la famille restant en montagne, ou bien dans le contexte d'un abandon progressif des champs de montagne par tout le monde.

Aujourd'hui, toute la lisière des piémonts est saturée et exploitée de manière intensive, si bien qu'elle n'offre plus de possibilités d'installations nouvelles. Par contre, les plaines elles-mêmes, sans être vides, réservent encore des zones susceptibles de recevoir un appoint migratoire. Les zones de pâturage pour les troupeaux des Foulbé sont progressivement mises en culture. Cette évolution entraîne de nombreux conflits entre cultivateurs et éleveurs mais dans la région, le recul de l'élevage, tel qu'il est pratiqué actuellement, semble être inévitable.

D'autre part, le forage de nouveaux points d'eau dans la plaine avec les moyens modernes, accroît les possibilités d'installation de cultivateurs. En effet, à partir d'un certain éloignement des massifs, l'approvisionnement en eau des populations pendant la saison sèche devient l'un des facteurs limitants du peuplement. Les nappes phréatiques s'abaissent régulièrement en suivant à peu près la pente du socle qui forme le soubassement du bassin tchadien. Même le long des rivières, les minces écoulements sous-jacents au lit mineur, accessibles par les moyens traditionnels, ne peuvent alimenter qu'une population limitée. Par contre, les campagnes récentes de forage de puits permanents ouvrent de nouvelles perspectives de mise en valeur agricole. Même si les nappes phréatiques sont d'étendue assez restreinte, la multiplication de puits de plus en plus profonds vers l'aval offre à la colonisation agricole des zones jusque-là très faiblement peuplées. On l'a vu dans la plaine de Mora quand le forage de nouveaux puits le long du mayo Sava pendant la saison sèche 1968-1969 a déclenché aussitôt des déplacements de population vers les zones équipées. Des villages naissent alors ou s'agrandissent près des points d'eau situés le plus souvent le long des zones alluviales. A partir de là, les défrichements s'étalent largement sur les interfluves voisins. A mesure que la colonisation s'effectue à partir des massifs, on observe un remplissage et une saturation des zones atteintes les premières, le mouvement se propageant alors plus en aval.

Si l'arachide a provoqué la colonisation agricole des piémonts, le coton l'a relayée définitivement en plaine comme culture commerciale. Le coton n'a conduit directement à de nouveaux défrichements que sur les terres fertiles

restées libres jusque-là, d'étendue assez limitée. Mais en occupant de façon systématique les terres les plus fertiles de la plaine, il a repoussé les cultures vivrières sur d'autres terres moins riches qui, autrefois, n'étaient pas mises en valeur. En ce sens, il a accéléré la mise en culture intégrale de la plaine. Le coton joue surtout un rôle moteur dans les migrations par les revenus monétaires qu'il procure, bien supérieurs en année normale à ceux de l'arachide pour une même unité de surface. Il est indéniable que le coton a permis un enrichissement des cultivateurs de la région, même si l'équilibre vivrier est devenu plus fragile lors de certaines mauvaises années. Comme le coton présente des exigences de culture assez strictes, notamment en ce qui concerne la qualité des sols et l'approvisionnement en eau, son introduction s'est traduite par une nouvelle hiérarchie entre zones plus ou moins favorables à sa culture. Il s'en est suivi des déplacements de population vers les zones les plus favorisées, d'un village de plaine à un autre.

Ainsi, à des migrations de peuplement s'ajoutent de nos jours des migrations répondant à une recherche de profits, grâce à la culture commerciale. Notons que, dans les deux cas, les directions des déplacements demeurent sensiblement les mêmes. La plupart des zones de départ par surpeuplement ne peuvent permettre aux cultures commerciales de prendre une grande extension, étant donné la pression sur les terres et les modalités de culture du coton, impossibles à suivre en montagne. Ailleurs, c'est l'organisation sociale traditionnelle qui ne permet pas à toutes les catégories de la population de s'engager pleinement dans la culture commerciale. Dans les deux cas, les migrants se dirigent vers des "terres neuves" à la fois au sens géographique et sociologique. Les uns tendent à y développer une agriculture spéculative, ce qui est un phénomène nouveau dans la région. Les deux motivations de départ peuvent se superposer : désir de créer une exploitation agricole autonome et espoir de gagner de l'argent. Mais les deux formes de migration sont parfois aussi antagonistes. Des migrants viennent s'installer dans telle zone très favorable au coton alors qu'elle devrait, en priorité, jouer le rôle de déversoir de noyaux proches très denses, cas des Moundang venus s'installer à Mozogo et des Guiziga à Kourgui dans la plaine de Mora.

Toutefois, dans les deux cas, l'attraction des zones d'accueil ne joue pas de manière unilatérale. De nombreux freins viennent l'entraver qui, soit limitent les migrations potentielles, soit rendent le peuplement nouveau plus instable. Parmi ces freins, il faut noter en premier lieu l'hostilité latente ou déclarée des populations en place à l'arrivée de nouveaux habitants. Cette

hostilité est d'autant plus efficace que ces populations sont encadrées par un système politique et social solide où les arrivants n'ont guère leur place. Parfois, lorsque les zones d'accueil commencent à se remplir, cette hostilité se manifeste sur le plan foncier. Même lorsque l'occupation du sol reste lâche, les migrants doivent compter avec l'hostilité ouverte des éleveurs. Si la tendance générale joue sans conteste à l'avantage des cultivateurs, il n'est pas certain qu'ils aient toujours localement le dernier mot. Parfois, l'hostilité des éleveurs est si vive que les migrants doivent se résigner à quitter une zone qu'ils avaient commencé à coloniser.

Même l'attraction exercée par la culture commerciale n'est pas sans contrepartie. Le coton est, beaucoup plus que l'arachide, une plante concurrente des cultures vivrières, surtout du mil sous pluie. Les Musulmans de plaine n'ont pu surmonter ce problème vivrier qu'en développant la culture du mil repiqué, complémentaire à celle du coton. Comme ils possèdent presque toutes les terres à mil repiqué, ils empêchent les arrivants d'effectuer le même rattrapage vivrier. Les difficultés rencontrées par les migrants pour se constituer une exploitation viable et s'orienter dans la culture du coton sont certes plus ou moins accentuées selon les zones. Elles dépendent non seulement de la densité de peuplement de la zone considérée mais aussi de la cohésion sociale des populations en place. D'autre part, les montagnards descendus en plaine semblent beaucoup plus souffrir de ces discriminations que les Païens de plaine tels que les Guiziga ou les Moundang. Ceux-ci adoptent parfois dans leur nouveau village une forme de culture spéculative car basée uniquement sur la culture commerciale. Ils acceptent des taux de location très élevés sur les terres les plus fertiles pour n'y cultiver que du coton. Avec les revenus qu'ils espèrent retirer de leur récolte, ils achètent le mil nécessaire à leur alimentation. Ce système serait viable si les récoltes de coton étaient régulières, ce qui n'est jamais le cas dans la région. Lors des mauvaises années agricoles, la récolte du coton, vendue à un prix unitaire fixe malgré des tonnages moindres, ne permet plus d'acheter le mil indispensable dont les cours, eux, montent en flèche. La fragilité de ce type d'agriculture spéculative s'est déjà traduite par des échecs. Les nouveaux-venus, ruinés, sont repartis après une ou plusieurs mauvaises récoltes de coton. D'une façon générale, l'instabilité de ce peuplement indique bien que la culture commerciale ne répond pas toujours à son attrait.

C : Le rôle de l'administration.

L'administration, coloniale puis camerounaise, considérant la répartition de la population de la région comme anormale, s'est donné comme tâche de favoriser et même de provoquer des déplacements. On ne peut donc exposer les causes des départs sans évoquer son rôle, en particulier dans la descente des montagnards en plaine.

Avec des moyens variables, l'administration française a toujours cherché à donner aux montagnards un autre destin que celui auquel ils sont habitués depuis leurs ancêtres : une petite agriculture de subsistance au prix d'un gros travail sans réussir tout à fait à écarter la menace des disettes. Dès le début, on a pensé qu'il était impossible de se dégager des limites de cette économie de subsistance dans le cadre montagnard. La seule solution revenait à encourager les montagnards à descendre en plaine. En même temps, on forçait la culture de l'arachide qui devait donner aux populations les moyens de payer plus facilement l'impôt et de disposer de surplus monétaires. Mais la campagne de descente en plaine n'eut guère de résultats effectifs. Elle se heurtait à la méfiance des montagnards à l'égard des gens de la plaine, leurs ennemis ancestraux, et au mauvais vouloir de ces derniers pour les accueillir chez eux.

L'administration camerounaise a repris à son compte la politique de descente des montagnards en plaine en lui donnant une nouvelle impulsion. Dans certains arrondissements, la descente a été décrétée obligatoire. L'application de ces mesures a conduit à des descentes massives mais parfois temporaires et sans résultat économique tangible. D'autre part, des expériences d'accueil organisé des montagnards en plaine se sont poursuivies à des échelles de plus en plus vastes. Toute une série d'opérations se sont succédées : casiers de colonisation, périmètres de colonisation, secteurs de modernisation, financés par des organismes bancaires internationaux et destinés à faciliter et accélérer la descente des montagnards. Les principes d'organisation ont évolué, de l'encadrement strict d'un nombre très limité de cultivateurs bénéficiant d'une suite d'interventions extérieures, à un accompagnement plus léger mais concernant une masse paysanne beaucoup plus large. Les résultats sont inégaux et ne correspondent pas toujours à l'importance des financements accordés. D'autre part, cette colonisation dirigée de la plaine ne doit pas cacher une forme de colonisation, de type spontané, plus importante par les effectifs déplacés même s'ils échappent à tout encadrement.

Si la descente des montagnards en plaine est le courant migratoire dont on parle le plus, ce n'est pas le seul dans la région. La mobilité géographique des populations de plaine est bien plus accentuée que celle des montagnards, encore très attachés à leurs massifs. Ainsi, sur 100 montagnards, 85 n'ont pas quitté leur "village" natal alors que chez les Païens de plaine, le pourcentage s'abaisse à 67 %. Il est encore plus faible dans le cas des Islamisés puisque 51 % seulement n'ont pas changé de village (1). et pourtant, leurs mouvements migratoires restent parmi les plus mal connus.

III: ANALYSE DE COURANTS MIGRATOIRES.

Après une approche de la mobilité géographique à partir des recensements successifs, nous avons tenté d'établir une classification des types de déplacements et des causes de départ. Mais cela nous amène peut-être à un point de vue trop schématique face à une réalité toute en nuance. Très souvent, un migrant effectue une série de déplacements de nature différente mais qui se tiennent les uns les autres. Le passage d'un type de déplacement à un autre est progressif et prouve qu'il est difficile de le ramener à une seule motivation. Les cas les plus fréquents présentent au contraire une combinaison de plusieurs raisons de départ. Le migrant peut les ressentir en même temps ou être sensible à l'une puis à l'autre. La meilleure façon d'exposer la richesse de significations de migrations est peut-être de présenter quelques mouvements importants dans leur ensemble, des zones de départ à celles d'arrivée. C'est dans cette optique que nous analyserons deux courants migratoires : la descente des montagnards en plaine et les déplacements d'une ethnie de plaine : les Guiziga. Ces deux exemples seront complétés par une analyse numérique des migrations vers les quelques villes de la région.

A : La descente des montagnards en plaine(2)

C'est le mouvement migratoire dont on parle le plus au Nord du Cameroun sans qu'il soit pour autant bien connu. Adopté comme élément de programme politique bien avant l'Indépendance, il s'est trouvé placé depuis lors sous les feux de l'actualité, faisant l'objet de débats et de déclarations, prenant place dans les rapports d'activités des services administratifs, agricoles et jusqu'à de la gendarmerie. Il existe plusieurs opérations de colonisation di-

(1) I.N.S.E.E. - 1964- Les chiffres cités ne concernent que les hommes, la mobilité des femmes étant accentuée par le changement de résidence à l'occasion du mariage.
(2) Texte rédigé par J. BOUTRAIS.

rigée de la plaine qui doivent accueillir et encadrer les montagnards descendus de leurs massifs. Mais ces opérations s'intègrent en fait dans tout un contexte de descente spontanée des montagnards.

1/ Colonisation spontanée et colonisation dirigée de la plaine.

La descente des montagnards en plaine est, par son ampleur, l'une des transformations des plus spectaculaires qu'ait connues le Nord du Cameroun lors de ces dernières décennies et surtout depuis l'Indépendance. Quelques comptages donnent une idée de l'importance du phénomène. Si nous considérons les seuls massifs de bordure qui alimentent les départs vers les plaines, de celle de Koza au nord à celle de Gawar, nous obtenons les chiffres suivants :

Total des montagnards des massifs de bordure dominant :		Montagnards descendus en plaine
- la plaine de Koza	: 43.350	9.300
- la plaine de Mora	: 60.500	45.350
- la plaine de Méri	: 24.800	9.450
- les plaines de Mofou	: 20.900	17.900
	149.550	82.000

Donc, sur 150.000 montagnards, plus de la moitié sont descendus en plaine en 1970, même si une petite partie d'entre eux (environ 10.000) est remontée par la suite sur les massifs. Si nous effectuons un comptage comparable chez les Fali au sud des Monts Mandara, l'ampleur relative des départs en plaine est encore plus sensible :

Total des anciens "montagnards" des massifs :		"montagnards" descendus en plaine :
- Tinguelin :	6.000	5.500
- Kangou :	6.000	5.000
- Peské-Bori:	8.000	8.000
	20.000	18.500

Ces chiffres ne comprennent pas d'autres noyaux Fali dans le massif Bossoum, au nord de Dourbey ou dans les pitons de Ngoutchoumi, tous complètement abandonnés par leurs anciens habitants. Si la descente des montagnards n'aboutit pas encore à un semblable dépeuplement des massifs Daba, Njegn ou Goudé, elle y est suffisamment avancée pour que le pourcentage d'habitants descendus égale ou dépasse ceux qui sont restés sur les hauteurs.

Qu'il s'agisse du nord ou du sud des Monts Mandara, la descente des montagnards apparaît donc comme un mouvement généralisé. Pourtant, son importance relative se révèle très inégale d'un secteur à l'autre. D'un côté, des massifs se vident complètement (Peské-Bori), certains laissent échapper la majeure partie des montagnards (Mofou), tandis que d'autres retiennent sur place l'essentiel de leurs effectifs humains (Koza et Méri). Elle ne se déroule pas non plus de manière uniforme. Alors que chez les Fali, elle s'amorce dès les années trente pour s'achever de nos jours, elle ne devient sensible au nord que vers les années cinquante. Des massifs alimentent des courants réguliers vers la plaine (Koza), d'autres livrent brutalement des flots de migrants. A la suite d'une décision administrative, les massifs de l'arrondissement de Mora subissent une ponction d'environ 30.000 montagnards en une seule année. Enfin, des migrations en sens inverse par remontées de montagnards sur leurs massifs, se localisent précisément dans les zones où la descente fut sans doute mal préparée parce que trop brutale.

Un croquis simplifié de la descente des montagnards indique qu'ils ne s'éloignent pas beaucoup de leurs massifs de départ (fig n° 28). L'amplitude des principaux courants migratoires ne dépasse pas vingt kilomètres. Le plus souvent, il s'agit de courts déplacements vers les plaines voisines des massifs de départ. Chaque massif de bordure tend à peupler de façon presqu'exclusive le piémont et la portion de plaine situés en contrebas. Les cloisons humaines étanches entre les différents massifs gardent donc une partie de leur signification en plaine. C'est surtout le cas sur les piémonts. Plus on s'éloigne en plaine, plus le peuplement par les montagnards devient hétérogène, plusieurs ethnies coexistant dans le même village. On peut donc distinguer deux formes de peuplement de la plaine.

La plupart des montagnards qui quittent leurs massifs s'installent à proximité, sur le piémont. Dans un premier temps, cela leur permet de rester dans le même canton. Ils s'établissent sur une parcelle qu'ils exploitaient déjà lorsqu'ils habitaient en montagne. Partout, le nouvel habitat des montagnards se répartit sur la frange des massifs, au contact avec la plaine. Les champs de montagne continuent à être exploités après le départ mais cela devient de plus en plus difficile à mesure que les années passent. D'un autre côté, la mise en culture intensive des maigres sols sableux des piémonts finit par les épuiser. Le déclin de l'agriculture montagnarde n'est pas toujours compensé par une extension suffisante des superficies cultivées en bas. Dès lors,

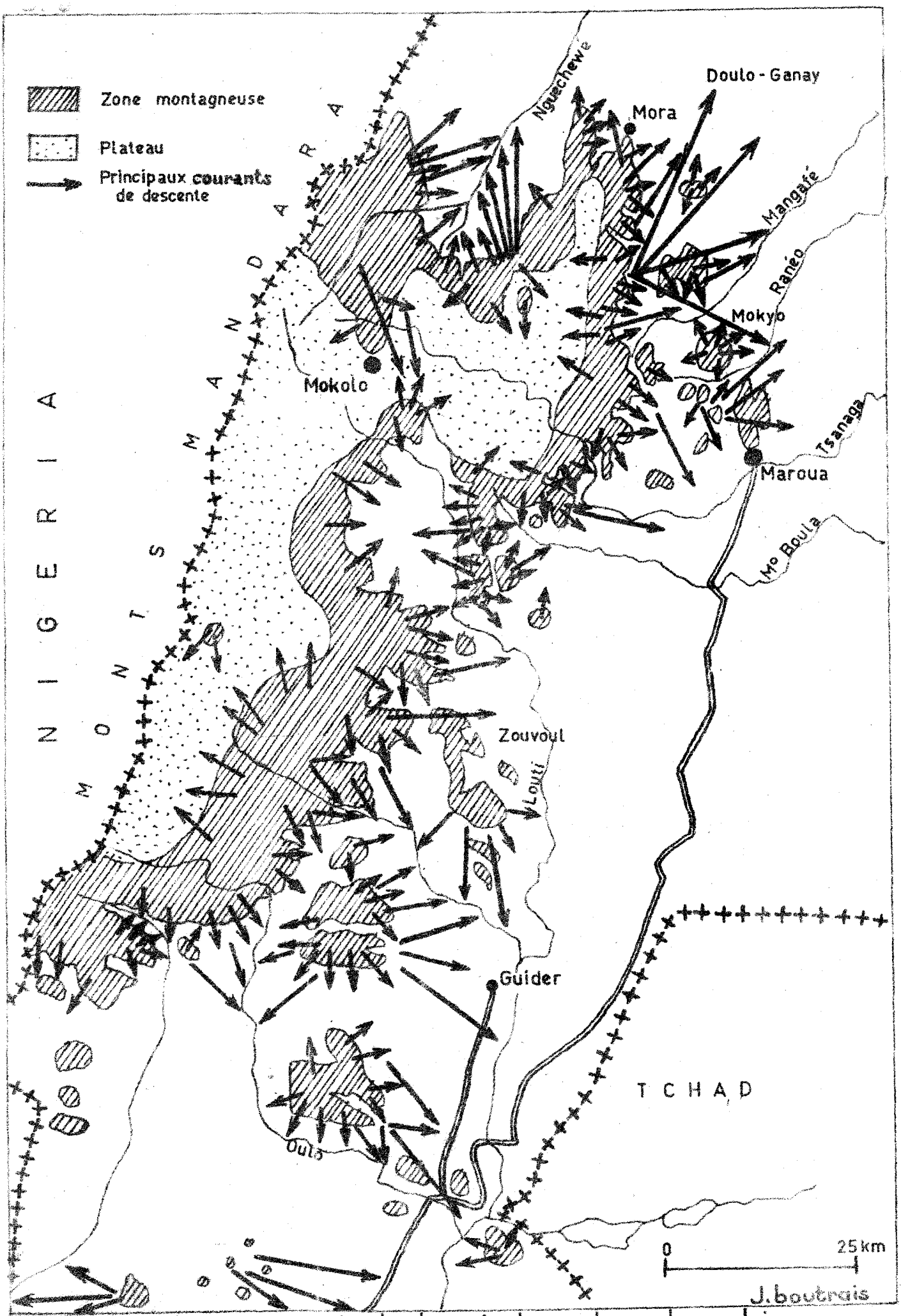

Fig 28. Les principaux courants de descente des montagnards en plaine

visé à canaliser et organiser les déplacements spontanés, à les faciliter aussi dansune certaine mesure. Elles se localisent sur toute la périphérie des Monts Mandara, concernant aussi bien des montagnards dont la descente n'était qu'amorcée (Mokyo) que d'autres où elle était pratiquement achevée (Guider).

Aux débuts (1958-62), il s'agissait de casiers de colonisation (Zouvoul, Mokyo) bénéficiant d'un encadrement agricole très dense et imposant aux montagnards des conditions d'installation et une discipline culturale très strictes (attribution de lots d'exploitation identiques, dispersion obligatoire de l'habitat, rotations de culture uniformes et respect d'une jachère fixée d'autorité). Le contrôle de la colonisation des plaines ne dépassait pas le cadre de périmètres particuliers, limités à quelques centaines d'hectares (Zouvoul) ou à quelques milliers (Mokyo). Ensuite, les superficies ont augmenté régulièrement d'une opération à l'autre (Doulo-Ganay) pour aboutir à des programmes affectant l'ensemble d'un arrondissement (Guider) ou une zone d'étendue équivalente (opération Sud-Bénoué). En même temps, l'encadrement de la population suivie devient moins dense et l'intervention extérieure dans le domaine agricole plus discrète. On se limite à des travaux d'équipement intégrés (pistes, puits, marchés, écoles) et à une assistance continue (distributions de semences, d'engrais) allant jusqu'à des actions de modernisation rurale (diffusion de la culture attelée). Les conceptions de la colonisation dirigée ont donc bien évolué depuis les premières opérations. On est parti d'une volonté d'organiser celle-ci selon des principes apparemment rationnels pour arriver à une action d'accompagnement et d'assistance. Il existe une première explication à ce changement d'optique. Les secondes opérations exigent beaucoup moins d'investissements par habitant que les premières. De plus, il faut avouer que celles-ci n'ont pas donné tous les résultats que l'on en attendait. On peut s'y arrêter pour en dresser un bilan rapide car elles correspondent à tout un ensemble d'interventions agricoles comparables en Afrique vers les années cinquante et soixante.

Autant à Zouvoul qu'à Mokyo et dans la première ébauche de Doulo-Ganay, l'organisation géométrique de l'espace à coloniser frappe l'observateur. Il s'agit de "casiers", c'est-à-dire d'espaces cloisonnés par tout un réseau de lignes géométriques. Les casiers sont divisés en blocs, eux-mêmes comprenant des carrés, unités d'exploitation, le tout délimité par des pistes et des trouées de déforestage, marquées par des bornes en ciment. On a donc affaire à une organisation systématique d'accueil et d'encadrement des montagnards. Pour eux, elle présente l'avantage de supprimer toutes les contestations

le montagnard descendu sur le piémont se trouve placé devant une alternative : ou remonter sur son massif de départ, ou s'éloigner en plaine.

Chaque village musulman au pied des massifs s'étoffe ainsi de quartiers d'anciens montagnards. Depuis quelques années, ceux-ci deviennent majoritaires et mettent toutes les terres disponibles en culture. Pour certains villages proches des massifs, la phase d'immigrations massives appartient déjà au passé. Ils jouent maintenant un rôle de relais pour une émigration plus lointaine. D'autres villages de la plaine commencent à recevoir à leur tour des migrants originaires de la montagne. Peu nombreux, les nouveau - venus s'installent le plus souvent à proximité des villages musulmans. Il est rare qu'ils créent d'eux-mêmes de nouveaux villages en pleine brousse, sauf dans quelques cas, par exemple le long du mayo Ranéo. Ce n'est possible que lorsque les effectifs sont assez nombreux et apparentés par quelque point commun. Le plus souvent, ces migrations lointaines se caractérisent plutôt par une diffusion de courants de plus en plus minces composés d'éléments d'origines très diverses. Même s'ils s'établissent près les uns des autres, il ne se crée pas entre eux de liens comme dans les zones d'immigration plus proches. C'est une juxtaposition de migrations individuelles qui n'aboutissent pas toujours à un peuplement stable ou définitif.

Des exceptions viennent pourtant contredire ces traits d'ensemble. La plus remarquable est sans doute celle des Mada. Constituant une petite ethnie dans les montagnes de l'arrondissement de Mora, les Mada colonisent activement toutes les plaines voisines. Contrairement aux autres montagnards, ils ne craignent pas de s'isoler de plus en plus loin et, gros travailleurs, représentent l'élément dynamique de la colonisation agricole dans tout leur secteur.

Les calculs précédents de l'émigration montagnarde ne tiennent pas compte de la descente sur le plateau interne aux Monts Mandara. Pourtant, tous les terroirs montagnards s'étalent sur ce plateau et des habitations s'y déplacent. C'est surtout le cas au sud : les Djimi de Bourha, les Bana de Guili et les Kapsiki abandonnent leurs éperons rocheux pour les surfaces planes du plateau. Au nord des Monts Mandara, un mouvement de descente semblable vient s'ajouter aux départs vers la plaine, sans pourtant les égaler par les effectifs déplacés.

C'est dans ce contexte de descente généralisée des montagnards mais inégales et plus ou moins récentes, que se placent les opérations de colonisation dirigée de la plaine. Plutôt que de provoquer des descentes, ces initiatives ont

foncières qui pourraient surgir avec les populations en place. Le problème foncier, souvent aigu dans le cas de la colonisation spontanée, est résolu au bénéfice des migrants. Mais l'exemple de Mokyo montre qu'en fait, on a dû abandonner les premiers principes de colonisation dirigée au bout de quelques années. Dix ans plus tard, les paysans ne respectent plus en effet les systèmes de culture obligatoire. La répartition de l'habitat n'est plus totalement dispersée comme on l'avait voulu. Le terroir en damier prévu sur le papier ne correspond plus à la réalité, des secteurs étant entièrement cultivés sans respect d'aucune jachère alors que d'autres retournent à la brousse.

Les paysannats du Kasaï de l'ex-Congo belge étudiés par BEGUIN furent organisés selon un modèle encore plus rigide qu'à Mokyo (1). Mais il impliquait, de la même façon, un lotissement géométrique de l'espace, une rotation de culture imposée, une dispersion autoritaire de l'habitat. Comme à Mokyo, ces paysannats ne résistèrent pas à l'épreuve du temps. La même évolution se produisit et pour les mêmes raisons. Dans les deux cas, on s'enfermait dans un canevas apparemment rationnel pour l'esprit mais trop rigide pour correspondre à la diversité des conditions locales et aux habitudes agricoles des paysans.

C'est surtout aux opérations d'accueil des montagnards au Nord du Nigéria qu'on pourrait comparer les casiers de colonisation au Nord du Cameroun. De la même manière qu'au Cameroun et vers les mêmes années, les autorités du Nigéria ont encouragé la descente des montagnards en plaine en créant des périmètres d'établissement : "settlement schemes". Le plus important est celui de Shendam dans la plaine de la Bénoué mais ce n'est pas le seul. Le périmètre de Gwoza, près de la frontière du Cameroun, est chargé d'accueillir depuis 1952 les montagnards voisins des Mafa, celui de Jema'a les Birom descendus du Plateau de Jos, celui de Ruruma les divers montagnards des massifs Kauru. Chaque fois, on a délimité des exploitations, tracé des routes et foré des puits cependant que le défrichement et la construction des habitations restaient à la charge des migrants. Mais les Ruruma ne veulent pas se plier au contrôle agricole qu'on leur impose. Ils préfèrent s'éparpiller librement en brousse plutôt que d'être lotis dans le "settlement area" (2).

On aboutit donc au même résultat qu'au Nord du Cameroun. Les périmètres

---

(1) BEGUIN (H.) - 1960. La mise en valeur du sud-est du Kasai. INEAC Bruxelles.
(2) "They disliked regimentation and so established isolated compounds amidst their farms and alongside the motor roads", in GLEAVE (M.B.) - 1965. - The changing frontiers of settlement in the Uplands of Northern Nigeria. The Nigerian Geogrephical Journal.

d'accueil représentent de part et d'autre une tentative originale de contrôle des mouvements migratoires. Mais leur première conception ne résiste ni d'un côté ni de l'autre de la frontière aux préférences individualistes des montagnards. D'autre part, ils ne concernent qu'une infime minorité de l'ensemble des montagnards descendus en plaine et n'exercent guère d'attrait sur eux.

2/ La descente des montagnards au nord et au sud des Monts Mandara.

Nous avons déjà vu à plusieurs reprises combien les situations sur les massifs de départ étaient différentes au nord et au sud des Monts Mandara. Essayons de comprendre comment ces deux contextes ont pu influencer les modalités de la colonisation des plaines voisines. Pour cela, nous appuierons notre analyse sur deux cas précis : celui de la plaine de Koza colonisée par les montagnards Mafa et celui de la descente des Fali du massif Peské-Bori.

Le cas de la plaine de Koza illustre les rapports qu'ont entretenu la plupart des massifs au nord des Monts Mandara avec les plaines voisines. Bien qu'elle soit entourée de massifs très peuplés, où la densité dépasse localement 250 habitants/km2, sa colonisation est toute récente. On peut restituer, à partir de plusieurs témoignages concordants, les phases du déboisement de la plaine. Vers 1948, la station agricole de Guétalé est taillée au cordeau dans la forêt ; aujourd'hui, elle est entourée de champs de toutes parts. En 1960, des pédologues notent encore que des boisements assez importants subsistent au centre de la plaine. Dix ans plus tard, il n'en reste rien. Les champs commencent à encercler la réserve forestière de Mozogo. La véritable amorce de la colonisation de la plaine ne date que d'un peu plus d'une décennie. Jusque-là, la descente des montagnards, prônée depuis longtemps par l'administration, était toujours demeurée très hésitante. On a donc affaire au "déblocage" récent et progressif de massifs très peuplés vers une plaine voisine pourtant fertile.

Dans ces conditions, on pourrait s'attendre à trouver dans la plaine de Koza un paysage agraire typique de terres neuves, résultant de l'attaque récente de la forêt qui devait la recouvrir autrefois. Pourtant, c'est loin d'être toujours le cas. Au contraire, les zones alluviales les plus activement colonisées par les montagnards présentent souvent un paysage de parc arboré "construit", avec de splendides Acacia albida. Des paysans ont élaboré ce parc de longue date et occupé par conséquent la plaine bien avant le mouvement de colonisation actuel. On a pensé aux Mandara, peuple de plaine le plus anciennement installé mais les montagnards affirment que leurs ancêtres venaient

déjà cultiver dans la plaine avant la famine de 1931. Les paysans qui ne possédaient pas suffisamment de terre en montagne, venaient y ouvrir des champs tout en habitant sur les hauteurs. Après la famine de 1931, les terres de plaine retournèrent à la friche car les décès très nombreux, avaient relâché la pression sur la terre en montagne.

A partir de ces indications, il est possible de reconstituer les rapports entre la montagne et la plaine au nord des Monts Mandara. Tous ces massifs, avec des excédents démographiques substantiels, se trouvaient en menace de surpeuplement. Cette situation de surcharge se reflétait par une extension des terroirs montagnards vers les plaines voisines. Cette tendance était pourtant freinée par les attaques périodiques lancées par les Mandara ; elles limitaient les cultures de plaine et contraignaient les cultivateurs à résider en montagne. D'autre part, des crises démographiques comme celle de 1931 "cassaient" le surpeuplement et se manifestaient dans l'espace par une rétraction brutale des terroirs vers les massifs qui, dès lors, suffisaient pour la population restante. Il se produisait ainsi une suite d'extensions puis de reculs des terroirs en plaine dont le parc arboré actuel porte le témoignage dans le paysage.

La crise démographique de 1931 fut assez grave pour provoquer un dépeuplement de certains massifs et un retrait des terroirs sur quelques noyaux montagnards. Depuis, on assiste à une reconquête agricole des friches de montagne datant des années trente, reconquête accélérée par l'introduction par l'administration de l'arachide dans l'agriculture montagnarde. On ne trouve presque plus de friches à l'heure actuelle. Les effets démographiques de la crise de 1931 sont en cours de résorption. La montagne se repeuple rapidement par suite d'un bilan démographique redevenu nettement positif. Non seulement les terroirs montagnards mordent à nouveau sur la plaine, mais le contexte actuel de sécurité donne à cette extension une ampleur jamais atteinte. Des montagnards s'installent en plaine, ce qui ne s'était jamais vu autrefois, même dans le cas de situation dramatique sur les massifs. Toutefois, la plupart des massifs ne se dépeuplent pas pour autant de nos jours. La descente en plaine permet "d'éponger" les surplus de population qui aggraveraient dangeusement les conditions de vie en montagne.

La descente des montagnards en plaine s'intègre donc dans un processus ancien d'extensions périodiques des terroirs montagnards chaque fois que la

menace du surpeuplement se faisait sentir. Alors que le recours à la plaine n'était autefois que temporaire, il tend maintenant à devenir définitif. Toutefois, l'étalement du peuplement montagnard n'est pas uniforme dans toute la plaine. Du pied des massifs aux limites du canton de Koza, le peuplement comprend uniquement d'anciens montagnards. Dans les limites du canton de Mozogo, il est plus équilibré : 3.140 anciens montagnards contre 3.460 Musulmans , dans celles du canton de Kérawa, un peu moins : 1.340 d'un côté contre 1.990 de l'autre. Si l'on s'écarte encore plus des massifs, le rapport s'inverse plus nettement en faveur des Musulmans. En même temps, la densité de peuplement fléchit régulièrement. Les montagnes, tout en déversant une partie de leur population sur la plaine, restent donc le centre du peuplement. Ces modalités de descente en plaine sont caractéristiques de foyers de vrais montagnards.

Au sud des Monts Mandara, la descente des montagnards acquiert une signification différente, en rapport avec une situation de départ qui n'a rien de comparable avec la précédente. Le cas du Peské-Bori est instructif parce qu'il est assez bien connu depuis l'étude de LESTRINGANT (1) jusqu'aux enquêtes récentes en rapport avec l'aménagement de la zone de Babouri, située en contrebas. On a retracé la descente des Fali du Peské-Bori par une série de croquis indiquant la répartition par points de la population de 1945 à 1970(Fig. 29,30,31,32) . En fait, les premiers cas de descente furent antérieurs à 1945, notamment au Peské. En 1945, des villages du Peské étaient déjà parvenus dans la plaine, loin de leur site de départ. En 1958, le mouvement de descente était généralisé à partir du Peské tandis qu'au massif Bori, on observait un glissement de l'habitat vers la lisière du piémont. En 1967, la descente des Fali est achevée. Elle aboutit soit à une installation sur les piémonts (Bori), soit à un essaimage vers la plaine (Peské). Pourtant, la descente des Fali du Peské-Bori paraît elle-même prudente et progressive lorsqu'on la compare à l'abandon plus rapide de massifs voisins, par exemple Bossoum ou Pologozom.

Succédant à cette première phase migratoire, un nouveau déplacement est déjà en cours en 1967 et se précise en 1970. A l'installation sur le piémont succède une colonisation de la plaine, peut-être favorisée ces dernières années par l'opération de développement de Guider centrée à Babouri (2). Après l'abandon des hauteurs, les villages du piémont se vident à leur tour. Au contraire, les villages de plaine, sur les zones alluviales ou en bordure de la

(1) LESTRINGANT (J.) - 1964 - op. cit., pp. 369-370.
(2) BARBIER (J.C.)- Aspects sociologiques des villages d'immigrés dans la région de Babouri, manuscrit.

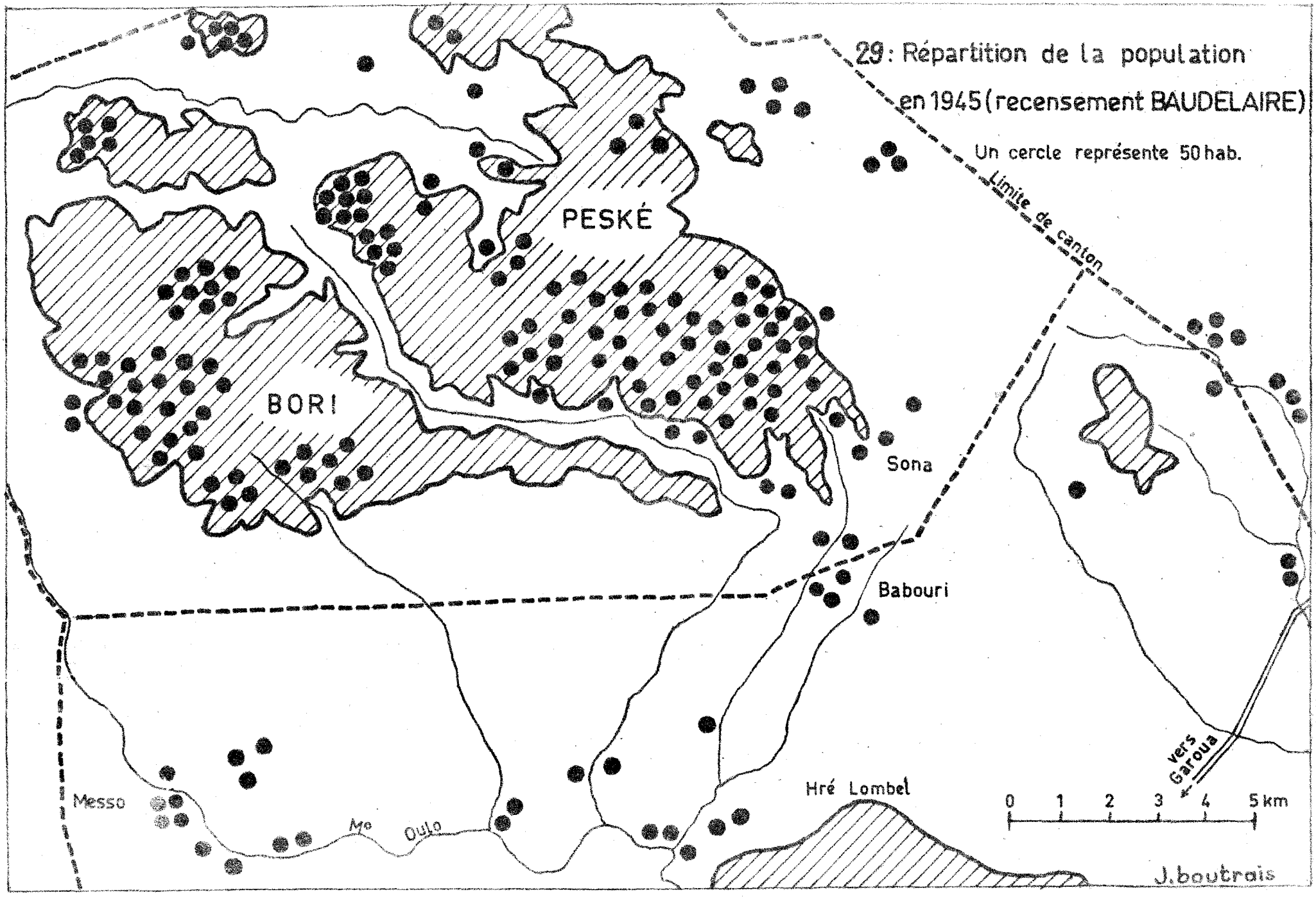
29 : Répartition de la population
en 1945 (recensement BAUDELAIRE)
Un cercle représente 50 hab.
Limite de canton
PESKÉ
BORI
Sona
Babouri
Messo
Mo Oulo
Hré Lombel
vers Garoua
0 1 2 3 4 5 km
J. boutrais

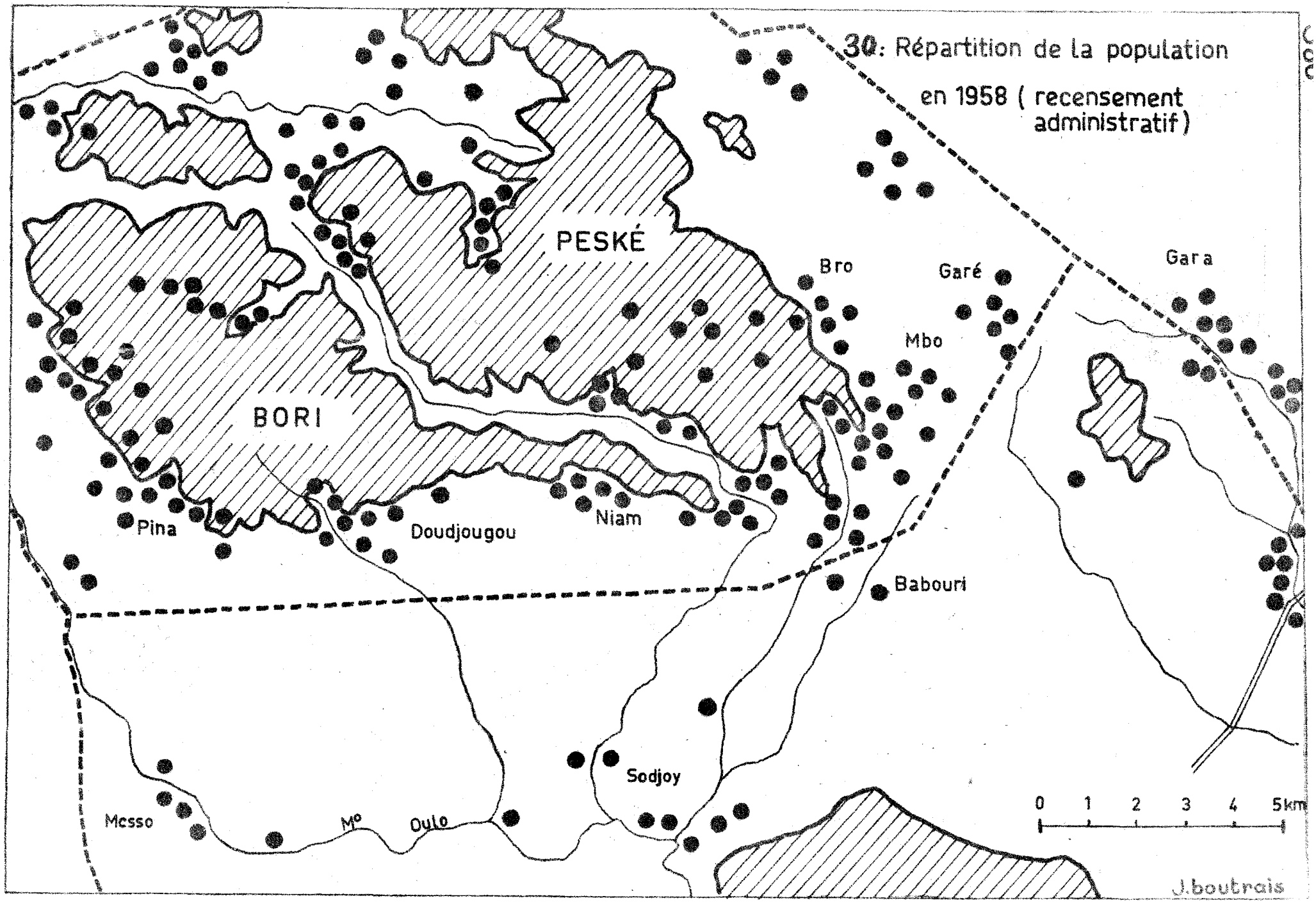
30: Répartition de la population
en 1958 (recensement
administratif)
PESKÉ
BORI
Bro
Garé
Mbo
Gara
Pina
Doudjougou
Niam
Babouri
Sodjoy
Mcsso
Mo
Oulo
0 1 2 3 4 5km
J.boutrais

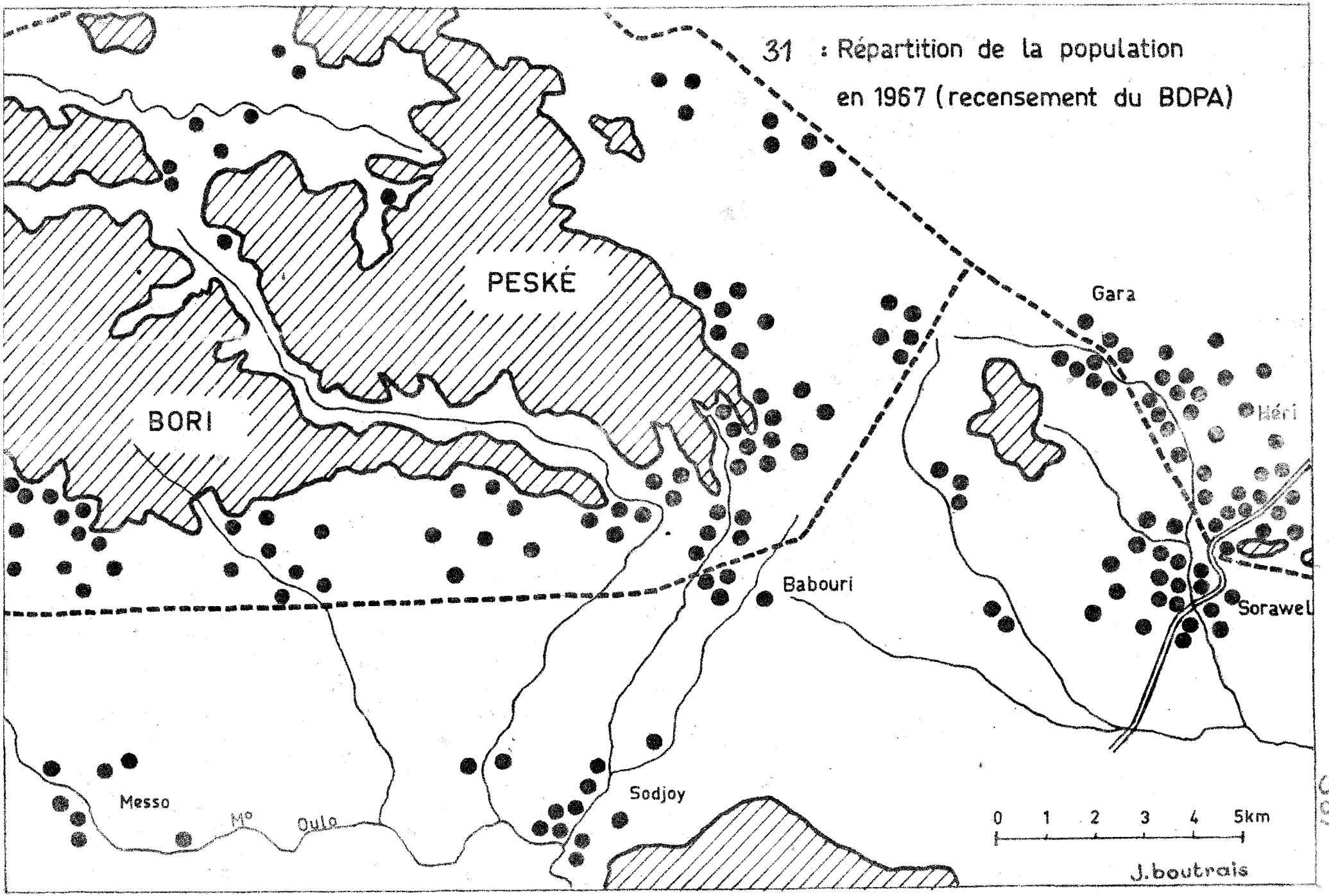

31 : Répartition de la population en 1967 (recensement du BDPA)

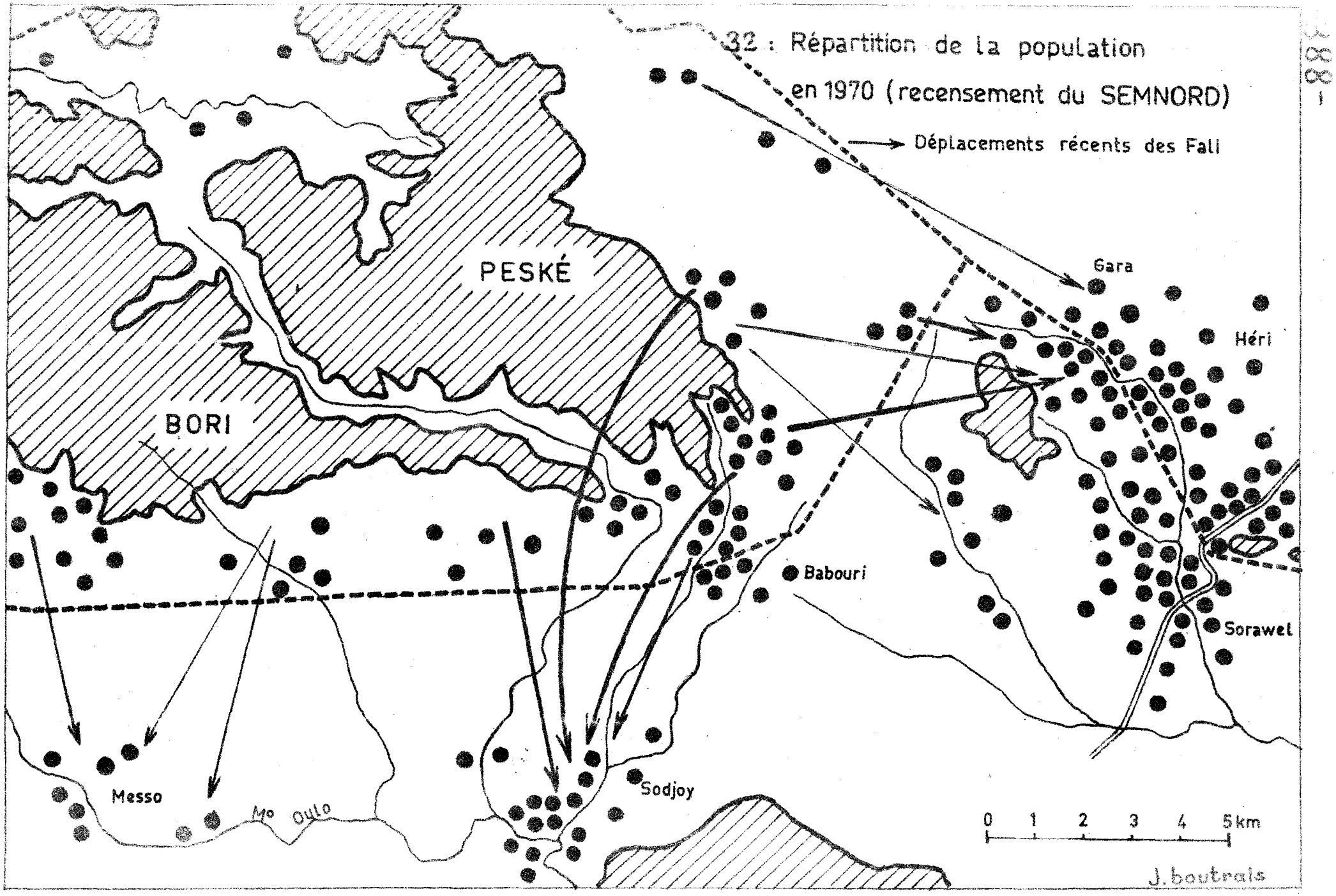
32 : Répartition de la population
en 1970 (recensement du SEMNORD)
Déplacements récents des Fali
PESKÉ
BORI
Gara
Héri
Babouri
Sorawel
Messo
Mo Oulo
Sodjoy
0 1 2 3 4 5km
J.boutrais

route Garoua-Guider, augmentent rapidement d'importance. Ils se situent sur des sols plus fertiles que les sols sableux des piémonts, mais surtout plus favorables à la culture du coton. En ce sens, si la descente des Fali correspondait à l'extension de l'arachide, culture commerciale prônée par l'administration française, la colonisation de la plaine est en rapport avec la substitution du coton à l'arachide comme source de numéraire chez la plupart des paysans du secteur. De plus, il est probable que la mise en culture intensive des piémonts a ruiné leurs sols très fragiles et que les rendements n'y sont plus ce qu'ils étaient aux premières années de la descente.

Les migrations des Fali se décomposent donc en deux phases. La descente sur les piémonts marque d'abord "un renoncement à un habitat jugé comme trop incommode et trop pauvre"(1) dès lors que la sécurité règne en plaine. Ensuite, un éloignement vers la plaine répond à l'attrait des terres riches en même temps qu'à l'épuisement progressif de celles des piémonts. Le bilan de ces déplacements successifs s'exprime par un abandon complet des montagnes au profit des plaines. Contrairement au cas précédent, les densités de population augmentent à mesure qu'on s'éloigne des massifs.

Le cas n'est pas propre au Peské-Bori. Il apparaîtrait encore mieux si l'on faisait une "coupe" du Kangou à Badjouma, plus au sud. Bien que n'étant pas un véritable massif, le Kangou est abandonné presque totalement de nos jours au profit des secteurs de Boula-Ibib et de Badjouma où la colonisation agricole s'intensifie le long de la route de Garoua. Ce faisant, les migrants s'installent parmi les vieux baobabs datant de l'époque de leurs ancêtres avant leur fuite devant les Foulbé au siècle dernier. Ils ne font ainsi que réoccuper une partie de leur ancien pays. On s'explique mieux alors pourquoi leur descente en plaine commença bien avant celle des montagnards au nord et pourquoi leurs montagnes, simples refuges, se trouvent à présent abandonnées.

En revenant actuellement s'installer sur leurs anciennes plaines, les Fali ne tardent pas à rencontrer d'autres ethnies attirées, elles aussi, par leur fertilité. A moins de dix kilomètres du Peské-Bori, les nouveaux villages de plaine ne sont plus uniquement composés de Fali. Des Guidar, Daba, Guiziga viennent se joindre à eux. Dans les villages bordant la route de Guider à Garoua, les Fali ne sont plus majoritaires. Ils cèdent le pas devant les Guidar venus de Bidzar, Djougui et Lam. De plus, ils côtoient des Goudang provenant de Midjivin et Moutouroua, soit à plus de 50 kilomètres de là. Ainsi les Fali,

(1) LESTRINGANT (J.) - 1964 - op. cit.

comme tous les anciens montagnards descendus en plaine, s'y heurtent-ils presqu'immédiatement à d'autres mouvements migratoires, aussi importants, concernant les populations de la plaine.

B/ Les mouvements migratoires d'une ethnie de plaine : Les Guiziga (1).

Si le problème de la descente des montagnards en plaine a depuis longtemps attiré l'attention de l'administration, suscité de sa part des mesures de contrainte et l'aménagement de zones d'accueil, il n'en a pas été de même des migrations des gens de plaine. Aucun impératif de survie n'exige ici des déplacements de populations, pas plus que le désir de les intégrer dans le cercle de l'économie de marché, puisque le coton, principale source de revenu monétaire, est cultivé dans toute la plaine. Il n'existe aucune mesure précise destinée à accélérer ou à freiner un mouvement dont on ne semble pas encore avoir pris bien conscience de l'ampleur et des conséquences possibles.

L'analyse de ces mouvements migratoires se révèlerait pourtant fort intéressante, en raison de leur importance statistique et des changements tant sociologiques qu'économiques qu'ils sont susceptibles de provoquer, ou dont ils sont le reflet. Plus complexes dans leur motivations, parce qu'imposés par aucune contrainte administrative ou démographique, plus variés dans leur orientation spatiale, les mouvements migratoires des gens de plaine sont certainement plus riches de significations que ceux des montagnards.

L'exemple des Guiziga que nous analyserons rapidement ici, nous permettra d'appréhender une grande variété de déplacements apparemment "spontanés". Vu le nombre relativement restreint de migrants - qui représentent cependant un fort contingent de la société Guiziga - nous pourrons par ailleurs plus facilement suivre leurs différentes étapes migratoires, cerner les problèmes que pose leur nouvelle installation, et avoir une idée de leurs motivations, grâce à la connaissance que nous possédons de la société de départ.

Les Guiziga qui représentent une population d'environ 60.000 personnes, se divisent en trois groupes principaux actuellement séparés par le pays peul de Maroua. L'un occupe au sud-ouest de Maroua le canton de Moutouroua et une partie importante du canton de Midjivin ; un autre groupe, plus restreint, que l'on pourrait qualifier de semi-montagnard, est installé près de l'aiguille rocheuse de Loulou ; le troisième groupe enfin, qui occupait jadis la

(1) Texte rédigé par Guy PONTIE.

ville de Maroua et ses abords immédiats, est représenté à l'ouest de la ville et au nord, à la lisière du pays Mofou. Comparées à celles des montagnes, les densités de populations sont faibles - de 20 à 30 h/km2 - sauf au nord de Maroua, dans la zone de mélange Guiziga - Mofou, où elles peuvent atteindre et même dépasser 100 h/km2. Les sols, bien que d'inégale valeur agricole, permettent la mise en oeuvre sur la majorité du territoire d'une gamme de cultures assez étendue pour la région (mil de saison des pluies, mil de Karal, coton, arachide) avec des rendements qui atteignent la moyenne régionale. Les mouvements migratoires, dans l'ensemble, ne sont donc pas imposés par les conditions naturelles ; ils n'en sont pas moins importants (12 % environ des Guiziga vivent en dehors de leur territoire ethnique) et variés, quant à leur durée, aux distances parcourues et aux zones d'implantations choisies.

Pour la commodité de l'exposé, mais aussi parce qu'elles n'ont ni les mêmes significations ni les mêmes conséquences, nous distinguerons essentiellement deux types de migrations : les migrations "internes" et les "migrations "externes".

1/ Les migrations internes

Elles sont particulièrement importantes. Des enquêtes menées dans plusieurs villages peuplés exclusivement de Guiziga ou dans lesquels ils sont majoritaires, nous ont permis de constater qu'en moyenne - il existe évidemment des variations locales - la moitié environ des chefs de famille n'étaient pas originaires du village dans lequel ils résidaient. Parmi les natifs du village, nombreux par ailleurs étaient ceux qui avaient effectué un ou plusieurs mouvements migratoires avant de retourner vivre dans leur village d'origine. Ces résultats ont été dans l'ensemble confirmés par le dépouillement du recensement de 1966 portant sur la totalité du pays Guiziga. Ce phénomène est particulièrement net dans la partie nord des cantons de Mouturoua et de Midjivin et dans les arrondissements de Maroua rural et de Mindif ; il est moins sensible dans la zone Guiziga du Nord de Maroua, pourtant plus densément peuplée ; il n'est plus vrai dans la région de Loulou qui fournit quelques migrants mais ne reçoit pratiquement aucun apport extérieur (1).

---

(1) 97 % des chefs de famille résidant à Loulou étaient natifs du village.

Un second fait mérite notre attention : la fréquence des mouvements migratoires. Quelques chiffres donneront une idée de l'ampleur du phénomène. Lors de notre enquête, 55 % des chefs de famille installés à Mussurtuk, 67 % de ceux installés à Mulva, avaient effectué deux mouvements migratoires ou plus ; il en était de même pour plus de la moitié des migrants installés à l'extérieur du pays Guiziga, auprès desquels nous avons enquêté.

La plupart des déplacements, ce sera notre troisième remarque, portent sur de faibles distances. 87 % des déplacements des chefs de famille installés dans le village de Mulva, 70 % à Mussurtuk, 66 % dans l'arrondissement de Maroua rural, 57 % dans celui de Mindif, avaient eu lieu dans un rayon de 20 kms.

Si l'on examine les conséquences de ces mouvements migratoires sur la répartition de la population à l'intérieur du pays Guiziga, on constate un dépeuplement de la partie sud des cantons de Moutouroua et Midjivin au profit du nord, des cantons de Kaliao et Tchéré au nord de Maroua au profit de la région de Godela déjà très peuplée, mais disposant de bonnes terres. Ces mouvements répondent à une certaine logique économique : les zones qui font l'objet d'un accroissement de la population disposent généralement de bonnes terres ou du moins de terres favorables à la culture du mil de saison sèche qui permet de compenser les pertes subies en mil de saison des pluies du fait de la culture du coton. Mais ce n'est là que le résultat global d'un ensemble de mouvements dont le processus est en fait beaucoup plus complexe. Les déplacements de population vers les zones "favorisées" n'excluent pas des échanges au sein des zones "défavorisées" (retour au "pays" d'individus partis momentanément ailleurs, mais aussi installation d'étrangers). De même la présence de bonnes terres n'est pas nécessairement un élément de stabilité et l'on assiste à de nombreux échanges entre zones "favorisées".

Faut-il en conclure que les motivations économiques sont loin d'être toujours déterminantes ? Une enquête menée auprès de nombreux migrants montre qu'elles sont en fait presque toujours sous-jacentes.

L'individu qui aspire à un accroissement de son revenu peut en effet y parvenir de deux façons : soit par un accroissement de la production qui suppose une extension des superficies cultivées, une amélioration des techniques culturales ou l'installation sur des terres au meilleur potentiel agricole, soit par une meilleure répartition du revenu qui impose aux jeunes et plus

généralement à ceux qui ne bénéficient pas au sein de la société traditionnelle d'une position éminente, de prendre leurs distances vis-à-vis de leur famille ou de leur village.

Le désir de fuir les contraintes traditionnelles paraît déterminant dans la décision prise par l'individu de quitter son village de naissance. Nous avons déjà eu l'occasion de noter, et J.BOUTRAIS vient de le rappeler, que la société Guiziga - c'est particulièrement net au sein de la chefferie de Moutourou - était étroitement hiérarchisée : les autorités villageoises politiques et religieuses, les aînés au sein du groupe de parenté, peuvent obtenir de leurs subordonnés des prestations en travail ou en produits agricoles, et leur interdire l'accès à un revenu qui ne serait pas en rapport avec leur position sociale. Conscients de l'importance des tâches qu'ils accomplissent, stimulés par la présence sur les marchés de produits de plus en plus diversifiés, désireux de surcroît de compenser leur infériorité de statut au sein de la société traditionnelle par l'acquisition de produits valorisés sur le plan moderne, ceux-ci acceptent plus difficilement que par le passé les prestations qui leur sont imposées, d'autant plus que la culture du coton n'a fait que rendre plus sensibles ces inégalités. Après avoir épuisé toutes les possibilités de conciliation, l'individu se soumettra ou prendra la décision de quitter son village de naissance, sachant qu'il pourra se procurer de la terre ailleurs et récupérer ses anciens champs en cas d'échec ou lorsque son âge lui permettra de profiter à son tour du système.

Ce premier mouvement migratoire n'est pas toujours préparé de longue date. La "malchance" d'un individu (mauvaise récolte, maladie ou mort d'un enfant ou d'une épouse) pourra être interprétée par le devin ("Mi pi dahas") comme la conséquence du refus de celui-ci de respecter la charte sociale (1) : il n'y aura guère de salut que dans la fuite. C'est la présence d'un ami, plus que la valeur des terres qui guidera le migrant dans le choix de son village refuge, et ce premier déplacement pourra effectivement apparaître comme économiquement aberrant. Il portera généralement sur de faibles distances et n'entraînera pas une rupture définitive avec le milieu de départ. Le migrant pourra se réconcilier avec sa famille ou les autorités villageoises et retourner vivre dans son village de naissance ; dans le cas contraire, cette première migration ne sera bien souvent qu'une étape vers de nouveaux déplacements. Le désir d'obtenir de meilleurs rendements ou de pratiquer une culture déterminée (coton ou mil de karal générale-

(1) Nous avons indiqué les conséquences graves que pouvait avoir pour le Guiziga la malédiction de son père et de ses oncles ou tantes.

ment) sera alors déterminant dans le choix de la nouvelle zone d'implantation.

On pourrait donc dire très schématiquement que le premier mouvement migratoire est une forme de contestation de l'ordre établi, et n'est pas toujours "orienté", alors que les mouvements suivants sont plus directement liés à l'attraction de zones au meilleur potentiel agricole.

La "dépaysement" du migrant, la distance prise vis-à-vis de la société traditionnelle, est fonction de la zone dans laquelle il s'installe. Parmi les migrations que nous appelons "internes", une analyse plus fine devrait ainsi établir de nouvelles distinctions fondées sur le critère de l'homogénéité ethnique, et au sein de zones ethniquement homogènes, sur celui de l'appartenance à un même groupe originel. Plus que la distance parcourue, ce sont ces deux facteurs qui doivent être pris en considération. Ainsi, le Guiziga de Muda qui effectue un déplacement de quelques kms seulement vers le nord, en direction de Salak où les Guiziga sont bien représentés, mais placés sous la domination des Foulbé, sera plus "dépaysé" que s'il s'installe 50 kms plus au sud, sur le territoire de sa chefferie d'origine. Les arrondissements de Maroua rural et Mindif mériteraient de ce point de vue une place particulière. Les Guiziga, comme le montre la fig.33, y sont fortement représentés, voire majoritaires dans certains cantons, mais n'en constituent pas moins vis-à-vis des Foulbé une minorité sociologique; il est difficile à cet égard de considérer cette zone comme faisant partie du "pays" Guiziga. D'un autre côté, si l'on se souvient que cette région était, avant la conquête peule, l'aire d'expansion naturelle des Guiziga, il est difficile d'assimiler à des migrations extérieures les déplacements que l'on enregistre en direction - et à l'intérieur - de cette zone. La pacification du territoire permet en quelque sorte le redémarrage de l'histoire gelée pendant la période de domination militaire des Foulbé.

Cette région - plus encore l'arrondissement de Mindif que celui de Maroua rural - présente la particularité de servir d'étape pour de nombreux migrants venus notamment du canton de Midjivin, de Loulou, et du pays Guiziga du nord de Maroua, qui se dirigeront ensuite vers la ville de Maroua ou vers des régions plus lointaines (Mora, Guider....). Les conditions d'accueil n'y sont pas toujours favorables. Le migrant réussira généralement à s'intégrer dans un quartier voire un village peuplé exclusivement de Guiziga, et il ne sera pas trop dépaysé, mais il aura des difficultés à obtenir des terres. Les densités de population sont généralement supérieures à celles du pays Guiziga, les meilleures ter-

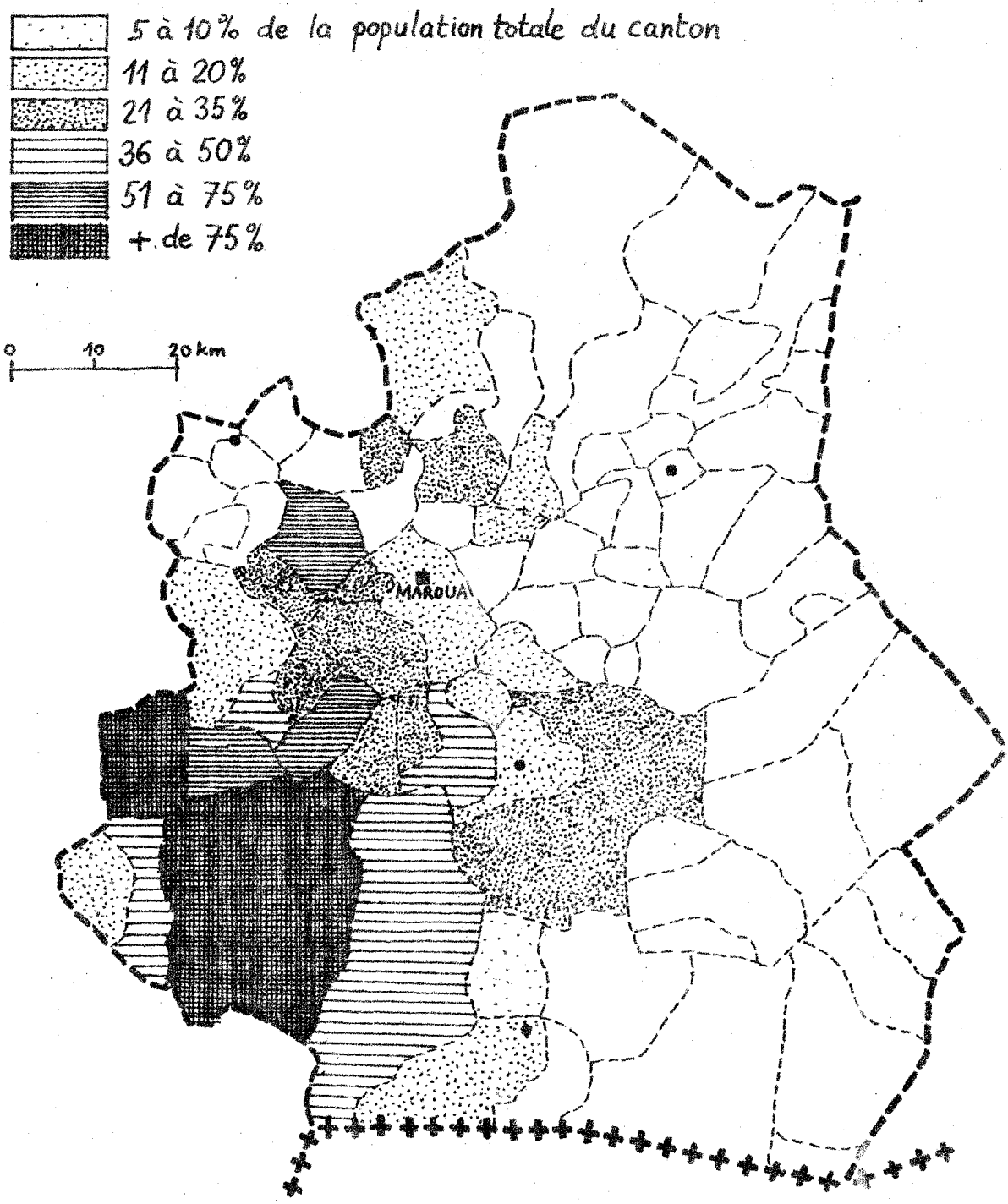

fig. 33 : La Répartition des Guiziga dans le Diamaré.

J. boutrais

res, favorables à la culture du mil de karal, sont déjà appropriées. Si le nouveau venu réussit à s'approprier par débroussage quelque parcelle - après un cadeau substantiel au chef de village - il devra le plus souvent compléter son exploitation par l'achat ou la location.

Les migrations vers la ville de Maroua.

Avant la conquête peule, la ville de Maroua, nommée alors Marva, était la capitale d'une chefferie Guiziga. Parmi ses habitants certains se sont soumis aux envahisseurs qui les ont peu à peu assimilés, d'autres ont été chassés à la périphérie. Actuellement 20 % environ des résidents de cette ville se déclarent Guiziga : ils constituent après les Foulbé, le groupe ethnique le plus représenté (1).

D'après le recensement de 1963 qui indiquait encore l'appartenance ethnique des individus, 1965 Guiziga installés à Maroua n'étaient pas natifs de la ville (2) : 27 % venaient de l'arrondissement de Maroua rural, 25 % de celui de Méri, 23 % de celui de Kaélé, 15 % de celui de Mindif. L'enquête que nous avons menée, en 1969-70, auprès de 252 chefs de famille migrants donne des renseignements concernant les lieux de naissance. 31 % d'entre eux étaient natifs du canton de Midjivin, 26 % de l'arrondissement de Méri, 19 % de celui de Maroua rural, 12 % de celui de Mindif, 10 % seulement du canton de Muturua. Le canton de Midjivin, affligé de sols ingrats, sauf dans sa partie nord, en bordure du mayo Foulou, fournit un fort pourcentage de migrants, alors que le canton de Muturua, où les Guiziga sont pourtant plus nombreux, n'en fournit qu'une faible part. Nous verrons que les Guiziga de Muturua désirant s'installer en ville, sont davantage attirés par la ville de Garoua et ses abords immédiats. La moitié des migrants sont venus directement de leur village de naissance à Maroua; les autres avaient déjà effectué un ou plusieurs mouvements migratoires, notamment à l'intérieur des arrondissements de Maroua rural et de Mindif.

L'installation en ville n'entraîne pas de modifications sensibles dans les activités des chefs de famille qui restent avant tout des agriculteurs (3). Les femmes, qui jouent un rôle important dans la décision prise par le mari d'aller résider en ville, ont par contre tendance à adopter le modèle peul : les

(1) Ce chiffre est nettement inférieur à la réalité : de nombreux Guiziga, par souci de prestige, se déclarent en effet Foulbé.
(2) Ne sont pas comptés ici les enfants de migrants nés à Maroua.
(3) C'est le cas de 80 % des hommes nés avant 1932, de 76 % des hommes nés après cette date.

jeunes, plus que les femmes âgées, délaissent volontiers le travail de la terre et n'apportent qu'une contribution très modeste au revenu de la famille. La difficulté pour elles, en raison de la rareté des terres, de cultiver une parcelle leur permettant d'obtenir un revenu personnel n'est certainement pas étrangère à cette attitude. Le nouvel arrivant doit en effet se contenter souvent d'une exploitation aux dimensions plus réduite que dans son village d'origine. Les champs, situés parfois à plusieurs kilomètres de la ville, doivent être en partie loués ou achetés. C'était le cas de 39 % des surfaces cultivées par les 252 chefs de famille de notre échantillon. On assiste par ailleurs à des modifications importantes dans la répartition des cultures. Si la part réservée au coton ne varie guère (elle représente 18 % des superficies cultivées), le mil de karal, facilement commerciable, supplante nettement le mil de saison des pluies (1).

Les migrants ont conscience des difficultés rencontrées pour obtenir des champs, construire leur case, garder leur épouse....nombre d'entre eux reconnaissent que la vie était plus facile au village et ne conseilleraient pas à un ami de venir s'installer en ville. Pourtant rares sont ceux qui désirent retourner vivre en brousse et encore envisagent-ils le retour au "pays" dans un avenir lointain ("lorsque je serai très vieux"). Ils n'en continuent pas moins d'entretenir avec leur village d'origine des relations suivies : ils retournent consulter le devin en cas de maladie, assistent aux fêtes traditionnelles, et n'hésitent pas à soutirer à leurs parents restés au village un peu de mil ou quelques fagots de bois (c'est le cas notamment des jeunes chômeurs nourris à la ville par un frère de race, dans l'attente d'un hypothétique emploi).

2/ Les migrations extérieures

Les principales zones de migrations extérieures sont : au nord, l'arrondissement de Mora et la zone de Banki au Nigéria ; à l'est, la région de Kaélé-Dumru et au Tchad la zone de Binder-Léré, pour lesquelles nous ne disposons que de données statistiques partielles (2) ; et beaucoup plus au sud, l'arrondissement de Guider et la zone Pitoa-Garoua (Fig. n° 34)

(1) Le mil de Karal représente 45 % des superficies cultivées contre 36 % dans les villages d'origine des migrants (chiffres recueillis par interviews).

(2) Le dépouillement du recensement de 1963 effectué par H. FRECHOU (op.cit. p. 31) fait état de la présence de 2 498 Guiziga dans les cantons de l'arrondissement de Kaélé extérieur au pays Guiziga. Les recensements ultérieurs, trop incomplets pour être utilisés sous cet aspect, nous permettent seulement d'affirmer qu'une proportion importante des migrants avaient déjà effectué un ou plusieurs mouvements migratoires avant de quitter le pays Guiziga.

fig. 34 : Les migrations "externes" des Guiziga

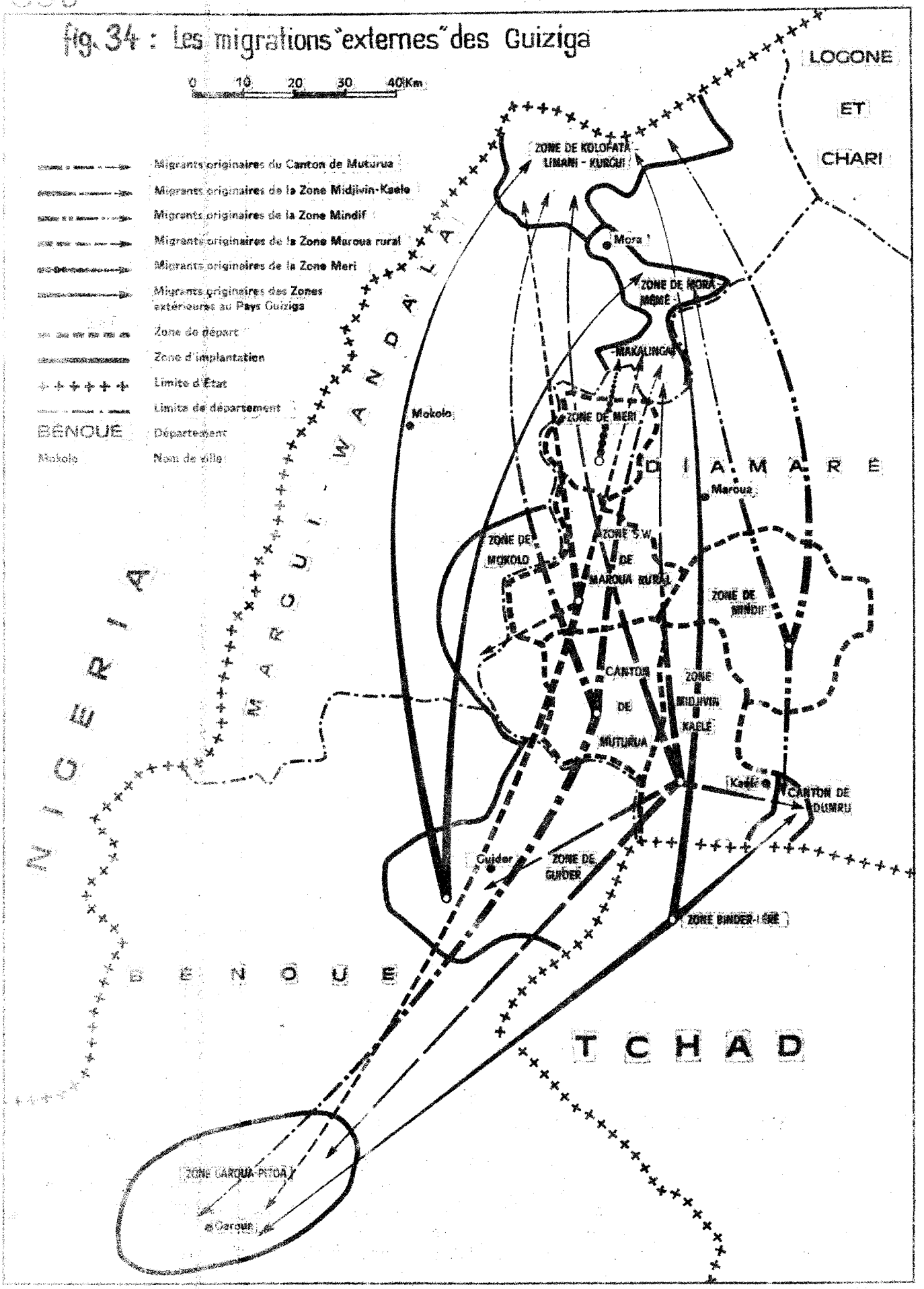

a) L'arrondissement de Mora.

Les Guiziga entretiennent depuis longtemps des relations avec les Mandara. Avant la prise du pouvoir par les Foulbé, la chefferie Bi-Marva était vassale du royaume du Mandara qui vint à son secours lors de la lutte pour la prise de Maroua et recueillit le chef Guiziga après sa défaite. L'installation de migrants dans cette zone est pourtant récente. D'après les renseignements que l'on peut extraire des documents administratifs, elle a pris quelqu'importance en 1962-63, atteint son maximum en 1965 - les Guiziga représentaient alors 1128 personnes - pour décroître ensuite rapidement entre 1966 et 1968.

La plupart d'entre eux s'étaient installés sur de très bonnes terres en bordure du mayo Ngetchéwé, dans les villages de Talkomari, Gangawa, Limani, ainsi que dans la zone de Kurgui-Pivou. Le désir d'obtenir un revenu monétaire par la culture du coton et de fuir les prestations traditionnelles (1) est ici nettement exprimé. Cette zone dispose en effet des meilleurs sols à coton de tout le Nord-Cameroun (2) ; mais il est difficile d'en obtenir l'usage. Les terres qu'il est possible de débrousser sont de valeur médiocre : si l'on veut obtenir de bons rendements, il est nécessaire d'avoir recours à l'achat ou à la location, et, souvent, en plus du prix payé, de rendre divers services au bailleur, voire à l'ancien propriétaire. Les superficies cultivées sont plus restreintes (3), la gamme de cultures qu'il est possible de mettre en oeuvre moins étendue (absence de mil de karal notamment). Une mauvaise récolte de coton, le désir du bailleur de reprendre son champ, ou encore un accroissement du prix ou des services demandés, placera le migrant dans une situation délicate et le contraindra souvent à aller tenter sa chance ailleurs.

Les Guiziga venus dans cette région font effectivement preuve d'une grande instabilité. Originaires dans leur grande majorité des cantons de Muturua et de Midjivin, ces migrants qui ont le plus souvent fait étape à Maroua rural ou à Mindif, n'hésitent pas à retourner au "pays" (4), ou à

---

(1) Ici, si je récolte une calebasse de mil, je mange une calebasse de mil" nous disait une jeune Guiziga.

(2) Pour la campagne 1965-66, d'après les statistiques de la CFDT, les rendements de l'ordre de 728 kg/ha pour le canton de Muturua, atteignaient 1700 kg/ha à Talkomari, 2013 kg/ha à Gangawa.

(3) 1,70 ha par famille en moyenne, contre 2,95 environ dans le canton de Muturua. Ces chiffres très approximatifs parce que recueillis par interview ne concernent pas les cultures secondaires (haricots, oseille de Guinée..)

(4) Ils sont conservé avec le pays des relations très étroites, d'ordre religieux, mais aussi économique et matrimonial.

poursuivre leur migration vers Guider ou Pitoa, à plus de 200 kms au sud. Ainsi, entre 1966 et 1968, plus de la moitié des Guiziga installés en pays Mandara ont quitté la région. Ils avaient pourtant réussi à constituer une colonie homogène et à recréer en partie un univers traditionnel : un quartier de Kurgui peuplé exclusivement de Guiziga était placé sous le commandement du premier installé qui faisait appel pour toutes les questions religieuses concernant le quartier, au chef religieux de son village de naissance.

b) La zone de Guider et de Pitoa-Garoua.

Le recensement de 1970-71 fait état dans l'arrondissement de Guider de la présence de 8 500 Guiziga.

Les cantons de Lam et de Musgoy qui prolongent au sud le pays des Mutu-rua, ont accueilli des Guiziga depuis fort longtemps et peuvent difficilement être considérés comme des zones de migrations extérieures (1). Il n'en est pas de même des cantons situés plus au sud (Guider urbain : 688 Guiziga, Guider rural : 2.932 , Golombé : 1.328, Mayo Loué : 775; Figuil : 705) qui accueillent depuis quelques années un fort contingent de migrants : des Guiziga, venus notamment de Mutu-rua, et des Moundang. C'est le cas en particulier du lamidat de Golombé dont la population a plus que doublé en l'espace de 7 ans, passant de 6.930 hs en 1963 à 14.622 en 1970. Dans cette zone encore peu peuplée, on pourrait parler de "colonisation de terres neuves". En quelques années, de nombreux villages se sont en effet créés à proximité de l'axe routier Maroua-Garoua, entre Figuil et Boula Ibib en particulier : les nouveaux venus peuvent s'approprier facilement de la terre par défrichage.

Les mouvements migratoires en direction de Pitoa-Garoua sont plus anciens puisqu'ils datent déjà d'une quinzaine d'années. Il est difficile d'apprécier l'importance de l'immigration dans cette région : les recensements administratifs ne mentionnent en effet que rarement l'appartenance ethnique et c'est par référence aux villages de naissance que nous avons dû effectuer le dénombrement. Le chiffre de 1 800 que nous avons obtenu doit donc être considéré comme inférieur à la réalité, sans qu'il nous soit possible d'apprécier l'importance de cette sous-estimation. Fortement représentés à Pitoa (environ 500) où ils occupent un quartier homogène voisinant avec un quartier Moundang, les Guiziga sont également présents dans le lamidat de Bé, sur les terres d'alluvions

(1) Selon J. LESTRINGANT (op. cit. p. 325) la principauté de Musgoy aurait été créée par un Guiziga venu de Mokolo.

récentes qui bordent le mayo Badjouma. C'est le canton de Muturua qui fournit ici le plus grand nombre de migrants, suivi d'assez loin par celui de Midjivin. La plupart d'entre eux n'en étaient pas à leur première migration.

Les conditions d'accueil sont favorables. L'appropriation des terres ne pose pas trop de problème (1), les rendements sont bons, la concentration des Guiziga suffisante pour qu'ils ne se sentent pas isolés. Il apparaît donc normal que les Guiziga installés dans cette zone soient plus stables que dans la région de Mora. Les relations avec le pays d'origine ne sont pas rompues pour autant : malgré la distance, il n'est pas rare que le migrant vienne à rendre visite à ses parents, ou prendre femme au village.

D'après les recensements de 1970-1971, 450 Guiziga habiteraient la ville de Garoua.

*

* *

Si l'on voulait caractériser en quelques mots ces migrations extérieures, on pourrait dire qu'elles sont généralement le fait d'éléments jeunes, ayant effectué déjà un ou plusieurs mouvements migratoires, qui recherchent avant tout la rentabilité.

Nous avons vu cependant qu'il n'est pas toujours possible de s'approprier de bonnes terres, qu'il est souvent nécessaire d'avoir recours à la location ou à l'achat, que la mise en oeuvre d'une gamme de cultures suffisamment variée pour atténuer les conséquences des aléas climatiques n'est pas toujours permise. Par ailleurs les relations avec les autochtones - des islamisés en général - sont souvent tendues : la situation de dépendance sociale et économique que le Guiziga fuyait en quittant son pays, il la retrouve souvent transférée au niveau ethnique dans sa zone d'implantation. Autant de raisons qui expliquent la fréquence des mouvements migratoires, et dans bien des cas les retours sinon dans le village de naissance du moins au sein du groupe original.

---

(1) 10 % seulement des superficies cultivées par les Guiziga de Pitoa et de Sekandé que nous avons interrogés auraient été louées ou achetées.

C / Les migrations vers les villes (1).

L'étude des fiches du recensement général de 1967-1969 nous permet une approche chiffrée des mouvements vers les villes (2). Travaillant à l'échelle du Cameroun entier, il nous a fallu conventionnellement limiter nos "villes" aux seules 36 préfectures de l'époque, et donc, dans le Nord, négliger les centres notables que sont Mora, Kaélé, Guider, plus peuplés et mieux équipés que certaines préfectures déshéritées, et qui tôt ou tard accéderont à cette importante fonction administrative.

Il nous faut dire quelques mots de notre méthode. Les fiches du recensement de 1967-69 (les opérations durèrent beaucoup plus longtemps que prévu) indiquaient l'arrondissement d'origine des gens recensés, ce qui, évidemment, est ici une unité bien grossière. Un dépouillement intégral était hors de notre portée, et d'ailleurs peu significatif : d'où la sélection des seules personnes assujetties à l'impôt - c'est-à-dire essentiellement les hommes adultes et valides et les rares femmes intervenant ouvertement dans la vie économique monétarisée, donc, pratiquement, la seule partie active de la population urbaine.

Notre taux de sondage variant pour des raisons techniques (de 1/1 à 1/10) d'une ville à l'autre, nous avons homogénéisé nos données en les rapportant à des "Unités Conventionnelles de Migration", dont le nombre pour chaque ville est égal au volume de la population de celle-ci. L'image des migrations que nous obtenons ainsi est donc fondamentalement celle des déplacements de la fraction active de la population (naturellement, la plus significative), mais l'extrapolation aux femmes, enfants, vieillards ou autres personnes à charge n'est pas abusive, car le plus souvent ceux-ci ne font que suivre les pérégrinations de leur soutien de famille. Cependant ces généralisations sont peut-être plus hasardeuses dans le Nord que dans le reste du pays, car les mariages inter-ethniques (en particulier des musulmans épousant des païennes) y sont moins rares et le milieu urbain amène fréquemment une "foulanisation" qui atténue dans l'opinion publique l'importance de l'origine géographique - c'est-à-dire ethnique - des citadins de longue date. Cependant ces derniers sont rares (sauf à Maroua), et la plupart des habitants des villes sont de proche extraction campagnarde.

Il nous est donc possible d'évaluer successivement l'importance de l'exode rural dans les zones de départ, puis le volume et la direction des principaux flux, enfin les "zones d'attraction démographique" des préfectures du Nord.

(1) Texte rédigé par Yves MARGUERAT.
(2) MARGUERAT (Y.) - 1975 - Analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun. Travaux et Documents de l'ORSTOM.

1/ - L'exode rural à partir des arrondissements d'origine.

Le nombre des migrants varie d'une région à l'autre dans des proportions énormes : 28.050 "Unités Conventionnelles de Migration" proviennent de l'Arrondissement de Maroua, 305 de celui - mitoyen-de Bogo ! Ce que l'on observe ici est une règle qui s'affirme dans l'ensemble du pays : un arrondissement doté d'une ville (en particulier de niveau préfectoral) donne naissance à un nombre de migrants vers les villes de beaucoup supérieur à ceux des zones purement rurales. Ainsi, après Maroua, voit-on les volumes les plus considérables dans les arrondissements de Garoua (16.500), Yagoua (9.400), puis Mokolo (4.300) bien médiocre préfecture, guère plus importante que les trois grosses sous-préfectures qui, d'ailleurs, connaissent des émigrations de même ampleur : 3 600 Unités Conventionnelles de Migration proviennent de l'arrondissement de Kaélé, 2.300 de celui de Mora et autant de celui de Guider. Au delà, les valeurs s'effondrent très vite : 1.600 U.C.M. encore à Méri, voisin de la ville de Maroua, 800 à Kar Hay, 500 à Mindif, 300 à Bogo (1).

Pour avoir une idée de l'importance locale de cet exode vers les villes, il faut en comparer le volume avec le chiffre des populations rurales des arrondissements d'origine. Les arrondissements contenant les deux grandes villes du Nord, Maroua et Garoua, ont des taux remarquablement similaires : de 254 à 277 Unités Conventionnelles de Migration pour 1000 ruraux. Loin derrière vient l'arrondissement de Yagoua (85 U.C.M. pour 1000 ruraux). Celui de Mokolo -qui a l'un des taux d'urbanisation les plus bas du pays, avec moins de 4.500 citadins face à 200.000 ruraux- n'est que de 21, aussi faible donc que ceux de Mora (19), Guider (18), Kar Hay (17), à peine moins dérisoire que ceux de Bogo et Mindif (9 à 10 Unités Conventionnelles de Migration pour 1000 ruraux). Deux cas méritent attention : Méri et Kaélé, le premier par l'importance (45), le second par la faiblesse (32) de ce taux d'exode rural. C'est que l'arrondissement de Méri -purement rural et resté très traditionaliste- s'étend dans sa partie orientale immédiatement aux portes de la ville de Maroua. Les Guiziga et les Moundang de l'arrondissement de Kaélé, à l'inverse, ont une réputation- largement justifiée- de grands migrateurs (nous en reparlerons plus loin), mais leur poids est ici contrebalancé par celui des Toupouri de la moitié orientale de l'arrondissement, qui, eux, sont au contraire accrochés fermement à leur terroir.

Mais la signification des déplacements vers les villes varie considérablement selon la distance parcourue effectivement. Il est donc intéressant de

(1) - Il s'agit, on s'en rappelle, de la population active, donc essentiellement masculine. Il nous a semblé, lors du dépouillement du recensement de la ville de Maroua, que les femmes originaires de Bogo y sont en fait beaucoup plus nombreuses. Ce sont les Foulbé réputées les pures et les plus nobles, et donc fort recherchées en mariage. Cette impression demanderait vérification.

distinguer dans ces flots d'émigrants ceux qui s'arrêtent dans la préfecture de leur propre département, ceux qui s'égayent dans les autres villes du Nord (Ngaoundéré comprise), enfin ceux qui font le grand saut que représente pour un natif de cette région de savane l'installation dans les villes du Cameroun méridional.

Comme nous l'indique la figure n° 35 , la proportion des uns et des autres varie considérablement : 10 % seulement des originaires de l'arrondissement de Mora vont à Mokolo, leur chef-lieu, et 14 % de ceux de Kaélé partent vers Maroua, tandis que 98 % des citadins provenant de l'arrondissement de Méri sont restés à Maroua. La diversité est un peu moins grande dans les arrondissements contenant la préfecture : il est naturel que celle-ci draine vers elle la plus grande partie de ceux -nombreux - qui quittent les campagnes avoisinantes : seul Mokolo ne capitalise pas la moitié (48 %) des originaires de son arrondissement- mais le pouvoir d'attraction de cette si petite ville est bien faible. Ailleurs la proportion oscille entre les deux tiers et les trois-quarts , sauf à Maroua, où elle atteint 80 % -il est vrai que dans cette ville ancienne, une bonne part des citadins actuels en sont effectivement originaires (d'où la nécessité de tempérer quelque peu l'importance apparente des 28.000 U.C.M. de son arrondissement).

Très significatif est le nombre de ceux qui ont quitté la région, quasi nul à Bogo, Mindif, Méri et Mora. On observe dans l'ensemble que l'arrondissement contenant la préfecture adresse au loin proportionnellement plus d'émigrants que les arrondissements purement ruraux; mais surtout on remarque une très nette évolution du nord vers le sud : la proportion de ces migrants est de 10 à 15 % entre les monts de Mandara et le fleuve Logone, puis passe à 20 % à Guider et à 25-26 % dans le reste de la Bénoué. Un cas, toutefois, fait exception : Kaélé, avec 48 % de ses émigrants partis au loin, ce qui est bien conforme à la grande "migrabilité" des Guiziga et des Moundang. Les volumes humains ainsi lancés dans des mouvements de grande ampleur se hiérarchisent donc d'une autre façon que lors de notre première approche : l'arrondissement de Garoua vient en tête, avec 4300 migrants "lointains", suivi de Maroua : 2600, Kaélé : 1800, Yagoua : 1200, Mokolo : 600, Guider : 500 .... Les régions les plus marquées sont donc d'une part les purs pays haoussa-foulbé, dotés d'une vieille et active tradition commerciale (en particulier dans le domaine de la viande, qui est dans le sud leur monopole) et d'autre part certaines ethnies païennes au dynamisme particulier : Guiziga, Moundang, Massa, Guidar.... qui réagissent avec audace aux sollicitations du monde extérieur.

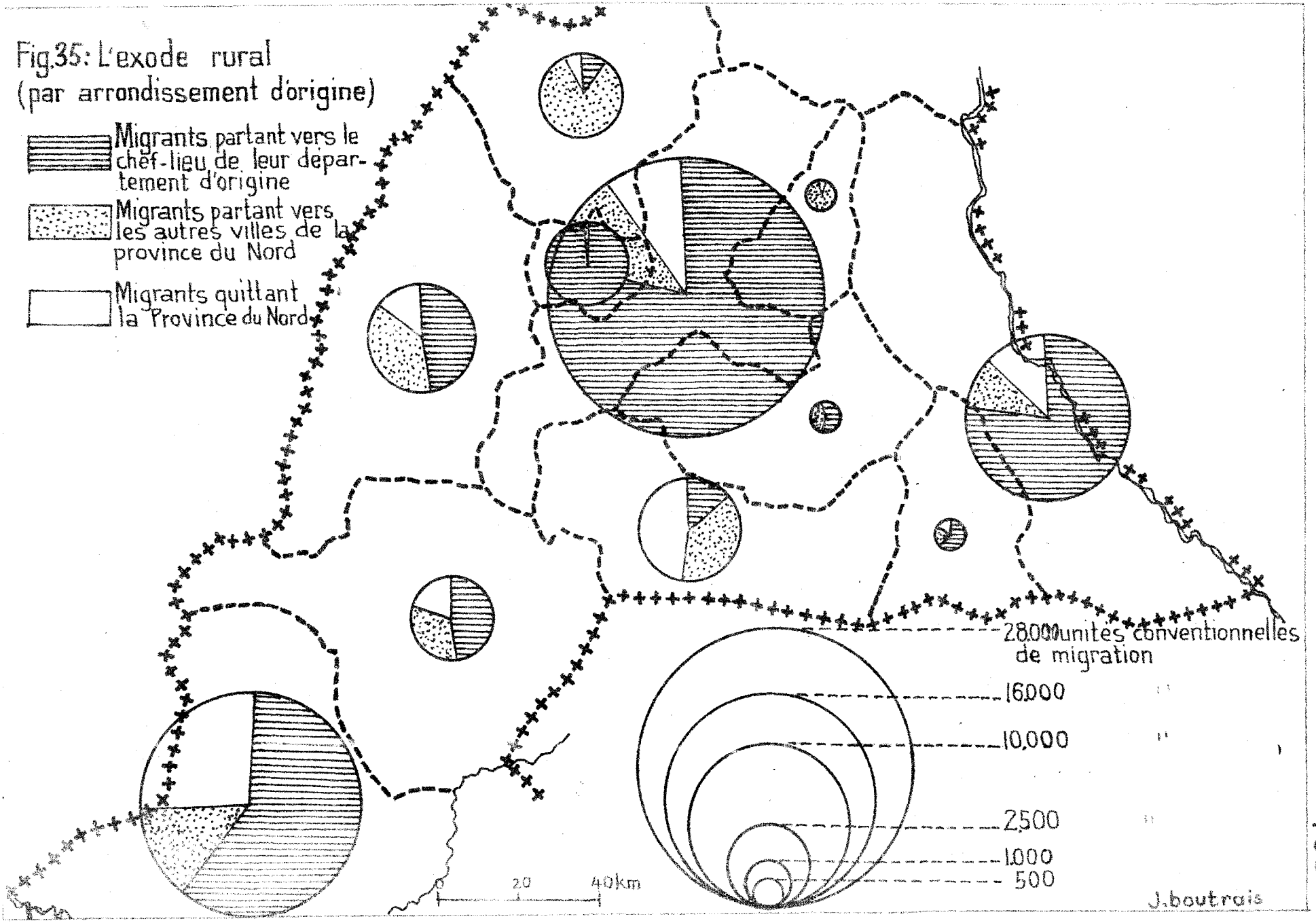
Fig.35: L'exode rural
(par arrondissement d'origine)
Migrants partant vers le chef-lieu de leur département d'origine
Migrants partant vers les autres villes de la province du Nord
Migrants quittant la Province du Nord
28.000 unités conventionnelles de migration
16.000
10.000
2.500
1.000
500
0
20
40km
J.boutrais

2/ Les flux de migration vers les villes.

Revenons aux échanges humains internes à la région. Nous avons vu que les arrondissements titulaires d'une préfecture fournissent à celle-ci des effectifs considérables : 22.500 Unités Conventionnelles de Migration à Maroua, 9900 à Garoua, 7100 à Yagoua ; même avec 2100 à Mokolo, ce sont là les principaux courants d'exode rural des arrondissements en question.

Il nous faut donc maintenant analyser les courants qui sortent des limites de leur arrondissement d'origine (fig. n° 36). En dehors de 5500 Tchadiens présents à Garoua (soit plus de 1/6 de la ville), les courants les plus massifs vont des arrondissements de Méri et de Mora à la ville de Maroua (respectivement 1600 et 1250), de ceux de Maroua, de Guider et de Kaélé vers la ville de Garoua (1200, 1100 et 900), et aussi de l'arrondissement de Garoua vers Maroua (800) (les liens entre les deux grandes villes à dominante foulbé paraissent fort étroits), de Mokolo vers Maroua (800), de Maroua vers Yagoua (750) et ainsi de suite.

On voit donc que certains arrondissements ont un rôle de "chateaux d'eau" humains, Le flot de ceux qui les quittent se concentre soit dans une seule direction (Méri, Mindif, Kar Hay), soit dans deux (Kaélé, Guider, Mokolo), soit dans plusieurs (Mora, Maroua, Yagoua); mais, dans ces cas-là l'intensité des divers courants est généralement très variable : il y a très visiblement des échanges préférentiels entre pôles répulsifs et points attractifs, chacun de ceux-ci assurant le drainage principal d'un "bassin versant" différent.

3/ Les zones d'attraction des villes.

Chaque arrondissement se caractérise donc par la ville qui attire le plus gros flot de ses émigrants (et, accessoirement, par celles qui se partagent le reste). D'où la possibilité de tracer pour chaque ville une zone d'attraction humaine préférentielle (fig. n° 37). On remarquera que celle-ci ne coïncide avec les limites départementales que pour le Mayo Danay ; elle se réduit à son seul arrondissement pour Mokolo, prend une forme biscornue pour Maroua (elle s'étend sur l'arrondissement de Mora, mais pas sur ceux de Bogo et de Kaélé), s'enfle considérablement pour Garoua, qui, outre toute le Bénoué et ces deux arrondissements du Diamaré, attire en priorité l'exode rural des provinces mitoyennes du Tchad (régions de Pala, Léré et peut-être même Moundou).

Si l'on prend en compte les courants de seconde importance -à condition qu'ils ne soient pas trop dérisoires, comme c'est le cas à Méri et Mindif-, on obtient une image plus subtile encore. On s'aperçoit ainsi que les émigrants de

l'arrondissement de

Fig.36: Les principaux courants de migration vers les villes

(Seuls sont représentés les déplacements des migrants ayant quitté leur arrondissement d'origine)

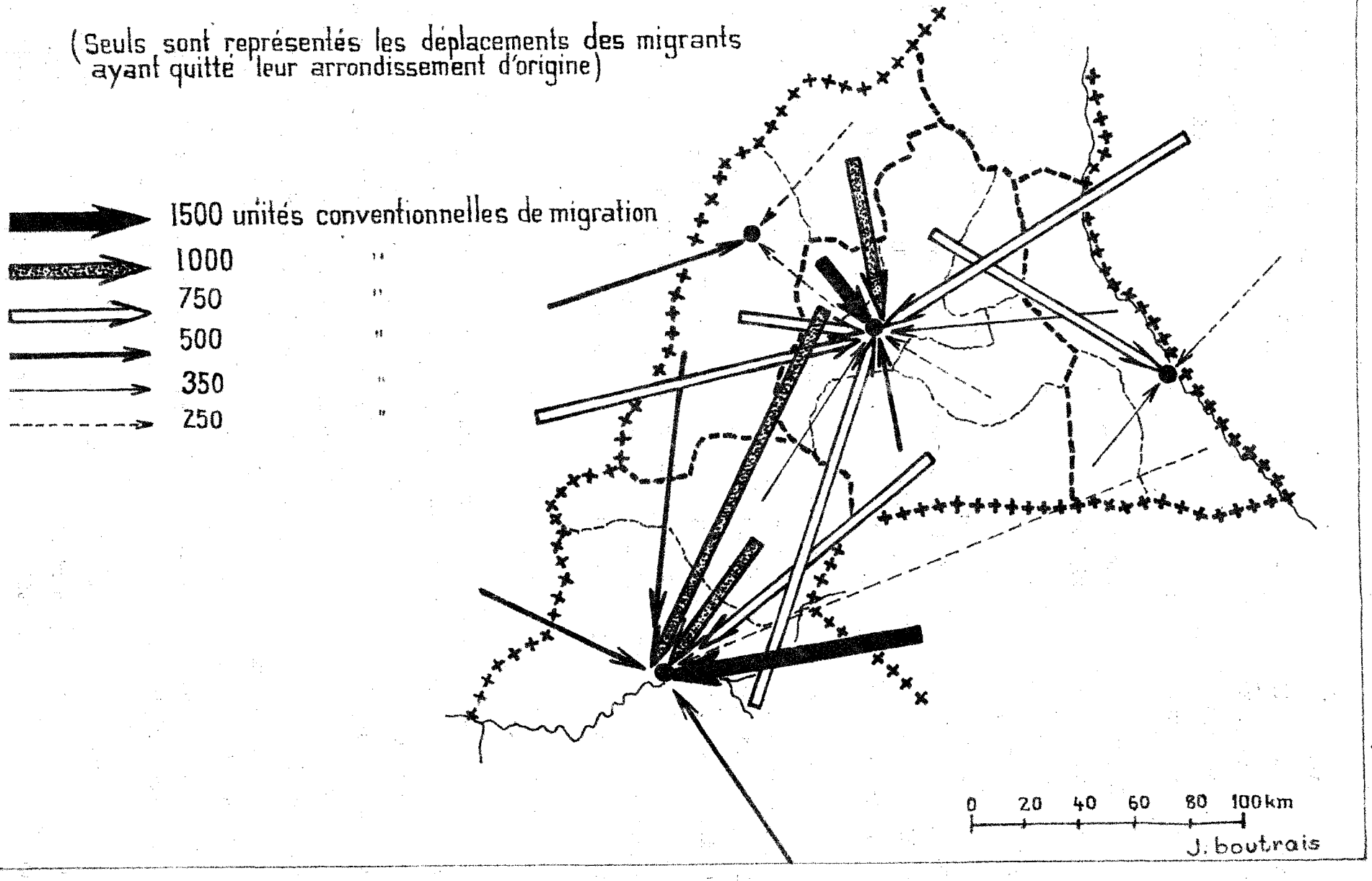

l'arrondissement de Mora (1) sont attirés en second choix par Kousséri, et non par Mokolo, décidément bien peu rayonnante, que la zone d'influence de la ville de Maroua s'étend alors sur les arrondissements voisins de Bogo, Kousséri, Mokolo et Guider (mais elle n'est que troisième à Kaélé, après celle de Yaoundé); elle s'étale donc largement sur toute la zone entre Monts du Mandara et vallée du Logone, à l'exception remarquable du département du Mayo Danay qui, lui tournant résolument le dos, s'oriente directement vers Douala et Yaoundé : les païens du fleuve échappent bien plus que ceux de la montagne à l'emprise des cités musulmanes.

Garoua, plus encore que Maroua, fait ici figure de métropole du Nord : son influence est prioritaire dans toute la Bénoué et sur l'arrondissement de Kaélé (qui, lui aussi, s'oriente en second choix vers les villes du Sud), seconde sur ceux de Kar Hay, Mindif, Maroua, troisième sur Mokolo -et aussi sur les arrondissements "sudistes" de Yaoundé et de Bertoua, preuve de l'excellence de sa position, excentrée par rapport aux parties les plus peuplées du Nord, mais remarquablement placée pour assurer le contact entre Nord et Sud.

4/ La composition de la population des villes

Synthétisons dans le tableau suivant ce que nous savons de l'origine des habitants (en fait de la fraction active de ceux-ci) des quatre préfectures de la région.

Ville	Pourcentage d'origines de :				
	arrondiss. lui-même	autres arron du départ.	autres départ du Nord	non-Camerounais	"sudistes"
Mokolo	47 %	5 %	23 %	16 %	9 %
Yagoua	76 %	6 %	13 %	4 %	1 %
Maroua	72 %	8 %	14 %	5 %	1 %
Garoua	33 %	6 %	14 %	23 %	24 %

Chaque ville présente donc une physionnomie bien particulière, malgré la convergence -fortuite- entre Yagoua et Maroua.

(1) Vraisemblablement ici des Mandara et Arabes Choa musulmans.

Fig.37: Les zones d'attraction des villes

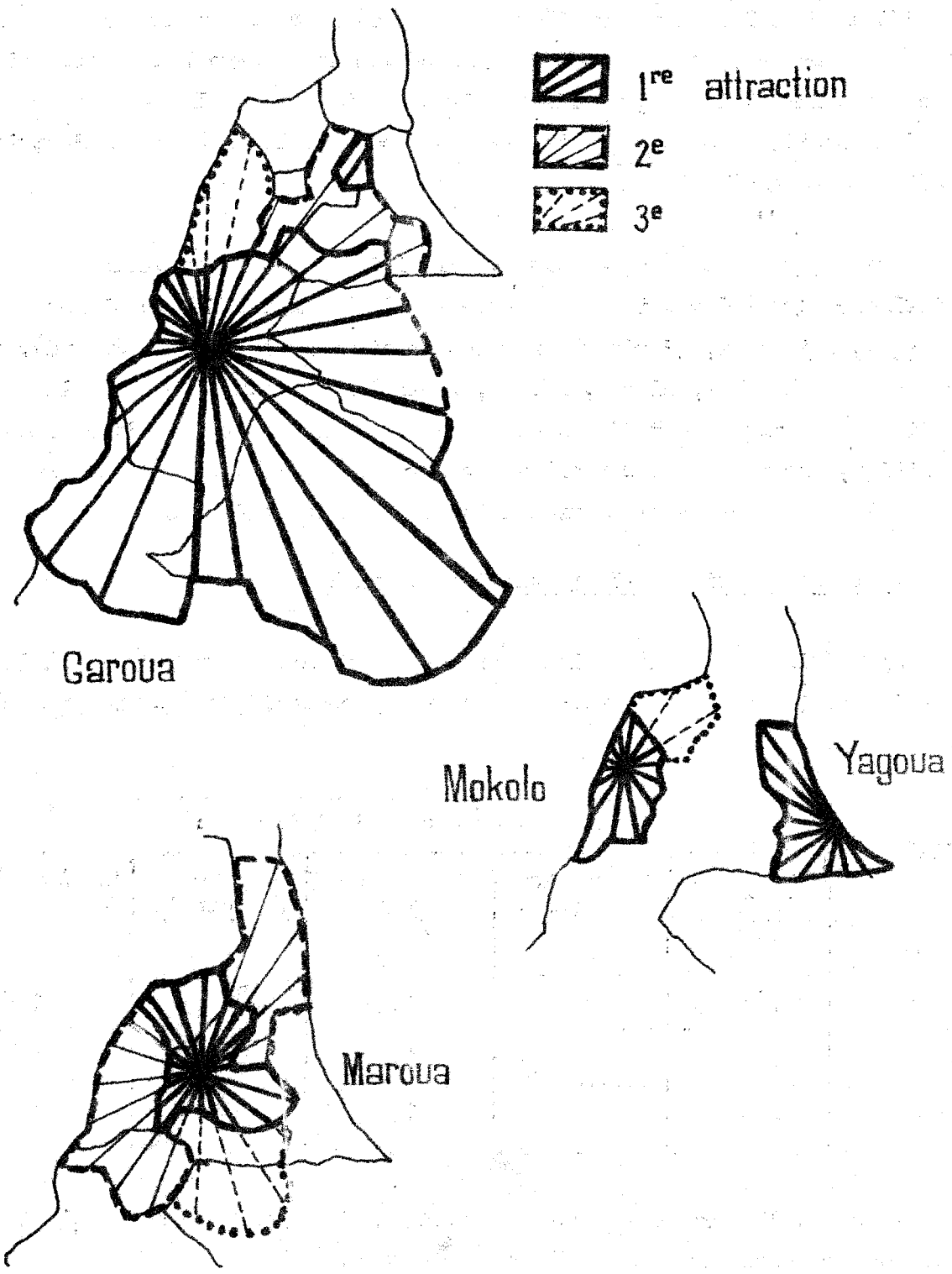

J. boutrais

Remarquons en premier lieu les variations de la proportion de "Sudistes" -symétrique des migrations "lointaines" de tout à l'heure- qui sont le signe du rayonnement de la ville à l'échelle nationale : 24 % à Garoua, métropole économique, 9 % à Mokolo, ville toute administrative, valeurs négligeables ailleurs. les "non-Camerounais" sont moins significatifs, car il s'agit de peuples très voisins de ceux du Nord- topographiquement, mais surtout par le genre de vie, l'appartenance ethnique et confessionnelle, l'ancienneté de l'organisation des échanges économiques traditionnels. On remarque qu'ils forment le quart de la population de Garoua, toute proche des frontières. A l'inverse, on peut s'étonner qu'ils soient si peu nombreux à Yagoua, mais cette grosse bourgade n'a rien pour les attirer ; s'ils sont, au contraire, relativement nombreux (16 %) à Mokolo, cela est dû surtout à des circonstances historiques récentes : lors du référendum de 1961, qui décida du rattachement de la partie septentrionale du Cameroun britannique à la Nigéria, un certain nombre de familles de la région de Madagali vinrent s'installer en territoire camerounais et formèrent un quartier de Mokolo, qui porte toujours ce nom.

La proportion de "Nordistes" extérieurs au département contrôlé par chaque préfecture varie dans une moins large mesure, mais les interprétations vraisemblables sont très diverses : si le repli sur soi de Yagoua justifie [illegible] d'aussi faibles volumes(13 %), les valeurs à peine plus fortes (14 %) de Maroua et de Garoua -dont nous avons vu le pouvoir de rayonnement relatif - étonnent ; mais c'est que Maroua vit largement en vase clos (80 % des habitants originaires du département du Diamaré) tandis que Garoua est beaucoup plus largement ouverte aux influences du Sud et de l'étranger, et reste relativement en marge des zones les plus peuplées. Quant au chiffre important de Mokolo (23 %), il faut en rechercher l'explication dans son trop faible rayonnement sur son propre environnement, qui ne lui fournit pas son lot "normal" de citadins.

Quant aux autres données, dont le détail reflète la taille et la configuration des divers arrondissements, on en retiendra surtout que Maroua et Yagoua vivent largement de leur départements respectifs, qui fournissent à la première 80 % de ses habitants, à la seconde 82 %. La proportion est plus faible à Mokolo (52 %) à cause de la faible urbanisation de leur environnement rural, et surtout à Garoua, (39 %) ouverte à tous vents dans un département largement sous-peuplé.

IV : LES CONSEQUENCES DES MIGRATIONS(1)

Si l'on examine les opinions qui se sont exprimées à propos des migrations dans la région, on se trouve en présence des jugements les plus divergents. Les uns regrettent que les multiples déménagements des ethnies de plaine représentent "une énorme perte d'énergie et qu'ils font obstacle à certains progrès socio-économiques (amélioration de l'habitat, plantations d'arbres fruitiers)"(2). Les actions de modernisation rurale supposent une certaine stabilité de la population que les migrations mettent continuellement en cause. Elles sont source de pertes de temps et, de plus, accentuent parfois les écarts de densité au lieu de les atténuer. D'un autre côté, l'administration s'est toujours montrée favorable à la descente des montagnards en plaine. Elle seule permet à ses yeux de débloquer les montagnes, de mieux contrôler des populations fuyantes et de les insérer dans l'économie nationale. De plus, toutes les migrations, en favorisant les contacts entre différentes ethnies au niveau de chaque village, facilitent les chances d'intégration en un seul type de population. Elles correspondent au souci du Gouvernement Camerounais de "multiplier les rapports inter-ethniques et de fusionner les particularismes en un seul sentiment national"(3). Pour tenter d'en avoir une vue globale, l'analyse des conséquences des migrations ne doit pas se limiter aux zones d'arrivée mais comprendre aussi celles de départ. Même ceux qui ne se déplacent pas subissent les contre-coups des migrations. Qu'elles soient plus aisées ou plus contraignantes, leurs conditions de vie ne sont plus tout à fait les mêmes.

A / Les conséquences sur les zones d'arrivée.

Qu'il s'agisse de la descente des montagnards ou de l'expansion de certaines ethnies de plaine hors des limites de leur aire d'habitat traditionnelle, les migrations au Nord du Cameroun se traduisent dans l'ensemble par une extension des terres cultivées. Ce phénomène n'est sans doute pas particulier à la région puisqu'on le retrouve dans toute la zone sahélo-soudanienne de l'Afrique occidentale.

1/ La mise en valeur agricole de la plaine et ses dangers.

L'extension des zones cultivées est dûe à plusieurs facteurs : l'accroissement de la population globale, la reconversion des Foulbé, autrefois surtout éleveurs, vers les activités agricoles et enfin, l'introduction de nouvelles cultures commerciales et de nouvelles techniques agricoles comme la culture attelée.

(1) Texte rédigé par Jean BOUTRAIS.
(2) FRECHOU (H.) - 1966.
(3) GEORGE et LEYNAUD - 1966

Mais elle est dûe aussi localement aux migrations. On a vu que celles-ci ne s'étalaient pas uniformément sur toute la plaine. Certaines zones reçoivent plus de migrants que d'autres et sont plus rapidement mises en valeur. A d'anciens contrastes d'occupation du sol s'en ajoutent de nouveaux qui ne correspondent pas aux mêmes critères mais qui résultent de déséquilibres aussi accusés qu'autrefois, sinon plus. Les migrations répondent dans l'ensemble à un tranfert des points forts économiques vers les zones les plus fertiles de la plaine.

Les migrations se sont traduites dans le paysage de ces zones par un déboisement généralisé de la forêt claire ou des savanes boisées qui dominaient autrefois leurs horizons. Cette modification brutale du couvert végétal n'est pas sans conséquences sur l'équilibre écologique et biologique du milieu. L'érosion des sols n'y est sans doute pas un danger aussi menaçant que dans les montagnes où les fortes pentes accentuent les effets destructeurs des averses violentes. Mais la concentration d'une lame d'eau importante, notamment en bas de versants montagneux au contact brutal avec les plaines, peut provoquer un écoulement en nappes sur les surfaces planes dont les effets érosifs se révèlent très efficaces. Cette forme d'écoulement en rabotant l'horizon superficiel fragile des sols, finit par déchausser une partie de la végétation et mettre à nu les horizons indurés les moins fertiles. En fait, tout dépend des systèmes de culture adoptés en plaine. Si les nouveaux cultivateurs de plaine savent adapter leurs techniques de culture à cette forme d'érosion, l'équilibre peut être sauvegardé. Sinon, la dégradation progressive du milieu est un processus irréversible accompagnant la mise en valeur agricole de ces terres.

Il est habituel d'affirmer que la descente des montagnards en plaine va inévitablement de pair avec un relâchement de leurs techniques culturales. Les migrants abandonneraient leur agriculture intensive et minutieuse des zones de départ pour adopter des pratiques culturales beaucoup plus extensives. Ils ne pourraient résister à la tentation de l'espace et des auteurs vont jusqu'à affirmer : "ce n'est pas des vieux paysans paléonigritiques qu'il faut attendre la recolonisation des savanes par une population dense pratiquant une occupation du sol perfectionnée"(1). En fait, on ne peut comparer le comportement agricole des migrants à celui des cultivateurs des zones de départ que s'ils se trouvent dans des conditions au moins aussi favorables. On peut même dire que c'est seulement si leur nouveau milieu leur laisse la double possibilité de maintenir de petits champs soignés ou d'ouvrir de grandes parcelles cultivées à la hâte que l'on pourra appréhender le choix effectué.

(1) de PLANHOL (X.) - 1968. Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam.

D'une enquête agricole menée dans une zone de colonisation dotée de toutes les conditions favorables, à Doulo-Ganay près de Mora (bonne qualité des terres cultivées et espaces disponibles), il ressort que, du moins lors des premières années d'installation, les anciens montagnards restent fidèles à des systèmes de culture intensifs. Ils maintiennent une agriculture soignée sur de petites exploitations qui leur permettent de satisfaire leur besoin fondamental, la nourriture. Ils ne cherchent en plaine qu'à reconstruire les éléments principaux d'une agriculture de subsistance, telle qu'ils l'ont toujours connue. Inversement, sur des sols de piémont plus pauvres qu'en zone de départ ou s'appauvrissant avec leur mise en culture, ils se trouvent contraints d'agrandir leurs exploitations pour maintenir leur niveau de production vivrière. L'extension des superficies cultivées par famille se fait alors aux dépens des soins et de la qualité de travail accordés par unité de surface. On aboutit sur ces terrains pauvres à des techniques extensives qui, sans adoption de moyens antiérosifs, accélèrent à leur tour le processus d'appauvrissement des sols. Le terme de cette évolution est alors effectivement marqué par une agriculture itinérante et une instabilité du peuplement. Mais elle tient plus à la médiocrité des possibilités agricoles de plusieurs secteurs de plaine qu'à un relâchement des agriculteurs à la suite de leur migration.

Le maintien de techniques de culture intensives dans la région tient de plus au fait que les espaces disponibles sont rarement illimités dans les zones d'accueil. La plupart des migrants s'installent sur des zones qui ne sont pas vides. Des populations, soit musulmanes, soit païennes, les occupent déjà et les nouveau-venus s'agglomèrent, dans un souci de cohésion ethnique, sur les mêmes secteurs. Le peuplement de certaines zones d'arrivée est si rapide ces dernières années qu'il ne laisse guère la possibilité d'adopter une agriculture extensive. Plusieurs plaines en contrebas des massifs supportent déjà des densités voisines de 100 habitants/km2. Presque toutes les terres disponibles y sont mises en culture chaque année sans repos. On arrive ainsi à une saturation des zones d'accueil où aboutissent les courants migratoires les plus importants. Les migrations ne se traduisent donc pas par un peuplement lâche de toute la plaine. Le "déversement" des montagnards, en particulier, s'étale très peu au-delà du pied des massifs.

Dans ce contexte de peuplement dense et progressif, la mise en valeur de la plaine s'effectue le plus souvent selon des méthodes intensives. Les paysans tentent en même temps d'adapter à la plaine les techniques de lutte contre l'érosion des sols mises au point en montagne. Ainsi les piémonts sont-ils zébrés de terrassettes ou de rideaux disposés selon les courbes de niveau. La technique du buttage est employée pour lutter contre le ruissellement. Mais les paysans

se trouvent plus désarmés en plaine contre les formes d'écoulement en nappe qu'ils ne l'étaient contre le ruissellement des eaux en montagne. Ils ne disposent pas de matériaux suffisants pour aménager leurs champs et contrôler ce nouveau milieu comme ils le faisaient en montagne. Des arbres abattus, des rangées de tiges de mil de l'année précédente, des ados de mauvaises herbes rassemblées lors des sarclages, tout cela ne présente pas la même efficacité que les soutènements en pierres sèches des terrasses de montagne. Quant à l'érosion latérale des berges de rivières, mangeuse des terres les plus précieuses, les paysans ne savent comment y parer. Parce que ces terres alluviales présentent les meilleurs sols, ils s'obstinent à les déboiser même si leurs cultures doivent être emportées par les crues quelques années plus tard. On se trouve devant un réel danger d'érosion des sols à la suite d'une mise en valeur systématique de la plaine, même dans le contexte de techniques intensives. Il est certain qu'un encadrement suivi des migrations permettrait d'éviter le défrichement de zones trop fragiles pour être mises en culture sans certaines précautions.

Les migrations vers les zones alluviales fertiles de la plaine s'accompagnent de modifications dans les plantes cultivées. Ces modifications portent sur le sorgho, les variétés de plaine n'étant pas les mêmes que celles de montagne, celles des terroirs sableux ne pouvant se transplanter aisément sur les terrains argileux. Mais les changements les plus significatifs concernent les cultures commerciales, l'arachide régressant régulièrement au profit du coton dans les zones d'accueil des migrants. Le développement de la culture du coton a engendré toute une série de courants migratoires vers les zones les plus douées et réciproquement, le peuplement renforcé de la plaine a facilité l'essor de la nouvelle culture commerciale. En effet, le coton exige encore beaucoup de travail manuel malgré l'introduction de la culture attelée. Elle ne peut se développer, à ce stade technique, que dans les régions disposant d'une population active suffisamment nombreuse et prête à accepter les soins minutieux qu'elle exige. Partout, au nord du Nigéria comme au nord du Cameroun, l'extension des superficies cultivées s'est produite au profit du coton en premier lieu et en relation avec le "déblocage" d'une partie de la population grâce aux migrations récentes. Mais le coton se révèle une culture épuisante pour le sol si elle est répétée chaque année. Sur ce plan, la mise en valeur générale des plaines aboutit à un nouveau danger.

En fait, la plupart des montagnards descendus en plaine ne participent qu'accessoirement à l'extension des surfaces cotonnières. Ils ne peuvent lui accorder une autre place que secondaire par rapport aux cultures vivrières. De plus, cette culture leur pose des problèmes fonciers difficiles à résoudre qui se situent dans l'ensemble d'un contexte social perturbé par les migrations.

2/ La naissance de problèmes sociaux.

La plupart des migrations de Païens les conduisent vers les secteurs occupés par des Foulbé ou des Mandara. Même si au niveau de chaque quartier, les immigrés tendent à se regrouper par ethnies, les villages de plaine ne conservent plus leur homogénéité ethnique. Parfois, des migrants isolés doivent accepter de s'installer dans des quartiers où ils sont minoritaires. Souvent, les membres de deux ethnies s'associent dans les nouveaux quartiers. On observe ainsi des affinités et des répulsions entre migrants dans les zones d'accueil. Il arrive que le nouveau-venu parvienne à s'insérer dans un quartier à peu près homogène, commandé par un chef de quartier de même appartenance ethnique. Mais celui-ci ne jouit pas d'une grande liberté d'action, se trouvant dans la dépendance d'un chef de village ou de canton musulman. On imagine dès lors les multiples conflits d'autorité qui peuvent surgir à chaque niveau de commandement, d'autant plus que ces conflits rappellent souvent des souvenirs historiques cuisants. En dehors même de ce contexte politique local, des divergences économiques, accusées par les migrations, secrètent de nouveaux antagonismes.

Si le mélange inter-ethnique au niveau villageois va dans le sens des voeux des autorités administratives, il ne correspond pas toujours à celui des populations en place. Celles-ci ont du mal à admettre la coexistence avec des populations païennes qu'elles méprisent profondément. Une nouvelle organisation villageoise s'instaure avec un clivage net entre les deux groupes de population. Les Musulmans ne voient pas toujours d'un bon oeil les défrichements et les travaux entrepris par les nouveau-venus. Ils les interprètent comme une concurrence et tentent de les freiner dans la mesure du possible. Il est bien plus intéressant de faire appel à des ouvriers agricoles saisonniers que de voir des agriculteurs s'installer définitivement. Les rapports de travail sont faciles avec les premiers alors que les seconds ne cherchent qu'à travailler pour leur compte personnel. Si les arrivants appartiennent tous à la même ethnie, ils peuvent faire corps et les rapports avec les populations en place risquent un jour de suivre la loi du plus grand nombre. C'est pourquoi des chefs de canton, conscients du danger, s'efforcent d'attirer chez eux des migrants venus de loin, afin d'avoir affaire à une grande diversité de nouveau-venus, sans cohésion, favorisant ainsi le maintien de leur autorité.

La sourde hostilité des populations en place à l'égard des migrants s'exprime par diverses conditions imposées à leur installation, notamment sur le plan foncier. Personne ne peut s'installer dans un village sans en demander l'autorisation au chef qui dispose des moyens de pression suffisants pour contraindre un nouveau-venu qui ne lui plait pas à quitter le village. Mais

surtout, les immigrés ne peuvent acquérir de propriété effective puisque toutes les terres, même non cultivées, appartiennent déjà théoriquement aux populations en place. Ils ne peuvent débrousser sans autorisation et souvent, doivent se résigner à prendre en location des terres. En plus du loyer, les propriétaires exigent, dans certains secteurs, que leurs locataires viennent les aider lorsqu'ils en expriment le besoin. Dans ce cas, la reconduction du bail dépend en fait de la bonne volonté mise à exécuter ces corvées supplémentaires.

Enfin, la plupart des Musulmans refusent de louer certaines terres aux migrants, notamment les "karal", argiles noires qui portent les cultures de mil repiqué. Depuis quelques années, ces terres ont pris considérablement de valeur car elles permettent, avec la culture du mil repiqué, de compenser le déficit vivrier qu'entraînerait l'extension actuelle du coton. Mais leur étendue reste limitée si bien que les populations en place s'en réservent l'exploitation. De même, les terres alluviales susceptibles de donner de bonnes récoltes de coton, sont louées de plus en plus cher aux nouveau-venus. Il y a là tout un ensemble de restrictions juridiques ou de fait qui freinent efficacement l'arrivée d'étrangers dans les villages de plaine.

L'antagonisme est encore plus affirmé si la majorité de la population en place se compose d'éleveurs. Si les troupeaux de la région partent en transhumance de saison sèche vers les pâturages humides des plaines du Logone, ils reviennent en saison des pluies à proximité des villages, multipliant les occasions de conflits avec les agriculteurs. Les arrivées d'agriculteurs près de leurs villages, en restreignant chaque année les espaces disponibles au pâturage, provoquent des réactions de la part des bergers. Nulle part peut-être en Afrique l'antagonisme entre éleveurs et cultivateurs ne prend des formes aussi vives. Malgré la violence des réactions des éleveurs, ceux-ci n'en sont pas moins contraints de céder progressivement du terrain devant l'avancée des cultures, surtout à partir du pied des montagnes.

Sans prendre des formes aussi nettes d'hostilité, les problèmes de coexistence inter-ethnique à la suite des migrations se traduisent souvent par une nouvelle stratification sociale au sein du village d'accueil. Les migrants, notamment les anciens montagnards, y constituent une catégorie inférieure, à la fois par leur statut social et par leur niveau économique. Ne sortant pas des limites d'une agriculture familiale axée sur les cultures vivrières avec le surplus monétaire indispensable pour payer l'impôt, ils se distinguent des Musulmans dont l'agriculture s'oriente délibérément vers la culture commerciale. Les possibilités de modernisation agricole des migrants sont limitées par le contexte foncier. De plus, ils n'ont pas facilement accès aux prêts pour l'achat

de boeufs de trait ou de charrues. Ces prêts sont consentis aux paysans proposés par les chefs de village ou de canton qui favorisent les leurs en premier lieu, aux dépens des immigrés, souvent mal connus. Dans quelques cas, des nouveau-venus, incapables de se constituer une exploitation viable, se ruinent dans les locations ou doivent s'embaucher comme ouvriers agricoles : cas de prolétarisation rurale qui manifestent un échec de la migration. Les hostilités inter-ethniques traditionnelles font place à des inégalités sociales, comme on l'a déjà souligné au chapitre précédent, mais les lignes de clivage restent les mêmes.

La différenciation sociale dans les zones d'accueil ne concerne pas seulement les rapports entre population en place et immigrés. Elle affecte aussi les groupes immigrés même si la société de départ se montrait égalitaire. Des distinctions sociales s'établissent entre migrants, basées sur l'ancienneté d'installation ou sur la richesse. Des migrants, faisant partie des premiers contingents, ont défriché de grandes superficies qu'ils cultivent, mettent en location ou se réservent. Devenus les anciens du nouveau village, ils décident des possibilités d'installation des nouveaux migrants et les contrôlent. Ils leur prêtent des terres lors des premières années ou les louent fort cher selon les liens de parenté ou d'amitié qu'ils entretiennent avec eux. Recrutant les immigrés, ils jouissent sur eux d'un grand prestige, d'autant plus qu'ils appartiennent souvent à la même ethnie et qu'ils ont pu moderniser leur exploitation, en s'équipant d'un attelage et d'une charrue. Avec le temps s'esquisse donc un début de hiérarchie sociale parmi les migrants avec l'apparition d'un groupe de laboureurs jouant le rôle de "leaders". Formant une sorte d'élite paysanne, ils sont encore très peu nombreux mais ils auront de plus en plus d'influence sur la masse des Païens, leur permettant peut-être de dépasser le stade de la petite agriculture de subsistance. Cette modernisation agricole n'évitera pas la naissance ou l'aggravation d'inégalités sociales qui n'existaient pas autrefois. D'autre part, ces leaders se montrent souvent plus sensibles aux modèles socio-culturels des Musulmans voisins qu'à ceux de leur société d'origine. Ils constituent une partie des contingents d'islamisés. En ce sens, les migrations fournissent aux sociétés païennes la possibilité d'apparition de leaders dans les zones d'accueil, levain d'une promotion d'ensemble, mais en même temps, elles multiplient les occasions de perte de ces mêmes leaders au profit des sociétés musulmanes.

B / Les conséquences sur les zones de départ.

Si les migrations tendent à accélérer l'évolution des zones d'arrivée, elles ne manquent pas d'influencer, par contre-coup, celle des zones de départ, ne serait-ce que par les effectifs qu'elles leur soutirent. Il faut donc que l'analyse effectue une sorte de retour vers les points de départ afin d'évaluer les changements survenus.

1/ Une détente ou un abandon des zones de départ ?

Etant donné le contexte démographique de la plupart des zones de départ, les migrations ne peuvent qu'y provoquer des effets salutaires en allégeant la pression sur les terres. Grâce à l'exutoire des débouchés extérieurs, la menace de surpeuplement qui hantait des paysanneries à l'étroit, est désormais écartée. La souplesse du régime foncier qui caractérise la plupart des sociétés païennes de la région permet une multitude d'échanges(dons, prêts temporaires gratuits ou contre des cadeaux) avec ceux qui restent. Ainsi se réalise harmonieusement un rééquilibre permanent entre la population et la terre au fur et à mesure des départs. Dans certaines sociétés, ce rééquilibre est réglé par la coutume puisque seul l'un des descendants hérite de l'essentiel des biens du père. Le statut des autres fils les désigne de façon presqu'obligatoire comme de futurs migrants. La perspective de l'installation en plaine atténue chez les montagnards la compétition entre descendants lors de chaque succession. Elle évite pour la plupart des sociétés païennes le partage à l'infini des terres qui résultait des droits égaux de tous les descendants et aboutissait, dans la pratique, à des exploitations non viables. Chaque fils qui reste à la ferme de son père dispose désormais de terres suffisantes pour sa subsistance. S'il récupère en plus quelques parcelles de voisins ou d'amis partis pour la plaine, il peut augmenter sa production, se constituer des excédents vivriers ou développer la culture de l'arachide. Il parvient à faire face à ses besoins grandissants en numéraire. On observe sur les montagnes une extension des superficies cultivées en arachide sur toutes les terres libres. Elle n'est pas sans rapport avec les départs. Ceux-ci détendent donc la pression démographique et permettent aux montagnards de s'affranchir dans une certaine mesure des limites de l'agriculture de subsistance.

Les échanges entre les migrants et ceux qui sont restés sur place contribuent aussi à résoudre le problème vivrier, surtout en montagne. Les montagnards vivent moins qu'autrefois dans la crainte des crises alimentaires car ils peuvent maintenant compter sur l'appoint des récoltes des leurs installés en plaine.

Des transports de mil s'effectuent régulièrement de la zone d'immigration vers la zone de départ, dans le cadre de chaque famille, le migrant ravitaillant ses parents ou ses frères. Parfois, cette aide ne se limite pas au mil. Le migrant, disposant de plus d'argent liquide, grâce à la culture du coton, contribue au paiement de l'impôt des siens restés en montagne. Des jeunes viennent cultiver du coton près d'un frère en plaine afin de subvenir à leur besoins en numéraire. Les migrations améliorent ainsi sensiblement la situation économique des zones de départ, situation souvent frustre et de plus en plus fragile dans le contexte actuel.

Si la souplesse du régime agraire permet des transferts de parcelles à la suite des départs, ce processus ne peut se reproduire indéfiniment. Il arrive un moment où les restants ne peuvent reprendre toutes les terres devenues libres. Avec une saison agricole limitée par la durée des pluies et la nécessité de soins méticuleux aux cultures, surtout en montagne, une famille ne peut exploiter qu'une certaine surface non extensible. Sur un massif mafa, à Magoumaz, on a établi que cette superficie maximum se situait aux environs de deux hectares pour une famille moyenne (1). Même si de vastes terrains se trouvent disponibles, le montagnard ne peut dépasser cette superficie. S'il le faisait, ce serait aux dépens des soins accordés aux cultures. Il s'ensuivrait une baisse des rendements et une dégradation des aménagements du terroir, si importants dans ce milieu. Il se limite donc à ce qu'il peut faire, laissant à la friche les champs de ceux qui sont partis. Tout le terroir montagnard n'est plus cultivé comme il l'était autrefois, des lambeaux de friches isolant les champs lorsque les départs deviennent très nombreux. Mais cette évolution est extrèmement dangereuse à long terme car c'est le maintien de l'agriculture montagnarde lui-même qui se trouve mis en question.

Si les friches s'étendent trop, les aménagements du terroir, en particulier les terrasses, commencent à tomber en ruine et l'érosion à devenir localement plus violente. Sur un versant montagnard, l'aménagement des pentes doit être intégral pour être efficace. Des terrasses sur quelques parcelles ne serviront plus à rien si les terrasses supérieures, dégradées, ne retiennent pas déjà le ruissellement. Nous retrouvons ici la notion de seuil de sous-peuplement, au-dessous duquel le maintien de l'agriculture montagnarde devient impossible. Une ponction trop importante par les migrations ne se traduit plus par une amélioration de l'économie montagnarde mais par sa ruine complète à plus ou moins

---

(1) BOULET (J.) - 1971 - op. cit.

brève échéance.

L'abandon des montagnes déclenche à son tour une série de processus qui remettent en cause l'équilibre écologique existant. Les montagnards avaient détruit le manteau forestier protecteur de la montagne pour lui substituer un équilibre artificiel. Les travaux anti-érosifs sur toutes les pentes aboutissaient au même résultat que la végétation naturelle en réduisant le ruissellement et favorisant l'infiltration des eaux, en préservant un sol maintenu sur place et entretenu par le travail humain. Un arrêt dans l'entretien de ces ouvrages libère les forces qu'ils avaient pour but de retenir: ruissellement, concentration des eaux, écoulement torrentiel.

Tous les auteurs ne sont pas du même avis quant à l'ampleur de ces processus de dégradation des montagnes désertées. Certains pensent qu'on exagère la gravité ou généralise abusivement l'extension du phénomène (1). On pourrait concevoir effectivement qu'après l'abandon des montagnes, l'installation de l'ancienne couverture végétale s'accompagnerait de la remise en place du premier équilibre écologique

(1) GEORGE et LEYNAUD - 1966 - op. cit., t.1.

Des préoccupations comparables à celles-ci se manifestent bientôt dans la littérature anglo-saxonne consacrée aux montagnes du Nigéria situées de l'autre côté de la frontière. A propos des montagnes intensément cultivées en terrasses au sud de la Bénoué (Monts Alantika), BAWDEN et TULEY écrivent en 1966 qu'il faut encourager autant que possible la descente des habitants en plaine "The evacuation of the population should be encouraged as far as possible", p. 60). Ils proposent de mettre les massifs en réserve pour maintenir les sols en place et garantir les ressources en eau. Ils affirment que les terrasses actuelles n'empêchent pas une érosion "considerable" de se manifester. Ils admettent cependant qu'après l'abandon des hauteurs, il faut s'attendre à une période intermédiaire d'érosion du sol accrue quand les terrasses vont tomber en ruines et avant que la couverture végétale ne se réinstalle (p.23).

A propos des Monts Mandara nigérians, les mêmes auteurs préconisent en 1972 d'encourager à nouveau les déplacements de population vers les plaines mais en reboisant très vite les terrasses abandonnées. Cependant, ils prévoient le maintien de l'utilisation des secteurs les plus doués pour l'agriculture. Ils ne conseillent pas un abandon total des Monts Mandara, proposant même une série de recommandations en faveur de l'agriculture montagnarde. "It should be noted that certain hilly areas would benefit by having some resident population. Useful production can be obtained from these areas while still maintaining conservation control of watersheds and steep areas" (p.93, vol.IV). Ils écrivent que l'occupation permanente des montagnes a conduit les habitants à prendre des mesures de protection des sols. Les sols fertiles n'y sont pas rares mais de répartition très dispersée. Les jachères de repos ne sont pas inconnues des montagnards, mais de courte durée, sauf dans les secteurs moins densément occupés. D'après les auteurs, l'écourtement des jachères proviendrait des menaces d'érosion (p.13, vol. IV). A présent, les habitants se concentrent déjà sur les piémonts qui frangent les Monts Mandara du côté nigerian. Mais l'érosion est très vive sur les épandages de graviers et sables grossiers par ailleurs cultivés de façon intense. Au nord des Monts Mandara, les dépôts épais de graviers en bas de versant montagneux sont coupés par de profondes ravines.

détruit par l'homme. Il semble pourtant que, dans les conditions climatiques actuelles, l'érosion gagne de vitesse la reprise de la végétation. Ce ne sont pas les savanes herbacées post-culturales qui peuvent freiner l'efficacement le ruissellement sur des pentes très raides. Une fois les sols entraînés par l'érosion et la roche-mère mise à nu, la reconquête par une végétation forestière est définitivement compromise. L'enchaînement des processus semble donc aboutir de façon inéluctable à la ruine des montagnes."L'irréparable et l'irréversible sont alors consommés. La montagne est morte"(1).

"

Les conséquences de l'abandon des montagnes ne se limitent pas à la ruine de leur potentiel agricole. Elles affectent aussi les plaines situées en contrebas. Un ruissellement plus important après chaque averse violente libère des forces érosives capables de transporter des matériaux de plus en plus grossiers. Arrivées sur le piémont, le changement brutal de la pente réduit la capacité de transport des eaux qui dévalent de la montagne. Leur charge devenant soudain trop forte, elles déposent les débris les plus grossiers qui s'étalent en vastes placages à la lisière des massifs. L'ennoyage des piémonts par des débris grossiers aux aptitudes agricoles médiocres se traduit à brève échéance par des départs d'agriculteurs. Les débris les plus fins qui seraient les plus fertiles sont transportés au loin dans les zones marécageuses où se perdent tous les cours d'eau avant de rejoindre le Logone.

Après chaque orage, les eaux torrentielles qui descendent des montagnes reprennent partiellement en charge les matériaux déposés à la fin de la crue précédente et les transportent plus loin. L'ennoyage progresse donc vers l'aval et recouvre d'anciennes alluvions fertiles. Celles-ci sont de plus attaquées vigoureusement par l'érosion latérale des berges, accélérée d'une part par la puissance érosive accrue des cours d'eau et d'autre part, par le déboisement des zones alluviales à la suite de la colonisation de la plaine. L'abandon des montagnes ne signifie donc pas seulement leur dégradation. Elle expose aussi les plaines voisines aux conséquences dangereuses d'un écoulement des eaux brutal et spasmodique. En plaine comme en montagne, l'ancien équilibre écologique se trouve remis en cause.

---

(1) LESTRINGANT (J.)-1964-op. cit.,p.402

2/ Dynamisme ou désagrégation des sociétés?

L'insertion des migrants dans un nouveau contexte économique favorise, dans les zones d'arrivée, l'élaboration d'une nouvelle vie sociale qui n'est plus nécessairement fondée sur les mêmes principes qu'autrefois. D'un autre côté, les migrations tendent à infléchir le fonctionnement des sociétés des aires de départ, qu'elles se traduisent par une plus grande cohésion sociale ou, au contraire, par un effritement de leurs fondements.

Les migrations peuvent renforcer la cohésion sociale des zones de départ en éliminant tous ceux qui ne s'y intègrent pas d'une façon ou d'une autre. Très souvent, les migrants ont connu des difficultés avec leur entourage. Les raisons en sont très diverses : vol d'une femme, accusation de sorcellerie, refus de payer l'impôt ou de participer aux corvées collectives, mauvais rapports avec le chef ou les voisins. Tous les indésirables qu'une collectivité veut rejetter de son sein, ont maintenant recours à l'émigration. Ils peuvent s'installer dans une zone d'accueil de migrants où leur passé tend à s'oublier.

Une autre catégorie de migrants est représentée par ceux qui contestent l'ordre établi de leur société. Avec les influences reçues de l'extérieur, le rôle du numéraire dans la vie sociale actuelle, les occasions de contestations se multiplient à l'égard de sociétés fondées sur le respect de la coutume et des ancêtres. Si une société veut conserver sa cohésion interne, elle ne peut que se montrer intolérante à l égard de ces marginaux. Parfois, les sociétés disposent d'une organisation politique suffisamment élaborée pour que les chefs puissent contraindre certains mauvais éléments au départ. Les conflits sont alors réglés de façon autoritaire par l'exil forcé. Mais d'autres sociétés, notamment païennes, se trouvent incapables de régler les tensions qui peuvent surgir entre leurs membres. Lorsqu'elles vivaient en cadre fermé, il n'y avait aucun moyen de freiner l'extension de ces conflits qui finissaient par mettre en cause la sécurité de tout le groupe. Des conflits qui ébranlaient autrefois dangereusement ces sociétés s'achèvent le plus souvent, de nos jours, par des départs volontaires vers des terres neuves. Les migrations atténuent donc les tensions qui peuvent secouer les sociétés de départ. Nul doute que la cohésion de ceux qui restent en sort renforcée.

Mais là non plus, les conséquences des migrations ne s'exercent pas à sens unique. Les pyramides des âges des zones d'arrivée indiquent toujours qu'il s'agit d'éléments jeunes donc dynamiques. Toutes les zones de colonisation agricole présentent une pyramide des âges caractéristique avec des renflements très

marqués correspondant aux tranches d'âge des jeunes adultes et des jeunes enfants. Elles suffisent à démontrer le risque que des migrations importantes font peser sur les zones de départ. La première conséquence qui en découle réside dans un vieillissement de la population avec toutes ses implications. A plus long terme, le renouvellement démographique lui-même se trouve compromis par ces départs. D'autre part, les déséquilibres dans la composition de la population, de part et d'autre, empêchent la vie sociale traditionnelle de se dérouler normalement. Ils freinent la transmission de l'héritage culturel des anciens aux jeunes générations. Ils réduisent l'inégalité profonde de statut qui séparait les générations successives en ne donnant plus lieu à l'autorité des anciens de s'exercer.

Ainsi, les migrations portent-elles sur les zones de départ la menace d'un affaiblissement et d'une décadence de la vie sociale traditionnelle. Cette menace est aggravée par le fait que toutes les sociétés ne se trouvent pas sur un pied d'égalité dans la région. Les unes présentent des tendances expansionnistes alors que les autres se laissent imprégner et dissoudre sous l'influence de modèles culturels extérieurs. On a déjà vu que parmi ceux-ci, le modèle musulman tendait à s'imposer, avec plus ou moins de succès, à toutes les sociétés païennes au nord du Cameroun. L'influence d'un tel modèle culturel extérieur ne serait pas si généralisée sans l'existence d'un terrain favorable par suite d'une ouverture des sociétés sur l'extérieur, notamment par le biais des migrations. Les migrations, en amenant diverses populations à se côtoyer de façon quotidienne, favorisent les comparaisons de statut et les désirs d'imitation. Cela se traduit sur le plan psychosociologique par la fierté des uns, où qu'ils se trouvent, contrairement au complexe d'infériorité des autres, pouvant aller jusqu'au reniement de leur origine. Cette attitude nouvelle mais déjà répandue parmi les migrants, finit par s'imposer à ceux qui sont restés sur place. L'amertume et la tristesse font place à la joie de vivre qui semble se réfugier dans les sociétés les plus isolées et les plus fidèles à elles-mêmes. Les migrants, déracinés, ne croient plus, non seulement aux valeurs traditionnelles de leur société, mais à l'idée que leurs pères se faisaient d'eux-mêmes. Cette perte d'assurance de soi-même figure sans aucun doute comme le germe d'une désagrégation sociale inéluctable.

3/ Les conséquences des retours.

On peut se demander si les retours d'anciens migrants freinent les menaces de désagrégation sociale dans les zones de départ ou bien, au contraire, les aggravent. Ne risquent-ils pas de favoriser l'adoption de comportements étrangers par l'intermédiaire de gens qui, après les avoir subis de façon consciente ou non,

contribuent à les propager parmi les leurs ?

L'ambivalence des retours vers les zones de départ apparaît nettement dans le cas des migrations saisonnières ou temporaires de travail à l'extérieur. Elles permettent au groupe de s'adapter tant bien que mal aux conditions économiques nouvelles imposées de l'extérieur, ce qu'il ne parviendrait à faire autrement qu'avec de lourds sacrifices. Mais en même temps, le comportement des saisonniers, une fois rentrés chez eux, n'est jamais le même qu'avant leur départ et ne manque pas d'influencer leurs voisins, surtout les jeunes. Le retour des travailleurs saisonniers assure à leur entourage de meilleures conditions de vie, grâce à l'apport de numéraire dans les zones de départ. Mais en même temps, les absences régulières, même provisoires, sont la meilleure préparation à une émigration définitive. D'autre part, la possibilité nouvelle pour les jeunes de gagner de l'argent par eux-mêmes, leur donne de plus en plus d'indépendance matérielle par rapport à leurs parents et perturbe les relations traditionnelles entre générations. S'attendant moins qu'autrefois à la générosité de leur père pour pouvoir s'installer à leur compte, les jeunes se soumettent moins facilement à leur autorité. L'une des règles fondamentales du fonctionnement des sociétés païennes se trouve ainsi de plus en plus souvent bafouée, malgré la réprobation indignée des anciens. Le nombre de migrants saisonniers qui partent chaque année n'est donc pas indifférent pour comprendre l'évolution sociale de chaque zone de départ.

Une autre catégorie de retours concerne des migrants qui, absents durant plusieurs années, reviennent occuper leur place dans leur village natal. Dans la plupart des sociétés païennes, ces retours sont facilités par le fait que l'absent peut récupérer à tout moment les terres reçues en héritage et cultivées à titre provisoire par une tierce personne. En fait, les retours effectifs étaient assez rares lorsque, ces dernières années, ils s'amplifièrent brusquement à la suite d'échecs enregistrés lors de descentes de montagnards en plaine. Dans ce cas les montagnards reviennent occuper leur ancienne habitation et reprendre leurs vieilles habitudes. Il ne semble pas que ces retours entraînent un changement quelconque dans les zones de départ. On pourrait supposer que les anciens émigrés, rentrés chez eux, y introduisent un peu de "modernisme". On l'observe parfois dans l'habillement ou l'hygène mais jamais dans les techniques de production agricole.

On peut généraliser cette observation aux conséquences des migrations saisonnières elles-mêmes. Elles affectent plus ou moins profondément la vie sociale de la collectivité de départ mais apportent rarement des modifications ou des améliorations aux techniques agricoles traditionnelles. Leur seul résultat dans ce

domaine est d'inspirer à de nombreux jeunes saisonniers une répugnance grandissante pour le travail de la terre, prélude à leur émigration définitive en ville.

Pour l'ensemble du Nord du Cameroun, les migrations, autrefois restreintes ou imposées, tendent à prendre de plus en plus d'ampleur. Par leurs conséquences multiples, elles ne manqueront pas d'exercer une influence sur tous les aspects de l'évolution humaine de la région. Provequant un brassage de populations très différentes, peut-on penser qu'elles conduiront, à plus ou moins brève échéance, à la fin du cloisonnement ethnique qui caractérise encore si fortement la région? Ce n'est pas impossible. On a vu qu'elles s'accompagnent de la diffusion d'un modèle culturel uniforme à toute la région. D'autre part, elles favorisent le progrès économique régional en débloquant des secteurs trop peuplés dans le contexte actuel ou en répondant à une demande de main-d'oeuvre dans d'autres secteurs. Peut-être permettront-elles dans l'avenir aux différents groupes de sortir de leur spécialisation économique actuelle, aux éleveurs de s'adonner de plus en plus à l'agriculture, aux cultivateurs de seconder leurs cultures par de petits troupeaux comme certaines ethnies en offrent déjà l'exemple. Enfin, elles aideront les divers groupes à s'affranchir des limitations d'une solidarité à base ethnique pour prendre conscience de leur appartenance à une même région.

Selon les types de migration évoqués au début de ce chapitre, ces tendances d'unification régionale sont déjà plus ou moins amorcées. Certes, elles sont accélérées dans le cas des déplacements vers les villes de la région. Mais inversement, elles s'accompagnent alors de problèmes sociaux entièrement nouveaux et encore plus difficiles à résoudre que les tensions traditionnelles inter-ethniques.

C.E.D.I.D. ORSTOM

5ème Partie :

LES ACTIVITES

(A. HALLAIRE, H. FRECHOU, Y. MARGUERAT).

ORSTOM Fonds Documentaire
N° : 826, ex 2
Cote : A

I - LA DIVERSITE DES SYSTEMES AGRAIRES. ETUDE DE QUELQUES TERROIRS VILLAGEOIS(1)

Contrastant avec l'uniformité des régions forestières et des savanes peu peuplées du sud de la Bénoué, l'ensemble régional étudié se caractérise par la diversité de ses paysages. Le dispositif de l'habitat, des champs et des friches, leur situation par rapport aux éléments du relief, varient sur de courtes distances. On est en présence d'une mosaïque de petites régions ayant chacune sa physionomie propre.

Cette diversité est liée pour une part aux variations du milieu physique et à celles des densités, mais elle reflète également les différenciations ethniques. Outre l'opposition entre les groupes traditionnellement orientés vers l'élevage (Foulbé et Arabes choa) et ceux qui sont essentiellement des agriculteurs, la personnalité de chaque ethnie se manifeste dans le domaine agraire, chacune ayant la façon qui lui est propre d'établir ses rapports avec le sol, compte tenu des conditions physiques et des densités, et son système de production est un des éléments qui la caractérisent par rapport à ses voisines. Nous sommes ici en effet en présence, le plus souvent, de paysanneries denses et bien enracinées, capables d'imposer leur marque sur leur milieu.

On trouve donc une gamme très riche et très nuancée de systèmes agraires. Ces systèmes sont loin d'être figés. Ils ont tous été marqués, mais à des degrés divers, par les transformations intervenues au cours de ces dernières décennies : introduction de nouvelles cultures, innovations techniques telles que la culture attelée, modifications du peuplement du fait des migrations et de l'accroissement démographique, transformations sociales, etc....

Il est encore trop tôt pour dresser l'inventaire de ces systèmes, ou même pour en dégager les principaux types (2). Nous nous bornerons ici à examiner quelques cas illustrant des situations différentes, en nous plaçant au niveau du terroir villageois(fig. 38).

---

(1) Texte rédigé par Antoinette HALLAIRE.

(2) Des recherches sur ce thème sont en cours à l'heure actuelle.

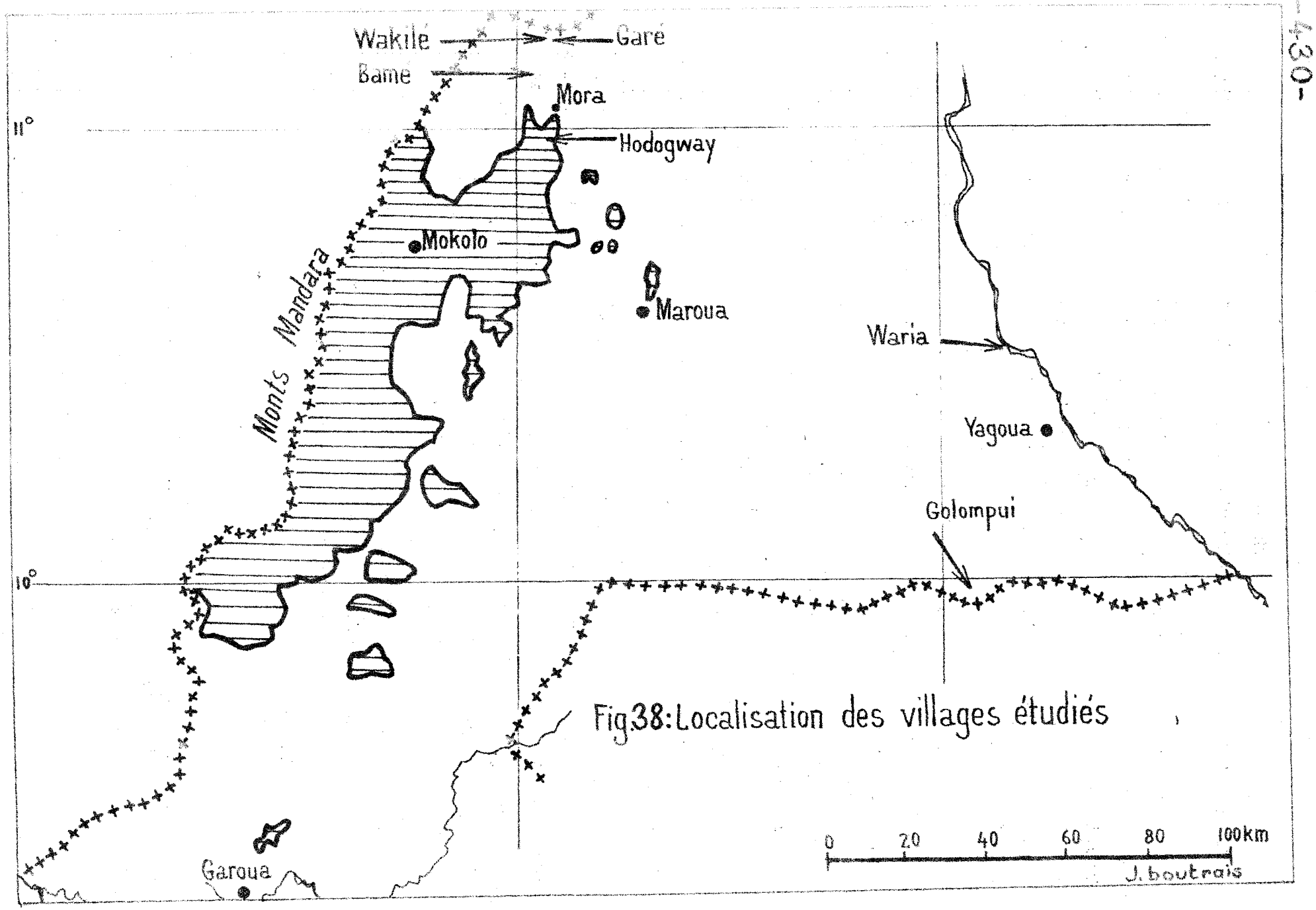

Fig.38: Localisation des villages étudiés

A/ HODOGWAY - Un Terroir de montagne en zone de fortes densités.

Hodogway est situé dans la partie très peuplée du nord des Monts Mandara, dans cette région où l'aspect totalement humanisé du paysage, les terrasses qui remodèlent toutes les pentes, la forte emprise des cultures, laissent pressentir qu'entre l'homme et le sol se sont noués des liens nombreux et durables.

1/ Le terroir de Hodogway et le massif Ouldémé.

Dans ces régions très peuplées à habitat dispersé, la simple observation du paysage ne permet pas de repérer les unités villageoises. Les divisions des sociétés montagnardes s'appuient sur celles du relief. Aux massifs, unités physiques de quelques kilomètres à quelques dizaines de kilomètres carrés qui compartimentent la montagne, correspondent, en règle générale, des unités sociologiques très nettes avec leurs chefs religieux et politiques, leurs fêtes célébrées en commun, leur cohésion très forte. Ces unités, appelées "villages" par l'administration, se subdivisent en un nombre variable de petites communautés rurales, - les "quartiers" de l'administration, - qui représentent l'unité d'organisation la plus menue, sur le plan agraire, c'est-à-dire le terroir villageois. Hodogway est un des quartiers du massif Ouldémé(1).

Le massif Ouldémé s'insère dans la longue barrière montagneuse dominant la plaine au nord-est des Monts Mandara. Bien individualisé, mesurant environ 6km sur 2, il comprend des versants raides et une partie haute relativement aplatie, à environ 700 mètres d'altitude, soit 200 mètres au dessus de la plaine, où se disperse l'habitat traditionnel. Une petite ethnie s'est constituée là, celle des Ouldémé, comptant environ 6.500 personnes. Elle comprend une dizaine de communautés distinctes. Chacune exploitant les pentes et les piémonts qu'elle domine, le territoire ethnique se trouve découpé, à la manière des parts d'un gâteau, en une série d'espaces du même type, comprenant une partie haute avec habitat traditionnel, des pentes et un piémont (cf. fig. n° 39).

A Hodogway, la zone montagneuse est formée par un petit plateau sommital culminant à 750 mètres et par des pentes de 18 degrès en moyenne. Elle englobe également la partie sud d'un piton inhabité, légèrement détaché de l'ensemble. Les roches constituantes sont des anatexites à l'ouest, des granites à l'est. La zone de piémont est un secteur de la vallée du mayo Ouldémé qui longe le sud du massif. Elle est remblayée par une terrasse colluvio-alluviale descendant en pente douce de la base du massif au mayo. Les matériaux, à base de graviers et de sables, sont assez grossiers, mais tendent à s'amenuiser à mesure que l'on s'éloigne du massif. Le mayo coule en permanence. Il est encadré par une bande très

(1) Cf. HALLAIRE A. - 1971 - Hodogway - (Cameroun nord). in Atlas des structures agraires au sud du Sahara, n°6, 90 p.

n°39:
Le territoire Ouldemé
et le terroir de Hodogway

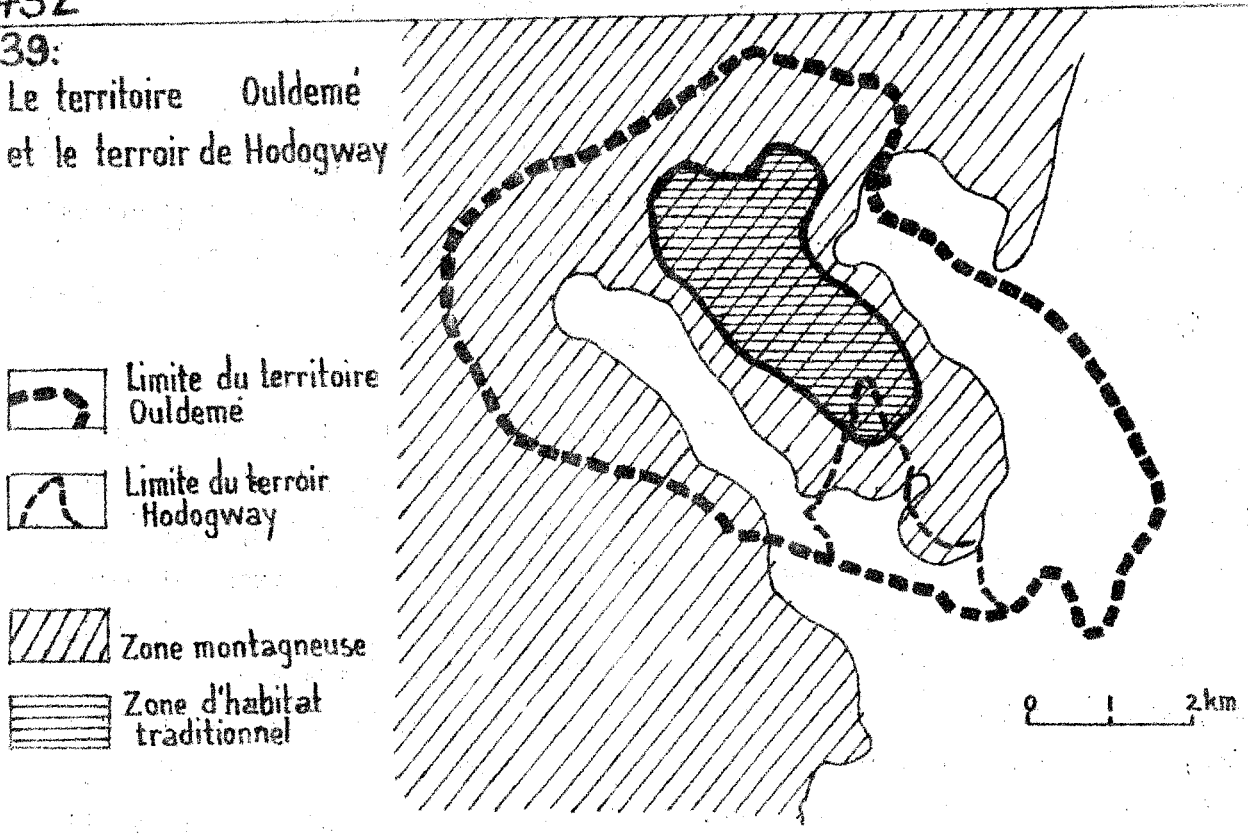

Fig 39: Hodogway

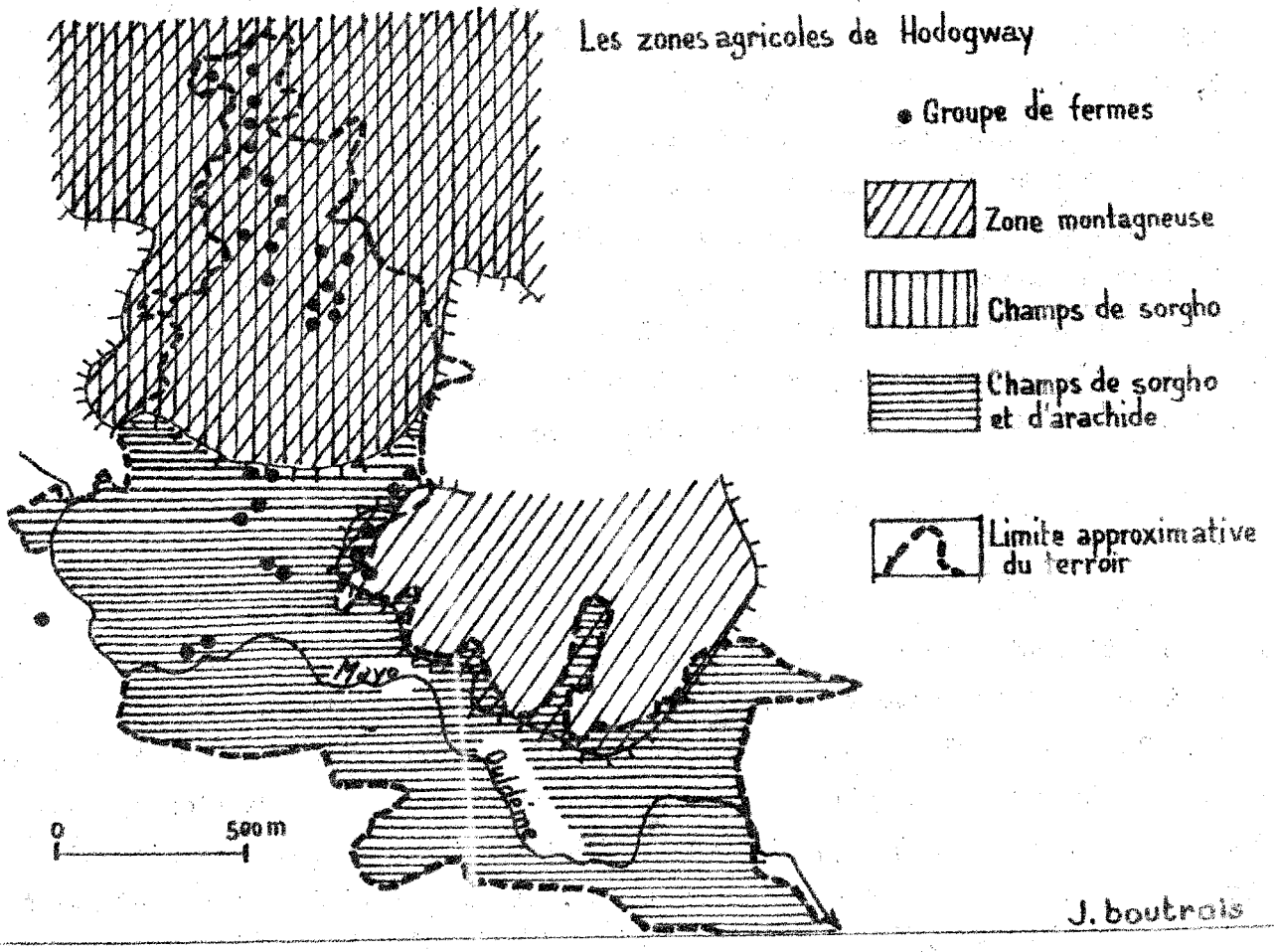

étroite d'alluvions récentes à base de limons fins.

Hodogway compte près de 300 habitants qui appartiennent tous au même clan, à l'exception de deux familles originaires de quartiers voisins. Cette unité clanique est due pour une part à la faible mobilité des villageois qui restent ancrés de génération en génération sur la terre de leurs pères. Mais elle tient également au fait qu'habiter ensemble crée à la longue des liens tels qu'ils conduisent à l'adoption. Ainsi l'un des cinq lignages de Hodogway descend d'un étranger dont les descendants sont "devenus comme des frères".

L'habitat a pour unité la ferme familiale, dont les petites cases rondes forment un ensemble totalement clos de murs et couvert de tiges de mil ou de paille. Chacune s'entoure de cultures mais reste proche de ses voisines. L'habitat traditionnel encore largement prédominant en 1965 avec 35 fermes sur 32-, se situe sur la crête sommitale et légèrement en contrebas. Les familles s'y regroupent par lignage, et l'on peut délimiter 5 aires correspondant aux 5 lignages du village. Depuis 1950, sur les invités de l'administration quelques familles sont peu à peu descendues s'installer en piémont, entre la base du massif et le mayo; elles ont dispersé leurs habitations comme sur les hauteurs, mais sans chercher à se regrouper par lignage. Elles participent aussi étroitement qu'avant à la vie du vieux Hodogway.

2/ Le système agricole.

On trouve à Hodogway essentiellement deux types de champs : ceux de sorgho (associé avec des haricots, du gombo, de l'oseille de Guinée, de l'éleusine, du sésame) et ceux d'arachides (associée avec du sorgho semé de façon très lâche). Deux aires culturales se distinguent nettement, la zone montagneuse et le piémont. La première se couvre intégralement de champs de sorgho laissant juste la place contre chaque habitation pour une petite parcelle de tabac, tandis qu'en bas, la vallée est occupée par une imbrication de champs de sorgho et de champs d'arachide, dans la proportion de deux tiers un tiers, auxquels s'ajoutent les parcelles de voandzou et de souchet. Les sorghos cultivés sont des tchergé, sauf sur les alluvions récentes bordant le mayo où les paysans sèment parfois des variétés de plaine du type djigari ou boulbassiri.

Le système de production donne donc une priorité absolue au champ vivrier de sorgho, son objectif étant d'assurer les besoins vitaux d'une population très dense. L'Ouldémé lui consacre le meilleur de ses terres et de son temps. L'arachide n'a pris de l'importance que depuis 1960 environ, pour répondre aux nouveaux impératifs monétaires (impôts, vêtements) et aux incitations extérieures. Elle s'est

étendue dans la vallée aux dépens du sorgho, avec lequel elle alterne suivant un rythme de rotation variable.

Un autre caractère du système est l'intensité de la mise en valeur. A part quelques secteurs très pauvres laissés en friche (granites en montagne et colluvions très grossières en piémont), tout le terroir se couvre de cultures en saison des pluies. Le sorgho s'insinue dans les fentes de rocher, occupe tout l'espace disponible. Les terres sont cultivées en permanence, et depuis des générations; elles sont pourtant médiocres, et les paysans ne peuvent leur apporter que peu d'engrais. Ils y obtiennent néanmoins des rendements honorables, car ils disposent d'un ensemble de techniques efficaces et bien adaptées.

Ce sont tout d'abord les aménagements agraires. Les terrasses en montagne très soigneusement réparées chaque année favorisent l'infiltration de l'eau et éliminent les effets néfastes de l'érosion. Dans la vallée, lorsque l'absence de cailloux ne permet plus la construction de terrasses, les Ouldémé construisent pour les remplacer des ados perpendiculaires à la pente, faits d'herbes et de tiges de mil.

Remarquable d'autre part est la finesse de l'adaptation au milieu physique que les paysans connaissent parfaitement : ils disposent d'une quinzaine de termes pour désigner les différents types de sols. L'observation précise des champs permet de déceler, sous l'uniformité apparente du tchergé qui recouvre la plus grande partie du terroir, une grande diversité de détail. Les plantes intercalaires sont d'autant plus nombreuses, les pieds de sorgho d'autant plus serrés que la terre est plus fertile. On dénombre à Hodogway environ 20 types de tchergé, dont certains sont utilisés dans des conditions physiques déterminées : telle sorte est semée dans les emplacements qui restent engorgés d'eau (même s'il s'agit de quelques mètres carrés), telle autre sur des colluvions très grossières. Dans la vallée, les paysans alternent tchergé et arachide, mais en faisant revenir plus souvent le mil dans la rotation si le sol est constitué d'éléments plus fins.

Les paysans s'efforcent d'autre part de fertiliser une partie de leurs champs, mais ils se heurtent à la pénurie d'engrais. C'est là le point faible du système. Chaque famille n'a que quelques chèvres ou moutons et brûle la plus grande partie de leurs déjections pour obtenir une sorte de sel qui agrémente la nourriture. Mais l'Ouldémé utilise les cendres des foyers domestiques, précieusement mises de côté, il enfouit les herbes, les tiges de mil qui n'ont pas servi comme combustible. Il emploie ces engrais en priorité sur les parcelles de tabac, de voandzou et de souchet, mais s'efforce également de fertiliser chaque

année un ou deux de ses champs de sorgho, ceux qui sont proches de son habitation ou dont il voit le rendement faiblir.

3/ Les institutions foncières.

Dans des régions où la quasi-intégralité de l'espace est mise en culture chaque année, le problème crucial est celui de la répartition des terres entre exploitants et entre communautés rurales. Les Ouldémé, comme tous les montagnards du nord des Monts Mandara, disposent d'institutions foncières très précises, et appliquées de façon à éviter le plus possible les conflits qu'inévitablement de telles densités humaines n'ont cessé de provoquer.

Elles reposent sur l'appropriation individuelle de la terre. Chaque terroir villageois est divisé en parcelles appartenant aux chefs d'exploitation ; ceux-ci peuvent à leur gré les cultiver ou non, les vendre, les donner en location, les prêter. En général, lorsqu'un jeune homme se marie, il construit son habitation et reçoit de son père en toute propriété la part de terres qui lui revient. Si cette part est faible, ou si sa famille augmente, il s'efforce de rendre viable son exploitation en achetant ou en louant des champs. Si sa famille diminue ou s'il vieillit sans fils, il va au contraire louer les parcelles qu'il ne peut plus cultiver ou les vendre. Ainsi forces de travail et surfaces cultivées tendent constamment à s'équilibrer.

On enregistre à Hodogway en moyenne 2 à 3 ventes par an, et 22,5 % des parcelles étaient exploitées en faire-valoir indirect, en 1965. Locations et achats se réglaient autrefois en nature (chèvres, volailles, houes), aujourd'hui en argent. Les prix s'étagent de 100 à 1.000 francs pour une location d'un an, de 500 à 7.000 francs pour un achat, suivant la taille et la valeur du sol de la parcelle. Ils restent donc accessibles à l'Ouldémé moyen, pourvu qu'il soit économe et prévoyant.

Le dessin des unités foncières apparait rarement dans le paysage; aucun espacement des cultures n'indique que l'on passe d'un exploitant à un autre. Les limites sont matérialisées par des bornes, bien connues des paysans. Le relevé cadastral fait apparaître un morcellement très poussé du terrain ; la surface moyenne des parcelles est de 23 ares, certaines n'ont que quelques mètres carrés. Leur forme est assez irrégulière, mais presque toujours allongée dans le sens de la pente, tant en zone accidentée qu'en piémont ; certaines prennent l'aspect de lanières pouvant avoir 3 ou 4 mètres de large sur plus de 60 de long. Chaque chef d'exploitation en cultive plusieurs, 11 ou 12 en moyenne, dispersées sur

toute l'étendue du terroir.

Ce morcellement et cette forme allongée sont dûs aux partages successoraux. En effet, l'Ouldémé partage ses terres entre tous ses fils, quel que soit leur nombre. Fréquemment, pour arriver à faire une distribution équitable non seulement en superficie mais en valeur, il divise chacune de ses parcelles, toujours dans le sens de la pente, en autant de parts que d'héritiers.

Entre les différents terroirs villageois, il n'existe aucune limite visible, puisque tout est intégralement cultivé, ni aucune limite théorique. Une zone d'imbrication forme le contact entre deux terroirs voisins. Les ventes et locations se font de préférence et le plus souvent à l'intérieur de la communauté de Hodogway, mais elles sont autorisées entre villages contigus. Ainsi celui qui est à l'étroit peut s'agrandir aux dépens d'un voisin. Hodogway s'étend peu à peu sur le territoire de Dibon, situé plus à l'est, tandis qu'il laisse des terres à Vandelar, son voisin de l'ouest. Des glissements peuvent ainsi s'effectuer de proche en proche, permettant une meilleure distribution globale des terres. Mais la coutume vise à maintenir une certaine compacité au terroir, ce qui traduit sur le plan spatial l'unité et la cohésion très forte que représente sociologiquement chaque communauté, ce qui en outre limite les risques de discordes entre quartiers.

Ainsi tous les conflits sont généralement assez facilement résolus, par le simple jeu de l'offre et de la demande et par l'observation des règles coutumières, ceci malgré l'absence, tant au niveau du quartier qu'à celui du massif, d'une chefferie autoritaire ou d'un "maître de terre".

4/ Structures agraires et conditions de vie.

Techniques agricoles et règles foncières sont en accord profond avec la mentalité ouldémé qu'elles ont d'ailleurs certainement contribué à forger. Individualiste, ne reconnaissant, traditionnellement, d'autre autorité que celle de la coutume à laquelle il reste très attaché, aimant sa liberté et ses terres, le paysan de HODOGWAY organise comme il l'entend son exploitation et en tire le parti maximum grâce à un travail qui s'apparente au jardinage. Il existe diverses formules de travaux en commun (invitation pour la bière de mil, équipes de jeunes gens se groupant pour aller aider à tour de rôle leurs futures beaux parents), mais l'essentiel du travail est réalisé au sein de chaque exploitation par tous les membres actifs qui sèment, sarclent et récoltent en famille.

En même temps, la vie agricole est rythmée par les rites agraires qui, chez les Ouldémé comme chez tous les montagnards de la région, tiennent une place importante. Tout le monde sème et récolte ensemble le mil tchergé, après que des sacrifices aient été accomplis par les divers responsables religieux du massif. Des journées de repos sont observées par toute la population lors de certaines cérémonies (notamment les rites pour la pluie), et des fêtes sont célébrées collectivement à plusieurs reprises. D'où une grande cohésion de la société villageoise, une harmonie entre vie agricole, vie sociale et vie religieuse.

Si efficace que soit le système agricole, le niveau de vie de l'Ouldémé est très bas et les possibilités de l'améliorer sont réduites. Chaque exploitant arrive à couvrir juste ses besoins en mil (très importants du fait de la consommation de bière de mil) et à vendre pour quelques milliers de francs arachide ou tabac.

La rareté de la terre, et surtout le manque de temps en mai-juin, époque de concentration des travaux, constituent deux blocages empêchant l'extension des superficies cultivées : celles-ci sont en moyenne à Hodogway de 78 ares par actif, de 53 ares par habitant, ce qui, compte tenu de rendements relativement modestes, ne permet guère à l'économie ouldémé de dépasser le stade de l'autosubistance. Or, depuis quelques années, le montagnard doit avoir des rentrées monétaires, non seulement pour les dépenses obligatoires telles que l'impôt ou les vêtements, mais aussi pour faire face aux multiples petites transactions locales qui se règlent maintenant en argent (location ou acquisition de champs, achats de houes, de bière de mil) et pour répondre aux nouveaux besoins (viande, poisson, sel) que la fréquentation des marchés tend à développer.

Ainsi la plupart des Ouldémé doivent chercher des ressources complémentaires en dehors de leur terroir, en louant des champs en plaine chez les Mandara, ou en allant s'embaucher chez eux à la journée en saison des pluies pour le travail du coton qui réclame une abondante main-d'oeuvre. En 1966, on décomptait pour les 175 personnes actives de Hodogway 233 journées de travail en plaine, et 20 exploitants sur 52 avaient loué des champs en dehors du territoire ouldémé.

Mais ces apports restent très limités. Etant donné l'afflux des demandes sur tous les secteurs de plaine proches des massifs, ceux qui intéressent au premier chef les montagnards, une journée de travail n'y est rétribuée qu'une centaine de francs, et les locations de champs y coûtent cher. C'est la raison pour laquelle on assiste à une émigration des montagnards vers la plaine, émigration encore à peine amorcée chez les Ouldémé, mais qui a déjà commencé à vider certains massifs chez d'autres groupes ethniques moins conservateurs.

A quelques nuances près, on retrouve chez tous les montagnards du nord des Mandara des systèmes agraires très semblables. C'est chez les Matakam (1) que les différences sont le plus sensibles. Ils observent une rotation régulière sorgho/mil pénicillaire, et cultivent pour le commerce local la patate au lieu du tabac. D'autre part ils ont des institutions foncières assez différentes qui évitent le morcellement des champs et obligent les individus en surnombre à quitter leur massif d'origine, limitant ainsi les risques de surpeuplement.

Ces variantes ne mettent pas en cause l'unité fondamentale de ces paysanneries du nord des Mandara. Face aux contraintes qui leur étaient imposées par le milieu physique et les fortes densités, toutes ont trouvé grâce à la culture permanente centrée sur le champ de mil, des techniques de production très minutieuses parfaitement adaptées au milieu physique, et à un véritable système foncier fondé sur l'appropriation individuelle de la terre, le moyen d'assurer dans l'ensemble leurs besoins vivriers. Toutes ont su donner à leur vie agraire, religieuse et sociale une grande cohérence d'où résulte l'impression d'harmonie et de solidité très frappante lorsqu'on observe ces sociétés dans leur contexte traditionnel.

Mais toutes se heurtent actuellement au problème qui vient d'être observé à Hodogway : l'impossibilité dans les conditions actuelles de développer leurs cultures commerciales et d'accéder à une économie vraiment monétaire. C'est la raison majeure qui pousse des montagnards en nombre croissant chaque année à émigrer en plaine.

B / WARIA.- Un terroir en bordure du Logone chez les Massa.

A l'autre extrémité de la région, à l'est contre le Logone, dans un pays rigoureusement plat et en partie inondé chaque année par les débordements du grand fleuve, observons un village massa, Doreissou, et plus précisément un de ses quartiers, Waria, qui a fait l'objet d'une enquête de l'ethnologue I. de Garine pour son étude sur les Massa en 1958-1959, et qui fut visité à nouveau en 1972 (2).

1/ La communauté de Waria et son terroir (Fig. 40)

La population de Doreissou, qui comprend environ 2.000 personnes, est

(1) BOULET (J.) - 1971.

(2) cf. GARINE (I. de) - 1964 - Les Massa du Cameroun P.U.F. 250 p. L'essentiel des pages qui suivent s'appuient sur cet ouvrage. Un bref séjour à Waria, en janvier 1972, m'a permis de constater les principaux changements.

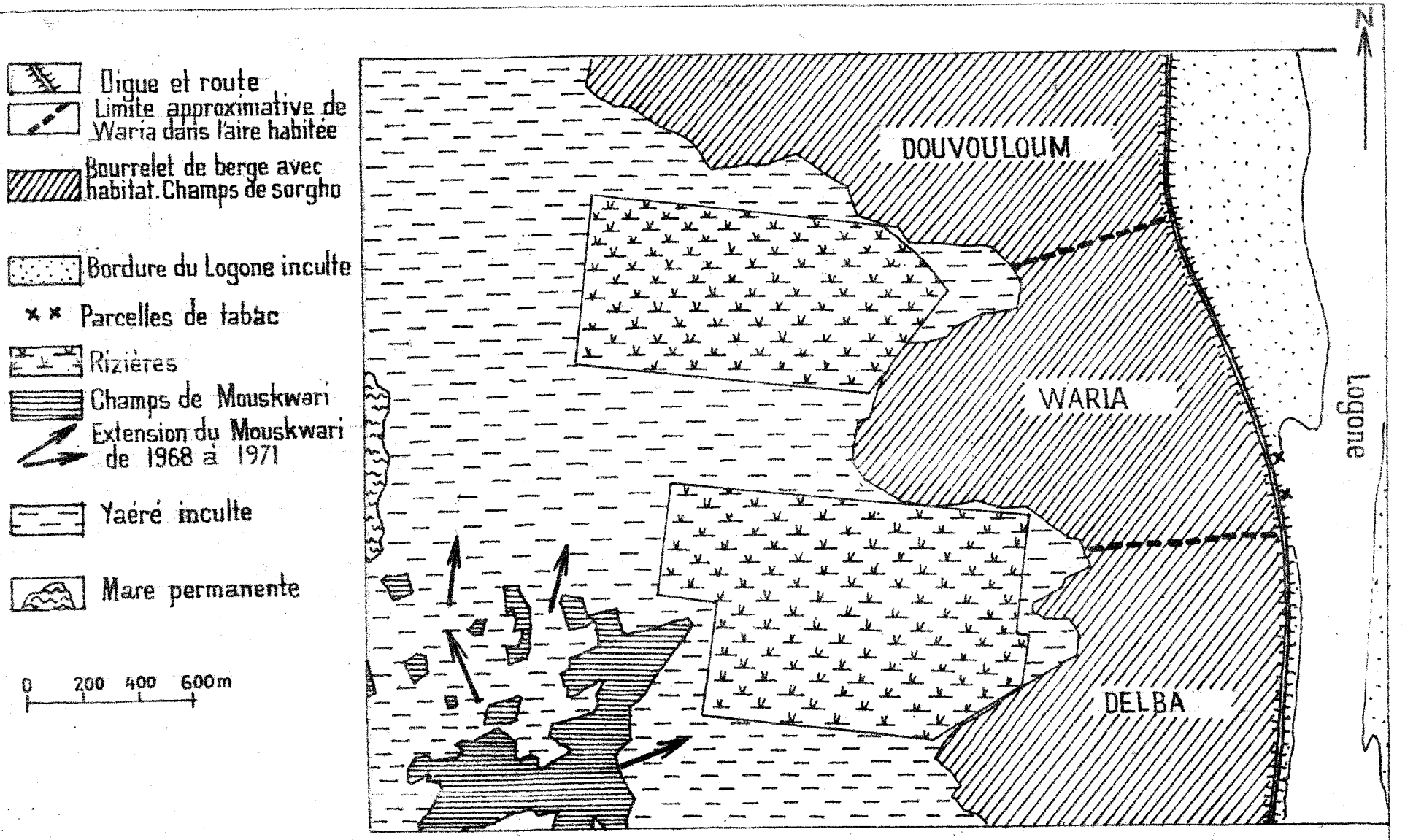

Fig 10 Waria et les quartiers voisins: distribution des cultures en 1968.
(d'après photographie I.G.N. 1968 au 1/20 000e)

J. boutrais

dispersée; elle occupe une bande de terrain de 8 km de long sur 1 km de large, entre le Logone à l'est et une vaste zone inondable, le "yaéré" , à l'ouest. Ni le village, ni ses quartiers ne s'individualisent de façon apparente sur le sol; ils ne sont que des tronçons de la bande de peuplement lâche qui s'étire sur le bourrelet exondé, le long du Logone. Ils n'en constituent pas moins des entités humaines et spatiales bien définies, non seulement du point de vue administratif, mais sur le plan traditionnel.

Ici, l'unité territoriale est la "nagata". Waria correspond à une nagata, le village de Doreissou en englobe quatre. Selon I de Garine, "le pays massa est divisé en "terres", les "nagata", dont chacune se trouve sous le contrôle magico-religieux d'un chef de terre, le "bum nagata" qui en est le propriétaire mythique. Il est chargé d'accomplir les sacrifices qui se rapportent au cycle agricole pour tous les individus, membres ou non d'un même lignage, qui résident sur la nagata dont il est responsable."(1). La communauté résidant sur une nagata constitue un groupe composite comprenant un noyau du même clan, celui de l'ancêtre fondateur, auquel sont venus s'agréger des "étrangers". A Waria, lors de l'enquête d'I de Garine, 24 sur 35 chefs d'enclos sont des descendants de l'ancêtre fondateur, 2 viennent des quartiers voisins, les 9 autres sont venus du Tchad vers 1930.

Comme à Hodogway, l'appartenance à un même quartier crée des liens tels que l'interdit de mariage apparaît entre les familles d'origine différente. Le fait pour un étranger de résider et de cultiver implique que ses rapports avec la nagata soient normalisés et donc qu'il soit pleinement intégré dans le groupe qui l'accueille.

Le terroir de Waria comprend deux secteurs bien distincts, le bourrelet de berge, à l'est, où se disperse l'habitat, et le "yaéré" à l'ouest.

Le bourrelet de berge, qui ne domine guère que de un mètre le yaéré, est formé de terrains sablo-argileux ou argilo-sableux. Il coïncide exactement avec l'aire habitée et présente, même en saison sèche, un aspect très verdoyant, très soigné, très humanisé. Il est planté d'arbres : rôniers, palmiers-doum, acacias, jujubiers, ficus, et est parcouru de sentiers souvent bordés d'épines. Les fermes s'éparpillent à une centaine de mètres les unes des autres. Chacune est entourée d'un grand champ qui est la pièce maîtresse de l'exploitation, et qui en même temps "matérialise l'existence du groupe familial" ; il porte les tombes des ancêtres, et "est à la fois un jardin, un cimetière et un autel familial"(2). Le chef de famille l'a reçu de son père ou de son frère aîné et le transmettra à son premier fils. Mais il n'a sur ce champ, comme sur les autres parcelles dont il peut

(1) GARINE (I. de) - 1964 : op. cit. p. 49
(2) GARINE (I. de) - 1964 : op. cit. p. 51

disposer dans cette zone, qu'un droit d'usufruit. L'aire résidentielle constitue "le noyau du patrimoine foncier collectif" et reste sous le contrôle du chef de terre.

A la périphérie du champ de case sont prélevées les parcelles cultivées par les épouses du chef de famille, et éventuellement par celles de son fils. D'autres parcelles de l'exploitation peuvent se disséminer dans l'aire habitée. La tendance actuelle est à l'augmentation du morcellement.

Au delà du bourrelet de berge s'étend le vaste "yaéré", zone inondable aux sols hydromorphes argileux. La construction de la digue le long du Logone a réduit l'étendue et la durée de l'inondation, celle-ci variant suivant les secteurs. C'est une zone "profane qui échappe au contrôle magico-religieux". Les champs qui y sont ouverts, dits "champs de brousse", peuvent être loués ou vendus. Cette partie du terroir a été totalement transformée par l'évolution économique récente de la région.

Traditionnellement en effet, l'économie des Massa repose sur l'agriculture, la pêche et -dans une moindre mesure- l'élevage, l'importance relative de ces trois activités variant suivant la région. Les villages proches du Logone et des yaéré, comme Waria, sont plus axés sur la pêche que les autres, et I. de Garine distingue deux types culturels, le Massa de yaéré et le Massa de brousse. Or deux faits nouveaux sont intervenus au cours des vingt dernières années, bouleversant la vie des gens de yaéré : l'introduction de la riziculture et la baisse de la pêche en tant qu'activité commerciale. L'économie de Waria a donc basculé vers l'agriculture. Mais la pêche y conserve encore une place qui compte.

2/ La pêche.

Habitant de part et d'autre du fleuve " le plus poissonneux du monde", les Massa, et particulièrement les riverains du Logone s'adonnent à la pêche, qui reste leur activité préférée. Sans être une ethnie de purs pêcheurs(l'agriculture tient chez tous une grande place), ils sont rompus à de nombreuses techniques, disposent de toutes sortes d'engins,connaissent parfaitement les habitudes du poisson. Ils savent pêcher aussi bien en période de hautes eaux que d'étiage, de crue que de décrue, tant dans le Logone que dans ses défluents, dans les mares, les bras morts du fleuve qu'ils isolent ou fractionnent par des levées de terre.

Il faut distinguer deux types de pêche : les campagnes saisonnières et les pêches locales.

Les campagnes saisonnières de pêche se pratiquaient sur le Logone en aval du pays massa, et même sur le Chari, au delà de Djaména. Les hommes partaient par petits groupes de parents et voisins au moment des basses-eaux, en mars ou avril. Ils vendaient sur place leur poisson, préalablement séché, et revenaient chez eux en mai ou juin. Une fois payées les redevances exigées sur les lieux de pêche, ils rapportaient facilement chez eux un pécule d'une dizaine de milliers de francs. A Waria, en 1959, 45 hommes sur 75 participaient à cette campagne.

En l'espace de quelques années, ce type de pêche a pratiquement disparu. Une coopérative créée à Kousséri a maintenant le monopole d'achat du poisson ; elle impose des conditions telles que les Massa n'en tirent pour ainsi dire plus de profit et y ont renoncé.

Les pêches locales, en revanche, continuent à se pratiquer de façon presque quotidienne à Waria. Mais elles sont devenues moins productives car les digues ont réduit les débordements du Logone et donc l'étendue des zones d'inondation où le poisson venait frayer.

Ces pêches se pratiquent dans le Logone, mais également dans les eaux intérieures, les défluents, les mares, les zones inondées. Ces eaux font l'objet d'une appropriation par les collectivités dont elles occupent ou traversent le territoire (correspondant généralement à une nagata) et dépendent d'un chef de pêche. Cet homme, qui parfois cumule cette fonction avec celle de chef de terre, "est chargé des rapports entre le groupe social et le génie de l'eau", et "donne l'autorisation de commencer à pêcher dans le secteur qu'il contrôle" (1).

Ces pêches sont parfois collectives, réunissant un grand nombre de gens, et ont alors un rôle social et religieux. Mais elles se pratiquent le plus souvent individuellement ou en famille. Leur intérêt essentiel est d'apporter un complément très utile à l'alimentation quotidienne. En 1959, "la plupart des Massa consomment du poisson au moins une fois par jour", estime I. de Garine. Même pendant la période de fléchissement enregistrée au moment des hautes eaux, "la ration quotidienne reste vraisemblablement supérieure à 50 grammes par personne et par jour" (2). Les pêches locales alimentent en outre un petit commerce, sur tous les marchés de la région. Mais elles ne procurent que des rentrées monétaires minimes, sans rapport avec les revenus substantiels qu'apportaient les campagnes saisonnières.

(1) GARINE (I. de) op. cit. p.55

(2) GARINE (I.de) op. cit. p.94.

3/ L'agriculture.

Le terroir comprend deux zones agricoles distinctes : le bourrelet de berge et le yaéré.

Le bourrelet de berge est essentiellement consacré au sorgho rouge, de type "djigari", que l'on sème en juin, aussitôt après les premières pluies. On le trouve partout, sur les champs d'hommes comme sur ceux de femmes, contre les habitations comme sur les parcelles plus éloignées. Il en existe de nombreuses sortes, que les Massa regroupent en deux catégories : des sorgho assez hâtifs récoltés en octobre, et d'autres à cycle un peu plus long, récoltés en novembre. Diverses plantes secondaires sont associées au djigari, ou semées contre les fermes : cucurbites, sésame, haricot, gombo, oseille de Guinée.

A l'exception de quelques endroits très humides réservés au bétail, cette partie du terroir, en saison des pluies, est cultivée intégralement et de façon régulière chaque année. Des apports de fumier animal, de cendres, de déchets ménagers, assurent le maintien de la fertilité du sol.

En saison sèche, deux cultures sont faites également dans cette zone, le tabac et le "mouskwari".

Le tabac occupe en réalité le lit majeur du Logone. Semé en pépinière près des habitations, il est repiqué à partir de janvier, à la décrue, sur de petites parcelles de quelques ares par personne ; les planches, recouvertes de paille, sont arrosées deux fois par jour. On peut en faire plusieurs récoltes successives dans l'année. C'est une culture traditionnelle, et réservée aux femmes. Il leur demande un travail astreignant, mais leur procure des rentrées monétaires intéressantes.

Le sorgho de saison sèche, ou mouskwari, est en revanche une culture d'introduction récente. Les Massa du Nord l'ont adoptée vers 1956, sur les instances administratives. Les habitants de Waria l'ont d'abord implanté dans ce secteur, en deuxième culture après la récolte de djigari, sur les terrains les plus argileux. En 1972, les champs de mouskwari, soigneusement entourés d'épines pour les protéger du bétail, occupaient environ le quart de la superficie de l'aire habitée.

Le yaéré a été conquis tout récemment par l'agriculture. Jusqu'en 1953, il ne servait que pour ses pâturages, pour la chasse et pour la pêche. Aujourd'hui, grâce à la construction de la digue qui a réduit l'ampleur de l'inondation et à l'introduction de deux nouvelles cultures, le riz et le mouskwari, auxquelles

conviennent ses sols argileux, il contribue largement à la production agricole.

C'est tout d'abord le riz, qui a été introduit par le SEMRY vers 1954. De vastes rizières ont été aménagées contre le bourrelet de berge. Elles sont divisées, par des canaux et des diguettes, en carrés de 200 mètres de côté, eux-mêmes découpés en "piquets", des rectangles de 50 sur 100 mètres. Tous les exploitants de Waria font au moins un piquet.

Le mouskwari n'a été introduit dans le yaéré que vers 1962, et c'est là qu'il a trouvé sa vraie place. Les champs se situent au delà des rizières ; ils se regroupent au sud-ouest du terroir, mais sont souvent séparés les uns des autres par des secteurs en brousse que les exploitants se réservent pour augmenter leurs surfaces.

Au nord du mouskwari, subsiste une zone encore inculte. Elle est pour une part trop inondée pour pouvoir être mise en culture ; mais des surfaces pourront encore sans doute être conquises par le riz ou par le mouskwari.

La mise en valeur du yaéré a transformé l'économie du village : le riz apporte des rentrées monétaires, et le mouskwari permet d'équilibrer une production vivrière autrefois nettement déficitaire. En 1958, selon les mesures effectuées par I. de Garine sur huit exploitations de Waria, la surface cultivée (compte non tenu des rizières) était de 16 ares par habitant, et de 20 ares par travailleur ; la récolte de sorgho était de 65 kg par habitant. Les gens, pour couvrir leurs besoins alimentaires, achetaient du mil avec les ressources provenant des campagnes saisonnières de pêche. Aujourd'hui, leurs récoltes de sorgho ont plus que doublé grâce au mouskwari, et ils déclarent qu'elles couvrent à peu près leurs besoins.

4/ L'élevage.

Comme tous les paysans du Nord du Cameroun, ceux de Waria possèdent chacun un petit troupeau de moutons et de chèvres qui sont tués à l'occasion de fêtes et de rites sacrificiels, ou qui sont vendus en cas de nécessité, en particulier pour le règlement de l'impôt.

L'importance de l'élevage bovin est, en revanche, l'un des traits originaux du pays massa. Avec une proportion de 50 à 75 bovins pour 100 habitants, les Massa se placent en tête des populations païennes du Cameroun (1).

(1) Chiffres donnés par H. Fréchou, dans l'élevage et le commerce du bétail dans le nord du Cameroun. Cahiers ORSTOM 1966 n°2.

Dans le système de production, l'élevage n'a pourtant qu'une place secondaire, et son intérêt sur le plan alimentaire n'est qu'accessoire, mais son rôle social est essentiel.

Le montant de la dot se règle en têtes de bétail (8 à 14 suivant la beauté de la jeune fille et le rang de son père). En outre, la possession de vaches est liée à la "cure de lait" ou "gourou", institutions à laquelle les Massa sont très attachés. Les hommes qui y participent, les "gourouna", âgés de 18 à 30 ans, se regroupent à une dizaine en brousse avec leurs vaches, qu'ils installent la nuit dans un enclos de branches épineuses. Ils passent leurs journées à boire du lait, manger abondamment, se parer, chanter, danser et aller se promener dans les villages voisins. Aussi le Massa attache une grande importance à ses bovins et leur consacre beaucoup de soins; I. de Garine remarque que le terme "farayna" signifie à la fois richesse et troupeau.

A Waria, chaque exploitant a au moins quelques bovins. Tout le bétail du village est réuni dans la journée en un troupeau et confié à un ou deux bergers qui le mènent pâturer en saison des pluies au delà des zones cultivées, en saison sèche vers les points d'eau. Les bergers sont des hommes du village, qui assument cette garde à tour de rôle. Les bêtes sont ramenées le soir et chacun reprend les siennes. Elles passent la nuit dans les cases des femmes.

Les vaches sont traites matin et soir. Le lait est consommé quotidiennement. Il constitue un appoint alimentaire utile surtout en saison des pluies, lorsque le sorgho commence à faire défaut.

C/ GOLONPOUI, chez les Toupouri.

Nous abordons avec Golonpoui la zone cotonnière. Les Toupouri (ou "Toubouri") forment un groupe ethnique de 150.000 personnes s'étendant au Cameroun (85.000) et au Tchad (60.000) (1), à l'ouest du lac Fianga. Au Cameroun, ils peuplent plusieurs cantons situés dans les arrondissements du Kar-Hay et de Kaélé. De fortes densités - de l'ordre de 40 à 60 mais pouvant atteindre localement 100 habitants au km2-, un habitat dispersé, un système agraire fondé sur l'utilisation différentielle de sols variés, les progrès récents du coton, confèrent une grande homogénéité à l'espace qu'ils occupent.

(1) Chiffres extraits de CABOT J. 1965 : Le Bassin du Moyen-Logone, p.78.

Le village de Golonpoui peut être considéré comme représentatif de cet ensemble. Avec 1450 habitants (recensement de 1954) pour un terroir de 1800 hectares, la densité est ici de 80 hab./km2. Lieu d'implantation d'un poste du Secteur de Modernisation rurale (SEMNORD), il a fait l'objet d'une série d'enquêtes de 1954 à 1957, et d'une importante étude (1) réalisée dans leur sillage par l'agronome J. GUILLARD, sur laquelle s'appuient les pages qui suivent. Mais depuis cette époque, qui était celle des débuts de l'implantation du coton et des efforts de modernisation, la situation a évolué. Les chiffres et renseignements communiqués en 1972 par les responsables locaux du SEMNORD et de la C.F.D.T. permettent de comparer, sur le plan agricole, le Golonpoui d'hier et celui d'aujourd'hui.

1/ Le dispositif agraire du terroir de Golonpoui. Son évolution.

La région occupée au Cameroun par les Toupouri est entièrement recouverte d'alluvions fluviatiles et éoliennes. Le relief est plat, le réseau hydrographique confus. A Golonpoui, de larges bourrelets sableux, anciennes dunes orientées suivant deux directions, ONO/ESE et OSO/ENE, forment un réseau losangique entre les mailles duquel s'étendent des dépressions argilo-sableuses en partie inondées en saison des pluies.

Les sols des bourrelets ont une texture très sableuse ; ils sont faciles à travailler, mais acides, pauvres en humus et en réserves minérales. Ceux des dépressions, plus riches en éléments fins du fait du lessivage oblique, sont argilo-sableux ou argileux, mais ils sont, comme les précédents, acides et pauvres en réserves minérales. En position intermédiaire, en bordure des dépressions, on trouve des sols légèrement hydromorphes assez bien pourvus en matière organique, ou des sols halomorphes (sols à alcali sur sable), peu fertiles.

Le dispositif du terroir de Golonpoui est en relation étroite avec ces conditions morpho-pédologiques. L'habitat, dispersé, évite à la fois les sols argileux trop humides et le bourrelet sableux peu fertile ; il se situe donc en bordure des dépressions, sur les sols légèrement hydromorphes ou halomorphes. Sur le plan agricole, on trouve du fond des dépressions au sommet des croupes sableuses une succession culturale correspondant à celle des sols.

Décrivons tout d'abord le schéma traditionnel. Les dépressions sont occupées en permanence et à peu près intégralement par du mil de saison sèche, qui est ici du "babouri". Au dessus du babouri, sur les sols hydromorphes et halomorphes, se

(1) GUILLARD (J.) - 1965 - Golonpoui Nord Cameroun Mouton Paris, p. 502.

trouve la zone habitée, cultivée également en permanence, en sorgho rouge type "djigari" ; ce secteur du terroir est enrichi par le fumier animal. Au delà, le bourrelet sableux est exploité de façon discontinue : la jachère est en effet nécessaire à la reconstitution de ces sols, les plus pauvres du terroir. Un repos plus ou moins long succède à deux ou trois années de culture. Aucun rythme régulier, aucun ordre de succession habituel n'est adopté par les paysans, qui se fondent sur l'aspect de la jachère pour choisir l'emplacement de leurs défrichements. C'est le domaine des plantes de femmes (voandzou et arachide) auxquels s'ajoutent des mils (sorgho tardif type "yolobri" et mil pénicillaire type "yadiri") qui viennent compléter ceux des zones exploitées en permanence.

Lorsque l'arachide, à partir de 1945, a été imposée comme culture commerciale, c'est sur ces sols sableux qu'elle s'est tout naturellement développée, alternant avec les mils. C'est là aussi que les cultivateurs ont introduit le coton, au début de son implantation dans le pays, puisque c'était là que se trouvaient des terres vacantes. Lors des enquêtes réalisées par J. GUILLARD, en 1955, les champs de coton se dispersaient donc dans cette zone et leurs rendements étaient dérisoires.

Depuis cette date, les efforts entrepris par la C.F.D.T. pour promouvoir cette culture ont conduit à en modifier totalement l'implantation. Elle est faite maintenant dans les deux zones d'exploitation continue, alternant avec le djigari dans la zone habitée, avec le babouri dans les dépressions. Chaque imposable en cultive généralement une "corde" d'un demi-hectare, et les rendements, en année normale, sont de l'ordre de 6 à 700 kg par hectare.

Dans les dépressions, seuls les sols les plus argileux ou trop inondés, ne convenant pas au coton, continuent à porter chaque année du babouri, ou, de plus en plus, du "mouskwari". L'adoption du mouskwari sur les terres les plus humides est une innovation intéressante. Ses rendements sont supérieurs à ceux du babouri; de plus, semé et récolté un peu plus tard, il permet un meilleur étalement des travaux.

Du fond des dépressions aux bourrelets sableux, on trouve successivement deux séries différentes suivant l'époque :

	1955	1970
dépression	babouri	mouskwari babouri babouri + coton
zone habitée	djigari	djigari + coton
bourrelet sableux	yolobri + yadiri + voandzou + arachide + coton et jachères	yolobri + yadiri + voandzou + arachide et jachères

La succession actuelle est certainement mieux adaptée, et plus finement, à la vocation des sols.

La comparaison de la répartition des surfaces cultivées à Golonpoui en 1955 (1) et en 1970 (2) permet de préciser l'importance des changements intervenus sur le plan quantitatif:

REPARTITION DES SURFACES CULTIVEES A GOLONPOUI :
(pourcentages par rapport à la surface cultivée totale)

	en 1955	en 1970
mouskwari	-	7 %
babouri	48 %	23
djigari	21	17
coton	12	21
mils de brousse	5	9
arachide	6	10
voandzou	6	12
manioc	2	1
	100	100

On constate la diminution notable du djigari, et très forte du mil de saison sèche : c'est au dépens de ces mils, surtout du babouri, que le coton est maintenant cultivé. Même si, en compensation, les mils de brousse ont pris plus d'importance, l'ensemble des superficies consacrées au mil est passé de 74 % en 1955 à 56 % en 1970. En revanche, les deux cultures commerciales, coton et arachide, sont en forte augmentation.

(1) GUILLARD J. 1965 op. cit. p. 170.
(2) Chiffres communiqués par le SEMNORD, poste de Golonpoui, en 1972.

Affrontés à un problème d'insuffisance vivrière, les paysans de Golonpoui ont trouvé deux solutions. D'une part, ils ont agrandi les champs vivriers du bourrelet dunaire, ceux de mil (yolobri et surtout yadiri) et ceux de voandzou. D'autre part, pour réduire la surcharge apportée par l'introduction du coton dans la zone habitée, certains ont essaimé sur le bourrelet sableux, au nord du terroir, où ils ont fondé des petits hameaux d'extension. Sur les champs fertilisés qui entourent ces nouvelles habitations, ils alternent mil pénicillaire (yadiri) et coton.

Mais on touche ici à un second problème : le danger de surexploitation de la zone de brousse. La zone de culture permanente est totalement utilisée. Si la population augmente, ce que le dynamisme démographique des populations toupouri laisse prévoir, si la culture attelée entraîne l'augmentation des superficies cultivées, c'est le bourrelet sableux qui devra être mis à contribution, et la part laissée aux jachères risque de devenir insuffisante.

2/ L'élevage et le problème des pâturages.

L'élevage des bovins tient une place importante chez les Toupouri ; mais comme chez les Massa, son rôle est plus social qu'économique. Deux coutumes, sans doute empruntées aux Massa chez qui nous les avons déjà trouvées, expliquent l'intérêt des Toupouri pour leurs bovins : la cure de lait faite en brousse par les jeunes hommes pendant la saison sèche, et le règlement de la dot sous forme d'une dizaine de têtes de bovins.

A Golonpoui, on décomptait en 1955 550 bovins, soit 30 têtes par km2, 37 pour 100 habitants, et 2,3 par exploitation. L'entretien et la nourriture d'un tel troupeau, qui passe toute l'année sur le territoire villageois, nécessitent une grande attention de la part des paysans. Ils utilisent comme pâturages à tour de rôle les différentes parties du terroir en tenant compte de l'échelonnement des semailles et des récoltes de leurs mils. Successivement, le bétail est mené :

- au début de la saison des pluies, de mai à juillet, dans la zone à babouri qui se trouve ainsi fertilisée juste avant le repiquage des plants ;
- à la fin de la saison des pluies, sur le bourrelet sableux, non loin des habitations ;
- en octobre, sur les champs de djigari après leur récolte, pour consommer les tiges de mil encore juteuses;
- en novembre et décembre, sur le bourrelet sableux ;
- en janvier et février, sur la zone à babouri, après sa récolte ;

- enfin, pendant les derniers mois de saison sèche, à nouveau en brousse, de plus en plus loin des zones habitées ; c'est la période difficile où le troupeau maigrit, faute d'eau et de nourriture suffisante.

Tel était du moins le dispositif observé par J. GUILLARD en 1955. L'implantation du coton dans les zones consacrées au djigari et au babouri, et l'introduction du mouskwari ont évidemment perturbé le système. Là encore, il faut mettre davantage à contribution la zone d'exploitation discontinue.

Le bétail de chaque quartier est regroupé le matin en grands troupeaux gardés par les jeunes gens qui assument cette tâche à tour de rôle. Il est ramené au village tous les soirs, et chaque bête regagne la ferme de son propriétaire. Les vaches, traites quotidiennement, produisent un à deux litres de lait par jour.

Depuis une vingtaine d'années, des actions sont menées pour moderniser l'élevage et l'associer à la culture ; lutte contre les maladies, ensilage du fourrage vert consommé à la fin de la saison sèche, utilisation meilleure du fumier animal, dressage des boeufs pour la culture attelée. Le Toupouri, excellent cultivateur et éleveur avisé, est sans doute parmi les paysans du nord du Cameroun, le plus apte à accueillir de telles nouveautés.

3/ L'organisation foncière et les exploitations.

Comme chez tous les groupes païens du Nord du Cameroun, on trouve chez les Toupouri une forte cohésion sociale au niveau du village, et en même temps une grande autonomie au niveau de l'exploitation. Des droits fonciers collectifs et individuels s'exercent concurremment sur l'ensemble de l'espace exploité, mais leurs poids respectifs varient suivant la partie du terroir concernée.

L'individualité du village se matérialise par un territoire, "siri", aux limites bien précises dans les secteurs de culture continue, plus floues dans les zones à jachères. Un chef de terre, le "ouansiri", souvent également chef de village, appartenant au clan fondateur, est le gestionnaire des droits de la collectivité villageoise sur ce territoire.

Son rôle s'exerce surtout dans la zone d'exploitation discontinue. Il faut son autorisation pour y ouvrir un champ, et il perçoit des redevances sur les cultures qui y sont pratiquées. Il y règlemente les droits de cueillette et de chasse; pour abattre un arbre, ramasser la paille et cueillir les fruits du caïlcédrat, son accord est nécessaire.

Dans les secteurs consacrés traditionnellement au djigari et au babouri, la permanence de l'utilisation du sol renforce les droits individuels aux dépens de ceux de la collectivité. Dans la zone habitée, chaque exploitant a ses champs de djigari (ou de coton) autour de sa ferme, et les cultive chaque année, en principe jusqu'à sa mort; il les clôture parfois par une haie. Cependant son droit d'utilisation y connaît des restrictions. Si, avec l'accord du chef de terre, un nouveau venu vient s'installer à côté de lui, il doit ainsi que ses voisins lui laisser un peu de place pour lui permettre de faire son djigari. S'il meurt sans fils établis sur place, ses parcelles retombent dans le domaine collectif et sont généralement partagées entre les exploitants qui l'entourent.

Dans la zone du babouri, les droits collectifs disparaissent pratiquement, et l'on est en présence, comme chez les montagnards, d'un droit de propriété individuelle très proche de celui de sociétés occidentales. Les champs de babouri sont soigneusement délimités par des touffes d'herbe. Ils ont la forme de rectangles très allongés, de 20 à 40 mètres de large sur 120 à 180 de long. Ils passent par héritage aux fils de l'exploitant (d'où sans doute leur forme due à des partages entre héritiers), et sont fréquemment l'objet de location : 2 paniers de mil ou un chevreau pour une location d'un an. En 1955, un tiers des parcelles de babouri était exploité en location. L'introduction du coton sur ces parcelles dont la forme ne correspond absolument pas à celle, habituellement carrée, prônée par la C.F.D.T., oblige les cultivateurs à faire leur corde sur des parcelles regroupées. Lorsque l'année suivante, ces terres sont remises en babouri, chaque propriétaire reprend ses champs, dont les bornes en touffes d'herbe avaient été soigneusement conservées.

En 1955, on comptait à Golonpoui 248 exploitations pour 1452 habitants, soit 5,8 habitants par ferme. D'après les mesures effectuées alors chez huit familles, on trouvait les chiffres suivants :

	Par travailleur	Par habitant
superficie cultivée en mil	105 ares	63 ares
superficie cultivée totale	133 "	82 "

Ces moyennes, toutes indicatives, sont nettement supérieures à celles qui ont été calculées pour l'ensemble du Nord-Cameroun. L'importance du mil de saison sèche, qui permet un bon étalement des travaux agricoles, en est probalement la raison.

Chaque exploitation a des terres sur les trois zones de culture du terroir. Ses membres actifs travaillent ensemble sur tous les champs, mais chacun d'eux a la responsabilité de certaines parcelles dont il conserve la récolte dans son grenier personnel. L'arachide et le voandzou dépendent des femmes, le mil de brousse du chef d'exploitation ; chacun a ses propres parcelles de djigari et de babouri, chaque imposable fait une corde de coton. Tous les adultes, y compris les femmes, ont donc une certaine autonomie financière.

4/ Rites agraires et travaux agricoles.

Les Toupouri mêlent étroitement le sacré et la vie agraire, et la plupart de leurs manifestations religieuses collectives sont liées au cycle agricole. Leurs deux grandes fêtes ont lieu en octobre, au moment de la récolte du djigari, et en mars, après celles du babouri.

Leur chef suprême traditionnel, habitant au Tchad au pied de la montagne de Dawa, donne le signal qui déclenche la principale fête, en septembre ou octobre. Mais c'est là le seul acte par lequel il manifeste son autorité, et c'est au niveau de chaque village que sont vécus les divers rites collectifs. Au début de la saison des pluies, les paysans n'entreprennent leurs travaux que lorsque le chef de terre a commencé à ensemencer ses champs, après avoir effectué les rites des semailles. De même ils attendent pour faire leur récolte que le chef de terre ait entrepris la sienne. Ils participent aux rites et aux fêtes par des sacrifices de poulet, par d'abondantes libations de bière de mil, par des chants et des danses, chacun remerciant Dieu pour la récolte obtenue et lui demandant de faire tomber la pluie qui assurera celle de l'année suivante.

Les techniques culturales ne présentent pas grande originalité. Près des habitations sont entassés les engrais animaux et les cendres des foyers qui sont répandus au moment des semailles sur les champs de djigari. Comme dans toute la zone cotonière, un certain nombre de techniques nouvelles commencent à se répandre. La culture attelée est maintenant adoptée par de nombreux cultivateurs de Golonpoui, qu'ils possèdent eux-mêmes leur attelage de deux boeufs et leur charrue, ou qu'ils fassent faire le travail à façon sur leurs principaux champs.

L'étalement des travaux est, en revanche, un trait caractéristique de l'agriculture toupouri. La part importante faite ici aux mils de saison sèche permet aux paysans de travailler à leurs champs pendant plus de six mois et d'éviter la concentration sur un temps très court. Ils peuvent ainsi, on l'a vu, mettre davantage de terre en culture. En outre, les enquêtes sur les temps de travaux faites de 1954 à 1957 montrent que, même pendant les trois mois de pointe, de

juillet à septembre, ils ne connaissent pas la même surcharge qu'ailleurs et disposent d'une certaine marge de temps libres. Par suite, la maladie ou l'indisponibilité temporaire d'un travailleur à cette époque n'a pas de conséquence trop néfastes sur la récolte, comme c'est le cas ailleurs. Mais en empiétant sur les terres traditionnellement réservées au babouri, la culture du coton réduit aujourd'hui cet avantage.

D/ BAMÉ et WAKILÉ, villages musulmans de la plaine de Mora

Bamé et Wakilé (1) sont deux villages musulmans de la plaine de Mora, le premier bornouan, le second mandara. Tous deux ont le même aspect très groupé, avec des sarés contigus construits de part et d'autre d'un chemin central. Ils comprennent chacun un petit quartier habité par des païens venus des montagnes voisines, d'apparence assez désordonnée, situé à l'extérieur du noyau villageois principal. Bamé et Wakilé ont connu au cours de ces vingt dernières années une même évolution, marquée sur le plan agricole par le développement du coton et du mouskwari, la régression du sorgho de saison des pluies et l'apparition de la culture attelée, et caractérisée d'autre part par l'accroissement de la population d'origine montagnarde.

1/ Le terroir de Bamé (fig. 41)

Le village de Bamé compte en 1962 environ 200 habitants, 170 Bornouans et 30 Matakam. Il a été fondé vers 1925 par le père de l'actuel chef de village, et la première famille matakam est arrivée vers 1950.

Son terroir est inclus dans les limites qui ont été figurées sur le croquis ci-dessous ; très précises dans les zones cultivées, ces limites sont beaucoup plus floues en brousse où elles sont matérialisées par de rares arbres-repères ; elles ont été déterminées par entente avec les villages voisins mais les terres qu'elles englobent ne font l'objet d'aucune appropriation collective ou individuelle. Des étrangers au village peuvent s'y installer ou y faire leurs champs, suivant le principe que "la brousse est à tout le monde". Cela a été le cas d'un petit groupe d'éleveurs arabes qui a fondé le hameau de Boulabéri en 1958.

Le terroir comporte différents types de sols, et donc différentes zones d'utilisation :

- La zone de culture de la dune. Bamé est construit sur une ancienne dune. Il est entouré d'une ceinture de manioc, préservée du bétail par des épines. Au delà sont des champs d'arachide dispersés parmi les jachères, et alternant [illegible]

(1) Villages étudiés in HALLAIRE A. - Les Monts du Mandara au Nord de Mokolo et la plaine de Mora. ORSTOM, 1965 - ronéo, 181 p. et revisités en 1971.

fig. : 41

BAMÉ

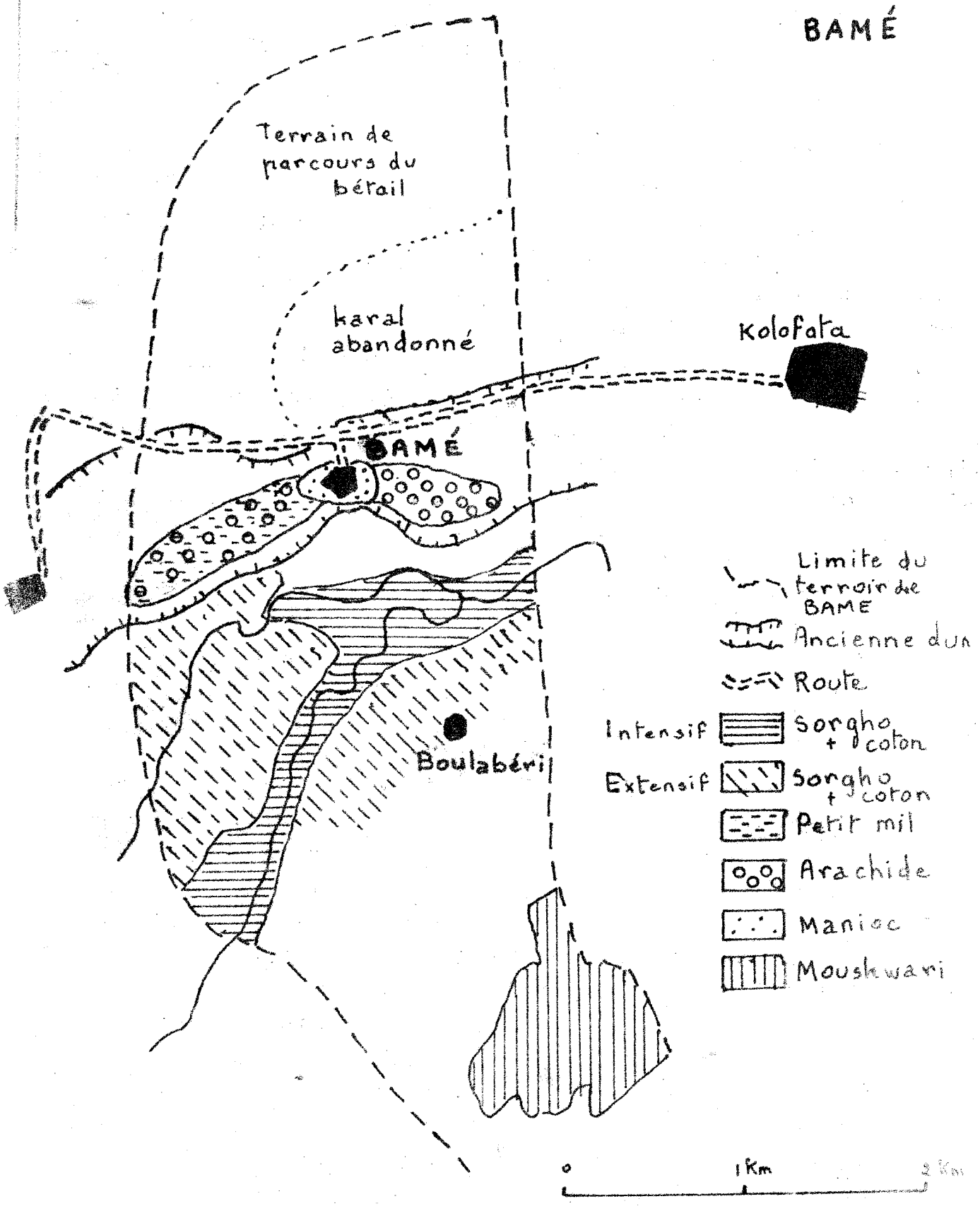
Terrain de parcours du bétail
karal abandonné
Kolofata
BAMÉ
Boulabéri
Limite du terroir de BAME
Ancienne dune
Route
Intensif
Sorgho + coton
Extensif
Sorgho + coton
Petit mil
Arachide
Maniac
Mouskwari
0
1 Km
2 Km

parfois avec du mil pénicillaire.

- la zone de culture du coton et du sorgho de saison des pluies.

Elle se subdivise en deux parties, l'une de type intensif, sur la très étroite bande d'alluvions récentes du petit mayo qui traverse le terroir au sud du village. Elle est insuffisante pour les besoins du village, aussi est-elle bordée par une zone de culture extensive où alterment coton, sorgho et jachères, qui est utilisée par les plus récents arrivés à Bamé et par les habitants de Boulabéri.

- Le karal.

Il est situé à trois kilomètres au sud du village. Il fait partie d'un immense karal qui s'étend sur plus de 20 km de long. Les habitants de Bamé y ont défriché leurs champs en 1950, date à laquelle ils abandonnaient le karal médiocre situé au nord du village dont ils ne pouvaient plus se contenter. Aujourd'hui, la récolte de mouskwari, nettement supérieure à celle des sorghos de saison des pluies, assure largement les besoins du village.

- La brousse.

Une grande partie du terroir, au nord et au sud du village est inculte. C'est là que vont pâturer les troupeaux de bovins et d'ovins de Bamé et de Boulabéri.

Mal pourvus en terres à coton, les habitants de Bamé ont en revanche un atout précieux avec leur vaste karal. Le mouskwari ne leur permet pas seulement de se nourrir, il leur assure des revenus monétaires réguliers. Ils vont le vendre à Mora ou Kourgui en saison des pluies, lorsque les cours du mil sont au plus haut.

2/ Le terroir de Wakilé(fig. 42)

Avec Wakilé, nous sommes en présence d'un milieu physique assez différent. Ce petit village mandara, - il compte 85 habitants en 1962 -, est établi sur les riches alluvions bordant le mayo Ngéchéwé qui constituent d'excellentes terres à coton, mais il ne dispose que d'un karal médiocre. Il fait partie d'un chapelet d'agglomérations s'égrainant le long du mayo, attirés par la fertilité de la large bande alluviale, et par la présence d'eau en toute saison.

fig.42 : WAKILÉ

1962

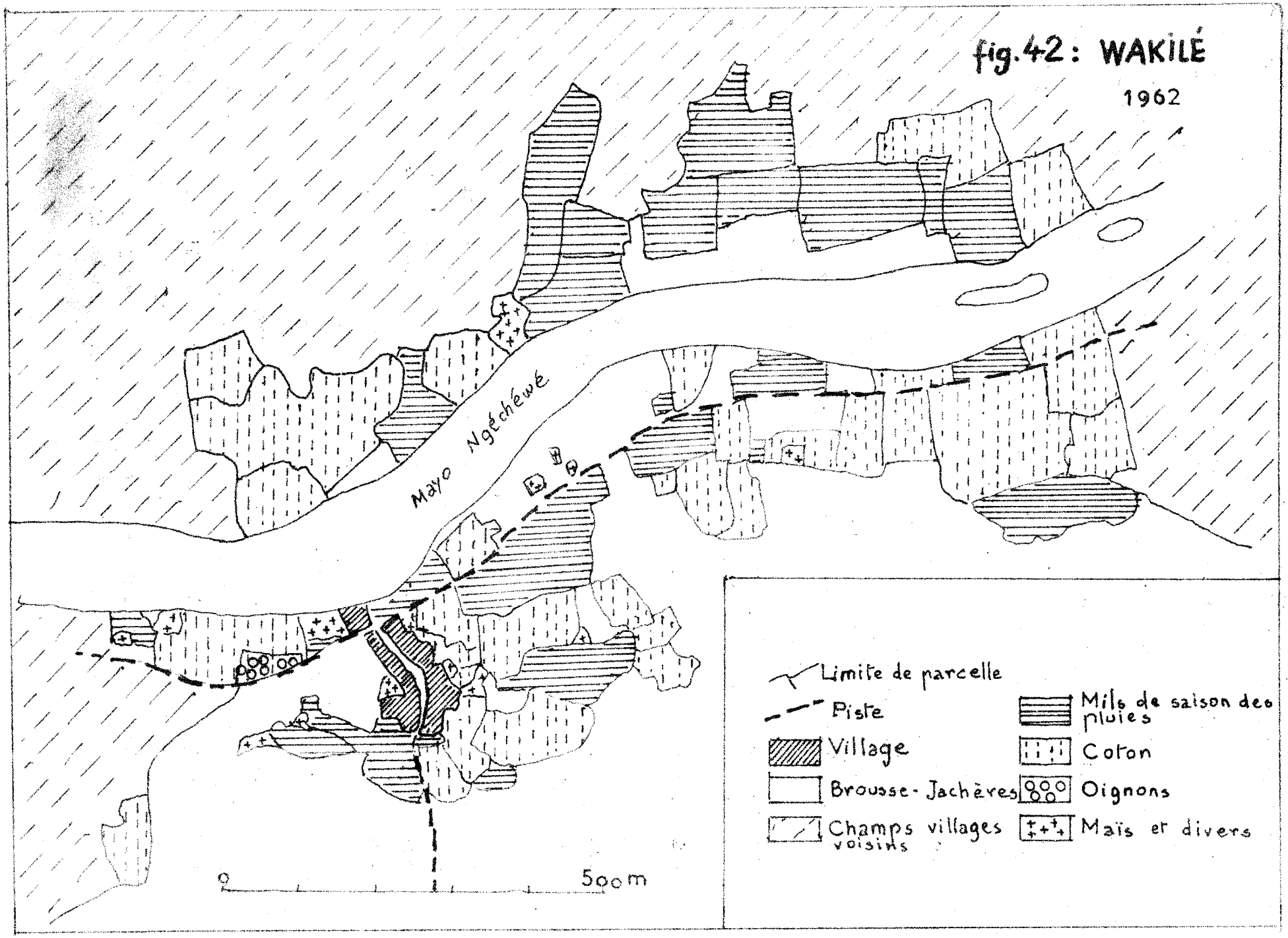

Jusqu'en 1960, tous les champs de Wakilé se groupent sur cette bande alluviale cultivée en permanence, s'insérant entre ceux des villages voisins. Le terroir se prolonge vers le sud sur des alluvions anciennes aux sols médiocres qui sont laissées en friche : elles servent pour les troupeaux de Wakilé, une centaine de moutons et de chèvres, et pour ceux des villages arabes du voisinage.

En 1962, les cultivateurs de Wakilé font des superficies à peu près équivalentes de coton et de sorgho de saison des pluies (principalement du djigari et du boulbassiri). Sur les invites de la C.F.D.T. , ils tendent à regrouper leurs champs en deux soles, l'une de coton sur une rive l'autre de sorgho sur l'autre rive qu'ils alternent chaque année. En outre, les femmes sèment derrière leur habitation du maïs, du gombo, de l'oseille de Guinée et quelques exploitants font un peu d'oignons en saison sèche.

Le mouskwari n'était pas cultivé à Wakilé faute de terres propices, mais un problème d'insuffisance vivrière commence à se poser, le coton ne pouvant se développer qu'aux dépens du sorgho de saison des pluies. En 1961, un des exploitants tente d'en repiquer sur une terre argileuse située en brousse, à 2 km au sud du village ; il est limité par 4 voisins l'année suivante. Malgré des résultats médiocres, ils sont alors décidés à poursuivre l'expérience.

En 1962, les superficies cultivées de Wakilé se répartissent ainsi :

	Superficie	%
- coton	21 ha 81	48
- mil de saison des pluies	17 , 10	37
- mouskwari	5	11
- divers (oignons, légumes.....)	1 , 68	4
	45 , 59	

En retrouvant Wakilé 10 ans plus tard, en 1971, quels changements constate-t-on ?

Le plus frappant est le développement pris par le quartier païen qui a plus que triplé, tandis que la quartier musulman est resté identique. En 1962 on comptait, sur 16 chefs d'exploitation, 13 musulmans et 3 païens des montagnes mouktélé; en 1972 le chiffre des chefs d'exploitation païens est passé à 10; aux Mouktélé se sont joints des Matakam et des Ouldémé.
Il faut voir là le résultat de la politique de persuasion menée tant auprès des populations d'accueil musulmanes que chez les montagnards.

Un autre changement flagrant est l'importance prise par le coton. En 1962, rares étaient les exploitants qui en faisaient plus d'un hectare, superficie minimum exigée ; en 1971, la plupart des musulmans en font davantage. Ce résultat est à imputer aux efforts de la C.F.D.T. et au développement de la culture attelée qui a démarré à Wakilé au cours de cette décennie.

Le dispositif agraire est resté assez semblable. Les nouveaux venus ont pu obtenir, au moins pour leur coton, des champs sur les alluvions récentes, et c'est encore là que se situent la plupart des cultures du village. Le coton a pris trop d'importance pour que la rotation biennale puisse être maintenue ; elle est remplacée par un cycle couvrant trois ou quatre années : coton/coton/sorgho, ou coton/coton/coton/sorgho. Le mouskwari continue à être cultivé par quelques Mandara sans avoir pu prendre beaucoup d'extension. En revanche les cultures maraîchères de saison sèche ont nettement progressé : plusieurs Mandara font une petite parcelle d'oignons, utilisant pour les arrosages quotidiens le vieux système du puits à balancier et des petites rigoles par lesquelles l'eau se répand sur toute la surface. A leurs côtés, plusieurs ex-montagnards se sont lancés également dans ce type de culture, adoptant à leur tour le puits à balancier ; mais ils plantent du tabac, et non des oignons, parce qu'ils en cultivent chez eux en saison des pluies et qu'ils en connaissent bien les débouchés commerciaux.

Le tableau ci-dessous donne les principales caractéristiques des 23 exploitations de Wakilé. Il est établi d'après un entretien réalisé en décembre 1971 avec chaque chef d'exploitation. Les superficies données n'ont donc qu'une valeur indicative.

T A B L E A U

EXPLOITATIONS DE WAKILE EN 1971

EXPLOITANTS	ETHNIE	A	B	C	D	E	F	G	H
1	Mandara	14	2	1		X	X	X	
2	"	14	2	1		X	X	X	
3	"	né	4	2	X	X	X	X	
4	"	né	3	2	X	X	X	X	
5	"	né	2	1	X		X	X	
6	"	né	1	0,5	X			X	
7		né	2	1	X	X	X		
8	"	né	1	1		X	X		
9	"	né	2	1,5			X	X	
10	"	né	10	2	X	X	X	X	
11	"	né	1	1		X	X	X	
12	"	13	5	2	X	X	X	X	
13	"	26	1	1			X		
14	Mouktélé	16	3	4		X		X	
15	"	7	0,5	1					
16	"	7	1	1					X
17	"	20	1	1					
18	Matakam	8	1	1					
19	"	4	1,5	2			X		
20	"	2	1	1					X
21	"	3	1	2					X
22	Ouldémé	4	1						X
23	"	7	1						X

A Nombre d'années de présence à Wakilé (ou né à Wakilé)

B Nombre d'hectares de coton

C Nombre d'hectares de sorgho de saison des pluies

D X : A fait du mouskwari

E X : A utilisé la charrue

F X : A payé des manoeuvres pour cultiver ses champs

G X : Fait du commerce (le chef de famille ou un membre de l'exploitation)

H X : S'est embauché comme manoeuvre en saison des pluies (le chef de famille ou l'un des membres de l'exploitation).

La plupart des Mandara font labourer leurs champs à la charrue avant les semailles et emploient des manoeuvres (des montagnards qu'ils vont recruter à Banki ou ceux de Wakilé) pour les sarclages et les récoltes. Les superficies de leurs exploitations dépendent donc moins du nombre d'actifs vivant à la ferme ou de leur force physique que des moyens financiers, de l'esprit d'entreprise et de prévoyance du chef de famille. Le Mandara est entrepreneur plutôt que paysan. Il en résulte de fortes différences de taille entre les exploitations, dont plusieurs dépassent 5 hectares. Ces différences portent surtout sur le coton, tandis que les superficies cultivées en mil demeurent à peu près constantes.

On note d'autre part que presque tous les Mandara du village font du commerce. Ils appartiennent à un groupe ethnique axé sur cette activité dans laquelle ils réussissent, et la proximité du gros marché nigérian de Banki les a tous incités à s'y livrer.

Les ventes de coton, parfois celles d'oignons, les bénéfices commerciaux, leur donnent des revenus monétaires variables, mais parfois substantiels. Les musulmans de Wakilé ont pour la plupart des bicyclettes et des transistors, et certains placent leurs économies en achetant des boeufs qu'ils confient à des éleveurs foulbé ou arabes.

Tout différent est le niveau de vie, ou plutôt le style de vie des ex-montagnards installés à Wakilé. A une exception près, ils n'utilisent pas la charrue, n'emploient pas de manoeuvres, ne font pas de commerce. Leurs champs de coton dépassent rarement un hectare, mais ils consacrent des superficies plus importantes au mil de saison des pluies. Aucun ne cultive le mouskwari. Presque tous cherchent à gagner un peu d'argent en saison sèche en s'embauchant chez les Mandara pour des travaux divers : construction de cases, récolte du coton, repiquage et récolte du mouskwari. Quelques uns, les plus pauvres, c'est-à-dire en fait les derniers arrivés, s'embauchent également en saison des pluies. Les femmes travaillent aussi comme manoeuvres, ou vont couper du bois en brousse qu'elles viennent vendre sur le marché de Banki.

Ainsi la communauté de Wakilé - et c'est le cas de tous les villages environnants touchés par l'afflux des montagnards -, comprend deux groupes de population qui se différencient non pas seulement sur le plan religieux et culturel, mais sur le plan économique et professionnel. L'exemple de Wakilé, où les relations entre musulmans et païens paraissent bonnes, montre que ce n'est pas, - ou pas seulement -, une plus grande difficulté d'accès aux bonnes terres qui freine les progrès des anciens montagnards. C'est d'abord une question de mentalité, de comportements, d'habitudes. Le spectacle en saison sèche, imbriquées

sur les mêmes terres, de parcelles d'oignons des Mandara et de tabac des montagnards, est suffisamment révélateur, et cette opinion d'un Mandara de Wakilé : "les païens seraient riches s'ils le voulaient, car ils sont plus travailleurs que nous, mais ils dépensent tout pour manger, pour boire et pour leurs fêtes", contient une certaine part de vérité.

Sans doute ces différences vont-elles à la longue s'atténuer. Mais actuellement, il est certain que l'intérêt pour les musulmans d'avoir une main d'oeuvre disponible pour les travaux qu'ils n'aiment pas faire, et celui pour les païens de pouvoir s'embaucher pour gagner un peu d'argent quand ils en ont besoin, facilitent les relations entre les deux groupes et l'intégration des montagnards dans leur nouveau milieu.

E/ GARE, un hameau d'éleveurs arabes (fig. n°43)

Les éleveurs, c'est-à-dire les populations pour lesquelles l'élevage est l'activité principale, appartiennent à trois groupes ethniques : les Bororo, Les Foulbé et les Arabes Choa.

Les Bororo sont de purs nomades qui se disséminent surtout dans les secteurs peu peuplés du département de la Bénoué.

Les Foulbé sont maintenant devenus, dans leur majorité, des agriculteurs sédentaires, mais on trouve encore parmi eux quelques éleveurs purs (en particulier dans les Monts Mandara), ou, plus fréquemment, des éleveurs-agriculteurs qui tirent leurs ressources conjointement de leurs bovins et de leurs champs.

Les Arabes Choa sont restés plus fidèles à leur mode de vie traditionnel. Ils sont surtout nombreux dans le département du Logone-et-Chari et jusqu'au lac Tchad, mais on en trouve plusieurs milliers au nord de notre zone d'étude, où leurs petits hameaux circulaires entourent les parcs à bestiaux constituent un des éléments originaux du paysage. C'est un de ces hameaux, Garé, que nous observerons ici.

Garé ( ) est situé dans la plaine de Mora, à un kilomètre du mayo Ngéchéwé et du village de Wakilé, dans une zone aux sols très médiocres formés sur des alluvions anciennes. Il compte une trentaine d'habitants. Ses cases, très grandes, leur diamètre atteint jusqu'à 10 mètres, sont disposées en cercle, ménageant au centre un vaste espace libre où le bétail est parqué en saison sèche pendant la nuit ; chaque chef de famille a son petit enclos, entouré

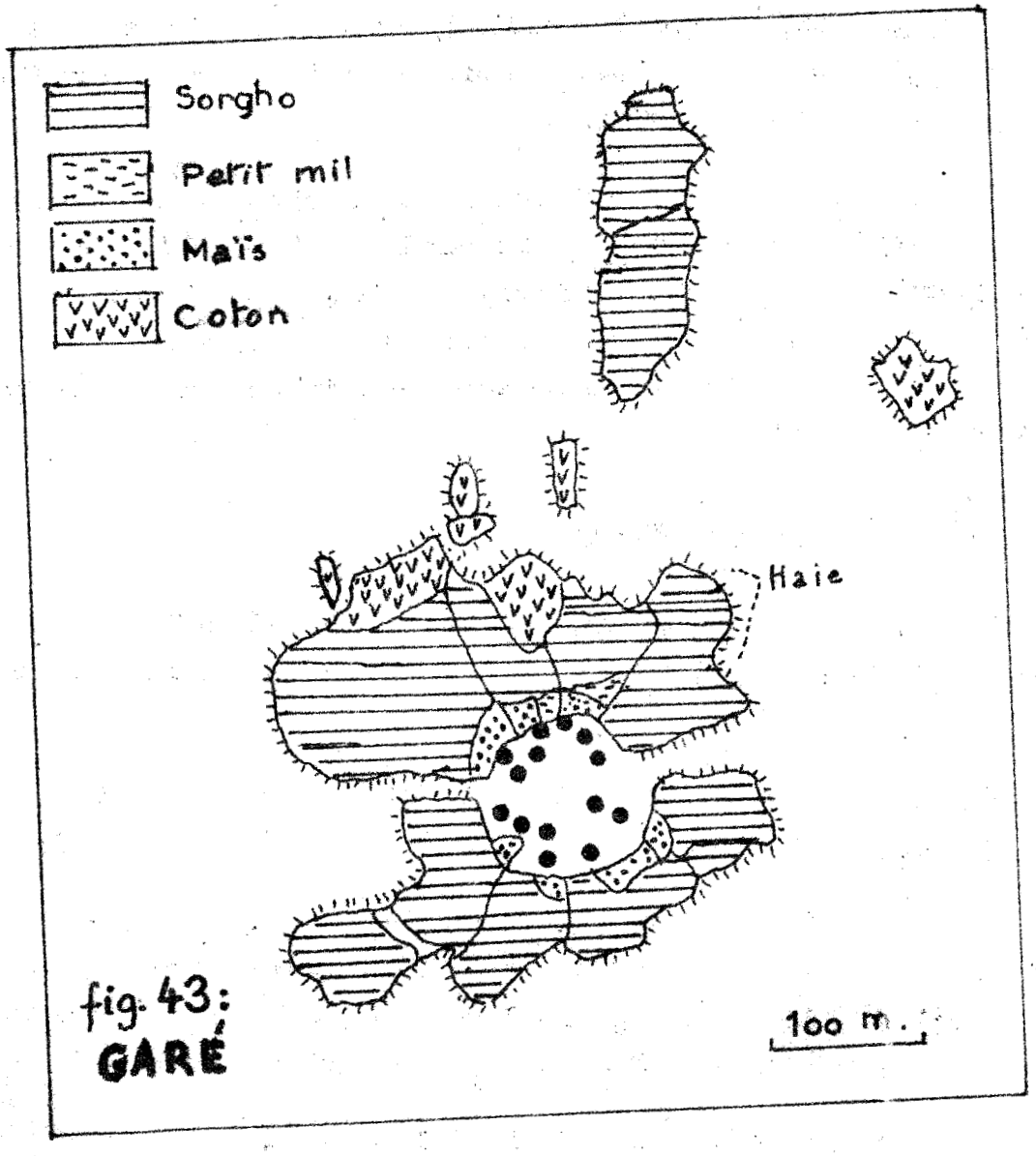

fig. 43:
GARÉ

d'épines, pour son propre troupeau.

Les champs forment une auréole autour du village. Du maïs est semé par les femmes derrière leurs cases, puis des champs de sorgho (djigari et boulbassiri) constituent l'essentiel de l'anneau de culture. Au delà, le coton, mêlé à des jachères, est cultivé depuis une dizaine d'années par quelques habitants. Les champs de chaque famille sont disposés derrière ses cases : maïs d'abord, puis sorgho, puis éventuellement coton. Une haie d'épines entoure complètement la zone cultivée pour éviter les déprédations des veaux et du petit bétail qui errent en liberté autour du village en saison des pluies.

Une partie des champs reçoit des engrais. Les femmes en déposent sur leur parcelle de maïs pendant toute la saison des pluies. A proximité des cases, les champs de sorgho sont également enrichis : au cours du mois précédant les semailles, l'éleveur y installe son troupeau pendant la nuit, et déplace son parc de quelques mètres tous les trois ou quatre jours.

En 1962, les superficies à Garé étaient les suivantes :

- maïs ..... 31 ares
- sorgho ..... 350 "
- coton ..... 54 "

soit en moyenne 11 ares de sorgho + maïs et à peine 2 ares de coton par habitant. La culture ne constitue donc pour le village qu'un appoint. Cependant elle tend à prendre de l'importance et certains éleveurs font maintenant appel à des manoeuvres pour les aider dans leurs champs. Néanmoins c'est encore essentiellement l'élevage qui les fait vivre.

Chaque chef de famille a un troupeau de 30 à 60 bovins, et dispose d'un parc au centre du village. Il le conduit lui-même en brousse, ou le confie à un de ses fils ou à un berger salarié (qui est parfois un peul): celui-ci reçoit 900 à 1.000 francs par mois et il a droit à la production de lait d'une vache.

En saison sèche, le berger emmène paître son troupeau dans un rayon de 5 à 10 km autour du village ; il le déplace au hasard et n'a pas de terrains de parcours déterminé. Il est aidé contre d'éventuels voleurs de bétail, très redoutés, par 4 ou 5 chiens bien dressés. Il ramène son troupeau chaque soir à Garé où les femmes traient les vaches matin et soir. Jusqu'en décembre ou janvier, le bétail peut s'abreuver d'abord aux multiples petits mayos ou points d'eau qui ne sont pas encore taris, puis à l'une des grandes mares artificielles faites au caterpillar par l'Administration pour favoriser la fixation des

éleveurs. A partir de février, ces mares s'assèchent ou deviennent trop nauséabondes pour pouvoir être utilisées sans danger. Chaque éleveur de Garé construit alors sur les rives du mayo Ngéchéwé un petit bassin de 2 à 3 mètres de diamètre tapissé d'argile, à côté duquel il creuse un puits. C'est là que le troupeau vient boire tous les soirs.

En saison des pluies, les mouches, moustiques et tiques sont les grands ennemis du bétail. Aussi passe-t-il toute la journée dans les cases d'habitation, que l'on enfume sans arrêt. Il sort seulement le soir, après la traite et passe la nuit à brouter dehors, ne s'éloignant jamais beaucoup du village. La surveillance contre les voleurs doit alors être redoublée, et l'on donne du renfort au berger. Le matin, après une longue et pénible séance de détiquage, les bêtes réintègrent les cases que les femmes ont soigneusement nettoyées pendant leur absence.

Tous les mercredis, les femmes de Garé partent au marché de Banki, emportant dans une grande calebasse 10 à 15 litres de lait qu'elles échangent contre un volume égal de mil. Elles vont également vendre leur lait chez les agriculteurs du voisinage. De leur côté, les hommes vont en Nigéria à plusieurs reprises au cours de l'année pour vendre une bête, afin de payer leur impôt, leurs vêtements, parfois leur berger, et maintenant leurs manoeuvres agricoles.

II - LES PRINCIPALES PRODUCTIONS (1)

Les habitants de l'ensemble régional examiné ici se consacrent à l'agriculture et à l'élevage. Leur activité donne lieu à une production importante, dont une part est auto-consommée, une autre part fait l'objet d'un commerce régional très vivant, une troisième enfin est exportée à l'étranger ou envoyée au sud du Cameroun.

Nous limitant dans ce chapitre aux principaux produits, nous examinerons tout d'abord, le mil, puis les trois cultures qui ont été développées au cours de ces dernières décennies en vue de la vente, coton, riz et arachide.

A/ Le Mil.

Située entre les neuvième et onzième parallèles, et entre les isohyètes de 1.000 et 700 mm, la région étudiée ici se trouve au coeur de la zone de céréaliculture, et plus précisément de la zone de culture du sorgho.

(1) Texte rédigé par Antoinette HALLAIRE.

Le mil est la nourriture de base de la population; il sert en outre à faire la bière qui est largement consommée par les populations non islamisées, et joue un rôle important dans leur vie sociale et religieuse. Quel que soit l'intérêt suscité depuis quelques années par les cultures commerciales, il reste donc au coeur des préoccupations des paysans. C'est en fonction de lui que sont élaborés les systèmes agricoles. Chez les païens, il est le pivot autour duquel gravitent les rites agraires et les greniers à mil occupent une place centrale dans les enclos familiaux.

Les champs de mil constituent l'élément dominant des paysages agricoles. D'après une enquête statistique faite en 1960 sur la partie du Cameroun comprise entre la Bénoué et le lac Tchad (1), le mil était alors cultivé - souvent en association avec d'autres plantes - sur 91 % des superficies exploitées. Il conserve aujourd'hui encore et de très loin une place prééminente, même si ce rapport est sensiblement moins élevé du fait de la progression des cultures commerciales.

En 1970, les services agricoles évaluaient, pour le Nord-Cameroun, les superficies cultivées en mil à 440.000 ha, la production à 330.000 tonnes, le rendement moyen à 750 kg/ha. Dans notre zone d'étude, la quantité de mil produite dépasse en année normale les besoins, pourtant importants car les populations à nourrir sont nombreuses et les prélèvements pour faire la bière représentent un fort tonnage. A l'exception des secteurs montagneux surpeuplés qui doivent compléter leurs récoltes par des achats, la région dans son ensemble est exportatrice de mil, et envoie ses excédents vers le sud de la Bénoué et au Tchad. (2).

Cette situation favorable peut être imputée à deux facteurs. D'une part la présence des sols propices et variés donnant des rendements satisfaisants et permettant la culture de nombreuses sortes de mils, d'autre part les qualités paysannes des populations qui ont su tirer parti de la diversité des milieux physiques en adoptant ou en sélectionnant sur place les variétés les mieux adaptées. La multiplicité des formes cultivées est en effet un des traits originaux de la céréaliculture de cette région. Nous nous appuierons pour les décrire sur la classification adoptée par les Foulbé (3).

(1) MARTICOU H. et AUDEBERT B. 1972.
(2) COUTY Ph. - 1964 - Notes provisoires sur le commerce du mil dans le département du Diamaré - ronéo IRCAM - 128 p.
(3) Dans bien des cas, notamment pour les mils de montagne que ne cultivent pas les Foulbé, cette classification est imprécise. Elle est toutefois préférable à la distinction entre sorgho blanc et sorgho rouge souvent adoptée par les auteurs français, la couleur des grains n'étant jamais significative dans ces régions.

Mils de saison des pluies et mils de saison sèche.

Le fait le plus marquant est la présence de deux grands groupes de mils, ceux de saison des pluies et ceux de saison sèche. Les premiers suivent le cycle habituel des cultures pratiquées à cette latitude : semés à l'arrivée des pluies, entre avril et juin, ils sont récoltés à la fin de la saison pluvieuse ou au début de la saison sèche. Les seconds sont cultivés sur des sols à texture argileuse, appelés "Kare" (sing "karal") en fulfuldé. Ils se présentent parfois en culture de décrue. Semés en pépinière, ils sont repiqués à la fin de la saison des pluies et mûrissent en saison sèche, utilisant pour leur croissance les réserves d'eau retenues dans le sol.

Alors que les mils de saison des pluies, auxquels conviennent la majorité des sols, sont cultivés dans toute la région, la culture des mils de saison sèche est conditionnée par la présence des kare, c'est-à-dire des vertisols lithomorphes ou hydromorphes ; les premiers, formés sur roches grenues, sont situés sur les des interfluves aplanis, les seconds, sur matériaux alluviaux, occupant des dépressions périodiquement inondées par les eaux de pluie ou les déversements de fleuves. Ces deux types de vertisols sont imbriqués avec d'autres sols sur une grande partie de la plaine, mais sont absents de la région montagneuse des Mandara y compris des hauts-plateaux encastrés entre les zones accidentées. C'est donc uniquement dans les plaines que les mils de saison sèche peuvent être cultivés et cette possibilité est un de leurs meilleurs atouts.

Avec leur cycle cultural décalé par rapport aux autres cultures, ces mils présentent en effet l'intérêt de ne réclamer la main d'oeuvre paysanne qu'après la période de grosse activité agricole. Ils permettent ainsi un certain étalement des travaux, or l'on sait que la concentration des activités pendant les quelques mois de saison pluvieuse est le principal handicap dont souffre l'agriculture à cette latitude.

Les mils de saison sèche sont des sorghosse rattachant à deux grands groupes, dénommés en fulfuldé "mouskwari" et "babouri", et comprenant chacun de nombreuses variétés. Le mouskwari (Sorghum durra), introduit au Cameroun par les Foulbé est le plus répandu. Il est repiqué fin septembre, récolté en février. L'aire d'extension du babouri (Sorghum caudatum), beaucoup plus réduite, coïncide avec celle du groupe ethnique des Toupouri, qui le cultivent traditionnellement sur les dépressions argilo-sableuses de leurs terroirs. Il est repiqué en août, récolté en janvier, soit un mois plus tôt que le mouskwari. Mordant davan-

tage sur la saison des pluies, il se contente de sols ayant un pouvoir de rétention de l'eau moins élevé. Il tend actuellement à perdre du terrain au profit du coton et du mouskwari (cf. chap. précédent).

Le mouskwari est au contraire en progression rapide. Malgré son intérêt, il était assez peu cultivé avant 1950, et presque uniquement par les Musulmans. Quelques groupes païens (Giziga, Moundang) avaient commencé à l'adopter vers 1940. Le développement des cultures commerciales, surtout le coton, accaparent une partie des terres et du temps auparavant consacrés aux mils de saison des pluies, devait entraîner une forte extension du mouskwari. Au cours de ces vingt dernières années de très nombreux défrichements ont pu être observés sur tous les kare disponibles qui sont devenus les terres les plus recherchées des agriculteurs. Le mouskwari occupe maintenant une place prépondérante dans les plaines de cette région. En 1970, les services agricoles estimaient que le mil de saison sèche représentait 40 % de la production céréalière totale du Nord Cameroun.

Les techniques culturales.

Les techniques utilisées pour la culture du mil sont restées très traditionnelles, le travail à la charrue étant encore essentiellement limité aux champs de coton.

Pour les mils de saison des pluies, les défrichements sont pratiqués de façon sommaire. Les semis se font rapidement, en poquets disposés irrégulièrement plus ou moins serrés suivant la nature du sol. Chez les païens, des plantes secondaires sont fréquemment associées au mil : haricots, sésame, gombo, oseille de Guinée, arachide. Les sarclages sont effectués à la houe à raison de deux ou trois passages au cours de la saison. Une rotation avec le coton ou l'arachide, est couramment adoptée. L'engrais est rarement employé, sauf à proximité des habitations, et c'est la mise en jachère qui assure normalement la reconstitution des sols ; une baisse importante du rendement, la prolifération de Striga senegalensis, plante parasite indicatrice de l'épuisement du sol, déterminent le paysan à mettre sa terre au repos pendant quelques années. On trouve toutefois des champs de mil permanents autour des habitations et dans les secteurs montagneux à forte densité.

La culture du mouskwari réclame des techniques fort différentes. Le terrain est préalablement débarrassé totalement de sa végétation. Les plants sont repiqués dans des trous creusés à l'aide de pieux et remplis d'eau : long et pénible travail nécessitant une abondante main-d'oeuvre, et pour lequel les musulmans font souvent appel à des salariés. Les travaux d'entretien sont par contre

assez réduits, les sarclages sont inutiles. Lorsque le grain mûrit, il est fortement exposé aux dégats causés par les oiseaux, et des guetteurs chargés de les effrayer se postent parfois dans les champs. Ceux-ci pour cette raison, sont toujours regroupés, formant de vastes étendues dont le vert contraste en saison sèche avec la brousse avoisinante brûlée par le soleil. Le mouskwari peut être cultivé de longues années de suite sans épuiser le sol : d'après l'enquête agricole faite en 1960, plus du tiers des parcelles étaient exploitées depuis plus de 10 ans, et pouvaient être considérées comme permanentes, contre 10 % seulement pour les champs de saison des pluies situés en plaine (1). Le plus souvent, le mouskwari revient chaque année aux mêmes emplacements, mais il peut alterner avec le coton sur certains vertisols lithomorphes assez bien drainés.

Au niveau de l'exploitation, chaque famille cultive simultanément plusieurs parcelles de mils de saison des pluies, réparties entre ses membres actifs, tandis que le mouskwari se présente sous forme d'un seul grand champ. L'enquête précitée indique que la surface moyenne des parcelles est de 46 ares pour les mils de saison des pluies et de 135 ares pour le mouskwari. Mais on remarque que les nouveaux champs de mouskwari, et particulièrement ceux qui sont défrichés par les païens, ont des dimensions plus modestes : c'est là un des indices de la compétition qui s'exerce actuellement sur les kare, devenus des terres rares auxquelles le cultivateur n'accède plus que difficilement. Depuis quelques années, de nombreux mouvements migratoires sont le fait de paysans en quête de karal, et certains n'hésitent pas, pour en trouver, à franchir les limites de leur aire ethnique.

Le développement du mouskwari à transformé la physionomie agricole des plaines de la région et a facilité l'essor de la production cotonnière : mais il ne peut plus désormais se poursuivre au même rythme, car l'on approche du terme où toutes les réserves de kare disponibles vont être mises en valeur.

La diversité des mils de saison des pluies.

Les mils de saison des pluies, qui assuraient traditionnellement l'essentiel de la subsistance des populations, sont donc destinés à conserver une place importante dans la production vivrière. Il s'agit surtout de sorgho, mais les mils pénicillaires sont également représentés. La diversité des milieux physiques, notamment des sols, le cloisonnement en nombreux groupes ethniques ayant chacun sélectionné au cours des âges ses propres variétés, ont conduit à une multiplication extrême des sortes cultivées : une prospection récente (2) ne

(1) [illegible]

(2) MARATHE (J.P.) - Etude concernant la prospection des sorghos de 3 départements du Nord-Cameroun, 1970 - IRAT, note ronéo.

décompte pas moins de 1530 espèces de sorghos pour les trois départements du Margui-Wandaba, du Diamaré et du Mayo-Danay, ce chiffre ne tenant pas compte du véritable pullulement que l'on peut déceler en zone montagneuse.

Les sorghos de plaine.

Les sorghos cultivés en plaine en saison des pluies peuvent se partager en deux catégories : les sorghos précoces et les sorghos tardifs ; les premiers, à cycle végétatif relativement court, sont récoltés en septembre ou octobre, les seconds, à cycle plus long, mûrissent plus tard et sont récoltés en novembre et décembre.

Les sorghos précoces appartiennent pour la plupart au groupe appelé "djigari" en fulfuldé (Sorgho caudatum, ss caffra). Ce sont des sorgho rouges à panicule compacte. Semés en juin, ils sont récoltés fin septembre ou début octobre. Ils donnent de bons rendements (800 à 1000 kg/ha) sur les terrains bien structurés, limoneux ou sablo-argileux mais s'adaptent à de nombreux types de sols. Très proches d'eux botaniquement, des sorghos blancs, "boulbassiri, sont cultivés sur les mêmes sols et dans les mêmes conditions. Les uns comme les autres ont sous l'épicarpe une couche brune inséparable de la farine qui donne à la boule une teinte rouge foncée. Les Foulbé qui n'apprécient que médiocrement cette boule brune adoptent de préférence d'autres variétés précoces, notamment un sorgho blanc dit "walaganari" (également S. caudatum, ss caffa). Il existe d'autre part des variétés hâtives récoltées dès le mois d'août ou du début de septembre ("damougouri", "makalari"),encore peu répandus, mais que les services agricoles s'efforcent de diffuser. Elles sont cultivées près des habitations, ou sont parfois semées dans des bas-fonds qui peuvent être utilisés après la récolte pour une culture dérobée telle que le tabac ou la patate douce.

Les sorghos à cycle végétatif plus long se regroupent pour la majorité d'entre eux sous le terme fulfuldé de "yolobri", mais appartiennent à de nombreux groupes botaniques: Sorghum guineense, Sorghum notabile, Sorghum membranaceum etc... Leur panicule est lâche ; leurs grains sont généralement blancs, parfois rouges ou roses, et ne présentent pas de couche brune. Ils donnent des rendements plus faibles et sont plutôt moins exigeants sur le plan pédologique que les sorghos hâtifs, mais ils ont besoin d'une saison des pluies plus longue.

C'est pourquoi la répartition géographique des deux groupes de variétés, précoces et tardives, dépend en premier lieu de la pluviométrie, donc de la latitude. Au nord on trouve exclusivement des sorghos précoces, l'arrêt des pluies

dès le mois de septembre gênant la maturation des yolobri. Ceux-ci apparaissent à la latitude de Maroua et prennent progressivement de l'importance vers le sud. Leur limite septentrionale tend actuellement à reculer vers le sud à la suite de la diminution des pluies au cours de ces dernières années.

Sur la plus grande partie de notre zone d'étude on trouve donc simultanément, au niveau de chaque terroir et de chaque exploitation, les deux types de sorgho. La combinaison adoptée varie suivant le système agraire propre à chaque ethnie. Les agriculteurs réservent généralement aux sorghos précoces leurs meilleurs sols : d'une part les alluvions récentes exploitées en permanence situées le long des mayos, d'autre part les terres fertilisées proches des habitations, ce qui permet de mettre en liberté le petit bétail dès le mois d'octobre, une fois la récolte faite. La culture des yolobri a un caractère plus extensif : leurs champs se disséminent dans la brousse parmi les jachères. Il semble que la régression des mils de saison des pluies au profit du mouskwari et du coton se soit réalisée surtout à leurs dépens.

Les sorghos de montagne.

Les populations qui occupent les Monts Mandara cultivent de très nombreuses sortes de sorghos que les habitants de plaine englobent généralement sous la dénomination de "tchergé" ou "tchergari" (Sorghum caudatum). Ce sont des mils très rustiques, spécifiques des lithosols, s'accommodant mal au contraire des sols à texture fine. On les trouve toujours sur les arènes des pentes, et souvent sur les terres légères des plateaux et sur les colluvions de piémont. Leurs grains se caractérisent par leur dureté ; ils sont le plus souvent (70 %) de couleur jaune ou paille, mais il en existe de noirs, violets, rouges, roses et blancs.

Comme les sorghos de plaine, quoique de façon moins tranchée, ils se subdivisent en deux groupes suivant la longueur de leur cycle végétatif. Ceux qui couvrent la partie nord de la montagne et sa bordure orientale sont relativement précoces : semés en mai ou juin, ils sont récoltés en octobre. A partir de la latitude de Mokolo apparaissent des tchergé récoltés en novembre ou décembre, de plus en plus tard vers le sud à mesure que la saison des pluies s'allonge.

Sur le plateau et la partie sud des Monts Mandara, les sorghos de plaine sont également présents, et tendent à progresser aux dépens des tchergé. Les djigari sont fréquemment semés dans les aires villageoises ; les yolobri, introduits par les Foulbé, se substituent parfois aux tchergé tardifs, en particulier chez les populations qui s'islamisent.

Les mils pénicillaires et l'éleusine

Le mil pénicillaire ("yadiri" en fulfuldé, Pennisetum typhoïdum) est ici au sud de sa zone d'extension normale, et ne représente qu'une faible part de la production céréalière. Ses rendements sont nettement inférieurs (400 à 600 kg/ha) à ceux du sorgho. Très peu exigeant, il se contente de sols pauvres, et réussit bien sur les terrains sableux très égouttés peu propices au gros mil. Il y alterne fréquemment avec l'arachide. Il peut donc prendre une certaine importance lorsque ces sols couvrent de grandes surfaces. C'est le cas du sud du Mayo-Danay, et des zones occupées par d'anciennes dunes, notamment en pays toupouri.

Au nord-ouest des Monts Mandara, chez les Matakam, il alterne régulièrement avec le sorgho et recouvre intégralement tous les deux ans les pentes des massifs. Cette rotation a pour but de maintenir la fertilité du sol qui doit être cultivé en permanence du fait des hautes densités, et que cette culture moins exigeante met en semi-repos une année sur deux.

Il faut enfin mentionner l'éleusine (Eleusine coracana) qui sert, comme les mils à faire la boule et la bière. On la trouve chez tous les montagnards, qui la cultivent en association avec le sorgho. Elle comprend également des variétés hâtives et tardives choisies suivant le type de sorgho avec lequel elle est associée. Elle paraît avoir eu naguère un plus grand rôle et peut être considérée aujourd'hui comme une plante-relique. Semée généralement par les femmes qui la conservent dans leur propre grenier, elle est utilisée notamment pour des rites sacrificiels. Elle ne conserve une certaine importance sur le plan vivrier que chez deux petits groupes ethniques, les Hide et les Bana.

Ces différentes catégories de mils dont disposent les agriculteurs réduisent les risques d'insuffisance vivrière dûs aux irrégularités climatiques : il arrive fréquemment qu'une mauvaise récolte de sorgho hâtif soit compensée, au niveau même de l'exploitation, par une production normale de sorgho tardif ou de mouskwari, ou vice versa. D'autre part, elles permettent une utilisation différentielle des divers types de sols et une bonne adaptation aux données écologiques locales.

Une adaptation encore plus fine est obtenue par la présence de nombreuses formes domestiques à l'intérieur des grandes catégories recensées, ceci tout particulièrement chez les groupes païens très anciennement implantés, notamment chez les montagnards . Des enquêtes ont montré que ces sortes de mils sélectionnées sur place par des générations de cultivateurs étaient celles qui donnaient

localement les meilleurs rendements. Des variétés spéciales sont semées, parfois sur de minuscules surfaces, pour des raisons très précises : certaines parce qu'elles résistent bien à l'asphyxie sur les terrains inondés, d'autres parce qu'elles réussissent sur des sols épuisés où prolifère Striga senegalensis ; des mils aux grains amers ou garnis de poils, non comestibles à l'état naturel, sont placés dans les endroits fortement exposés aux dégâts des prédateurs, oiseaux ou grapilleurs humains.

Dans l'ensemble, bien qu'à des degrés divers suivant les groupes ethniques, les agriculteurs de la région se montrent d'excellents céréaliculteurs, sachant tirer le meilleur parti de leur milieu, compte tenu de l'état de leurs techniques. Les rendements obtenus, très inégaux suivant les types de mil, la valeur des sols, la répartition des pluies de l'année, se situent entre 400 et 1000 kg par hectare, chiffres qui peuvent être estimés satisfaisants en culture traditionnelle.

Pourtant, après avoir été longtemps satisfaisantes, les récoltes tendent à devenir insuffisantes, et la région a dû récemment à plusieurs reprises importer pour assurer sa subsistance. Ceci s'explique dans une large mesure par la pluviométrie défectueuse de ces dernières années. Mais des causes structurelles entrent également en jeu : le recul des mils de saison des pluies ne peut plus être suffisamment compensé par l'extension du mouskwari ; d'autre part des baisses de rendement en maints secteurs de plaine sont à imputer à une surexploitation des sols provoquée par le développement des cultures commerciales et par l'afflux des montagnards descendus de leurs massifs.

Le problème commence donc à se poser du développement de la production de mil. L'action en ce domaine des vulgarisateurs agricoles a porté jusqu'à présent essentiellement sur la diffusion de mils hâtifs sélectionnés à la station expérimentale de Guétalé et sur l'emploi de la charrue. Il serait en outre indispensable de donner aux cultivateurs des moyens de lutte contre les parasites et les maladies (rouille, charbon) qui s'attaquent au mil dans les champs et dans les greniers. Mais c'est surtout vers une intensification générale de l'agriculture que l'on s'oriente peu à peu. Dans les secteurs de plaine à forte densité, les techniques semi-extensives ne conviennent plus. Des mesures telles que la généralisation de la fumure, l'introduction dans les assolements de plantes fourragères améliorantes, ou la multiplication des Acacia albida, ont été expérimentées dans certains postes d'encadrement agricole, et devraient être vulgarisées au cours des années à venir. Mais elles supposent des remises en cause des systèmes agraires traditionnels, et sont particulièrement délicates à mettre en oeuvre.

B/ Les cultures commerciales : coton , riz et arachide.

1/ Le coton.

Lorsqu'en 1951 la CFDT (Compagnies Française pour le Développement des Fibres Textiles) s'implantait au Nord du Cameroun pour y développer la production du coton, celui-ci faisait déjà depuis longtemps l'objet d'une culture traditionnelle, sous forme de plante pérenne, tant en plaine qu'en montagne ; on l'utilisait pour fabriquer des tisuus (le "godon", pièce rectangulaire, ou la "gabak", étroite bandelette) sur des métiers rudimentaires (1). A deux reprises, en 1913 et en 1926, les colonisateurs avaient tenté d'en moderniser et intensifier la culture, mais avaient échoué.

L'installation de la CFDT, dotée de puissants moyens et forte d'une expérience acquise au Tchad, devait par contre être suivie de résultats rapides et spectaculaires. Très vite les vieux cotonniers furent éliminés (il n'en subsiste plus aujourd'hui que dans quelques secteurs reculés de la montagne), remplacés par des variétés annuelles (Allen) d'abord introduites du Tchad puis sélectionnées sur place. Une infrastructure s'est progressivement mise en place : des silos pour stocker les récoltes et les semences ont été construits, des pistes se sont ouvertes. Le coton est acheté par les agents de la CFDT sur un réseau très dense de marchés (environ 500 dans la région qui nous occupe) au prix de 30 ou 28 F le kg suivant qu'il est trié ou non. Il est ensuite porté par camion dans les usines d'égrenage qui se sont créées successivement à Kaélé, Maroua, Garoua, Kourgui (près de Mora) et Guider (auxquelles il faut ajouter celles de Touboro, au sud de la Bénoué).

L'essor de la production se lit sur les graphiques ci-contre (2). En 1968-69, dernière année normale connue (1969-70 ayant été exceptionnellement favorable, et les 3 années suivantes très mauvaises du fait de la sécheresse), le coton-grains acheté sur les marchés dépassait 68.000 tonnes. Les exportations de coton se montaient en 1969 à une valeur de 2.897 millions de F CFA, représentant 4,9 % des exportations camerounaises. En moins de 20 années, le coton s'est placé au 4ème rang des produits d'exportation du pays et a pris de loin la première place dans l'économie commerciale du Nord-Cameroun (fig. 44).

(1) Cet artisanat reste très actif de nos jours, mais il utilise maintenant le coton C.F.D.T.)

(2) Ils concernent l'ensemble du Nord-Cameroun, mais la région étudiée ici produit plus de 90 % de la récolte, et constitue donc l'essentiel de la zone cotonnière. Statistiques et documentation nous ont été communiqués par les responsables locaux de la CFDT , que nous remercions vivement.

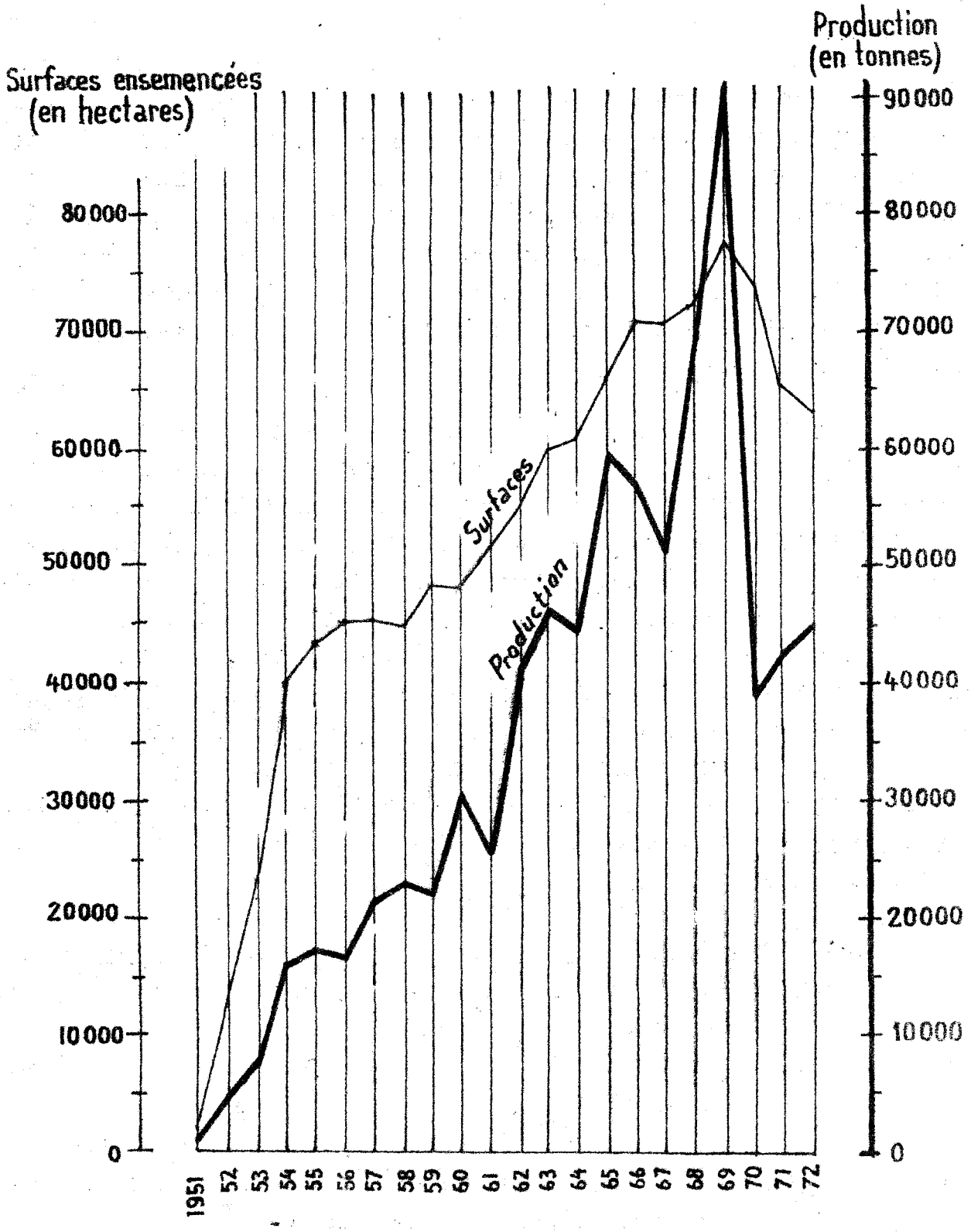

Fig.44: Evolution des surfaces ensemencées et de la production de coton

J.boutrais

Au cours de ces deux décennies (et si l'on ne tient pas compte des 3 dernières années), les surfaces cultivées ont progressé par une succession de bonds et de paliers. L'augmentation de la production est également forte, mais plus irrégulière. Ceci tient à la diversité des rendements moyens annuels qui se situent entre 310 et 844 kg à l'hectare. On touche là à une des problèmes de la culture du coton au Cameroun; plus des trois quarts des tonnages récoltés viennent du nord du 10ème parallèle, c'est-à-dire d'une zone de pluviosité marginale, où les irrégularités climatiques, notamment une arrivée tardive des pluies en juin ou leur arrêt précoce en septembre, se traduisent aussitôt par des baisses de production. D'où le tracé en dents de scie de la courbe des rendements. Cependant, on remarque une nette tendance d'ensemble à la hausse ; calculé sur dix ans, le rendement moyen annuel est de 385 kg/hectare de 1951 à 1960, et de 578 kg/hectare de 1961 à 1970. Cette augmentation est le résultat des efforts pour améliorer les semences et les techniques agricoles. L'effondrement de la production pour les campagnes 1970, 1971 et 1972 provient de la chute des rendements due à la sécheresse [illegible] qui a sévi sur l'Afrique à cette latitude.

La culture du coton et son insertion dans le système de production.

Culture moderne implantée dans la masse paysanne, le succès du coton repose sur une intense et patiente action de la part de la CFDT qui, grâce à un encadrement serré (du "boy-coton" de chaque village au chef de secteur supervisant plusieurs cantons), et appuyée par l'Administration, a peu à peu réussi à persuader la majorité des agriculteurs des zones cotonnières à en cultiver.

L'effort de la CFDT porte d'abord sur l'extension des superficies cultivées. Dans ce but se conjuguent l'action des moniteurs au début de la saison des pluies, la propagande, les primes attribuées aux responsables locaux. Il vise d'autre part à améliorer les rendements. Une station de l'IRCT (Institut de Recherches du Coton et des Textiles exotiques) installée à Maroua recherche les techniques culturales les mieux adaptées aux conditions locales, techniques qui sont ensuite vulgarisées en milieu paysan.

La date des semis, l'espacement des plants suivant les types de sol, les conditions de buttage et des sarclages ont été ainsi déterminées. Un système permanent de resélection sur place a permis de créer une variété de cotonnier donnant une bonne productivité, un rendement usine amélioré, une fibre longue; les semences sont distribuées chaque année aux planteurs. La lutte contre les

chenilles qui s'attaquent aux capsules et causent d'important dégâts, fait également l'objet de techniques qui ont été mises au point et diffusées : mesures d'ordre prophylactique (semis précoces et groupés, arrachages et incinération des cotonniers après la récolte), et traitements insecticides(mélange de DTT et d'endrine pulvérisé à plusieurs reprises dans les champs). L'utilisation d'engrais minéraux ou de tourteaux de coton est conseillée, afin de lutter contre l'épuisement des sols. Pour faciliter les traitements et la régularité de l'espacement des pieds, les planteurs sont invités à effectuer leurs semis en ligne. Ceux-ci en outre rendent possible le passage de la charrue dans les champs pour le buttage et les sarclages, et les agents de la CFDT s'efforcent, parallèlement à ceux de l'agriculture, de développer la culture attelée.

Toutes ces directives impliquent de profonds changements par rapport aux méthodes culturales traditionnelles ; mais elles sont peu à peu acceptées.

La mise au point et l'adoption par les masses paysannes des techniques les mieux adaptées ne sont cependant qu'un aspect, important certes, mais secondaire de la culture du coton. Le problème majeur reste celui de son insertion dans les systèmes agricoles. La production du coton repose en effet essentiellement sur deux facteurs : le travail paysan d'une part, le capital "sol" d'autre part. Comment et jusqu'à quel point ces deux facteurs peuvent-ils être mis à contribution sans nuire à l'équilibre général, et en particulier sans réduire exagérément la production vivrière ?

Sur le plan travail, la culture du cotonnier impose une somme d'efforts importante. En culture manuelle, qui reste largement majoritaire au Nord du Cameroun, il a été calculé qu'un hectare de coton requerait environ 100 journées de travail. Sur ce total, une cinquantaine de journées correspondant à la récolte et à l'arachage des cotonniers se situent après la période d'intense activité agricole. En revanche, les travaux pour la préparation, les semis et l'entretien des champs, qui représentent également une cinquantaine de journées prennent place au début et au coeur de la saison pluvieuse et entrent directement en concurrence avec ceux que nécessitent les autres cultures sous pluies. Les mois de juin et juillet, sous cette latitude, sont presque toujours une période de plein emploi, et par suite, toutes choses égales d'ailleurs, les heures consacrées au coton à cette époque sont soustraites aux autres plantes.

Face à ce problème, plusieurs solutions ont été adoptées, séparément ou conjointement, grâce auxquelles le coton a pu prendre son ampleur actuelle. Tout d'abord, la culture attelée : pratiquée d'abord sur les champs de coton, puis parfois également sur ceux de mil et d'arachide, elle augmente le potentiel de travail du paysan. En 1960, un tiers environ des surfaces de coton avaient été labourées à la charrue. En second lieu, l'utilisation de manoeuvres agricoles; le phénomène joue pleinement et prend tout son intérêt à proximité des régions

sans coton qui constituent des réservoirs de main d'oeuvre disponible. C'est le cas des plaines des arrondissements de Mora et de Mokolo où des contingents très très importants de montagnards descendent s'embaucher dès le mois de juillet, ou même pendant toute la saison des pluies. Enfin, troisième solution, le développement du mouskwari : il permet de réduire les superficies consacrées au mil de saison des pluies et libère d'autant les paysans à cette époque. Le succès du coton au nord du 10ème parallèle tient pour une bonne part à la présence de nombreux karé qui ont été, nous l'avons vu, presque totalement mis en culture au cours de ces 20 dernières années.

L'obstacle constitué par le manque de temps peut ainsi être tourné, ou du moins reculé, par des transformations du système agricole. Plus complexe et plus ardu à résoudre est le problème du manque de terre.

Le cotonnier, comparé au sorgho, est une plante relativement exigeante. Sur les sols médiocres, mal structurés, très sableux, ou par trop pauvres en matière organique et en réserves minérales, les rendements sont si bas qu'il ne peut être cultivé. Il prospère sur les alluvions récentes généralement fertiles bordant les mayo qui sont cultivés en permanence et où est pratiquée en principe une rotation régulière coton-sorgho de saison des pluies. Il réussit également sur divers types de sols formés soit sur les alluvions lacustres ou fluviatiles plus anciennes, soit sur la roche-mère, sols généralement moins riches que les précédents, mais qui peuvent donner de bonnes récoltes à condition d'être mis au repos à intervalles réguliers. Il est parfois cultivé sur des [illegible] vertisols lorsque leur teneur en argile n'est pas excessive ou qu'une topographie en pente faible assure un certain drainage; il alterne alors avec le mil de saison sèche.

En résumé, le coton peut réussir sur une gamme de sols assez étendue, mais se cantonne néanmoins sur les meilleures terres, celles où le mil donne lui-même ses belles récoltes. Celui-ci n'a pas été éliminé, puisque le principe est admis d'une rotation coton-sorgho, favorable au maintien de la fertilité. La CFDT s'efforce de faire respecter cette alternance en instituant fréquemment dans les villages un dispositif de soles, cultivées successivement en coton (dont les champs regroupés sont ainsi plus faciles à surveiller) puis en sorgho, ou laissées en jachère.

Mais à mesure que les planteurs, poussés par leur désir de gagner de l'argent et stimulés par la CFDT, augmentent leurs surfaces de coton, le maintien de la rotation et d'un temps de jachère suffisant devient plus difficile. Dès main-

tenant, dans les zones à forte densité, ou lorsque les terres propices au coton sont rares, on peut voir le coton se succéder à lui-même plusieurs années de suite sur les bonnes terres et la jachère se réduire dangereusement sur les sols de moindre qualité. Les études de cas présentées dans le chapitre suivant illustreront cette tendance.

Une telle évolution présente deux risques. Tout d'abord, celui de diminuer de façon excessive la production de mil de saison des pluies. Nous avons noté plus haut qu'à plusieurs reprises au cours de ces dernières années, lorsque les conditions météorologiques avaient été mauvaises, des problèmes de soudure s'étaient posés.

Le deuxième danger, plus grave, est celui de la dégradation des sols. Des études pédologiques ont mis en évidence l'épuisement qui apparaissait après plusieurs années de culture de coton, et déjà dans certains secteurs de Kaélé et de Yagoua, des baisses importantes de rendement ont été notées. Si le phénomène se produit surtout actuellement sur les terres légères, le problème se pose, à long terme, sur la totalité des sols soumis à une culture continue sans apports fertilisants.

Les rendements relativement élevés obtenus jusqu'en 1969, dans l'ensemble du pays sont dûs à la bonne qualité de ses sols. Leur augmentation, constatée au cours de ces vingt années, vient de l'amélioration des techniques. Ces deux faits ne doivent pas masquer le risque d'une dilapidation du capital foncier encouru si le problème de la reconstitution des sols n'est pas résolu.

La CFDT oriente à l'heure actuelle ses efforts dans ce sens, mais sans avoir encore pu mettre au point une politique réellement efficace. L'engrais préconisé est un mélange de phosphate et de sulfate d'ammoniaque ; jusqu'en 1970 il était vendu aux planteurs au prix de 1.400 F par hectare pour une valeur de 3.000 F, la différence étant financée par le Fonds Européen de Développement ; la suppression de cette subvention a provoqué une régression des surfaces fumées qui sont passées de 36.000 à 24.500 hectares. Fait plus grave, les résultats procurés par ces engrais sont, de l'avis de la CFDT, loin d'être toujours probants. Il semble d'une part qu'il soit souvent mal utilisé, étant en particulier répandu trop tard pour être efficace ; un effort d'éducation reste à faire dans ce domaine ; d'autre part, qu'il ne convienne pas à tous les types de sols. Mais c'est dans le contexte global de l'intensification de l'agriculture, déjà évoqué à propos de la culture du mil, et en liaison étroite avec celle-ci, que la question doit être étudiée.

Le problème reste donc posé. Tant qu'il ne sera pas résolu, les rotations et les jachères devraient être obligatoirement maintenues si l'on ne veut pas hypothéquer l'avenir par une dégradation irréversible des sols.

La répartition géographique du coton.

Le cotonnier réclame des terres propices à sa culture et des travailleurs. Qualité des sols et présence humaine sont donc les deux facteurs déterminants de sa localisation.

La carte de la production (fig. n° 45) établie d'après les tonnages achetés sur chaque marché en 1968-1969 révèle une distribution géographique très irrégulière. La majeure partie de la récolte vient de l'espace couvrant le Diamaré et une partie des arrondissements limitrophes (Mora, Mokolo, Guidar et Doukoula), qui constitue la zone cotonnière par excellence du Nord du Cameroun. Le coton est totalement absent des montagnes du Mandara où les arènes des pentes et les sols peu évolués des plateaux n'autorisent pas sa culture. Il se raréfie dans le Mayo-Danay, disparaissant même complètement le long du Logone, car les sols sont ou trop sableux ou trop inondés. Au sud, dans l'arrondissement de Garoua, c'est surtout la faiblesse du peuplement qui est responsable de la chut de la production.

Dans le détail de la localisation, on retrouve constamment le rôle des deux facteurs, fertilité des sols et densité humaine, qui jouent d'ailleurs souvent conjointement, les secteurs les plus fertiles étant généralement, en plaine, les mieux peuplés. Des secteurs de forte production apparaissent sur les alluvions récentes de certains mayos (Ngéchéwé, Tsanaga, Boula, Louti) qui sont en même temps les lieux d'implantation de nouveaux villages. Inversement, très basse ou nulle est la production des secteurs peu ou pas peuplés du fait de la pauvreté de leurs sols, comme le nord du Diamaré ou le "désert de Torok" à l'est de Kaélé. C'est essentiellement au facteur densité qu'il faut imputer les forts tonnages récoltés au nord du pays toupouri, bien peuplé malgré des sols assez médiocres, et au contraire leur faible importance dans la zone peu habitée qui prend en écharpe l'arrondissement de Mindif, ancien no man's land entre pays foulbé et pays païens.

D'autres éléments entrent également en ligne de compte. Les groupes humains en présence montrent plus ou moins d'aptitude à accepter les nouvelles techniques imposées par la culture du coton. Ainsi les Moundang, réputés pour leur modernis-

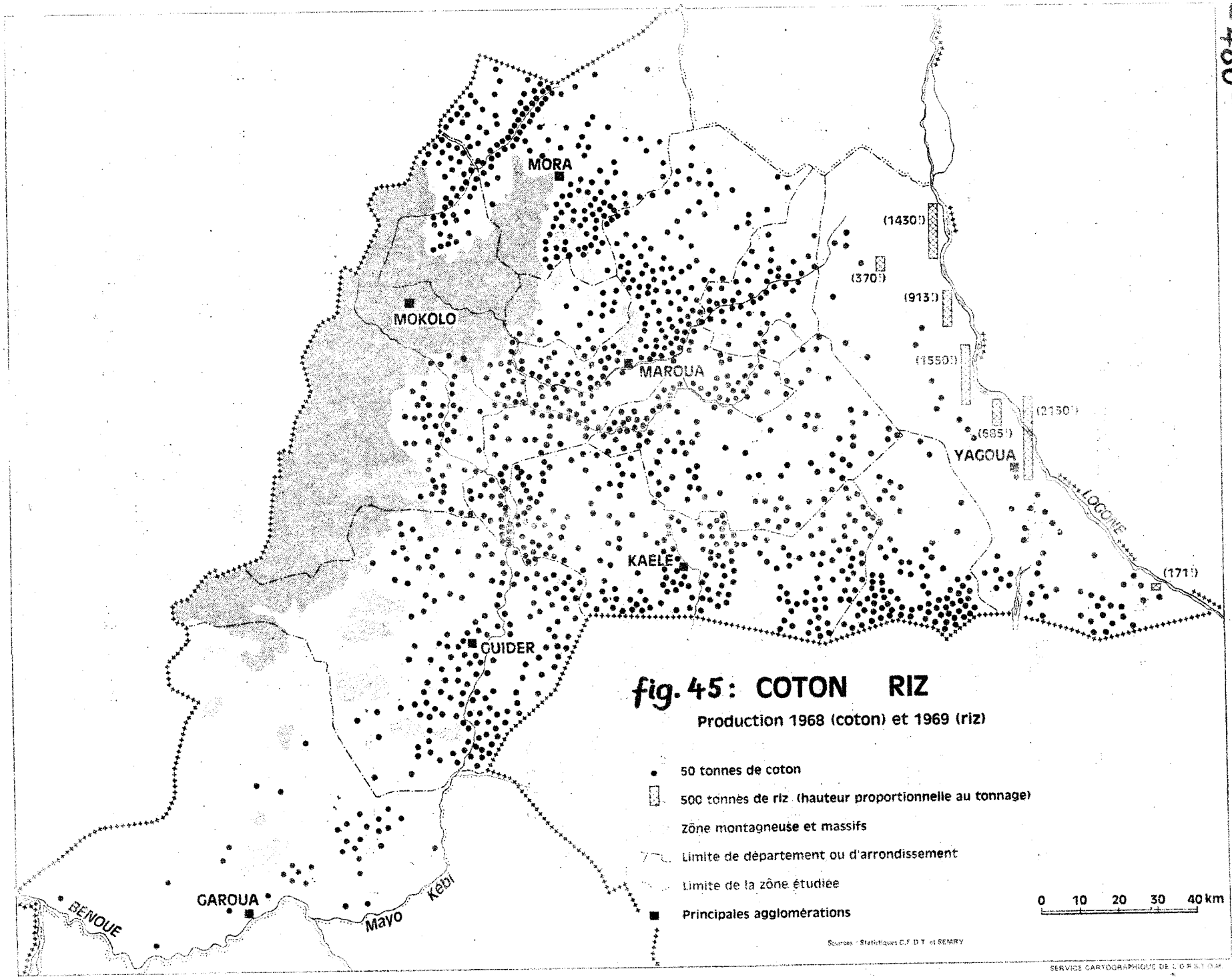

fig. 45 : COTON RIZ

Production 1968 (coton) et 1969 (riz)

- 50 tonnes de coton
- 500 tonnes de riz (hauteur proportionnelle au tonnage)
- Zone montagneuse et massifs
- Limite de département ou d'arrondissement
- Limite de la zone étudiée
- Principales agglomérations

Sources : Statistiques C.F.D.T. et REMBY

SERVICE CARTOGRAPHIQUE DE L'O.R.S.T.O.M.

© O.R.S.T.O.M. 1973

me, les ont adoptées beaucoup plus rapidement que les populations plus conservatrices comme les Toupouri, ou davantage axées sur l'élevage comme les Foulbé du canton de Kalfou. Cependant, au fil des ans, les effets dûs à ces différences de comportement tendent à s'estomper. De fortes densités locales sont parfois responsables d'un certain plafonnement de la production et ce phénomène, qui a encore peu joué, prendra de plus en plus d'importance à mesure que s'élève la quantité produite par habitant. Il faut enfin mentionner le rôle, si décisif et loin d'être uniforme, tenu par les responsables locaux : agents de la CFDT, chefs de poste agricole ou autorités administratives.

Rendements et production par habitant.

Deux cartes établies par canton ou groupe de cantons représentant le rapport de la production, d'une part aux surfaces cultivées, d'autre part au nombre d'habitants, mettant en relief deux autres aspects de la diversité géographique de la culture du coton au Nord du Cameroun (1).

Les rendements varient beaucoup, nous l'avons vu, d'une année à l'autre, mais également d'une région à l'autre. Si l'on compare les rendements obtenus depuis 1952 par arrondissements, (cf. fig. n° 46) on remarque de nettes différences, et un ordre qui reste à peu près le même chaque année. Au premier rang s'inscrit Mora, qui dépasse à plusieurs reprises 1.000 kg/ha, et fréquemment 800 kg/ha ; c'est cependant ici que les irrégularités annuelles sont le plus marquées, ce qu'explique la situation septentrionale de l'arrondissement. Légèrement inférieurs, mais plus réguliers, les rendements de l'arrondissement de Mokolo oscillent de 1962 à 1968 autour de 800 kg/ha, viennent ensuite ceux de Maroua et de Guider, puis de Kaélé, et enfin, nettement au-dessous des précédents, les rendements du Mayo-Danay qui se situent depuis 1962 près du chiffre de 400 kg/ha.

La carte par cantons des rendements de 1968 donne des indications plus précises. On y observe de grands écarts par rapport à la moyenne générale de 671 kg/ha obtenue cette année là au Cameroun. La partie nord des Monts Mandara est largement ceinturée par une zone produisant plus de 800 kg/ha. On trouve également des taches de hauts rendements entre Maroua et Bogo, au Nord-est de Kaélé et sur quelques cantons à l'est des arrondissements de Guider et de Garoua. Au contraire se signalent par leur faiblesse (moins de 600 kg/ha), outre le département du Mayo-Danay déjà mentionné (à l'exception de son extrémité méridionale), certains secteurs de piedmont des arrondissements de Méri et de Guider, l'ouest de l'arrondissement de Garoua, et deux zones situées au sud-ouest de

(1) Ces deux rapports ont un caractère approximatif, car des planteurs peuvent aller vendre leur récolte sur des marchés n'appartenant pas à leur canton.

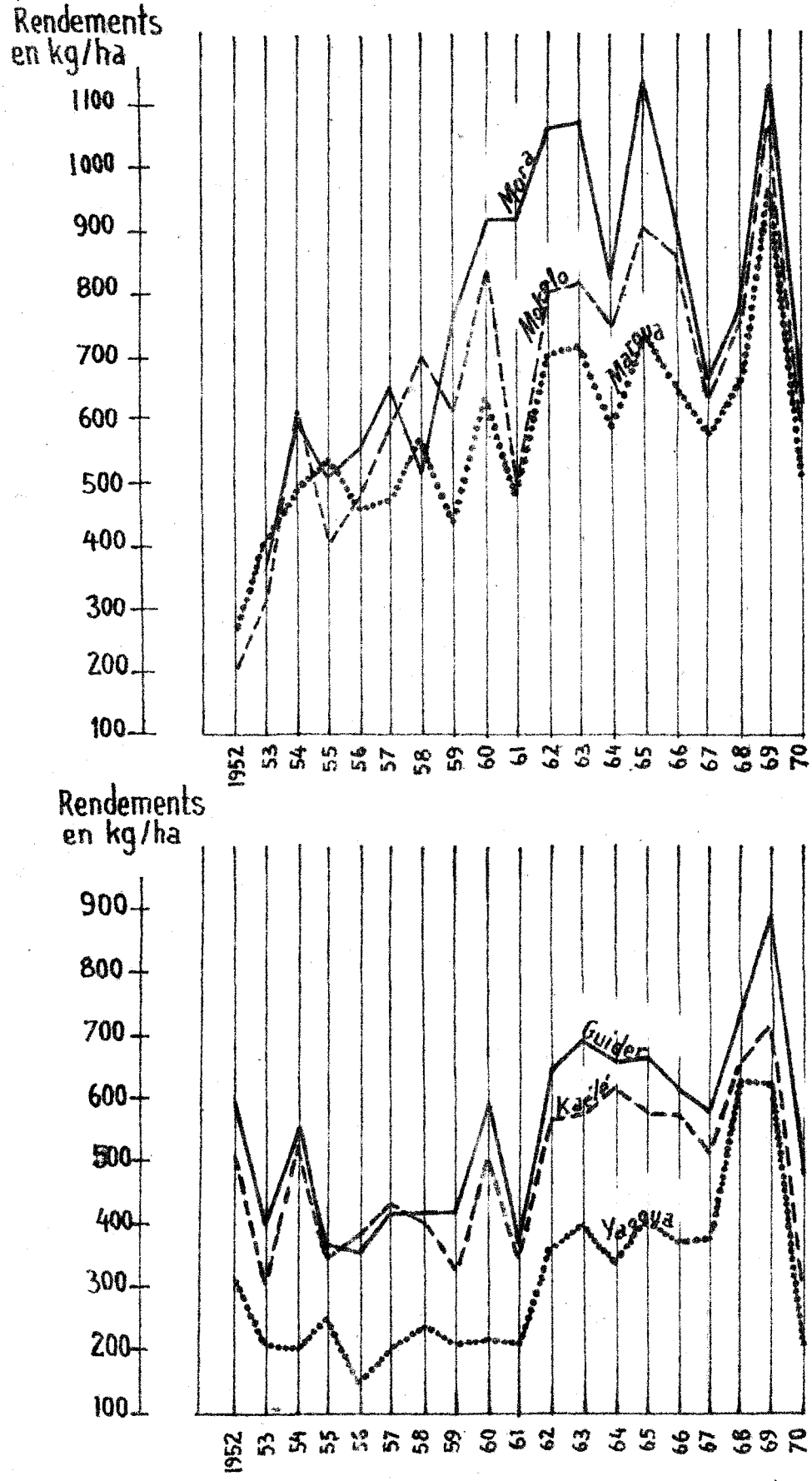

Fig 46: Evolution des rendements en coton par arrondissement
Maroua comprend aussi Méri, Bogo, Mindif
Yagoua " " Ndoukoula

J. boutrais

Maroua et autour de Kaélé ; dans ces deux derniers cas, il s'agit de cantons très peuplés, et il est probable que l'on enregistre les effets d'une certaine surexploitation des terres à coton(fig. n° 47).

La carte suivante (fig. n° 48) exprime, toujours pour 1968, le rapport coton/habitants. Suivant les cantons, il passe de quelques kilogs à plus de 150 kg/hab.

Dans l'ensemble, et comme on pouvait logiquement s'y attendre, il est en corrélation très nette avec l'importance des rendements ; ainsi est-il élevé plus de 100 kg/hab)dans la plus grande partie de l'arrondissement de Mora, et au contraire faible dans le Mayo-Danay, sauf sur sa partie sud.

On observe cependant en plusieurs points des discordances entre les deux indices. C'est le cas des cantons en partie montagneux de Koza et de l'arrondissement de Mora qui fournissent d'excellentes récoltes, mais dont une forte partie de la population habite en montagne et ne cultive pas de coton. Inversement, on trouve une forte production par tête pour ces secteurs proches de Maroua et Kaélé qui se caractérisaient par la médiocrité de leurs rendements ; ceci confirmerait l'hypothèse d'une surexploitation de leurs sols.

On est donc en présence d'une grande diversité de situations qui réclament des actions nuancées et adaptées à chacune d'elles. Dans certains secteurs, la culture du coton peut encore être développée en favorisant le peuplement ou en intensifiant la production par habitant ; ailleurs il convient au contraire de stopper l'accroissement des surfaces et de porter essentiellement l'effort sur le maintien de la fertilité des sols.

*

* *

Le succès de la culture du coton au Nord du Cameroun est indiscutable. Il est dû à une convergence d'atouts favorables : densités de population élevées sans être excessives, sols propices, possibilité de pratiquer le mil de saison sèche.

Son intérêt pour le pays n'est pas moins évident. Le coton apporte des devises à l'Etat et des ressources monétaires aux paysans (1). Il joue un rôle

(1) Il faut toutefois noter que le prix du coton payé au planteur est resté sensiblement le même depuis 20 ans, alors que ceux du mil et des diverses marchandises qu'il doit se procurer n'ont cessé de croître. Peu à peu, sa culture perd de son intérêt tandis que celle du mil devient plus rémunératrice.

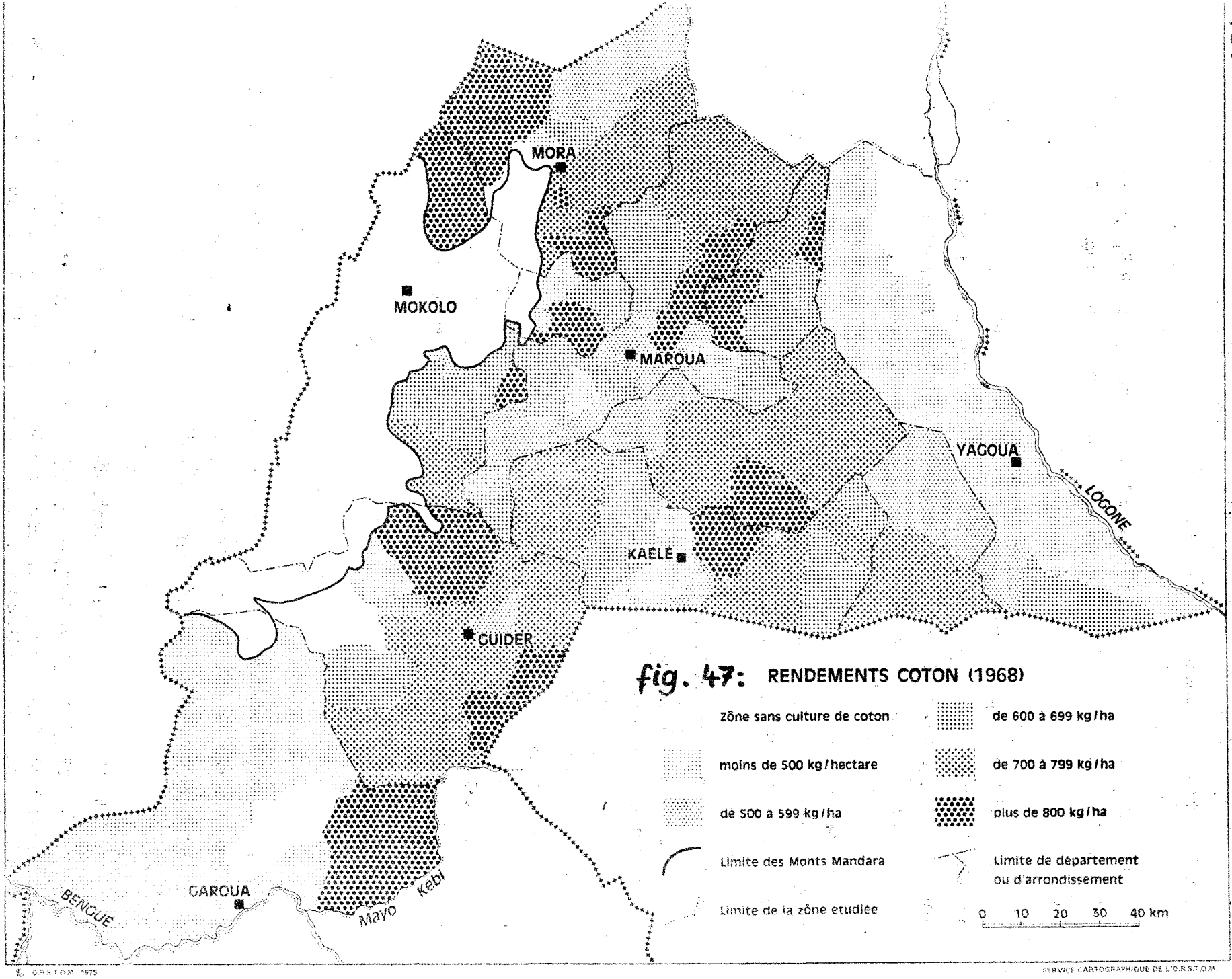

fig. 47: RENDEMENTS COTON (1968)

© ORSTOM 1975

SERVICE CARTOGRAPHIQUE DE L'O.R.S.T.O.M.

moteur pour le développement agricole de la région du Nord qu'il a fait émerger d'une économie de subsistance, et il a contribué à instaurer des techniques nouvelles comme la culture attelée. Il est largement responsable, comme on l'a montré plus haut, des migrations de population grâce auxquelles ont été atténués les déséquilibres du peuplement hérités de l'histoire.

Ce sont précisément ces avantages qui incitent à considérer aujourd'hui comme prioritaire la nécessité d'assurer à la nouvelle culture un succès durable en plaçant le problème de la conservation des sols au premier rang des préoccupations.

2/ Le riz.

Dans le Mayo-Danay de vastes "yaéré", dépressions inondées chaque année, situées le long du Logone à l'ouest du bourrelet de berge sur lequel sont installés les villages, constituent des milieux naturels propices à la culture du riz. Pour en développer la production, une station rizicole était créée en 1950 à Pouss, au nord du département, et transférée trois ans plus tard près de Yagoua. Elle était remplacée en 1954 par le SEMRY (Secteur Expérimental de Modernisation de la Riziculture de Yagoua) qui allait donner une forte impulsion à la culture, grâce à une infrastructure adaptée et à l'aide apportée aux paysans à partir de postes d'encadrement établis le long du Logone.

Une grande digue a été construite sur 50 km en bordure du Logone, de Yagoua à Bigué-Palam, prolongée au nord jusqu'à Pouss par une digue plus petite. Un système de vannes primaires et secondaires permet de contrôler et de régler la mise à eau des rizières à partir du 15 août, de façon à y assurer une circulation d'eau lente et constante. Elles sont morcelées en damiers de 100 mètres sur 300 séparés par les levées de terre, et sont parcourues par un réseau de canaux. Ces damiers se subdivisent à leur tour en "piquets" d'un demi-hectare (50 sur 100 mètres) répartis entre les exploitants : chacun d'eux en cultive généralement un, parfois deux ou trois si sa famille est nombreuse.

A côté de ces rizières aménagées, il existe des rizières dites "sauvages", inondées naturellement ; elles sont nombreuses dans la région de Pouss et occupent les secteurs de production périphériques situés au sud et à l'ouest du département.

Les semailles ont lieu en juin, les récoltes à partir d'octobre. La SEMRY effectue les labours au tracteur moyennant une redevance de 3.000 F par hectare

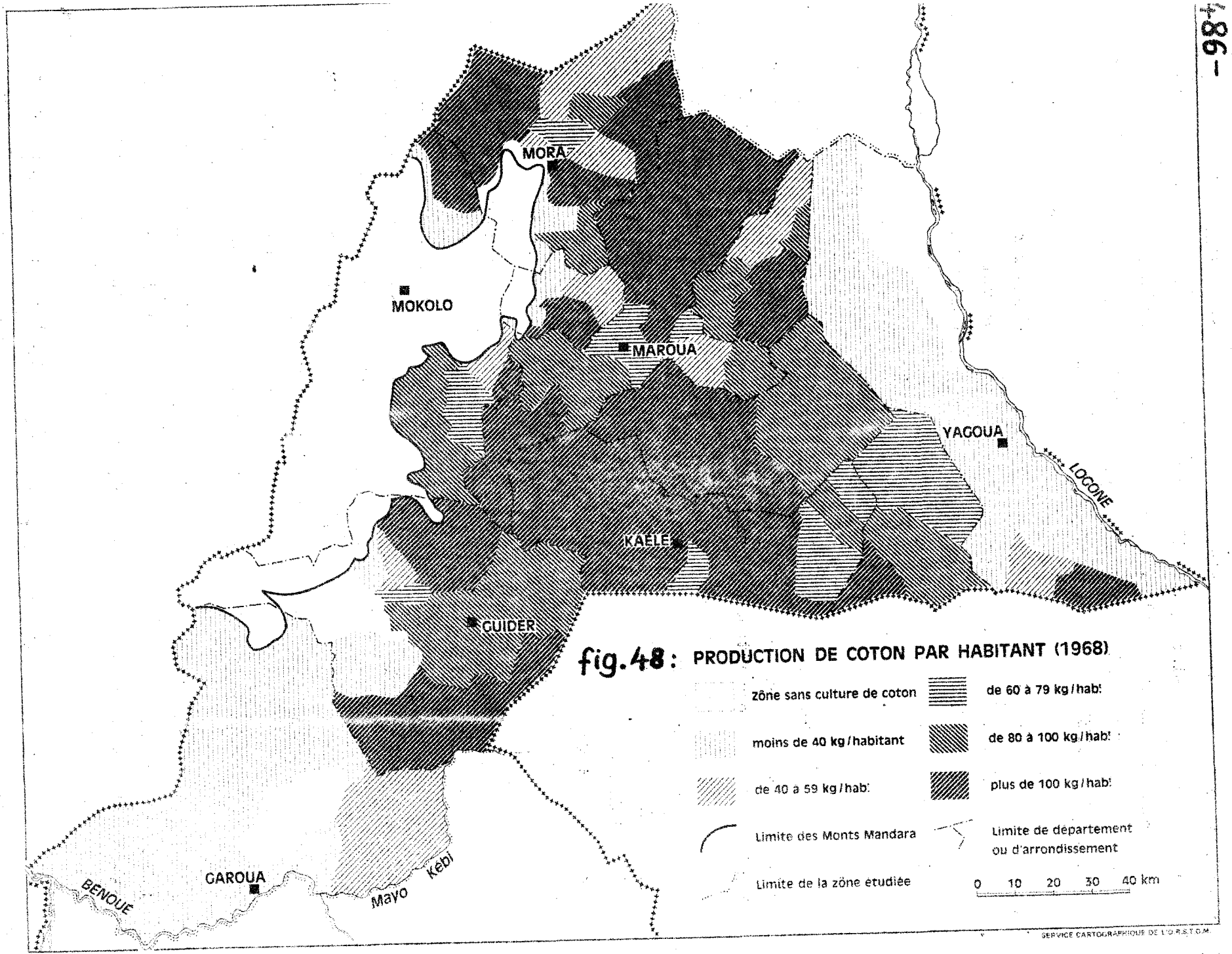

fig.48 : PRODUCTION DE COTON PAR HABITANT (1968)

© ORSTOM 1976

payée au moment de la récolte. Elle distribue chaque année les semences, des variétés à cycle plus ou moins long étant choisies suivant les secteurs. Elles achète les récoltes et les traite dans la rizerie installée à Yagoua.

En 1969, les superficies cultivées étaient de l'ordre de 5.500 hectares et la production s'élevait à 7.519 tonnes de paddy (dont 338 tonnes provenant du département du Logone-et-Chari)(1). La majeure partie de la production (cf fig.n°45) vient des rizières situées le long du Logone à partir de Yagoua. On trouve également de petites zones rizicoles au sud de Yagoua dans le Bec de canard, et plus à l'ouest, dans les régions de Ndoukoula, Moulvouday et Guirvidig.

Un projet d'aménagement beaucoup plus poussé est actuellement en voie de réalisation. Il vise à l'amélioration des rizières actuelles et à la création de 3.000 hectares de rizières nouvelles. Un contrôle absolu des eaux doit être obtenu grâce à une horizontalité parfaite des casiers et à des stations de pompage. Les rendements seront ainsi plus élevés et plus réguliers, et surtout, il serait possible d'obtenir deux récoltes dans l'année, dont une pendant la saison sèche. On envisage d'autre part la création de rizières plus sommairement aménagées dans les secteurs de Guirvidig, de Moulvouday et de Ndoukoula.

Ces transformations doivent augmenter considérablement une production particulièrement bénéfique pour le pays. La riziculture permet la mise en valeur de zones pratiquement inutilisées et apporte des revenus à des populations de pêcheurs autrefois très axées sur l'agriculture. Sur le plan national, elle contribue à l'équilibre alimentaire du pays ; le riz, dans sa quasi totalité, est en effet envoyé dans les villes, notamment dans celles du sud du Cameroun, pour la consommation des citadins.

3/ L'arachide.

L'arachide est connue depuis longtemps au Nord du Cameroun. Elle était cultivée par les femmes qui l'utilisaient pour améliorer la sauce accompagnant la boule de mil.

Avant l'introduction du coton, elle était apparue à l'Administration coloniale comme la culture d'exportation la mieux adaptée à la région et elle avait presque partout été rendue obligatoire. L'arachide rampante locale avait été remplacée par une variété plus productive et plus riche en matières grasses sélectionnée à la station agricole de Guétalé. Malgré les réticences paysannes dues au bas prix d'achat, et sans doute aussi au fait qu'il s'agissait tradition-

(1) Les statistiques détaillées nous ont été communiquées par la SEMRY.

nellement d'une culture féminine, la production s'était bien développée, elle donnait lieu à un commerce de traite aux mains d'entreprises européennes qui l'achetaient en saison sèche sur des marchés spéciaux aux prix fixés par l'Administration, et l'exportaient en Europe.

Le développement du coton devait la faire fortement régresser. Moins rémunératrice que le coton, elle lui cédait la place partout où celui-ci pouvait être cultivé.

L'arachide est une plante peu exigeante se contentant de sols médiocres, en particulier les terrains sableux qui permettent de l'arracher facilement et qui en revanche ne conviennent pas au cotonnier. Une spécialisation entre les deux cultures s'est donc établie en fonction de la nature des sols. Aujourd'hui la géographie de l'arachide est devenue grosso modo, l'envers de celle du coton. Les deux principales régions arachidières sont d'une part les monts Mandara et leurs bordures, dont les arènes de ente, les sols légers des plateaux ou ceux formés sur les colluvions grossières de piedmont constituent des milieux propices. D'autre part une zone située au sud-est du Diamaré (arrondissement de Moulvouday, nord du pays Toupouri) qui comprend essentiellement des sols ferrugineux tropicaux formés sur des matériaux sableux, dunaires et interdunaires, sur lesquels l'arachide alterne avec le mil.

Au niveau des terroirs villageois, on retrouve fréquement cette spécialisation, les terres à texture fine étant réservées au coton tandis que les secteurs sableux sont laissés à l'arachide.

A l'inverse du coton, l'arachide ne réclame pas de soins ni de techniques spécialisées, et s'est intégrée aux systèmes de culture traditionnels sans difficulté et sans nécessiter de directives extérieures. Spontanément, les agriculteurs ont adopté la rotation mil-arachide, qu'ils font suivre d'une jachère plus ou moins longue suivant les surfaces dont ils disposent.

La commercialisation est aujourd'hui entre les mains d'entreprises locales généralement de gros commerçants foulbé de Maroua et de Garoua, qui utilisent un réseau dense d'intermédiaires et d'acheteurs. L'arachide n'est plus exclusivement une culture de traite. Une partie de la production sert à alimenter un commerce régional, nombre de planteurs de coton étant devenus acheteurs, une autre est vendue pour être consommée au sud du Cameroun. A la campagne arachidière officielle de saison sèche essentiellement affectée à l'exportation, fait

suite maintenant une campagne officieuse de saison des pluies, surtout destinée au Sud du Cameroun.

L'ouverture du marché national est un élément très positif pour la oulture de l'arachide. Il contrebalance dans une certaine mesure les effets néfastes de la baisse des cours internationaux. En outre il permet l'étalement des ventes pendant toute l'année, étalement très utile pour des populations qui appartiennent pour la plupart à des régions relativement déshéritées, et qui ont souvent besoin de rentrées monétaires à l'époque de la soudure.

III - L'ELEVAGE (1)

De même que l'activité agricole, l'élevage est étroitement soumis au rythme saisonnier très contrasté des pluies, qui commande le cycle de la végétation, le régime des eaux à la surface du sol, le développement des parasites, et par conséquent les conditions de vie (alimentation et santé) du bétail. De juin à octobre, l'herbe et l'eau se trouvent partout en quantité suffisante ; bien que les glossines envahissent alors de vastes étendues, c'est une période faste pour les bovins, qui grossissent ; par contre, caprins et ovins sont souvent malades (refroidissements, ingestion de parasites dans les pâturages où l'eau stagne). Dès que les pluies cessent, les conditions se modifient ; la végétation arbustive résiste bien (beaucoup d'espèces sont encore vertes en avril), mais l'herbe jaunit, durcit, perd sa valeur alimentaire ; d'un mois à l'autre, les points d'eau sont de plus en plus espacés, la nourriture de plus en plus rare ; le petit bétail se maintient généralement en assez bon état, mais les bovins maigrissent.

L'insuffisance des ressources alimentaires pendant la saison sèche pose à tous les éleveurs un problème dont les données s'aggravent, de façon générale, du sud au nord de l'ensemble régional étudié ici. A ce schéma général, l'hydrographie apporte des modifications, particulièrement remarquables près des principaux cours d'eau ; le long du Logone, surtout, s'étendent de vastes surfaces inondables, qu'un tapis d'herbes recouvre à mesure que l'eau disparait de la surface du sol : ces "yaéré" constituent une réserve précieuse, disponible jusqu'au coeur de la saison sèche.

Dans ce milieu physique difficile coexistent des types d'élevage très divers, quoique presque toujours fondés sur la seule utilisation des ressources naturelles (élevage extensif). Cette variété est beaucoup moins liée à celle

(1) Texte rédigé par Hubert FRECHOU.

du climat ou de l'hydrographie qu'à la juxtaposition de populations dont l'économie traditionnelle diffère : d'un groupe ethnique à l'autre, les techniques d'entretien du bétail, son effectif et sa composition par espèces, la place qu'il tient dans le budget familial et dans les relations sociales changent du tout au tout. A ces contrastes s'ajoutent les effets de la densité du peuplement.

Les techniques.

L'élevage nomade est pratiqué par des Mbororo, derniers témoins de ce qu'étaient sans doute tous les Foulbé voici quelques siècles. Ils vivent en petits groupes familiaux, se déplacent d'un pâturage à l'autre avec leurs troupeaux composés presque uniquement de zébus de grande taille auxquels se joignent quelques têtes de petit bétail. C'est chez eux que le rapport bétail/hommes est, de loin, le plus élevé ; les produits de l'élevage sont leur seule ressource.

On rencontre des Mbororo dans le nord de l'arrondissement de Mora ; ils sont plus nombreux dans le sud et le sud-est du Diamaré (Kaélé, Mindif, Moulvouday, Kalfou); mais leur domaine de prédilection est dans le bassin de la Bénoué, où la population est peu nombreuse. Partout ils vivent en demi-étrangers ; leurs contacts avec les autres populations se réduisent généralement aux demandes d'installation temporaire et à quelques échanges (boeufs, lait, peaux contre mil et vêtements), effectués en brousse ou sur les marchés.

Leurs déplacements à l'intérieur des zones qu'ils fréquentent obéissent au rythme des saisons et à ses incidences sur la végétation, accessoirement à des motifs divers (entente plus ou moins bonne avec leurs voisins sédentaires ou avec les autorités administratives). Mais ces mouvements de directions variées ont dans l'ensemble une résultante dirigée vers l'est ou le sud-est : des Mbororo de Nigéria viennent au Cameroun, passent une saison ou plusieurs années dans le bassin de la Bénoué, puis vont dans le sud-ouest du Tchad ou en Centrafrique, parfois en traversant l'Adamaoua. Plusieurs milliers de bovins passent ainsi les frontières, certaines années.

Des Mbororo arrivent cependant à s'attacher à une région pendant une longue série d'années ; leurs relations avec les autres populations sont alors plus suivies : des Foulbé leur confient parfois du bétail pour la transhumance. Certains finissent même par se fixer : un groupe assez important s'est sédentarisé dans le canton de Figuil.

La présence de Mbororo, leur caractère indépendant et leurs migrations continuelles posent de sérieux problèmes aux autorités administratives. Le Service de l'Elevage, qui voit en eux des agents de propagation des maladies contagieuses d'une région ou d'un pays à l'autre, s'efforce de leur faire accepter les vaccinations périodiques et de contrôler leurs mouvements ; il y est parvenu dans une certaine mesure : dans les postes vétérinaires de la Bénoué, de nombreux "laissez-passer" sont demandés par des Mbororo.

La transhumance est toujours active chez les Foulbé et les Arabes Choa ; on peut estimer qu'elle mobilise chaque année environ la moitié de l'effectif total des bovins ; dans le nord de la plaine du Diamaré et de l'arrondissement de Mora, quelques milliers de têtes de petit bétail y participent aussi ; les troupeaux et les bergers qui les guident s'éloignent de leur habitat principal soit pendant la saison sèche soit, moins fréquemment, pendant la saison des pluies.

La figure n° 49 , faite d'après la liste des "laissez-passer de transhumance" délivrés par le Service de l'Elevage en 1961-62, donne une idée de l'importance relative des migrations de saison sèche. Bien entendu, les déplacements sont beaucoup plus enchevêtrés dans la réalité que ne l'indique cette figure, qui est un "résumé".

Les plus gros contingents sont fournis par le centre et le nord de la plaine du Diamaré, région où l'eau et l'herbe manquent sur de vastes surfaces et où le cheptel bovin est très nombreux ; là, autant que possible, ne restent dans les villages que des vaches laitières et les animaux trop jeunes ou trop vieux pour supporter les fatigues du voyage. Les zones d'accueil, atteintes en un à cinq jours de marche, entourent le Diamaré. La principale est celle que forment les yaéré du Logone au nord de Pouss et de la réserve de Waza. De nombreux troupeaux vont aussi dans le sud-est du Mayo-Danaï ou le long du Kebbi. A l'occasion de ces migrations, les transhumants camerounais vont souvent séjourner au Tchad (alors que plus au nord le département du Logone-et-Chari accueille du bétail nigérian). D'autres éleveurs du Diamaré vont dans les dépressions du sud du Margui-Wandala et du nord de l'arrondissement de Guider, qui reçoivent aussi des troupeaux originaires des plateaux de Mokolo et des bassins de Gawar, Hina et Guider.

Les dates de départ s'échelonnent de novembre à avril ; elles varient d'une année à l'autre, selon l'abondance et la durée de la saison des pluies

fig. 49:

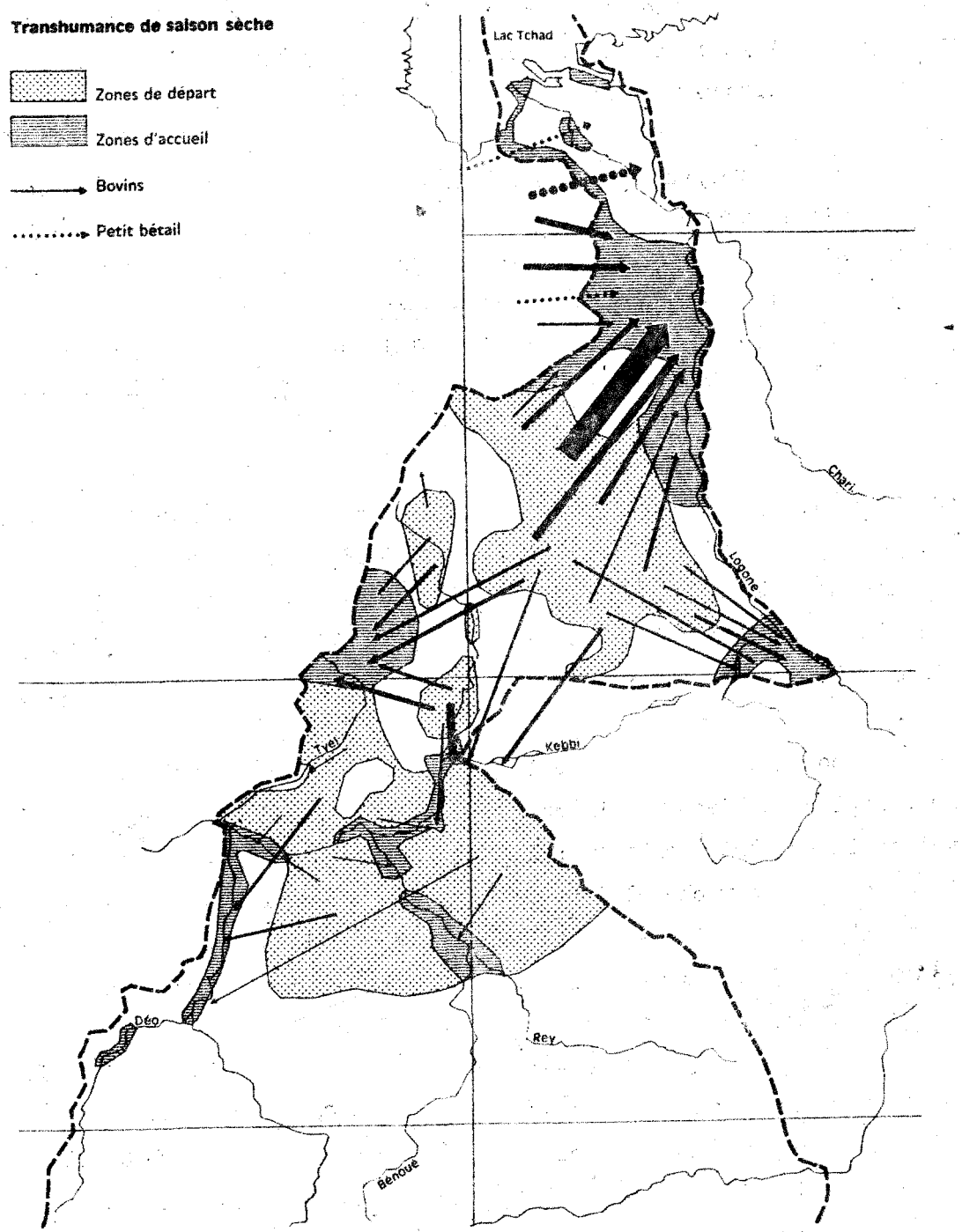
Transhumance de saison sèche
Zones de départ
Zones d'accueil
Bovins
Petit bétail
Lac Tchad
Chari
Logone
Kebbi
Tvel
Déo
Rey
Bénoué

précédente. Parfois, une ultime vague de transhumants part du centre-ouest du Diamaré en mai ou au début de juin, à destination du sud du Margui-Wandala, avec l'espoir d'y profiter d'une pousse de végétation due aux premières pluies, qui sont généralement plus précoces sur les montagnes que dans le Diamaré.

Les Foulbé du département de la Bénoué utilisent les pâturages situés le long de la Bénoué et de ses affluents (Tiel, Kebbi, et, vers le sud, Rey, Faro et Déo). Beaucoup se contentent de parcourir quelques kilomètres pour atteindre la dépression la plus proche, mais certains franchissent une vallée pour aller dans une autre où les pâturages sont plus étendus. Ainsi, c'est la vallée du Faro et de son affluent le Déo qui accueillent les effectifs les plus importants.

Les aires de départ de la transhumance de saison des pluies sont plus localisées. D'une part, des troupeaux du centre du Diamaré, où les espaces alors pâturables (jachères, terres inoultivables) sont insuffisants par suite de la grande étendue des cultures, migrent vers des secteurs moins peuplés et par conséquent moins cultivés : sud de l'arrondissement de Mindif, environs de Kalfou, de Guidiguis, de Moutouroua. D'autre part, dans la Bénoué, des éleveurs foulbé domiciliés près des dépressions trop humides et infestées de glossines préfèrent en éloigner leurs troupeaux, qui font alors des déplacements parallèles à ceux des Mbororo, en direction des zones plus saines situées dans le nord et l'extrême sud du département.

La plupart des habitants du nord du Cameroun, y compris de nombreux Foulbé, pratiquent exclusivement l'élevage sédentaire. Pour eux, il s'agit d'une activité secondaire, mais que beaucoup, semble-t-il, essaient de développer.

Le logement du bétail séjournant au village est sommaire. Ovins et caprins, sensibles aux intempéries, s'abritent entre les pilotis des greniers surélevés, ou dans de petites huttes spécialement aménagées. Quant aux bovins, ils passent généralement la nuit en plein air, soit à l'intérieur des villages, soit dans des enclos d'épines situés à l'écart. Cependant les Arabes Choa leur construisent des hangars de branchages et de paille afin de les protéger des glossines.

En règle générale, gros et petit bétail trouve sa nourriture en parcourant la brousse, tout comme pendant la transhumance ; la végétation naturelle, herbes et feuillages parfois cueillis par le berger, en fournit la plus grande

partie ; après les récoltes, les restes des cultures (fanes d'arachides, de haricots, tiges de mil....) donnent un appoint important. Les troupeaux sont menés à l'abreuvoir (rivière ou mare, parfois puits) plus ou moins souvent selon l'éloignement du point d'eau et le courage du berger.

Ces méthodes sont celles de l'élevage extensif. Par nécessité, certains éleveurs ne s'en contentent pas. Dans les régions rurales les plus peuplées, (nord du Margui-Wandala, centre du Diamaré), où les cultures sont très étendues, beaucoup de ceux qui possèdent seulement quelques têtes de petit bétail les gardent à la maison et leur apportent des herbes, des feuillages et des restes de plantes cultivées ; ils évitent ainsi d'avoir à surveiller des animaux qui pourraient causer des dégâts dans les champs. Agissent de même des citadins de Maroua et de Garoua qui ne peuvent laisser vagabonder leurs moutons et leurs chèvres.

Dans d'autres cas, la stabulation et l'apport d'une nourriture abondante relèvent d'un dessein précis : faire grossir des animaux. Dans le centre du Margui-Wandala, chez les Mafa notamment, des taurillons restent constamment enfermés pendant deux ou trois ans dans de petites cases spécialement construites, pour être finalement sacrifiés à l'occasion de la fête du Maray. Les païens du Diamaré et du Mayo-Danaï pratiquent assez couramment l'engraissement des ovins et surtout des caprins, parfois après castration. Parmi les musulmans, tous les chefs de famille qui le peuvent engraissent au moins une tête de petit bétail, mouton de préférence, qu'ils réservent pour la fête du Mouton (Layha) ; pendant une période qui dure généralement plusieurs mois , l'animal reçoit non seulement de l'herbe et des restes de plantes cultivées, mais aussi du son de mil et même du mil entier, parfois des tourteaux d'arachide ou de graines de coton.

Une gamme étendue de techniques d'élevage existe donc dans le nord du Cameroun. A cette variété se combine la diversité et l'inégalité du rôle tenu par le bétail dans la vie économique et sociale.

L'économie de l'élevage.

L'étude de la répartition géographique du bétail donne à cet égard des indications intéressantes. Bien que les recensements du Service de l'Elevage soient imparfaits, les cartes établies d'après leurs résultats (figures 50 à 55) présentent des contrastes trop vigoureux pour ne pas être signifi-

fig. 50:

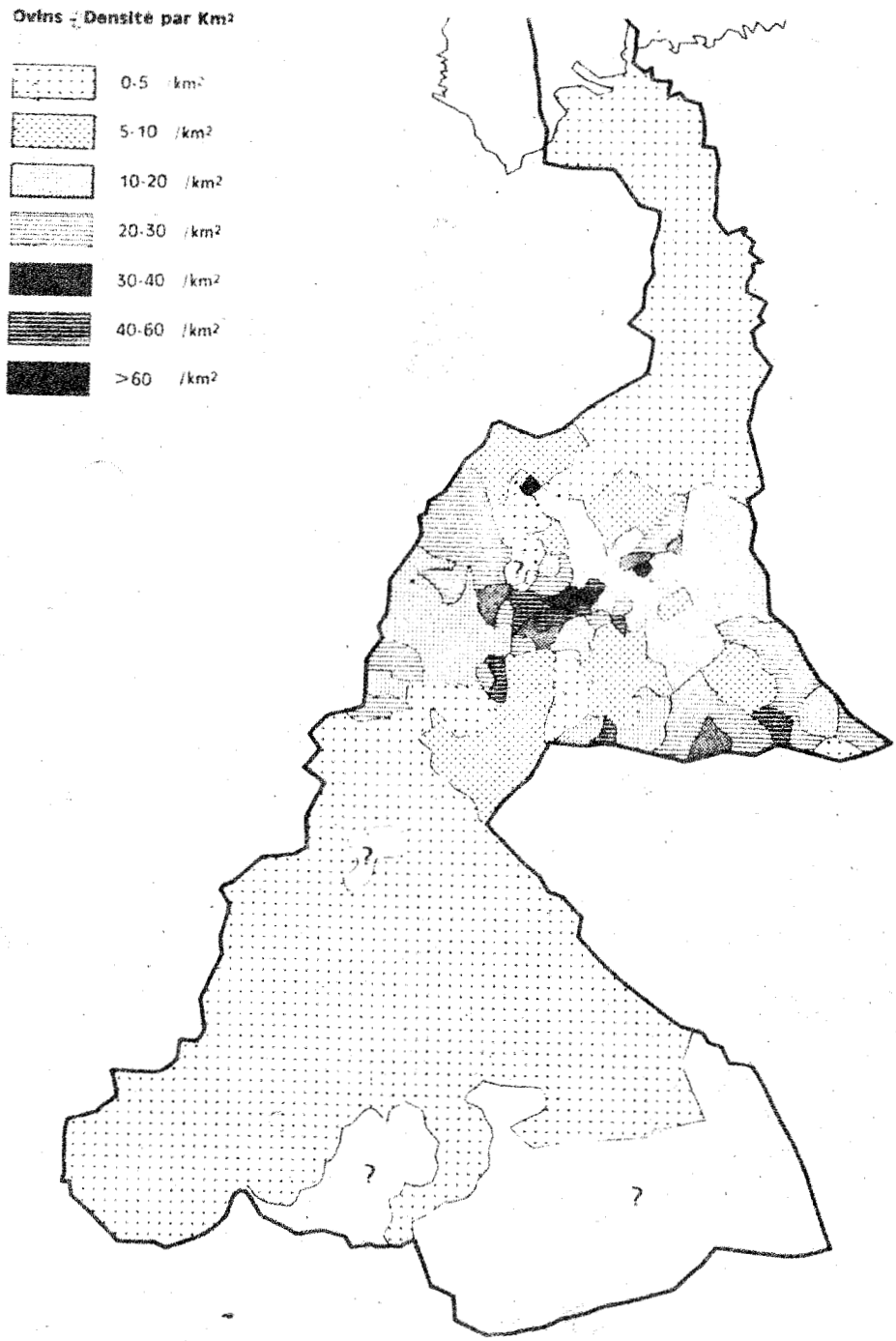
Ovins - Densité par Km²
0-5 /km²
5-10 /km²
10-20 /km²
20-30 /km²
30-40 /km²
40-60 /km²
>60 /km²

fig. 51:

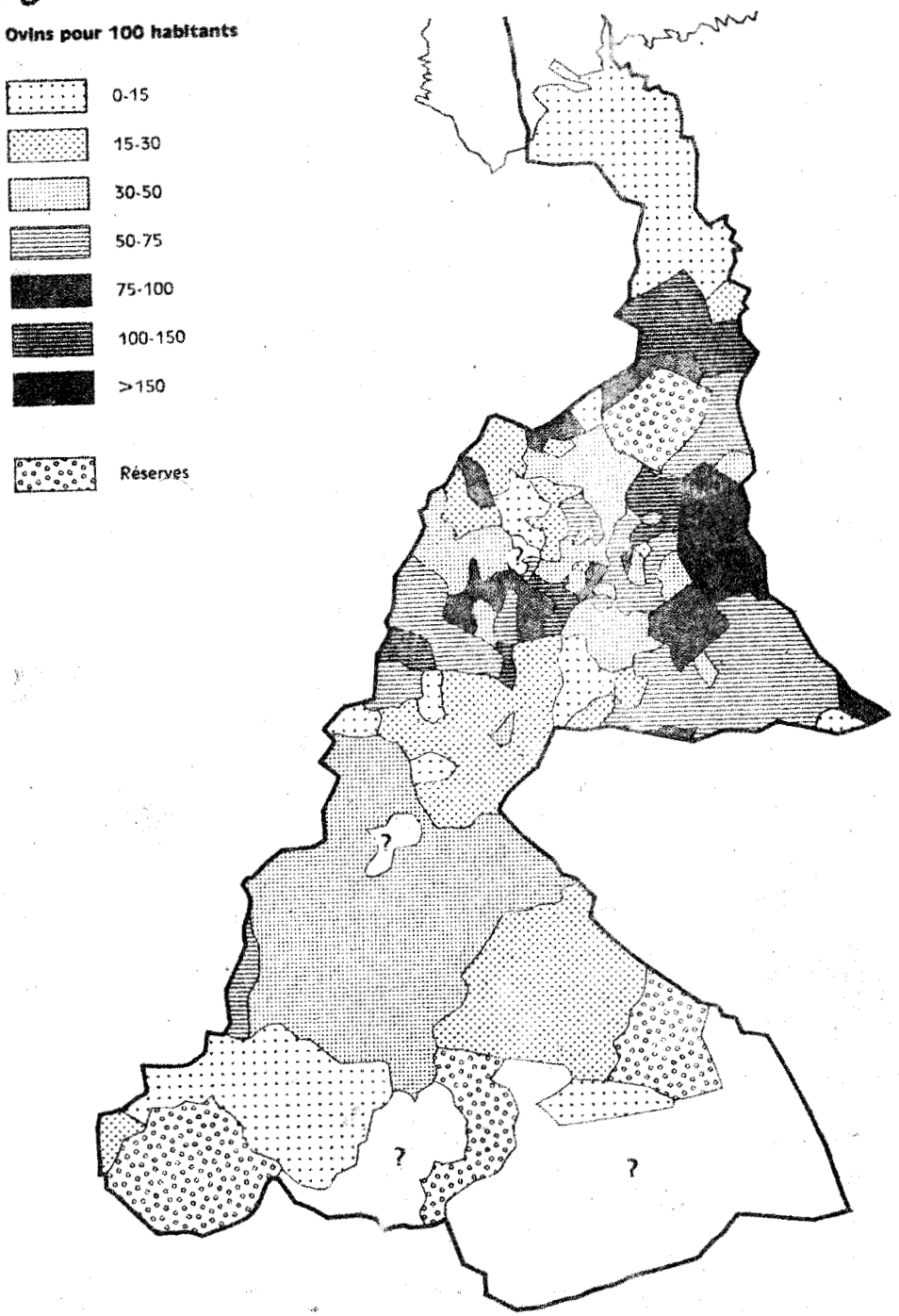
Ovins pour 100 habitants
0-15
15-30
30-50
50-75
75-100
100-150
>150
Réserves
?
?
?

ostifs, et qui sont d'ailleurs confirmés par l'enquête sur le terrain.

Les statistiques relatives au petit bétail sont les moins sûres, notamment parce que les variations saisonnières des effectifs réels sont probablement très amples : il existe des périodes d'abattages massifs, et peut-être des pointes de natalité et de mortalité naturelle. En 1961-1962, une enquête sérieuse du Servide a permis de dénombrer dans la région étudiée ici un peu plus de 400 000 ovins et de 700 000 caprins. Considérés canton par canton, ses résultats font apparaître quelques points intéressants (figures 50 à 53) :

- la répartition des caprins, que toutes les ethnies élèvent volontiers, est plus conforme à celle des hommes que la répartition des autres espèces animales. Il semble permis de faire un commentaire plus précis à propos des montagnes du Margui-Wandala, où tous les habitants s'intéressent particulièrement à l'élevage des caprins : la densité par km2 de ceux-ci augmente moins, d'un canton à l'autre, que celle des hommes ; dans les massifs situés au sud de Mora, où la population est particulièrement dense, les caprins sont plus nombreux par km2 que dans le sud du département, mais le rapport caprins/habitants est moins élevé (et ceci sans compensation : les autres espèces sont quasi-absentes); sans doute le surpeuplement empêche-t-il les habitants d'avoir autant de caprins qu'ils le désireraient.

- à propos de la répartition des ovins, notons simplement que les densités les plus fortes s'observent dans le centre-ouest du Diamaré, que par contre les ovins sont très peu nombreux dans le nord des montagnes du Margui-Wandala (des ethnies de cette région ne s'y intéressent absolument pas), dans l'ouest de l'arrondissement de Kaélé (pays guiziga); et dans le canton de Mousey (sud du Mayo-Danaï). C'est dans les zones peu peuplées proches des yaéré que le rapport ovins/habitants est le plus élevé.

Les bovins (presque tous des zébus) sont dénombrés tous les ans à l'occasion de la campagne de vaccination. Pour diverses raisons, notamment par peur du fisc, des éleveurs s'efforcent de dissimuler une partie de leur troupeau, de sorte que les statistiques pèchent par défaut. Cependant le Service de l'Elevage estimait avoir serré d'assez près la réalité en 1963-1964, grâce à un renforcement temporaire de son personnel et de ses moyens matériels ; 600 000 bovins ont alors été recensés dans la région étudiée ici.

La figure 54 fait apparaitre de très fortes densités dans le centre et le nord-est du Diamaré, des densités fortes ou moyennes dans le reste de la plaine, et des densités faibles en général dans la Bénoué et dans le massif montagneux. Cette répartition est liée à la fois à la densité de la population et à l'opposition entre les peuples traditionnellement éleveurs de bovins (Mbororo, Foulbé et Arabes Choa) et les autres. Sur la figure 55 qui exprime le rapport bovins/habitants, cette opposition se manifeste très clairement, jusque dans le détail (îlots foulbé à l'intérieur du massif). La même carte fait aussi ressortir de nettes différences entre les populations que l'on groupe habituellement sous le nom de "païens": si la plupart des peuples montagnards et les Guiziga possèdent très peu de bovins, les Massa, Mousgoum et Toupouri pratiquent cet élevage avec une intensité suffisante pour que le nombre de bovins par km2 soit, dans le sud-est et l'est de la plaine, nettement supérieur à celui de vastes espaces de la Bénoué, où la population est surtout peule et mbororo mais peu nombreuse.

En considérant uniquement les secteurs habités par les Foulbé, on peut faire une observation parallèle à celle relative à l'élevage des caprins chez les montagnards : le nombre des bovins par km2 tend à augmenter en même temps que celui des habitants, qui sont tous désireux d'accroître leur troupeau, mais elle augmente moins vite : le rapport bovins/hommes s'abaisse quand on passe du centre de la Bénoué (2,64) à la région de Mindif (1,75) puis à celle de Bogo (1,60); à partir d'un certain degré de concentration, ce rapport diminue même (0,60 dans les cantons foulbé proches de Maroua). Ceci illustre les effets du manque de pâturages dans les secteurs peuplés.

A propos de l'inégalité des ressources tirées de l'élevage, dont les statistiques cantonales utilisées pour le dessin des figures 50 à 55 donnent une idée globale, on ne peut ajouter, en l'absence de données sérieuses sur la répartition du cheptel famille par famille, que les résultats d'observations faites au niveau des principaux groupes ethniques.

La consommation de lait, d'après une enquête menée en 1960-1961 par le Service de la Statistique, atteint environ 100 grammes par personne et par jour chez les Arabes Choa et les Foulbé (les grands éleveurs transhumants et les Mbororo d'une part, les citadins d'autre part, mériteraient ici d'être considérés séparément) ; elle est encore notable chez les Massa et les Toupouri, en particulier à l'occasion des cures faites par les jeunes hommes dans la brousse, mais quasiment nulle chez les montagnards.

fig. 52:

Caprins . Densité par Km²

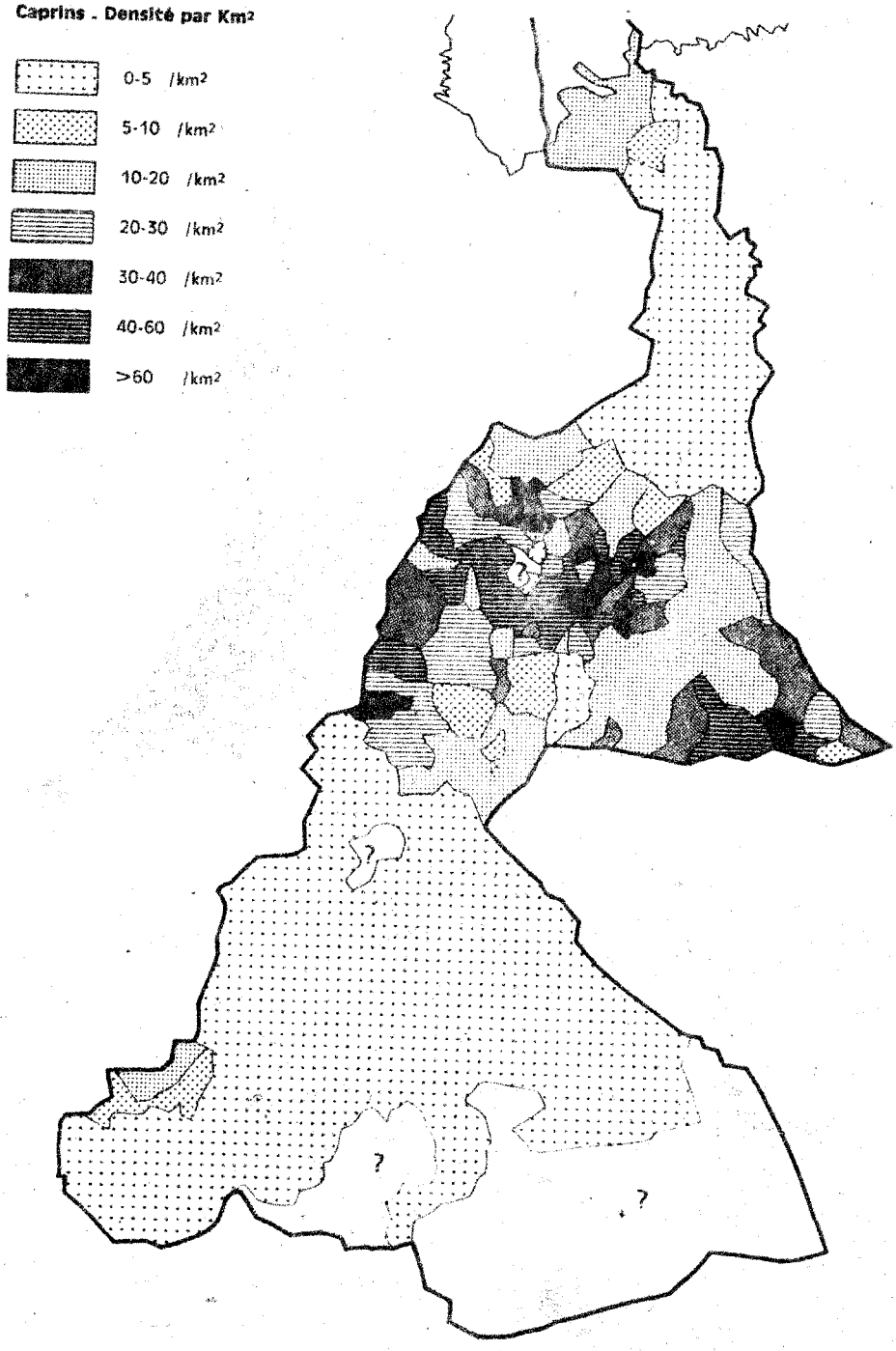

fig. 53:

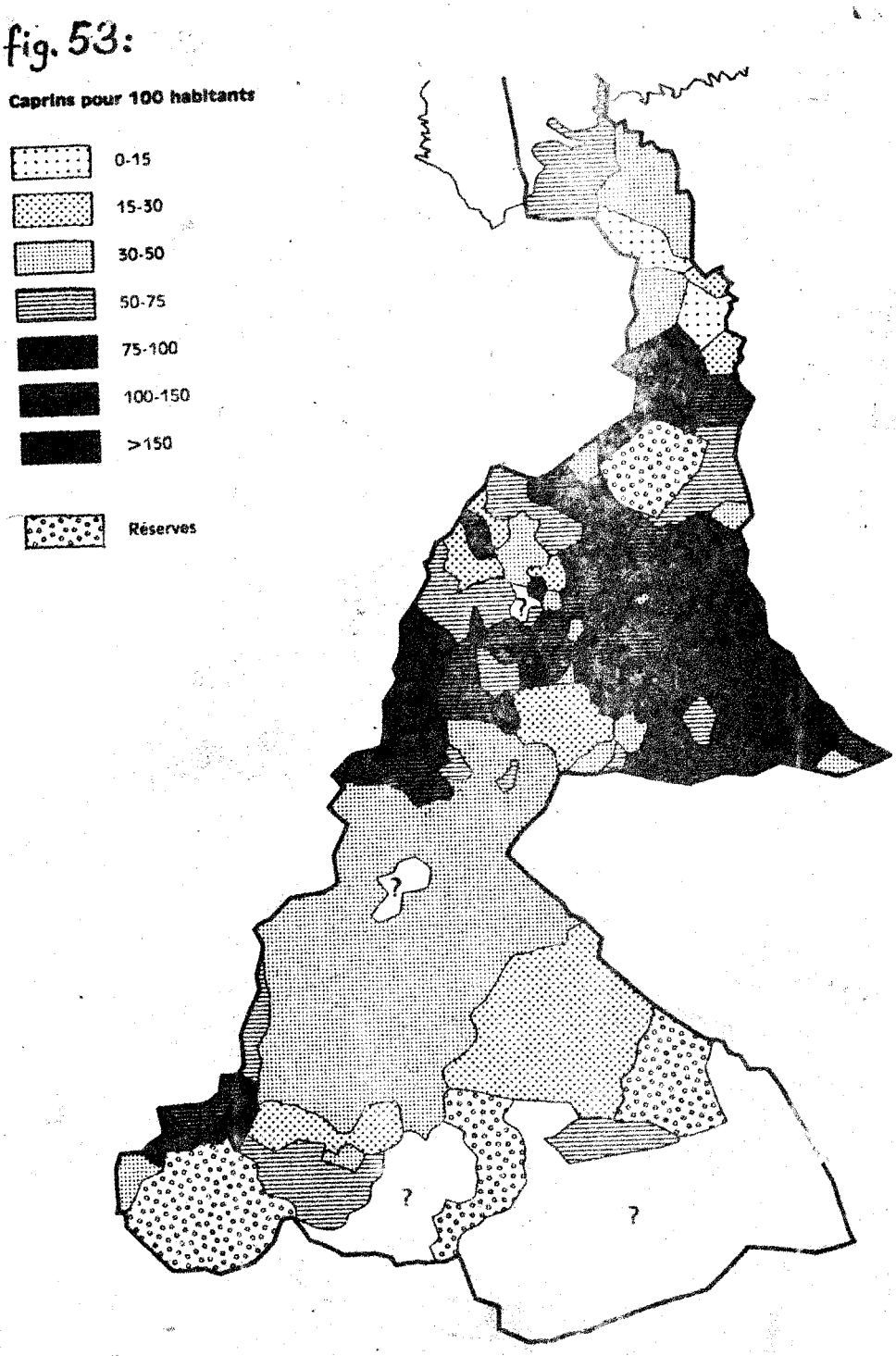
Caprins pour 100 habitants
0-15
15-30
30-50
50-75
75-100
100-150
>150
Réserves
?
?
?

Selon la même enquête, la consommation de viande par personne est deux fois plus forte chez les Foulbé et les Arabes Choa que chez les montagnards ; ici encore, les païens de la plaine occupent une position intermédiaire. La viande de caprin vient au premier rang chez les montagnards ; dans l'ensemble, sa consommation est à peu près égale aux deux tiers de celle de viande de zébu. Il convient de noter que, parmi les habitants du Nord du Cameroun, seule une minorité consomme régulièrement de la viande. Pour la plupart, c'est une denrée coûteuse, réservée à des repas exceptionnels qu'occasionnent des événements familiaux (naissance, mariages...) ou des fêtes collectives (fêtes des récoltes, fêtes musulmanes....). D'ailleurs, même quand on a de l'argent, il n'est pas partout commode de se procurer de la viande au détail : par suite de l'insuffisance de la clientèle rurale, pauvre et dispersée, les bouchers n'exercent généralement leur activité que sur les marchés hebdomadaires ; ils travaillent plusieurs jours par semaine seulement dans les localités les plus importantes.

Le bilan des opérations commerciales (ventes et achats) portant sur des produits de l'élevage est positif pour l'ensemble des Mbororo, Foulbé et Arabes Choa (ventes de lait, beurre, bovins et caprins), déficitaire pour les autres populations : les Haoussa, Bornouans et Mandara , de même d'ailleurs que la plupart des Foulbé citadins, sont notamment acheteurs de petit bétail, les païens de la plaine de bovins, les montagnards de bovins et caprins.

Comme il arrive souvent en Afrique Noire, l'économie de l'élevage est en partie liée à l'ensemble des relations sociales, à la vie religieuse notamment. Ainsi, le bétail entre pour une part importante dans les cadeaux qu'un homme doit offrir à sa fiancée et aux parents de celle-ci et dans la dot constituée à la fiancée par des parents. C'est de l'élévation du montant de ces cadeaux qu'a résulté la croissance des effectifs bovins observée depuis deux décennies dans le sud du Diamaré et du Mayo-Danaï. Les abattages occasionnés par certaines fêtes ont suffi à créer des courants commerciaux ; les taurillons engraissés par les montagnards en vue de la célébration du Maray proviennent du centre du Diamaré ; des moutons de race Moyla, appréciés pour leur grande taille, sont importés du Tchad en prévision de la fête musulmane du Mouton. Ce dernier courant alimente un type d'élevage spéculatif pratiqué surtout dans la région de Maroua : des Foulbé achètent aux marchands tchadiens plusieurs moutons, qu'ils engraissent durant quelques semaines ou quelques mois, et qu'ils revendent, sauf un réservé à leur consommation personnelle, à l'approche de la fête.

Certes, il faut se garder d'exagérer la part des facteurs socio-religieux ; en particulier, les Mbororo et les grands transhumants, dont on dit parfois qu'ils pratiquent un élevage sentimental, tirent toutes leurs ressources de leurs troupeaux. Cependant il n'est pas douteux que le comportement des éleveurs est souvent guidé par des motivations d'ordre social(notamment le prestige conféré par la possession de nombreux animaux) plutôt que par la recherche systématique des moyens d'améliorer la valeur économique et le rendement de leur cheptel. Cette attitude ne favorise évidemment pas l'adoption de méthodes propres à surmonter les obstacles qui s'opposent au développement de l'élevage.

Les problèmes zootechniques.

Comme tout pays tropical, le Nord du Cameroun est bien pourvu en parasites et maladies qui peuvent provoquer de terribles hécatombes dans les rangs du bétail. A cet égard, il est permis de regretter la passivité, mélange d'ignorance et de négligence, dont font preuve beaucoup de propriétaires et bergers.

Grâce à des campagnes systématiques de vaccination, le Service de l'Elevage a obtenu des succès remarquables, notamment dans la lutte contre la peste bovine. Mais plusieurs maladies contagieuses, que les migrations saisonnières des troupeaux contribuent à propager, restent menaçantes, et les moyens financiers nécessaires pour les combattre font souvent défaut, tant au niveau national qu'à celui de chaque propriétaire. Ainsi, le cheptel caprin est décimé, certaines années, par des maladies pulmonaires ; le traitement approprié n'est généralement pas appliqué, parce que jugé trop coûteux par rapport à la valeur économique de chaque animal. Contre la trypanosomiase, qui provoque chaque année des milliers de décès et d'avortements parmi les bovins, le Service dispose depuis 1948 d'un traitement curatif efficace. Mais les dégâts causés par cette maladie semblent toujours très étendus ; les éleveurs , devenus trop confiants, ont tendance à conduire leurs troupeaux dans des zones dangereuses, surtout à la fin de la saison sèche, lorsque les pâturages sont épuisés sauf dans les dépressions où l'humidité a persisté le plus longtemps, mais où les glossines aussi se réfugient ; l'élimination de ces dernières sera peut-être la seule solution véritable.

fig. 54:

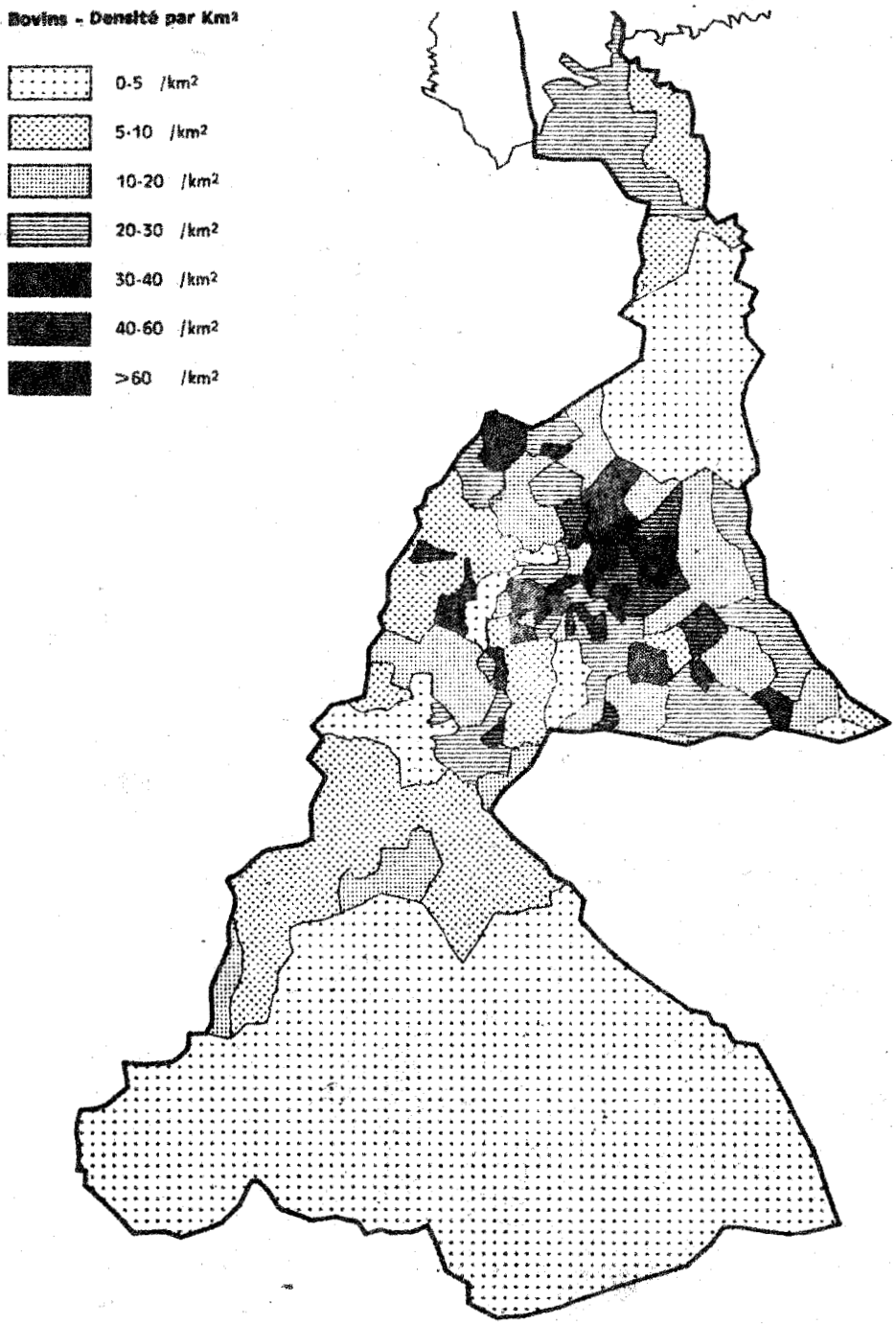
Bovins - Densité par Km²
0-5 /km²
5-10 /km²
10-20 /km²
20-30 /km²
30-40 /km²
40-60 /km²
>60 /km²

fig. 55 :

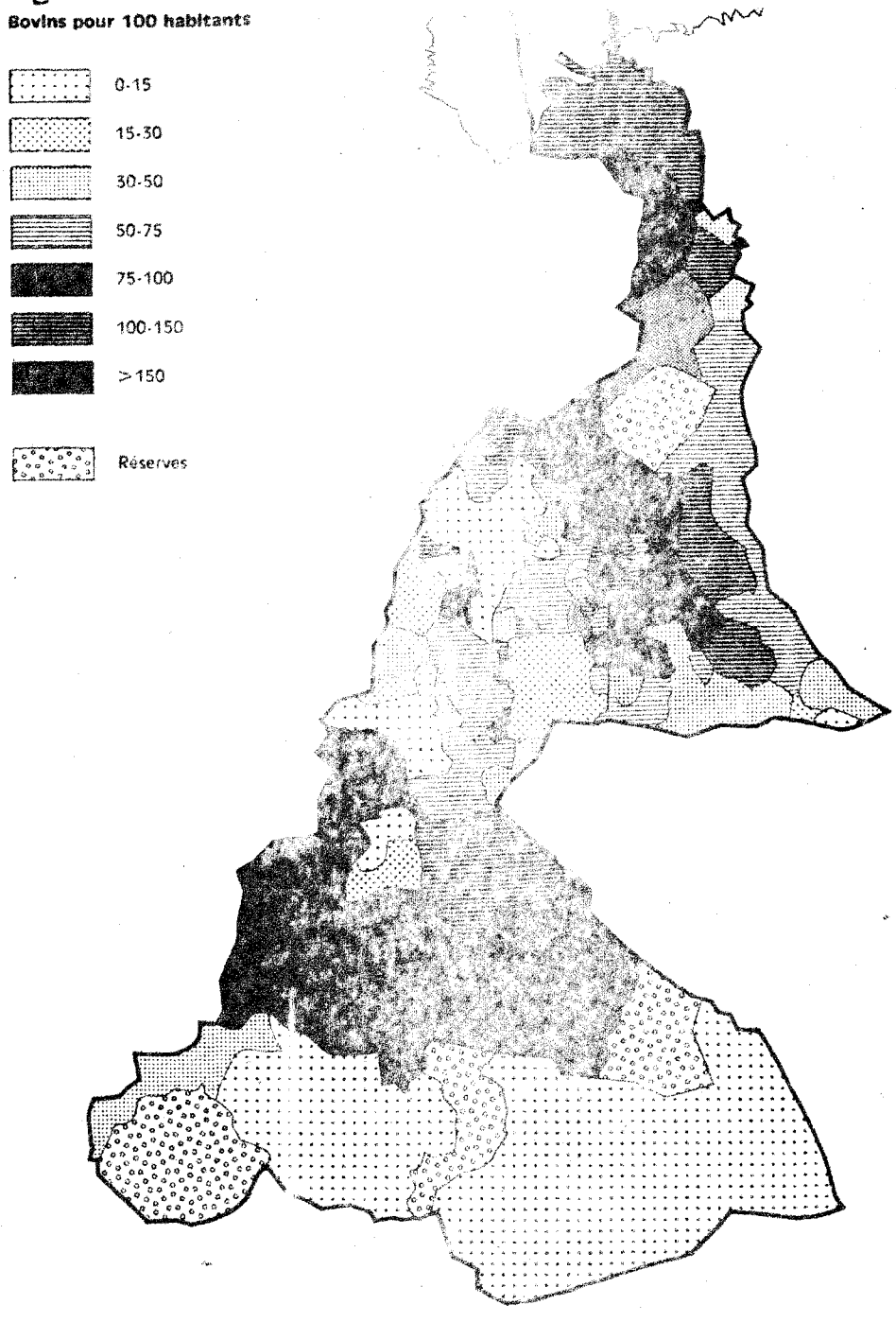
Bovins pour 100 habitants
0-15
15-30
30-50
50-75
75-100
100-150
>150
Réserves

On sait d'autre part que les animaux résistent moins bien aux maladies quand ils sont affaiblis par la sous-alimentation. Or les pâturages naturels, sur l'exploitation desquels l'élevage est fondé dans le Nord du Cameroun, s'avèrent de plus en plus insuffisants. Dans le centre du Diamaré notamment, les bovins sont beaucoup trop nombreux, même pendant la saison des pluies à cause de l'étendue des cultures. Partout, le bétail souffre de l'insuffisance qualitative et quantitative de la nourriture que lui offre la brousse pendant la saison sèche. Bien souvent, de plus, il manque d'eau, n'ayant à sa disposition que des rivières et mares naturelles vite taries après les pluies. Dans ces conditions, l'état des bovins est parfois lamentable, et leur rendement en viande et en lait presque toujours largement inférieur aux possibilités des races élevées. Moins exigeants, plus capables de tirer parti des débris végétaux qu'ils peuvent trouver, les ovins et les caprins maintiennent assez bien, même pendant la saison sèche, leur poids et leur vitalité.

Partout posé en Afrique, le problème de l'alimentation du bétail a atteint ici, bien avant les sécheresses exceptionnelles de ces dernières années, un stade critique ; non seulement l'état du bétail est peu satisfaisant, mais sa survie n'est obtenue qu'au prix de la dégradation du milieu naturel, soumis à une exploitation abusive et désordonnée qui ne permet pas à la végétation de se reconstituer. Une telle situation appelle non des aménagements mais un changement radical des techniques d'élevage.

Simples et peu coûteuses, les méthodes d'élevage extensives peuvent être considérées comme valables, peut-être même comme les meilleures, tant que le bétail dispose d'espaces étendus. La transhumance met judicieusement à profit les décalages spatiaux du développement de la végétation ; elle a trouvé des conditions relativement favorables dans le Nord du Cameroun, où le voisinage de milieux différents permet de procurer au bétail de l'eau et de l'herbe, et d'éviter les marais et les glossines, sans lui faire parcourir de très longues distances. Mais, grâce sans doute en partie à ces conditions favorables et aux succès de la lutte du Service de l'Elevage contre les grandes épizooties, les effectifs se sont accrus au delà de toute limite raisonnable, surtout dans le centre de la plaine du Diamaré, où se manifeste de façon criante l'incompabilité entre l'emploi des méthodes extensives, une forte densité du bétail et une forte densité de la population agricole.

La solution théorique est connue, du moins dans ses grands traits : il faudrait cesser de compter sur l'utilisation au jour le jour des ressources alimentaires spontanées, enrichir les pâturages naturels, cultiver des plantes fourragères, ensiler une grande partie de la végétation abondante de la saison des pluies. Sans doute aussi faudrait-il restreindre fortement l'effectif du cheptel bovin et favoriser les espèces mieux adaptées aux conditions de la zone soudano-sahélienne : caprins, ovins (et antilopes ?). Mais il est clair qu'un tel bouleversement poserait aux éleveurs comme aux pouvoirs publics des problèmes ardus.

IV - LE COMMERCE(1).

A/ Les marchés.

Bien que la population du Nord du Cameroun soit surtout composée de paysans polyculteurs qui vivent essentiellement, et en particulier se nourrissent, de ce qu'ils produisent eux-mêmes, l'existence de petits surplus accidentels et de productions franchement spécialisées et destinées à la vente donne lieu à une activité commerciale importante, que l'on peut observer notamment sur les marchés. Il existe aussi, dans quelques gros villages et surtout dans les centres administratifs, des boutiquiers et des marchands de plein air, qui vendent au détail des produits manufacturés ; d'autre part, un peu partout, des transactions se font entre voisins (ventes de mil, de bétail) et quelques produits sont vendus au porte à porte ; mais l'essentiel du commerce a lieu sur les marchés hebdomadaires, dont le réseau couvre toute la région.

L'activité de ces marchés, déjà décrits par Lembezat, obéit au rythme des saisons. Elle diminue pendant la saison des pluies, quand les déplacements sont malaisés et les ruraux occupés dans leurs champs ; d'ailleurs, la protection des marchés contre les intempéries est quasi-nulle : il n'existe de hangars "en dur" (et la superficie qu'ils couvrent est minime) que sur les marchés les plus importants ; sur les autres, les installations des vendeurs, quand elles existent, se réduisent à de petits abris de branchages et de paille. L'activité augmente pendant la saison sèche, après les récoltes qui, notamment celle du coton, rapportent de l'argent aux cultivateurs ; les maxima correspondent aux journées qui précèdent les fêtes collectives, occasions de dépenses de toutes sortes. A propos de la région de Mora, A. Hallaire a noté que ce décalage saisonnier n'est pas seulement quantitatif ; les motivations des vendeurs et des acheteurs, et la nature des produits offerts et demandés, diffèrent :

(1) Texte rédigé par Hubert FRECHOU.

pendant la saison des pluies, les clients viennent principalement se procurer des denrées vivrières dont ils ont un besoin immédiat (mil, arachide, poisson...); pendant la saison sèche, les disponibilités monétaires sont plus élevées, et une grande part des transactions porte sur des objectifs de moindre nécessité (vêtements, bétail, produits artisanaux). Ces observations ont probablement une valeur générale.

L'importance économique des marchés hebdomadaires est réelle. Leur fréquentation n'est pas motivée seulement par le désir de sortir de chez soi, de savoir ce qui se passe hors du cadre quotidien, de se distraire avec des amis ou des inconnus. Certes, ces motifs existent, mais ils se mêlent, en proportions évidemment variables d'un individu à l'autre, au désir ou au besoin de gagner un peu d'argent, d'acheter un objet utile, voire de faire des affaires.

Quels sont les facteurs de cette activité ? Il est certain que, dans une région où très peu de gens disposent de moyens de transport rapides et puissants, la forte densité de la population favorise les échanges. Grâce à elle, il existe à portée de chaque emplacement un nombre assez important de participants éventuels, et le réseau des marchés est assez serré pour rentabiliser l'activité de revendeurs ou commerçants non motorisés. Un autre facteur est le voisinage ou le mélange de groupes ethniques qui ont des économies différentes et parfois complémentaires. Comme on l'a vu au chapitre précédent, il ne s'agit pas seulement de la cohabitation de peuples agriculteurs, éleveurs et pêcheurs, mais aussi de la juxtaposition de multiples spécialisations locales.

Ces conditions favorables, qui, seules, ne peuvent que créer des virtualités, ont été mises à profit tout d'abord, dès avant le vingtième siècle, non dans le secteur où elles atteignent leur maximum, c'est à dire à l'intérieur du massif montagneux, mais dans les parties de la plaine que peuplaient les Mandara et les Foulbé. L'aptitude de ces populations au commerce fait partie de tout un ensemble de traits qui font apparaître leurs structures sociales comme plus amples et plus ouvertes que celles des autres ethnies : forte organisation politique , habitat en partie rassemblé en gros villages, adhésion à l'Islam. De plus, le royaume mandara était en contact étroit avec le Bornou où le commerce jouait un rôle important depuis des siècles, et les Foulbé ont conservé, de leur ancienne vie nomade, l'habitude des déplacements, des contacts et des échanges. Aujourd'hui encore, le commerce est dominé par des Foulbé et, à un moindre degré, par des Mandara et des Haoussa et Bornouans immigrés; c'est dans des

villages foulbé, même isolés géographiquement dans des secteurs peuplés en majorité par d'autres ethnies, que se sont développés presque tous les marchés importants.

Avant la période coloniale, l'économie des autres ethnies, surtout dans les montagnes, était sans doute quasiment autarcique ; une exception probable doit cependant être notée : la vente probable de poisson séché par les populations de pêcheurs du Logone et de la Bénoué. Ailleurs ne devaient exister que des échanges entre voisins, notamment entre agriculteurs et éleveurs. Mais, au cours du vingtième siècle, le processus classique s'est déroulé ici comme dans l'ensemble de l'Afrique Noire : toute la population a été introduite bon gré mal gré dans l'économie d'échange par la nécessité de se procurer de l'argent pour payer l'impôt ; ensuite, le désir d'acquérir des objets manufacturés d'importation (vêtements, matériels de cuisine...) s'est généralisé. Les transactions portant sur des spécialisations locales ont pu se multiplier, s'organiser et dans quelques cas accéder au niveau du grand commerce. L'extension des cultures commerciales "encouragées" par les pouvoirs publics, arachide, riz et surtout coton, a provoqué une augmentation des ressources monétaires et activé la commercialisation des biens en général. Depuis deux ou trois décennies surtout, vendre et acheter deviennent de plus en plus, dans chaque famille, des actes courants ; à côté de ceux qui se contentent de vendre le produit de leur travail, le nombre des commerçants est élevé ; (par exemple, un paysan vend son coton, et arrondit la somme ainsi gagnée en achetant et revendant deux ou trois moutons). Les femmes participent activement à cette évolution, et tiennent pour certains produits une grande place dans le commerce de détail.

De tout ceci a résulté une augmentation générale du nombre des marchés, qui forment actuellement un réseau serré couvrant toutes les parties de notre région ; chaque village, semble-t-il, veut avoir le sien. Bien entendu, la réussite de ces créations est très inégale, et certaines n'ont qu'une existence éphémère. Même des marchés qui semblent bien établis peuvent péricliter , pour des raisons diverses et souvent difficiles à saisir ; ainsi, Djapay a cessé d'être un très important marché de bovins ; dans l'arrondissement de Kaélé, on peut noter, en comparant la situation actuelle à celle que décrivent des documents datant de vingt à trente ans, que les marchés de Garey, Djidoma, Doubane, Dziguilao, ont décliné, tandis que l'importance de ceux de Titin, Damay, Kaélé, grandissait.

Pour apprécier et comparer l'importance des différents marchés, il ne suffit pas de tenir compte d'éléments purement quantitatifs et globaux, tels que l'effectif des gens qui les fréquentent, la surface de leur zone d'attraction, le tonnage ou la valeur des marchandises présentées. Il faut aussi tenir compte de critères qui, tout en étant d'ailleurs liés aux précédents, permettent mieux de définir des niveaux : présence ou absence de certains produits (tissus et bétail par exemple) ; existence éventuelle d'une spécialité locale importante (par ex. calebasses à Touloum) ; proportion des hommes et des femmes parmi les vendeurs ; présence ou absence de commerçants professionnels, de grossistes ; nature et importance des moyens de transport (ânes, camions). On perçoit alors l'existence de types de marchés dont les fonctions diffèrent en partie, et d'une hiérarchie fonctionnelle qui est d'ailleurs compliquée par la diversité des formes de commerce et l'enchevêtrement des flux propres aux divers produits.

Marchés d'intérêt local.

Les plus petits marchés, assez nombreux dans les régions peuplées par des non-musulmans, sont ceux où le seul produit présenté est la bière de mil, préparée à la maison, apportée dans des calebasses et vendue par des femmes du voisinage. Il est clair que ces "marchés" sont avant tout des points de rencontre, où les consommateurs viennent boire et se distraire. Presque tous les autres marchés hebdomadaires, grands et petits, donnent d'ailleurs lieu à la fabrication de bière ; la vente et la consommation se font soit sur le marché lui-même, soit (certains chefs de village l'exigent pour éviter les rixes) à l'écart, dans les maisons des vendeuses.

Les "marchés de femmes", qui peuvent être aussi petits mais dont la fonction est très différente, sont partout très nombreux. Chaque vendeuse y apporte deux ou trois calebasses de produits agricoles (mil, haricots, arachide, légumes, citrons) ou de produits de cueillette, ou de l'huile, des tourteaux d'arachide, des beignets, du poisson séché. D'autres femmes viennent s'y procurer ce qui leur manque, toujours en petites quantités : les denrées sont mesurées avec une très petite cuvette, la "tasse", ou présentées en tas de quelques décigrammes. Les moins importants de ces marchés, installés comme ceux du type précédent à l'ombre d'un ou deux arbres, groupent une quinzaine de vendeuses assises en arc de cercle ; on y trouve presque toujours au moins un petit commerçant venu à bicyclette avec une caisse pleine de produits manufacturés très divers (allumettes, cigarettes, sucre, savon, colifichets) ; parfois aussi un boucher.

A partir de ce minimum, on passe insensiblement à ce qu'on peut peut-être appeler le marché moyen, qui groupe une centaine de vendeuses et une vingtaine de petits commerçants ambulants, dont certains présentent des pièces de tissus. De plus, quelques artisans viennent vendre des nattes, des poteries, des outils de fer, des armes. Tous ces vendeurs sont disposés en lignes parallèles, groupés selon leurs spécialités. Couramment, deux ou trois bouchers travaillent sur de tels marchés, où ils trouvent chaque semaine assez de clients pour pouvoir abattre un boeuf chacun, tout au moins pendant la saison sèche ; pendant les pluies, la clientèle étant moins nombreuse, ils tuent seulement, comme sur les plus petits marchés, des chèvres ou des moutons.

Il existe plusieurs dizaines de marchés de ce type ; dans la plaine, on peut en compter à peu près un par canton. Entre eux et les petits "marchés de femmes", les différences qualitatives ne sont guère significatives : le rayon d'attraction reste de l'ordre de cinq à dix kilomètres : les produits exposés, si leur gamme est plus variée, sont des objets d'usage quotidien et de valeur unitaire généralement faible, et ne sont vendus qu'au détail ; sauf en ce qui concerne les produits manufacturés, les transactions mettent directement en présence producteurs et consommateurs.

Le passage aux marchés des catégories supérieures n'est pas marqué seulement par une augmentation du nombre des acteurs, mais encore et surtout par l'intervention massive de commerçants qui assurent le regroupement, le transfert de marché, et la diffusion de toutes sortes de produits. Fondés sur le voisinage d'éthnies aux comportements économiques différents et sur l'existence de spécialisations locales, des courants commerciaux actifs et variés sillonnent le nord du Cameroun et se mêlent, en ce qui concerne quelques produits, à un trafic à très longue portée auquel participent les populations du Sud et des Etats limitrophes.

Marchés de contacts inter-ethniques.

Même au niveau des plus petits marchés, on peut noter l'existence d'échanges et d'activités spéculatives qu'engendrent, de façon assez systématique quoique à un stade embryonnaire, les contacts entre ethnies. Ainsi, dans certains secteurs, des femmes Mbororo apportent régulièrement du lait et du beurre au marché voisin, où elles se procurent des denrées agricoles. Souvent, des femmes foulbé achètent à des paysannes guiziga ou montagnardes de l'arachide

qu'elles revendent quelques jours plus tard, sur le même marché, sous forme d'huile et de tourteaux ; elles ont pour principales clientes ces mêmes femmes guiziga ou montagnardes, qui déclarent ne pas savoir faire de l'huile. De même, les non-musulmanes qui fabriquent de la bière s'approvisionnent parfois en mil rouge auprès de paysannes foulbé.

Les marchés où se font ces échanges interethniques restent au niveau de l'intérêt local tant que vendeurs et acheteurs habitent, plus ou moins mêlés, dans les environs : la somme des transactions n'a pas pour résultante un courant bien défini ou même un faisceau d'itinéraires dans le sens duquel tel produit serait transféré. Mais ce stade tend à être dépassé partout où voisinent des secteurs géographiques relativement homogènes du point de vue ethnique ; là se développent des marchés de contact, qui ont à première vue la même apparence que les précédents mais qui jouent un rôle bien différent. Il existe tout un chapelet de marchés de ce type au pied des Monts du Mandara ; A. Hallaire a observé ceux de l'arrondissement de Mora, où voisinent des ethnies païennes montagnardes et des ethnies musulmanes installées dans la plaine. Sur l'ensemble de ces marchés, dont chacun correspond généralement au massif occupé par une ethnie, les Mafa sont les principaux vendeurs d'arachide, de patates, de taro ; les ressortissants des autres ethnies de la montagne apportent notamment du tabac, des haricots, du souchet, du gombo ; les uns et les autres offrent aussi des produits de cueillette, des poteries, des objets de bois taillé. Parmi les vendeurs originaires de la plaine, les Mandara l'emportent en ce qui concerne le mil et les bandes de coton tissé, les Bornouan en ce qui concerne les oignons, les piments, les tissus teints à l'indigo ; les uns et les autres vendent aussi des nattes, de même que les Arabes, qui apportent du petit bétail et du lait. Il est à noter que certaines productions, comme celle des haricots chez les Minéo, celle du gombo chez les Podoko, ont été développées en vue de la commercialisation. Les montagnards fabriquent spécialement à l'intention des gens de la plaine des objets de bois (mortiers et pilons, planchettes d'écoliers coraniques) qu'eux-mêmes n'utilisent pas.

L'aire d'attraction de ces marchés de contact est plus vaste et surtout beaucoup plus complexe que celle des marchés d'intérêt local : pour chaque produit, on peut distinguer une aire des vendeurs et une aire des acheteurs nettement décalées l'une par rapport à l'autre (par exemple, un ou deux massifs d'une part, un secteur de la plaine d'autre part). Ces décalages géogra-

phiques témoignent de l'existence de courants commerciaux de longueur réduite mais assez systématiques pour attirer de véritables commerçants qui par exemple apportent au marché des produits agricoles collectés chez les cultivateurs montagnards.

De petits courants semblables ont été observés par H. Fréchou dans le sud du Diamaré. Ainsi, de petites quantités de mil rouge (destiné à la fabrication de bière), de patates, d'huile et tourteaux d'arachide, sont transférés de cantons à prédominance foulbé (Gawel, Djapay, Salak) vers le pays Guiziga ; les femmes foulbé jouent un rôle actif dans ce trafic, notamment dans la collecte et la revente des patates. De même, de l'huile d'arachide et du manioc vont des cantons foulbé de Guidiguis et Kalfou vers le pays toupouri.

Circuits commerciaux complexes.

Par suite de la variété des conditions naturelles et des comportements économiques, certaines activités ne sont pratiquées que localement. Plus généralement, il existe, en ce qui concerne des productions spatialement diffuses, des déséquilibres permanents entre l'offre et la demande locales qui ne peuvent être compensés par des échanges entre petites régions complémentaires voisines. D'où l'existence de courants commerciaux qui s'allongent sur des distances parfois considérables ; nous verrons que certains débordent largement du cadre régional étudié ici : un trafic à longue portée, actif et multiforme, lie le nord du Cameroun au sud du pays et aux états limitrophes. Ces courants matérialisent l'existence de circuits complexes et multiformes, articulés sur les marchés importants, et où la succession des opérations classiques de regroupement, transport et diffusion fait apparaître une hiérarchie des commerçants.

Ces derniers, qui sont en général spécialisés dans une branche du commerce (par exemple le bétail, ou les produits manufacturés, ou quelques produits agricoles?), forment une population extrêmement hétérogène, depuis le jeune garçon qui se promène dans un marché en vendant par paires des cigarettes, ou la femme qui revend quelques patates ou du poisson séché sur un ou deux marchés proches de son domicile, ou le commerçant occasionnel qui essaie de s'occuper pendant la saison sèche, de voyager tout en faisant fructifier un capital de quelques milliers de francs, jusqu'au notable dûment patenté, installé

dans une ville, propriétaire de magasins et de camions. Les degrés de la hiérarchie sont marqués par les quantités commercialisées, par la nature des produits (il faut plus d'argent par exemple pour faire le commerce des bovins que pour celui du petit bétail), par le capital fixe employé (moyens de transport et de stockage), par l'importance de la main-d'oeuvre éventuellement employée (porteurs, gardiens, prospecteurs-acheteurs, détaillants plus ou moins dépendants). D'une façon générale, bien que les femmes commerçantes soient nombreuses, les hommes jouent un rôle prépondérant : ils font tout le commerce du bétail et des produits manufacturés, et, en ce qui concerne les produits agricoles et le poisson séché, ils tiennent le commerce de gros. D'autre part, des gros commerçants sont le plus souvent des ressortissants des ethnies musulmanes ; les Mandara l'emportent dans l'arrondissement de Mora, les Foulbé ailleurs ; quant aux membres des ethnies non-musulmanes, leur accès aux stades supérieurs du commerce est souvent concomitante de leur conversion à l'Islam.

On peut considérer comme "marchés importants" ceux sur lesquels ont lieu les opérations de regroupement et d'expédition en quantité relativement importante ou d'éclatement et diffusion qui caractérisent le commerce de gros. Le regroupement des produits d'origine locale, apportés par les cultivateurs, éleveurs, pêcheurs ou artisans eux-mêmes, par des petits commerçants qui parcourent les villages ou par les agents des commerçants de gros, est parfois peu commode à observer parce que mêlé aux transactions locales de détail ; il en est ainsi notamment en ce qui concerne le bétail. Mais cette fonction est très caractéristique de certains marchés, notamment de celui de Touloum, où quelques commerçants expéditeurs rassemblent des calebasses apportées par des dizaines de femmes toupouri, et qui, par ailleurs, est presque uniquement un marché "moyen" consacré au commerce de détail. La fonction de diffusion, au moins en ce qui concerne les produits manufacturés et la cola, existe peu ou prou sur tous les marchés importants, où viennent s'approvisionner les commerçants de détail qui vont ensuite revendre sur les marchés d'intérêt local des environs. Il existe aussi des marchés-relais, placés sur les courants commerciaux les plus longs. Le marché des bovins de Doumrou en est un bon exemple : les apports et les achats des éleveurs locaux ne constituent qu'une petite part des transactions : la majeure partie du bétail est amenée par des commerçants qui se sont approvisionnés vers le nord-est ; la plupart des achats sont le fait d'autres commerçants qui expédient plus loin vers le sud-ouest.

De par ces fonctions de regroupement, de relai et surtout de diffusion, les marchés se classent selon une hiérarchie fonctionnelle qui ne tient pas compte seulement des effectifs de participants, mais surtout du fait que l'aire d'influence d'un marché de gros englobe celles de plusieurs marchés d'intérêt local qui en sont les satellites. Cette hiérarchie est complexe et enchevêtrée. Elle diffère selon les produits. Elle peut comporter plus de deux degrés, car les marchés de gros eux-mêmes sont d'importance très inégale ; ainsi, des marchés importants comme ceux de Guidiguis, Lara, Mindif, Djapay, dépendent des marchés beaucoup plus importants de Maroua et Doumrou qui à certains égards dépendent eux-mêmes de Garoua. D'autre part, même en ce qui concerne un produit donné, un petit marché peut dépendre de deux ou trois marchés de gros dont les aires d'influence se chevauchent et parfois s'étendent aux dépens l'une de l'autre. L'aire d'influence d'un marché, en ce qui concerne un produit donné, est souvent décentrée par rapport à ce marché ; autour des marchés-relais notamment, par suite de la croissance des prix observable le long des courants commerciaux ; il y a une aire des provenances (vendeurs) décentrée vers l'amont, et une aire des destinations (acheteurs) décentrée vers l'aval.

Les marchés sur lesquels ont lieu des opérations de gros sont toujours, en même temps, des marchés de détail au moins "moyens". Plusieurs dizaines de marchands de produits manufacturés y travaillent ; parmi eux, beaucoup sont spécialisés dans la vente des tissus imprimés. La gamme des produits de l'artisanat est variée : outils, nattes, chapeaux, bandes de coton tissé, et comporte des articles coûteux : vêtements et bonnets brodés, chaussures de cuir, bijoux d'argent. Un secteur du marché, parfois très étendu, est réservé au bétail. L'importance du marché est souvent consacrée officiellement par la construction d'un hangar métallique, et d'un abattoir où plusieurs boeufs sont débités chaque semaine sous la surveillance d'un agent du Service de l'Elevage. Des camions employés le matin et le soir par les commerçants peuvent aller, entre temps, chercher dans des villages plus ou moins distants des clients attirés par la grande variété des marchandises offertes et par l'ambiance si différente de la vie calme de tous les jours.

B/ Inventaire des courants commerciaux.

1°/ La diffusion des produits de l'extérieur.

Il s'agit principalement d'articles manufacturés, fabriqués dans le sud du Cameroun (savon, cigarettes, chaussures, parfums.....), ou importés. Ils

pénètrent dans le Nord du Cameroun soit par Garoua où se rejoignent l'axe routier Yaoundé-Ngaoundéré et la Bénoué navigable quelques mois par an, soit par divers points de la frontière proches des centres commerciaux nigérians de Moubi, Kerawa et Banki. La proportion de produits importés du Nigéria semble particulièrement forte en ce qui concerne les tissus et la vaisselle émaillée. Depuis quelques années, les tissus fabriqués à Garoua s'introduisent dans ce commerce.

Le commerce de gros est dominé par quelques entreprises de type capitaliste, qui appartenaient naguère à des compagnies européennes (King Limited Corporation, Société du Haut-Ogoué, Hollando.....) ou à des Grecs et Levantins, et qui, de plus en plus, passent aux mains de Camerounais, généralement foulbé. Ces entreprises sont installées dans les centres urbains, Garoua et Maroua surtout, mais aussi Guider, Mokolo, Mora, Kaelé, Yagoua. Leurs magasins ont en pratique le monopole de la vente des produits qu'achètent exclusivement les administrations et services publics et la clientèle privée riche : matériaux de construction tels que ciment, bois débité, tôles, automobiles, essence, produits alimentaires coûteux.

Les articles dont l'usage est à présent généralisé sont vendus dans les mêmes magasins soit au détail aux consommateurs, soit en quantités très variables aux commerçants locaux qui opèrent sur les marchés. Certains de ces commerçants sont très spécialisés dans un groupe de produits (par exemple les chaussures, les bicyclettes et pièces de rechange, les récipients émaillés, les tissus imprimés); à la fois demi-grossistes et détaillants, ils revendent sur les marchés très importants tels que Mémé, Bogo, Moulvouday, Doukoula, Doumrou ; parmi eux, quelques-uns court-circuitent les maisons de commerce locales en allant directement s'approvisionner à Yaoundé, à Douala ou au Nigéria. Les commerçants moins spécialisés renouvellent leurs stocks dans les maisons de commerce ou auprès de ces demi-grossistes ; ceux qui opèrent dans la plaine de Mora achètent aussi sur les très importants marchés de Kerawa et Banki. Entre les demi-grossistes spécialisés et les petits détaillants dont tout le stock entre dans une malle et que l'on trouve sur tous les marchés, il existe tous les échelons intermédiaires imaginables ; ainsi, sur des marchés moyens ou assez importants tels que Kongon, Titin, Gazawa, Djapay, Guidiguis, des commerçants à demi-spécialisés vendent à des petits détaillants.

La cola, originaire des zones forestières du Cameroun et du Nigéria est diffusée selon les mêmes directions que les produits manufacturés, mais sans qu'interviennent les firmes de style européen ; tout se passe sur les marchés. Ce

commerce important n'est guère pratiqué que par des hommes, seuf parfois au stade du détail. Les marchés de gros, où la cola est apportée par sacs, sont les mêmes que dans le cas des produits manufacturés ; les Foulbé y jouent un rôle prépondérant.

Le natron provient des carrières situées au nord-ouest du lac Tchad. Ses usages sont multiples : on en donne au bétail, mais les hommes en consomment aussi dans la cuisine à la place du sel, ou comme laxatif, ou pour accompagner le tabac à chiquer ; d'autre part, il entre dans la composition des mixtures qu'emploient tanneurs et teinturiers. On distingue deux variétés. Le natron "noir", qui est le plus estimé, est expédié vers le Nigéria, par l'intermédiaire duquel le Cameroun en importe un peu. Le natron "blanc" est diffusé dans la République Tchadienne ; une partie pénètre au Cameroun, surtout par Bongor et Yagoua. Les commerçants sont presque tous des Foulbé, hommes et femmes ; ces dernières se cantonnent dans la vente au détail.

2°/ Le commerce des produits locaux : courants secondaires.

On peut appeler courants secondaires des flux qui concernent des quantités relativement faibles de produits, agricoles en général, et sur lesquels on dispose seulement d'observations fragmentaires faites notamment dans le nord du Margui-Wandala et le sud du Diamaré.

Le commerce de quelques denrées agricoles produites par les femmes dans le nord des Monts du Mandara dépasse à peine le stade du petit commerce observable sur les marchés d'intérêt local ou de contact. Ainsi, du voandzou est acheté sur les marchés du piémont par des femmes mandara, qui vont le revendre à Maroua. De même, du gombo, commercialisé notamment par des femmes podoko, est expédié vers Maroua et vers Kerawa, marché-frontière nigérian. De l'éleusine, originaire du massif des Hidé, va de Mora à Kousséri, où elle est revendue à des Tchadiens. Dans ces trois cas, le lieu de regroupement et le lieu de revente sont séparés par des distances de plusieurs dizaines de kilomètres, et le transport est fait par camion, il s'agit donc de véritables courants. Mais les quantités en jeu sont peu importantes, et les commerçants restent des commerçants de détail. Il en est de même semble-t-il des cordes que les hommes toupouri fabriquent avec des fibres de "da," et qu'ils apportent notamment à Dzinguilao et à Doumrou, où les principaux acheteurs sont des commerçants qui vont revendre dans toutes les directions (Bogo, Maroua, Garoua, Léré, Pala).

D'autres produits paraissent accéder plus franchement au stade du commerce de gros. Tel est le cas du tabac ; des commerçants mandara en achètent aux producteurs montagnards, notamment mouktélé et ouldémé, soit à domicile soit sur les marchés de piémont comme Kouyapé et Mbrémé ; ils en expédient la majeure partie vers le Nigéria ; ce trafic semble porter sur des sommes assez importantes, étant donné la valeur spécifique du tabac. Un courant de moindre importance, animé par des commerçants foulbé, va des marchés de Mbrémé et Koumbéré vers Maroua et Bogo.

A propos des haricots et des patates, des circuits qui paraissent de faible importance quantitative, mais comportant des opérations au stade de gros, ont été repérés. Des femmes des Monts du Manadara, appartenant notamment à l'ethnie Minéo, viennent vendre leur production de haricots à Gaboua et à Mora. De là, des commerçants en transportent vers Maroua, où des expéditions sont faites vers le Sud. D'autre part, à Doumrou et Kaélé, des commerçants foulbé vendent des haricots de provenances diverses (Mora, Guider, pays toupouri) ; parmi leurs clients figurent des femmes moundang qui vont revendre au détail sur les marchés des cantons voisins ; d'autres détaillantes du pays moundang vont elles-mêmes s'approvisionner plus près des aires de production, à Mokolo, Gazawa, Djapay, Mindif, Horlon, ou à Garoua et Maroua ; divers petits courants s'entrecroisent de façon apparemment confuse.

Un certain enchevêtrement de petits courants semble également exister dans le commerce des patates. Mokolo est un point de regroupement, d'où des expéditions ont lieu vers Mora, Maroua et le marché-relai de Gazawa. A Doumrou et à Kaélé s'observe le même processus qu'à propos des haricots : vente par des commerçants foulbé qui s'approvisionnent à Guider et à Garoua ; achat par des femmes moundang qui revendent dans les environs.

Quelques courants commerciaux, qui restent secondaires du point de vue des quantités transportées, sont remarquables par leur longueur. Tel est le cas des nattes fabriquées le long du Logone. Des commerçants, foulbé en général, vont en acheter, souvent par centaines, sur les marchés proches des lieux de production : Bourkoumandji, Guirvidig, et même Fort-Lamy. Ils les revendent sur les gros marchés de la plaine, Bogo, Maroua, Doumrou, qui sont à cet égard à la fois des marchés de diffusion locale et des marchés-relais, où d'autres commerçants s'approvisionnent pour revendre à Guider et Badadji.

Des calebasses sont produites en quantités largement excédentaires par les femmes toupouri, qui les apportent sur un petit nombre de marchés proches de leur domicile. Les plus gros acheteurs, des commerçants foulbé, massa et sara, opèrent sur le marché de Touloum qui est de loin le plus important ; ils vont revendre au Tchad, de Bongor à Moundou. A Touloum, mais aussi à Dziguilao et à Guidiguis, des lots moins importants sont achetés par des femmes foulbé qui vont revendre ces calebasses, parfois après les avoir fait teindre et pyrograver, à Yagoua, Maroua, Doumrou, Binder, Guider.

La commercialisation du piment est assez diffuse en général. Il existe cependant un courant qui nait en Nigéria, passe par Mora où il est renforcé par une partie de la production locale, puis se dirige vers Maroua et Garoua. Quelques expéditions sont faites vers le sud du Cameroun. Les quantités ainsi transportées sont faibles, mais ce produit à une valeur spécifique très élevée.

Deux produits, le mil et les oignons, semblent être commercialisés en quantités nettement plus importantes que tous les produits précédents.

Le commerce des oignons présente deux aspects. Il s'agit d'une part d'un commerce de diffusion fait surtout par des détaillants, à partir d'aires de production strictement localisées, notamment, dans l'ouest de la plaine de Mora, à Maroua et dans les environs de Doumrou. D'autre part, et surtout, un grand courant commercial, né au Nigéria, se dirige vers le Sud en passant par les marchés-relais de Mora et Maroua, où il est grossi par une partie des productions locales. De Maroua, de même que de Doumrou, des expéditions ont lieu soit vers Garoua, Ngaoundéré et le Sud du Cameroun, soit vers Pala, Moundou et la République Centrafricaine. Pendant la période qui suit la récolte, au milieu de la saison sèche, plusieurs camions chargés uniquement d'oignons sortent, chaque lundi, du seul marché de Doumrou.

Le commerce du mil, étudié en 1963 par P. Couty dans la plaine du Diamaré, progresse depuis deux décennies. Bien que la culture du mil soit partout la préoccupation essentielle des paysans, il existe des secteurs déficitaires qui tendent à susciter des mouvements locaux, par exemple de la plaine de Mora vers le nord des Monts du Mandara, ou de Gawel et Djapay vers le pays guiziga. L'inventaire de tels courants serait difficile à réaliser : ils varient probablement d'une année à l'autre, au moins quantitativement, selon les aléas climatiques ; ils servent en partie à permettre la fabrication de bière, dont

l'intensité doit aussi varier, en fonction des ressources monétaires. De plus, une certaine confusion résulte du caractère spéculatif de nombreuses transactions : beaucoup de commerçants achètent après les récoltes et réalisent un bénéfice substantiel en revendant quelques mois plus tard ; certains même s'approvisionnent à un tarif très avantageux en se faisant rembourser des avances sur récolte. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la circulation ne s'établit pas systématiquement en direction des aires de forte densité de la population. Il n'en est ainsi que lorsque le surpeuplement est très net, comme dans le nord des Monts du Mandara. A l'inverse, des régions peu peuplées sont déficitaires et reçoivent du mil, probablement parce que leur population vit surtout de l'élevage : tel semble être le cas du secteur peuplé par des Arabes au nord de la plaine de Mora, et des cantons foulbé situés autour de Garoua.

A l'échelle de l'ensemble régional décrit ici, le fait de circulation le plus important est le faisceau de courants qui unit le centre de la plaine du Diamaré à la région tchadienne du Mayo-Kebbi. A Maroua et surtout sur le marché voisin de Kodek, des commerçants achètent les excédents de production apportés notamment par les habitants du secteur situé au nord-est de Maroua (Kodek, Malam-Petel, Bogo). A Maroua arrive aussi du mil, en partie d'origine nigériane, que des commerçants vont chercher à Mora et à Mémé. De Maroua, des expéditions sont faites, par camion, vers Badadji d'une part, Kaélé et Doumrou d'autre part. Le premier courant grossit le long de la route, notamment entre Maroua et Moutouroua : des producteurs viennent vendre au bord de la route; son point d'aboutissement au Cameroun, Badadji, est un gros marché situé tout près de la frontière ; des Tchadiens viennent s'y approvisionner. C'est également en grande partie au Tchad qu'est destiné le mil transporté vers Kaélé et Doumrou ; en ces deux points, surtout à Kaélé, ce courant est renforcé par des apports originaires notamment des cantons situés au sud et au sud-est de Maroua (de Yakan à Mindif et Ouro-Zangui); de plus, des producteurs du même secteurs vont eux-mêmes, par divers itinéraires, livrer leurs excédents au Tchad.

Ce commerce d'exportation s'est créé par suite du déficit en mil qu'a provoqué, dans la partie du Tchad axée sur le Mayo-Kebbi, le développement de la culture du coton. Comme il concerne une ressource d'importance primordiale, il n'a pas manqué d'attirer l'attention des autorités camerounaises, qui

prennent, selon les années, des mesures de contrôle ou d'interdiction destinées à empêcher l'épuisement des stocks nécessaires à la population du Diamaré.

3°/ Le grand commerce : poisson et bétail.

Le commerce du poisson a été étudié en 1960-61 par P. Couty. Il s'agit de poisson séché ou fumé, utilisé en petites quantités dans la confection de sauces destinées à accompagner les "boules" de mil qui forment la base de l'alimentation. Le poisson est ainsi consommé par toutes les populations du Nord du Cameroun, mais en quantités inégales : en moyenne, les montagnards, faute d'argent, en achètent moins que les habitants de la plaine du Diamaré, ou se contentent de variétés moins estimées et moins chères.

Les aires de production sont situées sur les bordures est et sud de l'ensemble régional étudié ici. A l'est, le long du Logone, la pêche est pratiquée par les Kotoko, les Mousgoum et les Massa ; certains de ces derniers, de même que des Kim tchadiens, migrant chaque année vers Mazera, Logone-Birni, Kousséri (Fort-Foureau), c'est-à-dire vers un secteur où le poisson est beaucoup plus abondant que chez eux. Les techniques de pêche sont variées et adaptées aux conditions offertes, selon les périodes de l'année (étiage, crue, décrue) par le fleuve lui-même, ses défluents et la plaine inondée : on emploie des sennes, des filets triangulaires, des nasses, des claies, des barrages de terre, des foënes, des harpons. La plus grande partie du poisson est séchée.

Dans le sud, les zones de production sont, au Tchad, le Mayo-Kébi , et notamment le lac de Léré, et, au Cameroun, la Bénoué à l'aval de Riao. La pêche est pratiquée à l'aide de sennes, de carrelages et de lignes, par les populations locales (Moundang, Foulbé, Bata) et par des migrants bata, djoukoun et kabawa qui qui viennent chaque année du Nigéria. Ici, le poisson est surtout fumé.

Le commerce du poisson séché originaire du secteur du bas-Logone est fortement centré sur la place de Maroua. Les commerçants en gros de cette ville, pour la plupart foulbé ou bornouan, vont l'acheter sur des marchés où les pêcheurs apportent leur production par pirogue ou à dos d'âne. De là à Maroua, le transport se fait par camion. Les commerçants cherchent à s'approcher le plus possible des lieux de pêche et de séchage réguliers ; mais les pluies et l'inondation bloquent les routes pendant une partie de l'année. Au coeur de la saison des pluies, les camions ne dépassent pas Bogo ; d'octobre à janvier, ils

peuvent atteindre Ndiguina, Zagare et Guirvidig ; le marché de ce dernier village est alors le grand centre de regroupement et d'expédition. De janvier à avril, les marchés situés plus au Nord, Zina, Ngodeni, Logone-Birni, Kousséri, deviennent tour à tour accessibles, et Guirvidig perd sa prééminence. D'avril à juin, c'est-à-dire au moment où le commerce est le plus actif, le poisson qui entre dans Maroua vient surtout de Logone-Birni et Kousséri ; à cette époque, des pêcheurs et commerçants kotoko viennent eux-mêmes en vendre sur le marché de Maroua.

Accessoirement, les grossistes de Maroua s'approvisionnent aussi à partir de marchés du département du Mayo-Danay (Pouss, Bourkoumandji, Doreissou). D'autre part, alors que dans l'extrême-nord la forte production du secteur camerounais du bas-Chari et du lac Tchad (arrondissement du Serbewel) est exportée au Nigéria, une petite partie, en sens inverse, en revient au Cameroun par Banki et Kérawa et arrive aussi à Maroua.

Le poisson ainsi centralisé et stocké à Maroua est ensuite réexpédié sur les marchés importants, dans toutes les directions : le rayonnement de Maroua atteint directement Bogo, Mora, Mokolo, Moubi (Nigéria), Garoua, Badadji, Doumrou, Yagoua, parfois même Pala et Fianga au Tchad. Il passe aux mains de détaillants, généralement des femmes, et par leur intermédiaire atteint les petits marchés. Le rôle de Maroua est tel que, même à Guirvidig, une partie du poisson mis en vente au détail en vient. Cependant, des commerçants itinérants, qui sont à la fois petits grossistes et détaillants, vont directement des marchés de regroupement du Logone vers les marchés du Centre et du sud du Diamaré, et vers Garoua ; il s'agit généralement de Foulbé ou de Bornouans, qui transportent leur stock à dos d'âne. De même, la plaine de Mora est en partie approvisionnée directement à partir de Kousséri ou par le Nigéria. Mais ces courants sont très secondaires par rapport à ceux qui ont Maroua pour plaque tournante.

Dans le département de la Bénoué toutefois, le poisson séché venu du Logone, directement ou par Maroua, se heurte à la concurrence du poisson fumé originaire des pêcheries du Mayo-Kebbi et de la Bénoué. Ce poisson fumé domine largement, par exemple, sur le marché de Garoua. Le principal marché de regroupement est Badadji, que ravitaillent les pêcheries du Mayo-Kebbi. Il n'existe

aucun marché de ce genre à proximité de la Bénoué, dont la production est en grande partie emportée vers le Nigéria par les pêcheurs eux-mêmes. Les petits marchés du département sont ravitaillés directement à partir des lieux de pêche, ou par l'intermédiaire de Badadji et des marchés-relais de Guider, Pitoa et Garoua qui servent aussi à la diffusion du poisson séché du Logone ; de petites quantités de ce dernier parviennent ainsi jusqu'à Tcholliré et Poli. D'autre part, des commerçants bamiléké installés à Garoua expédient vers Yaoundé du poisson fumé qu'ils achètent à Badadji, à Pitoa ou sur les lieux de pêche. Les courants commerçiaux sont donc, dans ce département, assez enchevêtrés.

Le commerce du bétail, étudié en 1961-62 par H.Fréchou est également très actif. Selon les dénombrements du Service de l'Elevage, une centaine de milliers de bovins, davantage d'ovins et deux fois plus de caprins sont présentés chaque année sur les marchés ; sans doute, tous ne sont pas vendus, et un animal peut ainsi être compté plusieurs fois, mais des transactions ont également lieu en dehors des marchés.

A l'échelon local, le contact est généralement direct entre l'éleveur-vendeur et l'acheteur final qui peut être un autre éleveur, ou un boucher, ou un particulier qui veut abattre et consommer un animal en famille, en général à l'occasion d'une fête. Mais les véritables circuits commerciaux sont suffisamment importants, aux échelons régional et international, pour qu'interviennent un grand nombre de commerçants, occasionnels pour la plupart mais dont quelques-uns font des affaires importantes (ce sont en général des Arabes tchadiens, des Foulbé, des Bornouan et des Haoussa), pour lesquelles ils emploient plusieurs rabatteurs et gardiens-convoyeurs. L'organisation des marchés dépend de dignitaires traditionnels, les Sarkin-Sanou, qui assistent le Service de l'élevage, notamment pour dépister les maladies, et qui à l'occasion règlent les litiges. Sur les marchés importants, vendeurs et acheteurs peuvent utiliser les services de courtiers qui sont à la fois experts et interprètes.

L'activité du commerce du bétail est due en grande partie à la variété des conditions naturelles, des densités de population et des comportements économiques traditionnels, d'où résultent des déséquilibres locaux parfois très accusés entre l'offre et la demande. Globalement, les Foulbé et les Arabes vendent plus de bétail qu'ils n'en achètent. L'inverse est vrai pour les ethnies non-musulmanes, dont les membres doivent souvent acheter des animaux soit pour les abattre à l'occasion des fêtes, soit pour constituer des cadeaux de mariage;

les achats faits dans ces buts sont devenus de plus en plus nombreux depuis deux décennies (Podlewski.....). De là le caractère assez systématique des transactions opérées sur les marchés de contact. Ainsi, des Mafa vont acheter sur les marchés de l'ouest du Diamaré, notamment à Maroua et à Gazawa, des taurillons qu'ils engraissent pour la fête du Maray. De même, dans le sud et le sud-est du Diamaré, notamment à Moulvouday, Kalfou, Guidiguis, Doumrou, des bovins passent aux mains de Moundang et de Toupouri. Les montagnards, dans leur ensemble, achètent des caprins et, plus rarement, des ovins sur tous les marchés de quelque importance situés au pied des Monts du Mandara ; ils ont pourtant eux-mêmes l'habitude d'élever des caprins, mais en nombre insuffisant pour faire face à leurs besoins, sans doute parce que l'espace nécessaire manque dans beaucoup de massifs, à cause de la forte densité de population. C'est pour la même raison, et aussi parce que sa production est en grande partie absorbée par les montagnards et par la ville de Maroua, que le centre-ouest du Diamaré, où le bétail de toutes espèces est pourtant nombreux , reçoit un nombre important d'animaux destinés aux abattages familiaux et à la boucherie, et qui viennent du centre et de l'est de la plaine par les marchés de Bogo, Guirvidig et Bourkoumandji.

Mais ici intervient aussi, du moins ce qui concerne les bovins, le fait que le Nord du Cameroun forme, avec le centre du Tchad et le nord du Nigéria, une vaste zone d'élevage d'où convergent vers le sud du Nigéria des courants commerciaux de deux ou trois mille kilomètres de long, qui dessinent un réseau anastomosé articulé sur de gros marchés. Quelques-uns de ces courants traversent d'est en ouest le nord du Cameroun, où ils se mêlent en partie au commerce local. En effet, si certains exportateurs tchadiens expédient directement dans le sud du Nigéria, de façon à profiter entièrement du décalage des prix, d'autres reculent devant les difficultés d'un voyage de plusieurs semaines et les risques (vols, pertes, épuisement, maladies) qu'il fait courir au bétail et préfèrent présenter leur troupeau sur les marchés qui jalonnent leur itinéraire (par exemple à Bongor, puis à Moulvouday, à Doumrou, à Guider, à Moubi..) jusqu'à ce qu'ils aient vendu tous leurs animaux. Ou bien ils vont et viennent à travers la plaine du Diamaré, de Bogo à Maroua, Doumrou, Moulvouday, fréquentant aussi à l'occasion des marchés moins importants comme Djapay et Doukoula. Une partie des bovins que les Tchadiens vendent sur des divers marchés passe aux mains d'éleveurs ou de bouchers locaux. Les autres sont achetés par des commerçants camerounais ou nigérians, qui les réexpédient vers le Nigéria, en même temps que des bovins camerounais présentés sur les mêmes marchés. En outre, des éleveurs camerounais, notamment ceux du nord du Diamaré, de la plai-

ne de Mora, de l'ouest de la Bénoué, vont vendre directement sur les marchés nigérians de Banki, Kerawa, Moubi, Sorao, qui sont parfois les plus proches de leur domicile, et où ils peuvent espérer des prix plus avantageux qu'au Cameroun.

Un autre circuit, plus court et moins important, concerne les ovins. Il s'agit de moutons et béliers de race "woyla" que des éleveurs et commerçants tchadiens viennent vendre notamment dans les centres urbains ; ces animaux, appréciés pour leur grande taille et le poids qu'ils peuvent atteindre, sont achetés par des musulmans aisés qui les engraissent en vue de la Fête du Mouton.

Les pouvoirs publics, qui ne sont intéressés à ces courants commerciaux traditionnels que pour les contrôler (surveillance sanitaire, droits de douane), ont essayé d'ouvrir à l'élevage du Nord du Cameroun des débouchés dans le Sud du pays. C'est dans ce but qu'ils ont suscité la création, près de l'aérodrome de Salak, d'un abattoir frigorifique chargé d'expédier des carcasses de bovins vers Yaoundé et Douala, et d'une usine de conserve de viande de boeufs. L'abattoir frigorifique, ouvert en 1954, est loin d'avoir atteint l'objectif proposé ; l'entreprise s'est orientée vers l'expédition de viande de veau, de mouton et de porc. La conserverie, construite en 1965, a fermé ses portes après une dizaine d'années d'activité.

Parmi les autres produits de l'élevage, le lait et le beurre ne sont vendus qu'au détail, par des femmes d'éleveurs. De même, on prépare un peu partout, quand la vente de viande fraîche est impossible, de la viande séchée, avec la chair des animaux malades ou blessés (ou avec celle d'animaux sauvages); ce produit, succédané peu estimé du poisson séché, et en général vendu au marché voisin ; mais les yaéré fournissent pendant la saison sèche un excédent de production qui est apporté par des bergers, des chasseurs ou des commerçants-prospecteurs sur les marchés de Guirvidig et Mazera ; à partir de là, cette viande est diffusée sur les marchés du Diamaré. Plus important est le commerce des cuirs qui, orienté lui aussi d'est en ouest, donne lieu à des exportations vers le Nigéria qui atteignent plusieurs centaines de tonnes par an. Ce produit est malheureusement, en général, de mauvaise qualité.

CONCLUSION

L'animation des marchés, le grand nombre et le volume global des transactions, la complexité des circuits et l'enchevêtrement des flux illustrent la diversité et la vigueur de l'activité commerciale dans le Nord du Cameroun. Non seulement la pêche et l'artisanat, mais, localement, certaines productions agricoles - oignons, tabac, calebasses - ont été développées systématiquement en vue de la commercialisation. Dans le cas d'autres cultures, celle du mil notamment, les petits excédents locaux de production, marginaux par rapport à l'autoconsommation au niveau de chaque agriculteur, finissent par former des volumes assez considérables pour amorcer la formation de véritables circuits commerciaux. Ce que P. Couty a appelé "secteur intermédiaire" tient donc une place importante dans l'économie du Nord du Cameroun.

Ce secteur intermédiaire, créé et développé spontanément par accumulation d'initiatives individuelles (pendant très longtemps, les pouvoirs publics l'ont ignoré ou sous-estimé), présente des interférences avec le "secteur moderne" suscité par les organismes officiels et les contacts avec les sociétés industrielles : ainsi, l'argent rapporté par la livraison du coton à la CFDT sert à acheter du bétail ; les camions transportent des nattes et des oignons aussi bien que des produits manufacturés importés, ces derniers sont finalement présentés sur des marchés, a côté d'éventaires de poisson séché ou de fruits cueillis dans la brousse.... Cependant, ce secteur intermédiaire reste pour l'essentiel autonome et original : les motivations des acheteurs et vendeurs sont souvent liées au milieu social traditionnel (fêtes, cadeaux de mariage) ; le commerce reste en grande partie une activité de complément, pratiquée par des paysans pendant la morte-saison agricole ; les transactions ont un style local (procédés de mesure, marchandages, "cadeaux"); la comptabilité, même quand elle est compliquée (remboursement progressif d'avances multiples faites par un gros commerçant à des détaillants), reste non-écrite. La spontanéité et l'empirisme du secteur intermédiaire apparaît aussi dans le développement de plusieurs marchés très importants, Doumrou, Moulvouday, Mémé, Pitoa, en dehors des centres administratifs où s'installent les maisons de commerce de style européen, et dans l'existence des courants commerciaux de grand intérêt économique qui lient le Nord du Cameroun au Tchad et surtout au Nigéria.

On peut considérer comme des faiblesses certains caractères du secteur intermédiaire : "amateurisme" de nombreux commerçants, prolifération des petits marchands de produits manufacturés, absence quasi-complète de capital

fixe, déficience des procédés et moyens de stockage. Mais, tel qu'il est, il s'ajuste aux besoins et aux possibilités de populations essentiellement rurales, et joue un rôle très positif tant sur le plan économique, en donnant aux producteurs de multiples occasions de sortir du cadre de l'autoconsommation et de bénéficier de la division du travail, que sur le plan social, en favorisant les contacts entre ethnies et leur interpénétration.

V/ LES FAIBLESSES DE LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE MODERNE (1)

En contraste frappant avec l'efficacité de ses réalisations traditionnelles, le Nord du Cameroun - le Nord tout entier - fait dans le pays figure de parent pauvre, de région arriérée, à peine marquée par le tourbillon de modernisme qui entraîne - en bien et en mal - les régions méridionales dans une évolution constamment accélérée.

C'est que le Nord se trouve à une distance considérable de la côte atlantique, par où sont arrivés colonisateurs, administrateurs, commerçants et enseignants, dont l'influence décroît régulièrement du Littoral vers l'intérieur dans presque tous les pays africains. Ce n'est qu'en 1902-1903 que les Allemands conquirent le Nord, après avoir, en 1901, fait enfin sauter la barrière qu'opposaient à leur progression les grands lamidats de l'Adamaoua. Leur implantation, à la veille de la guerre de 1914, y était dérisoire : une douzaine de postes militaires (2) commandés par l'importante place forte de Garoua. Pendant trente ans, l'administration française ne fut pas beaucoup plus présente.

Alors que dans le Sud la mise en valeur des ressources naturelles et humaines avait débuté avec le siècle, le Nord au lendemain de la seconde guerre mondiale était resté pratiquement inchangé. C'est alors que s'ouvrent les premières vraies routes - et surtout qu'arrivent les camions du Plan Marshall -, que commencent à bouger les petites villes, que s'installent missionnaires, enseignants et médecins, que démarre la culture du coton et que s'enclenchent vraiment les processus de monétarisation, dont la faiblesse nous permet de si bien comprendre les structures traditionnelles, encore presque intactes.

C'est donc l'éloignement du Nord qui a entraîné son retard social et la médiocrité de sa vie économique moderne, malgré les efforts que déploient depuis l'Indépendance les pouvoirs publics pour lui faire rattrapper ce handicap.

---

(1) Texte rédigé par Yves MARGUERAT.

(2) Dont la moitié seulement dans les frontières actuelles du Cameroun.

A/ L'isolement du Nord.

a) Très éloigné de l'Océan, le Nord Cameroun jouit cependant d'une chance rare en Afrique : la Bénoué est navigable jusqu'à Garoua (1), sur quelque 1.200 km depuis l'embouchure du Niger, ce qui permet un acheminement économique des produits pondéreux (hydrocarbures, ciments....) ou encombrants (coton). Mais en ce climat sec, la Bénoué n'est navigable que deux à trois mois par an. On exploite certes au maximum cette courte période en pratiquant en Nigéria un système de dépots se relayant pour progresser vers l'amont à mesure de la montée de la crue estivale, et le port de Garoua en cent vingt mètres de quai réussit à totaliser un trafic d'une soixantaine de milliers de tonnes (à peu près autant à l'entrée et à la sortie).

Mais cela est bien insuffisant pour assurer le ravitaillement économique de la région, qui reste donc largement tributaire du trafic routier, resté seul en lice entre 1967 et 1970, quand la guerre du Biafra interrompait la navigation sur le bas Niger (2).

b) Si l'on excepte les routes qui de l'extrême Nord mènent à Maïduguri, tête de ligne des chemins de fer nigérians (par où se fait une proportion considérable du trafic extérieur tchadien), le Nord Cameroun n'a comme exutoire routier que l'unique axe Garoua-Ngaoundéré, qui là se ramifie en une branche Banyo-Bafoussam-Douala, plus courte mais acrobatique, qui draine le tiers du trafic, et une branche, plus longue mais plus sûre, Meiganga-Bertoua-Yaoundé, qui s'attribue les deux autres tiers (3). Cet axe unique est donc le cordon ombilical du Nord, qu'emprunte une flotte de deux à trois cents camions gros porteurs.

Garoua est la plaque tournante de tout le Nord : l'intégralité du trafic Sud-Nord, venant de Douala ou de Yaoundé, s'arrête à Garoua, et c'est de là que d'autres camions, par d'autres réseaux, diffusent dans la région : en volumes faibles vers Mokolo, en grandes quantités vers Maroua-centre de diffu-

(1) Les petites embarcations du début de ce siècle remontaient même le Mayo Kébi jusqu'à Léré, d'où l'attribution à la colonie du Tchad de cette langue de terre au sud du 10° parallèle, ce qui lui donnait un accès vers l'extérieur plus pratique que la liaison Logone-Oubangui. Le réseau fluvial de la région a donc conditionné les frontières nationales, qui ne sont pas aussi arbitraires qu'elles en ont l'air. Mais il y a bien longtemps qu'on ne navigue plus le Mayo-Kébi.

(2) Afin d'éviter de pénaliser le Nord par un renchérissement du prix des produits de base, l'Etat stabilisa certains tarifs (en particulier l'essence) au coût de l'importation par voie fluviale, mais on a alors très bien senti le handicap que représente le coût des transports routiers (de l'ordre de 25.000 francs la tonne).

(3) La route Tibati-Yoko-Yaoundé, historiquement la première, ne sert plus qu'au très faible trafic local.

sion secondaire- et vers Kaélé et Yagoua, ainsi que (plus ou moins légalement)- vers le Tchad voisin.

Si, sur la carte, le réseau des pistes est assez serré entre la Bénoué et le moyen Logone(alors qu'il se réduit à quelques axes plus au sud et plus au nord), la qualité de celles-ci laisse largement à désirer : seul est goudronné le tronçon Garoua-Figuil, et la saison des pluies, en crevassant les chaussées, noyant les zones basses, submergeant les radiers, interrompt la circulation pour des périodes qui vont de quelques heures, pour les mayo en crue, à plusieurs mois, dans les vallées du Logone et de la Bénoué : une grande partie du Logone-et-Chari, du Mayo Danay sont ainsi inaccessibles de juin à décembre, gêne considérable dans tous les domaines du développement.

Des réalisations considérables ont déjà apporté des améliorations sensibles : le pont de Garoua a supprimé depuis 1971 l'énorme bouchon que représentait le bac de la Bénoué (la file des camions attendant pour passer s'étirait, au plus fort de la saison des pluies, sur deux ou trois kilomètres), les ponts du Mayo Louti et surtout du Mayo Oulo (dont les crues brutales détruisirent plusieurs ouvrages antérieurs) garantissent maintenant la permanence de la liaison Garoua-Maroua, un jeu de digues assure un accès à peu près régulier à Yagoua, et surtout la grande route goudronnée Mora-Waza-Maltam permet maintenant le franchissement des "yaéré", qui jusqu'en 1970 isolaient l'extrême Nord pendant la moitié de l'année.

Cette portion de route est une pièce essentielle de la grande voie Nord-Sud qui doit joindre Kousséri à Ngaoundéré, tête de ligne du chemin de fer Transcamerounais en 1974. Un"axe lourd" routier reliera Ngaoundéré à Garoua ; ultérieurement le raccord sera fait entre Figuil et Maroua, puis de Maroua à Mora, Bien que d'un prix très élevé (sept milliards de francs CFA au total) ce raccordement routier est la condition sine-qua-non du désenclavement du Nord (1) et de son ouverture massive au monde moderne.

c) Devant cette relative carence des transports terrestres, les lignes aériennes ont acquis une importance certaine dans la desserte du Nord. Air Cameroun et Air Afrique naguère, Cameroon Airlines aujourd'hui, exploitent une ligne nord-sud qui relie Yaoundé et Ndjamena en passant -selon les jours-, par Garoua (18 vols hebdomaisaires), Maroua (8 vols) et Yagoua (2 vols). L'aéroport de

---

(1) Et accessoirement du drainage vers Douala du trafic tchadien partant actuellement vers le Nigéria.

Garoua, goudronné et accessible aux bi-réacteurs commerciaux, a ainsi vu passer en 1970, 2.300 avions, celui de Maroua (simplement revêtu de latérite) 1.800, celui de Yagoua, beaucoup moins utilisé, à peine 300. Les pistes de Kaélé, Mokolo et Waza, accessibles seulement aux petits appareils, n'ont pas de trafic régulier.

L'avion est un transport rapide et confortable, mais onéreux ; il sert donc surtout aux passagers : fonctionnaires, hommes d'affaires, touristes.... soit 71.000 départs ou arrivées pour les quatre aéroports en 1970 (y compris Ngaoundéré, avec 30.000 pour Garoua seul), contre moins de 5.000 tonnes de frêt, également réparties entre les trois principaux, avec une légère prépondérance de Ngaoundéré grâce à ses expéditions de viande vers les villes du Sud.

Dans les projets actuels, il est prévu de rendre Garoua accessible aux quadri-réacteurs intercontinentaux et de goudronner la piste de Maroua, indispensable à l'essor touristique du Nord.

B/ Le retard social.

Effet direct, nous l'avons dit, de l'éloignement de la côte par où sont arrivés les influences modernisatrices, l'encadrement administratif, sanitaire et scolaire du Nord (1), malgré l'importance des efforts de rattrapage, reste largement en retard sur celui du Sud du pays.

a) L'encadrement administratif, mis en place avant la deuxième guerre mondiale (2), reste très lâche : six départements et vingt arrondissements se partagent le million et demi d'habitants de la Province Nord, soit en moyenne 250.000 habitants par département (contre 120.000 dans le reste du pays) et 75.000 par arrondissement, ce qui évidemment ne permet pas d'échanges suivis entre administrateurs et administrés et freine énormément l'action des pouvoirs publics, surtout là où les densités sont faibles.

Quelques districts, allègeant la charge des sous-préfets, ont été créés dans les zones les plus difficiles d'accès : Dourbeye, Bourrah, Koza, Maga, "Bec de canard", mais la réforme attendue est celle qui transformerait en dé-

(1) L'équipement culturel est, lui, pratiquement inexistant.

(2) Seules modifications : dans les années 1959, la subdivision de Yagoua devenait département et l'on créait les arrondissements de Kar Hay, Méri, Bogo et Mindif, mais ces deux derniers, le plus souvent sans titulaires, sont administrés par le sous-préfet de Maroua.

partement les arrondissements géants que sont Kaélé (112.000 habitants), Mora (124.000) et Guider (129.000), réforme qui n'a pu encore avoir lieu faute de cadres formés en assez grand nombre.

Au total, sur près de 28.000 fonctionnaires de l'Etat, 12 % seulement sont dans le Nord (1) ; soit 1 agent des pouvoirs publics pour 430 habitants, contre 1 pour 180 dans le reste du pays.

b) L'équipement sanitaire, directement calqué sur l'infrastructure administrative, souffre des mêmes carences : seules les préfectures sont dotées d'un hôpital officiel, ainsi que les plus grosses sous-préfectures,(Kaélé, Guider) -encore certains sont-ils bien petits (moins de 100 lits à Yagoua, et à Mokolo), et parfois privés de médecin pendant de long mois. Heureusement, ce réseau est complété par celui des missions, qui entretiennent de nombreux dispensaires et quelques hôpitaux importants, à Koza, Petté, Zina... On ne compte cependant que 187 lits d'hôpital pour Maroua, 188 pour Garoua ; mais la capitale du Nord doit bientôt recevoir un équipement complet : un hôpital régional de 500 lits, avec des services des Grandes Endémies et de la Protection Maternelle et Infantile, une annexe de l'Institut Pasteur et une école d'infirmiers, tous besoins pressants.

Au total, il n'y a dans le Nord tout entier qu'environ vingt-cinq médecins (plus trois dentistes), cent vingt infirmiers qualifiés et 1500 lits d'hôpital, qui ne peuvent guère marquer l'état sanitaire d'un million et demi d'habitants.

c) La faiblesse de la scolarisation, facile à chiffrer, est un bon révélateur de cette lenteur de la pénétration du monde moderne : la Province Nord en 1971-72 ne compte que 64 élèves de l'enseignement primaire pour 1000 habitants (2), dont à peine un quart de filles, alors que la population moyenne pour le reste du Cameroun francophone est de 239 élèves pour 1000 habitants : avec 35 % de la population du Cameroun francophone, le Nord ne regroupe que 12 % de ses écoliers.

C'est que la pénétration de l'école y a été fort tardive : à peu près rien à l'époque allemande, quelques écoles dans les grandes villes par la suite, qui se heurtaient à la méfiance des élites musulmanes, que les pouvoirs coloniaux

(1) Principalement originaire de la région, surtout pour les fonctionnaires d'autorité, car être muté dans le Nord est considéré par un fonctionnaire sudiste comme une disgrâce (et, dans une certaine mesure, parfois à juste titre); cette répartition régionale est l'un des éléments de ce "fédéralisme non écrit" qui règle l'équilibre des forces au Cameroun.

(2) Ce chiffre tombe à 40 dans le Margui-Wandala.

cherchaient pourtant à se concilier en freinant considérablement, jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'accès au Nord des missions, principales responsables de de la généralisation de la scolarisation dans le Sud.

Depuis, un effort considérable a été fait : le nombre d'enfants scolarisés dans tout le Nord (qui n'atteignait pas 28.000 en 1960) est passé à 57.000 en 1965, 76.000 en 1969, 95.000 en 1972 - soit une multiplication par 3,4 en 12 ans. De 1965 à 1972, le nombre d'élèves du Nord s'est accru de 66 % alors que ce taux n'était que de 28 % dans le reste du Cameroun francophone.

Les écarts internes à la région restent importants (voir fig. 56). La scolarisation présente des "anomalies" remarquables. On note les taux moyens de Garoua (mais 42 % de ces écoliers sont dans la ville elle-même, qui ne regroupe que le tiers de la population de l'arrondissement), et surtout la très grande diversité de réaction des groupes païens qui entourent le Diamaré foulbé (lui-même assez médiocrement scolarisé) : les peuples de la montagne, en position défensive face à tous les efforts du modernisme, ont des taux dérisoires : 14 élèves pour 1.000 habitants à Dourbeye, 36 à Bourah, 39 à Méri, 44 à Mokolo..; ceux de la vallée du Logone réagissent mollement : 47 à Guibi, 57 à Yagoua ; au contraire les "païens de plaine", dont on connait le dynamisme remarquable, ont massivement investi l'école : les taux atteignent 100 à Kaélé, 112 à Kar Hay, contribuant donc à alimenter l'émigration des Guiziga, Moundang et Toupouri et leur entrée en masse dans les activités modernes.

Cet handicap scolaire de la province dans son ensemble se poursuit au niveau de l'enseignement secondaire : sur 40.200 collégiens francophones dont on pouvait déceler la provenance en 1969, 1.220 seulement - soit 3 % étaient originaires du Nord, avec là aussi des écarts sensibles : alors que la moyenne nationale est de 10 élèves du secondaire pour 1.000 habitants, la proportion est de 0,9 dans le Diamaré, 0,7 dans le Mayo Danay, 0,3 dans le Margui-Wandala, habituelle lanterne rouge.

Moins nombreux proportionnellement que dans le Sud, les élèves du Nord ont statistiquement moins de chances de poursuivre leurs études : le taux de redoublement y atteint 35,3 % contre une moyenne nationale de 31,3 %. Alors que pour l'ensemble du Cameroun francophone on compte 6,5 élèves du secondaire pour 1.000 de primaire, la proportion tombe à 2,1 pour la seule Province du Nord. Au baccalauréat de 1969, les "nordistes" représentaient à peine 1 % des candidats.

Fig.56 : Scolarisation primaire

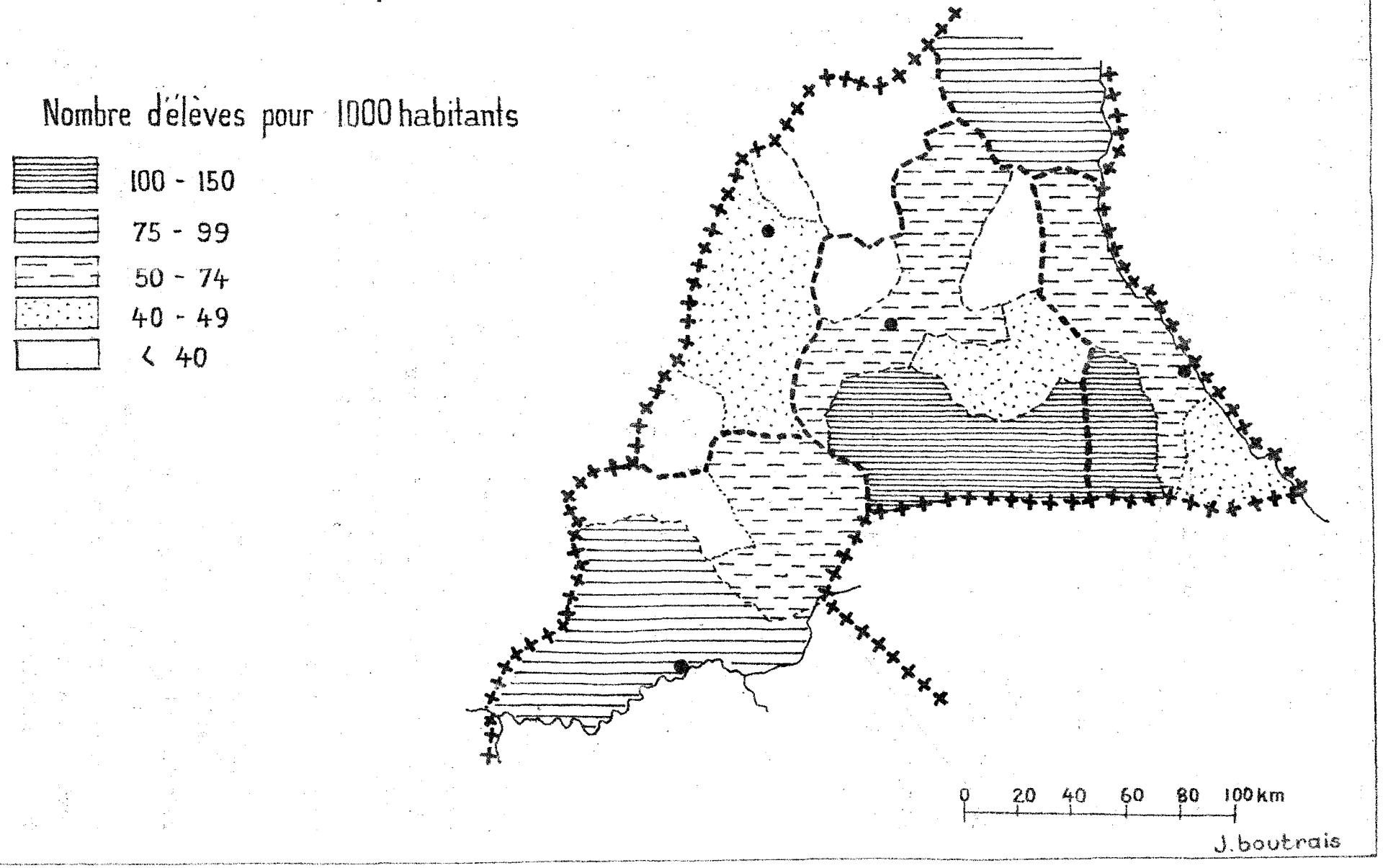

Là encore un effort très considérable a été fait : à côté des (relativement) anciens lycées de Garoua et de Maroua, ont été ouverts ces dernières années les collèges d'Enseigement Général de Kaélé, Mokolo et Guider (1). Le nombre des places disponibles est donc passé de 1.455 en 1969 à 2.421 en 1972 (dont 10 % de filles), de même que se sont multipliées les sections techniques : "artisanat rural" et "enseignement ménager" (440 élèves), tandis que s'ouvrait à Garoua deux collèges d'Enseignement Technique commercial (39 élèves) et industriel (128 élèves), affirmant la primauté de Garoua dans le Nord.

C/ Le démarrage économique.

a: On a vu que le coton -et secondairement l'arachide- avaient assuré les débuts de la monétarisation de l'agriculture du Nord, tandis que les échanges traditionnels entretenaient une activité de services non négligeable par son ampleur, bien que d'un chiffre d'affaires global restreint.

Les activités tertiaires modernes sont relativement peu implantées : on compte à Garoua une vingtaine de succursales des grandes compagnies de commerce général (KING, CCHA, SOUDANAISE, SCOA, CFAO, SONAC ..... étant les plus importantes) ou plus spécialisées : (BATA, SABC, DUCAM, CITEC), chacune occupant de 10 à 30 salariés. Ce commerce de type européen, qui fait essentiellement fonction de grossiste, est relayé par le commerce traditionnel pour la distribution de détail.

Un secteur international assez important est entre les mains de négociants syro-libanais (à l'inverse du Sud, les Grecs sont rares dans le Nord) et surtout de gros commerçants Haoussa-Foulbé, dont les plus puissants (ainsi les trois grands "Al Hadji" : MM. NASSOUROU, PANTAMI et FADIL) brassent des affaires considérables, et commencent à penser à de petits investissements industriels.

Hors de Garoua, les grandes compagnies voient péricliter leurs agences et s'en retirent progressivement, laissant la place aux commerçants locaux dont les frais généraux plus faibles supportent mieux l'affaissement de la

(1) Le Mayo Danay est donc (avec, au Cameroun anglophone, la Mentchum et le Ndian) le dernier département dépourvu d'établissement d'enseignement secondaire, pour peu de temps certainement.

situation économique de ces villes, durement concurrencée par le dynamisme de Garoua.

L'équipement du Nord en services supérieurs est encore plus restreint. Garoua, seule, héberge trois transitaires et deux compagnies d'assurances ; elle a trois agences bancaires (SCB, BIAO, BICIC), ainsi que des antennes de la Banque Centrale et de la Banque Camerounaise de Développement. Maroua a aussi une agence de la SCB. Sauf un pharmacien privé à Garoua, pratiquement aucune profession libérale ne s'exerce dans le Nord : ni médecins, ni avocats, ni notaires, ni architectes.....: en dehors du commerce, toute l'activité de service dépend de l'administration.

b) Mais le Nord connait aussi un début d'industrialisation non négligeable, puisqu'une quarantaine d'établissements industriels (au sens le plus large) y emploient (en 1970) quelques 3.500 salariés. Ils font un chiffre d'affaires de 4,5 milliards CFA et représentent un investissement global d'environ 4 milliards (3 autres milliards sont en cours d'implantation).

Les conditions générales sont peu favorables : l'éloignement -toujours lui - renchérit considérablement les prix (dont celui de l'énergie); le retard social amenuise le choix de main d'oeuvre ; la faible monétarisation limite le marché local ; les capitaux locaux disponibles sont presque nuls. Aussi ne faut-il pas s'étonner de ce que les activités industrielles du Nord, en dehors de quelques prestations de service indispensables aux villes moyennes (bâtiment, mobilier, alimentation, petite mécanique,....), soient essentiellement tournées vers la mise en valeur des ressources locales, ni que, le plus souvent, le promoteur des grandes opérations soit, directement ou non, l'Etat lui-même.

Parmi ces ressources, les richesses minières ont un assez faible rôle. Les calcaires tertiaires de la région de Guider ont depuis longtemps donné naissance à une petite fabrique de chaux à Figuil, où vient de s'installer un puissant complexe cimentier, CIMENCAM : 1.260 millions d'investissements, destiné à ravitailler en ciment le Nord et la république du Tchad, et l'on commence à exploiter les marbres de Bidzar.

Les ressources agricoles forment donc la base essentielle de l'industrialisation du Nord. La culture de l'arachide a entraîné l'établissement à Pitoa d'une petite huilerie, mais celle-ci a bien des difficultés, tant à avoir un approvisionnement régulier qu'à tenir le marché face aux autres huiles alimentaires. Le développement de la riziculture dans le Mayo Danay a nécessité

l'installation à Yagoua d'une usine de décorticage qui conditionne le riz vendu dans le Nord.

L'élevage bovin, beaucoup trop extensif pour une véritable exploitation industrielle, avait cependant permis la fondation à Salak, près de Maroua, d'une conserverie de viande qui produisait annuellement un million de boîtes de paté et d'une sorte de corned-beef pimenté qui jouit d'un incontestable succès.

Mais la grande affaire, c'est évidemment le coton ; la C.F.D.T. (1) a parsemé le Nord d'usines d'égrenage pour traiter la production qu'elle encadre. Kaélé, berceau et coeur de la compagnie, a reçu dès 1953 une usine qui est toujours la plus puissante du groupe (capacité d'égrenage de 22.000 tonnes); puis des installations de petite taille furent implantées entre 1954 et 1959 : Garoua (5.000 tonnes) pour desservir la Bénoué centrale, Mora - Kourgui (5?000 tonnes) pour le nord-ouest de la Grande Plaine. Depuis, la politique est à l'établissement d'unités de production beaucoup plus puissantes, éventuellement dédoublant les anciennes : Maroua I (15.000 tonnes), puis Maroua II (21.000 tonnes), Garoua III (10.000 tonnes), enfin, en 1971, Guider (20.000 tonnes). Mora II est en projet (12.000 tonnes).

Un sous-produit du coton s'est avéré particulièrement fructueux : l'huile alimentaire que l'on peut extraire des graines, jusqu'alors jetées. La petite huilerie de Kaélé s'est beaucoup agrandie depuis 1967, elle raffine entièrement son huile (initialement traitée à Pitoa) et la conditionne en bouteilles de plastique qu'elle fabrique elle-même. Une deuxième huilerie a été créée à Maroua, qui porte la capacité de production de la CFDT à trois millions de litres d'huile de table, contribution importante à l'alimentation du Nord. En plus de son importance dans la vie rurale, la CFDT se retrouve donc à la tête d'un petit empire industriel, représentant plus d'un milliard d'investissement, faisant un chiffre d'affaires annuel de quelques deux milliards et occupant 700 salariés permanents et 1.200 saisonniers.

Une partie des fibres de coton produites par la CFDT sont prises en charge par la CICAM (Cotonnière Industrielle du Cameroun), qui les file et les tisse dans son usine de Garoua, puis les teinte , les imprime et les apprête dans celle de Douala, donnant ainsi au pays une chaîne de transformation qui couvre plus de la moitié du marché textile camerounais et exporte 10 % de sa production vers le Tchad (2). L'usine de Garoua, qui représente déjà un investisse-

(1) Aujourd'hui SODECOTON.

(2) Dont le gouvernement est actionnaire -de même que de la CIMENCAM- en même temps que l'Etat camerounais.

ment de plus d'un milliard et occupe 330 salariés, on a vu en 1972-1973, sa capacité de production doubler et s'y ajouter une deuxième usine destinée à la fabrication de draps, dont la puissance doublera à son tour en 1974, atteignant les six millions de mètres de draps écrus.

En dehors des entreprises de travaux publics dont l'importance -en particulier à Garoua- croît au rythme du développement urbain, les activités de transformation destinées au marché local sont à peu près négligeables, à l'exception du complexe implanté en 1966 à Garoua par les "BRASSERIES DU CAMEROUN" et qui comprend une brasserie, une fabrique de boissons gazeuses et une usine de glace, soit un investissement d'un demi-milliard, une centaine d'emplois et cinq cents millions de chiffres d'affaires.

On a dit que l'absence de ressources énergétiques sur place était un sérieux handicap pour le Nord, qui doit importer à grands frais ses hydrocarbures. Cette situation se transformera avec la réalisation dans la décennie en cours du barrage de Lagdo, en amont de Garoua, où un encaissement particulièrement favorable de la Bénoué permettra la production annuelle de trois cents millions de kwh (soit le quart de la production actuelle du pays) au coût, relativement modeste, de trois milliards et demi de F CFA (1).

La seule consommation d'électricité du Nord ne pouvant évidemment justifier dans le proche avenir une telle dépense, il est prévu d'importants aménagements hydro-agricoles pour la mise en valeur de toute la vallée de la Bénoué, et aussi une amélioration de la navigabilité du fleuve en aval de Garoua.

c) Une autre ressource économique doit être signalée, bien que de nature fort ambiguë: le tourisme. L'isolement du Nord, assurant la sauvegarde de sa natu nature et la conservation de son folklore, a été ici un atout.

Les ressources touristiques de la région sont en effet très grandes, par la beauté extrême des sites naturels : en particulier les Monts du Mandara (pitons volcaniques de Rhoumsiki, col de Tourou, falaise de Mabass, route "Centre-Massif"), les montagnes de la Bénoué (plateaux tabulaires du Tinguelin, massifs de Poli....) ou la douce vallée du Logone, par la richesse et la diversité de sa réserve de faune, le Parc National de Waza (girafes, éléphants, lions, et surtout des milliers d'antilopes sur 170.000 hectares de savanes), enfin par l'intérêt des populations et leurs richesses culturelles (villages kapsiki, danses podokwo, cases-obus des Mousgoum, artisanat foulbé,...).

(1) En Côte d'Ivoire, le coût du barrage de Kossou, d'une puissance double, est d'une vingtaine de milliards.

Le Nord du Cameroun est incontestablement l'une des plus belles, des plus fascinantes régions d'Afrique. Noire.

L'équipement hôtelier est encore peu développé, en dehors des villes de Garoua, et Maroua, qui comptent plusieurs hôtels de "standing" variable, totalisant respectivement 150, et 60 lits, soit la moitié de la capacité d'accueil du Nord. Mokolo, Mora, Rhoumsiki, Waza, Fort Foureau, Yagoua, disposent de petits établissements beaucoup plus sommaires, les campements des grandes réserves offrant des abris rudimentaires. Ces hôtels emploient environ 160 personnes, et quelques centaines d'autres gravitent autour de façon plus ou moins parasitaire. (1).

Actuellement, le gros de la douzaine de milliers de touristes qui chaque année visitent le Nord, est formé de groupes arrivant par "charters" à N'djaména. Des avions plus petits les amènent à Maroua, d'où ils font en quelques jours le circuit obligatoire Rhoumsiki - Centre Massif-Waza. Il est question de développer massivement le tourisme dans le Nord, par l'amélioration de l'accueil, une politique des prix audacieuse et une publicité intense, pour arriver à 100.000 touristes en 1980.

Toutefois on peut s'interroger sur les effets qu'entraîne pour les populations concernées (mais pas consultées) le fait d'être ainsi transformées en bêtes curieuses, que l'on vient contempler, le temps d'un arrêt de l'autocar, entre un beau site et un troupeau de gazelles, et que quelques aumônes font danser, chanter, travailler ou poser pour des photos qui vaudront à leur auteur une réputation d'audacieux explorateur dans les confortables salons d'Europe ou d'Amérique. Certes, comme le dit un rapport officiel, les "cadeaux" accroissent la monétarisation des régions qui en bénéficient, mais à quel prix ? Quand on connait et qu'on apprécie la valeur des civilisations du Nord, on ne peut se réjouir de les voir se transformer progressivement, comme en bien d'autres lieux d'Afrique victimes de ce fléau, en troupeau geignard vivant de mendicité, de chapardage et de prostitution.

BIBLIOGRAPHIE (1)

---

(1) Commencée par Jean BOULET et Yves MARCHERAT puis complétée par Jean BOUTRAIS. Cette bibliographie peut être considérée comme à peu près exhaustive jusqu'en 1972, date de rédaction de la plupart des contributions, sauf la première partie.

ORSTOM Fonds Documentaire
N° : 827 ex 2
Cote : H

ABBO (H.), LEBEUF (J.P.), RODINSON (M.), 1949, Coutumes du Mandara. Bull. I.F.A.N., t. XI, n°1-2, pp. 471 - 190, bibliogr.

AUBREVILLE (A.), 1948, Etude sur les forêts de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun.
Section technique d'agriculture tropicale. Bull. Sc. n°2, Nogent-sur Marne, 132 p., fig.

AUBREVILLE (A), 1950, Flore forestière soudano-guinéenne: A.O.F. - Cameroun - A.E.F. Paris, Société d'Editions Géographiques Maritimes et Coloniales, 525 p., 40 cart., 115 pl., bibliogr.

B.D.P.A., 1966, La culture attelée et la modernisation rurale dans le Nord-Cameroun. Paris, 251 p. multigr., cart. tabl., bibliogr.

BENOIT (J.P.), 1957, Kirdi au bord du monde. Juillard, Paris.

BINET (J.), 1956, Etude des budgets familiaux dans le Nord-Cameroun. Paris, O.R.S.T.O.M., Cons. Sup. Rech. Sociol. Outre-Mer, 52 p. multigr.

BOULET (J.), 1967, Etude de zones d'accueil dans six cantons au sud de Mokolo. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 42 p. multigr., tabl., bibliogr.

BOULET (J.), 1967, Etude de zones d'accueil dans six cantons de l'arrondissement de Mora. Centre ORSTOM de Yaoundé, 47 p. multigr., tabl., bibliogr.

BOULET (J.), 1970, Un terroir de montagne en pays Mafa : Magoumaz. Etudes rurales, n°37-38-39, pp. 198-211.

BOULET (J.), 1975, Magoumaz ; pays Mafa (Nord-Cameroun) ; étude d'un terroir de montagne. Atlas des structures agraires au sud du Sahara n°11. ORSTOM, Paris, 92 p., 7 fig., 14 photogr., bibliogr., + 6 cart. h.t. dt 1 en coul., + 1 annexe.

BOUTRAIS (J.), 1973, La colonisation des plaines par les montagnards au nord du Cameroun (Monts Mandara). Travaux et documents de l' O.R.S.T.O.M. n° 24, Paris, 1 vol. 277 p., 31 fig., 16 pl. h.t., bibliogr. + cart. dépl. en coul.

BRUSSEAUX ( ), 1922, Note sur les Moundang. Bull. Soc. Et. Cam. n°

BUISSON (E.M.), 1933, Caractères descriptifs de quelques Foulbé nobles de Maroua (Haut-Cameroun). Journal de la Soc. des Africanistes, t.III.

CABOT (J.), 1965, Le bassin du Moyen Logone. Mém. O.R.S.T.O.M. n°8, Paris, 328 p., fig., XX pl. h.t., cart. dt. 1 dépl. h.t., bibliogr. + carte ethno-démogr. en coul.

CABOT (J.), DIZIAIN (R.), 1955, Les populations du Moyen Logone (Cameroun et Tchad). L'homme d'Outre Mer n°1, Paris, 76 p.

CAPOT - REY ( ) AUDEBERT ( ), 1967, Projet de développement de la rizicul-ture dans le périmètre du Semry. Enquête agricole pilote. Ministère du Plan, Yaoundé, 53 p. multigr.

C.C.D.E.H. (Centre de Coopération pour le Développement Economique et Humain), 1960, Projet d'installation en plaine des Mada. Mayo Ouldémé, Mora, 33 p. multigr. Annexe : Projet de création d'une zone d'extension agricole dans la région de Doulo - Gané pour l'installation des popu-lations dans la plaine. 28 p. multigr.

CHENOT (L.), 1970, Eléments pour l'élaboration d'un schéma d'aménagement régional de la région du Nord-Cameroun. Ministère du Plan et du Déve-loppement, Yaoundé. 43 p. + 23 p. + 9 p. + 26 p. + 14 p. multigr., fig., bibliogr., + cart. h.t.

CHOMBARD (de), LAUWE ( ), 1937, Pierres et poteries sacrées du Mandara. J. Soc. Afric.,

CLAISSE (G.) , COMBEAU (A.), CURIS (M.), 1954, Rapport de tournée dans la région comprise entre Mémé et Makalingaï. I.R.CAM, Yaoundé, 3 p. multigr.

COLLARD (C.), 1971, La société Guidar du Nord-Cameroun ; compte rendu de mission. Paris, L'Homme, t.XI, n°4.

COUTY (Ph.), 1964, le Commerce du poisson dans le Nord-Cameroun. Mém. O.R.S.T.O.M. n° , Paris, 225 p., fig , cart. , graph. , photogr. h. t. , bibliogr.

COUTY (Ph.) , 1965, Notes sur la production et le commerce du mil dans le dé-partement du Diamaré (Nord Cameroun). Cah. O.R.S.T.O.M. , sér. Sc. Hum., vol. II, n°4, pp. 3-88, 13 cart., 28 tabl. 5 graph., bibliogr.

CUINGNET (M.), 1968, Les Mada. Contribution à l'étude des populations du Nord-Cameroun. Bull. I.F.A.N. sér. B, t. XXX, n°3, pp. 1062-1145, fig. cart. , bibliogr.

DORE , 1961, De quelques problèmes relatifs à l'installation des Païens dans la plaine à la lumière de l'expérience de la C.F.D.T. et des premiers résultats acquis dans les trois premiers casiers du S.E.M. Nord (Margui-Wandala). Mokolo, multigr. tabl.

DIZIAIN (R.) , 1954, Densité des populations, démographie, économie rurale dans les subdivisions de Guider, Kaélé, Yagoua. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé , 113 p. multigr., fig. 9 cart. dt 4 h.t.

DRESCH (J.), 1952, Observations dans la région de Mokolo (Nord-Cameroun). C.r.Soc. géol. France n°5, 17 mars, pp. 88-90.

DRESCH (J.), 1952, Paysans montagnards du Dahomey et du Cameroun. Les vrais paysans noirs. Bulletin de l'Association des Géographes Français, n°222-223, pp. 2-9.

DUGAST (I.), 1948, Essai sur le peuplement du Cameroun. Bull. Soc. Et. Cam., pp. 19-33.

DUISBURG (A. Von), 1927, Zur Geschichte der sultanate Bornu Wandala (Mandara). Anthropos, 22, pp. 187-196.

DUMORT (J.C.), PERONNE (Y.), 1966, Notice explicative sur la feuille Maroua (levés effectués en 1961 et 1962). République du Cameroun. Carte Géologique de reconnaissance à l'échelle du 1/500.000°. Imprimerie nationale, Yaoundé, 1 Vol. 50 p. multigr., bibliogr. + carte depl. en coul.

DURY (Ch.), 1965, Essai de groupement en zones homogènes des régions naturelles du Nord-Cameroun. IRAT, Yaoundé, 47 p. multigr., Carte h.t.

Etudes Camerounaises, 1962, 1963, Le Diamaré, n° 9.

FOURNEAU (J.), 1938, Une tribu païenne du Nord-Cameroun : les Guisiga (Moutouroua); contribution ethnologique. J. Soc.Afric., 8, pp.163-195.

FOURNIER (A.), 1974, La culture attelée et l'association agrioulture-élevage dans la province du Nord-Cameroun ; bilan d'une innovation technologique en milieu rural traditionnel soudano-sahélien. EPHE, Paris, 380 p. multigr., tabl., fig., bibliogr.

FRECHOU (H.), 1966, L'arrondissement de Kaélé (étude de Géographie régionale). Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 1 vol. 93 p. multigr., cart. dt 1 h.t., tabl., graph. + 8 cart.

FRECHOU (H.), 1966, L'élevage et le commerce du bétail dans le Nord du Cameroun. Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sc. Hum., vol. III, n°2, pp. 1-125, 19 cart., 13 tabl., bibliogr.

FRITSCH (P.), 1970, Aspects géographiques des plaines d'inondation du Nord-Cameroun. Ann. Fac. Lettres de Yaoundé.

FRITZ (A.), VALLERIE (M.), 1971, Contribution à l'étude des déficiences minérales sous culture cotonnière du Nord-Cameroun. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 58 p. multigr., 3 cart. h.t., tabl., 10 graph. h.t., bibliogr.

FROELICH (J.C.), 1965, Les problèmes posés par les réfoulés montagnards de culture paléonigritique. Cah. Et. Afric., n°15.

FROELICH (J.C.), 1968, Les montagnards paléonigritiques. L'Homme d'Outre Mer, nouv. sér., n° 9, ORSTOM, Paris, 268 p., fig. dt 1 h.t. dépl., tabl., 28 photogr. h.t., bibliogr.

GARDI (R.), 1954 - Mandara, ein unbekanntes Bergland in Kamerun. Zürich, Orell-Füssli, 231 p.

GARINE (I. de), 1964, Les Massa du Cameroun. Etudes ethnologiques, P.U.F., Paris, 250 p., fig., tabl., photogr. h.t., bibliogr.

GAUTHIER (J.C.), , Une société traditionnelle : les Fali (Hou et Tsalo de Ngoutchoumi), paysans du Nord - Cameroun. Annales du Centre régional de documentation pédagogique de Bordeaux, 69 p. photogr.

GAVAUD (M.) RIEFFEL (J.M.), MULLER (J.P.), 1975, Les sols de la vallée de la Bénoué de Lagdo au confluent du Faro (Etude à 1/25.000e). Centre ORSTOM de Yaoundé, 3 vol. 82 p.- 330 p. tabl. et bibliogr., 34 pl. de fig., 47 tabl. + 9 cart. depl. en coul.

GENIEUX (M.); , Climatolgie du Cameroun. Atlas du Cameroun, 4p., 7 fig., tableau + planche.

GEORGES (M.), LEYNAUD (E.), 1968, Les perspectives de développement de l'Arrondissement de Guider (Nord-Cameroun). B.D.P.A., Paris, 5 vol., multigr., cart., tabl.

GIDE (A.), 1928, Le retour du Tchad (carnets de route). Gallimard, Paris, 250 p.

GRAU , 1936, Etude anthropologique, ethnique et démographique des Kirdi Matakam et des Kirdi Kapsiki de la circonscription de Mokolo. L'Anthropologie, 40.

GUILLARD (J.), 1965, Golonpui. Analyse des conditions de modernisation d'un village du Nord-Cameroun. Mouton, Paris, La Haye, 502 p. fig., pl. h.t., tabl., bibliogr.

GUILLARD (J.), WERTHEIMER (M.), 1964, Problèmes de développement rural dans le Nord-Cameroun. B.D.P.A., Paris, 2 vol., Carte, Tabl.

L'Habitat au Cameroun, 1962, O.R.S.T.O.M., Paris, 151 p., fig. photogr.

HALLAIRE (A.), 1965, Les monts du Mandara au nord de Mokolo et la plaine de Mora. Etude géographique régionale. O.R.S.T.O.M. - I.R.CAM, Yaoundé, 101 p. multigr., cart.

HALLAIRE (A.), 1970, Des montagnards en bordure de plaine : Hodogway (Cameroun du Nord). Etudes rurales, n°37-38-39, pp. 212-231.

HALLAIRE (A.), 1971, Hodogway (Nord-Cameroun). Un village de montagnards en bordure de plaine. Atlas des Structures Agraires au sud du sahara, n°6 O.R.S.T.O.M., Paris, 84 p. 3 pl., + 4 cart. en coul.

HALLAIRE (A.), 1972, Marchéset commerce au nord des monts Mandara (Nord du Cameroun). Cah.O.R.S.T.O.M, Sér. So.Hum., vol. IX, n°3, pp.259-285, 13 fig., 12 photogr.

HALLAIRE (A.), BARRAL (H.), 1967, Atlas régional Mandara - Logone. Commentaires et cartes. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 1 vol., 66 p. multigr., 3 cart dt 2 dépl., tabl., bibliogr. + 5 cart.

HERVIEU(J.), 1967, Sur l'oxistence de deux cyclos Climato-sédimentaires dans les monts du Mandara et leurs abords (Nord-Cameroun). Conséquences morphologiques et pédogénétiques. C.r. Acad. So. Paris, sér. D, t. 264, pp. 2624-2627.

HERVIEU (J.), 1969, Le quaternaire du Nord-Cameroun. Schéma d'évolution géomorphologique et relations avec la pédogénèse. Cah. O.R.S.T.O.M. sér. Pédol. vol. VIII, n°3, pp.

HERVIEU (J.), 1970, Influence des changements de climat quaternaires sur le relief et les sols du Nord-Cameroun. Annales de Géographie, t. LXXIX, n°433, pp. 386-398, 4 fig., bibliogr.

HINDERLING (P.), 1955, Schmelzöfenund Eisenverarbeitung in Nord-Kamerun. Düsseldorf, Stahl und Eisen, 75, N° 19, pp. 1263 - 1266.

HINDERLING (P.), 1955, Versuch einer Analyse der sozialen Struktur der Matakam. Africa, 25 (4), pp. 405-426, bibliogr.

HUMBEL (F.X.), 1965, Etude de sols halomorphes du Nord-Cameroun (Maroua). Transformations des hardés par sous-solage et culture du cotonnier. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 63 p. multigr. , fig.

HUMBEL (F.X.), BARBERY (J.), 1974, Carte pédologique de reconnaissance. Feuille Garoua à 1/200.000e. Notice explicative n°53. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 1 vol., 113 p., 19 fig., tabl., bibliogr. + carte dépl. en coul.

HURAULT (J.), 1958, Quelques aspects de la structure sociale des montagnards Kirdi du Nord-Cameroun - Bull. I.F.A.N. , sér. B, t. XX, n°1-2, pp. 111-122.

I.N.S.E.E., 1964, Enquête démographique au Cameroun ; résultats définitifs pour la région Nord ; 1962-64.

I.R.CAM., 1961, La région du Mandara, Nord-Cameroun. Problème de la conservation des sols. Yaoundé, 19 p. multigr.

JUILLERAT(B.), 1968, Note sur les origines d'une ethnie "Kirdi", les Mouktélé (Nord-Cameroun). J. Soc. African., t. XXXVII, n°2, pp. 95-106, 3 cart.

JUILLERAT (B.), 1968, Règles et rites matrimoniaux chez les Mouktélé (Nord-Cameroun). J.Soc. African., t. XXXVIII, n°2, pp. 113-136.

JUILLERAT (B.), 1969, Structures lignagères et règles matrimoniales chez les Mouktélé (Nord-Cameroun). S. ed., s.l., 281 p. multigr., fig. t. et h.t., cart. dt 1 h .t., tabl., bibliogr.

KOCH (P.), 1969, Notice explicative sur la feuille Garoua-Ouest (levés effectués de 1952 à 1953). République du Cameroun. Carte géologique de reconnaissance à l'échelle du 1/500.000e. Paris, 1 vol. 48 p., bibliogr. + carte depl. en coul.

LACROIX (P.F.), 1962, Distribution géographique et sociale des parlers peuls du Nord-Cameroun. L'Homme, Paris, t. II, n°3.

LACROIX (P.F.), 1965, Poésie peule de l'Adamaoua .Juillard., Paris, 2 vol.

LAVERGNE (G.), 1944, Le pays et la population Matakam. Bull. Soc. Et. Com., n°7, pp. 7 - 73, fig., cart.

LAVERGNE (G.), 1948, Une peuplade du haut Cameroun : Les Matakam. Imp. Servant - Crouzet, Paris.

LEBEUF (J.P.), 1961, L'habitation des Fali montagnards du Cameroun septentrional. Hachette, Paris, 600 p., 16 pl. h.t. dt 12 de photogr., tabl., bibliogr.

LEBEUF (J.P.), RODINSON (M.), 1956, L'origine et les souverains du Mandara. Bull. I.F.A.N., sér. B., t. XII, N°, pp. 227-255.

LEMBEZAT (B.), 1952, Mukuléhé, un clan montagnard du Nord-Cameroun. Berger - Levrault, Paris, X - 228 p. fig., cart., photogr. h.t., bibliogr.

LEMBEZAT (B.), 1961, Les populations païennes du Nord-Cameroun. P.U.F., Paris, 252 p., carte depl. h.t., bibliogr.

LEMBEZAT (B.), 1962, Les marchés du Nord-Cameroun. Cah. I.S.E.A., N°131, sér. V, n°5, pp. 85-104.

LESSELINGUE (P.), 1968, Aspects psycho-sociaux du phénomène de desserrement des montagnards au Nord-Cameroun (exemple du périmètre d'extension agricole de Mokio). Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 126 p. multigr., fig., tabl., bibliogr.

LESTRINGANT (J.), 1964, Les pays de Guider au Cameroun. Essai d'histoire régionale. S. éd., Paris, 466-XIV p.multigr., fig., 13 cart. h.t., tabl., bibliogr.

LETOUZEY (R.), 1958, Phytogéographie camerounaise. Atlas du Cameroun, 4 p. + carte en coul.

LETOUZEY (R.), 1968, Etude phytogéographique du Cameroun. Ed. Le Chevalier, Paris, 513 p., pl. h.t., 28 cart. h.t., tabl., graph. bibliogr.

LUKAS (R.), 1971-1972, Das Muyang Massiv (Nord-Kamerun). Afrika und Uebersee, n°55, pp. 157-187.

MARCHESSEAU ( ), 1945, Quelques éléments d'ethnographie sur les Mofu de Durum. Bull. Soc. Et. Cam ., n°10, pp. 7-54.

MARTIN (D.), 1960, Etude pédologique du poste de paysannat de Mokyo. I.R.CAM, Yaoundé, 1 vol. 17 p. multigr. , figure h.t., bibliogr. + carte depl.

MARTIN (D.), 1961, Carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/100.000e. Notice sur la feuille Mora. I.R.CAM, Yaoundé, 1 vol. 173 p. multigr, 7 fig., bibliogr. + 2 cart. depl. en coul.

MARTIN (D.) , 1963, Carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/100.000e. Notice sur la feuille Kaélé. I.R.CAM, Yaoundé, 1 vol. 101 p. multigr., 6 fig., bibliogr. + 1 vol. d'annexes + cartes depl.

MARTIN (J.Y.), 1966, Magoumaz ; une communauté rurale en pays Matakam. Etude sociologique. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 116 p. multigr., fig., carte, tabl., bibliogr.

MARTIN (J.Y.), 1967, Etude de zones d'accueil dans quatre cantons au nord de Mokolo. Centre O.R.S.TO.M. de Yaoundé, 24 p. multigr., tabl., bibliogr.

MARTIN (J.Y.), 1970, L'école et les sociétés traditionnelles du Cameroun septentrional. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 100 p. multigr., tabl., bibliogr. publié dans Cah. O.R.S.T.O.M., Sér. Sc. Hum., vol. VIII, n°3, 1971.

MARTIN (J.Y.), 1970, Les Matakam du Cameroun. Mém. O.R.S.T.O.M., n°41, 215 p., fig., cart., bibliogr.

MARTIN - SAUVEUR (M.), 1967, Les résistances à la scolarisation d'une ethnie africaine ; les Matakam du Nord-Cameroun. D.E.S. , F.L.S.H., Paris.

MESLE (R.), 1953, Inventaire ethnique du Nord-Cameroun. C.R. Ve réunion des Africanistes de l'Ouest., p. 137.

MISOENCAM, 1965, Etudes socio-économiques sur le Nord-Cameroun. Résumé à l'usage des planificateurs. Ministère de l'Economie Nationale, Direction de la Statistique, Yaoundé, 19 p. multigr.

MOHAMADOU (E.), 1966, Introduction historique à l'étude des sociétés du Nord-Cameroun. Abbia, Yaoundé n°12-13, pp. 233-271.

MOHAMADOU (E.), 1970, Les Féréobe du Diamaré : Maroua et Petté. Niamey, Yaoundé, C.F.L.C. 482 p. multigr. , cart.

MOUCHET (J.), 1938, Vocabulaire comparatif de quinze parlers du Nord-Cameroun. J. Soc. Afric. pp. 124-143.

MOUCHET (J.), 1946, Note sur la conversion à l'Islam en 1715 de la tribu Wandala. Bull. Soc. Et. Cam., n°15-16, pp. 105-107.

MOUCHET (J.), 1947, 1948, 1949, 1957, Prospection ethnologique sommaire de quelques massifs du Mandara.

- Massif Mboku. Bull. Soc.Et. cam., n°17-18,1947,pp. 99-110
- Massif Hurza.Bull.Soc.Et.cam., n°17-18,1947,pp.111-124
- Massif Mora. Bull. Soc. Et. cam., n°17-18,1947,pp.124-139
- Massif Mada. Et. cam., n°21-22,1948,pp.105-120
- Massif Zelgwa. Et. cam. n°21-22 bis, 1949,pp.39-54
- Massif de Güemjek. Et.cam., n°55, 1957,pp.3-15.

MOUCHET (J.), 1953, Vocabulaire comparatif de sept parlers du Nord-Cameroun. Et.cam. n°

MVENG (E.), 1963, Histoire du Cameroun. Présence africaine, Paris, 533 p., pl. h.t., cart., bibliogr.

OTTERBEIN (K.F.), 1968, Higi armed combat. Southwesthern journal of Antropology, t. 24, n°2, pp. 195-213, bibliogr.

PELLERAY (H.), , Fleuves et rivières du Cameroun. Atlas du Cameroun, 7 p., graph.,tableau.

Périmètre du SEMRY. Développement de la riziculture (étude préliminaire); B.D.P.A - S.O.GETHA - I.R.A.F. , Yaoundé, 6 vol. multigr.

PIAS (J.), 1971, Les formations sédimentaires tertiaires et quaternaires de la cuvette tchadienne et les sols qui en dérivent (Rép. du Tchad). Mém. O.R.S.T.O.M. , n°43, Paris, 1 vol. 407 p., fig, VII pl. h.t. bibliogr. + 2 cart. dépl. en coul.

PIAS (J.), GUICHARD (E.), 1957, Origine et conséquence de l'existence d'un cordon sableux dans la partie sud-ouest de la cuvette Tchadienne. C.R. Acad. Sc. Paris, t. 244, fév., pp. 791-793, figure.

PIAS (J.), GUICHARD (E.), 1958, Etude pédologique du bassin alluvionnaire du Logone-Chari (Nord-Cameroun). I.R.CAM., Yaoundé, 1 vol. 304 p. multigr. + 5 cart. dépl. en coul.

PODLEWSKI (A.), 1961-1962, Enquête sur l'émigration des Mafa hors du pays Matakam. Rech. et Et. cam., n°5, pp. 73-95.

PODLEWSKI (A.), 1966, La dynamique des principales populations du Nord-Cameroun. Cah. O.R.S.T.O.M., Sér. Sc. Hum., Vol. III., n°4, 194 p., 15 cart., 72 tabl., 43 graph., bibliogr.

PODLEWSKI (A.), 1966, Les forgerons Mafa (Description et évolution d'un groupe endogame). Cah. O.R.S.T.O.M., Sér. Sc. Hum., vol. III, n°1, 46 p., tabl., graph.

PONTIE (G.), 1968, Les Guisiga au sud de Maroua (Etude des structures sociales). Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 267 p. multigr., bibliogr.

PONTIE (G.), 1970, Les Guisiga du Cameroun septentrional. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 332 p., tabl., bibliogr.

RICHARD (M.), 1972, Traditions et coutumes matrimoniales chez les Mada et les Mouyeng(Nord-Cameroun). Paris, 422 p. multigr., photogr., bibliogr. + annexes.

SANTERRE (R.), 1968, L'Ecole coranique de la savane camerounaise. Paris, F.L.S.H., 291 p. multigr. cart., bibliogr.

SANTERRE (R.), 1973, Pédagogie musulmane d'Afrique Noire. L'école coranique peule du Cameroun. Presses de l'Université, Montréal, 174 p., fig., cart., photogr. bibliogr.

SAURAT (A.), 1960, Amélioration des cultures vivrières au Nord-Cameroun : la sélection des sorghos. Riz et riziculture, vol. VI, n°2, pp. 94-101.

SCHRENCKENBERG (W.), 1965, Die Landwirtschaft und ihre Entwicklungsmöglichkeiten im Arrondissement Mora(Nord-Kamerun).Z. f.ausl. Landw., IV, 1, pp. 46-64.

SCHWOERER (P.), 1965, Notice explicative sur la feuille Garoua-est. Levés effectués de 1950 à 1955. Rép. féd. du Cameroun. Carte géologique de reconnaissance à l'échelle du 1/500.000e. Impr. nat., Yaoundé, 1 vol. 49 p., bibliogr. + carte depl. en coul.

SCHWOERER (P.), DASSIBAT ( ), RISLER ( ), 1965, Hydrogéologie du Nord-Cameroun. Rapport final de la mission de recherches hydrogéologiques. B.R.G.M., Paris, multigr.

S.E.D.E.S., 1967, Le développement rural dans les pays d'Afrique Noire d'expression française. 2ème partie = Evolution socio-économique des populations de la région de Mora (Nord-Cameroun). 192 p. multigr., cart. dépl., graph.

SEGALEN (P.), 1962, Notice sur la carte pédologique au 1/100.000e de Maroua. I.R.CAM., Yaoundé, 1 vol. 67 p. multigr., 7 fig., bibliogr. + 3 cart. depl. dt 1 en coul.

SEGALEN (P.), 1967, Les sols et la géomorphologie du Cameroun. Cah. O.R.S.T.O.M Sér.. Pédol., vol.V, n°2, pp.

SEGALEN (P.), VALLERIE (M.), (1963), Notice de la carte pédologique au 1/100.000e. Mokolo. I.R.CAM., Yaoundé, 1 vol. 72 p. multigr., 4 fig., graph., bibliogr. + annexes + 4 cart. depl. dt. 1 en coul.

SIEFFERMANN (G.), 1963, Carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/100.000e. Notice sur la feuille Kalfou. I.R.CAM., Yaoundé, 1 vol. 65 p. multigr., bibliogr. + carte depl. en coul.

SIEFFERMANN (G.), 1964, Carte pédologique du Nord-Cameroun. Feuille Pitoa au 1/50.000e. O.R.S.T.O.M. - I.R.CAM., 1 vol. 51 p. - (17 p.)-5 p. multigr. + carte depl. en coul.

SIEFFERMANN (G.), MARTIN (D.), 1963, Carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/100.000e. Feuille Mousgoy. I.R.CAM., Yaoundé, 1 vol. 102 p. multigr., 4 fig., bibliogr. + annexes + 3 cart. depl. dt 1 en coul.

SIEFFERMANN (G.), VALLERIE (M.), 1963, Carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/100.000e. Notice sur la feuille Yagoua. I.R.CAM., Yaoundé, 1 vol. 79 p.- 7 p. Multigr., bibliogr. + annexes + 2 cartes depl. dt 1 en coul.

STAUCH (A.), 1959, Contribution à l'étude de la pêche dans le bassin de la Bénoué, le Mayo Kébi. I.F.N.

STAUCH (A.), 1960, Redevances coutumières et industrie de la pêche dans le Nord-Cameroun. I.F.N.

STECK (B.), 1972, Mokolo dans ses relations avec le milieu rural environnant Paris,73 p. multigr., tabl., bibliogr. + cartes, publié dans Cah. O.R.S.T.O.M., Sér. Sc. Hum. 1972, vol. IX, n°3, pp. 287-308.

SUCHEL (J.B.), 1956, Mémoire sur les Daba et les Foulbé du canton de Mougoy. Yaoundé, multigr.

SUCHEL (J.B.), 1972, La répartition des pluies et les régimes pluviométriques au Cameroun ; contribution à l'étude des climats de l'Afrique tropicale. C.E.G.E.T. Université fédérale du Cameroun, Talenoe, Yaoundé, 287 p., 85 fig., bibliogr. + cat. h.t.

TILLEMENT (B.), 1970, Hydrogéologie du Nord Cameroun. Bulletin de la Direction des Mines et de la Géologie, n°6, République du Cameroun, 294 p., 91 fig., 4 pl. h.t. de photogr., tabl., bibliogr.

TULEY (P.), Edit., 1972, The land resources of North East Nigeria. Land Resources Division, Tolworth, 5 vol. 183 p. - 83 p. - 466p. - 106 p. - 288 p., fig., cart., photogr., bibliogr. + 14 cart. dépl. en coul.

URVOY (Y.), 1949, Histoire de l'empire du Bornou. Mém. I.F.A.N., n°7, Larose, Paris, 166 p., cart.h.t.

VAILLANT (A.), 1947, Une enquête agricole chez les Mofou de Wazam. Bull. Soc. Et. cam., n°17-18, pp. 41-99.

VAILLANT (A.), 1949, L'érosion des sols dans le massif du Mandara (Nord-Cameroun). Bull. agr. du Congo Belge, vol. XI, n°2, pp. 1243-1262.

VAILLE (J.), 1970, Essais de mise en valeur des sols "hardé" du Nord-Cameroun. Agr. trop., vol. XXV, n°5, pp. 472-490.

VALLERIE (M.), 1964, Carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/50.000e. Feuilles Bidzar et Guider. O.R.S.T.O.M. - I.R.CAM., Yaoundé, 1 vol. 70 p. multigr., 4 fig., graphique, bibliogr.+4 cart. depl.

VALLERIE (M.), 1967, Etude pédologique du piémont sud du Peské Bori au 1/20.000e. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 44p. multigr., tabl. bibliogr.

VINCENT (J.F.), 1969, La divination chez les Mofou, Yaoundé, dactylogr.

VINCENT (J.F.), 1969, Troisième et quatrième missions ethnologiques chez les Mofou du Nord-Cameroun. (Rapport provisoire). Yaoundé, 34 p. dactyl.

VINCENT (J.F.), 1970, Divination et possession chez les Mofou montagnards du Nord-Cameroun. O.R.S.T.O.M.-C.N.R.S., Yaoundé. 85 p. multigr., fig., bibliogr., publié dans Journal de la Société des Africanistes, 1971, t. XLI, fasc. 1.

VINCENT (J.F.), 1972, Données sur le mariage et la situation de la femme Mofu (massifs de Duvangar et de Wazam, Cameroun du Nord). Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sc. Hum., vol. IX, n° 3, pp. 309-323, 7 fig.

VOSSART (J.), 1953, Histoire du sultanat du Mandara. Et. cam., n°35-36, pp. 19-53, 2 cart.

WHITE (S.), 1943, L'économie agricole des montagnes Kirdis de l'émirat de Dikoa au Cameroun sous mandat britannique. Bull. Soc. Et. cam., n°3, pp. 77-84. (Traduction d'un article paru dans: The Empire Journal of Experimental agriculture, vol. IX, n°35, Janv. 1941).

ZELTNER ( ), 1953, Notes relatives à l'histoire du Nord-Cameroun. Et. Cam., n° 35-36, pp. 5-18, 1 cart.

Liste des figures

Pages

1/ Localisation de la région XII
2/ Les densités de population au Nord du Cameroun XIV
3/ Les unités naturelles 6
4/ Les monts Mandara et le piémont 8
5/ Le plateau du Tinguelin 22
6/ Bloc-Diagramme schématique du piémont 25
7/ Le bassin nord de la Bénoué 35
8/ La pénéplaine de Kaélé 40
9/ Deux coupes schématiques de la pénéplaine 43
10/ La plaine de Mora 46
11/ La plaine du Diamaré 50
12/ La plaine de Kalfou et le Bec de Canard 55
13/ La plaine du Logone 60
14/ Esquisse des aptitudes naturelles 97
15/ Localisation du peuplement dans la plaine de Kalfou et le Bec de Canard 102
16/ Carte des densités rurales 121
17/ La répartition des groupes ethniques 135
18/ Les origines des Mafa 156
19/ La situation du pays Mandara au Nord du Cameroun 255
20/ L'établissement des Foulbé dans le lamidat de Maroua 276
21/ La colonisation peul autour d'un îlot païen : le Tinguelin 278
22/ Le refoulement des Fali par les Foulbé 299
23/ Le refoulement des Daba en montagne 310
24/ L'extension de la langue foulfouldé 322
25/ Evolution de la population de 1960 à 1970 343
26/ Solde migratoire de 1960 à 1970 345
27/ Les densités de population vers 1960 347
28/ Les principaux courants de descente des montagnards en plaine 378
29/ Répartition de la population en 1945 (Peské - Bori)..... 385
30/ " " en 1958 " " 386
31/ " " en 1967 " " 387
32/ " " en 1970 " " 388

33/ La répartition des Guiziga 395
34/ Les migrations externes des Guiziga 398
35/ L'exode rural (par arrondissement d'origine) 405
36/ Les principaux courants de migration vers les villes 407
37/ Les zones d'attraction des villes 409
38/ Localisation des villages étudiés 430
39/ Hodogway 432
40/ Waria et les quartiers voisins : distribution des cultures en 1968 439
41/ Bamé 454
42/ Wakilé 456
43/ Garé 462
44/ Evolution des surfaces ensemencées et de la production de coton 474
45/ Coton, riz - production 1968 (coton) et 1969 (riz) 480
46/ Evolution des rendements en coton par arrondissement 482
47/ Rendements coton (1968) 484
48/ Production de coton par habitant 486
49/ Transhumance de saison sèche 492
50/ Ovins - Densité par km2 495
51/ Ovins pour 100 habitants 496
52/ Caprins - Densité par km2 499
53/ Caprins pour 100 habitants 500
54/ Bovins - Densité par km2 503
55/ Bovins pour 100 habitants 504
56/ Scolarisation primaire 532

TABLE DES MATIERES

PREMIER VOLUME : Pages

INTRODUCTION (J. BOUTRAIS) V

1ère Partie : Le milieu Naturel (J.BOUTRAIS)..... 1

I/ Les Unités Naturelles..... 7

A/ Les hautes terres..... 7

1/ Les Monts Mandara 7

a/ Les plateaux internes 9

b/ Les montagnes de bordure 14

c/ Les massifs-îles 18

2/ Le plateau du Tinguelin 21

B/ Les piémonts 24

1/ Les pédiments 24

2/ Les glacis 27

3/ Les plaines intérieures 31

C/ Les plaines 33

1/ Les plaines du bassin de la Bénoué 34

2/ La pénéplaine à inselberg 39

3/ Le bassin tchadien : du socle au cordon sableux 44

a/ La plaine de Mora 45

b/ La plaine du Diamaré 49

c/ La plaine de Kalfou et le Beo de Canard... 54

4/ La dépression tchadienne : la plaine du Logone 59

II/ Milieux naturels et occupation du sol..... 64

A/ Les conditions naturelles de l'utilisation des terres 64

1/ De fortes contraintes naturelles 64

a/ Les aléas climatiques 64

b/ Une hydrologie spasmodique 68

c/ L'érosion et les pentes 74

d/ des sols déficients 80

2/ Quelques atouts non négligeables 86
a/ Les montagnes 86
b/ De bons sols de plaine 88
c/ La possibilité de cultures d'arrière-saison ... 90
d/ Les grandes nappes phréatiques 92

B/ Relations entre les aptitudes naturelles et l'occupation du sol 96

1/ Les corrélations 98
2/ Les discordances 100
3/ Essai d'explication de quelques anomalies 101

C/ Les modifications du milieu naturel par le peuplement 106

1/ Un couvert végétal perturbé 106
a/ Des formations de jachères 107
b/ Les paros arborés 108

2/ Les pratiques culturales et les sols 110
3/ Erosion et intensité de l'utilisation du sol 113

IIème Partie : Les Populations..... 117

I/ Une répartition très inégale de la population (J. BOULET) 120

II/ Une population essentiellement rurale (J. BOULET)..... 127
- des paysans authentiques 128
- des paysans négligents 128
- des pasteurs sédentarisés et des entrepreneurs agricoles 129
- des paysans encadrés 130
- une population urbaine faible mais croissante 131

III/ Une diversité ethnique extrême (J. BOULET)..... 134

A/ Les ethnies islamisées 137
- les Foulbé 137
- les Mbororo 148
- les Mandara 148
- Les Bornouan 150
- les Choa 150
- les Gamergou 151
- les Guelebda 151
- les Mousgoum 151
- les Haoussa 152

B/ Les montagnards 152

- les Mafa ou Matakam 154
- les Mofou 158
- les autres montagnards 160

C/ Les habitants des hautes terres et des plateaux 162

- les Daba, Kola et Hina 163
- les Kapsiki et les Bana 164
- les Goudé 165
- les Njegn 166
- les Fali 167
- les Guidar 167

D/ Les Païens de plaine 169

- généralités sur le peuplement du Diamaré et des plaines inondées 171
- les Guiziga 172
- les Moundang 173
- les Zoumaya 175
- les Toupouri 176
- les Massa 177
- les Mousseye 178
- les Mambay 179
- les Niam-Niam 179
- les Bata 180

IV/Les Paysages (J. BOULET) 180

V/L'habitation (Ch. SEIGNOBOS) 189

- la ferme Mafa : une symbiose avec le milieu montagnard 191
- le "ay" Mofou : un bastion dans un système de défense 192
- la concession Fali : de la micro-architecture soignée 194
- une habitation hybride : le "gla" guidar 196
- la "zina" massa : une habitation dictée par le milieu 198
- de la copie au modèle : le saré foulbé 199
- l'évolution 201

IIIème Partie : Les Sociétés : 207

I/ Les Sociétés "païennes" (G. PONTIE) 210

A/ La mise en place des populations et la notion d'ethnie 211

B/ L'organisation sociale et le contrôle de l'espace..... 218

a/ Les groupes de parenté et la constitution des villages 218

b/ La communauté villageoise ou le massif :primauté des liens de voisinage sur les liens de parenté..... 222

- le village est le centre de la vie économique 222
- le village est une unité religieuse 224
- le village est une entité politique..... 225

c/ Les relations extra-villageoises 227

C/ La stratification sociale 230

D/ Les oppositions significatives 237

a/ différenciation entre montagnards, gens de plaine et riverains du Logone 238

- les montagnards 238
- les gens de plaine 241
- les riverains du Logone 243

b/ les oppositions au niveau de l'organisation politique : les sociétés à chefferies 247

II/Les sociétés Musulmanes (J. BOUTRAIS) 251

A/ Les Mandara 251

1/ Un état soudanais pré-islamique 252

2/ L'organisation politique et administrative 257

a/ Le "Tixé" 258

b/ L'organisation du territoire..... 259

3/ La société 260

B/ Les Foulbé 265

1/ Les Foulbé et l'Islam 265

2/ Les lamidats foulbé 271

3/ Une société hiérarchisée 281

4/ Le statut de la femme 283

5/ La naissance d'une vie urbaine 286

III/Les Contacts entre Sociétés (J. BOUTRAIS)..... 288

1/ Les Sociétés et le cloisonnement de l'espace 289

2/ Les rapports Foulbé-Païens 294

3/ Les conséquences sociales de la conquête peule 305

IV/Les tendances de l'évolution actuelle (J. BOUTRAIS)..... 313

1/ L'influence du modèle musulman 314

2/ Les degrés d'évolution des Païens 324

3/ L'évolution de la société musulmane 331

SECOND VOLUME :

IVème Partie : Les migrations 339

I/ Les Données (J. BOUTRAIS) 341

A/ Approches de la mobilité géographique 341

B/ Les types de courants migratoires 350

1/ L'influence du contexte spatial 350

a/ Les migrations "internes" 351

b/ Les migrations "externes" 353

2/ Migrations provisoires et migrations définitives 357

a/ Les migrations saisonnières 358

b/ Les migrations temporaires 361

c/ Les retours 363

II/ Les Causes de départ (J. BOUTRAIS) 364

A/ La répulsion des zones de départ 365

B/ L'attirance des zones d'accueil 370

C/ Le rôle de l'administration 374

III/ Analyse de courants migratoires 375

A/ La descente des montagnards en plaine (J. BOUTRAIS) 375

1/ Colonisation spontanée et colonisation dirigée de la plaine 376

2/ La descente des montagnards au nord et au sud des monts Mandara 382

B/ Les mouvements migratoires d'une ethnie de plaine : les Guiziga (G. PONTIE) 390

1/ Les migrations internes 391

2/ Les migrations extérieures 397

a/ L'arrondissement de Mora 399

b/ La zone de Guider et de Pitoa-Garoua 400

C/ Les migrations vers les villes (Y. MARGUERAT) 402

1/ L'exode rural à partir des arrondissements d'origine 403

2/ Les flux de migration vers les villes 406

3/ Les zones d'attraction des villes 406

4/ La composition de la population des villes 408

IV/ Les Conséquences des migrations (J. BOUTRAIS) 411

A/ Les Conséquences sur les zones d'arrivée 411

1/ La mise en valeur agricole de la plaine et ses dangers 411

2/ La naissance de problèmes sociaux 415

B/ Les Conséquences sur les zones de départ 418

1/ Une détente ou un abandon des zones de départ ? 418

2/ Dynamisme ou désagrégation des sociétés 422

3/ Les conséquences des retours 423

Vème Partie : Les Activités 427

I/ La diversité des systèmes agraires. Etude de quelques terroirs villageois. (A. HALLAIRE)..... 429

A/ Hodogway : Un terroir de montagne en zone de fortes densités 431

1/ Le terroir de Hodogway et le massif Ouldémé 431

2/ Le système agricole 433

3/ Les institutions foncières 435

4/ Structures agraires et conditions de vie 436

B/ Waria : Un terroir en bordure du Logone chez les Massa... 438

1/ La communauté de Waria et son terroir 438

2/ La pêche 441

3/ L'agriculture 443

4/ L'élevage 444

C/ Golonpoui, chez les Toupouri 445

1/ Le dispositif agraire du terroir de Golonpoui; son évolution 446

2/ L'élevage et le problème des pâturages 449

3/ L'organisation foncière et les exploitations 450

4/ Rites agraires et travaux agricoles 452

D/ Bamé et Wakilé, villages musulmans de la plaine de Mora.. 453

1/ Le terroir de Bamé 453

2/ Le terroir de Wakilé 455

E/ Garé, un hameau d'éleveurs arabes 461

II/ Les principales productions (A. HALLAIRE) 464

A/ Le mil 464

- mils de saison des pluies et mils de saison sèche ... 466
- les techniques culturales 467
- la diversité des mils de saison des pluies 468
  - les sorghos de plaine 469
  - les sorghos de montagne 470
  - les mils pénicillaires et l'éleusine 471

B/ Les cultures commerciales : coton, riz et arachide 473

1/ Le coton 473

- la culture du coton et son insertion dans le système de production 475
- la répartition géographique du coton 479
- rendements et production par habitant 481

2/ Le riz 485

3/ L'arachide 487

III/ L'élevage (H. FRECHOU) 489

Les techniques 490

L'économie de l'élevage 494

Les problèmes zootechniques 502

IV/ Le Commerce (H. FRECHOU) 506

A/ Les Marchés 506

- Marchés d'intérêt local 509
- Marchés de contacts inter-ethniques 510
- Circuits commerciaux complexes 512

B/ Inventaire des courants commerciaux 514

1/La diffusion des produits de l'extérieur 514

2/Le commerce des produits locaux : courants secondaires 516

3/Le grand commerce : poisson et bétail 520

Conclusion 525

V/ Les faiblesses de la vie sociale et économique moderne 526
(Y. MARGUERAT).

A/ L'isolement du Nord 527
B/ Le retard social 529

a/ L'encadrement administratif 529
b/ L'équipement sanitaire 530
c/ La faiblesse de la scolarisation 530

C/ Le démarrage économique 533

BIBLIOGRAPHIE 539

LISTE DES FIGURES 553

TABLE DES MATIERES 555

O N A R E S T
INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES

REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

TRAVAUX & DOCUMENTS DE L'ISH PARUS

N° 1 - COURADE (G.).- Les plantations industrielles d'Unilever au Cameroun.- Yaoundé, ISH, 1977.- 78p. + fig. h.-t. (CGN).

- COURADE (G.).- Unilever industrial Plantations in Cameroon.- Yaoundé, ISH, 1978.- 78p. + fig. h.-t. (CGN).

N° 2 - DELPECH (B.).- Un essai de prospective sociale: esquisse d'une communauté pionnière par de jeunes ruraux sud-camerounais.- Yaoundé, ISH, 1977.- 66p. (CSES).

N° 3 - COURADE (C.) et COURADE (G.).- L'école du Cameroun anglophone.- Yaoundé, ISH, 1977.- 75p. (CGN).

- COURADE (C.) & COURADE (G.).- Education in anglophone Cameroon 1915/1975.- Yaoundé, ISH, 1977.- 78p. (CGN).

N° 4 - BARBIER (J.C.).- A propos de l'Opération Yabassi-Bafang.- Yaoundé, ISH, 1977.- 96p. + cartes, (CSES).

N° 5 - BARBIER (J.C.).- TISSANDIER (J.).- MBANJOK ou les promesses d'une ville liée à un complexe agro-industriel sucrier (Cameroun).- Yaoundé, ISH, 1977.- 64p. + ctes, (CSES-CGN).

N° 6 - N'SANGOU AROUNA.- Secteur refuge et développement économique au Cameroun.- Yaoundé, ISH, 1977.- 50p. (CSES).

N° 7 - BARBIER (J.C.).- Essai de définition de la chefferie en pays bamiléké.- Yaoundé, ISH, 1977.- 32p. (CSES).

- NCHOJI NKWI (P.).- Grassfield kings and chiefs and modern politics.- Yaoundé, ISH, 1977.- 27p. (CERELTRA).

N° 8 - N'SANGOU AROUNA.- Offre et demande des produits vivriers dans la région de Yaoundé.- Yaoundé, ISH, 1977.- 77p. (CSES).

N° 9 - SOH BEJENG (Pius).- The history and social institutions of the Ngemba chiefdoms of Mbatu, Akum, Nsongwa, Chomba and Ndzong.- Yaounde, ISH, 1978.- 95p. (CERELTRA).

N° 10 - DELPECH (B.).- Du village au quartier : les originaires de la Lékié à Yaoundé (Nkol-Eton).- Yaoundé, ISH, 1978.- 220p. (CSES).

N° 11 - BARBIER (J.C.).- COURADE (G.).- GUBRY (P.).- L'Exode rural au Cameroun.- Yaoundé, ISH, 1978.- 113p. (CSES, CGN).

N° 12 - NDAME ESSOH.- ENO (Mme E.).- JUMBAN (Keno)...- Problèmes posés par le système éducatif camerounais.- Yaoundé, ISH, 1978.- 123p. (CNE).

N° 13 - NGOUE (J.).- NIDA II (E.).- ONGOLO (A.).- Prolegomènes à une réforme de l'éducation.- Yaoundé, ISH, 1978.- 186p. (CNS).

N° 14 - MUKAM (J.).- BIRZEA (C.).- DELORY (M.).- Propositions de structures pour la réforme de l'enseignement au Cameroun.- Yaoundé, ISH, 1978.- 173p. (CNE).

N° 15 - TADADJEU (M.).- SADEMBOUO (E.).- Proposition d'un alphabet général des langues camerounaises.- Yaoundé, ISH, 1978.- 33p. (CERELTRA).

N° 16 - Le Nord du Cameroun. Bilan de dix ans de recherches. Tome I.- Yaoundé, ISH, 1978.- 337p. (CSES-CGN).

N° 17 - ELINGUI (H.).- TJEEGA (P.).- Dictionnaire des villages du Logone et Chari.- Yaoundé, ISH, 1978.- 127p. (CGN).

N° 18 - N'SANGOU AROUNA.- A propos de la viabilité de la production tabacole dans l'Est-Cameroun.- Yaoundé, ISH, 1978.- 90p. (CSES).